



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

Université Paris Cité

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 28/10/2024



Au nom du comité d'experts :

Laurent Counillon, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle d'Université Paris Cité pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, 2^e cycle des études de santé, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant une rencontre avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres, langues :

- Master *Cinéma et audiovisuel*
- Master *Langues étrangères appliquées*
- Master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (co-accréditation avec l'université Paris-Saclay)
- Master *Lettres et humanités*
- Master *Littérature générale et comparée* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)
- Master *Traduction et interprétation*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Master *Analyse et politique économiques* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris-Nord)
- Master *Comptabilité - contrôle - audit*
- Master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*
- Master *Droit bancaire et financier*
- Master *Droit comparé*
- Master *Droit de la santé*
- Master *Droit des affaires*
- Master *Droit du numérique*
- Master *Droit international*
- Master *Droit notarial*
- Master *Droit privé*
- Master *Droit public*
- Master *Économie appliquée*
- Master *Économie de la santé*
- Master *Gestion des ressources humaines*

- Master *Histoire du droit et des institutions*
- Master *Justice, procès et procédures*
- Master *Management*
- Master *Monnaie, banque, finance, assurance* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris-Nord)

Domaine Santé :

- Diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM)
- Diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques* (DFASO)
- Diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP)
- Diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée* (IPA)
- Diplôme d'État de *Sage-femme* (DESF)

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Master *Création artistique*
- Master *Didactique des langues* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et l'Institut national des langues et civilisations orientales, Inalco)
- Master *Énergie*
- Master *Géographie, aménagement, environnement et développement*
- Master *Histoire, civilisations, patrimoine* (co-accréditation avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris - Val de Seine, ENSAPVS)
- Master *Histoire et philosophie des sciences*
- Master *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* (MECI)
- Master *Psychologie*
- Master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*
- Master *Psychologie de l'éducation et de la formation*
- Master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris-Nord)
- Master *Psychologie sociale, du travail et des organisations*
- Master *Sciences de l'éducation*
- Master *Sciences du langage*
- Master *Sciences sociales*
- Master *Sociologie*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Master *Approches interdisciplinaires de la recherche et de l'enseignement* (AIRE)
- Master *Bio-informatique*
- Master *Biologie intégrative et physiologie*
- Master *Biologie moléculaire et cellulaire*

- Master *Biologie-santé* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris-Nord)
- Master *Chimie*
- Master *Didactique des sciences*
- Master *Ergonomie*
- Master *Éthique*
- Master *Génétique*
- Master *Informatique*
- Master *Informatique fondamentale et appliquée*
- Master *Ingénierie de la santé* (co-accréditation avec l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'École nationale supérieure d'arts et métiers, ENSAM)
- Master *Mathématiques, données et apprentissage*
- Master *Mathématiques et applications*
- Master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE)
- Master *Neurosciences*
- Master *Physique fondamentale et applications*
- Master *Risques et environnement* (co-accréditation avec l'université Paris-Est Créteil, UPEC)
- Master *Santé*
- Master *Santé publique* (co-accréditation avec l'École des hautes études en santé publique de Rennes, EHESP)
- Master *Sciences cognitives* (co-accréditation avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et l'université Paris Sciences et Lettres, PSL)
- Master *Sciences de la terre et des planètes, environnement*
- Master *Sciences du médicament et des produits de santé*
- Master *Sciences et génie des matériaux* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris-Nord)
- Master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé* (co-accréditation avec l'université Paris-Saclay)
- Master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement et optimisation de la performance sportive*
- Master *Toxicologie et éco-toxicologie*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle d'Université Paris Cité - UPCité a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par M. Laurent COUNILLON, professeur des universités en biologie à Université Côte d'Azur. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Laurence AMÉRICI, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à Aix-Marseille Université.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Valérie ANDRÉ, maîtresse de conférences en études anglophones à Aix-Marseille Université ;
- M. Alain BECK, dirigeant du Cabinet Alain Beck Consulting & Search en ressources humaines ;
- Mme Amandine CAYOL, maîtresse de conférences en droit privé à l'université de Caen Normandie ;
- Mme Florence CROUZATIER-DURAND, professeure des universités en droit public à Université Côte d'Azur ;
- Mme Sandrine DABERNAT, professeure des universités, praticienne hospitalière à l'université de Bordeaux ;
- Mme Gwenaëlle DECONNINCK, doctorante en biologie à l'université de Tours ;
- Mme Catherine FARON, professeure des universités en informatique à Université Côte d'Azur ;
- Mme Valérie LE FLOCH, professeure des universités en psychologie à l'université Toulouse – Jean Jaurès ;
- M. François MANCEBO, professeur des universités en aménagement, urbanisme et durabilité à l'université de Reims Champagne-Ardenne ;
- M. Jean-François QUIGNARD, professeur des universités en physiologie à l'université de Bordeaux ;
- Mme Sophie RAISIN-TANI, professeure des universités en biologie à Université Côte d'Azur ;
- Mme Anne STÉVENOT, professeure des universités en sciences de gestion à l'université de Lorraine ;
- Mme Isabelle TOURNIER, professeure des universités en chimie à l'université de Montpellier.

M. Pierre-Yves Gilles, conseiller scientifique, et Mme Fanny Cailleux, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle d'Université Paris Cité (UPCité) couvre l'ensemble du spectre disciplinaire et accueille en 2021-2022 près de 13 000 étudiants sur un total de 50 000 (dont 35 000 en 1^{er} cycle et 2 500 en 3^e cycle). Ses 62 masters comptent en 2021-2022 environ 8 500 étudiants dans 25 formations du domaine Sciences, technologies, santé (STS, 3 700 étudiants) ; 15 formations en Sciences humaines et sociales (SHS, 2 800 étudiants) ; 17 formations en Droit, économie, gestion (DEG, 1 200 étudiants) et cinq formations en Arts, lettres, langues (ALL, 800 étudiants). Dans le domaine de la Santé, cinq formations ont accueilli près de 4 000 étudiants : les diplômes de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM), en *Sciences odontologiques* (DFASO) et en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP), le diplôme d'État de *Sage-femme* (DESF) et le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée* (DEIPA).

Une quinzaine de ces formations relevant des différents domaines fait l'objet de co-accréditations : le master *Analyse et politique économiques* et le master *Biologie-santé* avec l'université Sorbonne Paris-Nord ; le master *Didactique des langues*, avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) ; les masters *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) et STAPS : *activité physique adaptée et santé* avec l'université Paris-Saclay ; le master *Littérature générale et comparée* avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ; le master *Histoire, civilisations, patrimoine* avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine (ENSAPVS) ; le master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* avec l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) ; le master *Ingénierie de la santé* avec l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) ; le master *Monnaie, banque, finance, assurance* avec l'université Sorbonne Paris-Nord ; le master *Risques et environnement* avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC) ; le master *Santé publique* avec l'université de Rennes (pour l'École des hautes études en santé publique de Rennes, EHESP Rennes) ; le master *Sciences cognitives* avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) ; le master *Science des matériaux avancés et nanotechnologies* (Advanced materials science and nanotechnology) avec plusieurs établissements français et l'université de Hanoï, non évalué dans cette vague ; le master *Sciences et génie des matériaux* avec l'université Sorbonne Paris Nord et le master *SPACE, Observation de la terre-astrophysique-ingénierie des satellites* (Earth observation-astrophysics-satellite technologies) avec l'université de Montpellier et l'université Gustave Eiffel (non évalué dans cette vague).

Les enseignements sont dispensés sur un grand nombre de sites franciliens, hérités des universités Paris Descartes et Paris Diderot. Outre les deux campus principaux de Saint-Germain-des-Prés (6^e arrondissement) et des Grands Moulins (13^e arrondissement), les formations se répartissent sur différents lieux, avec une prédominance de tel ou tel domaine disciplinaire : en santé (Cochin, Villemin, Bichat, Montrouge et Garancière pour la médecine et l'odontologie ; Observatoire pour la pharmacie), en droit, économie gestion (Malakoff), en psychologie (Boulogne-Billancourt) ou encore en STAPS (à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, INSEP). Le master *Approche interdisciplinaire de la recherche et de l'enseignement* (AIRE) est installé au Learning planet institute, le master *Risques et environnement*, principalement à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP) et en partie à l'université Paris-Est Créteil (UPEC) et à l'école des Ponts ParisTech, et le master *Biologie moléculaire et cellulaire* majoritairement à l'Institut Pasteur (et plus ponctuellement sur le campus de Sorbonne Université, au Muséum national d'histoire naturelle et à l'université Paris-Saclay).

Cette offre de formation est portée par trois grandes facultés et un établissement-composante, l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). Les facultés (Santé ; Sciences ; Sociétés et humanités) réunissent des unités de formation et de recherche (UFR) issues des deux universités fondatrices, Paris Descartes et Paris Diderot. Ainsi, les masters proposés par la faculté Sociétés et humanités sont portés, pour les domaines ALL et SHS, par les UFR : Études anglophones ; Études interculturelles de langues appliquées ; Géographie, histoire, économie et sociétés ; Sciences humaines et sociales ; STAPS ; s'y ajoutent deux instituts : Psychologie ; Humanités, Sciences et sociétés. Dans cette même faculté, les masters du domaine DEG sont portés par l'UFR Droit, économie et gestion. Les masters du domaine STS sont rattachés à la faculté des Sciences, composée de sept UFR : Sciences fondamentales et biomédicales ; Chimie ; Informatique ; Mathématiques ; Mathématiques et informatique ; Physique ; Sciences du vivant. Les formations de santé sont portées par les trois UFR de Médecine, d'Odontologie et de Pharmacie au sein de la faculté Santé.

Les masters d'UPCité sont environnés par près de 130 entités de recherche. Ceux qui relèvent de la faculté des Sciences et de la faculté de Santé sont adossés respectivement à 42 et 46 unités de recherche dont la presque totalité sont des unités mixtes de recherche (UMR) en co-tutelle avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Les masters de la faculté Sociétés et humanités sont adossés à 41 structures de recherche dont 17 UMR ainsi qu'à cinq groupements de recherches internationaux (GDRI et IRN) et six laboratoires internationaux associés (LIA). Enfin, une vaste partie de l'offre de formation est structurée autour de trois écoles universitaires de recherche (EUR) labellisées par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et de 25 graduate schools : 13 en Sciences de la vie, six en Sciences pour l'ingénieur et six en Sciences sociales et humanités. Les périmètres de ces écoles,

visant à articuler étroitement des formations du 2^e et du 3^e cycle, associent selon les cas un nombre plus ou moins grand de masters, relevant d'un ou de plusieurs domaines disciplinaires. Ces 25 graduate schools sont labellisées et financées par l'initiative d'excellence (IdEx) portée par l'établissement depuis 2018 et confirmée en 2022, mais aussi par l'alliance d'universités européennes Circle U. et par des projets du PIA obtenus en 2021 : le projet SMARTS-UP de l'appel à projets Structuration de la formation à la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) ; le projet STAND-UP obtenu dans le cadre de l'appel à projets IDÉES et le projet FIRE-UP obtenu suite à l'appel à projets ExcellencES. Le PIA soutient aussi l'alliance Circle U., qui réunit les universités d'Oslo, d'Aarhus de Pise, de Vienne, Université Humboldt à Berlin, Université de Belgrade, le King's College de Londres, l'université catholique de Louvain et Université Paris Cité.

Propos liminaire

Le comité souhaite souligner que les dossiers d'autoévaluation fournis ne présentent pas tous le même niveau d'information pour les données demandées et les documents de preuve requis. Si certains dossiers sont renseignés sur tous les points, pour d'autres, certaines lacunes ont pu paraître importantes. Face à ces données manquantes, le comité n'a donc pas pu évaluer la qualité de toutes les formations du 2^e cycle d'Université Paris Cité à partir de l'ensemble des critères du référentiel du Hcéres et parfois n'a pu le faire avec le niveau de précision souhaitable.

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

UPCité présente une offre de formation de master particulièrement riche et complète, avec 67 mentions de master et diplômes de santé dans les différents domaines : Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ; Santé ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologie, santé. L'ensemble s'inscrit dans les ambitions de l'établissement en formation, en recherche, à l'international, et face aux grands défis sociétaux.

Les mentions de master sont adossées à un environnement recherche extrêmement riche et conséquent. Cela permet l'implication d'un grand nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, qui interviennent de façon importante dans les unités d'enseignement (UE) disciplinaires ainsi que dans la formation à la recherche sous des formes allant du projet tuteuré à l'encadrement de stages longs.

Les masters commencent à s'appuyer sur différents outils et objets mis en place par l'établissement, notamment 25 graduate schools thématiques (financées par le projet SMARTS-UP), le service des relations internationales, l'alliance européenne Circle U. en création, ou encore l'Observatoire de la vie étudiante et des formations (OVEF).

Les masters et les diplômes de santé d'UPCité sont par ailleurs très bien connectés avec les entreprises et les associations professionnelles, ce qui permet d'ouvrir des parcours en alternance particulièrement attractifs et bien organisés avec une forte intervention de professionnels du secteur privé. On note aussi des partenariats avec des écoles d'ingénieurs et de commerce pour toute une série de mentions. L'ensemble permet de créer de véritables pépites pour certaines formations de master.

Les masters bénéficient de cet environnement dynamique, ainsi la richesse et la solidité de l'offre de formation de master et de diplômes de santé sont à souligner.

De façon assumée par la gouvernance, le pilotage de l'offre de formation de master par l'établissement est très léger, ce qui laisse beaucoup de latitude aux facultés et aux unités de formation et de recherche (UFR) qui les composent. Aussi, la richesse de l'offre citée précédemment s'accompagne-t-elle d'une hétérogénéité qui apparaît comme une de ses caractéristiques fortes. En témoigne le fait que les nombreuses opportunités ouvertes par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) sont très diversement appropriées par les différents masters. Plus généralement, les responsables des masters témoignent d'une connaissance variable du catalogue des possibilités et des outils à leur disposition. Plusieurs responsables de mention ne se réfèrent aucunement à une identité commune qui serait celle de l'établissement et fonctionnent sur une image antérieure d'université non fusionnée. Cela est rapporté dans les différents domaines, sans que l'un des secteurs n'apparaisse significativement en avance sur les autres dans l'appropriation des outils communs.

Il s'agit bien d'un contexte de construction d'une identité de l'université, où présence et pilotage des dispositifs du 2^e cycle s'avèrent complexes. Une certaine hétérogénéité se retrouve aussi dans la construction et dans la qualité des informations fournies dans les dossiers d'autoévaluation des mentions, certains étant très construits et renseignés alors que d'autres sont lapidaires, voire lacunaires.

La plupart des mentions ne soulèvent pas la question de la soutenabilité de l'offre, ni celle des moyens mis à leur disposition, ce qui témoigne d'un fonctionnement solidement établi, et d'une autonomie laissée aux équipes en ce qui concerne les moyens. Certaines attentes, que l'on retrouve pour de nombreux

établissements, sont plus rarement exprimées : sous-encadrement, besoin d'un accompagnement et d'un appui pédagogique de l'établissement pour la construction des formations, d'une aide technique et administrative, de locaux.

En résumé, les masters et les diplômes de santé de ce 2^e cycle sont des formations solides, mais qui fonctionnent de façon assez autonome et avec des modalités très distinctes, ce qui fait qu'il est difficile d'avoir une appréciation globale de grandes lignes communes à l'ensemble des formations.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation est environnée par des outils ambitieux, mais les équipes du 2^e cycle ne les connaissent ni ne les utilisent encore suffisamment. Université Paris Cité, établissement qui couvre l'ensemble des champs disciplinaires en biologie-santé, sciences expérimentales fondamentales et sciences humaines et sociales, affiche de fortes ambitions et propose notamment de répondre aux grands défis sociétaux et environnementaux par son haut niveau en recherche, en formation, et par sa contribution au développement du monde socioéconomique. Ses objectifs principaux en matière de formation sont le développement de l'interdisciplinarité, de l'innovation pédagogique et des relations internationales dans le cadre de partenariats et d'alliances, notamment l'alliance européenne Circle U., qui se met en place. L'appel à projets SFRI, dont a été lauréat l'établissement, a abouti à la création d'une série de graduate schools thématiques (25), ayant pour fonction principale d'utiliser ces fonds pour financer les projets internationaux, notamment sous forme de mobilités, et l'animation scientifique des formations du 2^e et du 3^e cycle, mais on en voit encore peu les résultats dans le 2^e cycle comme cela sera détaillé plus avant. Les thématiques touchant au développement durable et au changement climatique et écologique, affichées par l'établissement, sont peu présentes dans les formations de master, avec cependant quelques exceptions (e.g. master *Approches interdisciplinaires de la recherche et de l'enseignement* (AIRE), master *Sciences de la terre et des planètes, environnement*).

Les universités Paris Diderot et Paris Descartes, dont est issue UPCité, avaient chacune leur architecture de formation et leurs modes de fonctionnement. Même si des actions ont été engagées, la politique concernant l'offre de formation du deuxième cycle n'apparaît pas totalement consolidée au niveau central et son pilotage par l'établissement apparaît assez minime. L'objectif de laisser une forte autonomie aux formations est louable, mais aboutit ici à une offre de formation assez fragmentée, rattachée à une logique où les facultés et les UFR restent les ancrages politiques et opérationnels des masters et des diplômes de santé. On note ainsi que les outils mis en place par l'établissement (e.g. Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF), projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA) dont l'IdEx, graduate schools...) sont connus, mais cités et utilisés de façon très inégale par les responsables de mention qui, pour beaucoup, véhiculent encore l'image des établissements précédents. L'ensemble pose la question du caractère structurant de l'établissement dans l'offre, et de l'attribution de moyens pour les masters.

L'offre de formation est riche et diverse avec des modes de fonctionnement et des organisations variables. Dans ce contexte de fusion, Université Paris Cité présente une offre de formation du deuxième cycle très large et très diversifiée. Certaines mentions partagent un tronc commun pour tout ou partie de la première année (M1) et organisent la spécialisation en parcours différenciés la deuxième année, avec ou sans mutualisations (masters *Économie appliquée* ; *Économie de la santé* ; *Santé* ; *Santé publique* ; *Toxicologie et éco-toxicologie* par exemple). D'autres masters sont organisés en parcours entièrement distincts dès la première année, ce qui fait que l'on peine à percevoir une cohérence au niveau de la mention, par exemple pour les masters *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS EOPS) ou *Sciences sociales*. Le nombre de parcours par mention, ainsi que leurs effectifs respectifs peuvent varier considérablement entre les différents diplômes. Certaines mentions réunissent plus de 300 étudiants, par exemple *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) ; *Sciences sociales* ; *Informatique* ou encore *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* qui compte plus de 900 étudiants répartis en 15 parcours. À l'autre extrême, d'autres mentions n'ont pas plus d'une trentaine d'étudiants dans l'ensemble du cycle et présentent néanmoins plusieurs parcours. C'est le cas par exemple des masters *Énergie, Droit bancaire et financier, Histoire du droit et des institutions, Santé et Économie de la santé*, qui offrent chacun deux parcours, ou de *Didactique des sciences* qui a quatre parcours pour 58 inscrits seulement. L'architecture, l'organisation et les effectifs des mentions et des parcours sont donc très divers, ce qui s'explique bien entendu par le large éventail des mentions, mais aussi, dans ce contexte précis, par la fusion récente à l'origine de l'établissement.

Toujours dans ce contexte de réunion de deux offres de formation, certaines mentions très similaires dans les deux établissements fondateurs ont fusionné pour donner des masters solides et bien organisés (masters *Chimie* ; *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* ; *Psychologie* et le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales*, DFASM). D'autres mentions sont encore fragiles à l'issue de ces fusions (e.g. le master *Santé*) ou restent redondantes dans l'offre de formation globale. Pour certaines, la résolution de

ce problème est en cours à travers des restructurations (mentions *Informatique* et *Informatique fondamentale et appliquée* ; mentions *Mathématiques, données et apprentissage* et *Mathématiques et applications*), mais il existe, par ailleurs, des mentions pour lesquelles aucune stratégie n'a encore été mentionnée. On note par exemple l'existence d'une mention *Droit bancaire et financier* alors que la mention *Droit des affaires* propose un parcours *Banque et finance, droit et régulation du système bancaire*.

Si l'éventail des formations de master est très riche, l'hétérogénéité reste encore la caractéristique principale de cette offre du deuxième cycle. Le travail permettant d'harmoniser l'architecture de cet ensemble de formations pour lui donner une lisibilité à l'échelle de l'établissement, tout en respectant les spécificités disciplinaires et pédagogiques, est un chantier majeur qui, pour aboutir, devra être impulsé et coordonné.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

La plupart des mentions bénéficient d'une excellente attractivité, mais celle-ci n'est pas uniforme. Certains masters sont portés par des initiatives fortes pour favoriser leur attractivité. La plupart des mentions indiquent bénéficier d'une excellente attractivité, avec un nombre de candidatures total de deux à cinq fois supérieur à leur capacité d'accueil, et donc la possibilité annoncée d'une très forte sélection. Ce constat, qui est globalement la norme, doit cependant être affiné. De fait, on note que les mentions très établies historiquement dans les établissements d'origine (e.g. master *Génétique, Mathématiques et applications*, etc.) sont très demandées, et que les parcours menant vers une insertion professionnelle immédiate sont particulièrement attractifs. C'est le cas du parcours *Linguistique et informatique* du master *Sciences du langage* ou encore, au sein de la mention de master LLCER, du parcours *Intelligence et innovation culturelles*, ainsi que des formations qui privilégient l'interdisciplinarité (*Film Studies*) ou la coopération internationale (*Joint degree in English and American Studies*). Enfin, des mentions comme *Toxicologie et éco-toxicologie* affichent une forte dynamique de création de parcours en alternance qui s'avèrent très attractifs.

Nombre de masters recrutent naturellement dans les licences correspondantes de l'établissement et peuvent sélectionner d'excellents étudiants parmi les candidatures extérieures, principalement nationales. Si cela s'avère être globalement le cas, on peut cependant noter que certaines mentions indiquent s'efforcer d'élargir le recrutement à l'échelle nationale sans résultats significatifs (par exemple en master *Histoire, civilisations, patrimoine*, malgré l'enregistrement de capsule vidéo à l'occasion des journées portes ouvertes). Une évolution en ce sens est parfois attendue en conséquence de la plateforme Monmaster, c'est le cas en master *STAPS EOPS*. Dans d'autres mentions, un grand nombre de candidatures peut masquer une attractivité insuffisante, quand le rapport entre le nombre de candidatures et le nombre d'inscrits est en défaveur de l'établissement, lequel n'est peut-être pas le premier choix des candidats. C'est par exemple le cas pour le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée (IPA)*, de qualité, mais où la concurrence est très vive dans l'environnement académique. En master *Éthique* le nombre des candidats et celui des inscrits sont régulièrement identiques, marquant là encore une attractivité faible, malgré la régularité.

Plusieurs mentions voient leurs effectifs baisser durant la période d'évaluation, notamment en première année (M1) comme les mentions de master *Mathématiques, données et apprentissage ; Didactique des sciences ; Psychologie de l'éducation et de la formation Sciences de la terre et des planètes, environnement* et le diplôme d'État de *Sage-femme (DESF)*. La mention *Histoire, civilisations, patrimoine*, quant à elle, a vu ses effectifs diminuer de 150 à 135 inscrits et héberge des parcours à capacité très modeste qui ne parviennent qu'à six ou sept inscrits. Certains masters en droit ont aussi du mal à trouver leur public : le master *Droit bancaire et financier* connaît une baisse constante des inscrits (pour les deux années de master : de 29 en 2019-2020 à 15 en 2021-2022), ainsi que le master *Droit privé* dans certains parcours. Le nombre de candidatures est conséquent pour le master *Justice, procès et procédures* (environ 500), mais les inscriptions en M1 sont en baisse en dépit du classement de 70 étudiants chaque année (31 en 2019-2020 puis seulement 17 en 2020-2021 et 18 en 2021-2022). Certaines mentions présentent aussi de faibles effectifs en M1, mais voient leur très forte augmentation en deuxième année (M2). Par exemple, le master *Génétique* dénombre deux fois plus d'inscrits en deuxième année qu'en première année tandis que le master *Sciences du médicament et des produits de santé* compte un nombre d'inscrits trois fois supérieur en deuxième année. Si ces situations correspondent majoritairement à des partenariats avec des écoles permettant des accès directs en deuxième année (M2), comme pour le master *Physique fondamentale et applications* où cela fonctionne sans créer de disproportion, il faut cependant veiller à la cohérence M1-M2 lorsque les écarts d'effectifs sont très importants. Cette vigilance est particulièrement cruciale pour le master *Didactique des sciences* qui ne compte qu'un seul inscrit en première année pour plus de cinquante en deuxième année.

Face à des difficultés en matière d'attractivité, certaines mentions font des efforts particuliers pour promouvoir leur offre de formation et tirent parti de dispositifs de l'établissement : vidéos de promotion, pages LinkedIn et création de sites dédiés sont mis en œuvre à l'initiative de certains masters. Plusieurs autres indiquent participer au salon des masters de l'établissement. Il s'agit par exemple des masters *Traduction et interprétation* (film promotionnel impliquant les étudiants, disponible en ligne) ou du master *Sciences du langage* (qui communique sur le passage à un enseignement en langue anglaise). On pourrait citer également les initiatives des mentions *Économie de la santé* ou *Biologie moléculaire et cellulaire*.

Le suivi du parcours des étudiants et de leur réussite est diversement mis en œuvre. Qu'il s'agisse de suivi individuel des étudiants ou de dispositifs plus globaux d'accompagnement ou d'aide à la réussite, les dossiers d'autoévaluation présentent ici aussi une très grande hétérogénéité. Les taux de réussite sont décrits comme très satisfaisants en M1 et en M2, très souvent supérieurs à 90 %. Cela indique un bon alignement entre la qualité des enseignements et leur évaluation, mais peut aussi correspondre au fait qu'une très forte sélection est pratiquée à l'entrée en M1 pour certaines mentions, comme indiqué plus haut.

Les dispositifs d'accompagnement des étudiants sont diversement mis en place selon les mentions. Si pour nombre de masters, notamment dans le domaine Droit, économie et gestion, aucun dispositif d'accompagnement à la réussite n'est présenté, d'autres mentions expérimentent à la fois tutorat et mentorat comme c'est le cas du DFASO. Le master *Santé publique* propose des remises à niveau en M1. D'autres, comme le master *Ingénierie de la santé*, ou les masters de psychologie (en particulier le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations*, mais aussi *Psychologie*, parcours *Psychologie cognitive* et *ergonomie*) mettent en place un accompagnement personnalisé en M1. Enfin, certaines des mentions ont positionné des mesures d'accompagnement, mais de façon plus légère, comme, par exemple un accompagnement pour la rédaction de CV en anglais (mention *Génétique*). Notons qu'un important effort d'accompagnement a été accompli au niveau facultaire pour la réforme des études de santé. Si ces différents dispositifs permettent d'atteindre des taux de réussite satisfaisants, il est à noter que les informations contenues dans certains dossiers, notamment dans le domaine du droit, ne permettent pas d'évaluer la pertinence et l'efficacité de l'accompagnement à la réussite des étudiants.

Soulignons enfin la richesse des partenariats avec les écoles d'ingénieurs et de commerce, qui favorisent notamment l'accueil d'élèves ingénieurs en deuxième année de master, par exemple pour les formations très liées à l'industrie pharmaceutique (master *Sciences du médicament et des produits de santé* et, réciproquement, la possibilité pour les étudiants du diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP) d'obtenir un double diplôme avec Chimie Paris Tech, l'école des Mines d'Albi ou l'École nationale supérieure des industries chimiques, ENSIC), ou encore pour le master *Physique fondamentale et applications* et le master *Ergonomie* (partenariat avec l'École supérieure des technologies industrielles - ESTIA et l'Institut supérieur d'électronique de Paris - ISEP).

Les mentions de master définissent les compétences auxquelles elles forment, sans avoir encore systématiquement construit leurs formations selon un principe d'alignement pédagogique. La plupart des mentions identifient très clairement des compétences dans leurs maquettes. Seulement une minorité de mentions sont organisées en unités d'enseignement disciplinaires sans que les connaissances et les compétences associées ne soient explicitées. Souvent la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est appropriée par les mentions pour l'identification des compétences, établissant ainsi des correspondances avec les métiers ciblés pour l'insertion professionnelle. L'implémentation de l'approche par compétences se développe maintenant avec un investissement et des réalisations très variables, parfois importants comme par exemple pour les masters *Économie de la santé ; LLCER ; Traduction et interprétation ; Géographie, aménagement, environnement et développement*. Aussi, la plupart des mentions identifient des compétences, mais ne structurent pas les contenus en blocs de connaissances et de compétences ni n'évaluent ces dernières. Aucune mention ne présente un alignement pédagogique où la maquette de formation est traduite en grille de compétences dont l'évaluation est également prévue. Les plus avancés dans cette direction sont les masters de psychologie, notamment *Psychologie sociale, du travail et des organisations*. Dans d'autres cas, le développement de l'approche programme par l'équipe pédagogique conduit à l'innovation, comme pour le diplôme d'État de *Sage-Femme* où les évolutions pédagogiques et notamment la définition des objectifs sont en lien avec les suggestions des étudiants. Soulignons pour les mentions fortement orientées vers les études doctorales une solide préparation à la recherche en deuxième année, reposant sur les compétences identifiées pour les métiers de la recherche. La valorisation des compétences est toutefois encore peu prise en compte : sauf là où cela est requis (parcours en alternance), les étudiants ne remplissent pas de portfolio de compétences.

Les pratiques pédagogiques sont généralement solides et classiques tout en s'ouvrant prudemment aux innovations. Les enseignements s'appuient très majoritairement sur une approche de cours, de travaux dirigés (TD) ou de travaux pratiques (TP), parfois complétée par des enseignements interactifs, d'immersion et/ou de mise en situation. On note une proportion d'enseignements à distance ou hybrides finalement très réduite, comme cela est le cas pour la majorité des établissements après l'utilisation intensive de ce type d'enseignement lors de la crise de la COVID-19. Ici aussi, les différentes mentions se saisissent relativement peu des opportunités offertes par les projets du PIA, dont l'IdEx et SMARTS-UP, ou la mise en place des graduate schools qui sont le plus souvent mentionnées comme des possibilités futures.

Quelques exceptions peuvent être signalées avec par exemple le master *Physique fondamentale et applications* ou certaines formations de santé qui ont recours à des pratiques virtuelles et interactives (e.g. le *DFASM* poussé par la réforme des études de médecine ; le *DFASP* qui développe des lames virtuelles et des approches de simulation ; le master *Biologie moléculaire et cellulaire* qui a développé une plateforme e-learning pour l'analyse des données scientifiques massives et le master *AIRE* qui enseigne en mode projet). Pour la majorité des formations, l'innovation pédagogique est présentée par les responsables de mentions comme un objectif à atteindre. On peut s'attendre aussi à ce que ce travail puisse s'enclencher efficacement après les réorganisations faisant suite à la fusion, ou dans le cadre des démarches nationales de coordination des formations réglementées (en santé). Les ressources pédagogiques apparaissent suffisantes dans le cadre des pratiques en usage actuellement avec de rares exceptions pour certaines mentions qui signalent un manque d'appui en la matière (*Economie appliquée* par exemple).

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

L'adossement à la recherche est un point fort des formations avec une participation importante des enseignants-chercheurs et des chercheurs et une variété de dispositifs de formation à la recherche. Un adossement conséquent des formations du 2^e cycle à la recherche est la règle d'ensemble pour cette université labellisée, avec une forte participation des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans les enseignements de la très grande majorité des mentions. À l'échelle du cycle, plus de 80 % des heures de formation sont assurées par des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Les masters affichent par ailleurs une formation à la recherche avec des enseignements dédiés pour nombre d'entre eux sous la forme de projets tuteurés, de séminaires bibliographiques, ou d'enseignements de méthodologie ou d'éthique de la recherche, qui mettent les étudiants au contact des chercheurs et des problématiques de recherche propres à chaque discipline. Les masters offrent aussi des stages en laboratoire, généralement de deux mois en M1 et de six mois en M2, à l'exception du master *AIRE* (six mois en M1 et neuf mois en M2) ou des diplômes de santé (*DFA*) qui, en tant que formations réglementées et du fait de leur forte partie clinique, ne peuvent afficher de telles durées de stages en laboratoires, mais se préoccupent néanmoins de la formation par la recherche.

Les diplômes du 2^e cycle sont solidement adossés aux laboratoires de recherche, mais les dossiers d'autoévaluation ne renseignent que partiellement la qualité de cet adossement. Si les dossiers d'autoévaluation mentionnent en grande majorité cette très forte implication, on note cependant que les unités de recherche d'adossement sont listées de façon très variable selon les formations, sans corrélation particulière avec le champ disciplinaire. Ainsi, certains masters comme *Biologie moléculaire et cellulaire ; Informatique ; Mathématiques, données, apprentissage ; Mathématiques et applications ; Histoire, civilisations, patrimoine* ou *Sciences du langage* voient leurs unités de recherche et/ou graduate school d'adossement très bien recensées. En revanche, d'autres mentions, par exemple *Toxicologie et écotoxicologie ; Sciences du médicament et des produits de santé ; Droit privé* ou encore *STAPS APAS* ne font aucune référence aux unités de recherche d'adossement. Cette absence d'information est regrettable, car elle rend difficile dans ces cas l'évaluation de la cohérence entre les contenus de certains masters et les axes scientifiques des unités de recherche correspondantes. Cela conduit parfois à se demander si l'adossement à la recherche est suffisant (e.g. masters *Cinéma et audiovisuel, Histoire et philosophie des sciences, ou Énergie*). Pour certaines mentions, on trouve aussi un adossement inégal à la recherche en fonction des parcours : par exemple dans le master *Éthique*, le parcours *Criminalistique* n'est jamais cité dans l'évaluation des critères d'adossement à la recherche de l'autoévaluation.

Au-delà de ces interrogations sur certaines mentions et sur ce qui apparaît comme relevant de la construction des dossiers d'autoévaluation déposés par UPCité, l'ensemble montre un adossement solide aux laboratoires avec des modalités de formation par la recherche somme toute très classiques pour une offre de master. Celle-ci pourrait être enrichie eu égard au positionnement de l'établissement et à ses réussites aux différents appels à projets (IdEx, SFR1...). Les graduate schools peuvent permettre de soutenir la formation à et par la recherche, c'est le cas pour les masters *Physique fondamentale et applications, Chimie, Génétique, Neurosciences*, ou encore *AIRE*. Cela constitue un levier intéressant que les différentes mentions devraient s'approprier de façon plus globale. On note aussi des exceptions assez saillantes, comme le master *AIRE*, directement adossé à l'École universitaire de recherche interdisciplinaire de Paris (EURIP), qui le finance de façon très large, ou la mention *Biologie moléculaire et cellulaire* dont tous les parcours s'inscrivent dans une école universitaire de recherche (EUR). Cela étant, les graduate schools et EUR sont souvent indiquées comme des perspectives et trop peu de dossiers précisent les opportunités qu'elles offrent et comment les masters se les sont appropriées pour leur politique scientifique.

La poursuite d'études en doctorat est difficile à évaluer au vu des données contenues dans les dossiers. Les taux de poursuite en thèse sont donnés globalement et sont cohérents avec la finalité des parcours. Ainsi, ils peuvent être très élevés dans les parcours ou les mentions menant vers les études doctorales (e.g. le master *Neurosciences* avec 17 contrats doctoraux pour 24 étudiants diplômés en 2021-2022). Cela n'est toutefois pas toujours le cas : très peu de diplômés des masters *Cinéma et audiovisuel* ; *Économie appliquée* ; *Économie de la santé* ou *Histoire et philosophie des sciences*, par exemple, s'engagent dans des études de 3^e cycle. Lorsque le master offre principalement des sorties à Bac+5, on note logiquement moins de poursuites en thèse (par exemple moins de 30 % pour le master *Sciences du médicament et des produits de santé*, ce qui est cohérent avec son organisation et sa finalité).

Il est rare de trouver des informations sur les dispositifs de passage entre le M2 et la thèse, ou sur les formations doctorales de rattachement. Ici aussi, le problème indique un manque de report des informations dans les dossiers d'autoévaluation plus qu'une réelle faiblesse des mentions, car beaucoup de parcours menant vers les études doctorales affichent des taux très satisfaisants de poursuites en doctorat (plus de 70 % pour les masters *Chimie* ; *Neurosciences* et *Biologie moléculaire et cellulaire* parcours *Virologie*). Mais, comme cela a été mentionné plus haut concernant l'absence d'information pour les unités de recherche de rattachement, il est dommage que cette information soit souvent manquante, rendant impossible l'analyse de la cohérence du rattachement des masters aux écoles doctorales et de leurs stratégies par rapport à l'insertion de leurs étudiants dans celles-ci.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

Les masters d'UPCité sont fortement connectés au monde professionnel et mettent en place plusieurs formes de professionnalisation. Plusieurs mentions s'appuient sur des partenariats solides, tant avec les associations professionnelles de leur secteur économique ou culturel qu'avec des entreprises. Il s'agit dans ces cas-là de partenariats formalisés, ce qui garantit l'implication d'intervenants professionnels régulièrement associés à la formation et assure des débouchés aux étudiants, tant pour la recherche de stages que pour l'insertion. Les professionnels des secteurs d'activité de la formation interviennent ainsi pour près d'un tiers des enseignements fondamentaux dans l'ensemble du cycle (29,38 % en 2021-2022).

La connexion est forte avec des associations professionnelles et les entreprises. Dans le domaine juridique par exemple, la mention *Droit notarial* est associée à la Chambre des notaires de Versailles et l'Institut national des formations notariales. Le master *Comptabilité, contrôle, audit* est en relation avec l'ordre des experts comptables, la compagnie régionale des commissaires aux comptes, et l'association France master CCA. En sciences, mais aussi dans le secteur artistique, ces rapprochements donnent lieu à de véritables pépites. Ainsi, le master *Biologie moléculaire et cellulaire* délivre une formation qualifiante intra-entreprise sur mesure, avec délocalisation des ressources dans l'entreprise et en association avec l'Institut Pasteur. Signalons aussi, dans le champ des arts, le master *Cinéma et audiovisuel* dont le parcours *Cinéma* est co-construit avec la cinémathèque française.

Si les partenariats ne sont pas toujours aussi formalisés, l'intervention de praticiens dans les diplômes est une caractéristique forte du cycle. À souligner, une initiative intéressante du master *Langues étrangères appliquées* qui associe fréquemment les intervenants professionnels aux activités de recherche organisées au sein de la mention, dans le cadre de journées d'étude réunissant étudiants et professionnels des industries culturelles et créatives ou bien en ouvrant les publications collectives de l'équipe pédagogique à des contributions de ces intervenants ; le parcours *Langues, culture et innovations numériques* (LCIN) inclut quant à lui une préparation à l'insertion professionnelle, dès la première année du cycle, par le biais d'ateliers dédiés.

Il convient de mettre en exergue des formations qui préparent tout particulièrement aux métiers de la recherche, c'est notamment le cas de la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* qui propose en enseignement à choix la préparation au projet de thèse. Cette préparation aux métiers de la recherche s'effectue dans certains cas en laboratoire académique, comme pour les masters *Génétique* et *Neurosciences*. Dans d'autres cas, c'est en entreprise que les étudiants sont préparés à l'exercice de la recherche ainsi en *Informatique* et *Mathématiques*.

L'insertion professionnelle ou l'importance de la poursuite d'études en doctorat sont difficiles à quantifier, car la mesure du devenir des étudiants du deuxième cycle n'est pas une pratique systématique. Le suivi de l'insertion professionnelle est encore très insuffisant pour les mentions et les parcours en formation initiale. Les aspects quantitatifs sont très peu documentés dans les dossiers d'autoévaluation, ce qui rend l'analyse difficile. On remarque que le vocabulaire même des enquêtes nationales (enquête à 18 mois, à 30 mois) n'est pas partagé par les responsables de master. Ces enquêtes nationales d'insertion réalisées réglementairement par l'OVEF ne sont pas appropriées par les formations, et donnent lieu à très peu d'analyse. Souvent, les équipes n'ont connaissance que d'une ancienne enquête à 30 mois, sans suivi depuis la fusion. Les dossiers d'autoévaluation

témoignent d'un agacement fréquent des responsables de mentions par rapport à la réalisation des enquêtes au niveau central, dont ils déplorent une perte de qualité liée à des taux de réponse peu élevés et des questionnaires non adaptés. De fait, les taux de réponse aux enquêtes menées par l'établissement sont en baisse sensible : les deux enquêtes à 18 et 30 mois recueillaient 40 % de répondants au début de la période de référence, elles n'ont obtenu respectivement que 26,4 % et 15,7 % en 2021-2022, ce qui constitue pour la dernière enquête un véritable effondrement.

Néanmoins, certains masters se distinguent et peuvent mettre en avant de forts taux de poursuite d'études en doctorat (*Biologie moléculaire et cellulaire* ; *Neurosciences*) ou une excellente insertion professionnelle (masters en comptabilité notamment, mais aussi les masters *Informatique* ; *Génétique* ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Physique fondamentale et applications* ; *Sciences de l'éducation* par exemple). Cependant, une vingtaine de formations ne suivent pas, ou peu, le devenir des étudiants. C'est presque systématique dans le domaine juridique, mais cela concerne aussi des mentions de l'ensemble des domaines disciplinaires d'UPCité. La mesure du devenir des étudiants ne constitue pas une culture partagée au sein des équipes pédagogiques qui s'appuient peu sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement. En ce qui concerne la qualité, certains cas interrogent, notamment lorsque des parcours à forte orientation recherche ne voient qu'un petit nombre de leurs diplômés poursuivre en doctorat. C'est par exemple le cas des masters *Cinéma et audiovisuel* et *Économie appliquée*. Certaines formations se sont investies dans l'analyse indispensable de l'insertion professionnelle. Là encore, les différentes mentions de psychologie sont remarquables avec la production d'enquêtes en interne et un important travail d'analyse de ces données. C'est également le cas du master *Ingénierie de la santé* (la promotion 2021 a répondu à 84 %) ou du master *Neurosciences* qui peut se prévaloir d'avoir atteint son objectif majeur d'insertion de ses diplômés en 3^e cycle.

Une initiative encore marginale, mais envisagée par certaines formations, consiste à s'appuyer sur les associations d'alumni pour suivre l'insertion des diplômés. On peut citer à cet égard l'exemple de la plateforme dédiée aux alumni du master *Ingénierie de la santé*. C'est aussi le cas du master *Psychologie* avec la création d'une association regroupant les anciens et les nouveaux étudiants, ou du master *Risques et environnement* : cette formation analyse de manière extrêmement détaillée l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi en s'appuyant sur les enquêtes menées par UPCité et en développant aussi des enquêtes par parcours assurées directement par les responsables de mention qui mettent à profit réseaux sociaux et réseaux d'alumni.

La professionnalisation s'appuie sur de nombreuses interventions de professionnels, des stages et surtout sur une solide expérience de l'alternance. Les stages sont la règle en deuxième cycle, certaines mentions mettant en place des dispositifs particulièrement intéressants à cet égard, tels les DFA en *Sciences médicales* (en pratique clinique) et en *Sciences odontologiques*, ou le master *Psychologie de l'éducation et de la formation*.

Dans l'ensemble des masters, un inscrit sur dix l'est en alternance, ce qui constitue une part non négligeable et en augmentation. Au-delà de l'importance numérique des alternants, il est plus probant de souligner à quel point la modalité de l'alternance est solidement maîtrisée par des mentions représentatives de tous les secteurs de formation d'UPCité, ce qui apparaît comme une caractéristique forte. Plusieurs mentions proposent des parcours en alternance bien structurés et attractifs. En Arts, lettres, langues, c'est le cas des masters *Cinéma et audiovisuel* ; *Traduction et interprétation* ; *Lettres et humanités* ; *Langues étrangères appliquées* ; *Langues, littératures civilisations étrangères et régionales*. En Droit, économie, gestion, citons *Droit bancaire et financier* et *Droit du numérique*. En Sciences, technologies, santé, les masters *Informatique* et *Informatique fondamentale et appliquée* ; *Mathématiques et applications* ; *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises et Sciences de la terre et des planètes, environnement*. Citons aussi le master *Physique fondamentale et applications* pour son parcours *Électrotechnique et électronique* (IPE) qui est exclusivement ouvert à l'apprentissage. Le partenariat avec l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (ESIEE) Paris permet à cette formation de bénéficier d'un personnel dédié au suivi des apprentis. En Santé, c'est par exemple le master *Toxicologie et éco-toxicologie* qui repose sur l'alternance. En Sciences humaines et sociales, on peut citer le parcours *Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural* du master *Histoire, civilisations, patrimoine*. Ces parcours constituent sans doute autant de modèles pour l'ensemble des diplômés de master. Il sera intéressant d'analyser les éléments forts de ces réussites pour éventuellement les étendre à d'autres mentions.

La formation à l'entrepreneuriat reste en revanche de l'ordre de l'exception, les mentions qui doivent préparer à une pratique libérale s'appropriant davantage les dispositifs proposés par l'établissement, SMARTS-UP et POP (pôle de l'orientation et de la professionnalisation). Le master *Ingénierie de la santé* est à signaler avec de nombreux intervenants et des enseignements de formation à l'entrepreneuriat. C'est aussi vrai en master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* où des enseignements en gestion de projet, gestion du personnel et création d'entreprise sont dispensés par des partenaires industriels. Dans d'autres cas, ce sont des alumni créateurs d'entreprises qui sont appelés à délivrer une sensibilisation à l'entrepreneuriat, comme en master *Génétique* ou *Bio-informatique*. L'usage des dispositifs destinés à favoriser la valorisation professionnelle

des compétences acquises dans le cadre du master, tel le portfolio, n'est jamais mentionné dans les dossiers d'autoévaluation, si ce n'est pour en contester la pertinence.

Enfin, l'accueil de stagiaires en formation continue est rare. Certes, nous pouvons remarquer quelques exceptions, en lien avec les partenariats conclus : les masters *Biologie moléculaire et cellulaire* avec l'Institut Pasteur, ou *Cinéma et audiovisuel* avec la Cinémathèque française. Le master *Didactique des sciences*, quant à lui, est dédié à la formation continue des professionnels de l'éducation et de la formation, ce qui pose d'ailleurs le problème d'une absence d'inscriptions en 1^{re} année de ce master. Les dossiers d'autoévaluation ne font presque jamais état de la validation des acquis de l'expérience (VAE), aucun dispositif d'établissement n'étant clairement identifié en appui. Plus généralement, ce constat rejoint celui du manque d'ingénierie pédagogique à disposition des porteurs de mention. Un tel appui n'est jamais mentionné, ni comme outil, ni comme besoin.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

Donnée comme une clef de voûte de la stratégie de l'établissement, l'internationalisation est remarquable pour certains parcours, mais ne se généralise pas encore en matière d'offre de formation ou de réelles possibilités pour tous les étudiants. Les dossiers d'autoévaluation des formations ne permettent pas de dégager une définition claire de la manière dont l'établissement conçoit l'internationalisation des formations de master. Il n'est ainsi pas possible de savoir si des accords structurants et des dispositifs spécifiques sont mis en place ou si l'existence d'enseignements disciplinaires en langue étrangère, voire en anglais, est nécessaire et suffisante. Quelques mentions, et surtout quelques parcours, sont en pointe à cet égard et satisfont à tous ces critères, offrant à la fois un approfondissement des compétences linguistiques, des enseignements disciplinaires en langue étrangère, des accords permettant la mobilité, des stages à l'international avec bourses de mobilité, etc. Il s'agit donc de pépites qu'il convient de mettre ici en exergue quand bien même le nombre d'étudiants concernés peut être faible. C'est notamment le cas de la mention *Génétique* qui comporte une formation en langue vivante étrangère (LVE), des cours en anglais (100 % pour le master 2), des stages à l'étranger, des financements de mobilité grâce à l'EUR G.E.N.E et un double diplôme en partenariat international avec quatre universités italiennes, ou du master *AIRE* qui dispense ses enseignements en anglais pour internationaliser très rapidement ses étudiants. Le master *Chimie* est totalement enseigné en anglais en deuxième année et bénéficie d'accords européens Erasmus + formalisés avec les universités d'Aarhus, de Louvain et de Belgrade et de bourses à la mobilité obtenues dans le cadre des EUR. Les enseignants et les chercheurs encouragent et accompagnent les mobilités, qui pourtant ne concernent qu'un nombre réduit d'étudiants entrants (8 % en 2021-2022) comme sortants (5 %). Si l'on s'en tient à l'échelle du parcours, la structuration de la collaboration internationale est particulièrement aboutie pour le master conjoint *English and American Studies* du parcours *Études anglophones* de la mention *LLCER* qui associe neuf universités partenaires dans le cadre d'un consortium essentiellement européen. Cette structuration préexiste à l'alliance Circle U. De même, le parcours *Comparative Health Law* (CHL) du master *Droit de la santé* est délocalisé sur trois sites : UPCité, l'université de Neuchâtel (Suisse) et le King's College de Londres (Royaume-Uni). Les 20 étudiants de ce parcours effectuent tous une mobilité. Le master *AIRE* présente une mobilité entrante très satisfaisante en M2 qui concerne, selon les années, entre sept et 19 étudiants ; elle repose d'une part sur le partenariat entre le Learning Planet Institute et la Tsinghua University située en Chine et, d'autre part, sur l'obtention de bourses d'études (bourses EURIP, bourses d'excellence de la Fondation Bettencourt-Schueller, bourses SMARTS-UP d'UPCité). Le master *Physique fondamentale et applications* comporte dès la première année le parcours international *Paris Physics Master* (PPM), entièrement enseigné en anglais, de même que plusieurs parcours de M2. La formation accompagne les étudiants pour préparer leur projet de mobilité sortante et, pour favoriser la réussite des étudiants en mobilité entrante, elle prévoit un enseignement de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux. En droit, c'est le master *Histoire du droit et des institutions* qui offre un parcours *Culture juridique européenne*, qui permet d'effectuer la deuxième année à l'étranger via Erasmus. La mention *Psychologie* offre, outre l'enseignement de LVE, de 11 à 19 % d'enseignements disciplinaires en langue anglaise. Son parcours *Économie et psychologie* est fortement ouvert à l'international et composé de 50 % d'étudiants étrangers ; l'obtention de bourses de mobilité internationale entrante en master (MIEM) et de bourses SMARTS-UP est à souligner. Ces exemples sont d'autant plus remarquables que nombre de mentions affichent des mobilités sortantes ou entrantes très faibles, de moins de cinq étudiants par an.

Le partenariat antérieur de la faculté Sociétés et Humanités avec Université Sorbonne Abu Dhabi est souvent mentionné, sans préciser comment il favorise les mobilités des étudiants des masters d'UPCité. Remarquons que le master *Droit international* n'a pas créé ou développé de partenariat permettant les mobilités, pour les étudiants comme pour les enseignants. De manière générale, conformément aux orientations de l'établissement, le deuxième cycle devrait offrir davantage de masters co-accrédités ou de doubles masters. Il est à noter que plusieurs diplômes en partenariat international (DPI) existants périclitent ou disparaissent, notamment dans le secteur des langues et cultures étrangères (e.g. double diplôme avec Alicante du master *Langues étrangères appliquées* ou DPI avec Cadix). De même, en master *Sciences du langage*, le double

diplôme *Théories et pratiques linguistiques* en collaboration avec l'université de Bohême du Sud est en cours de fermeture. Signalons ici que l'alliance européenne Circle U., qui est en cours de construction et dont il serait par conséquent prématuré de tirer le bilan ici, gagnerait à renforcer cette dynamique en perte de vitesse.

Les formations rendent compte d'un manque d'outils partagés en appui à leur internationalisation. Une mention, *Éthique*, ne comporte pas d'enseignement en langue vivante étrangère (LVE), contrevenant ainsi à la réglementation. Si ce cas reste exceptionnel, les modalités de l'enseignement des langues vivantes étrangères pour spécialistes d'autres disciplines ne sont pas clairement perceptibles à l'échelle de l'établissement ni des composantes. Dans certaines mentions, en master *Informatique* notamment, l'enseignement de LVE est proposé sans être obligatoire. Signalons l'exigence pour l'entrée dans les masters de psychologie d'un niveau C1 ou dans le master *Éthique* d'un niveau C2, niveau qui sanctionne un utilisateur expérimenté et autonome selon le cadre européen de référence pour les langues (CERCL). Une telle exigence non seulement ne permet pas aux étudiants d'améliorer leur niveau en cours de diplôme, mais joue aussi un rôle important dans la sélection des candidats. Par ailleurs, l'autoévaluation menée par ces formations ne permet pas de comprendre la pertinence d'un tel niveau d'exigence. Ce dernier pose en effet le problème du continuum licence-master dans ces disciplines, dans la mesure où la formation correspondante de licence ne permettrait pas aux étudiants d'atteindre le niveau C1 ou C2 à la sortie du 1^{er} cycle. Par ailleurs, la formation au français langue étrangère (FLE) dans le cadre des mobilités entrantes relève également de l'exception à la lecture des dossiers d'autoévaluation.

Au regard de la visibilité internationale d'Université Paris Cité et des liens tissés au niveau mondial par les laboratoires, les formations de master bénéficient trop peu de cette dimension internationale, particulièrement en Europe, à quelques remarquables exceptions près. Les écoles universitaires de recherche et les graduate schools sont parfois citées à l'appui de l'internationalisation, comme pourvoyeuses de bourses de mobilité pour les étudiants et les enseignants, mais cet appui n'est pas systématiquement mentionné par les formations relevant de ces structures, ni suffisant pour générer un flux constant et conséquent d'échanges internationaux.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2^e cycle

Les masters sont bien encadrés par des équipes pédagogiques solides, mais relativement isolées de la politique de l'établissement. Dans leur grande majorité, les dossiers d'autoévaluation ne présentent pas de chiffres de soutenabilité précis et l'affirmation selon laquelle cet aspect ne pose pas de problème est récurrente. Les équipes pédagogiques sont constituées par des enseignants-chercheurs en nombre suffisant et elles s'appuient également sur les viviers de chercheurs d'instituts de recherche importants qui interviennent dans les formations. Il existe cependant des exceptions, notamment le master *AIRE* où la proportion des enseignants non permanents par rapport aux enseignants permanents interpelle.

Après une période difficile, désormais les interlocuteurs seraient mieux identifiés par les responsables de formation. Cependant, les circuits de décision sont rarement précisés. Les dossiers d'autoévaluation ne donnent ainsi pas une image claire de la manière dont les équipes pédagogiques sont insérées dans les circuits de décision, pas plus que de leur perception des différents organes de consultation ou de décision. Citons l'exemple de l'UFR Sciences du vivant dont les formations mentionnent un comité pédagogique facultaire.

De même, les dispositifs de soutien à la formation des enseignants et à leur mobilité, quand ils sont évoqués, relèvent d'un dynamisme interne à la mention plutôt que de dispositifs communs aux UFR, aux facultés ou à l'établissement. En master *Langues étrangères appliquées* ou *Traduction et interprétation* par exemple, la formation des enseignants-chercheurs est bien identifiée comme constitutive du dynamisme de la mention, mais elle apparaît comme une initiative interne à la mention, prenant aussi la forme de l'autoformation.

En revanche, un constat revient de façon régulière : c'est celui de la faiblesse de l'appui administratif. Dans plusieurs cas, les responsables de mention et de parcours sont amenés à prendre en charge une grande partie des tâches administratives, notamment dans le domaine Droit, économie, gestion. En santé également, pour le *DES* par exemple, le report des tâches administratives sur les enseignants-chercheurs met la soutenabilité en péril.

L'amélioration continue des formations de master relève de l'initiative des équipes de mentions. La production de documents permettant aux équipes de piloter les formations est très variable selon les mentions, qui n'indiquent pas de cadre structurant. Si les conseils de perfectionnement sont en place, c'est parfois de manière récente. Dans certains cas, cette instance peut témoigner de la réussite de la fusion pour l'offre de formation, c'est notamment le cas du master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* dont le conseil de perfectionnement est propice au rapprochement effectif des différents sites correspondant aux anciennes mentions. Cependant, la composition des conseils de perfectionnement n'est pas toujours précisée. Quand on

en connaît la composition, on constate souvent un manque de conformité : le manque de représentants étudiants ou la surreprésentation des enseignants-chercheurs. Pour plusieurs mentions, des conseils se tiennent par parcours, par exemple pour les masters *Sciences sociales ; Psychologie sociale, du travail et des organisations ; Psychologie*. Dans ce dernier cas, il est regrettable que les démarches d'amélioration continue particulièrement dynamiques interviennent au niveau du parcours et non de la mention. De manière générale, il est exceptionnel que les conseils de perfectionnement et les équipes pédagogiques disposent de données quantitatives, en dehors de la phase d'autoévaluation. Plusieurs équipes de mention s'efforcent néanmoins de préparer efficacement leur conseil, c'est notamment le cas des masters *Traduction et interprétation ; Lettres et humanités ; Langues étrangères appliquées* et *Psychologie* (au niveau des parcours) qui ont recours régulièrement à des consultations formalisées, sous forme de questionnaire et produisent en interne un important travail de collecte et d'analyse.

Ainsi, le recueil des données pour l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE) est, d'après la lecture des dossiers d'autoévaluation, souvent laissé à l'initiative et à la charge des enseignants-chercheurs. Dans plus d'une douzaine de mentions, l'EFEE n'est tout simplement pas mise en place. Lorsqu'elle est effective, les modalités en sont variables : plusieurs mentions optent pour le questionnaire de satisfaction réalisé en interne, au sein d'un parcours, voire d'un enseignement. Citons par exemple les masters *Sciences de la terre et des planètes, environnement ; Comptabilité-contrôle-audit ; Économie appliquée*, ou encore le master *Traduction et interprétation* qui procède à des sondages en cours de cursus. Dans le cas des langues, l'EFEE est signalée comme relevant d'une initiative de la faculté, ce qui tranche avec l'impression dominante.

Au total, la démarche d'amélioration continue est rarement formalisée, les possibilités d'appui sont peu appropriées par les équipes, une culture et des outils communs restent à construire. Dans ce contexte, les pratiques des équipes pédagogiques marquent un engagement riche de possibilités d'évolution.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation très diversifiée ;
- Une grande majorité de mentions construites de façon solide et répondant bien aux besoins de formation au niveau master ;
- Des formations évoluant dans un environnement scientifique très riche ;
- Des partenariats porteurs avec les secteurs socio-économique, culturel et académique ;
- De nombreuses formations en alternance attractives et bien structurées ;
- De solides équipes pédagogiques ;
- Des mentions de master qui identifient les compétences auxquelles elles forment leurs étudiants et des formations qui, dans leur majorité, se sont saisies de la notion de compétences.

Points faibles

- Une très grande hétérogénéité et un manque d'harmonisation de l'offre de formation ;
- Un manque d'indicateurs et de procédures pour le suivi de la réussite des étudiants, l'analyse de leur devenir et l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Des conseils de perfectionnement non conformes ou très récents pour plusieurs formations ;
- Une appropriation très variable des dispositifs et des moyens proposés par l'établissement, notamment les graduate schools ou ceux issus des projets du PIA ;
- Un déploiement à international très inégal, par manque de structuration et d'appui aux formations pour l'internationalisation ;
- Des moyens administratifs et en ingénierie pédagogique insuffisants pour l'appui aux formations, ce qui n'a pas permis, notamment, de déployer l'approche par compétences.

Recommandations

- Impulser et coordonner un travail d'harmonisation de l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle pour lui donner une lisibilité à l'échelle de l'établissement, tout en respectant les spécificités disciplinaires et pédagogiques.
- Améliorer les processus de collecte et de traitement des données en s'appuyant sur les services de l'établissement et sur les bonnes pratiques déjà en place pour leur analyse.
- Mettre en place un cadre commun annuel pour systématiser l'évaluation des formations par les étudiants et fournir des outils pour l'évaluation des enseignements, tout en favorisant les adaptations propres à chaque formation.
- Poursuivre les procédures d'harmonisation des conseils de perfectionnement.
- Mettre à disposition des équipes pédagogiques et des conseils de perfectionnement des documents d'analyse des données, tant pour l'EFEE que pour les enquêtes d'insertion professionnelle.
- Développer la communication sur les mesures prises dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de chaque formation en valorisant l'action des conseils de perfectionnement qui sont conformes.
- Favoriser l'accession de chaque formation de master à un appui pour l'internationalisation. Si les graduate schools doivent être les outils de cette politique, veiller alors à ce que chaque master puisse en bénéficier avec des moyens suffisants. Appuyer les formations pour favoriser les mobilités étudiantes, notamment dans le cadre des accords de partenariats déjà existants et peu actifs.
- Renforcer l'ingénierie pédagogique à l'appui des formations ou améliorer les circuits de diffusion des possibilités d'appui, si elles existent déjà, pour mieux déployer l'approche par compétences et pour favoriser la dissémination des bonnes pratiques pédagogiques.
- Identifier les tâches de nature strictement administrative réalisées par les enseignants-chercheurs afin de les en dégager.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères d'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

- L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle présente encore des cas de formations redondantes dans les champs du droit, de l'informatique et des mathématiques.
- Le pilotage de l'offre de formation du 2^e cycle présente des faiblesses en matière de production de données et d'outils d'enquêtes relatives à la réussite et au devenir des étudiants (insertion professionnelle et poursuite d'études).
- La démarche d'amélioration continue des formations présente des faiblesses dans le fonctionnement des conseils de perfectionnement (manque de régularité dans leur tenue ; caractère peu réglementaire de leur composition ou de leur périmètre) et dans le manque de coordination et d'appui pour permettre aux formations de mettre en place l'évaluation des formations par les étudiants comme outil d'aide au pilotage.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation, car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Droit, économie, gestion :

- Master *Analyse et politique économiques* (Absence d'expériences obligatoires en milieu professionnel en lien avec la formation).
- Master *Droit bancaire et financier* (Redondance avec le master *Droit des affaires* et donc manque de cohérence de la formation dans son environnement académique. Absence de démarche d'amélioration continue de la formation, concernant le suivi de l'attractivité et de la réussite des étudiants).
- Master *Justice, procès et procédures* (Qualité de la professionnalisation insuffisante, liée à une absence de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés. Effondrement de l'attractivité de la formation ainsi que de la réussite en M1, les deux étant probablement liés).

Santé :

- Master *Santé* (Absence de conseil de perfectionnement et faiblesse du pilotage).

Sciences humaines et sociales :

- Master *Énergie* (Qualité de la professionnalisation insuffisante et absence de processus d'amélioration continue).
- Master *Sciences sociales* (Problèmes de lisibilité et de cohérence interne, au niveau de la complémentarité des parcours et du pilotage de la mention).

Sciences, technologies, santé :

- Master *Didactique des sciences* (Faiblesse de la qualité du recrutement dans la formation : manque de vivier pour le M1, faiblesse de l'encadrement de la formation en matière de part d'enseignants permanents).
- Master *Éthique* (Absence d'adossement à la recherche pour le parcours *Criminalistique*. La formation aux compétences linguistiques ne répond pas aux exigences du cadre national des formations).

Rapports des formations

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Cinéma et audiovisuel* d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Études cinématographiques* ; *Film Studies (Anglais/Cinéma)* ouvert aux étudiants français et internationaux ; *Audiovisuel, journalisme et communication scientifiques* et un parcours professionnalisant de deuxième année (M2) : *Le documentaire : écritures du monde contemporain* (DEMC). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts, cinéma d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 146 étudiants inscrits, 70 en M1 et 76 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Tournée vers la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, la formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Cinéma et audiovisuel* d'Université Paris Cité (UPCité) est conçu en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles d'autres cycles. Il s'inscrit dans la continuité de la licence *Arts du spectacle* et contribue au développement de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité grâce à la collaboration engagée avec les Études visuelles, les Études anglophones, les Arts et les Lettres. La formation a en outre noué des partenariats avec l'École normale supérieure et l'université Sorbonne Nouvelle dans le cadre de son parcours *Études cinématographiques* (P1). Le parcours *Film Studies* (P2), même s'il ne concerne qu'un nombre limité d'étudiants, est co-porté avec l'axe Études anglophones du master *LLCER*. Le parcours 4 intitulé *Audiovisuel, journalisme et communication scientifique* (AJCS) appartient au réseau national des masters Communication, médiation, journalisme scientifique (CMJS).

L'internationalisation de la formation reste insuffisante dans sa conceptualisation et encore peu dynamique en ce qui concerne les mobilités étudiantes. L'ouverture à l'international repose essentiellement sur le parcours 2 (*Film Studies*,) qui s'adresse aux étudiants internationaux et aux étudiants anglophones et assimilés ou bien encore anglicistes, ainsi que sur une coopération naissante avec l'université de Montréal (UdEM) par le biais d'un séminaire du parcours *Études cinématographiques* coorganisé avec l'université de Montréal (UdEM) qui comprend des séances en duplex. Elle est actuellement conçue principalement comme relevant de la formation linguistique. Les ambitions de l'établissement en matière de coopération internationale et d'internationalisation des formations, dans le cadre de Circle U, notamment, ne sont pas encore répercutées à l'échelle du master *Cinéma et audiovisuel* d'Université Paris Cité.

La dimension recherche du master *Cinéma et audiovisuel* d'UPCité est attestée, mais elle se traduit rarement par une poursuite d'études au niveau du doctorat. La formation à et par la recherche concerne en priorité les parcours 1 (*Études cinématographiques*) et 2 (*Film Studies*) du master *Cinéma et audiovisuel*. La formation y est dispensée par 25 enseignants et chercheurs spécialistes du champ disciplinaire dans le cadre de cours et de séminaires. Le volume d'heures consacrées à la préparation des mémoires de recherche en M1 et en M2 est équivalent aux heures d'enseignement. Le master bénéficie d'un adossement à la recherche qui permet aux étudiants de mener des projets de recherche guidés au sein du Centre d'étude et de recherche interdisciplinaire lettres, arts et cinéma (CERILAC), d'effectuer un stage au sein du laboratoire, de suivre certains enseignements conçus sous forme d'ateliers de recherche-crédation. Les étudiants du parcours *Film Studies* sont informés de la programmation des séminaires du Laboratoire de recherche sur les cultures anglophones (LARCA). Néanmoins, le bilan ne signale qu'un seul cas de poursuite d'études en doctorat pour cinq cas de poursuite d'études dans un autre master.

L'ouverture sur le monde socio-économique et culturel s'effectue grâce aux liens tissés avec des institutions culturelles, mais aussi dans le cadre de deux parcours professionnalisants. La formation entretient des liens avec le monde culturel, et notamment avec la Cinémathèque française, le cinéma Le Méliès et la Bibliothèque Publique d'Information. Elle collabore avec des associations professionnelles implantées localement et/ou à l'échelle nationale, telles que l'association des cinéastes documentaristes (Addoc).

Dans le cadre des parcours *Documentaire : écriture du monde contemporain* (DEMC) et *Audiovisuel, journalisme et communication scientifiques* (AJCS), la présence d'intervenants extérieurs est au cœur du dispositif de formation et favorise l'ouverture vers le monde socio-économique. De nombreux intervenants professionnels participent à l'élaboration des maquettes, notamment dans les parcours *Études cinématographiques*, DEMC et AJCS, ainsi qu'à l'élaboration conjointe de contenus pour l'itinéraire ArchiVives du parcours *Études cinématographiques*. La deuxième année du parcours 3, *Documentaire : écriture du monde contemporain* (DEMC) comporte 12 semaines de stage obligatoire et le parcours AJCS (P4) propose une formation en apprentissage. Les étudiants du parcours DEMC participent à de nombreux festivals, ceux du parcours 4 effectuent un stage en entreprise en M1 et poursuivent en alternance en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus et les méthodes pédagogiques sont définis, mais insuffisamment adaptés aux compétences visées. Le master *Cinéma et audiovisuel* s'est engagé dans un processus d'élaboration d'un référentiel de compétences conforme à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et travaille actuellement au passage à l'approche par compétences et par programmes. À l'heure actuelle, on note un certain manque de clarté sur ces deux points. L'accent est mis sur la formation aux cultures et outils numériques pour le parcours AJCS, sur les compétences linguistiques et techniques pour le parcours *Fims Studies*, mais la réflexion sur les compétences visées par la formation doit être approfondie, précisée et systématisée. Dans le parcours *Études cinématographiques* des modalités de préparation à l'insertion professionnelle sont actuellement à l'étude : pour l'instant, les étudiants peuvent suivre les formations à l'entrepreneuriat proposées par le Pôle de l'orientation et de la professionnalisation (POP) de l'université.

La formation est attentive à la nécessité de diversifier ses pratiques pédagogiques en conformité avec les spécificités de chaque parcours. Elle propose un large éventail de formats de cours et des expériences d'apprentissage variées qui favorisent l'ouverture sur le monde socio-culturel. Le master *Cinéma et audiovisuel* a fait le choix de privilégier les enseignements en présentiel et propose des lieux et espaces d'enseignement ainsi que des outils techniques et pédagogiques adaptés aux besoins de la formation.

La maquette de la formation comporte des enseignements de langue étrangère ainsi que des enseignements disciplinaires en langue étrangère susceptibles de favoriser une ouverture à l'international, mais celle-ci reste toutefois assez limitée. Le parcours *Études cinématographiques* propose 24 h d'apprentissage d'une langue étrangère à chaque semestre du M1 et 24 h sur l'ensemble du M2. Dans le parcours AJCS, le volume horaire est de 20 h d'enseignement de l'anglais en M1 et en M2. Par ailleurs, le parcours *Études cinématographiques* comporte un séminaire de M1 ou de M2 d'enseignement disciplinaire en langue étrangère et le parcours *Film Studies* est entièrement bilingue. On note que la maquette du master ne comporte pas d'enseignement de français langue étrangère (FLE). Toutefois, les étudiants internationaux peuvent se former en français dans le cadre des enseignements optionnels. De même, les étudiants francophones peuvent obtenir une certification en langue étrangère via le pôle langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD). Il reste que le nombre de mobilités entrantes et sortantes pour la période de référence est assez limité. Si l'épidémie de COVID-19 a pu constituer un frein au développement des échanges internationaux, on peut également regretter le peu d'incitation à la mobilité sous la forme d'une sensibilisation à l'interculturalité, en dehors du parcours *Film Studies*, ou par le biais de partenariats structurants avec des universités ou des partenaires institutionnels étrangers.

En dépit de l'absence d'enseignements à distance ou de format comodal, les deux parcours professionnalisants DEMC et AJCS proposent des contenus et des dispositifs adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation bénéficie d'une proximité avec de nombreuses institutions culturelles du territoire qui se manifeste par la mise en œuvre de stages professionnels et de périodes d'apprentissage. Le parcours DEMC accueille chaque année deux à quatre étudiants relevant de la formation continue, la deuxième année du parcours AJCS s'effectue en alternance, les deux années étant ouvertes à la formation continue. Sur la période de référence, la formation a accueilli une moyenne de six stagiaires de la formation continue dans les parcours DEMC et AJCS et un nombre croissant d'alternants en contrat d'apprentissage dans le parcours AJCS (de 12 inscrits en 2019-2020 à 15 inscrits en 2021-2022). En revanche, le nombre d'alternants en contrats de professionnalisation, déjà très limité en début de période de référence, est en nette perte de vitesse.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les responsables de mention et de parcours de formation organisent le suivi des flux de candidatures et des inscriptions, qui restent stables sur la période de référence. Les responsables de formation assurent la promotion du master *Cinéma et audiovisuel* lors des journées d'information organisées à l'intention des étudiants du secteur Cinéma, lettres et sciences humaines. La visibilité de la formation est assurée grâce au site web de l'UFR. Le parcours AJCS est répertorié sur le site Sciences & médias du Centre d'étude et de recherche interdisciplinaire Lettres, arts et cinéma (CERILAC) d'Université Paris Cité. Le recrutement dans ce master se déploie à l'échelle nationale et est ouvert aux réorientations. Les données quantitatives disponibles attestent d'une stabilité des effectifs sur la période de référence, y compris le nombre de stagiaires de la formation continue et d'alternants en contrat d'apprentissage, à l'exception d'un fléchissement dans le parcours AJCS en 2021-2022.

Les données quantitatives témoignent de la stabilité du taux de réussite au diplôme pour la majorité des parcours. Seuls quelques étudiants du parcours *Études cinématographiques* ne valident aucun crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) à l'issue de l'année de M1 (entre deux et cinq par année). Une grande majorité valide tous ses crédits en M1 (61 sur 70 en première année en 2021-2022) et en M2. Le parcours *Études cinématographiques*, dont les effectifs sont les plus élevés, connaît un taux d'échec supérieur aux autres : 43 étudiants sur 52 ont validé tous leurs crédits ECTS en 2021-2022, les trois étudiants n'ayant validé aucun crédit étaient inscrits dans ce parcours. La formation ne semble pas proposer de dispositif d'accompagnement spécifique afin d'y remédier.

La formation dispose de données établies par les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) pour analyser les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études de ses diplômés à 18 mois et à 30 mois, le taux de réponse étant majoritairement d'au moins 50 %. Les parcours professionnalisants sont ceux qui présentent les scores les plus élevés en matière d'insertion professionnelle, respectivement 67 % et 75 % des diplômés à 18 mois pour les parcours *DEMC* et *AJCS*, puis 100 % et 83 % à 30 mois. Pour le parcours *Études cinématographiques* les chiffres sont de 19 % des diplômés à 18 mois et de 69 % des répondants à 30 mois, ce qui est faible. Les poursuites d'études sont rares, seule une étudiante du parcours *Film Studies* poursuit en doctorat à UPCité, quelques étudiants complètent leur formation dans des cursus de niveau équivalent.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de l'offre de formation est actuellement garantie par le caractère sélectif du master et la stabilité des effectifs. Le master *Études cinématographiques et audiovisuel* compte 25 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 42 non-permanents pour des cohortes d'environ 150 étudiants sur l'ensemble du cycle. La présence d'intervenants professionnels constitue un atout pour la formation, elle suppose également un travail de coordination qui est effectué par les enseignants et enseignants-chercheurs du master. Notons que le parcours *Film Studies* s'inscrit dans des parcours préexistants, ce qui limite à six le nombre d'étudiants pouvant s'y inscrire.

Le master *Cinéma et audiovisuel* a mis en place des conseils de perfectionnement par parcours ainsi qu'une procédure d'évaluation de la formation par les étudiants pour le parcours *Études cinématographiques*. Dans le cadre du parcours 1, des questionnaires sont établis et analysés par les représentants étudiants des promotions de M1 et M2, qui rencontrent les responsables de formation une fois par semestre. Les réunions de l'équipe pédagogique sont l'occasion de prendre connaissance des commentaires des étudiants qui participent à l'exercice (une quarantaine annuellement pour la période de référence) et d'y donner éventuellement suite. Les étudiants du parcours 1 demandent par exemple une amélioration de l'information à propos des échanges internationaux, ainsi qu'une amélioration de l'accompagnement dans la professionnalisation. L'amélioration continue de la formation est envisagée par le prisme d'éventuels projets et actions pédagogiques en fonction des besoins des enseignants-chercheurs de l'équipe, sans référence à des exemples précis en matière d'innovation pédagogique ou d'internationalisation.

Conclusion

Points forts

- Une forte dimension pluridisciplinaire et interdisciplinaire garantie par de multiples collaborations ;
- Une formation ouverte sur le monde socio-économique et culturel ;
- Des parcours professionnalisants bien adaptés ;
- Des pratiques pédagogiques variées adaptées à la diversité des parcours ;
- Une évaluation interne solide.

Points faibles

- Une dimension recherche qui se traduit trop rarement en poursuite d'études au niveau doctoral ;
- Un taux de réussite et d'insertion professionnelle encore insuffisant pour le parcours *Études cinématographiques* ;
- Une approche programme et par compétences qui manque de clarté et de précision ;
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Intégrer à la maquette de deuxième année des enseignements susceptibles de préparer au doctorat.
- Intégrer des enseignements susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans les parcours non-professionnels.
- Approfondir et systématiser la mise en œuvre de l'approche programme et par compétences.
- Se rapprocher des partenaires internationaux de l'établissement pour trouver des interlocuteurs à l'échelle européenne (Circle U.) et au-delà.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours : *Communication technique multilingue* (CTM) entièrement en alternance ; *Langues, culture et innovations numériques* (LCIN) et *Langues, interprétation et stratégies interculturelles* (LISI) dont la deuxième année (M2) est suivie en alternance. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Études interculturelles de langues appliquées (EILA) d'Université Paris Cité située à Paris sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, le master comptait 93 étudiants inscrits, 40 en M1 et 53 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Par sa dimension pluridisciplinaire, ses nombreuses collaborations pédagogiques et ses partenariats académiques, la formation entre en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La mention de master *Langues étrangères appliquées* (LEA) se situe dans la continuité de la licence *Langues étrangères appliquées* d'Université Paris Cité (UPCité). La dimension pluridisciplinaire est à l'origine même du développement de la filière LEA et le master LEA d'UPCité décline cette pluridisciplinarité sous plusieurs angles : au niveau de la mention elle-même, en favorisant la mutualisation des enseignements au niveau M1 des trois parcours, ce qui permet de décloisonner les équipes ; en multipliant les collaborations pédagogiques (séminaires communs ou partagés en histoire contemporaine) avec d'autres mentions de master dans d'autres composantes de l'université, notamment avec l'UFR Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES), l'UFR Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO), et l'UFR Études anglophones. La formation entretient par ailleurs de nombreux partenariats académiques, dont certains sont officialisés dans le cadre d'une convention, comme c'est le cas du double diplôme porté avec l'institut de management et de communication interculturels (ISIT) de l'université Paris-Panthéon-Assas ; d'autres sont plus informels comme avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Association française de normalisation (AFNOR), ou bien encore le château de Versailles.

La formation est ouverte à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais en privilégiant un périmètre européen en perte de vitesse. Le master LEA s'est engagé dans la voie des doubles diplômes internationaux (DPI). Le seul qui soit encore actif à la fin de la période de référence est le double diplôme du parcours *Langues, culture et innovations numériques* (LCIN) avec l'université d'Alicante. Jusqu'en 2021, il en existait un deuxième, avec l'université de Cadix. En règle générale, les DPI sont confrontés à des difficultés d'ajustement qui relèvent soit de l'architecture de la formation au sein de la mention (M2 en alternance par exemple), soit de l'organisation des études à l'étranger (la licence en quatre ans en Espagne par exemple). Les échanges internationaux ont certes été freinés par la pandémie pendant la période de référence, les chiffres de la mobilité sortante et entrante dans le cadre de mobilités simples sont toutefois très faibles. La mention signale des difficultés liées à l'impact de la restructuration d'UPCité sur le soutien proposé par l'établissement en matière d'administration et de gestion des échanges internationaux.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche garanti par l'activité des enseignants-chercheurs. Le master LEA intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. Plus de la moitié des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs (EC) rattachés principalement à deux unités de recherche, le Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP) qui collabore avec l'École normale supérieure Paris-Saclay et le laboratoire Identités, cultures, territoires (ICT) – Les Europes dans le monde (UR 337) qui collabore avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine (ENSAPVS). La formation propose des enseignements consacrés à la méthodologie de la recherche en première année du cycle, ainsi que des séances consacrées à la gestion de projets de recherche. La deuxième année du master propose des séminaires de recherche (doctoraux pour l'un des parcours). Enfin, le master LEA accorde une importance toute particulière à la déontologie et à l'intégrité scientifiques et propose des enseignements ou des éléments constitutifs d'unités d'enseignements (UE) consacrés à ces questions.

La formation entretient des relations riches et suivies avec le monde social, économique et culturel, et veille à multiplier les interactions avec les intervenants professionnels. Les responsables du master s'attachent à entretenir des contacts réguliers avec différents acteurs sociaux, économiques et culturels du territoire afin de favoriser l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du bassin d'emploi. Les responsables des parcours en alternance effectuent de nombreuses visites en entreprise, les responsables du parcours *Langues, culture et innovations numériques* veillent à multiplier les contacts avec le monde socio-économique dans l'optique de diversifier les offres de stages longs pour leurs étudiants. Les interactions entre le monde universitaire et le monde socio-professionnel sont également assurées par la présence d'intervenants extérieurs au sein de la formation, principalement dans les deux parcours qui proposent l'alternance au niveau M2 (*Communication technique multilingue* et *Langues, interprétation et stratégies interculturelles*) : 60 % des enseignements sur l'ensemble du cycle sont assurés par des intervenants professionnels. En outre, le master LEA d'UPCité associe fréquemment les intervenants professionnels aux activités de recherche organisées au sein de la mention, dans le cadre de journées d'étude qui réunissent étudiants et professionnels des industries culturelles et créatives (parcours LCIN) ou bien en ouvrant les publications collectives de l'équipe pédagogique à des contributions de ces intervenants. Enfin, la formation inclut une préparation à l'insertion professionnelle, dès la première année du cycle, par le biais d'ateliers dédiés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation apporte un grand soin à l'adaptation de l'organisation pédagogique aux compétences visées. La maquette de la formation est le fruit d'une réflexion approfondie portant sur les connaissances et compétences théoriques, pratiques et professionnelles en conformité avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La structuration de la formation privilégie une approche-programme. Le niveau M1 propose des mutualisations entre les parcours afin de garantir un socle commun de compétences et de connaissances ; les compétences linguistiques et culturelles appliquées aux parcours ainsi que la méthodologie de la recherche et de la recherche de stage complètent les objectifs de la formation en première année du cycle. En 2^e année, dite de spécialisation, l'accent est mis sur les compétences métiers en lien avec le parcours. L'équipe pédagogique est attentive à souligner les liens entre les compétences acquises et les attentes du monde professionnel. La mention LEA intègre une formation très complète à la compétence et à la culture numériques. Les étudiants, particulièrement ceux du parcours *Communication technique multilingue* (CTM), sont formés à la maîtrise des outils de la publication assistée par ordinateur (PAO) et du design graphique, du e-learning et des éditeurs XML. Ces compétences sont valorisées par l'équipe du master, par exemple en offrant aux étudiants la possibilité de contribuer à l'attractivité de la formation par le biais de la création de vidéos promotionnelles.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation met en œuvre un large éventail de méthodes et pratiques pédagogiques, déclinées selon les spécificités des parcours : les enseignements sont délivrés en présentiel, en hybride, en distanciel ou sous forme de masterclasses proposées par des intervenants professionnels. L'équipe pédagogique multiplie les pratiques innovantes, jeux de rôle, simulations, ateliers fondés sur l'apprentissage par problème et vise ainsi à favoriser l'implication des étudiants. On note également le souci de diversifier les lieux d'apprentissage en cohérence avec les activités prévues.

La formation met en place des contenus et des dispositifs destinés à favoriser son ouverture à l'international ainsi que l'insertion professionnelle des étudiants, y compris à l'étranger, sans toutefois parvenir à consolider la place de la mobilité dans le parcours des étudiants. Le niveau d'exigence de la formation en matière de compétences linguistiques est très élevé : les parcours LCIN et LISI demandent un niveau C1/C2 en anglais et en français et le niveau C1 en langue C. Le parcours CTM est un parcours bilangue qui exige le niveau C1/C2 en anglais et en français. La formation propose des enseignements en langue étrangère et non pas des enseignements de langue étrangère, les compétences linguistiques étant l'un des prérequis qui déterminent l'accès au master. L'offre en langue étrangère a été conçue en concertation avec les entreprises du réseau, elle conjugue trois familles de langues, soit les langues romanes, asiatiques et germaniques. Cette diversité est toutefois menacée par la nécessité de mettre en place des cours de renforcement linguistique. Les mutualisations mises en place pour maîtriser les coûts n'ont pas suffi à éviter la fermeture de l'offre en chinois dans le parcours LCIN. La mention prépare ses étudiants à une mobilité internationale semestrielle en présentant les programmes de mobilité dédiés, mais aussi en les sensibilisant aux échanges et à l'interculturalité dans le cadre de cours et de séminaires dont les contenus abordent des thématiques liées à l'international. L'environnement institutionnel et académique est présenté comme favorable aux mobilités d'étude et de stage, toutefois les données quantitatives relatives aux mobilités étudiantes révèlent un décalage très net entre le potentiel et les réalisations dont il convient de tenter de comprendre la cause.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La mention accueille des stagiaires en formation continue dont les effectifs sont stables sur la période de référence. Deux parcours de master sur trois fonctionnent sur la base de l'alternance en deuxième année du cycle de formation. Les effectifs des alternants en apprentissage ou en contrat de professionnalisation sont en hausse sur la période de référence. À noter, le dynamisme de la politique de validation des acquis de l'expérience (VAE) du parcours CTM. Il existe une offre spécifique pour le public de la formation continue dans le cadre de deux diplômes d'université (DU) qui recoupent le périmètre du master LEA et plus particulièrement celui du parcours *Langues, interprétation et stratégies interculturelles* (LISI). Les enseignements de ce parcours sont conçus pour pouvoir accueillir des étudiants en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions est satisfaisant. Il permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation pour tenter de l'adapter aux attentes de ses différents publics. La mention de master a procédé à des ajustements en matière de contenus et d'orientation des enseignements et donc plus largement du profil de la formation afin de s'adapter à la demande des partenaires des secteurs professionnels en négociation et en management interculturels et à l'intérêt croissant des étudiants pour les domaines de la culture et de la communication. Le double master avec l'ISIT s'inscrit dans cette démarche tout comme la modification de la maquette du parcours LCIN et des grandes orientations du parcours LISI afin de proposer une ouverture vers l'interculturel. La formation bénéficie d'une bonne visibilité grâce aux plateformes institutionnelles et à sa présence dans les salons. Elle organise des journées portes ouvertes et s'appuie sur des chargés de relation étudiants-entreprises pour améliorer son attractivité auprès des différentes parties prenantes. Le nombre de candidatures à l'entrée dans le master témoigne de son attractivité (368 en 2020-2021 et 340 en 2021-2022) pour un nombre total d'inscrits dans le master de 119 en 2019-2020, 97 en 2020-2021 et de 93 en 2021-2022. Celui-ci est donc en recul sur la période de référence, ce que les responsables de la formation expliquent par de nouvelles capacités d'accueil, destinées à améliorer le suivi des étudiants pour le parcours *Langue, culture et Innovations numériques*, sans que cette modification ne soit répercutée dans les données de caractérisation du dossier. À l'exception du parcours CTM, le nombre d'admis en première année du cycle est en progression (de 55 en 2020-2021 à 75 en 2021-2022); il reste toutefois peu élevé au regard du nombre de candidatures (voir supra) et témoigne du caractère fortement sélectif de la formation.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, mais propose peu de dispositifs d'accompagnement. Le pourcentage de réussite des étudiants à la première année du cycle est stable sur la période de référence et se situe **entre 87% et 92%** avec des variations en fonction des parcours ; en deuxième année du cycle, le pourcentage de réussite varie entre 58 % et plus de 90 %, là encore en fonction des parcours. Les pourcentages de réussite étant relativement faibles, on s'interroge sur le caractère limité des dispositifs d'accompagnement proposés par la formation, qui concernent principalement l'aide à la recherche de stages.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est variable en fonction des parcours. Les données exploitables dans le cadre d'une enquête d'insertion à 12 mois ne concernent que le seul parcours CTM, qui produit ses propres enquêtes, et révèlent un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant en termes qualitatifs et quantitatifs. Pour les autres parcours de la formation, les données ne sont pas exploitables en raison d'un pourcentage de réponses insuffisant. L'enquête à 30 mois ne fournit pas non plus de données exploitables pour des raisons similaires, auxquelles s'ajoute la redéfinition du périmètre de la mention en 2019. La formation envisage à l'avenir de compléter les informations transmises par l'Observatoire de la vie étudiante en menant ses propres enquêtes sur le devenir professionnel des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation, enseignants permanents (35) et non-permanents (34) confondus, est satisfaisant. La formation pédagogique dispensée aux néo-enseignants permet la diffusion des bonnes pratiques dans le cadre de réunions et d'échanges pédagogiques entre les membres de l'équipe. Certains enseignants participent à des manifestations scientifiques portant sur des problématiques liées à l'innovation pédagogique dans l'enseignement des langues.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le pilotage de la formation s'effectue au niveau institutionnel (notamment au niveau facultaire). Le master s'est par ailleurs doté d'outils tels que le règlementaire conseil de perfectionnement, mais aussi d'un système d'évaluation de la formation par le biais d'un questionnaire diffusé aux étudiants de M2 qui témoigne de l'attention portée à la consultation des étudiants. Ceux-ci sont en outre invités à participer

régulièrement à des réunions d'échange et de concertation avec leurs responsables de formation au sein de chaque parcours. L'ensemble de ces dispositifs permet à la formation de mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée ;
- Des interactions riches et nourries entre le monde académique et le monde socio-professionnel ;
- Une synergie entre formation, recherche et professionnalisation ;
- Une approche par compétences et programme claire et précise ;
- Une diversification satisfaisante des pratiques pédagogiques.

Points faibles

- Des taux de réussite relativement faibles, notamment en M1, qui nécessitent des ajustements ;
- Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite insuffisants ;
- Des partenariats structurants peu dynamiques ou en cours de fermeture, avec un seul pays (Espagne).
- Un pourcentage de mobilités étudiantes trop faible ;
- Un manque de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études dans certains parcours.

Recommandations

- Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement adaptés à la réussite des étudiants pour remédier à la faiblesse relative des taux de réussite en M1.
- Renforcer les partenariats à l'international et favoriser les mobilités étudiantes en explorant les possibilités offertes par le consortium Circle U.
- Systématiser l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissements

Université Paris Cité
Université Paris Saclay

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) d'Université Paris Cité (UPCité), délivré en co-accréditation avec l'université Paris-Saclay, propose quinze parcours ouverts aux étudiants français et internationaux : *Études chinoises* ; *Études coréennes* ; *Études japonaises* ; *Études vietnamiennes* ; *Enseignement du coréen* ; *Études anglophones : histoire et civilisation* ; *Études anglophones : littérature* ; *Études anglophones : linguistique* ; *Études anglophones : arts et culture visuelle* ; *Film Studies (anglais cinéma)* ; *Études anglophones : premières modernités* ; *Joint degree in English and American studies* (parcours international) ; *Anglais de spécialité* : première année (M1) ; *Anglais de spécialité* : deuxième année (M2) : formation à l'enseignement supérieur (FESup), co-accrédité avec l'École normale supérieure (ENS) de Paris-Saclay ; un parcours professionnel *Études anglophones : intelligence et innovation* et un parcours professionnel *Études anglophones : traduction littéraire* ouverts en M1 et en M2. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO) et à l'UFR d'Études anglophones (EA) d'Université Paris Cité, situés à Paris sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, le master comptait 365 étudiants inscrits, 189 en M1 et 177 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master LLCER est globalement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement tout en présentant des disparités notables en fonction des parcours rattachés à deux unités de formation et de recherche (UFR), Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO) et Études anglophones (EA). La formation se situe dans le prolongement des différents parcours de la licence LLCER et propose un large éventail de spécialisations au sein même des champs disciplinaires concernés. Elle se déploie en complémentarité avec d'autres masters d'UPCité, notamment le master *Cinéma et audiovisuel* dans le cadre du double master *Film studies*. Cette complémentarité consolide et intensifie la dimension pluridisciplinaire inhérente aux études aréales, qui se traduit par exemple par la mise en place de séminaires de méthodologie interdisciplinaires dans les parcours rattachés à l'UFR LCAO. On note également la présence de collaborations inter-UFR comme dans le cadre des parcours *Film studies*, avec l'UFR Lettres, arts et cinéma (LAC), ou *Premières modernités*, avec l'UFR Géographie, histoire et sociétés (GHES). Les liens avec plusieurs écoles doctorales permettent une ouverture supplémentaire vers d'autres champs disciplinaires. Par ailleurs, plusieurs parcours de la mention de master LLCER d'UPCité entretiennent des collaborations étroites, sous forme de parcours co-accrédités, avec des partenaires académiques locaux tels que l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) ou bien encore l'École normale supérieure de Paris-Saclay pour l'anglais de spécialité (M1 et M2) et la formation de master 2 « Formation à l'enseignement supérieur » (FESup). Au titre des dispositifs financés par les projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA) et l'Initiative d'excellence (IdEx), on note que les parcours rattachés à l'UFR LCAO bénéficient de leur participation à la graduate school *East Asian studies*, notamment dans le domaine de l'internationalisation de la formation (cours en anglais, conférences invitées, aide à la mobilité étudiante de stage ou pour études); les étudiants en Études anglophones peuvent s'appuyer sur l'IdEx pour mettre en œuvre leurs mobilités internationales entrantes ou sortantes.

L'ouverture à l'international est satisfaisante en Études anglophones, et en cours de développement en LCAO, notamment grâce au PIA. Elle repose sur des dispositifs de mobilité tels que le programme Erasmus. On souligne, de surcroît, les efforts de structuration de la coopération internationale, avec notamment le master conjoint *English and American studies* qui associe neuf universités partenaires dans le cadre d'un consortium essentiellement européen. Certains parcours rattachés à l'UFR LCAO ont par ailleurs initié une coopération pédagogique internationale avec la réalisation d'un MOOC avec l'université de Singapour.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche et met en œuvre une approche de formation à et par la recherche particulièrement dynamique. Les enseignements sont majoritairement assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs permanents spécialistes du champ disciplinaire (113), dont certains disposent parfois d'une double qualification par le Conseil national des universités (CNU). Les enseignements de master sont systématiquement adossés aux projets de recherche des enseignants-chercheurs. Les étudiants des parcours recherche rattachés à l'UFR Études anglophones sont invités à participer à la vie de deux unités de recherche principales, le Laboratoire de recherche sur les cultures anglophones (unité mixte de recherche (UMR) LARCA) et le Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP). Outre l'occasion de suivre les séminaires des deux laboratoires associés, les mastérants ont la possibilité d'obtenir des financements pour mission de recherche et d'être associés à des projets de recherche pilotés par des enseignants-chercheurs, également ouverts aux doctorants et donnant lieu à publication. L'intégration des étudiants aux activités des laboratoires associés est moins marquée dans les parcours rattachés à l'UFR LCAO, les étudiants ne sont pas systématiquement conviés à assister à des séminaires de recherche. Enfin, tous les parcours recherche de la formation accordent une importance considérable à la formation à l'écriture académique en collaboration avec la bibliothèque universitaire et parfois également avec la Bibliothèque nationale de France.

Les relations avec le monde social, économique et culturel sont inégales en fonction des parcours, de même que les éléments de professionnalisation. Outre les diverses préparations aux concours de l'enseignement, les principaux éléments de professionnalisation du master *LLCER* sont essentiellement à porter à l'actif de deux parcours rattachés à l'UFR Études anglophones, le parcours en alternance *Intelligence et innovation culturelles* (IIC), ouvert en M1 et en M2 et co-accrédité avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Forma Sup, ainsi que le parcours professionnel *Traduction littéraire*, ouvert en M1 et en M2. Dans ces deux parcours, plus de la moitié du volume horaire de formation est assurée par des intervenants professionnels. Pour les parcours rattachés à l'UFR LCAO, la dimension professionnelle consiste à autoriser le remplacement du mémoire de recherche de M2 par un stage obligatoire d'une durée minimum de trois mois et à proposer un séminaire de méthodologie « axé sur les métiers de l'entreprise ». L'intervention de professionnels est prévue dans certains séminaires de traduction. Plus généralement, la mention porte une attention particulière à la collaboration avec la cellule stage de l'université et prévoit un dispositif de stages optionnels dans ses parcours recherche. L'ouverture au monde socio-économique et culturel concerne principalement les parcours rattachés à l'UFR Études anglophones du master *LLCER* qui entretiennent des liens étroits, notamment par le biais des parcours professionnels, avec des maisons d'édition, des institutions muséales, des agences de communication, ainsi qu'avec des cinémathèques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'intérêt porté à la définition des compétences acquises par les étudiants, s'il concerne prioritairement les parcours professionnels, n'est toutefois pas étranger à l'ensemble de la formation. Les parcours recherche du master *LLCER* se sont efforcés de définir les compétences visées par la formation (compétences linguistiques, compétences rédactionnelles, développement de l'autonomie et de l'esprit critique) qui recoupent partiellement la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les parcours professionnels ont quant à eux été conçus d'emblée sur la base d'une approche par compétences. Les parcours rattachés à l'UFR Études anglophones proposent en outre une introduction à la culture numérique, le parcours professionnel *IIC* comportant par ailleurs un enseignement consacré au SEO (optimisation pour les moteurs de recherche) ainsi qu'une formation à l'insertion professionnelle.

La formation a entrepris une démarche de diversification de ses pratiques pédagogiques qui doit être approfondie et systématisée. Les parcours rattachés à l'UFR LCAO ont bénéficié de l'impulsion donnée par la graduate school *East Asian studies* pour diversifier leurs pratiques pédagogiques, notamment avec l'introduction d'enseignements en langue anglaise assurés par les enseignants-chercheurs de l'UFR. Dans les parcours recherche rattachés à l'UFR Études anglophones, les innovations pédagogiques relèvent d'initiatives individuelles et concernent l'organisation de sorties culturelles ou l'utilisation de nouvelles technologies, sans formalisation particulière dans le cadre de dispositifs bien identifiés. Les enseignements sont dispensés exclusivement en présentiel et prévoient l'utilisation de la plateforme Moodle. Les parcours professionnels *IIC* et *Traduction littéraire* disposent de salles dédiées.

Malgré des contenus et dispositifs adaptés à l'ouverture vers l'international, certains parcours peinent à inscrire la mobilité dans le cursus de formation des étudiants. La maîtrise d'une langue étrangère constitue un paramètre aussi central qu'incontournable de toute formation en études aréales. Tous les séminaires disciplinaires du master *EA* sont enseignés en anglais. Les étudiants des parcours rattachés à l'UFR LCAO bénéficient en sus d'une formation disciplinaire enseignée en langue étrangère à hauteur de 24 heures ainsi

que d'une offre de séminaires en anglais. On note qu'en chinois, il existe une possibilité de validation du niveau de langue par le biais de la certification HSK 5 ou 6 proposée par l'Institut Confucius, dont l'avenir est toutefois incertain. La mobilité internationale devrait pouvoir être facilitée par des dispositifs tels que la graduate school *East Asian studies*, le master conjoint *English and American studies* (mobilité semestrielle), ainsi que les accords de coopération qui lient la formation à de nombreux partenaires internationaux. Chaque parcours s'est doté d'un coordinateur des relations internationales qui est chargé de la promotion et de l'organisation de la mobilité. En dépit de ces conditions plutôt favorables, les mobilités sortantes restent encore relativement peu nombreuses.

La formation est théoriquement ouverte aux publics de la formation continue et en alternance, en pratique les dispositifs spécifiques manquent. Le nombre d'étudiants inscrits en formation continue est très limité, à noter toutefois que le parcours *IIIC* dont la deuxième année se déroule en alternance, a connu une augmentation de ses effectifs en dernière année de contrat.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master *LLCER* a recours à la plupart des dispositifs existants pour assurer la visibilité de ses formations auprès d'un public étudiant local, national et international. Les effectifs sont relativement stables pour l'ensemble de la période, en dépit de l'impact de la pandémie. On note toutefois certaines disparités en fonction des parcours. Les formations professionnelles, celles qui privilégient l'interdisciplinarité ou la coopération internationale, sont particulièrement attractives. Les formations plus classiques sont moins attractives mais demeurent pertinentes, en vue de la préparation des concours de l'éducation nationale et de la poursuite d'études, en doctorat notamment. La mesure de l'attractivité des parcours de formation demeure néanmoins malaisée : on note que les données quantitatives, les effectifs étudiants par parcours par exemple, ne sont pas stabilisées dans de nombreux cas où il est fait état d'un décalage entre les données fournies par Apogée et la réalité du terrain.

Du point de vue du suivi de la réussite des étudiants, les responsables de formation indiquent ne pas disposer d'indicateurs fiables. En l'absence de dispositif officiel dédié, ils manquent d'éléments pour apprécier la pertinence des enseignements dispensés ou pour interpréter d'éventuels abandons ou réorientations en cours de cursus vers l'Inalco ou l'université Paris Sciences et Lettres (PSL). Les questions relatives aux effectifs et à la réussite des étudiants sont néanmoins abordées en conseil de perfectionnement et la formation tente de proposer un accompagnement qui repose sur l'investissement des enseignants-chercheurs.

En l'absence de données fiables ou exploitables, la mesure du taux de professionnalisation est soit inexistante soit peu précise lorsqu'elle concerne les concours de l'enseignement. Les informations qui peuvent être rassemblées reposent sur l'initiative et l'engagement des enseignants-chercheurs ainsi que sur les déclarations des étudiants qui acceptent de renseigner des questionnaires *ad hoc*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs tout en signalant des difficultés liées au recrutement des personnels non permanents. Avec 113 enseignants-chercheurs (EC) permanents et 81 non-permanents pour un total de 365 inscrits en 2021-2022, la mention peut sembler en mesure d'atteindre ses objectifs de formation. Toutefois, l'absence de données précises concernant la ventilation de ces ressources entre les différents parcours ne permet pas de s'en assurer. Les responsables de formation s'inquiètent par ailleurs de la difficulté croissante de recruter des personnels non permanents en raison de la baisse des moyens complémentaires.

La formation définit un processus d'évaluation interne qui reste perfectible. Les équipes pédagogiques ont le souci d'évaluer la pertinence de la formation dispensée, et veillent à assurer une continuité avec la licence. Pour l'instant l'évaluation par les étudiants n'est pas systématique. La formation a par ailleurs récemment mis en place un conseil de perfectionnement réunissant enseignants-chercheurs, étudiants, anciens élèves, intervenants professionnels et représentants du monde socio-professionnel. Enfin, les questions qui concernent le pilotage de la formation sont abordées régulièrement au sein des conseils d'enseignement des UFR.

Conclusion

Points forts

- Une volonté de diversification de l'offre de formation se traduisant notamment par des parcours interdisciplinaires ;
- De solides collaborations avec des partenaires académiques de renom ;
- Une formation à et par la recherche de très bonne qualité en *Études anglophones* (EA) ;
- Des parcours professionnels dynamiques et attractifs en EA ;
- Un effort très net pour structurer la coopération internationale en EA.

Points faibles

- Une mesure de l'attractivité et de la pertinence de la formation trop peu développée ;
- Un suivi de la réussite et de la professionnalisation des étudiants encore perfectible ;
- Une coopération internationale peu dynamique dans les parcours rattachés à l'UFR LCAO ;
- Une mobilité étudiante limitée dans l'ensemble ;
- Un manque d'enseignements assurés entièrement ou partiellement à distance pour faciliter les interactions à l'international.

Recommandations

- Analyser plus précisément les indicateurs d'attractivité et de suivi de l'insertion des étudiants, en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Améliorer le suivi de l'insertion des étudiants en consolidant le réseau des alumni.
- Renforcer la dimension internationale des parcours rattachés à l'UFR LCAO par le biais de projets plus structurants en poursuivant et en amplifiant les initiatives telles que le MOOC avec l'université de Singapour.
- Lever certains freins à la mobilité, par exemple en réfléchissant à l'opportunité d'une licence en quatre ans pour les langues asiatiques.
- Réfléchir à des dispositifs d'hybridation de certains enseignements ainsi qu'à une offre à distance accessible à des cohortes bi- ou multi-nationales, notamment, mais pas exclusivement, dans le cadre du consortium Circle U.

MASTER LETTRES ET HUMANITÉS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Lettres et humanités* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : un parcours *Lettres, arts et sciences humaines* (LASH) et un parcours professionnel en alternance : *Professionnels de l'écrit*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts et cinéma (LAC) d'Université Paris Cité, situé à Paris sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, le master comptait 146 étudiants inscrits, 70 en M1 et 76 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et s'inscrit dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. Le master *Lettres et humanités* est construit en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle : le parcours *Lettres, arts et sciences humaines* (LASH) est lié à la mention de master co-accréditée avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, *Littérature générale et comparée* (LGC) avec laquelle il partage une partie de son équipe pédagogique ; le parcours LASH accorde une importance toute particulière aux approches transdisciplinaires comme en témoigne par exemple la diversité des sections du Conseil national des universités (CNU) auxquelles appartiennent les membres de son équipe pédagogique (sections 7, 8, 9, 10, 17, 18 et 22) ainsi que les collaborations régulières qui sont imaginées dans le cadre de séminaires conçus et enseignés en tandem. Le parcours *Professionnels de l'écrit* met ponctuellement en place des projets interdisciplinaires (élaboration de brochures ou de page web). Enfin, la formation intègre les enjeux du développement durable dans le cadre d'une réflexion proposée par des intervenants professionnels portant par exemple sur les pratiques éditoriales dans le parcours *Professionnels de l'écrit*, ou bien lors de séminaires du parcours LASH qui abordent les problématiques environnementales au prisme de la littérature et des arts.

La formation propose une ouverture limitée à l'international via l'incitation à la mobilité étudiante sortante, qui ne tire pas encore tout le profit escompté des divers dispositifs et partenariats mis en place par l'établissement. En dépit des encouragements des enseignants responsables de la promotion de la mobilité internationale au sein du master *Lettres et humanités*, les chiffres de la mobilité étudiante sortante restent peu élevés ; par ailleurs, les quelques mobilités entrantes que compte la formation s'effectuent rarement dans un contexte de mobilité encadrée. La formation n'a pas encore entrepris de démarche visant à établir des partenariats structurants à l'international, qu'ils soient formalisés dans le cadre de diplômes conjoints ou simplement le fruit d'une collaboration pédagogique ou scientifique privilégiée avec des collègues étrangers.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui peut encore être consolidé et enrichi en intensifiant les relations avec le laboratoire. Le parcours *Lettres, arts et sciences humaines* accorde une place prépondérante à la formation à et par la recherche qui représente environ 75 % du volume horaire étudiant ; un cours de tronc commun du M1 intitulé "Des humanités aux humanités numériques" est consacré aux enjeux épistémologiques de la discipline ; la méthodologie de la recherche fait l'objet d'un second cours de tronc commun conçu en collaboration avec la bibliothèque universitaire et la Bibliothèque nationale de France (BnF). Chaque séminaire prévoit la réalisation d'un dossier de recherche en autonomie en sus du mémoire. Le parcours professionnalisant *Professionnels de l'écrit* propose également un séminaire d'initiation à la recherche portant sur des questions vives telles que la place de l'écrit dans la société actuelle. Les étudiants du parcours LASH sont invités à assister aux manifestations scientifiques du Centre d'études et de recherches interdisciplinaires en lettres, arts et cinéma (CERILAC) auquel le master *Lettres et humanités* est adossé, toutefois leur participation aux travaux et activités du laboratoire reste limitée.

La formation entretient des relations nourries avec le monde social, économique et culturel et intègre des éléments de professionnalisation. Le parcours professionnalisant *Professionnels de l'écrit* propose une formation en alternance qui vise à répondre aux besoins du secteur, notamment en offrant une formation aux outils demandés par les professionnels. Les enseignants du parcours sont majoritairement des intervenants professionnels, les enseignements intègrent des ateliers à visée professionnelle et le niveau M2 propose un cours dédié aux rencontres professionnelles et à la vie professionnelle.

Le parcours *LASH*, bien que moins directement concerné par la professionnalisation, prévoit toutefois la possibilité d'effectuer un stage professionnel facultatif qui peut également être intégré au diplôme, et propose un cours dédié de M1 intitulé « clefs de contact ». Plus généralement, le master veille à favoriser l'articulation avec les dispositifs d'orientation de l'université et est attentif à la présentation de débouchés professionnels à l'intention de ses étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le parcours *Professionnels de l'écrit* propose une pédagogie adaptée à l'acquisition de compétences professionnelles dans le domaine de l'expression écrite et de la communication ainsi que de la maîtrise d'outils et de supports numériques variés, en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. Les enseignements en communication privilégient l'approche par projet. Le parcours *LASH* sélectionne ses étudiants sur la base de compétences établies par la formation dans le cadre du référentiel et propose une approche par projet dans certains séminaires.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de façon satisfaisante. Les étudiants de la formation ont accès à des salles de cours dédiées et à du matériel spécifique en fonction des objectifs ; par exemple, les étudiants du parcours recherche disposent de salles spécifiques pour les enseignements nécessitant un visionnage. Les cours sont dispensés en présentiel, en complémentarité avec la plateforme Moodle qui permet le dépôt de ressources et documents supplémentaires ainsi que l'interaction par mail ou sur des forums.

Les contenus et les dispositifs de la formation destinés à faciliter son ouverture à l'international sont essentiellement tournés vers la formation linguistique. Le master *Lettres et humanités* accorde une place importante, en termes quantitatifs, à la formation linguistique de ses étudiants. Le parcours *LASH* prévoit trois semestres de formation en langue vivante étrangère sur l'ensemble du cycle dans le cadre de l'offre de langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD), le parcours *Professionnels de l'écrit* privilégie l'anglais professionnel et prévoit le passage de la certification Test of English for international communication (TOEIC). Toutefois, l'articulation entre apprentissage des langues et mobilités internationales d'étude ou de stage n'est pas véritablement pensée par la formation, la sensibilisation à l'interculturalité n'est pas retenue comme un paramètre pouvant favoriser la mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à un public d'étudiants en alternance mais son adaptation au public de la formation continue est plus aléatoire. Le parcours *Professionnels de l'écrit* est exclusivement conçu à l'intention d'un public d'alternants dans le cadre de contrats d'apprentissage. Le parcours *LASH* est ouvert à la formation continue mais ne propose pas d'offre spécifique adaptée à ce public. Sur les deux dernières années de la période de référence, entre cinq et six étudiants ont suivi le parcours recherche *LASH* dans le cadre de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le master *Lettres et humanités* participe aux différentes activités de promotion des formations d'Université Paris Cité (salons des masters, journées portes ouvertes) et bénéficie de la visibilité que lui procurent les portails officiels. La formation suit avec attention les candidatures et les inscriptions dans ses deux parcours. Le volume des candidatures a augmenté de 33 % au cours des trois années de référence. C'est le parcours professionnel qui attire le plus grand nombre de candidats alors que sa capacité d'accueil est de 20 (pour 15 admis en 1^{re} année en 2021-2022). La capacité d'accueil du parcours *LASH* a été portée de 50 à 90 étudiants. Notons qu'elle n'est pas entièrement atteinte par les inscriptions, qui se limitent à 70 inscrits en 2021-2022 dans ce parcours.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Elle se livre à une analyse qualitative des résultats obtenus par ses étudiants et propose le cas échéant des adaptations des contrats pédagogiques en parcours *LASH* en fonction de la situation personnelle des étudiants. Les effectifs des deux parcours ainsi que le taux de réussite des étudiants sont stables sur la période de référence et se situent à un niveau tout à fait satisfaisant : en parcours professionnel l'ensemble de la promotion de première année valide tous les crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS), en parcours *LASH*, 37 étudiants sur 51 valident tous les crédits ECTS (données 2021-2022).

La formation analyse l'insertion professionnelle au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi mais les données concernant la poursuite d'études ne sont pas disponibles. Le master *Lettres et humanités* se livre à une analyse fine et méthodique des résultats des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle réalisées par les services compétents. Les taux d'insertion professionnelle quantitative à six mois du parcours *Professionnels de l'écrit* sont très satisfaisants et ceux du parcours *LASH* se situent à 67 %. Signalons que 75 % des diplômés ayant répondu à l'enquête se déclarent satisfaits du niveau d'emploi atteint, qu'ils considèrent en adéquation avec leur diplôme. La formation accorde une importance particulière à l'amélioration des enquêtes d'insertion et se soucie de ses étudiants en recherche d'orientation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation repose sur 20 enseignants et enseignants-chercheurs permanents (18 pour le parcours *LASH* et 2 pour le parcours professionnalisant) ainsi que sur 13 intervenants non permanents pour le parcours *Professionnels de l'écrit*. De manière fort occasionnelle, le master bénéficie de la participation de professeurs invités : à titre d'exemple, dans le cadre du parcours *LASH*, l'intervention à distance du professeur E. McPhail (Bloomington, E-U). En matière de formation et d'accompagnement des enseignants, les deux enseignants permanents du parcours professionnalisant ont bénéficié d'une formation aux stratégies d'hybridation des enseignements et de l'utilisation des outils de la plateforme Moodle.

La formation définit un processus d'évaluation interne satisfaisant qui permet de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation a élaboré des questionnaires d'évaluation interne soumis aux étudiants dont le taux de réponse est encore perfectible. Les informations recueillies sont analysées en conseil de perfectionnement afin d'intégrer au mieux les suggestions des intervenants professionnels et des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une approche transdisciplinaire riche et stimulante dans le parcours *LASH*;
- Une formation professionnalisante bien adaptée en *PE* ;
- Une formation particulièrement attentive au suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et aux conditions de leur réussite.

Points faibles

- Une formation par la recherche et un adossement à la recherche à intensifier, notamment pour le parcours *LASH* ;
- Une approche par compétences qui gagnerait à être mieux définie pour le parcours *LASH* ;
- Une ouverture à l'international qui manque de dynamisme.

Recommandations

- Pour le parcours *LASH*, veiller à une meilleure intégration des étudiants aux activités de recherche du laboratoire ; par exemple, sous la supervision de l'équipe pédagogique, proposer aux étudiants d'organiser collectivement des manifestations scientifiques de type journée d'étude, de la rédaction du texte de cadrage à la présentation d'une communication.
- Mettre en place l'approche par compétences dans le parcours *LASH*.
- Pour les deux parcours, mieux intégrer la dimension internationale à la formation en identifiant des partenariats adaptés, susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la formation disciplinaire des étudiants.

MASTER LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Établissements

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Littérature générale et comparée* (LGC) est co-accrédité entre l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (USN) et Université Paris Cité (UPCité), de création récente (2019). Côté USN, il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique (LLD), côté UPCité, à l'UFR Lettres, arts et cinéma (LAC). Il se compose de deux parcours-types, portés par chacun des deux établissements partenaires : le parcours 1, offert en présentiel et à distance, porté par l'USN, est intitulé *Littératures comparées européennes et extra-européennes* (nouvel intitulé (2023) remplaçant celui sous lequel il avait été accrédité lors de sa création, *Théorie, traduction, circulations* ; le parcours 2, porté par UPCité, *Littératures du monde, études comparatistes*, n'est ouvert qu'en présentiel. Les cours sont localisés sur le site de chacun de ces établissements (Campus Nation pour l'USN, Campus Grands-Moulins, pour UPCité). En 2019, l'année de sa création, il comptait 209 inscrits et en 2021-2022, le nombre total d'inscrits dans la mention était de 176 étudiants (132 dans le parcours 1, 44 dans le parcours 2). La formation comporte 390 heures équivalent TD sur l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Littérature générale et comparée* est en forte adéquation avec la stratégie formation de l'USN, « université des cultures ». Par son objet même, la littérature générale et comparée (LGC) s'attache à étudier les cultures du monde, l'interculturalité, l'intermédialité (les relations entre les diverses expressions esthétiques). Non seulement la pluridisciplinarité mais encore l'interdisciplinarité sont le cœur même de sa discipline, qui croise dans ses méthodes les apports théoriques et critiques de diverses sciences humaines et sociales. Les problématiques sociétales contemporaines et leurs diverses approches culturelles relèvent également de son champ de réflexion. Cette formation est donc construite en parfaite cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, offrant une spécialisation aux diplômés de la licence *Lettres* et de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) au niveau local et national, et aussi de licences relevant des Sciences humaines et sociales (SHS) (condition étant faite que ces derniers puissent attester, pour candidater, de compétences suffisantes dans les études littéraires). Ce master s'inscrit dans le *continuum* LMD (licence - master - doctorat), ouvrant sur une poursuite d'études en cycle doctoral. La co-accréditation entre les deux universités à l'origine de ce master constitue pour la formation une réelle valeur ajoutée, les étudiants d'un parcours pouvant choisir comme « séminaires extérieurs » (à raison d'un par semestre) des séminaires de l'autre parcours, ou même des masters du domaine Arts, lettres, langues (ALL) ou SHS de l'autre établissement (même si ce mélange des étudiants reste à améliorer, comme le souligne le dossier d'autoévaluation).

Le cours magistral (du tronc commun) est partagé par des enseignants des deux établissements, et des actions communes sont envisagées (notamment un séminaire de recherche commun), afin de renforcer la collaboration entre les enseignants des deux établissements.

Le master *Littérature générale et comparée* est très ouvert à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement et avec les objets et finalités mêmes de sa discipline ; son attractivité internationale est excellente, et les mobilités, fragilisées par la pandémie, ont retrouvé une volumétrie satisfaisante. Étant donné son existence récente et le contexte pandémique, la formation n'a pas pu mettre en place de parcours internationaux qui lui soient propres pendant la période de référence, mais elle mène une politique active de « professeurs invités » (trois ont été invités depuis 2018 : l'un venant du Chili, un autre d'Écosse, le troisième de Biélorussie), leurs enseignements assurés sur l'ensemble d'un semestre représentant un véritable atout (approches de recherche différentes) tant pour les enseignants-chercheurs (EC) de la formation que pour les étudiants. La formation entretient également, en propre, quelques partenariats à l'international (l'un, avec l'université d'Oxford, et un autre avec le programme d'excellence « Paris Program in Critical Theory » de l'université Northwestern (Chicago) : les cours étant dispensés en anglais, cette expérience vaut comme une mobilité sortante sans mobilité cependant, ce programme étant basé à Paris). En ce qui concerne les mobilités étudiantes, seuls ont pu être fournis les chiffres du parcours 1 porté par l'USN, ceux d'UPCité n'étant pas disponibles.

Les mobilités entrantes encadrées (huit étudiants) représentaient 8 % de l'effectif (102 étudiants) en 2019 (année d'ouverture de la formation) et, après une chute drastique pendant la pandémie, elles sont reparties à la hausse (cinq à la rentrée 2021). Cependant, l'attractivité internationale du master LGC s'apprécie surtout au nombre important d'étudiants étrangers inscrits hors échanges dans la formation : ils représentaient déjà 12 à 22 % de l'effectif total pendant la période de référence (donc aussi pendant la pandémie), et représentent depuis la rentrée 2022 un bon tiers de l'effectif, selon le dossier d'autoévaluation (DAE), soit une trentaine d'étudiants. La mobilité sortante, elle aussi en chute pendant la pandémie, a retrouvé un effectif satisfaisant : en 2022-2023, dans le parcours de l'USN (les chiffres d'UPCité n'étant pas disponibles), huit étudiants ont bénéficié d'un séjour à l'étranger, soit plus de 25 % des étudiants locaux en seconde année de master (M2) (hors formation à distance), taux particulièrement important pour un effectif d'une quarantaine d'étudiants (locaux et internationaux). La formation, qui évalue à 3/5 son ouverture à l'international, souligne que des efforts d'information et d'incitation vont être faits pour informer les étudiants dès leur entrée en première année de master (M1). Cependant, ce parcours totalisant désormais près de 40 % d'étudiants internationaux, il est mentionné dans le DAE qu'il y aurait un risque de déséquilibre pédagogique à augmenter drastiquement la mobilité sortante des étudiants français, notamment en M1.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche, tant par la haute spécialisation de ses EC que par son rattachement à des unités de recherche spécialisées, même si la participation des étudiants aux activités de ces unités doit être renforcée. Les étudiants apprécient la qualité et la diversité des séminaires de spécialité de l'offre de formation. Les EC qui assurent la formation sont tous des spécialistes de LGC (10^e section du Conseil national des universités, CNU) ou de Langues, littératures et civilisations étrangères (11^e, 12^e, 13^e, 14^e sections du CNU), en cohérence avec l'objectif d'interculturalité de la formation. 228 heures de la formation relèvent de la formation à et par la recherche (méthodologie de la recherche, séminaires), sur un total de 390 heures de formation. Les étudiants peuvent assister aux séminaires et colloques des équipes d'accueil (EA) de rattachement de la formation, dont l'un, le Centre d'études et de recherches comparatistes (CERC) de l'USN, est la seule EA en France entièrement consacrée aux études comparatistes, mais la maquette pédagogique actuelle ne comporte aucun dispositif (pas d'unité d'enseignement (UE) spécifique ni crédit ECTS) pour rendre leur participation plus active ni la valoriser. Des projets sont cependant en cours pour assurer une meilleure articulation entre enseignement et activités de recherche : en 2021, des étudiants de M2 ont été associés pour l'organisation du Congrès de la Société française de littérature générale et comparée (SFLGC) au Campus Condorcet, et la prochaine maquette devrait organiser et formaliser ce type de participation.

Le master LGC entretient actuellement peu de relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre peu d'éléments de professionnalisation dans ses maquettes pédagogiques. La formation a pris en compte, lors de sa création récente, les importants besoins culturels et éducatifs du territoire francilien pour définir ses débouchés et ses contenus en cohérence avec sa fiche du Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Toutefois, elle reconnaît qu'elle n'associe pas assez de professionnels extérieurs à ses formations. En effet, aucune UE n'est assurée par des professionnels non enseignants ou chercheurs, en dehors de la formation aux outils bibliographiques assurée par des personnels de bibliothèque. Cependant, une UE de professionnalisation, « Clefs de contact », existe dans le parcours 2 (UPCité), offrant aux étudiants des conférences où différents professionnels viennent présenter leur métier, tandis que dans le parcours 1 (USN), des traducteurs, écrivains, etc. interviennent ponctuellement dans les séminaires à l'initiative des enseignants. La formation prévoit dans les futures maquettes de rendre systématique une UE de professionnalisation, sur le modèle du parcours 2. La préparation à l'insertion professionnelle est également jugée insuffisante par la formation. Outre une formation aux cultures numériques, il existe des enseignements obligatoires de langues étrangères et de latin, notamment en vue des concours de l'enseignement, qui constituent pour des étudiants de LGC un débouché professionnel important ; mais aucun stage n'y est actuellement obligatoire, même si la possibilité en est offerte et permet de valider jusqu'à deux UE. En 2021-2022, seuls 7 étudiants de la mention (sur 176) ont validé un stage. Le cadrage national du diplôme de master rendant obligatoire un stage (professionnalisant ou de recherche) d'au moins 70 heures, il revient à la formation de diminuer ou d'organiser autrement les heures d'enseignement pour permettre aux étudiants de bénéficier de cette expérience professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Littérature générale et comparée met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs, même si une approche par « blocs de compétences » n'est pas encore mise en œuvre au niveau des deux établissements co-accrédités. Le document annexe où la formation a défini ses objectifs en vue de sa création en 2019 est très explicitement défini en termes de compétences à acquérir, les programmes d'étude et contenus étant pensés en vue de ces connaissances et savoir-faire, mais la maquette n'est pas déclinée en « blocs de compétences », les établissements attendant l'élaboration des maquettes du prochain contrat pour s'y conformer.

Outre le mémoire de recherche (à élaborer en deux ans), nécessaire à la maîtrise de l'écriture scientifique, divers modes d'évaluation des enseignements (exposés, recherche-crédation) valorisent diverses compétences (oral, pédagogie de projet) ; l'incitation à maîtriser au moins deux langues vivantes étrangères est en cohérence avec les compétences attendues d'un comparatiste ; des UE de littéracie numérique offrent des compétences transversales professionnalisantes. C'est au niveau licence que les compétences acquises dans le cursus ou en-dehors sont valorisées par l'obtention de crédits ECTS (le PIX, mais aussi l'engagement étudiant) ; l'équipe pédagogique du master LGC réfléchit à la possibilité de valoriser aussi ce type de compétences dans ses prochaines maquettes.

Le master LGC développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, la pandémie ayant amené les enseignants-chercheurs à pratiquer diverses modalités pédagogiques distancielles, qui en retour permettent de diversifier l'enseignement en présentiel. Ainsi, l'utilisation des plateformes pédagogiques permet à de nombreux séminaires de fonctionner sur le modèle de la « classe inversée ». La recherche-crédation est également intégrée aux évaluations. Outre l'existence d'une formation entièrement à distance dans le parcours 1 (50 places offertes, à parité avec la formation présentielle), qui bénéficie d'une très bonne évaluation par les étudiants, il est prévu au niveau de l'USN de donner la possibilité aux étudiants de suivre deux UE par an en « présentiel enrichi ».

Étant donné la nature même de la formation (la littérature générale et comparée), les contenus de ce master sont étroitement fondés sur l'interculturalité et l'ouverture à l'international, et l'équipe pédagogique est attentive à l'efficacité de ses dispositifs en vue de la mobilité. Les étudiants de la mention ont l'obligation de suivre au moins une langue vivante étrangère (LVE) pendant les trois premiers semestres (S1, S2, S3) et sont encouragés à en étudier plusieurs, en lien avec l'aire culturelle de leur mémoire de recherche, ce qui favorise fortement leur possibilité de poursuite d'études au niveau doctoral ainsi que leurs chances d'insertion professionnelle, en particulier à l'international. Des partenariats existent avec l'Institut national des Langues et civilisations orientales (Inalco) pour les langues rares. Dans les actuelles maquettes pédagogiques, aucun cours n'est toutefois dispensé en LVE, bien que la plupart des enseignants soient bilingues ou trilingues ; un développement en ce sens est envisagé pour les futures maquettes. L'accompagnement à la mobilité sortante existe, mais au niveau du département pédagogique ou de l'UFR, non au niveau de la formation. Bien que l'enseignement de l'interculturalité constitue une bonne préparation à des séjours à l'étranger et que la mobilité sortante des étudiants de M2 soit très satisfaisante (25 % des étudiants locaux, hors formation à distance), l'équipe réfléchit à des dispositifs pour inciter davantage à la mobilité dès le M1 et mieux l'accompagner.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue, mais non à l'alternance. Le parcours 1, offert à distance (50 places) comme en présentiel (50 places également), permet l'accès effectif du master LGC à des publics de formation continue : ils ne suivent pas de formation « spécifique » mais bénéficient des mêmes enseignements et de la même ingénierie de formation que les autres étudiants à distance. En revanche, la formation n'est pas accessible à l'alternance, comportant un nombre d'heures d'enseignement important, auquel s'ajoute le travail de recherche personnelle pour le mémoire, ce qui la rend difficilement compatible avec le modèle de l'alternance. L'ouverture à l'alternance des masters orientés vers les métiers de la recherche devrait être envisagée au niveau de l'établissement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master LGC est assez bonne. Par ailleurs, la formation étant récente (2019), elle examine de près le flux des candidatures et des inscriptions afin de mesurer et d'améliorer son attractivité auprès de ses différents publics. Dans le DAE, le nombre de candidatures en première année ne concerne malheureusement que le parcours 1 (USN). Le master LGC étant unique en France, récent, et très spécialisé, la stabilité des candidatures (133 à 140 candidats en M1 chaque année) témoigne de sa visibilité et de son attractivité, malgré une sélection importante (seulement 40 à 55 admis, selon les années, soit un ratio d'environ 35 % des candidatures). Si, par le dispositif des « Journées Portes ouvertes », une majorité des étudiants viennent du bassin parisien, une partie significative de l'effectif est constituée d'étudiants internationaux (12 % à la rentrée 2019 ; 30 % actuellement) : des capsules vidéo de présentation à l'intention de ce public ont été réalisées à l'USN, et les EC d'UPCité assurent une session d'information en ligne. Afin d'améliorer encore l'attractivité (déjà bonne) de la formation, une réflexion est en cours quant à l'ouverture d'un troisième parcours (« Asies ») pour mieux répondre aux attentes des étudiants d'aujourd'hui, attirés par les productions culturelles asiatiques, ainsi qu'aux nouveaux développements de la recherche en LGC (émergence de l'étude des relations culturelles inter-asiatiques, qui décentre les traditionnelles études Orient-Occident). Ce troisième parcours renforcerait en outre l'attractivité du master auprès des étudiants internationaux, notamment provenant d'Asie, aucune offre de ce genre n'existant en France. La remontée des effectifs, nationaux mais surtout internationaux, depuis la rentrée 2022, confirme l'attractivité de la formation à l'international.

La formation présente de bons taux de réussite. Elle suit effectivement et analyse la réussite de ses étudiants, et s'appuie sur leurs avis pour l'améliorer. Les données quantitatives, pour l'ensemble des deux parcours, indiquent que le taux d'abandon est faible, surtout dans le parcours 2 qui bénéficie d'un très petit effectif (une vingtaine d'étudiants par niveau, sur une capacité de 30 en M1). Le taux de réussite est très satisfaisant dans le parcours 2 (80 %) et satisfaisant dans le parcours 1 (50 à 60 %) si l'on tient compte que dans ce parcours les étudiants à distance (la moitié des effectifs) choisissent souvent de valider chaque année en deux ans. Les indicateurs chiffrés du DAE ne permettent pas de différencier les résultats de la formation à distance de ceux de la formation présentielle. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place pendant la période de référence : tutorat ; remédiation en langue pour les étudiants allophones (supprimée en 2022 pour être mise en place au niveau de l'établissement) ; refonte des deux mémoires pour n'en faire qu'un sur les deux années, conformément au cadrage national des masters. Un soutien spécifique à la rédaction du mémoire est également prévu dans les prochaines maquettes au vu du nombre d'étudiants de M2 qui peinent à écrire leur mémoire en un an.

Vu sa création récente, le master LGC est particulièrement attentif à suivre et analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés qui sont satisfaisantes. Les seuls résultats disponibles actuellement concernent les diplômés de 2018 et 2019, c'est-à-dire les étudiants du parcours de LGC de l'ancien master *Lettres*, avant la création de la mention. Les résultats de l'insertion à 30 mois montrent un bon taux d'insertion des étudiants : 1/3 en poursuite d'études doctorales, 1/3 dans l'enseignement secondaire, 1/3 dans des emplois relevant majoritairement de la culture, confirment globalement l'adéquation de cette spécialité de master à ses objectifs vers le marché de l'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Littérature générale et comparée* dispose des moyens nécessaires à ses objectifs pédagogiques, bien que le coût global de la formation (qui s'appuie partiellement sur des enseignements d'autres masters, par mutualisation) ne puisse être chiffré, faute d'outils de calcul de coûts. L'équipe pédagogique se compose de 30 enseignants et EC permanents, et ne fait pas appel à des vacataires, ce qui suggère que son effectif suffit à assurer l'ensemble des activités pédagogiques. La formation note avec satisfaction que tous les postes des EC partants ont été renouvelés, ces recrutements permettant en outre de diversifier les compétences de l'équipe. Ainsi, le recrutement de deux EC spécialistes de l'aire culturelle asiatique, rend soutenable le projet de développer un troisième parcours (*Asies*) qui renouvellerait les contenus de la formation, en rapport avec son souci de l'adosser aux recherches les plus actuelles. Toutefois, du fait des mutualisations de certains séminaires avec d'autres masters, et de la nécessité pour les étudiants de suivre, chaque semestre, un séminaire « extérieur » à la formation, il faudrait des indicateurs plus précis pour évaluer le coût réel de la formation, et le pourcentage de couverture des enseignements par l'équipe pédagogique du master, ces calculs de coût et de soutenabilité n'étant pas actuellement possibles par manque de données au niveau de la gouvernance des établissements (la procédure du calcul des coûts est en cours).

La formation utilise partiellement les éléments d'évaluation interne qui sont à sa disposition pour faire évoluer ses procédures et sa maquette d'enseignement dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation n'a pas encore été mise en place à l'USN (mais le sera à partir de 2023). À UPCité, en 2022-2023, a commencé à se mettre en place une évaluation des enseignements par questionnaires anonymes, transmis pour analyse aux enseignants concernés, la concertation avec les responsables de la formation devant intervenir ultérieurement pour en tirer le bilan et améliorer ce qui doit l'être : on voit que la culture de l'évaluation par les usagers est en cours de mise en place. Actuellement, les demandes d'améliorations des étudiants sont transmises aux responsables de la formation par le truchement de leurs représentants au conseil de perfectionnement. La formation dispose, depuis 2022, d'un conseil de perfectionnement, commun aux deux parcours, composé de façon équilibrée d'enseignants responsables (deux par parcours), de représentants étudiants (deux par parcours), et de professionnels extérieurs à la formation (un par parcours). Le compte rendu de la réunion du début 2023, qui pourrait servir de modèle aux conseils de perfectionnement de bon nombre de formations, fournit et analyse de manière rigoureuse les indicateurs quantitatifs disponibles, et s'appuie sur les retours d'expérience de toutes les parties prenantes (en particulier les étudiants) pour proposer des améliorations de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un master spécialisé en littérature générale et comparée unique en France ;
- La pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, les études culturelles, la prise en compte des problématiques sociétales contemporaines, au cœur même de la discipline LGC et de la formation ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une très forte internationalisation ;
- Un taux de poursuite d'études en doctorat très satisfaisant ;
- Une insertion professionnelle à 30 mois en parfaite adéquation avec les objectifs visés.

Points faibles

- Une professionnalisation insuffisante en dehors de la formation aux concours de l'enseignement et aux métiers de la recherche ;
- Une absence d'évaluations systématiques de la formation et des enseignements par les étudiants, privant le conseil de perfectionnement d'indicateurs qualitatifs nécessaires à l'amélioration de la formation ;
- Un manque d'outils de calcul des coûts de la formation, les instances centrales des deux établissements partenaires ne les ayant pas encore fournis ni même établis.

Recommandations

- Faire intervenir des professionnels du monde socio-économique et culturel de façon systématique (exemple du parcours 2 d'UPCité) et inclure un stage obligatoire en milieu professionnel dans les prochaines maquettes.
- Mettre en œuvre dans toute la mention une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants afin de nourrir la réflexion du conseil de perfectionnement.
- Mettre en place dans les deux établissements des indicateurs fiables pour mesurer précisément les coûts réels de la formation.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours : *Industrie de la langue et traduction spécialisée* (ILTS) et *Langues de spécialités, corpus, traductologie*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Études interculturelles de langues appliquées (EILA) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 77 étudiants inscrits, 39 en M1 et 38 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master propose une formation dont l'adéquation avec la stratégie de l'établissement est satisfaisante. La formation s'inscrit dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. Le master *Traduction et interprétation* se situe principalement dans la continuité de la licence *Langues étrangères appliquées* via un système d'options préparatoires. La formation se déploie en complémentarité disciplinaire avec les parcours du master *Langues étrangères appliquées (Langues, interprétation et stratégies interculturelles)* (LISI) ; *Langues, cultures et innovations numériques* (LCIN) et *Communication technique multilingue*, (CTM) dont les profils sont proches mais les finalités distinctes. La traduction est en soi une discipline transversale particulièrement propice au développement de l'interdisciplinarité. Le master *Traduction et interprétation* a mis en place de multiples collaborations qui en sont l'illustration. Le parcours *Langues de spécialités, corpus, traductologie* (LSCT) est co-habilité avec le master *Études anglophones* et l'École normale supérieure Paris-Saclay en anglais de spécialité en M1 et M2. Le parcours *Industrie de la langue et traduction spécialisée* (ILTS) est porteur d'un double diplôme avec l'Institut supérieur de management et de communication interculturelle (ISIT) en deuxième année du cycle. Le master fait en outre partie du réseau Master européen en traduction (EMT) ainsi que de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT). La maquette de formation du master prévoit des enseignements intégrant une forte dimension d'interdisciplinarité. C'est le cas en tronc commun du M1 et en M2 où des enseignements sont conçus en coopération avec l'UFR Sciences de la terre. En deuxième année du cycle, un groupe d'étudiants du parcours *ILTS* mène un projet de traduction intégrée en partenariat avec le Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire (RIATE). La dimension interdisciplinaire de la formation se manifeste également dans le cadre des mémoires de recherche du parcours *LSCT* qui peuvent être menés conjointement avec les études de civilisation, de didactique ou encore en traitement automatique de corpus (TAC). Le parcours *ILTS* du master *Traduction et interprétation* est lauréat d'un projet financé dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA) qui a permis la mise en place de la plateforme de traduction automatique Pure Neural Server sur les serveurs de l'université. La plateforme renforce un projet pédagogique visant à présenter la dernière génération d'outils de traduction assistée (TA) et traduction assistée par ordinateur (TAO) aux étudiants du parcours ; elle est utilisée dans le cadre des enseignements des deux parcours de la mention. Le parcours *LSCT* est également membre de la *Paris graduate school of Linguistics* (PGSL) financée par l'IdEx, ce qui permet de financer des formations spécifiques, des stages de recherche rémunérés, du tutorat assuré par les doctorants, mais aussi des écoles d'été et des journées d'intégration.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement mais doit encourager la mobilité étudiante sortante. Les enseignants-chercheurs du master *Traduction et interprétation* sont engagés dans de multiples collaborations scientifiques à l'international dont certaines se traduisent également par des échanges d'enseignants ; c'est le cas des collaborations établies avec l'université de Genève et l'université libre de Bruxelles. La formation participe au programme d'échanges Erasmus et bénéficie de son appartenance au réseau européen EMT, porteur d'un référentiel de compétences commun qui devrait faciliter la mobilité étudiante. Les mobilités sortantes s'effectuent en M1 pour le parcours *ILTS*, elles sont envisageables en M2 dans le parcours *LSCT*. Les étudiants internationaux qui rejoignent le parcours *Langue de spécialités, corpus, traductologie*, bénéficient d'une bourse SMARTS-UP financée par l'École universitaire de recherche *Paris graduate school of linguistics*. En dépit d'un environnement propice à la mobilité internationale, le nombre de mobilités sortantes reste très limité.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche et intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. Les enseignements dispensés dans le cadre du master *Traduction et interprétation* sont assurés exclusivement par des enseignants-chercheurs spécialistes du champ disciplinaire. Le parcours recherche *LSCT* intègre un mémoire de recherche réalisé sur les deux années du cycle ainsi que des stages de recherche rémunérés au sein du Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-atelier de recherche sur la parole (laboratoire CLILLAC-ARP) dès la première année. La présence aux séminaires de recherche est obligatoire pour les étudiants de ce parcours, ils sont en outre vivement encouragés à assister à des manifestations scientifiques. Le parcours *ILTS*, à vocation professionnalisante, comporte l'obligation de réaliser un triple mémoire (recherche documentaire, terminologie, traduction) en M2 ; en M1 (tronc commun), certains étudiants participent au séminaire mensuel du Centre d'études de la traduction (IHSP). Les responsables de la formation insistent sur l'interpénétration de la recherche et de la formation dans un secteur qui forme aussi bien de futurs enseignants-chercheurs que des traducteurs professionnels.

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. Des liens étroits sont noués avec les associations professionnelles (Société française des traducteurs, Chambre nationale des entreprises de traduction, LIND-Web Forum, European language industry association, ELIA). En M2, les enseignements sont majoritairement dispensés par des intervenants professionnels dont la présence constitue un élément majeur de la dimension professionnalisante du master. Le parcours *ILTS* est ouvert à la formation continue, il intègre une formation en alternance obligatoire au niveau M2 depuis 1990. Il fait une large place au stage en entreprise, également obligatoire, qui représente 18 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) sur l'ensemble du cursus. Il accueille des étudiants en apprentissage, contrat de professionnalisation ou bien en stage. Le parcours *LSCT* est également ouvert à la formation continue et au Compte personnel de formation (CPF). Outre les expériences professionnelles, la formation propose des enseignements destinés à préparer à l'entrée sur le marché du travail ainsi que des présentations des métiers assurées par le réseau des alumni. Le parcours *ILTS* dispose d'une chargée des relations université-entreprises.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées à des compétences définies avec précision. La formation a été conçue dès l'origine dans le cadre d'une approche par compétences. Dans le parcours *ILTS*, cette approche a été confortée par l'adoption du référentiel de compétences du réseau EMT que la formation a du reste contribué à actualiser dans le cadre du projet Competence Awareness in TranslatiOn (CATO). Celui-ci consiste à tester la lisibilité de l'approche par compétences mise en œuvre par la formation par le biais de questionnaires distribués aux étudiants puis décryptés en cours aux deux niveaux du cycle. Ce dispositif a été étendu à l'ensemble du réseau EMT à partir de 2019. L'actualisation de la maquette de la formation a été l'occasion de déployer un dispositif similaire auprès des intervenants professionnels afin de les familiariser avec ce référentiel. Le master *Traduction et interprétation* propose des enseignements dédiés aux compétences et à la culture numériques dont la maîtrise est devenue indispensable de nos jours. Le parcours *LSCT* qui intègre les apports de la linguistique de corpus aux domaines de la traductologie, de la terminologie et de la phraséologie est particulièrement en pointe dans ce secteur.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation veille à proposer des pratiques pédagogiques diversifiées et adaptées aux situations d'apprentissage telles que les projets tutorés, les classes inversées ou bien encore les jeux de rôles. La totalité des enseignements peut être suivie à distance lorsque les circonstances le nécessitent. La formation privilégie toutefois l'enseignement en présentiel et dispose depuis peu de salles dédiées et entièrement rééquipées.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère. Les compétences linguistiques en langue étrangère sont au cœur du dispositif de formation. L'anglais et le français au niveau C2 sont des prérequis, le parcours *LSCT* acceptant un niveau C1 en français pour les étudiants internationaux. Le parcours *ILTS* s'adresse en priorité à des spécialistes de l'allemand et de l'espagnol et propose des cours de traduction pour ces deux langues. L'éventail des langues pratiquées dans le cadre du parcours a toutefois tendance à s'élargir et la formation accepte des mémoires qui reflètent cette diversité linguistique accrue. L'alternance permet également la pratique d'une autre langue. Dans le parcours *LSCT*, le mémoire s'effectue en codirection avec des spécialistes d'un large éventail de langues (anglais, roumain, finnois, chinois, arabe, etc.). En parallèle des cours de traduction, le master propose 48 h d'enseignement disciplinaire en langue anglaise. Pour l'instant, la formation ne propose aucune certification en langue étrangère mais une réflexion est en cours à ce sujet au niveau de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction. Enfin, l'accompagnement à la mobilité dans le cadre du programme Erasmus est assuré par les coordonnateurs pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation comporte un parcours professionnalisant, le parcours *ILTS*, dont la deuxième année s'effectue en alternance dans le cadre de contrats d'apprentissage, principalement (21 en 2021-2022), mais aussi de contrats de professionnalisation (quatre en 2021-2022). Elle est également ouverte à la formation continue, sans proposer d'offre spécifique pour ce public. En raison de la structure des emplois du temps de la formation, le nombre de stagiaires en formation continue reste limité à quelques étudiants (deux en 2019-2020, six en 2020-2021, un en 2021-2022).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. La visibilité de la formation est assurée par les plateformes institutionnelles dédiées, ainsi que par l'action menée par ses responsables dans les salons étudiants et les journées portes ouvertes. Sa promotion est également assurée par un chargé des relations étudiants-entreprises. À noter la réalisation en 2023 d'une vidéo de présentation de la mention *Traduction et interprétation* disponible sur la chaîne YouTube. L'attractivité du master se mesure à l'aune des candidatures qui dépassent le cadre local ou régional et se déploient à l'échelle nationale, voire internationale. En 2021-2022, le nombre des candidatures à l'entrée du cycle était en progression par rapport à 2020-2021 avec 398 demandes (contre 303) pour 21 admis. La labellisation EMT ainsi que la participation effective à ce réseau européen contribuent à l'attractivité d'une mention bien établie dans le paysage universitaire et académique.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants sur les deux années du cycle. Les taux de réussite sont élevés en M1 où 79,49 % des étudiants ont validé tous leurs crédits ECTS en 2021-2022, et témoignent du caractère sélectif de la formation. Les responsables de formation soulignent également la qualité du suivi personnalisé des étudiants, sans donner de précisions. En deuxième année du cycle, le pourcentage de réussite fléchit et tombe en deçà de 50 %, ce qui est faible. Les responsables de formation expliquent ce décalage entre le M1 et le M2 par le caractère tardif des jurys de deuxième année.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés est incomplète et peu systématique. La qualité de l'insertion professionnelle des étudiants de la mention est analysée dans le cadre d'une enquête interne à 12 mois organisée par l'UFR. L'analyse repose également sur les informations récoltées par le réseau des alumni. S'ajoute à ces enquêtes internes une enquête à 30 mois organisée par l'établissement. Dans les deux cas, les données disponibles ne sont pas exploitables en raison notamment d'un taux de réponse inférieur à 50 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose bien des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Vingt-quatre enseignants permanents et 33 enseignants non permanents interviennent dans le master, le taux d'encadrement est satisfaisant. La formation souligne l'activité internationale de l'équipe pédagogique (accueil de professeurs invités pour des séminaires ou conférences à l'intention exclusive des étudiants des deux années du cycle, ou mobilités sortantes des enseignants). En matière d'innovation ou de projets pédagogiques, la formation est force de proposition compte tenu de la spécificité des compétences et expertises, techniques notamment, qui la caractérisent. Le master organise des séances d'autoformation en interne ou fait appel à des intervenants extérieurs. La participation à divers réseaux et associations, telles que l'EMT et l'AFFUMT, contribue à alimenter la réflexion et les échanges de bonnes pratiques. Le pilotage de la formation s'effectue en relation avec les instances facultaires et centrales. Les modifications de maquette se font à coût constant dans un souci de maîtrise de la soutenabilité, après expertise par la direction des études et de la formation initiale.

La formation a mis en place un solide processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation veille à recueillir et analyser les avis et perceptions des étudiants, notamment pour ce qui concerne les compétences et connaissances à acquérir sur l'ensemble du cycle. À cet effet, elle met en place un sondage, en début et en fin de cursus, afin de sensibiliser les étudiants au référentiel de compétences EMT, mais aussi de leur permettre un auto-positionnement au regard de ces compétences. D'autres sondages sont effectués régulièrement, à l'échelle des enseignements et des parcours, notamment en prévision des conseils de perfectionnement qui ont lieu traditionnellement au mois de juin de chaque année universitaire. Les conseils de perfectionnement réunissent des représentants étudiants, des entreprises et les responsables de formation. Ils sont force de proposition et permettent d'envisager évolutions et ajustements en vue d'une amélioration continue de l'offre de formation.

Le master *Traduction et interprétation* a également mis en place une réunion annuelle des tuteurs, en réponse à une obligation légale liée à l'alternance, qui rejoint les mêmes préoccupations que les conseils de perfectionnement et fonctionne sur des bases similaires, en présence des intervenants professionnels et des délégués étudiants.

Conclusion

Points forts

- De multiples interactions entre la recherche et la formation ;
- Une professionnalisation bien adaptée et attractive ;
- Un accompagnement individualisé de l'étudiant ;
- Une évaluation interne très solide ;
- Une approche par connaissances et compétences ainsi qu'une approche-programme claire, précise, attentive aux rapides évolutions de la discipline et des besoins du monde socio-économique et culturel.

Points faibles

- Une difficulté à traduire en mobilités sortantes effectives les collaborations internationales et échanges multiples au sein des réseaux académiques auxquels appartient la formation.

Recommandations

- Renforcer la dimension internationale de la formation, notamment son volet mobilité, en explorant et en utilisant les perspectives offertes à l'échelle européenne par le réseau EMT et plus généralement par les partenariats stratégiques de l'établissement et les dispositifs qu'il propose.

MASTER ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUES

Établissements

Université Sorbonne Paris Nord

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Analyse et politique économiques* (APE) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans co-accréditée avec Université Paris Cité (UPCité) qui comprend cinq parcours : *Économie et gouvernance des communs* (EGC), *Macroéconomie internationale et financiarisation* (MIF), *Entreprise, sociétés, soutenabilité* (ESoS), *Erasmus Mundus Epog+* (ouvert depuis 2020-2021) et *Development and sustainability* (DS, uniquement en M2 depuis 2020-2021). Cette formation concerne, depuis 2021-2022, environ 150 étudiants sur l'ensemble du cursus. Le master est dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences économiques et gestion (SEG) à Villetaneuse pour le parcours EGC et à Paris, au sein de UPCité pour le parcours ESoS. Pour les parcours internationaux, MIF, Epog+ et DS, la première année est suivie dans les universités partenaires, la deuxième au sein d'UPCité et/ou de l'USPN.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation présente de nombreuses lacunes pour les données qualitatives ainsi qu'en ce qui concerne les différentes analyses. De plus, certains éléments concernant les parcours portés par UPCité dans le cadre de la co-accréditation sont manquants, ce qui nuit à la vision globale de la formation. L'ensemble de ces éléments rend l'analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation, particulièrement complexes à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master APE est en très bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment dans les volets interdisciplinarité et internationalisation. Porté par deux unités mixtes de recherches (UMR), le laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS) de UPCité et le centre d'économie de Paris Nord (CEPN) de l'USPN au positionnement fortement pluridisciplinaire (sciences de gestion, sociologie, science politique), il accueille un programme Erasmus Mundus. La co-accréditation avec Université Paris Cité (UPCité) assure de plus un partenariat académique indéniable. Deux graduate schools *Soutenabilité, organisations et institutions et Soutenabilité et transition* parfont l'ensemble. La mention APE est construite en continuum de la licence *Économie et gestion* de l'UFR SEG et vient compléter l'offre de formation des masters en économie (master *Économie des entreprises et des marchés*, master *Monnaie, banque, finance, assurance*) et en gestion (master *Comptabilité- contrôle- audit*, master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*).

La formation présente une excellente ouverture à l'international. Trois des cinq parcours de M2 (MIF, DS et Epog+) sont spécifiquement internationaux dont Epog+ qui est un parcours Erasmus Mundus et leurs nombres d'inscrits sont en constante augmentation. Sur les trois dernières années, entre 74 % et 78 % des étudiants inscrits sont des étudiants internationaux pour toute la mention ce qui est remarquable (17 % moyenne nationale). Les mobilités sortantes ont bondi entre 2019-2020 et 2020-2021 passant de 6 à 34 pour s'établir à 36 en 2021-2022

L'adossement à la recherche de la formation est difficilement évaluable en l'absence de données précises. Si 15 % des heures totales de la formation sont consacrées aux séminaires et cours de méthodologie, aucune ventilation par parcours ni d'équivalent en crédits ECTS ne sont fournis. Ce chiffre est toutefois très au-dessus des autres mentions du champ Droit, économie, gestion (entre 2 % et 5 %). De plus, si 68 chercheurs et enseignants- chercheurs (EC), soit 84 % de l'équipe pédagogique, interviennent à hauteur de 1558 heures dans la formation, il est difficile de connaître la part de celles-ci dans les différents parcours qui comptent entre 600 et 800 heures étudiants sur les deux ans de formations, aucune ventilation n'étant là non plus fournie. Des évaluations sont organisées sous forme de travaux d'études et de recherche (mémoires), mais là encore sans précision ni de leur nombre ni du nombre d'étudiants concernés. Enfin, les étudiants sont invités aux travaux des laboratoires de recherche sur lesquels la mention s'appuie, mais aucune quantification n'est indiquée. Aucun accueil d'étudiant en stage dans les laboratoires d'appui de la mention n'est mentionné.

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont limitées. Aucun partenariat précis n'est cité au-delà des organisations internationales susceptibles d'accueillir les diplômés de la mention même si on peut convenir que le rayonnement du master permet d'entretenir des relations étroites avec le monde socio-économique. Les fonctions occupées par les professionnels intervenants dans la mention (13 pour 255 heures totales ce qui est très peu comparé aux 1558 heures assurées par les EC) ne sont pas précisées. Aucun parcours de la mention n'est ouvert à l'alternance ni à la formation continue. Le nombre de 20 crédits ECTS (15 pour les stages et 5 pour les autres dispositifs de professionnalisation) ne permettent pas de se faire une idée précise de la préparation à l'insertion professionnelle dans la formation d'autant qu'il est indiqué que c'est l'EC référent de chaque étudiant (son directeur de mémoire) qui est chargé de lui donner des conseils de rédaction de CV (curriculum vitæ) et lettres de motivation. Enfin, les stages ne sont pas obligatoires (le nombre de semaines y étant consacrées n'apparaissant pas) et si le nombre d'étudiants suivant un stage est de 25 en 2021-2022 (en forte augmentation non expliquée, mais dans une proportion restant très faible puisque représentant seulement 17 % des étudiants de M1 et M2), il n'est pas possible de déterminer s'il concerne toute la mention ou les seuls parcours portés par l'USPN.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit très clairement et de façon cohérente ses objectifs dans une amorce d'approche par compétences, mais pour seulement deux de ses parcours. Les deux parcours de la mention portés par l'USPN (ECG et MIF) proposent une correspondance entre leur maquette et les blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles afférentes. Une réflexion poussée de la formation fait apparaître que cette correspondance est toutefois encore imparfaite. Aucune information n'est en revanche fournie pour les autres parcours, ce qui amène à s'interroger sur l'existence d'une démarche globale à l'échelle de la mention. Il est regrettable enfin qu'aucune valorisation de compétences curriculaires ou extracurriculaires n'existe dans ces parcours.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques de la formation manquent de précision. Une enquête de terrain expérimentale peut être citée pour tous les étudiants de M1 aux côtés d'autres pédagogies (conférences de méthodes et ateliers professionnels ou enseignant référent), mais le volume horaire et le nombre de crédits ECTS manquent et ne permettent pas de se faire une idée précise de leur diffusion dans le master. L'enseignement à distance ou hybride ne sont pas mobilisés alors qu'ils pourraient être une réponse (même partielle) aux difficultés de mutualisation.

L'ouverture à l'international de la formation dans ses contenus et dispositifs est incomplète. En effet, si 111 heures d'anglais sont dispensées, il s'agit uniquement des heures des parcours MIF et EGC, portés par l'USPN à raison de 24 heures par semestre pour trois crédits ECTS en M1 pour chacun des parcours et 15 heures au semestre 4 du parcours ECG. De même, si 405 heures de cours sont déclarées dispensées en anglais, elles se répartissent entre les deux parcours en deuxième année, EGC étant partiellement en anglais et MIF totalement en anglais sans plus de précisions quant à cette organisation si ce n'est un aménagement dont bénéficieraient les étudiants dont le niveau d'anglais serait insuffisant. La préparation à la mobilité n'est pas du tout abordée, de même que les trois autres parcours portés par UPCité, si ce n'est que les M2 des parcours Epog+ et DS sont également entièrement dispensés en anglais.

La formation n'est pas du tout adaptée aux publics de formation continue ni à l'alternance et ne s'autoévalue que partiellement sur ce critère. Aucun étudiant de formation continue n'est accueilli, aucun parcours n'est ouvert en alternance, aucune validation d'acquis de l'expérience n'a été accordée. L'argument tiré de l'orientation recherche de la mention peine à convaincre en raison de l'orientation plus professionnelle de certains parcours, mais surtout de la disparition de cette distinction au sein des masters.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité hétérogène qui n'est que partiellement analysée. En 2021-2022 par exemple, le nombre de 484 candidatures pour toute la mention est très inégalement réparti, notamment au regard des capacités propres à chaque parcours : 227 candidatures pour le parcours MIF pour une capacité de 15 places et 159 candidatures pour le parcours ECG pour une capacité d'accueil de 15 places versus 17 candidatures pour le parcours ESoS pour une capacité de 10 places ou encore cinq candidatures pour le parcours DS dont on ne connaît pas la capacité. Ces 484 candidatures conduisent à 122 admissions et 78 inscrits, ce qui est un peu au-dessus de la capacité globale du master (74 étudiants). Cependant, ce nombre d'inscrits, englobant les redoublants, ne permet pas une évaluation fine de l'attractivité. On s'étonne que ceci ne soit pas analysé par la formation, notamment dans le cas du parcours MIF qui compte 21 inscrits en M1 pour 9 admis et une capacité de 15 étudiants.

La formation ne suit ni n'analyse la réussite, pourtant hétérogène, de ses étudiants et ne s'autoévalue pas sur ce critère. Seules des données brutes sont fournies sans aucune appréciation, contextualisation ou analyse de la part de la formation ni proposition de remédiation le cas échéant, ce qui est très regrettable. Seuls les chiffres par parcours peuvent être pris en compte, les données du parcours Epog+ (le plus important) n'étant pas disponibles. De très fortes disparités existent en M1 avec en 2021-2022 par exemple, 71 % de réussite dans le parcours EGC, 67 % dans le parcours ESoS versus 33 % dans le parcours MIF. En M2, les résultats s'améliorent significativement pour ce dernier parcours s'élevant à 89 %. On note 100 % de réussite dans le parcours DS (mais seuls deux ou trois étudiants y sont inscrits), mais 75 % dans le parcours EGC et 77 % en parcours ESoS ce qui reste perfectible.

La formation analyse l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses étudiants de façon incomplète et ne s'autoévalue pas sur ce critère. D'une part les données des parcours portés par UPCité ne sont pas du tout analysées, d'autre part la première promotion du parcours EGC porté par l'USPN n'ayant été diplômée qu'en 2022, seules les données relatives au parcours MIF sont fournies. Pour ce parcours, le taux de réponse est seulement de 36 % (43 répondants pour 117 enquêtés des promotions allant de 2017 à 2021). Il est regrettable que pour une mention accueillant beaucoup d'étudiants étrangers, les questionnaires soient exclusivement administrés en français. Insertion professionnelle et poursuite d'études en doctorat sont liées dans le parcours MIF qui présente une forte orientation recherche. Ainsi, sur les 43 étudiants ayant répondu, 23 ont poursuivi en thèse (dont cinq au sein de l'USPN) soit 53 % de l'effectif. À 18 et 30 mois, tous les autres étudiants sont insérés professionnellement dans des emplois en cohérence avec le master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais ne s'autoévalue pas sur ce critère. Avec 52 enseignants permanents (auxquels s'ajoutent 29 enseignants non permanents) pour 150 étudiants, le taux d'encadrement de 34,6 % est le meilleur du champ droit-économie-gestion. 70 % des M1 MIF et ECG sont mutualisés avec d'autres parcours permettant ainsi leur soutenabilité. Ces mutualisations ne sont toutefois pas sans poser des problèmes organisationnels.

La formation ne s'inscrit pas dans une démarche d'amélioration continue complète. S'il est indiqué que des questionnaires d'évaluation ont été administrés en 2020-2021 et 2021-2022 on n'en connaît pas le périmètre et le taux de réponse est faible s'ils visent toute la mention (22 % et 30 %). Ils ne sont pas analysés et le compte rendu du conseil de perfectionnement n'y fait pas référence. Il existe bien un conseil de perfectionnement dont le compte rendu démontre des échanges fructueux.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne cohérence de la mention dans son environnement académique.
- Un très bon taux d'encadrement.
- Une très bonne internationalisation de la mention.

Points faibles

- Une professionnalisation trop faible et des expériences en milieu professionnel en lien avec la formation non obligatoires sur l'ensemble des parcours.
- Une attractivité de la mention à conforter.
- Un suivi insuffisant de la réussite des étudiants, qui est faible dans certains parcours.
- Un suivi de l'insertion professionnelle à élargir à toute la mention.
- Une démarche d'amélioration continue à approfondir.

Recommandations

- Questionner la professionnalisation de la mention en dépit de son positionnement clairement orienté en recherche et rendre une expérience en milieu professionnel en lien avec la formation obligatoire pour l'ensemble des étudiants de la mention.
- Dégager des pistes d'attractivité en coordonnant la communication à l'échelle de la mention.
- Suivre la réussite des étudiants en proposant des remédiations.
- Suivre l'insertion professionnelle de manière coordonnée à l'échelle de la mention en administrant les questionnaires en français et en anglais.
- Mieux formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et se servir des résultats et de leurs analyses pour définir un plan d'action au sein du conseil de perfectionnement.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence d'expériences obligatoires en milieu professionnel en lien avec la formation.

MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE - AUDIT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité – contrôle - audit* (CCA) d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours CCA en première et en deuxième année (M1 et M2). Il est rattaché à l'institut universitaire de technologie (IUT) Paris - Rives de Seine et à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 80 étudiants inscrits, 43 en M1 et 37 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master CCA s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement, par sa parfaite intégration à l'offre de formation en amont et aux poursuites d'études en aval, et par son caractère professionnalisant en phase avec un marché du travail exigeant et dynamique et un taux d'insertion professionnelle élevé. Il est bien articulé à l'offre de formation en amont : la plupart des étudiants du master ont fait un DUT *Gestion des entreprises* (GEA), avant d'intégrer la troisième année de licence (L3) CCA après épreuves d'admissibilité et d'admission, puis le master CCA sur dossier et décision du jury. Formation intensive et technique de haut niveau, reconnue, le master CCA d'UPCité (comme tous les masters bénéficiant du label CCA en France), permet d'obtenir des équivalences au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) (cinq sur sept unités d'enseignement, UE). À l'issue du master CCA, les étudiants peuvent valider les deux UE manquantes pour obtenir un DSCG et poursuivre vers le diplôme d'expertise comptable (DEC) afin de devenir expert-comptable ou commissaire aux comptes (auditeur légal). Le master CCA s'inscrit ainsi dans un parcours de neuf années d'études alternées avec des pratiques professionnelles. Le master est ouvert à l'apprentissage en partenariat avec le CFA-DIFCAM d'Île-de-France. Dans le cadre de l'association nationale France master CCA qui regroupe les 40 universités délivrant un master CCA dont il fait partie, le master CCA d'UPCité s'engage à respecter un cahier des charges commun visant à préserver la qualité des enseignements et des recrutements. La formation est par nature interdisciplinaire (droit, sciences de gestion et économie), avec des enseignants - chercheurs appartenant à ces différentes disciplines. Elle intègre les enjeux du développement durable notamment dans les enseignements de comptabilité qui évoluent en fonction des récentes directives européennes. En revanche, on note que ce master ne bénéficie d'aucun moyen du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation n'est pas ouverte à l'international, au motif que le cahier des charges de l'association France master CCA limiterait les possibilités de délocalisations à l'étranger et de partenariats internationaux en raison des difficultés à vérifier que les épreuves et les niveaux d'enseignement correspondent aux exigences des universités françaises. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est enregistrée. Aucun dispositif d'accompagnement n'est mis en œuvre.

La formation bénéficie d'un bon adossement recherche, principalement au travers des enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master. Ceux-ci sont rattachés à trois laboratoires de recherche, en Économie, en Gestion, en Droit privé et Droit public : Centre de droit des affaires et de gestion (CEDAG)/MEIS (Équipe d'accueil (EA) 1516), Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie-gestion et santé (LIRAES) (Unité de recherche pluridisciplinaire (URP) 4470), Laboratoire d'informatique de Paris 6 (LIP6/SYEL), Unité mixte de recherche (UMR) 7606). Sur les 31 intervenants dans la formation, neuf sont des enseignants-chercheurs (EC) (soit 520 heures sur 1 100 heures de formation sur le cycle). Le besoin de renforcer l'équipe pédagogique de deux EC en sciences de gestion a été exprimé mais n'a pas été encore satisfait. Si une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est au programme de plusieurs UE du master CCA, la formation à la recherche reste limitée. Elle consiste essentiellement à présenter les méthodes de recherche bibliographique et les ressources en ligne de l'université. On ne peut qu'encourager les équipes pédagogiques à solliciter les bibliothèques pour organiser des sessions de formation.

Le master CCA d'UPCité jouit d'un très bon ancrage dans l'environnement socio-économique, étroitement lié à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) et à l'Ordre régional des experts-comptables (OERC). Plusieurs rencontres avec des représentants de l'OERC et de la CRCC sont organisées pendant le cursus. Le taux d'insertion professionnelle est très élevé (de 100 % dès la sortie du diplôme, à l'exception des étudiants qui font un autre master pour obtenir une double compétence (fiscalité, systèmes d'information, etc.).

Vingt-deux intervenants professionnels sont impliqués dans la formation (soit 580 heures sur 1 100), ce qui est tout à fait satisfaisant et conforme aux attendus d'une formation professionnalisante. Les métiers de l'expertise-comptable et de l'audit étant en tension, il n'y a pas de difficultés à l'insertion des étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a développé l'approche par compétences qui est bien déclinée dans la maquette. Cette dernière est construite en référence à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En revanche, la formation ne valorise pas spécifiquement l'engagement ni les compétences et la culture numérique (pas de certification PIX mise en place par exemple). L'offre de formation en master CCA est contrainte par les équivalences au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) qui nécessitent que le programme du master corresponde au minimum à 80 % de celui du DSCG. Ceci explique un volume horaire global dérogatoire (1 100 heures).

Le souci de la diversification et de l'innovation pédagogique n'est pas mis en avant. Les enseignements sont exclusivement en présentiel. Les équipements des salles et de l'IUT sont satisfaisants (salles équipées de matériel vidéo, accès à des salles informatiques, à des lieux de détente et de travail et à une bibliothèque).

L'enseignement des langues est peu développé dans la maquette de la formation. Celle-ci ne propose pas de langues étrangères à choix. Seules 123 heures d'enseignement sont dispensées en anglais sur 1 100 heures au total. Les étudiants ont la possibilité de s'autoformer au sein des laboratoires de langue d'UPCité mais ne se voient pas proposer de certification en langue pendant le master. Il n'existe par ailleurs aucun dispositif d'aide à la mobilité.

Le master n'est pas ouvert à la formation continue mais dispose de groupes en apprentissage, de taille croissante ces dernières années (31, 39 et 45 étudiants en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022). Il n'y a pas de précisions sur l'organisation de l'alternance, ce qui serait utile pour apprécier le fonctionnement du master. Il serait utile de préciser les raisons pour lesquelles la formation n'est pas ouverte à la formation continue, notamment s'il s'agit d'un problème d'adaptation de l'organisation des études ou d'une absence de demande.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Un suivi des flux des candidatures et des inscriptions est bien réalisé, montrant une attractivité certaine : 590 dossiers de candidature en 2019, 601 en 2020, 610 en 2021 pour un effectif de 40 à 50 étudiants admis en 1^{re} année du cycle (liste principale et complémentaire) et une capacité d'accueil de 35 étudiants. Le taux de désistement se situe entre 17 % et 30 % selon les années. La capacité d'accueil n'est pas atteinte en 2019 (31 inscrits) ; elle est dépassée en 2020 (39 admis) et 2021 (43 admis). Les réseaux des anciens constituent le principal moyen de communication et d'information sur la formation. Le master CCA d'UPCité n'est pas présent directement sur ces réseaux faute de moyens pour assurer cette présence. Un soutien d'UPCité est attendu pour cela.

Le taux de réussite au master CCA est très bon : il se situe entre 93 % et 97 %. Deux étudiants n'ont validé aucun crédit European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) en 1^{re} année du cycle (sans doute à la suite d'un abandon). Des aménagements d'études sont proposés aux sportifs de haut niveau ou aux étudiants en situation de handicap (sans plus de précisions apportées).

Un suivi de l'insertion professionnelle est réalisé de façon systématique et satisfaisante au travers d'une enquête d'insertion réalisée par l'établissement en 2019 et en interne au master CCA en 2021 et 2022, avec un taux de réponse en croissance (66 % à 90 % entre 2019 et 2022). Les résultats de l'enquête sont précis et complets. Ils montrent un taux d'insertion de 100 % à l'exception d'un ou deux étudiants qui poursuivent dans un autre master professionnel en fiscalité ou systèmes d'informations en vue de développer une double compétence. Les enquêtes précisent par ailleurs les métiers exercés, le type d'entreprise, de contrat (CDI à 95 %), le niveau de rémunération, les disparités entre hommes et femmes, la satisfaction dans l'emploi ainsi que le taux de réussite aux deux UE du DSCG à présenter à l'issue du master (taux de réussite de 29 %, dans la moyenne nationale). Ceci indique que la formation répond bien à ses objectifs. En revanche, on ne relève pas de poursuites d'études en doctorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation repose sur des ressources humaines solides, mais le taux d'encadrement reste insuffisant et nécessite d'être renforcé. Le master mobilise 10 enseignants permanents (neuf enseignants-chercheurs et un enseignant du second degré) et 21 non permanents pour 80 étudiants inscrits en 2021-2022. La formation n'accueille pas de professeur invité et n'organise pas de mobilités enseignantes. Le suivi des coûts de la formation est assuré par le service du personnel enseignant et mis à disposition du master CCA.

La formation dispose bien d'un processus d'évaluation interne et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue mais les éléments contenus dans le dossier ne permettent pas d'en évaluer la fiabilité. Un questionnaire est proposé en interne aux étudiants du master sans que davantage de précisions ne soient apportées. Le nombre de répondants est difficile à interpréter dans la mesure où l'on ne sait pas si cela couvre les deux années et tous les groupes. Un conseil de perfectionnement se tient régulièrement, impliquant notamment des professionnels, représentants de l'OERC et de la CRCC. Le conseil de perfectionnement est impliqué dans la conception, le suivi et le fonctionnement de la formation, en lien avec les évolutions de la profession (développement des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle qui affecteront les métiers de la comptabilité à l'avenir, besoin d'accompagnement des étudiants sur la création de profils sur les réseaux sociaux).

Conclusion

Points forts

- Une formation bien intégrée à son environnement académique, en amont et en aval ;
- Une formation professionnalisante, adaptée dans son contenu et son organisation (alternance), et étroitement liée aux associations professionnelles (OREC, CRCC) ;
- Une attractivité significative au regard du nombre de dossiers de candidatures reçus ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.

Points faibles

- Une formation aux compétences linguistiques et une ouverture internationale insuffisantes ;
- Une absence d'étudiants en formation continue ;
- Des modalités d'évaluation de la qualité de la formation par les étudiants peu explicites ;
- Une faible diversification des modalités pédagogiques ;
- Une formation aux évolutions liées aux nouvelles technologies (IA) et un accompagnement des étudiants dans l'usage des outils numériques limités.

Recommandations

- Développer l'ouverture à l'international par les volumes d'enseignements en anglais, les partenariats ou encore l'intervention de professeurs invités, en cherchant par exemple à mobiliser les ressources du PIA.
- Réfléchir aux moyens d'ouvrir le master à la formation continue.
- Expliciter et préciser les modalités d'évaluation de la qualité de la formation par les étudiants.
- Proposer des modalités pédagogiques plus diversifiées.
- Intégrer à la formation les dimensions liées aux nouvelles technologies et accompagner davantage les étudiants dans la valorisation de leurs compétences (communication sur les réseaux sociaux, e-portfolio, certifications, etc.).

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours, *Audit des organisations et maîtrise des risques*, en première et en deuxième année (M1 et M2), ouvert exclusivement en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation essentiellement). Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff et adossé au Centre de Droit des affaires et de gestion (laboratoire CEDAG). L'apprentissage se fait en partenariat avec le CFA Formasup. En 2021-2022, le master comptait 39 étudiants inscrits, 21 en M1 et 18 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement, par son caractère professionnalisant en phase avec un marché du travail dynamique et un taux d'insertion professionnelle élevé. En revanche, on note que ce master ne bénéficie d'aucun moyen du Programme d'investissements d'avenir (PIA). La mention CGAO est clairement articulée aux formations du premier cycle et aux autres mentions et parcours de master. En effet, plus de la moitié des étudiants du master CGAO viennent de la licence *Économie-gestion* d'UPCité. De plus, les cours du premier semestre de M1 sont mutualisés avec ceux du master *Management*. Des passerelles sont proposées aux étudiants qui souhaitent changer de parcours en master 2. Le master CGAO s'inscrit donc dans une offre pluridisciplinaire, cohérente et qui couvre largement le champ de la formation universitaire de second cycle en droit, économie et gestion, ce master relevant spécifiquement de la section 06 du Conseil national des universités (CNU), *Sciences de gestion et du management*. Le dossier ne précise pas le positionnement de la formation par rapport aux formations similaires d'autres universités proches (par exemple le master CGAO de l'IAE Paris-Sorbonne business school).

L'ouverture à l'international de la formation est très faible et jugée inadaptée à la formation en alternance et à l'apprentissage en particulier. Au regard des intitulés, les enseignements sont dispensés en langue française, à l'exception d'enseignements d'anglais appliqués à la gestion (76 heures sur l'ensemble du cycle). L'ouverture se fait par la pratique usuelle de la langue anglaise dans le contexte professionnel de l'alternance et au contact d'intervenants étrangers. Aucune précision sur les cours concernés, la fréquence ou le volume de ces interventions n'est toutefois donnée. Il n'existe pas de mobilité étudiante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. Elle s'appuie sur le Centre de droit des affaires et de gestion (laboratoire CEDAG). Le nombre d'heures de formation à la recherche correspond aux obligations minimales (20 h au deuxième semestre du M1 en 2021-22) auxquelles s'ajoutent quelques heures de méthodologie (dont le nombre n'est pas précisé) destinées à préparer aux exercices demandés notamment au mémoire professionnel (problématisation, revue de littérature...). Les moyens mis à disposition des étudiants (ressources documentaires) sont adaptés. Sur les 830 heures de la formation, 210 heures seulement sont assurées par des enseignants-chercheurs (un professeur des universités (PU), deux maîtres de conférence (MCF) et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche, ATER), soit 25 % des enseignements, ce qui est faible pour un master universitaire. Il est indiqué que deux autres enseignants-chercheurs extérieurs à UPCité interviennent également dans la formation (sans précision des volumes horaires toutefois).

La formation est bien ancrée dans la réalité socio-économique des métiers auxquels elle prépare. Deux enseignants-chercheurs associés (PAST) sont également associés à la formation. Des vacataires professionnels nombreux et variés (deux experts-comptables, un directeur financier, trois auditeurs internes, un contrôleur de gestion) interviennent également dans la formation (sans toutefois que les volumes horaires ne soient précisés).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a développé l'approche par compétences qui est bien déclinée dans la maquette. Le master CGAO inclut par nature une dimension numérique et une formation aux systèmes d'information et de gestion, tels que « l'Enterprise resource Planning » (ERP) ou le « Systemanalyse Programmentwicklung » (SAP), par exemple. Beaucoup d'étudiants ont passé la certification aux compétences numériques PIX en licence. Elle n'est plus proposée dans le cadre du master qui développe des compétences techniques qui dispensent de nombreuses certifications professionnelles. Le Test of english for international communication (TOEIC) est au programme de la formation et il est pris en charge financièrement. En revanche, il n'y a pas d'accompagnement particulier des étudiants pour construire leur CV, en particulier sous la forme de e-portfolio.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques via l'alternance, la variété des intervenants et des modalités d'enseignement. Les intervenants sont à la fois des praticiens et des académiques, et les modalités d'enseignement se déclinent en cours magistraux, en études de cas ou encore en jeux d'entreprise. Par défaut, la formation a lieu en présentiel, mais des possibilités d'enseignement à distance sont maintenues et pratiquées dans certains cas, par exemple pour des intervenants étrangers. Une salle informatique virtuelle a été mise en place permettant en permanence l'accès à des outils d'entreprises (progiciels, outils d'aide à la décision du type SAP, Power BI, etc.).

L'ouverture à l'international est faible, du fait des rythmes de l'alternance qui limitent les possibilités de mobilité à l'international. L'anglais est la seule langue proposée, à raison de 28 heures étudiant en M1 et autant en M2, incluant une préparation spécifique au TOEIC qui est encouragée. Aucune autre aide à la mobilité n'est indiquée.

Cette formation accorde une grande importance à la professionnalisation. Tous les apprenants sont en contrat d'alternance (apprentissage principalement). Sur les trois dernières années, la formation n'a accueilli aucun apprenant de formation continue au motif que d'autres universités proposent plus spécifiquement cette modalité. La validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle, n'est pas pratiquée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Un suivi des flux des candidatures et des inscriptions est réalisé, montrant une certaine attractivité par le nombre de dossiers de candidatures reçus, mais le nombre d'étudiants admis et inscrits est en définitive relativement faible. On note en effet plus de 1 000 dossiers de candidatures reçus en 2019 et 2020 pour une trentaine d'étudiants admis. Par la suite, le taux de désistement est estimé à 30 % en raison d'une impossibilité à trouver une entreprise d'accueil, d'un renoncement à l'alternance ou d'un autre choix de master de la part des étudiants concernés. En définitive, on recense 24 étudiants inscrits en 2019, 17 en 2020 et 21 en 2021. On note une chute des candidatures en 2021 (686) qui s'expliquerait par une meilleure information sur le positionnement de la formation en alternance.

Un suivi de la réussite des étudiants, ainsi que du taux de présence, est bien effectué. La formation indique 100 % de réussite en M1 et en M2. Sur les trois années universitaires considérées, tous les étudiants ont validé tous les crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) des enseignements auxquels ils étaient inscrits. Toutefois, les chiffres mettent en évidence une diminution des effectifs en première année entre 2019-2020 (24) et les années suivantes (17 en 2020-2021 et 21 en 2021-2022) ainsi qu'entre la première et la deuxième année entre 2019-2020 et 2020-2021 : de 24 étudiants en M1, on passe à 16 en M2, ce qui représente une diminution d'un tiers des effectifs. Ces chiffres ne sont pas expliqués, pas plus que n'est précisé le devenir des étudiants du M1 qui ne poursuivent pas en M2 (orientation vers un autre M2, d'UPCité ou extérieur).

Le suivi de l'insertion professionnelle n'a pas été fait de façon systématique par les services centraux ou par le niveau intermédiaire de la faculté Sociétés et humanités. La faculté de Droit, d'économie et de gestion a réalisé un suivi, mais avec très peu de moyens, ce qui a conduit à un taux de réponse très faible en 2020 et 2021, meilleur en 2022 (70 %), révélant un taux d'insertion professionnel élevé (100 % à deux mois). L'enquête ne fait pas état de poursuite d'études en doctorat, mais mentionne des poursuites d'études dans d'autres cursus (expertise-comptable ou autre master professionnel).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens en matière d'effectifs permanents d'enseignants-chercheurs (EC) sont relativement faibles. La formation compte un professeur d'université (PU), deux maîtres de conférence (MCF) et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) pour 17 intervenants extérieurs. Cette faiblesse de l'encadrement limite les possibilités de développement de la formation, notamment sur la dimension internationale. On note l'absence de professeur invité intervenant dans la formation. Parmi les raisons évoquées dans le dossier, il est difficile de faire la part entre ce qui relève du manque de moyens et du manque de stratégie (le dossier avance l'argument d'un investissement des EC à l'international en recherche plutôt qu'en pédagogie). Les évolutions de la formation et des maquettes intègrent les contraintes (notamment en matière d'effectifs universitaires) et respectent les cadres concernant les volumes horaires notamment (402 h pour 12 mois, en apprentissage, avec un seul groupe).

La formation dispose bien d'un processus d'évaluation interne et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements se fait par l'intermédiaire des délégués de M1 et de M2. Il n'existe pas d'enquête systématique menée auprès de l'ensemble des étudiants pour disposer de données réellement pertinentes, en raison d'un manque de moyens (temps, moyens techniques...) selon les responsables de la formation. Un conseil de perfectionnement se tient régulièrement, impliquant des professionnels, d'anciens diplômés, des universitaires, des représentants des étudiants, et est directement impliqué dans la conception, le suivi et le fonctionnement de la formation (rythme d'alternance, contenus et modalités des enseignements, mise en place d'une salle informatique virtuelle, etc.).

Conclusion

Points forts

- Une bonne cohérence interne par rapport à la formation en amont et aux autres masters d'UPCité ;
- Une formation très professionnalisante, adaptée dans son contenu et son organisation ;
- Un taux d'insertion professionnel élevé ;
- Une intégration des outils digitaux et systèmes d'information adaptée à la formation.

Points faibles

- Une dimension recherche de la formation limitée ;
- Un taux de réussite à relativiser au regard du nombre d'abandons entre le M1 et le M2 ;
- Une absence d'étudiants en formation continue ;
- Un suivi des flux d'étudiants et de l'insertion professionnelle partiel (pas d'enquête d'insertion systématique notamment) ;
- Un encadrement de la formation à renforcer en termes de nombre d'enseignants-chercheurs par rapport aux intervenants extérieurs ;
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements ;
- Une dimension internationale de la formation minimale.

Recommandations

- Renforcer l'adossement de la formation à la recherche.
- Proposer un dispositif d'accompagnement pour limiter les départs du master entre la première et la deuxième année.
- Développer un suivi plus systématique de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle.
- Renforcer l'encadrement de la formation en accroissant le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

- Réaliser une évaluation des enseignements plus systématique et adaptée.
- Développer l'ouverture à l'international par les volumes d'enseignements en anglais par exemple ou encore l'intervention de professeurs invités.

MASTER DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit bancaire et financier* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours : *Droit et gestion bancaire de patrimoine*, en apprentissage. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 15 étudiants inscrits, sept en M1 et huit en M2.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans une thématique (Attractivité, performance et pertinence de la formation) et ne permet pas de procéder à une évaluation de celle-ci ni à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en relative adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans la continuité d'études de licence en droit privé. Sa thématique est proche de celle du parcours *Banque et finance : droit et régulation du système bancaire* proposé par le master *Droit des affaires*. Il est étonnant qu'aucune mutualisation d'enseignement ne soit organisée entre ces deux formations. Plusieurs matières transdisciplinaires sont proposées (notamment les mathématiques financières), ainsi qu'un colloque transdisciplinaire annuel. Un séminaire de finance durable est prévu. Aucun partenariat académique n'est évoqué dans le dossier ni aucun dispositif mené dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation n'est pas encore ouverte à l'international. Aucun élément de collaboration à l'international n'est mentionné. Il n'existe aucune mobilité internationale entrante ou sortante d'étudiants. Aucune politique n'est menée sur ce point. Les étudiants ont cependant la possibilité de passer le Test of english for international communication (TOEIC). Un partenariat avec l'université d'Externado est en outre en cours de création et devrait permettre la réalisation de conférences par des professeurs invités, ce qui n'était pas le cas pour l'instant.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche difficilement évaluable avec les éléments fournis. Les étudiants sont tenus de rédiger un mémoire en M2 sur « un thème porteur pour leur avenir professionnel », la formation étant avant tout tournée vers la pratique. La méthodologie du mémoire donne lieu à des heures dans la maquette (le nombre n'est pas précisé, et l'on peine à comprendre à quoi correspondent les 264 heures de formation à et par la recherche mentionnées dans le dossier). L'initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie y est intégrée. Il est indiqué que 30 h de travaux dirigés (TD) sont consacrées au travail en bibliothèque (avec imprécision sur leur nature, heures maquette vs travail personnel attendu des étudiants). De nombreux enseignants-chercheurs (EC) participent à la formation (huit intervenants en M1 et cinq en M2 pour un total de 504 h).

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel et intègre de forts éléments de professionnalisation. La formation associe de nombreux intervenants extérieurs professionnels (10 en M1 et 12 en M2 pour un total de 486 h). La moitié des enseignements est ainsi réalisée par des praticiens. La formation est tout à fait adaptée à l'alternance (deux semaines en entreprise puis deux semaines de cours, soit 39 h en entreprise sur une année, de septembre à septembre).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met que partiellement en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette de la formation ne repose pas sur une approche par compétences. En revanche, les étudiants ont la possibilité de préparer une certification « autorité des marchés financiers » (AMF), ce qui semble très opportun dans ce domaine d'activité. La certification informatique PIX et le portfolio ne sont pas utilisés.

La formation diversifiée peu ses pratiques pédagogiques. Le format des enseignements reste très classique (cours magistraux (CM) et TD dans diverses matières) en présentiel. Il est envisagé de développer des actions de pédagogie inversée par les intervenants extérieurs, sans autre précision.

Les contenus et dispositifs de la formation ne permettent pas son ouverture à l'international. Si des cours d'anglais juridique (40 h) sont prévus dans la maquette, aucun enseignement n'est réalisé en anglais, ce qui serait pourtant pertinent dans le domaine bancaire et financier. La certification au TOEIC vient d'être mise en place en 2023-2024 : il n'y a donc pas encore de données chiffrées concernant le nombre d'étudiants en ayant bénéficié. Il n'existe aucune politique de préparation à la mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance. Le master a lieu en alternance (29 contrats d'apprentissage). Une validation des acquis de l'expérience (VAE) a même déjà été délivrée en 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions est inexistant. Le nombre d'étudiants inscrits dans la formation est en baisse constante (en tout pour les deux années de master : 29 en 2019-2020, 23 en 2020-2021, 15 en 2021-2022). Aucune analyse de ces résultats n'est réalisée par les responsables de la formation, qui indiquent qu'une analyse ne pourra être menée que dans les années à venir en raison de la refonte de la formation à la rentrée 2023 (sans plus de précision sur ce point). Aucun élément n'est fourni qui permette d'évaluer l'attractivité de la formation et les dispositifs mis en place pour l'améliorer.

La formation n'analyse pas la réussite des étudiants. Le taux de réussite en M2 a été de 100 % en 2019-2020, puis de 94,1 % en 2020-2021 (16 étudiants sur 17) et seulement de 75 % en 2021-22 (six étudiants sur huit). Les résultats de réussite en M1 ne sont pas communiqués. Le dossier indique que les résultats seront analysés dans les prochaines années.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle. Le dossier ne comprend aucun élément chiffré ni aucune analyse concernant l'insertion professionnelle des étudiants. Il est là encore indiqué que cela aura lieu dans les années à venir.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le personnel enseignant est en nombre suffisant avec 13 enseignants permanents, ainsi que 22 non permanents. La soutenabilité financière de la formation est assurée par les ressources issues de l'alternance (des recettes seraient générées dès 10 alternants).

La formation ne dispose pas d'un processus d'évaluation interne lui permettant d'évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucune enquête d'évaluation de la formation auprès des étudiants n'est communiquée. La formation dispose certes d'un conseil de perfectionnement (comportant deux professionnels du secteur), mais le compte rendu très bref qui est fourni (une dizaine de lignes) ne permet pas de rendre compte de son rôle quant à une démarche d'amélioration de la formation. Une inadéquation entre les attentes de l'École supérieure de la banque (ESB) - dont les liens exacts avec le master ne sont pas précisés - et l'université a conduit à la refonte du master, sans que davantage de précisions ne soient fournies.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante s'appuyant sur l'alternance ;
- Une formation disposant de moyens humains et financiers satisfaisants, avec des ressources propres.

Points faibles

- Un manque de cohérence de la formation dans son environnement académique : redondances avec le parcours *Banque et finance* du master *Droit des affaires* ;
- Une absence de démarche d'amélioration continue, au niveau de l'analyse de l'attractivité de la formation, de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Une absence d'évaluation des formations par les étudiants ;
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Réfléchir à un rapprochement avec le master *Droit des affaires* qui propose également un parcours en droit bancaire.
- Mettre en place des outils de suivi et d'analyse de l'attractivité de la formation et de la réussite des étudiants.
- Mettre en place une évaluation de la formation par les étudiants ainsi qu'un suivi de leur insertion professionnelle.
- Développer l'ouverture à l'international s'agissant de la mobilité des étudiants et des enseignants, en s'appuyant sur les services et opportunités offertes par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Redondance avec le master *Droit des affaires* et donc manque de cohérence de la formation dans son environnement académique.
- Absence de démarche d'amélioration continue de la formation, concernant le suivi de l'attractivité et de la réussite des étudiants.

MASTER DROIT COMPARÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit comparé* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours *Common Law* dispensé entièrement en anglais à des étudiants français ou internationaux, en formation initiale ou continue. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 32 étudiants inscrits, 18 en M1 et 14 en M2.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans une thématique (attractivité, performance et pertinence de la formation) et ne permet pas de procéder à une évaluation de celle-ci ni à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en totale adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Droit comparé* parcours *Common law* a une place cohérente dans l'offre de formation : il offre une formation originale de droit comparé, en anglais. La cohérence du programme du parcours découle de la nature des enseignements (différents du droit français) et des enseignants (venant d'universités étrangères). L'interdisciplinarité est avérée, la professionnalisation également puisque plusieurs enseignants sont issus du monde professionnel (banque, expertise comptable). Les enjeux du développement durable sont abordés, selon les responsables de la formation, dans le cadre de certains enseignements d'anglais professionnel. Des projets en matière d'innovation pédagogique ont été mis en place, notamment des compétitions « moot court » (procès fictifs) ainsi qu'une clinique juridique, ce qui est à mettre au crédit de l'équipe. L'équipe s'autoévalue bien sur cet item, à juste titre.

La formation développe l'ouverture à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement sans proposer de statistiques précises. Les enseignants viennent d'universités étrangères *via* Erasmus ou par le biais des professeurs invités et un tiers des étudiants vient de l'étranger. Mais l'absence de statistique sur les mobilités entrantes et sortantes, expliquée dans le dossier, par une nouvelle direction et la succession constante du personnel dans les services administratifs dédiés, ne permet pas d'être plus précis. La formation développe des partenariats permettant les mobilités enseignantes, même si le Brexit et la COVID-19 ont ralenti cette dynamique. Le master a accueilli six étudiants internationaux inscrits dans un programme d'échange avec une université partenaire au cours de la dernière année de référence.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Certes, les enseignants-chercheurs étant étrangers, ils ne sont pas nécessairement qualifiés par le Conseil national des universités (CNU) français ; ils sont néanmoins 55 enseignants-chercheurs titulaires et ils assurent 500 heures d'enseignements. Plusieurs dispositifs de formation et d'initiation à la recherche ont été mis en place tels que la rédaction obligatoire d'un mémoire ou la création d'un séminaire d'initiation à la méthodologie de la *Common law* (« *Common law and methodology* ») outre un cours de méthodologie de la recherche. Enfin, l'école doctorale propose une formation à l'éthique de la recherche, l'intégrité scientifique et la déontologie. La formation s'évalue de façon très satisfaisante sur cet item à juste titre.

La formation entretient de fortes relations avec le monde extérieur et intègre des éléments de professionnalisation. Les relations avec le monde social, économique et culturel et les éléments de professionnalisation sont permis par l'intervention de professionnels notamment d'avocats. Vingt-huit professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 23 h de cours. Quatre semaines de stage sont obligatoires (sauf si l'étudiant choisit le parcours recherche) avec quatre crédits ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) accordés. Il est précisé dans le dossier que l'alternance sera proposée à partir de l'année prochaine. La formation s'évalue correctement sur ce critère, témoignant que l'équipe pédagogique a conscience des possibilités d'amélioration.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation commence à mettre en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. En effet, les blocs de connaissances et compétences apparaîtront dans la nouvelle maquette, même s'ils ne sont pas d'ores et déjà mis en œuvre. La certification PIX est en cours de réflexion. Si les méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs de la formation ne sont pas mises en œuvre à la date de l'évaluation, la formation fait part de sa volonté de s'inscrire dans une approche par compétences et de valoriser les compétences. L'équipe reconnaît cette lacune et s'évalue correctement sur cet item.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les enseignements dispensés sont des cours magistraux, le distanciel est néanmoins mis en œuvre (854 h de cours). La clinique juridique, l'atelier de recherche documentaire, la création d'un « moot court » témoignent de cette diversification très intéressante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement en M2 est exclusivement dispensé en anglais par des enseignants étrangers en mobilité entrante. Le niveau B2 ou l'examen Cambridge Proficiency (C2) sont exigés des étudiants. Plus de 270 h d'enseignements sont dispensées en anglais. Tous les étudiants effectuent une mobilité internationale très encadrée et qui semble très bien préparée. S'agissant de l'enseignement du français langue étrangère (FLE), il n'y a pas de statistique proposée dans le dossier.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de l'alternance et de la formation continue. La formation ne compte aucun alternant. Seule la mutualisation avec un DU *Anglo-American business* permet d'accepter des étudiants en formation continue. L'équipe indique vouloir ouvrir cette formation à l'alternance et renforcer la formation continue. Cela est une bonne chose dans la perspective d'une amélioration.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre d'inscrits dans la formation est relativement stable (entre 30 et 32 étudiants selon les années). Mais les données sont peu renseignées, le nombre de candidats n'est pas précisé pas plus que le nombre d'admis. La formation ne peut ni mesurer son attractivité ni analyser l'évolution des candidatures et des inscriptions.

La formation ne suit pas la réussite de ses étudiants et elle ne l'analyse pas. Les données contenues dans le dossier ne permettent pas d'évaluer la formation en ce qui concerne le suivi et l'analyse de la réussite des étudiants.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Aucune donnée n'est renseignée sur ce point dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Trente-cinq enseignants-chercheurs permanents interviennent dans la formation, ainsi qu'un vivier de 20 enseignants non permanents notamment des professeurs invités, enseignants en mobilité et professionnels. Plus de 500 h de cours en M2 sont dispensées par des professionnels et professeurs étrangers invités. Il faut noter le peu de données précises sur cet item dans le dossier. L'équipe indique par ailleurs que la maîtrise de la soutenabilité est évaluée par la faculté Sociétés et humanités.

La formation n'a pas défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il est fait mention d'un questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation, pour lequel un étudiant seulement a répondu à l'enquête. De ce fait, les résultats n'en sont pas communiqués. La formation s'est dotée d'un conseil de perfectionnement composé de professeurs, d'agents administratifs, de personnalités extérieures et d'étudiants pour lequel aucune précision n'est donnée concernant son activité et son rôle précis.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne ouverture à l'international ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- Des pratiques pédagogiques bien diversifiées.

Points faibles

- Une insuffisance du suivi de la réussite et du devenir des étudiants ;
- Une faible implication dans les dispositifs d'amélioration continue ;
- Une insuffisance de processus d'évaluation interne ;
- Une faible adaptation aux publics de la formation continue et de l'alternance.

Recommandations

- Mettre en œuvre le suivi de la réussite des étudiants par des dispositifs d'accompagnement et d'aménagement d'études.
- Mettre en œuvre des outils de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Repenser le processus d'évaluation interne par des questionnaires d'évaluation notamment afin de permettre une amélioration continue des enseignements et de la formation.
- Ouvrir la formation à d'autres publics : formation continue et alternance en mettant en place des modalités spécifiques d'accueil et d'encadrement.

MASTER DROIT DE LA SANTÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* d'Université Paris Cité (UPCité) propose quatre parcours : *Droit des industries des produits de santé* (DIPS) ; *Activités de santé et responsabilités* (ASR) ; *Santé, travail et protection sociale* (STPS) et *Comparative Health Law* (CHL), formation internationale co-habilitée avec l'université de Neuchâtel en Suisse et avec le King's College au Royaume-Uni. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 72 étudiants inscrits, 31 en M1 et 41 en M2.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans une thématique (attractivité, performance et pertinence de la formation) et ne permet pas de procéder à une évaluation de celle-ci ni à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en totale adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Droit de la santé* a une place cohérente dans l'offre de formation d'UPCité : il propose une formation spécifique en droit de la santé pour tous les étudiants ayant suivi un parcours initial de licence, le continuum est assuré. La cohérence du programme des quatre parcours découle des importantes interactions entre les membres de l'équipe pédagogique. L'interdisciplinarité est au cœur de la formation qui croise les sciences humaines et les sciences sociales, la professionnalisation également puisque des enseignants sont issus du monde professionnel (industrie de santé) et enseignants étrangers pour le parcours *CHL*. Les enjeux du développement durable sont pris en compte par une unité d'enseignement spécifique. S'agissant des financements du Programme d'investissements d'avenir (PIA), les résultats d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Santé numérique » sont attendus en 2023. La formation s'autoévalue bien sur cet item, à juste titre.

La formation développe l'ouverture à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement pour l'un des parcours seulement. Le parcours *CHL* est délocalisé sur trois sites : UPCité, l'université de Neuchâtel (Suisse) et le King's College de Londres (Royaume-Uni). Les 20 étudiants de ce parcours effectuent une mobilité. Le dossier ne comporte pas de données concernant les autres parcours et l'absence de statistique sur les mobilités entrantes et sortantes n'est pas expliquée par la formation. L'évaluation plus globale n'est donc pas possible concernant ce critère et les éléments du dossier ne permettent pas de considérer que la formation développe l'ouverture à l'international.

La formation ne bénéficie pas d'un véritable adossement à la recherche. Certes, les enseignants-chercheurs sont issus des sections 01 et 02 du Conseil national des universités (CNU) ; ils sont 30 enseignants-chercheurs titulaires mais le nombre d'heures d'enseignement n'est pas spécifié. Par ailleurs, la formation n'a pas prévu de dispositif de formation et d'initiation à la recherche excepté la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de stage. L'école doctorale propose une formation à l'éthique de la recherche, l'intégrité scientifique et la déontologie. La formation s'évalue de façon très satisfaisante sur cet item, ce qui ne correspond pas à la réalité.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation, grâce à un contexte régional porteur, qui regroupe de nombreux organismes tels que l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM), les agences de santé, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), et à l'intervention de professionnels et de praticiens. Dix-huit professionnels interviennent dans la formation sans que l'on sache pour combien d'heures de cours. Les parcours *DIPS* et *STPS* prévoient la possibilité d'alternance : 78 semaines d'alternance et 29 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) accordés. Les parcours *CHL* et *ASR* proposent la formation initiale ou continue avec la possibilité d'un stage. Le dossier ne contient pas de données précises sur ces points. La formation s'évalue très bien sur ce critère, pourtant des possibilités d'amélioration doivent être réfléchies.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas mis en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. En effet, les blocs de connaissances et compétences ne sont pas effectifs dans les parcours. La certification PIX n'est pas mise en œuvre, l'e-portfolio non plus. L'équipe ne valorise pas les compétences acquises, cela constitue une piste d'amélioration nécessaire. La formation s'évalue pourtant correctement sur cet item, cela pose question.

La formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques. Les enseignements dispensés sont des cours magistraux, le distanciel est néanmoins mis en œuvre à titre exceptionnel (55 h de cours). On ne peut pas considérer que des études de cas, notes de synthèse, exposés, présence à des séminaires ou colloques, sont une diversification. Dès lors, la très bonne autoévaluation de la formation ne correspond pas à la réalité, bien que des projets en matière d'innovation pédagogique aient été mis en place avec notamment la graduate school Society.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais en M2 est obligatoire pour tous les parcours. L'espagnol et l'allemand sont aussi des langues proposées. Plus de 170 h de langue sont enseignées et 55 h de discipline en langue étrangère sont proposées. S'agissant du français langue étrangère (FLE), le dossier ne contient pas de statistique (aucune heure de langue dédiée). La formation n'organise pas la mobilité hormis pour le parcours CHL et ne propose pas de certification. Sur ce point, de nombreuses possibilités d'amélioration peuvent être envisagées. La formation ne paraît pas en avoir conscience et s'évalue très bien sur cet item.

Les contenus et les dispositifs de certains parcours de la formation sont adaptés aux publics de l'alternance. La formation compte 22 alternants au sein des deux parcours *DIPS* et *STPS*. Cependant, le dossier ne permet pas d'évaluer l'adaptation au public de la formation continue car il n'y a pas de données sur ce point. On ne dispose pas non plus de données s'agissant de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Cela ne permet pas d'évaluer correctement la formation sur ce critère.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions n'est pas assuré et ne permet pas de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre d'inscrits dans la formation est relativement stable (selon les seules données empiriques fournies par les directeurs de parcours). Mais les données ne sont que peu renseignées, le nombre de candidats n'est pas indiqué, pas plus que le nombre d'admis. La formation ne peut ni mesurer son attractivité ni analyser l'évolution des candidatures et des inscriptions. Les données fournies ne permettent pas d'évaluer l'attractivité de la formation ni la qualité du recrutement.

La formation ne suit pas la réussite de ses étudiants et elle ne l'analyse pas. Aucune donnée n'est renseignée sur ce point dans le dossier (excepté cette seule précision que tous les étudiants valident la formation). Les données fournies ne permettent pas d'évaluer la réussite des étudiants.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Aucune donnée n'est renseignée sur ce point dans le dossier. Il est précisé que l'enquête connaît trop peu de réponses pour permettre une analyse pertinente. Les données fournies ne permettent pas d'évaluer l'insertion professionnelle des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Treize enseignants-chercheurs permanents interviennent dans la formation et pour l'ensemble des parcours il y a un vivier d'environ 26 enseignants non permanents, notamment des professeurs invités (deux), enseignants associés et maîtres de langue. Il faut noter le peu de données précises sur cet item dans le dossier.

La formation n'a pas défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il est fait mention d'un questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation, pour lequel il n'est pas précisé si des étudiants ont répondu à l'enquête, les résultats ne sont pas exposés. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement et a remis son premier compte rendu de juin 2023. Il apparaît que la formation s'évalue bien sur cet item alors même que ce n'est pas justifié.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement ;
- De bonnes relations avec le monde extérieur.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche ;
- Une insuffisance du suivi de la réussite des étudiants et de leur devenir ;
- Un processus d'évaluation interne très limité ;
- Un manque d'implication dans la démarche d'amélioration continue.

Recommandations

- Mettre en place un dispositif d'accueil et de formation par la recherche.
- Mettre en œuvre le suivi de la réussite des étudiants par des dispositifs d'accompagnement et d'aménagement d'études.
- Repenser le processus d'évaluation interne par des questionnaires d'évaluation notamment.
- S'appuyer sur les dispositifs internes (conseil de perfectionnement) et externes à la formation (OVEF) pour s'engager dans une démarche d'amélioration continue.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* d'Université Paris Cité (UPCité) propose sept parcours en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Juriste d'affaires* ; *Juriste d'affaires européen* ; *Juriste d'affaires international* ; *Juriste d'affaires fiscaliste* ; *Banque et finance : droit et régulation du système bancaire* ; *Banking and finance* et *International business law*, formations dispensées sur le campus de l'université Sorbonne Abu Dhabi (SUAD). Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 232 étudiants inscrits, 93 en M1 et 139 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master offre un débouché logique pour les étudiants de licence en droit privé déjà initiés aux fondamentaux du droit des affaires. Le parcours *Banque et finance* interroge cependant sur ses spécificités par rapport au master *Droit bancaire et financier*. L'interdisciplinarité est mise en avant avec notamment des enseignements de techniques comptables et financières, qui sont pertinents au regard du domaine de spécialisation de la formation. Aucun élément n'indique que le master intègre particulièrement les enjeux du développement durable. Il n'existe pas de financement du Programme d'investissements d'avenir (PIA) à l'heure actuelle.

La formation est fortement ouverte à l'international. Deux parcours sont entièrement délocalisés à Abu Dhabi et enseignés exclusivement en anglais (ce qui représente entre 25 et 30 étudiants chaque année). Dans les autres parcours, quelques enseignements sont également dispensés en anglais. Des professeurs invités interviennent régulièrement dans la formation, en présentiel et lors de visioconférences. Aucun chiffre précis n'est renseigné, mais il est indiqué que certains étudiants effectuent des stages à l'étranger et qu'une dizaine d'étudiants Erasmus bénéficieraient d'une mobilité entrante chaque année.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche encore perfectible. Le master est adossé à deux centres de recherche, particulièrement au Centre de recherche en droit des affaires et en gestion, au regard de sa thématique. Un mémoire doit être réalisé en M2, ainsi que plusieurs exposés. Des colloques ou conférences sont organisés par les étudiants dans certains parcours (*JAF* et *JA*). Seules trois heures sont cependant dédiées à la formation à et par la recherche. Une formation sur la méthodologie du mémoire et la déontologie est organisée en M2 (sans que l'on sache s'il s'agit des trois heures précédemment évoquées, un séminaire d'initiation à la recherche de 2 h étant également mentionné, mais seulement pour le parcours *JAE*). Le dossier mentionne le souhait de généraliser ces différentes formations, qui n'existent donc pour l'instant que dans certains parcours, non précisés. Une clarification serait nécessaire sur ce point. Des sessions (de trois heures) sont prévues avec le personnel des bibliothèques en vue d'une maîtrise des ressources, y compris numériques. De nombreux enseignants-chercheurs (60) interviennent dans la formation (pour un volume de 650 heures), ce qui lui assure une forte dimension académique. Tous les enseignements sont ainsi réalisés par des enseignants-chercheurs en M1 hormis certains travaux dirigés (TD) et environ la moitié en M2.

La formation entretient de fortes relations avec le monde économique mais intègre encore trop peu d'éléments de professionnalisation. Les professionnels du secteur sont étroitement associés, tant aux enseignements (59 personnes, la moitié des cours en M2 étant assurée par des praticiens, soit environ 150 heures) qu'au pilotage de la formation avec une participation active au conseil de perfectionnement. Les professionnels assurent également des conférences et l'un d'eux est parrain de la promotion chaque année. Chaque parcours dispose d'une association d'anciens étudiants permettant de renforcer les liens avec les professionnels. Tous les parcours peuvent être suivis en formation continue mais il n'y a pour l'instant aucun étudiant en alternance, faute de demande, et la formation n'est pas encore ouverte à l'apprentissage, ce qui est regrettable. Un stage de deux mois est obligatoire, ce qui est un minimum pour permettre une professionnalisation effective des étudiants. Les étudiants ont en outre la possibilité de participer à la clinique juridique, sans que le contenu des travaux réalisés ni le nombre d'étudiants concernés ne soit précisés. Il est ainsi difficile de se rendre compte de la contribution réelle par ce dispositif à la professionnalisation des étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met partiellement en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le contenu de la maquette a été pensé au regard des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), celle du M2 révélant une tentative d'approche par compétences, même si le M1 reste plus classique et généraliste. Aucune certification PIX ou compte d'e-portfolio ne sont en revanche prévus à l'heure actuelle.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques permettent une mise en application pratique des connaissances dans des conditions se rapprochant de situations réelles de travail sur le terrain (rédaction de clauses de contrats, de consultations). Des pratiques innovantes sont mises en place, telles que des concours de plaidoiries ou des simulations d'arbitrages. Il est précisé que l'accent mis sur les nouveaux modes numériques d'enseignement sera poursuivi. Les cours en distanciels restent cependant l'exception (quatre heures environ de conférence par des personnalités étrangères ont seulement lieu selon cette modalité), tous les cours étant en présentiel.

Les contenus et dispositifs sont bien adaptés pour permettre l'ouverture de la formation à l'international, mais restent encore perfectibles. Une place importante est accordée à l'anglais, ce qui est en effet essentiel dans le domaine des affaires : cours de langue en M1 (anglais, espagnol ou allemand) et cours d'anglais juridique obligatoire en M2, auxquels s'ajoutent environ 60 h de cours en anglais dans chaque parcours en France et l'intégralité des cours en anglais pour les deux parcours délocalisés à Abu Dhabi. Cependant, aucune certification n'est à ce jour prévue, les responsables de la formation invoquant des problèmes de ressources pour ce faire. La formation accueille un nombre important d'étudiants internationaux : 17,1 % en 2019-2020 (39 sur 227), 21 % en 2020-2021 (48 sur 228) et 21,5 % en 2021-2022 (50 sur 232). En revanche, aucun dispositif de mobilité sortante n'est spécifiquement mis en place.

Les contenus et dispositifs restent peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'apprentissage n'a pas encore été mis en place, ce qui est regrettable dans un secteur comme celui du droit des affaires, où des alternances seraient parfaitement envisageables. Étonnamment, aucune demande de formation continue n'a jamais eu lieu, même s'il est précisé que les cours du parcours *Banque Finance* ont exclusivement lieu en soirée, ce qui permettrait à des professionnels de les suivre dans le cadre de la formation continue. Un diplôme d'université (DU) en droit des affaires serait au stade de projet.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation. Le nombre de candidatures est important dans tous les parcours (entre 400 et 1 300 environ selon les parcours). Cette forte attractivité résulte d'efforts de communication (forum des masters, vidéos de présentation, etc.). Les candidats proviennent essentiellement d'Île-de-France et, pour environ 10 %, de province. Seuls les parcours délocalisés à Abu Dhabi ont un nombre de candidats très réduit en raison de leur forte spécificité (entre 8 et 20 candidats). Environ 150 candidatures sont classées dans la plupart des parcours. La liste d'attente est beaucoup plus courte (40) pour le parcours *Banque et finance* en raison des horaires des cours (exclusivement en soirée) qui sont souvent un critère déterminant pour les candidats. De même, les deux parcours délocalisés retiennent entre 6 et 12 candidats seulement, lesquels intègrent tous la formation. Ces trois parcours sont en effet peu en concurrence avec d'autres formations au regard de leurs fortes spécificités organisationnelles.

La formation suit et analyse la réussite des étudiants. Le taux de réussite en M1 est proche de 100 %. En M2 le taux de réussite reste élevé : 94,9 % en 2021-2022 pour l'ensemble du master (132 étudiants sur 139). Aucun dispositif d'accompagnement spécifique n'est mentionné.

La formation analyse partiellement l'insertion professionnelle de ses diplômés. Près de la moitié des étudiants poursuivent leurs études (dans un autre master plus spécialisé, un Institut d'études judiciaires (IEJ), une école de commerce), ce qui devrait interroger sur l'effectivité de la professionnalisation offerte par la formation qui n'est pas suffisante à elle seule pour permettre une entrée sur le marché de l'emploi immédiatement après la formation. L'insertion professionnelle à 18-30 mois est en revanche très bonne (entre 88 % et 100 % à 30 mois selon les parcours).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'encadrement pédagogique est suffisant : 60 enseignants permanents et 59 vacataires professionnels, lesquels interviennent essentiellement en M2. Une politique de mobilité enseignante est mise en place, entrante (un professeur invité régulièrement dans certains parcours et organisation de conférences en visio par des personnalités étrangères) et sortante (les enseignants-chercheurs du master interviennent dans les parcours à Abu Dhabi). Pendant deux ans, un séminaire du parcours JAE a été mutualisé avec l'université Federal do Ceara au Brésil. Il est indiqué que la soutenabilité financière de la formation ne pose pas problème, sans qu'aucun élément ne soit précisé. La plupart des heures sont mutualisées en M1. L'ouverture à l'apprentissage serait à réfléchir comme source de revenus non négligeable.

La formation définit un processus d'évaluation interne partiellement adapté pour la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation informelle de la formation par les étudiants a lieu dans chaque parcours de formation. Les intervenants sont également sollicités pour avoir un retour sur la formation. Un conseil de perfectionnement se réunit régulièrement : ses propositions (allongement de la durée des stages et ouverture à l'apprentissage) restent cependant pour l'instant sans effet concret.

Conclusion

Points forts

- Un suivi et une analyse efficaces des candidatures et des résultats des étudiants ;
- Des moyens adaptés aux objectifs poursuivis avec un fort taux d'encadrement ;
- Une importante ouverture à l'international ;
- La mise en place de pratiques pédagogiques innovantes.

Points faibles

- Une redondance par rapport à une autre formation de l'établissement concernant le parcours *Banque et finance* ;
- Une professionnalisation insuffisante et un pourcentage de poursuite d'études dans le même niveau de cycle trop important ;
- Une démarche d'amélioration continue limitée.

Recommandations

- Envisager un rapprochement entre le master *Droit bancaire* et le parcours *Banque et finance* du master *Droit des affaires*.
- Allonger la durée des stages en M2 pour augmenter l'expérience professionnelle et ouvrir la formation à l'alternance de façon à optimiser l'insertion professionnelle immédiate à l'issue de la formation et à éviter une inscription complémentaire dans un autre master plus spécialisé.
- Formaliser le suivi de la formation par les étudiants et engager une démarche d'évolution de la formation afin de répondre aux propositions du conseil de perfectionnement.

MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Protection des données personnelles* et *Droit général des activités numériques*, proposés en alternance. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 47 étudiants inscrits, 18 en M1 et 29 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master offre une poursuite d'études aux étudiants en licence de droit privé dans un domaine porteur. Des liens sont évoqués avec les institutions réglementaires et régulateurs, sans que davantage de précisions ne soient cependant données. La formation assure une interdisciplinarité importante et indispensable en ce domaine entre matières techniques et juridiques (cours de sécurité informatique notamment). On peut penser que cette orientation devrait être encore accentuée, afin de rester au plus près des impératifs techniques. Une ouverture sur les enjeux environnementaux du développement du numérique est évoquée mais aucun élément en ce sens n'apparaît dans la maquette de la formation. Aucun dispositif n'est financé par les projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune offre spécifique n'est développée à l'international. Il n'existe aucune mobilité étudiante ou enseignante.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les étudiants sont préparés à la recherche par la rédaction d'un mémoire en M2. Des séminaires de méthodologie de la recherche sont obligatoires, comprenant une initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie (sans que leur volume ne soit cependant précisé), et des conférences et colloques sont organisés (sans précision là encore). Les enseignants-chercheurs sont très présents dans la formation (25 pour un volume de 686 heures).

La formation entretient des liens étroits avec le monde économique et intègre de forts éléments de professionnalisation. Les professionnels du secteur interviennent dans les enseignements (30 personnes impliquées pour environ 200 h de formation) et par l'encadrement de l'apprentissage. Le M2 a obligatoirement lieu en alternance, offrant une forte professionnalisation aux étudiants (30 semaines en entreprise).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, même si elle n'adopte pas encore d'approche par compétences. La maquette ne repose pas sur une approche par compétences. Les contenus et évaluations sont néanmoins en adéquation avec les compétences visées. Aucune valorisation des compétences acquises par les étudiants n'est mise en place. Aucune certification complémentaire n'est proposée, alors que cela serait facilement envisageable dans le domaine du numérique (aucune certification PIX notamment).

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Vingt-quatre heures d'enseignement sont assurées en distanciel. Pour le reste, le format des enseignements reste très classique (cours magistraux (CM) et travaux dirigés, TD) sans aucune innovation pédagogique.

Les contenus et dispositifs sont peu adaptés pour permettre l'ouverture de la formation à l'international. Un enseignement de langue étrangère est prévu (15 h) ainsi que des cours dispensés en anglais (45 h), ce qui est pertinent dans un domaine largement ouvert à l'international.

Une préparation au Test of english for international communication (TOEIC) est proposée depuis 2022 (le dossier ne donne donc pas de chiffres sur le nombre d'étudiants concernés). Il n'existe en revanche aucun dispositif d'aide à la mobilité internationale, ce qui est regrettable dans un tel secteur.

Les contenus et dispositifs sont bien adaptés aux publics en alternance. Le M2 se déroule en apprentissage (entre 20 et 30 apprentis par an). Une ouverture à la formation continue pourrait parallèlement être envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures reste insuffisant et ne permet pas de mesurer efficacement l'attractivité de la formation. Il n'y a pas de données dans le dossier sur le nombre de candidatures reçues. Aucune précision n'est donnée sur l'origine géographique des candidats. Entre 15 et 18 personnes seulement sont classées en liste principale ou complémentaire, sans que l'on puisse donc déterminer si ce faible nombre résulte d'une forte sélection des dossiers ou du faible nombre de candidatures. Un effort sur la communication est envisagé dans le compte rendu du conseil de perfectionnement afin de renforcer l'attractivité du master.

La formation suit et analyse la réussite des étudiants. Le taux de réussite en M1 comme en M2 est de 100 %.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle des diplômés. Aucune information n'est donnée à ce sujet. Aucune enquête n'est mise en place par les responsables de la formation. Le compte rendu du conseil de perfectionnement souligne d'ailleurs une insuffisante information des étudiants sur les perspectives de débouchés professionnels à l'issue du master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est fort (25 enseignants permanents et 30 temporaires pour 47 inscrits en 2021-2022). Il n'existe en revanche aucune mobilité internationale (entrante ou sortante) des enseignants. Aucun professeur invité n'intervient dans la formation. La soutenabilité financière est assurée par l'apprentissage. Un manque de soutien administratif est toutefois évoqué par les responsables du master.

La formation ne définit pas un processus suffisant d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'existe aucune évaluation de la formation par les étudiants et les intervenants. Un conseil de perfectionnement se réunit toutefois annuellement. Il comprend quatre étudiants (deux étudiants de M1 et deux étudiants de M2), deux professionnels du secteur (dont l'un intervient comme vacataire dans la formation) et les trois directrices du master.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Un bon taux de réussite des étudiants;
- Une forte professionnalisation notamment grâce à l'apprentissage en M2 ;
- Des moyens adaptés aux objectifs avec un bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Une analyse insuffisante de l'attractivité de la formation ;
- Une insuffisance du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une évaluation interne de la formation insuffisante ;
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Améliorer le suivi de l'attractivité de la formation afin d'être en mesure, le cas échéant, de déterminer des axes d'amélioration de ladite attractivité.
- Mettre en place un suivi régulier et proactif de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Mettre en place une évaluation de la formation par les étudiants.
- Développer l'ouverture à l'international s'agissant de la mobilité tant des étudiants que des enseignants en s'appuyant sur les services et opportunités offertes par l'établissement.

MASTER DROIT INTERNATIONAL

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit international* d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Droit international général* ; *Droit et politiques du développement* ; *Droit international, relations internationales et diplomatie* dont les enseignements sont dispensés sur le campus de l'université Sorbonne Abu Dhabi (SUAD). Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 136 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Droit international* a une place cohérente dans l'offre de formation, il a mis en œuvre une réelle pluridisciplinarité et vise l'ouverture sur le monde. Ce master a pour ambition de dépasser la dichotomie droit public/droit privé et d'assurer des enseignements au-delà du droit comme l'économie ou les technologies de l'information. Le continuum est assuré depuis les enseignements de première année de licence (L1) (relations internationales) jusqu'à ceux de M2. La cohérence du programme des parcours est tout à fait pertinente et logique et permet aux étudiants d'approfondir l'ensemble des thématiques de la discipline. L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont au cœur des trois parcours : mutualisations d'enseignements et ouverture disciplinaire au-delà du droit sont à noter. Le travail commun des enseignants-chercheurs juristes et politistes est un atout pour le master. Bien que les enjeux du développement durable soient, selon les responsables de la formation, pris en considération, aucune précision n'est apportée sur ce point dans le dossier. Par ailleurs, un projet de graduate school est mentionné mais n'a pas été mené à terme.

La formation ne développe pas son ouverture à l'international selon les priorités définies par l'établissement. Le master est délocalisé pour une part à Abu Dhabi (Paris Sorbonne Abu Dhabi), sans précision sur les modalités. La formation n'a pas créé ou développé de partenariat permettant les mobilités et ses responsables regrettent l'absence d'un service dédié aux relations internationales. Le master, dans l'ensemble des parcours, compte six étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante mais ne comptabilise pas précisément ceux bénéficiant d'une mobilité entrante, évoquant seulement des étudiants étrangers. Cette absence d'ouverture à l'international doit interroger la formation qui s'évalue très bien sur cet item.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. La plupart des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires dont de nombreux habilités à diriger des recherches. Près de 40 enseignants-chercheurs assurent ainsi 564 heures de formation. Un enseignement de méthodologie à la recherche et d'épistémologie est proposé aux étudiants de M2. Soixante-dix heures d'enseignements à la recherche sont proposées aux étudiants pour les trois parcours. En outre, l'école doctorale propose aux étudiants un séminaire d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique. Les étudiants peuvent aussi profiter d'une offre de formation à la déontologie d'une part, assurée par la référente déontologie, et d'une offre de formation en recherche documentaire d'autre part, assurée par la bibliothèque Jeanne Chauvin. La formation s'évalue de façon satisfaisante sur cet item à juste titre.

La formation en elle-même prend peu en compte le territoire et met en place peu d'éléments de professionnalisation. Les besoins sociaux, économiques ou culturels du territoire ne sont pas pris en compte par le master, pas plus que les partenariats sociaux, économiques ou culturels. Seul un partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé animale serait en voie de conclusion. Les responsables de la formation l'expliquent par la présence importante d'étudiants de nationalité étrangère qui serait un facteur ne permettant pas l'ancrage local, ce qui n'est pas convaincant. Plus de 20 professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 525 h de conférences libres principalement. La clinique juridique apparaît aussi comme un élément de professionnalisation. Le master est ouvert à la formation continue avec un nombre de places limitées sans que des chiffres précis soient énoncés. Douze semaines de stage ou d'alternance sont prévues dans le cursus pour 10 crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS). Le stage est obligatoire pour les étudiants ayant choisi le parcours *Droit des politiques de développement* (soit 22 étudiants dans la dernière année de référence). Pour les autres, il est seulement proposé et facultatif.

Il est dommage que le stage ne soit pas obligatoire pour l'ensemble des étudiants du master. L'alternance mériterait aussi d'être développée. La formation s'évalue de façon satisfaisante sur cet item, ce qui ne correspond pas à la réalité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Si le programme du master est cohérent avec ses objectifs, en revanche elle ignore les notions de référentiel de compétences ainsi que de blocs de connaissances et compétences comme l'évaluation des compétences. La formation ne s'inscrit ainsi pas dans une approche par compétences, aucune n'est valorisée. La mise en adéquation de celles-ci, l'évaluation et l'alignement pédagogique ne sont pas évoqués, pas plus que le portfolio susceptible d'être créé par les étudiants. L'équipe n'a pas pris conscience du problème dans son dossier d'autoévaluation.

La formation diversifie partiellement ses pratiques pédagogiques. Les enseignements dispensés le sont de façon très conventionnelle reposant essentiellement sur des cours magistraux. Notons que 50 h d'enseignements peuvent être suivies à distance, outre les conférences de conférenciers étrangers. Certes, pendant la crise COVID, des enseignements ont été dispensés en distanciel, mais l'équipe indique qu'en période normale le choix a été fait par l'université de revenir au présentiel afin d'éviter le décrochage des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas suffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les trois parcours du master imposent un cours d'anglais de 50 heures. Une 2^e langue est proposée au semestre 2 du M1, sans précision sur le volume horaire. L'équipe précise que les étudiants sont encouragés à choisir une 2^e langue, notamment russe ou chinois. Il faut noter que plusieurs cours de droit sont dispensés en anglais (75 heures), ce qui est à mettre au crédit de l'équipe. Les étudiants sont encouragés à passer des épreuves de certification sans que l'on sache de quelle certification il s'agit, ni les résultats qui en découlent quant au nombre d'étudiants inscrits et par la suite ceux qui sont certifiés. Aucun dispositif de préparation à la mobilité étudiante n'est mis en œuvre par le master lui-même ce qui est regrettable pour un master de droit international. La formation s'appuie à cet égard sur l'école universitaire de recherche (EUR) qui présente les mobilités et organise des réunions de présentation. L'absence de responsable pédagogique des relations internationales serait, selon les responsables de la formation, l'explication du peu d'ouverture à l'international. L'équipe, qui s'évalue très bien sur cet item, ne semble pas consciente de cette difficulté.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de l'alternance ni de la formation continue. Seul un étudiant est inscrit en formation continue au cours de l'année de référence, aucun les années précédentes. Il n'y a aucun contrat de professionnalisation. L'apprentissage n'a pas été retenu comme voie envisageable au sein du master. Les responsables du master notent l'absence de candidature et évoquent un diplôme universitaire (DU) LLM (Master of Law) *International Law* qui ne permet pas cependant d'améliorer les dispositifs de la formation sur ce point. L'équipe s'évalue très bien sur cet item ce qui pose question.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre d'inscrits dans les deux années du cycle, quel que soit le parcours, est en constante progression comme en attestent les chiffres fournis (pour les trois années de référence). Les données sont incomplètes : le nombre de candidats n'est pas renseigné pas plus que le nombre d'admis. La formation ne peut ni mesurer son attractivité ni analyser l'évolution des candidatures et des inscriptions puisque les données ne sont pas dans le dossier proposé. Il est mentionné dans le dossier un dispositif de sélection sérieux, mais sans donner aucune précision. L'implication éventuelle de l'équipe pédagogique n'est pas renseignée, ne permettant pas de mesurer son rôle dans les dispositifs d'information. Dans ces conditions, l'évaluation est difficile à mener.

La formation suit la réussite de ses étudiants, en revanche elle ne l'analyse pas. Le taux de réussite à l'issue du M2 est de 88 % sur la dernière année. Le nombre d'étudiants n'ayant aucun crédit European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) est de 10 dans la dernière année de référence, l'équipe l'explique par la crise sanitaire. Vingt-quatre étudiants sur 66 ont validé tous les crédits ECTS de la 1^{re} année (36 %) et 66 étudiants sur 73 ont validé tous les crédits ECTS la 2^e année (90 %). Ce taux de réussite est faible s'agissant de la 1^{re} année, le dossier ne comporte aucune analyse sur ce point. En outre, aucun dispositif d'accompagnement à la réussite n'est proposé par l'équipe pédagogique excepté la préconisation de suivre la formation de M2 en deux ans.

La formation analyse peu et de façon approximative l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Alors même que des enquêtes d'insertion ont été proposées aux étudiants, les résultats n'ont pas donné lieu à analyse. Les données qui sont proposées dans le dossier sont donc très insuffisantes pour permettre d'en tirer une quelconque évaluation voire préconisation ou recommandation. L'évaluation ne peut pas être proposée sur cet item.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Quarante enseignants-chercheurs permanents interviennent dans la formation et un vivier de 22 enseignants non permanents est mentionné. Selon les responsables de la formation, ces chiffres sont insuffisants. Cependant, le vivier d'enseignants est suffisant au regard de la formation proposée et du nombre d'étudiants admis. Le nombre de professeurs invités (18, sans autre précision) ne permet pas de déterminer dans quelle formation ils interviennent ni s'ils interviennent en France ou à l'étranger. La clinique juridique est mentionnée comme une innovation pédagogique et cela doit être mis au crédit de l'équipe. Le dossier ne fournit aucune donnée concernant le suivi et la maîtrise de la soutenabilité. Il est indiqué par l'équipe que la 1^{re} année compte 1 260 h et la 2^e année 1 193 h dont la plupart sont mutualisées. Le dossier comporte trop peu de données pour que la soutenabilité puisse être évaluée de manière objective et cohérente.

La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Chaque enseignant procède à l'évaluation de son enseignement de manière informelle, la formation est évaluée formellement une fois par an. L'équipe regrette que l'évaluation ne soit pas menée à une autre échelle. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement dont la composition et le rôle ont permis de procéder à des ajustements. L'équipe admet que l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et la prise en compte de cette évaluation dans son évolution peuvent encore être améliorées, à juste titre.

Conclusion

Points forts

- Une formation en cohérence avec la stratégie de l'établissement ;
- Un adossement à la recherche de qualité.

Points faibles

- Un suivi de la réussite des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés insuffisant ;
- Un manque d'adaptation aux publics de la formation continue et de l'alternance ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Repenser l'analyse du suivi de la réussite des étudiants, en vue de proposer un accompagnement à la réussite, et mettre en place des outils de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés en lien avec OVEF.
- Améliorer l'ouverture de la formation à un public plus diversifié (formation continue et alternance).
- Développer l'ouverture à l'international en s'appuyant sur les services et les opportunités offertes par l'établissement (Circle U. par exemple).

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Droit notarial*. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 38 étudiants inscrits, 18 en M1 et 20 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans la continuité de la licence *Droit privé* et propose un parcours imbriquant master et diplôme supérieur du notariat (DSN) : la deuxième année du master constitue la première année du DSN. Le master *Droit notarial* a développé un partenariat avec la Chambre des notaires de Versailles et avec l'Institut national des formations notariales (INFN), avec lesquels des conventions ont été formalisées. L'interdisciplinarité est réduite, bien que des unités d'enseignement (UE) d'ouverture soient prévues, notamment en histoire. Elle devrait être renforcée avec la création envisagée d'un cours de comptabilité. Les enjeux environnementaux sont évoqués rapidement dans l'unité d'enseignement relative au droit de l'immobilier et de l'urbanisme. Aucun dispositif n'est financé par les projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation est très peu ouverte à l'international. En raison de ses spécificités (former des officiers publics ministériels exerçant sur le territoire français), le master *Droit notarial* ne développe aucune offre spécifique à l'international. Il n'existe aucune mobilité entrante ni sortante des étudiants. Un intervenant britannique assure cependant une conférence dans le master.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Un atelier de recherche et d'analyse documentaire (15 h) est proposé aux étudiants. La création d'un cours en M2 dédié à l'approche critique des sources du droit est envisagée. La formation bénéficie d'un fort taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs (28 pour 653 heures). Les étudiants sont invités à participer à l'organisation de colloques préparés dans le cadre du master. L'organisation et l'animation d'un congrès (sur le modèle du Congrès des notaires de France) leur est par ailleurs confiée dans le cadre du partenariat avec la Chambre des notaires de Versailles.

La formation entretient des relations privilégiées avec le monde social et économique, et intègre des éléments de professionnalisation. Les notaires rattachés à la Chambre des notaires de Versailles sont étroitement associés à la formation, comme intervenants pour des cours et comme maîtres de stages en accueillant des étudiants dans leurs offices. Huit professionnels interviennent dans le master pour un total de 198 heures. Un stage obligatoire de cinq semaines est prévu en M2. Une augmentation de sa durée à sept semaines a été évoquée en conseil de perfectionnement. Il serait en effet pertinent de renforcer l'expérience professionnelle des étudiants au cours de la formation (le fait que les étudiants aient vocation à intégrer l'INFN à l'issue du master n'empêcherait pas une plus grande pratique sur le terrain dès le master).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, même si elle n'adopte pas encore d'approche par compétences. La maquette ne repose pas sur une approche par compétences. Les contenus et évaluations sont néanmoins en adéquation avec les compétences visées. Une UE « engagement étudiant » est prévue en M1 mais aucun enseignement ne permet d'acquérir des connaissances complémentaires en matière de culture et de certification numérique. Une réflexion est en cours afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent de passer la certification PIX métiers du droit et d'offrir une formation aux legaltechs.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La majorité des enseignements restent dispensés sous un format classique de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) en présentiel. Le recours au distanciel n'est prévu que de manière exceptionnelle, notamment pour le cours de Trust law, assuré par un intervenant britannique à distance. Un atelier de clinique juridique est proposé aux étudiants de M1 (aucune donnée chiffrée n'est précisée concernant le nombre d'étudiants concernés chaque année). Il serait souhaitable de l'étendre au M2.

Les contenus et dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Un cours d'anglais est prévu (54 h en tout sur les deux années), ainsi que deux enseignements de droit en langue anglaise (« Law of trust » et « Family law », pour un total de 24 h en M2). Toutefois, aucune certification n'est proposée par le master. Il n'existe aucun dispositif de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants, au regard de la spécificité de la formation.

Les contenus et dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'existe actuellement aucune ouverture du master à l'apprentissage ou à la formation continue. Ceci devrait être envisagé à l'avenir afin de renforcer la professionnalisation des étudiants dès le master, sans attendre l'intégration de l'INFN à l'issue de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions permet de mesurer la forte attractivité de la formation. Le master *Droit notarial* bénéficie d'une forte attractivité (environ 700 candidatures par an provenant de tout le territoire national). Seuls 25 étudiants sont classés à l'entrée en M1 (pour inscription effective de 16 à 23 étudiants sur les années de référence). La volatilité est en effet faible dans le secteur notarial qui correspond à un projet généralement mûrement réfléchi par les candidats.

La formation suit et analyse les résultats de ses étudiants. Le taux de réussite est élevé, en M1 (entre 78,2 % et 83,3 % sur les années de référence) et surtout en M2 (entre 95 % et 100 % sur les années de référence).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. La spécificité de la formation implique que 100 % des diplômés continuent leurs études au sein de l'INFN en alternance.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Le master bénéficie d'un bon taux d'encadrement avec 24 enseignants permanents et 13 non permanents pour 38 étudiants en 2021-2022. Un enseignant britannique participe à la formation (cours de Trust law) en distanciel. Le dossier souligne la soutenabilité financière du master, notamment grâce à la participation financière de la Chambre des notaires de Versailles.

La formation définit encore imparfaitement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Seule une enquête à 30 mois est mise en œuvre par l'université. Les responsables de la formation évoquent également des échanges « par des modes plus informels », sans précision. Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement. Il associe enseignants-chercheurs, étudiants et professionnels du secteur (trois notaires et un avocat). Le compte rendu révèle un véritable rôle de réflexion (sur les modalités du stage, les enseignements, les modalités d'examens, etc.) en vue d'une amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation bénéficiant d'une forte attractivité ;
- Des moyens adaptés aux objectifs poursuivis avec un bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Une professionnalisation encore perfectible au cours du master ;
- Une faible mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes ;
- Une démarche d'amélioration continue encore perfectible.

Recommandations

- Allonger la durée du stage obligatoire en M2 et réfléchir à l'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue pour mieux répondre aux besoins du monde socio-économique.
- Étendre le dispositif de clinique juridique à davantage d'étudiants, y compris en M2.
- Formaliser l'évaluation de la formation par les étudiants en vue de renforcer la démarche d'amélioration continue.

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Droit des obligations civiles et commerciales* (OCC), *Pratique et technique du droit privé* (PTDP) et *Droit du développement durable* (DDD), parcours également adossé à la mention *Droit public*. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 76 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle (sans compter les étudiants du cycle *Droit du développement durable*, déjà comptabilisés au titre du master *Droit public*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en faible adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Droit privé* regroupait initialement l'ensemble des spécialités de master liées au droit privé, qui sont désormais pour la plupart devenues des mentions de master à part entière, spécialisées dans un domaine précis (santé, numérique, bancaire, etc.). Le master *Droit privé* a aujourd'hui vocation à proposer aux étudiants ayant choisi une orientation droit privé en licence un enseignement généraliste. La cohérence du master *Droit privé* dans l'offre de formation juridique questionne dès lors que 30 % des étudiants de chaque parcours ressentent le besoin de poursuivre ensuite par un autre master plus spécialisé et que la majorité des étudiants s'oriente vers le Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA), auquel prépare déjà plus spécifiquement le master *Justice, procès, procédure*. L'interdisciplinarité n'est présente - et de manière limitée - que dans le parcours *PTDP* qui mêle droit civil et histoire du droit. Le premier parcours reste uniquement centré sur le droit des obligations. Aucun partenariat académique ou institutionnel n'est cité, faiblesse notée par les responsables de la formation sans que des pistes précises ne soient cependant évoquées. Si le troisième parcours est entièrement dédié au développement durable, les deux autres proposent également quelques enseignements liés au droit de l'environnement.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Si le parcours *Droit du développement durable* est délocalisé à Sorbonne Université Abu Dhabi (SUAD) aux Émirats arabes unis, les autres parcours ne développent aucune ouverture à l'international. La mobilité internationale (entrante et sortante) des étudiants reste très faible (entre aucun et un étudiant chaque année) dans le cadre du programme relations internationales de l'université en M1.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation met en œuvre plusieurs outils afin de préparer les étudiants à la recherche (30 h y sont dédiées globalement sur les deux parcours) : un mémoire peut être préparé par tous les étudiants ; le parcours *PTDP* propose un atelier de recherche et analyse documentaire en groupe restreint en M1 ; le parcours *OCC* comporte un cours de méthodologie de la recherche en M2. Entre deux et quatre étudiants du parcours *OCC* poursuivent d'ailleurs en doctorat chaque année, mais aucun du parcours *PTDP* pour l'instant. La majorité des heures d'enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs (EC) et un colloque du master a lieu chaque année. Pourtant aucun adossement à une unité de recherche n'est mentionné.

La formation entretient peu de relations avec le monde social et économique, et intègre trop peu d'éléments de professionnalisation. Bien que les responsables de la formation jugent satisfaisant le volume d'enseignements réalisés par des professionnels, les chiffres restent faibles : seulement deux en M2 *OCC* (60 heures) et cinq en M2 *PTDP* (70 heures) sur environ 300 h de cours annuels en M2. Certains étudiants peuvent suivre un travail de clinique juridique, sans qu'aucune précision ne soit donnée sur le nombre d'étudiants et sur leurs activités précises. Le master a seulement lieu en formation initiale sans alternance et seulement cinq semaines de stages sont prévues dans le parcours *PTDP* (pas de stage obligatoire en *OCC*) alors qu'une immersion professionnelle semblerait possible dans ce secteur.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation n'est pas pensée en termes de blocs de connaissances et de compétences. Une unité d'enseignement (UE) « engagement étudiant » existe dans les deux parcours mais aucune activité ou enseignement ne permet de développer des compétences complémentaires sur la culture et les certifications numériques.

La formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques. Aucune pratique pédagogique innovante n'est évoquée dans le dossier. L'enseignement reste essentiellement en présentiel (hors circonstances exceptionnelles). Le format des enseignements reste très classique, sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), et globalement très théorique. Une réflexion est apparemment en cours pour proposer des heures de pratique par une mise en situation. L'existence d'une clinique juridique est mentionnée mais sans précisions sur ses activités ou sa gouvernance. On ne sait pas, notamment, si elle est propre au master ou portée par l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des cours d'anglais (dans les deux parcours) et des enseignements de droit en anglais (48 h dans le parcours *PTDP*) sont proposés, ce qui semble nécessaire pour exercer dans le domaine des contrats d'affaires. Les cours de droit en anglais pourraient utilement être étendus au parcours *OCC*. Il est regrettable qu'aucune prise en charge de certifications ne soit proposée aux étudiants. Aucune heure de français langue étrangère (FLE) n'est proposée, ni aucun dispositif spécifique pour la mobilité.

Les contenus et les dispositifs ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en apprentissage. La formation n'est proposée qu'en formation initiale (FI) sans alternance. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a jamais été délivrée, ni aucune validation des acquis professionnels (VAP). D'après les responsables du master, cette situation serait due à la nature de la formation. Les thématiques étudiées semblent pourtant pouvoir donner lieu à une alternance professionnelle, qui devrait être envisagée pour l'avenir en vue d'améliorer l'insertion professionnelle immédiate.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation auprès des étudiants est établie (selon les responsables de la formation, plus de 400 dossiers de candidature ont été reçus en 2021-2022 pour 76 inscrits - sans compter donc le 3^e parcours). Le nombre d'inscrits en 1^{re} année est stable et en progression en 2^e année d'après les données fournies dans le dossier. Cependant, le nombre d'étudiants dans le parcours *PTDP* reste faible (entre 10 et 15 en 1^{re} année, entre 9 et 12 en 2^e année). L'attractivité dépend donc du parcours. Il est précisé qu'un nombre important d'étudiants du parcours *PTDP* partent en fin de M1 et qu'une réflexion est en cours pour y remédier, ce qui est en effet indispensable.

La formation suit la réussite de ses étudiants mais ne l'analyse pas. Rares sont les étudiants n'ayant validé aucun crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) (entre aucun et deux étudiants pour chaque parcours). Le taux de réussite sur l'année 2021-2022 est en M1 de 83 % pour le parcours *OCC* (19 sur 23) et 67 % pour le parcours *PTDP* (8 sur 12), et en 2^e année de 97 % globalement sur les deux parcours (34 sur 35). La raison d'un taux de réussite assez faible en 1^{re} année du parcours *PTDP* n'est pas analysée. L'attractivité réduite de ce parcours conduit apparemment à l'admission de candidats d'un niveau plus faible, ce qui supposerait de mettre en place des mesures d'accompagnement à la réussite.

La formation n'analyse pas précisément l'insertion professionnelle de ses diplômés. Aucune enquête ne semble spécifiquement mise en place par les directeurs de la formation. Les enquêtes réalisées au niveau de l'établissement font état d'un fort taux de poursuite d'études. Ce besoin d'une seconde formation à Bac+5 est constaté mais n'est pas analysé dans le dossier. Il interroge pourtant sur l'adéquation de la formation aux besoins du terrain. Les responsables de formation relèvent d'ailleurs qu'un travail doit être mené sur l'adéquation des enseignements avec les besoins liés à l'intégration professionnelle. L'insertion professionnelle à 30 mois serait bonne pour le parcours *OCC* (aucune donnée pour le parcours *PTDP*) mais après avoir suivi, souvent, une autre formation complémentaire entre temps. Le nombre de répondants est faible (entre sept et seize seulement chaque année pour le parcours *OCC*).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est élevé avec 45 enseignants-chercheurs (EC) de l'UFR participant à la formation, ainsi que 20 enseignants non permanents. Deux professeurs invités participent au master, sans précision néanmoins sur leur rôle concret. Ceci est important pour 75 étudiants inscrits en 2021-2022 (40 en 1^{re} année et 35 en 2^e). Le dossier insiste cependant sur les contraintes budgétaires et les difficultés liées au taux d'encadrement administratif de l'UFR en général.

La formation définit partiellement un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Des questionnaires d'évaluation de la formation ont été réalisés en 2021-2022 par les délégués étudiants à destination du conseil de perfectionnement. Les étudiants sont globalement satisfaits, même s'ils font remonter une demande de davantage d'enseignements pratiques de droit positif dans le parcours OCC. Ils souhaitent également la généralisation du mémoire et du stage en M2. Un conseil de perfectionnement associant étudiants et professionnels du secteur (lesquels restent cependant trop peu nombreux : seulement deux avocats pour six EC et sept étudiants) se réunit chaque année et concerne l'ensemble de la mention.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Des moyens adaptés aux objectifs poursuivis avec un bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Une formation peu professionnalisante avec de nombreuses poursuites d'études des diplômés ;
- Une analyse insuffisante de l'attractivité de la formation et de la réussite des étudiants ;
- Une insuffisance du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en place un stage obligatoire dans tous les parcours et réfléchir à l'ouverture à l'alternance.
- Améliorer le suivi de l'attractivité de la formation et de la réussite des étudiants afin de déterminer les axes d'amélioration sur ces deux sujets.
- Mettre en place un suivi régulier et proactif de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Développer l'ouverture à l'international s'agissant de la mobilité tant des étudiants que des enseignants en s'appuyant sur les services et les opportunités offertes par l'établissement (Circle U. par exemple).

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Droit public* d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Droit public général* (DPG) ; *Administration et droit des collectivités territoriales* (ADCT) et *Droit du développement durable* (DDD), parcours également adossé à la mention *Droit privé* et présentant la spécificité d'être ouvert à l'apprentissage. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 129 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en relative adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Droit public* a une place cohérente dans l'offre de formation : il accueille l'ensemble des étudiants ayant choisi une orientation droit public en licence, le continuum est assuré. Quant à la cohérence du programme des parcours, celle-ci pose question : le parcours *Droit public général* ne présente pas de spécificités et pourrait se fondre dans les deux autres. L'interdisciplinarité apparaît clairement pour l'un des parcours seulement (*Droit du développement durable*), la collaboration avec AgroParisTech proposée aux étudiants de ce parcours étant en outre originale et intéressante. L'existence d'un parcours intitulé *Développement durable* ne garantit pas que la formation intègre les enjeux du développement durable, sur ce point, il n'y a aucune donnée dans le dossier. En outre, les partenariats académiques et institutionnels pourraient être davantage développés, notamment pour le parcours *Administration et collectivités territoriales*.

La formation ne développe pas l'ouverture à l'international et n'est pas en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Seul le parcours *Développement durable* qui est dupliqué à Abu Dhabi (Paris Sorbonne Abu Dhabi) réalise actuellement cette ouverture, mais aucune précision n'est apportée sur les modalités de sa mise en œuvre. La formation n'a pas créé ou développé de partenariat permettant les mobilités. Le master, dans l'ensemble des parcours, accueille seulement quatre étudiants internationaux au cours de l'année de référence, sans que l'on sache si cette mobilité est offerte par le parcours lui-même ou par l'établissement. Aucune mobilité enseignante ni étudiante n'est mentionnée. Le caractère très limité de l'ouverture à l'international doit interroger les responsables de la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche susceptible d'amélioration. Certes, quatre enseignants-chercheurs ont été qualifiés par la section 02 du Conseil national des universités (CNU) et la plupart des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs (EC) titulaires (sans que des données plus précises ne soient fournies excepté pour le parcours *Développement durable* pour lequel 280 h sur 410 h sont assurées par des EC titulaires). Cela ne peut suffire à garantir un adossement à la recherche de qualité. En outre, il n'y a pas de dispositif de formation ou d'initiation à la recherche dans le master, autre que l'obligation pour tous les étudiants de rédiger un mémoire à l'occasion duquel les enseignants initient les étudiants à la recherche. L'absence de tels dispositifs est justifiée par l'orientation professionnalisante du master et parce que le parcours *Développement durable* vise quasi exclusivement une formation par l'apprentissage. La formation s'évalue de façon très satisfaisante sur cet item, ce qui ne peut manquer d'interroger.

La formation en elle-même entretient peu d'éléments de professionnalisation. Des professionnels interviennent dans la formation, notamment des membres du Conseil d'État (s'agissant du parcours *Droit public général*). L'un des parcours de la formation entretient des relations étroites avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation : la grande majorité des étudiants du parcours *Développement durable* sont en effet en apprentissage (20 sur 23) et 24 professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 90 h de séminaire. En revanche, s'il est mentionné que le parcours *Administration et collectivités territoriales* entretient des liens forts avec les collectivités territoriales, ceux-ci ne sont pas explicités (aucune donnée chiffrée, seule étant indiquée la participation de professionnels à la formation). La possibilité d'un stage dans le parcours *Droit public général* n'est pas non plus une garantie d'un lien avec le monde professionnel : 12 semaines de stage ou d'alternance sont obligatoires, mais l'on ne sait pas si cela vaut pour l'ensemble du master et quatre crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) sont accordés (six crédits ECTS dans le

parcours *Développement durable*). Il n'y a aucune donnée quant à d'éventuels projets tutorés ou formation à l'entrepreneuriat. Le seul fait d'avoir un parcours sur trois consacré à l'apprentissage ne suffit pas pour affirmer des éléments de professionnalisation. La formation indique vouloir développer l'apprentissage. L'alternance pourrait aussi être envisagée notamment s'agissant du parcours *Administration et collectivités territoriales*. La formation s'évalue de façon satisfaisante sur cet item, ce qui ne correspond pas à la réalité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Si le programme du master est cohérent avec ses objectifs, il ne s'appuie pas sur les notions de référentiel de compétences ainsi que de blocs de connaissances et compétences comme l'évaluation des compétences. Les méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs de la formation ne sont pas mises en œuvre. La mise en adéquation de celles-ci, l'évaluation et l'alignement pédagogique ne sont pas évoqués, pas plus que le portfolio susceptible d'être créé par les étudiants. L'équipe reconnaît ces failles.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements dispensés le sont de façon très conventionnelle reposant essentiellement sur des cours magistraux. Certes, pendant la crise de la COVID-19, des enseignements ont été dispensés en distanciel, mais l'équipe indique qu'en période normale le choix a été fait, à la suite notamment d'une discussion en conseil de faculté, de revenir au présentiel.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Si les trois parcours du master imposent un cours d'anglais, le nombre d'heures n'est pas précisé. Il faut noter que le parcours *Développement durable* propose une préparation au Test of English for international communication (TOEIC), ce qui est à mettre au crédit de l'équipe (bien qu'un seul étudiant ait obtenu cette certification ce qui est faible). L'un des parcours (*Développement durable*) fait partie d'un programme de mobilité internationale, mais aucune donnée précise n'est apportée sur ce point et son effectivité n'est donc pas établie. Vingt heures de français langue étrangère (FLE) sont proposées dans chaque parcours. Aucune discipline n'est enseignée en langue étrangère.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont plutôt adaptés aux publics de l'alternance, mais pas à ceux de la formation continue. Seul l'un des trois parcours (*Développement durable*) compte des alternants : 20 alternants sur 23 étudiants (contrat d'apprentissage) au cours de l'année de référence et aucune comparaison ne peut être établie sur la durée puisque les précisions ne sont pas apportées quant à une éventuelle progression. Il n'y a aucun contrat de professionnalisation et pas d'étudiant en formation continue. Les responsables du master regrettent l'absence de candidature sans pour autant prévoir une ingénierie de formation spécifique pour ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre d'inscrits dans la 1^{re} année du cycle, quel que soit le parcours, est en constante progression, il est stable en 2^e année du parcours comme en attestent les chiffres fournis (sur les trois années de référence). Mais le nombre de candidats n'est pas renseigné, pas plus que le nombre d'admis, et les données contenues dans le dossier ne permettent pas de dire si les capacités d'accueil sont atteintes. Le manque de données ne permet pas à la formation de mesurer son attractivité ni d'analyser l'évolution des candidatures et des inscriptions. L'implication éventuelle de l'équipe pédagogique n'est pas renseignée, ne permettant pas de mesurer son rôle dans les dispositifs d'information. Il est difficile dans ces conditions de procéder à une évaluation.

La formation suit la réussite de ses étudiants, en revanche elle ne l'analyse pas. Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun ECTS est en progression, 11 dans la dernière année de référence (2021-2022), sur 79 inscrits en M1, laissant penser à l'équipe que ce sont des étudiants qui ne sont jamais venus ; 58 étudiants sur 79 ont validé tous les crédits ECTS de la 1^{re} année (73 %) et 17 étudiants sur 58 ont validé tous les crédits ECTS la 2^e année (29 %). Ce faible taux de réussite ne fait l'objet d'aucune analyse. En outre, aucun dispositif d'accompagnement à la réussite n'est proposé par l'équipe pédagogique.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle ni la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Seul le parcours *Développement durable* a proposé à ses étudiants une enquête d'insertion, les équipes pédagogiques des deux autres parcours ayant refusé cette enquête estimant que cela relève de l'université. Les données qui sont proposées dans le dossier sont donc très insuffisantes pour permettre d'en tirer une quelconque évaluation voire préconisation ou recommandation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Vingt-six enseignants-chercheurs permanents interviennent dans la formation et pour les deux parcours plus professionnalisants, un vivier de 24 enseignants non permanents permet d'animer séminaires et autres enseignements pratiques. Deux professeurs invités sont mentionnés sans autre précision. Cela est conséquent pour 129 étudiants inscrits dans la dernière année de référence et 782 h d'enseignement (sur les deux années confondues). Le dossier ne fournit aucune donnée concernant le suivi et la maîtrise de la soutenabilité. Il est indiqué par l'équipe que le parcours *Développement durable* est financé par l'apprentissage (sans données plus précises) et que l'assistance administrative devrait être globalement renforcée.

La formation n'a pas défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'est pas fait mention d'un questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation. Chaque parcours est doté d'un conseil de perfectionnement dont la composition et le rôle ne sont cependant pas précisés. Cela demeure très incomplet et l'équipe s'évalue bien dans ce domaine laissant penser qu'elle n'a pas pris la mesure du problème.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne professionnalisation du parcours *Développement durable* ;
- Des moyens adaptés aux objectifs poursuivis.

Points faibles

- Une professionnalisation encore insuffisante des parcours *DPG* et *ADCT* ;
- Un adossement à la recherche encore insuffisant ;
- Un faible de taux de réussite des étudiants ;
- Une analyse insuffisante de l'insertion professionnelle ;
- Une évaluation interne peu appropriée ;
- Une démarche d'amélioration continue perfectible ;
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer la collaboration avec les professionnels du secteur (notamment les collectivités territoriales) et développer l'apprentissage et l'alternance dans tous les parcours.
- Mettre en place des dispositifs de formation à la recherche.
- Repenser l'analyse du suivi de la réussite des étudiants pour permettre une meilleure définition des dispositifs d'accompagnement à mettre en œuvre.
- Mettre en place des outils de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Formaliser l'évaluation de la formation par les étudiants en vue d'une démarche d'amélioration continue de la formation.
- Développer l'ouverture à l'international, s'agissant de la mobilité entrante et sortante des étudiants, mais aussi la mobilité enseignante, en s'appuyant sur les dispositifs et opportunités offerts par l'établissement.

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Économie appliquée* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Économie appliquée*. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 36 étudiants inscrits, 20 en M1 et 16 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Économie appliquée* (EA) s'inscrit bien dans la stratégie de formation de l'établissement, même si des marges de progression existent. Le master EA est bien intégré à l'offre de formation. En effet, les enseignements s'inscrivent dans la continuité de ceux de la licence *Économie-gestion* d'UPCité même si les étudiants de la licence sont minoritaires dans le master (quatre sur 17 en 2019, six sur 16 en 2020 et trois sur 20 en 2021). Les enseignements de la première année du cycle master sont intégralement mutualisés avec ceux du master *Économie de la santé* et du parcours *Risque, assurance, décisions* du master *Monnaie, banque, finance, assurance*. Certains cours de M1 sont également communs avec le master *Management* (parcours *Méthodes d'anticipation pour la conception de projets* (MACP) et *Entrepreneuriat*). Si cela permet une maîtrise des coûts, l'importance de la mutualisation des cours en M1 réduit la spécialisation et la valeur ajoutée spécifique de chaque formation. L'ouverture interdisciplinaire existe, mais elle est limitée à un enseignement optionnel dans une autre filière de la faculté Sciences humaines (management, droit, psychologie...) et à une intervention en M2 par une juriste sur la question du règlement général sur la protection des données (RGPD). La formation intègre les enjeux du développement durable dans le cadre d'intervention de spécialistes en économie de l'énergie et en économie de l'environnement ainsi que par les sujets de mémoires retenus par les étudiants. Le master EA ne bénéficie pas de dispositifs financés par le Programme d'investissements d'avenir (PIA), en raison du manque de temps pour répondre aux appels à projets en interne. D'une manière générale, la formation déplore des liens avec les services centraux ou supports relativement faibles (internationalisation, suivi des étudiants et de l'insertion professionnelle, etc.).

La dimension internationale est peu développée. La formation ne dispose d'aucun partenariat spécifique. Un appui du service des relations internationales est attendu. La formation accueille des étudiants étrangers et quelques-uns trouvent un stage ou occupent des postes à l'étranger, mais des marges de progression existent en matière d'ouverture à l'international. Aucune mobilité entrante ou sortante n'a eu lieu sur la période considérée. La question de la visibilité de la formation à l'international se pose.

La recherche est partie intégrante de la formation adossée à plusieurs laboratoires de recherche. Les étudiants du master sont accueillis en stage essentiellement au sein du laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en Économie-gestion et santé (LIRAES), mais aussi du Centre d'économie de la Sorbonne (CES, UMR 8174) et du laboratoire Transitions énergétiques et environnementales de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (TREE-UPPA, UMR 6031) (un étudiant de M2 et deux de M1). En dehors des enseignements orientés recherche et méthodologie, les étudiants doivent réaliser des travaux ou des mémoires de recherche. En M2, à la place d'un stage, un mémoire de recherche peut être réalisé. La formation est quasi exclusivement assurée par des enseignants-chercheurs en économie (section 05 du Conseil national des universités, CNU). Elle propose bien une sensibilisation à l'intégrité scientifique et la déontologie (dans le cadre des enseignements de recherche, d'analyse de données et sur le RGPD). Il est même possible pour les étudiants de M2 de suivre une formation proposée par l'École doctorale sur le thème de l'éthique de la recherche et de l'intégrité scientifique. Il n'y a pas de lien entre les personnels de la documentation et la formation : les enseignants-chercheurs indiquent eux-mêmes aux étudiants les ressources qui leur sont accessibles. Malgré une intention forte de former à la recherche et par la recherche, on note une seule poursuite d'étude en doctorat, à l'étranger, à l'issue du M2 EA.

C'est essentiellement par le retour des étudiants en stage et des tuteurs professionnels que la formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre les éléments de professionnalisation, qui sont donc limités. Ces témoignages confirment l'intérêt pour les capacités d'analyse, de synthèse et d'adaptation des étudiants en master *Économie appliquée*. Sur l'ensemble de la formation, on compte seulement cinq intervenants professionnels avec 63 heures étudiant, dont trois intervenants avec 46 heures en M1, c'est-à-dire principalement dans le cadre d'enseignements mutualisés. Le master est ouvert uniquement en formation initiale et en formation continue (mais n'a accueilli aucun étudiant sous ce régime), et une ouverture en alternance est projetée. Des ateliers « insertion professionnelle » (14 h) ont été assurés en M2 par des animateurs contactés par le pôle d'orientation et d'insertion professionnelle d'UPCité, mais n'ont pas été reconduits en 2022 car les étudiants y avaient trouvé peu d'intérêt. Seulement huit semaines de stage sont obligatoires en M1 (soit six crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) avec une note plancher de 10/20. Même si le stage n'est pas obligatoire en M2, la majorité des étudiants choisissent de faire un stage plutôt qu'un mémoire professionnel (13 sur 15 en 2020-2021 et 11 sur 16 en 2021-2022).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation identifie bien les compétences associées aux différentes unités d'enseignement (UE), alignées sur les fiches du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), mais ne s'appuie pas sur une maquette organisée en blocs de compétences. De manière générale, les intitulés des enseignements manquent de lisibilité pour des étudiants ou des professionnels et feront l'objet d'évolutions dans la prochaine accréditation. Si le master *EA* développe les compétences et la culture du numérique en formant les étudiants à des logiciels de méthodes quantitatives, il ne propose aucune certification ni n'accompagne les étudiants à l'aide d'outils de type e-portefolio. Les étudiants peuvent choisir en option l'UE « engagement étudiant » afin de faire valoir leur expérience, notamment pour les étudiants, nombreux, qui travaillent pour financer leurs études.

On note une diversification modérée des modalités pédagogiques. La formation s'appuie notamment sur des projets en groupe ou individuels, sur la réalisation de mémoires, d'exposés ou encore sur des classes inversées ou des QCM en ligne (pendant la crise sanitaire liée à la COVID-19). Elle dispose d'espaces d'enseignement adaptés (amphithéâtres, salles de travaux dirigés (TD), salles informatiques équipées de logiciels). En M2, un environnement de travail virtuel est accessible par chaque étudiant avec un code individuel.

La formation en langues étrangères est limitée et jugée insuffisante par les étudiants. Les cours de langues sont dispensés uniquement en M1 et représentent 30 h d'anglais obligatoires auxquelles s'ajoutent 24 h d'espagnol ou 24 h d'allemand en option. Jusqu'en 2022, aucun cours de spécialité n'était dispensé en anglais. Une tentative d'enseignement d'économétrie en anglais a été récemment faite, avec un succès mitigé dans la mesure où la langue induit une difficulté supplémentaire aux difficultés techniques. Le passage d'une certification en anglais (Test of English as a foreign language (TOEFL), Test of English for international communication, TOEIC) est proposé par l'établissement, avec un tarif préférentiel, mais peu d'étudiants de la formation se montrent intéressés. Aucun suivi de l'obtention d'une certification en langue n'est réalisé au niveau de la formation. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est prévu.

La formation initiale est actuellement le régime d'étude privilégié de suivi du master *EA* qui n'est jusqu'à présent pas ouvert à l'apprentissage et qui ne compte pas d'étudiants en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Un suivi des flux des candidatures via e-candidat et des inscriptions est bien réalisé. Il est déclaré que le master a été créé dans le but de compléter l'offre de formation en économie en Île-de-France et, de fait, les étudiants viennent de licences de Sciences économiques de la région. On compte un nombre de candidatures relativement élevé : 157, 292, 268 en 2019, 2020 et 2021, avec un fort taux de sélection puisque l'on compte respectivement 17, 16 et 20 étudiants admis en 1^{re} année.

Les taux de réussite du master sont bons sauf en 2021 et 2022, ce qui interpelle. Un étudiant sur 17 n'a validé aucun crédit ECTS en 2019-2020 et deux sur 16 en 2020-2021. En 2021-2022, six étudiants n'ont pas validé leur première année de master ; trois ont redoublé, trois n'ont pas souhaité se réinscrire. Cela pose la question de la pertinence du recrutement ou de l'adéquation de la formation avec les attentes d'une part non négligeable de la promotion. Tous les étudiants de M2 ont validé leur année. Des changements de modalités de contrôle des connaissances sont en cours de façon à ce que les moyennes aux UE hors stage ne puissent être compensées par la note obtenue au mémoire de stage ou de recherche.

Un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants issus du master EA est réalisé par le responsable de formation, par le biais de questionnaires et un contact maintenu avec les étudiants, avec de bons taux de retours (53 % pour la promotion 2020-2021 et 63 % pour 2021-2022). Pour la première promotion, on relève six CDI et deux CDD dont un à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sur un ensemble de 16 étudiants et huit répondants ; parmi les diplômés de 2022, huit ont obtenu un emploi à la sortie du master (dont cinq en CDI). On relève plusieurs poursuites d'études après le master, vers des M1 ou M2, en alternance, à des fins de spécialisation et de professionnalisation : parmi les diplômés de 2021, deux ont poursuivi en niveau M2, deux en niveau M1 (dont un à l'étranger), une à l'École nationale d'administration publique au Québec. Parmi les diplômés de 2022, un poursuit en doctorat (à l'université de Laval au Québec et non à UPCité) et deux en M2 en alternance. La poursuite en doctorat pour un master très orienté recherche est relativement faible. Au vu de ces éléments, l'ouverture en alternance du master EA est envisagée. L'enjeu est un renforcement de l'attractivité, une meilleure insertion professionnelle et la poursuite d'études en doctorat dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation déclare souffrir d'un sous-encadrement notamment en personnel administratif (pas de gestionnaire de scolarité depuis 2021). Les enseignants permanents sont au nombre de 10, les enseignants non permanents de 11, ce qui constitue un facteur d'enrichissement de la formation, mais aussi une contrainte (turnover des intervenants). Il est noté une surcharge de travail pour le responsable de la formation et un sur-service pour les enseignants-chercheurs (EC). Les enseignants permanents effectuent en majorité des séjours à Sorbonne Université Abu Dhabi (SUAD) pour intervenir dans les parcours délocalisés de certaines formations (notamment le master *Health Economics*). Il n'y a pas encore de professeurs invités dans le cadre de la formation, mais les étudiants peuvent assister aux conférences dispensées par les professeurs invités de la faculté de Droit, d'économie et de gestion. Il n'y a pas de soutien à des projets pédagogiques, de type congés pour projets pédagogiques. Mais il est question de créer une graduate school à l'échelle de la faculté de Droit, d'économie et de gestion (DEG) qui inclura le master *Économie appliquée*. La soutenabilité de la formation est assurée grâce à la très forte mutualisation des enseignements du master EA avec d'autres masters. Sur les 794 heures équivalent TD (HETD) de formation que comptent les deux années de master, seules 66 HETD sont spécifiques au M2 EA. Il est par ailleurs vécu comme fortement contraint par un fonctionnement administratif central alourdi par la récente fusion des universités dont est issue UPCité.

La formation organise une évaluation des enseignements par les étudiants au travers d'un questionnaire, qui reçoit un taux de réponse relativement faible (entre 25 % et 32 % selon les années). Un conseil de perfectionnement, composé des responsables de la formation, d'enseignants permanents et non permanents, de professionnels, d'étudiants et d'anciens étudiants, existe sans qu'en soit précisé la fréquence. Le compte rendu de celui qui s'est tenu en février 2023 montre son intérêt pour l'évolution de la formation et des enseignements. Il a permis de poser plusieurs préconisations pour répondre aux limites identifiées : une ouverture à l'alternance, plus de spécificité dans les projets, davantage d'anglais appliqué (enseignements disciplinaires en anglais) et d'heures d'application sur logiciels ainsi qu'un effort pour le développement d'un réseau.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une attractivité de la formation au regard du ratio nombre de dossiers de candidature reçus / nombre d'étudiants admis et inscrits.

Points faibles

- Une faible lisibilité de la formation (spécificité ; orientation recherche) ;
- Une faible ouverture interdisciplinaire ;
- Une professionnalisation de la formation encore limitée ;
- Une formation aux compétences linguistiques et une ouverture internationale limitées ;

- Un faible développement de la formation continue ;
- Un manque de moyens financiers et humains administratifs.

Recommandations

- Travailler à rendre plus lisibles les spécificités de la formation.
- Proposer une plus grande ouverture interdisciplinaire adaptée (intervenants, enseignements dispensés...).
- Renforcer la professionnalisation et la lisibilité des débouchés par la mise en place de l'alternance par exemple et par le développement d'enseignements spécialisés dès le M1.
- Renforcer l'apprentissage des langues, de l'anglais en particulier.
- Développer l'ouverture à l'international, en s'appuyant par exemple sur les moyens du PIA.
- Ouvrir le master à la formation continue.

MASTER ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Économie de la santé* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Économie de la santé* (ES), dont les enseignements sont dispensés à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité et le parcours international *Health economics* (HE) dont les enseignements sont dispensés à Sorbonne Université Abu Dhabi (SUAD). Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 36 étudiants inscrits, 22 en M1 et 14 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Économie de la santé* s'inscrit bien dans la stratégie de formation d'UPCité. Il s'inscrit dans le cadre de la *graduate school* (GS) *Society & Health*, créée en 2022 et financée par le Programme d'investissements d'avenir (PIA), qui regroupe 13 formations de master en Sciences humaines et sociales s'intéressant à la santé. Cette GS a pour finalité de faciliter les échanges et collaborations entre disciplines (exemple d'un catalogue des enseignements proposés par les différents parcours de master du réseau, en droit de la santé, en éthique médicale, en sociologie, etc., accessibles pour les non-spécialistes de la discipline) et d'encourager la poursuite d'études en doctorat. La formation est bien articulée à celle du cycle licence (*Économie* et *Économie-gestion*) d'UPCité, avec une ouverture pluridisciplinaire dans la mesure où la formation accueille également des étudiants pharmaciens ou issus des sciences biomédicales ou de la médecine. Le master est ouvert en formation initiale ou continue. Le parcours *HE* (SUAD) compte deux tiers de professionnels. L'intégration du master se fait aussi par la forte mutualisation avec les deux autres masters d'économie, *Économie appliquée* et *Monnaie, banque, finance et assurance* parcours *Risque, assurance, décision* (à 100 % en M1, à 50 % en M2), ce qui facilite les réorientations des étudiants de M1. À SUAD, les enseignements de M1 sont fortement mutualisés avec le M1 *Banking and finance*. À l'issue du master, une minorité d'étudiants poursuit en doctorat (avec une ou deux bourses obtenues selon les années), une majorité cherche un emploi ou complète la formation par un master d'une autre discipline (en Santé publique, Biostatistiques, ou Sciences politiques).

Le master *Économie de la santé* s'inscrit dans la stratégie de l'établissement par une assez bonne ouverture à l'international, par l'accueil d'étudiants venant de l'étranger (étudiants pharmaciens venant d'Afrique du Nord notamment) et par le parcours international *Health Economics* (HE) (M1 et M2) dispensé à Sorbonne Université Abu Dhabi (SUAD). Le master attend de la GS un appui pour développer des partenariats à l'étranger afin de faciliter les stages dans des laboratoires de recherche ou des séjours Erasmus. Même si le parcours *HE* (SUAD) compte encore peu d'étudiants (six, quatre et six respectivement en 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022), des efforts sont faits en vue d'accroître la notoriété du master (collaborations entre les enseignants-chercheurs (EC) du master et les autorités émiriennes). Si les dernières campagnes de mobilités entrantes et sortantes ont été des échecs (faute de candidats et/ou de candidats de niveau suffisant), les espoirs sont placés dans la GS encore jeune. Les mobilités sont très difficiles pour le parcours *HE* (SUAD) en raison du coût de la formation et du profil des étudiants qui sont essentiellement des professionnels.

La formation propose une initiation à la recherche académique et en entreprise dans le cadre de plusieurs enseignements (94 heures dédiées) et au travers de l'intervention de professionnels, économistes de la santé, ainsi que dans les travaux (mémoires) demandés aux étudiants. De plus, l'emploi du temps de M2 est conçu pour permettre aux étudiants d'assister aux séminaires du Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en Économie-gestion et santé (LIRAES), le laboratoire d'adossement de la formation. Un à trois étudiants du master sont accueillis chaque année au laboratoire de recherche pour des stages de deux à six mois. Au total, ce sont 22 enseignants-chercheurs, exclusivement en économie (section 05 du Conseil national des universités, CNU) qui interviennent dans la formation. L'étudiant peut opter pour une unité d'enseignement (UE) libre qui lui permet de suivre une matière dispensée dans un autre diplôme. On compte 11 enseignants-chercheurs pour le parcours *Économie de la santé* (ES) en M1 et M2 et 17 enseignants-chercheurs pour le parcours *HE* dont six en commun avec l'autre parcours. Ceci représente 445 heures étudiant pour le parcours *ES* (sur un total de 580) et 822,5 heures étudiant (sur un total de 958) pour le parcours *HE*. De fait, la formation présente peu d'interdisciplinarité au regard de l'exclusivité disciplinaire des intervenants.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et utilise un logiciel anti-plagiat. S'il existe des bibliothèques et des ressources en ligne, aucun contact n'existe entre la formation, ses intervenants et les services de la documentation d'UPCité : les enseignants informent par eux-mêmes les étudiants des ressources existantes.

L'ancrage de la formation dans le monde social et économique est bon du fait de la diversité des dispositifs de professionnalisation. Il se fait par les intervenants professionnels et les stages. On compte six intervenants professionnels pour le parcours *ES* (65 heures) et cinq pour le parcours *HE* (135 heures), qui viennent du monde de la recherche non académique (Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES), fondation Rothschild, Fondation d'entreprise de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) pour la Santé publique) et du secteur privé (Cabinet de conseil Réseau d'évaluation en économie de la Santé (REES), Sanofi, PROMtime). Ceci reste relativement faible au regard du volume d'heures d'enseignement global. La formation est ouverte à la formation initiale et à la formation continue, mais pas à l'apprentissage. Huit semaines de stage en M1 et 12 en M2 sont exigées dans le parcours *ES* ; huit semaines de stage sont obligatoires dans le parcours *HE* mais la grande majorité des étudiants sont professionnels. Pour le parcours *ES*, des ateliers carrière sont prévus dans la maquette (12 heures) et animés par le pôle insertion professionnelle d'UPCité. Un étudiant-entrepreneur peut présenter un projet entrepreneurial à la place du rapport de stage en M1 ou M2. La formation intègre les enjeux environnementaux au moins dans un séminaire en M1 (microéconomie) et encourage les étudiants à approfondir ces questions dans leurs travaux de recherche notamment, mais des marges de progression existent et sont en réflexion en lien avec la GS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente une approche par compétences, bien déclinée dans la maquette (en référence aux rubriques des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles, RNCP). L'engagement associatif ou un service civique peuvent être valorisés dans le cadre d'une UE « engagement étudiant », matière optionnelle de M1 dans le parcours *ES*. L'équipe pédagogique y trouve un levier pour inciter les étudiants à s'investir dans l'association étudiante assez peu dynamique malgré tout. La formation ne prévoit aucune certification et ne déploie pas d'actions particulières en vue de développer chez les étudiants les compétences et une culture du numérique, restant en attente d'un accompagnement de l'établissement (sur un e-portefolio par exemple).

Les méthodes pédagogiques sont classiques et relativement peu diversifiées (cours magistraux, présentations individuelles ou projets de groupe en économétrie par exemple). Aucun dispositif n'a reçu le soutien d'un projet du PIA. La formation est en attente de la GS pour développer des innovations pédagogiques, comme des ateliers pluridisciplinaires. Les enseignements se font intégralement en présentiel. Les équipements (amphithéâtre, salles de travaux dirigés (TD), équipement informatique dont logiciels de statistiques, plateforme Moodle/Blackboard ...) sont satisfaisants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont assez peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international (dans le parcours *ES*). Un enseignement de langue étrangère est prévu dans la formation, même s'il pourrait être davantage développé et amélioré par la création de groupes de TD en fonction du niveau : l'anglais est obligatoire, à hauteur de 30 heures en M1 (S1 et S2) dans chacun des parcours. Pour le parcours *ES*, deux langues sont proposées au choix, espagnol et allemand (niveau B1 minimum pour pouvoir suivre ces enseignements) ; pour le parcours *HE*, le français est proposé pour auditeur libre sans attribution de crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS). Aucun enseignement de spécialité n'est dispensé en anglais dans le parcours *ES* ; en revanche, tous les enseignements de spécialité sont dispensés en anglais dans le parcours *HE* (SUAD). Pour ce dernier parcours (HE), un niveau 6 de l'International English language testing system (IELTS) est requis pour l'entrée en M1. Une expérimentation pour développer les enseignements de spécialité en anglais en économétrie a eu un succès relatif car la difficulté de la langue s'ajoute aux difficultés techniques du cours. Le passage d'une certification, le Test of English for international communication (TOEIC) n'est plus proposé dans le cadre de la formation. La tentative en 2019-2020 n'avait pas rencontré beaucoup d'engouement de la part des étudiants qui soit ont déjà passé cette certification, soit ont des niveaux en anglais trop faibles et ne souhaitent pas s'engager dans cette démarche. Des solutions sont proposées par l'établissement, avec un tarif préférentiel, mais peu d'étudiants de la formation se montrent intéressés. Aucun suivi de l'obtention d'une certification en langue n'est réalisé au niveau de la formation. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est prévu.

Il existe une disparité entre les parcours en matière d'adaptation des contenus et des dispositifs de la formation à l'alternance et la formation continue. La formation initiale est la modalité privilégiée de suivi du parcours *ES* qui n'est pas ouvert à l'apprentissage et qui ne compte pas ces dernières années d'étudiants en formation continue. Dans le parcours *HE*, les étudiants sont des professionnels de santé : plus de la moitié des effectifs

(deux en 2019 et en 2020 et trois en 2021) sont admis, généralement en M2, après avis d'une commission de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Un suivi des flux des candidatures via e-candidat et des inscriptions est bien réalisé. Pour le parcours *ES*, on dénombre 95 candidatures en 2019, 132 en 2020 et 114 en 2021. Pour le parcours *HE*, ce sont 20, 7 et 21 dossiers de candidature qui ont été reçus en première année. Ce faible nombre s'explique par certaines barrières à l'entrée, comme le coût élevé de la formation à SUAD, ainsi que par le fait que la plupart des candidatures viennent de professionnels disposant d'une expérience professionnelle de plus de trois ans et concernent une entrée en M2 directement. Le taux de sélection dans le parcours *ES* est en moyenne d'un sur deux, ce qui est relativement élevé par rapport à d'autres masters du domaine. Son augmentation en tendance est interprétée comme le signe d'une plus grande pertinence des candidatures motivées par des débouchés qui seraient plus lisibles. Cependant, on note un nombre de désistements relativement important entre le nombre d'étudiants admis et ceux qui s'inscrivent réellement : respectivement 20, 9 et 22 inscrits en 1^{re} année de master pour 50, 49 et 67 admis en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Ces chiffres témoignent plutôt d'une attractivité encore modérée et d'une pertinence encore imparfaite de la sélection dans le parcours *ES*. Des efforts de communication sont faits au niveau du master en vue de renforcer son attractivité : une vidéo de promotion a été réalisée pour le parcours *ES* et une participation est assurée au forum organisé par l'UFR de Droit, de sciences économiques et de gestion. Malgré cela, le master manque encore de visibilité au sein d'UPCité et au niveau national, avec une contrainte de moyens liée au départ non remplacé depuis plus d'un an du chargé de communication. Des moyens plus importants sont déployés pour le parcours *HE* avec le recrutement d'un personnel dédié, l'existence d'une page LinkedIn, des réunions d'information auprès des étudiants de troisième année de licence (L3), des rencontres avec les acteurs de la santé publics ou privés locaux et des protocoles d'entente conclus avec les autorités de santé.

La formation suit bien et analyse correctement la réussite de ses étudiants. Elle recense des abandons en cours d'année : respectivement quatre, un et trois étudiants n'ont validé aucun crédit ECTS en M1 (parcours *ES*) sur les 17, 8 et 19 étudiants inscrits dans ce parcours. Un étudiant par an en moyenne ne valide pas tous les crédits ECTS. Il arrive que quelques étudiants, dans des proportions variables, se réorientent à l'issue du M1, en raison du manque de spécialisation.

Le suivi de l'insertion professionnelle n'est pas fait de manière systématique. La dernière enquête réalisée par UPCité remonte à 2019, mais avec peu de succès (taux de réponse de 44 %, mais avec une grande variabilité selon les parcours et de nombreuses questions sans réponse). L'UFR a tenté de prendre le relai les années suivantes, avec des taux de retour variables (23 répondants pour 30 diplômés). Le taux d'insertion est de 100 % à 12 mois pour la promotion 2019, 67 % pour la promotion 2020-2021 et de 43 % pour celle de 2021-2022. Les taux de ces dernières années sont à mettre en rapport avec des poursuites d'études pour 22 % des étudiants de 2020-2021 et 29 % de ceux de 2021-2022 (doctorat, master d'une autre discipline (Biostatistiques, Sciences politiques)). Aucune enquête n'est menée pour le parcours *HE* (SUAD).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et veille à sa soutenabilité. Les responsables des enseignements sont tous permanents (neuf au total sur les deux parcours, dont quatre qui interviennent dans les deux parcours et un enseignant-chercheur (EC) juriste d'UPCité en détachement à SUAD). Les TD sont assurés par 24 enseignants non permanents (professionnels, EC hors UPCité...) dont 17 dans le parcours *HE*. La mutualisation intégrale des enseignements du M1 *ES* avec les masters *Économie appliquée* et *Risques, assurance, décisions* et pour le parcours *HE* avec le master *Banking & finance* limite les coûts. Le volume horaire en M2 pour le parcours *ES* est en dessous du volume horaire habituellement pratiqué dans un M2 (323 heures équivalent TD, HETD). Il est en revanche plus élevé pour le parcours *HE* (735 HETD), avec un modèle économique toutefois différent (frais d'inscription pratiqués à SUAD élevés) : il n'y a donc pas de problème de soutenabilité financière. Des congés pédagogiques ne sont pas envisagés. En revanche, les invitations de professeurs sont en réflexion avec le LIRAES.

L'évaluation interne de la formation n'est pas systématique et a été introduite récemment (évaluation des enseignements auprès des étudiants et comité de perfectionnement initiés en 2023). Ce n'est qu'en 2023 qu'une enquête a été réalisée de façon rétroactive auprès des étudiants des cinq dernières promotions afin d'évaluer les enseignements, et uniquement pour le parcours *ES*. Les taux de réponse sont relativement faibles (entre 12 et 15 % selon les années). Ces évaluations par les étudiants donnent des indications utiles pour le pilotage de la formation : manque de spécialisation en M1, faiblesse de l'enseignement d'anglais, attentes en ce qui concerne

la coordination entre les enseignements et des interventions supplémentaires de professionnels en M2 notamment. Si la formation semble s'inscrire dans un fonctionnement cohérent avec les différents niveaux de pilotage et de compétences de l'établissement, elle ne bénéficie pas ou peu d'une aide et d'un accompagnement directs. Le conseil de perfectionnement qui s'est tenu en 2023, composé d'EC, d'étudiants, d'anciens étudiants et de professionnels, a permis de réfléchir aux possibilités d'évolution de la formation, au regard des attentes des étudiants et du marché du travail. La possibilité d'une ouverture en alternance a été évoquée. Il n'est pas précisé si ce conseil s'est réuni les années précédentes.

Conclusion

Points forts

- Une formation très bien intégrée dans son environnement académique ;
- Une formation qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement dans le cadre de la graduate school (GS) *Society & Health* ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des liens étroits avec les acteurs du monde socio-économique pour le parcours *HE* ;
- Une logique de formation continue pour le parcours *HE* ;
- Une ouverture à l'international avec le parcours *HE* à SUAD.

Points faibles

- Une faible ouverture pluridisciplinaire alors que la formation s'y prête (principalement dans le parcours *ES*) ;
- Une trop faible professionnalisation de la formation pour le parcours *ES* ;
- Un faible développement de la formation continue dans le parcours *ES* ;
- Une formation aux compétences linguistiques et une ouverture internationale limitées (pour le parcours *ES* principalement) ;
- Une attractivité relativement limitée par rapport à d'autres masters du domaine ;
- Un suivi de l'insertion professionnelle trop irrégulier ;
- Une mise en place tardive et ponctuelle de l'évaluation.

Recommandations

- Développer l'ouverture interdisciplinaire (profils des étudiants, intervenants, enseignements dispensés, etc.).
- Renforcer la professionnalisation et la lisibilité des débouchés pour le parcours *ES*.
- Développer la formation continue dans le parcours *ES*.
- Développer l'ouverture à l'international en augmentant le volume d'enseignements en anglais, en prévoyant le cas échéant une remise à niveau.
- Mettre en place des dispositifs visant à augmenter l'attractivité en renforçant la communication du master notamment pour ce qui concerne ses débouchés.
- Réaliser un suivi plus systématique de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Réaliser une évaluation systématique de la formation et tenir un conseil de perfectionnement de façon régulière (annuellement).

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours *Ingénierie des ressources humaines (IRH)* ouvert essentiellement à l'alternance. Un nouveau parcours *Études et recherche en management (ERM)* ouvrira à la rentrée 2023. Le master est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 41 étudiants inscrits, 22 en M1 et 19 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* s'inscrit bien dans la stratégie de l'établissement par son caractère professionnalisant. La formation, qui connaît un taux d'insertion professionnelle élevé, pratique l'alternance (apprentissage) et l'ouverture à la formation continue. En revanche, ce master ne bénéficie d'aucun moyen du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Le master *GRH* est clairement articulé aux autres mentions et parcours de master. Certains cours du premier semestre de M1 sont mutualisés avec ceux du master *Management*. Il est prévu des cours et des unités d'enseignement (UE) mutualisés entre le parcours *IRH* et le nouveau parcours *ERM* en M1. Par nature, cette formation propose une ouverture pluridisciplinaire, en droit (du travail) avec l'intervention d'enseignants-chercheurs de section 01 du Conseil national des universités (CNU), ou encore en sociologie (section 19 du CNU). L'ouverture interdisciplinaire se trouve également dans les profils des étudiants sélectionnés en master *IRH*, sans que des précisions sur la provenance des étudiants entrants dans le master ne soient données. Le master *IRH* se distingue par l'intégration dans la formation depuis de nombreuses années des questions d'éthique et de responsabilité sociale, avec notamment deux UE dédiées, une en M1 l'autre en M2.

L'ouverture à l'international de la formation est très faible. Aucune mobilité étudiante, entrante ou sortante, n'est enregistrée. Une raison avancée tient à l'alternance. L'internationalisation de la formation est en réflexion, avec des pistes avancées : enseignements en langue anglaise, intervenants internationaux, ouverture internationale possible pour le parcours *ERM* en formation initiale et formation continue (FI et FC). On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique à concrétiser ses projets.

La formation à et par la recherche s'est renforcée ces dernières années. Elle apparaît explicitement dans les maquettes de M1 et surtout de M2 (une cinquantaine d'heures d'initiation à la recherche et de méthodologie au total) et au travers de l'exercice du mémoire et du projet étudiant. Sans plus de précisions, il est évoqué une participation à des colloques et des réunions du laboratoire de recherche d'adossément, le Centre de droit des affaires et de gestion (CEDAG). L'ouverture du parcours *ERM* va renforcer considérablement la dimension recherche du master *GRH*. Il existe en M1 un équilibre entre intervenants praticiens et intervenants académiques autoévalué à environ 50 %, avec deux professeurs des universités, un maître de conférence (MCF) et un professeur agrégé (PRAG) en Sciences de gestion (section 06 du CNU) mais aussi d'autres disciplines, notamment un MCF en Droit public (section 02 du CNU). En ce qui concerne le M2, les informations quantitatives sont toutefois limitées et incomplètes.

La formation entretient des liens étroits avec le monde socio-économique au travers des interventions de professionnels, de l'alternance, de l'ouverture à la formation continue ainsi qu'au travers du conseil de perfectionnement. La moitié des intervenants dans la formation sont des praticiens.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les cours dispensés pendant les deux années du master correspondent aux compétences visées. L'approche par compétences est d'ailleurs précisément déclinée dans la maquette : la plupart des cours sont réputés développer toutes les compétences correspondant aux rubriques de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), à la fois dans les blocs transversaux et les blocs spécifiques à la mention.

Le souci d'une formation qui exerce et développe les compétences d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de recherche de solutions adaptées et innovantes innove de façon transversale la conception de la formation.

Les méthodes ou modalités pédagogiques mobilisées sont variées : études de cas, travaux en groupe, pédagogie inversée, quizz, support en *e-learning* pour préparer certains cours ou travaux. Cependant, les apports relevant du numérique pourraient être renforcés. Il apparaît en effet que les éléments relatifs aux compétences et à la culture du numérique sont peu présents directement dans la formation (pas de certification PIX, pas de e-portfolio, etc.). La faiblesse des apprentissages en lien avec les systèmes d'information et les compétences digitales est soulignée dans le procès-verbal du conseil de perfectionnement. D'une manière générale, l'accueil des étudiants en termes de locaux physiques et d'outils numériques est satisfaisant.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement des langues est faible : on relève seulement 18 heures étudiant d'anglais et 18 heures étudiant d'enseignement de spécialité en anglais dans le cadre d'une UE de M1 sur l'internationalisation des Ressources humaines (RH). Aucun accompagnement aux mobilités n'est proposé.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les cours se font par défaut en présentiel, exceptionnellement en distanciel pour des intervenants extérieurs. Tous les étudiants sont en alternance (apprentissage principalement) ; les stagiaires de formation continue sont bien intégrés à la promotion. Aucune information sur les pratiques de validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle n'est fournie, ce qui est regrettable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master connaît une forte attractivité et organise le suivi des flux de candidatures et des inscriptions. Toutefois, on relève des imprécisions voire des incohérences dans les informations quantitatives reportées, qui sont peu ou pas commentées. L'attractivité du master GRH semble forte et en croissance d'après les données fournies (approximatives) : 800 dossiers de candidatures reçus en 2019 et 2020 et 900 en 2021, pour une vingtaine d'étudiants admis en liste principale et complémentaire (22, en 2019, 21 en 2020, et 18 en 2021). On s'étonne que le nombre d'inscrits administrativement en 1^{re} année en 2021-2022 soit supérieur au nombre d'étudiants admis à l'issue du processus de sélection (18). Ces chiffres ne sont pas expliqués, ce qui est regrettable.

Le taux de réussite des étudiants est excellent et fait l'objet d'un suivi de la part de la formation. Le taux de réussite s'élève à 100 % pour les années 2020-2021 et 2021-2022. La formation propose un accompagnement pour favoriser la réussite des étudiants, tel qu'un suivi personnalisé par un tuteur pédagogique et un maître d'alternance, ou encore des groupes de formation dont la finalité est double, un soutien mutuel entre étudiants et une remontée éventuelle de difficultés grâce à des reportings réguliers aux responsables. Un suivi informel par les responsables de la formation existe par ailleurs. Toutefois, on relève des imprécisions voire des incohérences dans le suivi des flux des étudiants durant la formation. On note une diminution entre la première et la deuxième année, significative entre 2019-2020 et 2020-2021 : de 21 en M1, on passe à 15 en M2, ce qui représente une diminution d'un tiers des effectifs. On regrette que ces chiffres ne soient pas expliqués et que des informations sur le devenir des étudiants du M1 qui ne poursuivent pas en M2 ne soient pas apportées.

Le suivi de l'insertion professionnelle est lacunaire. Il n'a pas été fait ou fourni de façon systématique par les services centraux depuis 2020. Toutefois une enquête a été réalisée en ligne par la responsable de la formation auprès des anciens diplômés 2019-2020 et 2020-2021, mettant en évidence un taux d'insertion professionnelle élevé des apprentis, une majorité en CDI et le reste en CDD (15 % des répondants). Un étudiant en 2019 a poursuivi ses études par un master professionnel en Droit. En revanche, il n'y a pas eu de poursuites d'études en doctorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires, suffisants pour atteindre ses objectifs, même si le nombre d'enseignants-chercheurs reste relativement faible. Il existe un équilibre entre les intervenants enseignants-chercheurs (EC) permanents et les intervenants extérieurs (respectivement 12 et 23, avec un partage à 50 % des heures d'enseignement) ; les interventions des praticiens sont coordonnées par un enseignant-chercheur permanent. L'offre de formation dans le parcours IRH, en apprentissage ou formation continue, s'assure de sa soutenabilité, avec des volumes horaires de 800 heures par étudiant sur l'ensemble du master, soit 600 heures équivalent travaux dirigés par année du cycle. Les effectifs EC permanents sont toutefois faibles relativement aux charges pédagogiques.

Il n'existe pas d'enquête systématique menée auprès de l'ensemble des étudiants à propos de l'évaluation des enseignements. Celle-ci se fait de façon qualitative à la discrétion de chaque intervenant. Un suivi régulier, largement qualitatif et informel, est réalisé par les responsables de la formation tout au long du cursus. Un conseil de perfectionnement suspendu pendant la période de référence s'est tenu à nouveau en 2023, impliquant des professionnels, des universitaires et des représentants des étudiants. Il contribue aux réflexions sur l'évolution de la formation, joue pleinement son rôle et est bien conforme aux attendus d'une telle instance.

Conclusion

Points forts

- Une bonne cohérence interne par rapport aux autres masters d'UPCité, en particulier ceux de la mention *Management* ;
- Une pluridisciplinarité (droit, sociologie, gestion) effective ;
- Une formation à et par la recherche renforcée depuis plusieurs années ;
- Une formation professionnalisante, adaptée dans son contenu (à l'exception des dimensions numériques et systèmes d'information) ;
- Une attractivité significative ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Un taux d'insertion professionnel élevé ;
- Un dynamisme de l'équipe et une veille sur la cohérence de la formation avec un projet de création à court terme d'un parcours *Métiers du conseil et de la recherche* complémentaire et en synergie avec le parcours *Ingénierie des ressources humaines*.

Points faibles

- Un suivi partiel des flux d'étudiants ;
- Une évaluation non systématique des enseignements ;
- Une absence d'intégration directe dans la formation les dimensions numériques et systèmes d'information ;
- Une ouverture internationale très faible.

Recommandations

- Développer un suivi plus systématique des flux externes et internes (passage de M1 à M2) et de l'insertion professionnelle, en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Réaliser une évaluation des enseignements plus systématique.
- Développer la dimension numérique et système d'informations de la formation.
- Développer l'ouverture à l'international adaptée au régime de l'alternance.

MASTER HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Histoire du droit et des institutions* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours : *Histoire de la pensée juridique moderne* dont la deuxième année (M2) est réalisée en partenariat avec l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne et *Culture juridique européenne* dont la deuxième année (M2) se déroule entièrement dans une université étrangère liée à Université Paris Cité par un accord Erasmus. Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 16 étudiants inscrits, 10 en M1 et six en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Histoire du droit et des institutions* a une place cohérente dans l'offre de formation, complétant utilement l'offre globale de masters de l'établissement. Il offre une formation spécifique en histoire du droit dans la continuité du 1^{er} cycle ; le continuum est assuré. Le programme est cohérent, le parcours *Histoire de la pensée juridique moderne* propose des enseignements largement mutualisés avec l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, le parcours *Culture juridique européenne* permet d'effectuer la 2^e année du master à l'étranger via le programme Erasmus. L'interdisciplinarité est assurée par la prise en compte d'autres disciplines des sciences sociales et de la philosophie. Les enjeux du développement durable sont seulement évoqués dans le dossier. Des projets en matière d'innovation pédagogique ont été envisagés, notamment avec la création d'une graduate school, sans que cela n'ait abouti.

La formation développe l'ouverture à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, les effectifs sont cependant faibles. Au sein du parcours *Culture juridique européenne*, la 2^e année s'effectue à l'étranger. Pour autant, les effectifs de mobilité entrante et sortante sont faibles (au cours de la dernière année de référence aucun entrant et un sortant) ; les responsables de la formation expliquent cela par l'épidémie de COVID-19. Le master a accueilli quatre étudiants internationaux au cours de la dernière année de référence. Trois professeurs invités interviennent chaque année dans le parcours *Histoire de la pensée juridique moderne*. Ces éléments témoignent d'une réelle volonté d'ouverture à l'international sans qu'elle se traduise concrètement.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Les enseignants-chercheurs sont essentiellement issus de la section 03 du Conseil national des universités (CNU), mais interviennent aussi des enseignants-chercheurs des sections 01 et 02, totalisant 34 enseignants-chercheurs titulaires qui assurent 426 h d'enseignements. Plusieurs dispositifs de formation et d'initiation à la recherche ont été mis en place tels que la rédaction obligatoire d'un mémoire ou la création d'un séminaire de « méthodologie et sources ». Quatre semaines de recherche sont prévues, les débouchés du master étant essentiellement ceux de la recherche, pour 18 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) accordés. Enfin, l'école doctorale propose une formation à l'éthique de la recherche, l'intégrité scientifique et la déontologie. La formation s'évalue de façon très satisfaisante sur ce critère à juste titre.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les relations avec le monde social, économique et culturel et les éléments de professionnalisation sont permis par l'intervention de professionnels notamment conseillers d'État, avocats et notaires. Sept professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 45 h de cours. Le stage sans être obligatoire est une possibilité, trois étudiants ont fait ce choix lors de la dernière année de référence ; il donne lieu à une valorisation d'acquis sous forme d'ECTS. L'alternance n'est pas adaptée à cette formation selon les responsables de la formation. La formation s'évalue correctement sur ce critère, à juste titre.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le rapport indique que la réflexion est en cours à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La difficulté réside, selon les responsables de la formation, dans le fait que l'un des parcours est commun avec l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne. Il n'y a pas de valorisation des compétences acquises, pas de certification, pas d'e-portfolio. L'équipe s'évalue correctement sur cet item, ce qui ne correspond pas à la réalité.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont peu diversifiées. Les enseignements dispensés sont principalement des cours magistraux, le distanciel est exceptionnel. La clinique juridique et l'atelier de recherche documentaire sont une forme de diversification à mettre au crédit de l'équipe.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement des langues (anglais, espagnol, allemand) est obligatoire au sein de cette formation. Un cours disciplinaire en anglais est également obligatoire. Le parcours *Culture juridique européenne* prévoit que la 2^e année s'effectue à l'étranger. Trente heures de langue étrangère et 60 h disciplinaires enseignées dans une langue étrangère sont prévues : « Culture de Common Law » et « Confrontation des systèmes juridiques ». La possibilité de préparer des certifications en anglais comme le Test of english as a foreign language (TOEFL) ou le Test of english for international communication (TOEIC) est aussi proposée, sans que l'on connaisse le nombre d'étudiants ayant fait ce choix ou ayant été certifiés. S'agissant des cours de français langue étrangère (FLE), si les cours ne sont pas inclus dans la maquette, ils sont proposés aux étudiants. La formation s'évalue très bien sur cet item à juste titre.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de l'alternance ni de la formation continue. La formation ne prévoit pas la possibilité de l'alternance et aucun candidat à la formation continue n'a été recensé. Les validations des acquis professionnels (VAE) n'apparaissent pas comme une possibilité retenue par cette formation. On dispose de peu de données sur cet item. Pourtant, l'équipe s'évalue bien, ce qui ne correspond pas à la réalité.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre de candidats et le nombre d'inscrits dans la formation sont en augmentation selon les responsables de la formation, sans pour autant que des données précises ne soient transmises. Il apparaît que de neuf inscrits en 2019-2020, la formation passe à 16 inscrits lors de la dernière année de référence (2021-2022). Mais les données sont peu renseignées, le nombre de candidats n'est pas indiqué clairement, excepté pour le parcours *Histoire de la pensée juridique moderne* (passant de 38 candidats en 2020-2021 à 56 candidats en 2021-2022). Les responsables de la formation justifient le peu de données disponibles par les règles de protection des données personnelles (e-candidat), ce qui n'est pas convaincant.

La formation suit la réussite de ses étudiants mais elle ne l'analyse pas. Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS est nul en première année ; cinq étudiants ont acquis tous les ECTS en M1 et quatre étudiants en M2. Les résultats sont bons. Ces chiffres sont à mettre au crédit de l'équipe. Mais ces données ne sont pas analysées par les membres de l'équipe de la formation. De fait, aucun dispositif d'accompagnement à la réussite n'est mentionné par l'équipe pédagogique.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle ni la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Alors même que des enquêtes d'insertion ont été proposées aux étudiants, les résultats n'ont pas donné lieu à analyse et n'ont pas été portés à la connaissance des experts. Les données qui sont proposées dans le dossier sont donc très insuffisantes pour permettre d'en tirer une quelconque évaluation voire préconisation ou recommandation. L'évaluation ne peut pas être proposée sur cet item.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires à son fonctionnement. Près de 40 enseignants-chercheurs permanents interviennent dans la formation, auxquels s'ajoute un vivier de huit enseignants non permanents et de trois professeurs invités, enseignants en mobilité et professionnels. Il faut noter le peu de données précises sur cet item dans le dossier. L'équipe indique par ailleurs que la maîtrise de la soutenabilité est évaluée par la faculté Sociétés et humanités.

La formation n'a pas défini un processus d'évaluation interne afin d'évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il est mentionné qu'un questionnaire d'évaluation anonyme des enseignements est proposé aux étudiants ; les remarques sont ensuite prises en compte par l'équipe pédagogique. Il n'y a pas de données plus précises renseignées sur ce point dans le rapport, ce qui ne permet pas d'évaluer correctement le master sur ce critère. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement composé de professeurs, agents administratifs, personnalités extérieures et étudiants. Il n'est pas donné de précision sur le rôle et les activités de ce conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une ouverture à l'international de qualité pour le parcours *Culture juridique européenne*.

Points faibles

- Un suivi de la réussite des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés insuffisant ;
- Une faiblesse du processus d'évaluation interne ;
- Une absence d'adaptation aux publics de la formation continue et de l'alternance.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs de suivi de la réussite et du devenir des diplômés.
- Repenser le processus d'évaluation interne par des questionnaires d'évaluation mieux pris en compte pour permettre une évaluation des enseignements et de la formation, en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Ouvrir la formation à d'autres publics (formation continue et alternance) en mettant en place des modalités spécifiques d'accueil et d'encadrement.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédure* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours : *Justice*, en première et en deuxième année (M1 et M2). Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, le master comptait 31 étudiants inscrits, 18 en M1 et 13 en M2.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans plusieurs thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation. En particulier, le comité n'est pas en mesure d'évaluer correctement l'adossement à la recherche et l'insertion professionnelle des étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Justice, procès, procédure* est une poursuite d'études logique pour les étudiants après une licence *Droit* en vue d'accéder aux métiers de la justice auxquels forment les facultés de Droit. Aucune ouverture à des disciplines autres que juridiques n'est cependant prévue dans la formation. Les enjeux du développement durable sont abordés dans le cours de droit de l'environnement (facultatif en M1) et dans le cours de contentieux des droits de l'homme (en M2). La formation ne s'appuie pas sur le Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation est peu ouverte à l'international. Le master s'inscrit expressément dans une perspective judiciaire française en vue d'un exercice dans un cadre national. Cependant, il est possible de suivre le master de *Common law* en parallèle, ce qui est le cas chaque année d'au moins un étudiant. Il n'existe pas de mobilité sortante des étudiants mais le master accueille parfois des étudiants étrangers (entre deux et quatre sur les années de référence).

La formation bénéficie d'un adossement relativement bon à la recherche. La réalisation d'un mémoire est possible en M2 et de nombreux travaux de recherche sont demandés aux étudiants au cours du master. Il n'existe cependant aucun dispositif spécifique de formation à la méthodologie de la recherche. Soixante heures seraient consacrées à la formation à et par la recherche (sans que l'on sache précisément à quoi cela correspond). Les cours sont très majoritairement assurés par des enseignants-chercheurs (32 pour 720 heures, soit 85,5 % des heures de la formation).

La formation entretient trop peu de relations avec le monde social et économique, et intègre peu d'éléments de professionnalisation. Un partenariat a été noué avec le centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP) pour participer à la formation et faire connaître les étudiants à ses membres. Huit professionnels sont associés à la formation (ce qui représente 162 heures, soit seulement 18,4 % des enseignements). La présence d'intervenants professionnels pourrait encore être renforcée. Un stage de neuf semaines est obligatoire en M2 mais la formation n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, même si elle n'adopte pas encore d'approche par compétences. La maquette ne repose pas sur une approche par compétences. Les contenus et évaluations sont néanmoins en adéquation avec les compétences visées. Le master ne prépare à aucune acquisition de compétences complémentaires. Aucune certification n'est proposée aux étudiants. Le dossier précise que « le développement des dimensions numériques doit être opéré dans les années à venir ».

La formation diversifiée peu ses pratiques pédagogiques. La majorité des enseignements est dispensée sous un format classique (cours magistraux (CM) et travaux dirigés, TD) et en présentiel (aucune heure en distanciel n'est prévue). Les étudiants ont la possibilité de participer aux travaux de la clinique juridique aux semestres 2 et 3, sans qu'aucune précision ne soit donnée sur le nombre d'étudiants concernés en pratique ni sur le contenu de leurs activités.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Un cours d'anglais est prévu dans le master (15 h seulement) et 30 h d'enseignement ont lieu en langue étrangère (sans précision sur la ou les matières concernées). Aucune certification de langue n'est proposée, les directeurs de la formation justifiant ce choix par le fait que les débouchés professionnels à l'issue du master sont essentiellement nationaux. Il n'existe aucun dispositif de préparation à la mobilité internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue ni en alternance. Le master n'est pas ouvert à l'apprentissage ou à la formation continue, ce qui est regrettable dans ce secteur d'activité où une plus grande professionnalisation serait envisageable par ce biais.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer précisément et d'améliorer l'attractivité de la formation. Le dossier indique qu'aucun outil de suivi n'est pour l'instant développé et que l'analyse reste empirique. Il est indiqué de manière approximative qu'environ 500 dossiers de candidatures, provenant de toute la France, sont reçus chaque année, et environ 70 candidats classés. Le nombre d'inscriptions effectives en M1 varie entre 17 et 31 sur les années de références. On peut noter une baisse importante des inscriptions (31 en 2019-2020 puis seulement 17 en 2020-2021 et 18 en 2021-2022) qui n'est pas expliquée.

La formation connaît une baisse inquiétante de ses taux de réussite en M1 mais ne l'analyse pas. Le taux de réussite est très bon en M2 (entre 85 % et 95,6 % sur les années de référence) mais beaucoup plus faible en M1 : 93,5 % (29 sur 31) en 2019-2020 puis seulement 76,4 % (13 sur 17) en 2020-2021 et 50 % (9 sur 18) en 2021-2022. Cette baisse inquiétante des résultats en M1 n'est pas analysée et aucune piste d'amélioration n'est proposée.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle de ses diplômés. Le dossier indique qu'une durée importante (non chiffrée) s'écoule entre l'obtention du diplôme et l'insertion professionnelle, sans aucun élément précis de suivi et d'analyse. Il est précisé que les difficultés d'insertion sont dues à la nécessité d'obtention d'une certification professionnelle et « à un marché du travail parfois saturé ».

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour atteindre ses objectifs mais n'assure pas de suivi de sa soutenabilité. Le taux d'encadrement est bon avec 32 enseignants permanents et huit non permanents. Aucune mobilité entrante ou sortante des enseignants n'existe. Le dossier précise qu'une « ouverture à l'international pourrait être engagée ». La formation ne dispose pas d'indicateurs ni d'outils de mesure du coût de la formation.

La formation ne définit pas suffisamment de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un questionnaire de satisfaction est proposé aux étudiants mais quasiment aucune réponse n'a été rendue (aucune en 2019-2020 et 2020-2021 puis sept en 2021-2022), ce qui ne permet pas la réalisation d'une évaluation interne pertinente de la formation. Un conseil de perfectionnement se réunit (sans que l'on connaisse sa fréquence mais le dossier indique qu'il serait souhaitable que cela ait lieu plus souvent à l'avenir). Sa composition n'est pas précisée (on ne connaît pas les qualités des personnes listées), ce qui ne permet pas de vérifier la présence de professionnels du secteur. Le compte rendu souligne la nécessité de renforcer la professionnalisation des étudiants et les liens avec les professionnels du secteur. Une préparation aux concours est également souhaitée.

Conclusion

Points forts

- Des moyens adaptés aux objectifs poursuivis avec un bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Une faible professionnalisation ;
- Une absence de suivi efficace de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une importante chute du taux de réussite en M1 ;
- Une analyse insuffisante de l'attractivité de la formation ;
- Un adossement à la recherche perfectible.

Recommandations

- Renforcer la présence de professionnels dans la formation, préparer aux concours et envisager une ouverture à l'apprentissage et à l'alternance.
- Mettre en place le suivi régulier et proactif de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Analyser la baisse du nombre de validations en M1 afin de déterminer les axes d'amélioration.
- Améliorer le suivi de l'attractivité de la formation en vue d'apporter des pistes de remédiation à la baisse des inscriptions en M1.
- Initier les étudiants à la méthodologie de la recherche.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation insuffisante, liée à une absence de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Effondrement de l'attractivité de la formation ainsi que de la réussite en M1, les deux étant probablement liés.

MASTER MANAGEMENT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Management* d'Université Paris Cité (UPCité) propose cinq parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Entrepreneuriat* ; *Éthique et RSE* ; *Pratiques et politiques de l'exportation* (PPE) ; *Méthodes d'anticipation pour la gestion de projet* (MACP) et *Métiers de l'hôtellerie et de la restauration* (MHR), ouvert uniquement en alternance, enseigné en partenariat avec l'École de Paris des métiers de la table (EPMT). Il est rattaché à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. Les enseignements sont dispensés à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité et dans les locaux de l'EPMT. En 2021-2022, le master comptait 200 étudiants inscrits, 109 en M1 et 91 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Management* s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement, par sa vocation professionnalisante au regard des débouchés des différents parcours et par la bonne articulation entre les parcours du master, avec les formations du même cycle et des formations en aval. La mutualisation des enseignements en M1 permet d'avoir des synergies entre les parcours, un socle de formation commun dans les disciplines fondamentales au management et des passerelles pour les étudiants qui souhaitent se réorienter entre le M1 et le M2. Le parcours *MHR* se fait en partenariat avec l'École de Paris des métiers de la table (EPMT). La formation propose une interdisciplinarité avec des enseignements transversaux en sciences de gestion (finance, comptabilité, marketing, stratégie, management des organisations, gestion des ressources humaines, techniques quantitatives, responsabilité sociétale des entreprises (RSE), éthique...), en droit et en économie, couvrant l'ensemble du domaine Droit, économie et gestion de la faculté. La formation intègre dans l'ensemble des parcours les questions de RSE, d'éthique et de développement durable, plus spécifiquement encore dans le parcours *Éthique et RSE* dédié à ces sujets. En revanche, on note que ce master ne bénéficie d'aucun moyen du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

L'ouverture à l'international est limitée, en dehors des échanges Erasmus. Quatre à cinq étudiants « entrants » venant de Belgique ou d'Italie sont ainsi recensés chaque année sur la période (de 2019 à 2022) dans la formation. Quatre ont bénéficié d'une mobilité sortante (vers un autre pays européen ou le Canada). Cette mobilité intervient au deuxième semestre principalement en raison des contraintes sur les autres semestres (délai de mise en œuvre qui la rend compliquée au S1, forte spécialisation et difficultés à trouver des équivalences au S3, stage et problématique d'insertion professionnelle au S4). Il n'y a pas de délocalisation ou de partenariat à l'international.

La formation propose une bonne initiation à la recherche en M1, approfondie en M2. Dans les parcours *PPE* et *RSE*, cette initiation prend la forme d'un mémoire et de la participation à des séminaires de recherche du laboratoire. Le master est adossé au Centre de droit des affaires et de gestion (laboratoire CEDAG), dont sont membres plusieurs enseignants-chercheurs intervenants dans la formation. On dénombre seulement neuf enseignants-chercheurs impliqués dans la formation (300 heures sur les 700 à 800 heures d'un parcours, avec une variabilité selon les parcours) : trois professeurs des universités (PU), deux maîtres de conférence (MCF) et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) relèvent de la section 06 Sciences de gestion du Conseil national des universités (CNU) ; trois MCF relèvent de la section 04 du CNU, dont deux enseignants titulaires d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), très impliqués dans les parcours *RSE* et *PPE*.

La formation est bien ancrée dans le monde social et économique et intègre bien des éléments de professionnalisation. L'ensemble des parcours impose des stages de trois mois en M1 (13 à 20 semaines) et six mois en M2 (20 à 26 semaines) soit 17 à 32 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) selon le parcours. Tous sont ouverts à la formation continue même si les inscrits sous ce régime sont dans les faits peu nombreux (un ou deux selon les années pour l'ensemble du master). Les responsables de la formation regrettent le manque d'accompagnement d'UPCité pour développer la formation continue. Le parcours *MHR* est ouvert en alternance. Il existe par ailleurs des heures de Projet professionnel personnel (PPP) pour préparer l'insertion professionnelle des étudiants, auxquelles s'ajoutent des temps d'échanges avec un enseignant associé (PAST).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a développé l'approche par compétences qui est parfaitement déclinée dans la maquette (qui fait référence aux rubriques des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondant à chaque parcours). La formation intègre l'utilisation d'outils numériques avancés nécessaires pour le management, au-delà des exigences de la certification PIX qui n'est donc pas demandée au cours de la formation. Les étudiants ont accès à une salle informatique et à des outils en ligne accessibles 24 h/24 h tels que SAGE (progiciel de gestion intégré). Le dossier ne fait pas état d'une valorisation spécifique de l'engagement étudiant. Aucun accompagnement de l'étudiant pour la construction de son CV, en particulier d'un e-portfolio n'est prévu, sans que cela ne soit justifié.

La formation propose des modalités pédagogiques bien diversifiées : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, mises en situation, *business games*, immersion dans le cadre des stages, etc. Les enseignements sont principalement en présentiel. Le distanciel (Zoom) est réservé de façon ponctuelle à des intervenants à l'étranger ou éloignés. Les équipements des salles et de l'institut universitaire de technologie (IUT) semblent satisfaisants.

L'enseignement des langues est limité dans la formation, avec une variabilité selon les parcours. Il est ainsi plus développé dans le parcours *Pratiques et politiques de l'exportation* (PPE). Les heures d'anglais sont seulement de 18 h en M1 et 18 h en M2, auxquelles s'ajoutent 20 h d'enseignement en langue anglaise. Les intervenants étrangers sont rares. Il est noté que l'effort d'internationalisation de la part d'UPCité est perçu comme étant porté davantage sur la recherche que sur l'enseignement. L'espagnol est la seconde langue, proposée au choix. Aucune certification n'est proposée et passée de façon systématique même si les étudiants de M2 y sont encouragés, en raison du coût évalué à 10 000 euros s'il devait être pris en charge par le master. Les étudiants pratiquent la langue anglaise dans le cadre de leur stage (jusqu'à la moitié de la promotion dans le parcours PPE).

La formation initiale est la modalité privilégiée de suivi du master mais on note une politique d'ouverture croissante de parcours en alternance. Seul le parcours *MRH* est ouvert en apprentissage (en lien avec le CFA EPMT) mais compte tenu de la jeunesse de ce parcours créé en 2020 (pendant la crise sanitaire) et de la taille réduite des premières promotions (quatre inscrits en 2020-2021 et huit en 2021-2022), l'apprentissage concerne pour l'instant seulement quatre étudiants. Il est prévu en 2024 que le parcours *Entrepreneuriat* passe en alternance et qu'un parcours *Marketing digital et responsable* (MDR) se crée, en alternance, en collaboration avec l'IUT de Paris - Rives de Seine. La formation continue reste marginale : un à deux étudiants selon les années sur l'ensemble du master. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est exceptionnelle en raison notamment du déficit d'encadrement : un seul cas est recensé en 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Un suivi des flux des candidatures via e-candidat et des inscriptions est bien réalisé, montrant une attractivité certaine (plus de 400 dossiers de candidatures pour le parcours *Entrepreneuriat*, environ 170 pour le parcours *Éthique et RSE* et le parcours *Pratiques et politiques de l'exportation*, environ 240 pour le parcours *Méthodes d'anticipation pour la gestion de projet*). Le parcours *MRH* connaît une augmentation du nombre de dossiers de candidatures : de 66 en 2020-2021 à 94 en 2021-2022. Ces chiffres ne tiennent pas compte des candidats qui passent par Campus France (pas de précisions données à ce propos). En définitive, on recense un étudiant admis pour cinq à 15 candidats selon le parcours.

Le taux de réussite au master *Management* est bon : le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS est relativement faible : sur les 103, 91 et 109 étudiants inscrits en première année du cycle respectivement en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, 12, 7 et 12 étudiants, répartis de façon équilibrée entre les parcours, n'ont validé aucun crédit ECTS. Cela correspond principalement à des décrochages ou des changements de parcours. Aucune mesure particulière n'est présentée pour limiter ces abandons. En M2, sur les 107, 89 et 91 étudiants inscrits, 99, 78 et 81 ont validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils étaient inscrits.

Le suivi de l'insertion professionnelle est beaucoup trop lacunaire. La dernière enquête à 30 mois réalisée par l'université concerne les diplômés de 2019, mais avec peu de succès (taux de réponse de 44 % mais avec une grande variabilité selon les parcours et de nombreuses questions sans réponse). Le changement de périmètre de l'université et les modifications d'organisation des services centraux expliqueraient en partie cela. Les tentatives de rattrapage en local n'ont pas abouti.

Par ailleurs, selon les parcours, l'importance du nombre d'étudiants étrangers qui font leur stage et/ou trouvent un premier emploi dans leur pays d'origine complique le suivi après la formation. Le taux d'insertion est estimé par le responsable du master à 88 % à 18 mois et supérieur encore à 30 mois. Si le caractère professionnalisant de l'offre de formation et l'existence d'un marché du travail sur ces métiers permettent d'imaginer une insertion facile, rien n'en apporte la preuve précisément et systématiquement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fonctionne avec des moyens (humains notamment) limités mais veille bien à sa soutenabilité. Les moyens en ce qui concerne les effectifs permanents d'enseignants-chercheurs (EC) sont relativement faibles (neuf pour 30 intervenants non permanents, soit 23 %). Les enseignants permanents en sciences de gestion (section 06 du CNU) sont trop peu nombreux. Ce sous-encadrement, qui implique le recours à des enseignants de l'UT, à deux PAST, à des intervenants professionnels extérieurs (experts-comptables, consultants, etc.) et à des vacataires provenant d'autres universités, limite les possibilités de développement de la formation, notamment sur la dimension internationale. La mobilité enseignante à l'international n'est pas pratiquée. On note l'absence de professeur invité intervenant dans la formation. Parmi les raisons évoquées, il est difficile de faire la part entre ce qui relève du manque de moyens et du manque de stratégie (le dossier avance l'argument d'un investissement des EC à l'international en recherche plutôt qu'en pédagogie). Le suivi du coût de la formation est assuré avec le souci de sa soutenabilité et des contraintes de coûts bien intégrées. Le nombre d'heures étudiant s'élève à 800 h sur les deux années, avec en M1 un effort de mutualisation (128 h de cours magistraux (CM) sont mutualisées au premier semestre (S1) entre les parcours et pour certains enseignements avec le master *Contrôle de gestion audit organisationnel - CGAO*), ce qui permet de répartir la charge sur les différents parcours.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue mais le processus d'évaluation interne n'est pas totalement abouti. L'évaluation des enseignements se fait par l'intermédiaire des délégués de M1 et de M2. Il n'existe pas d'enquête systématique menée auprès de l'ensemble des étudiants. Un conseil de perfectionnement se tient régulièrement, pour chaque parcours, impliquant essentiellement le responsable du master de façon systématique, les responsables de parcours, des intervenants, des représentants des étudiants, voire des anciens diplômés, mais aussi plus ponctuellement des professionnels. Il est directement impliqué dans la conception, le suivi et l'adaptation de la formation (introduction de l'alternance, avec l'ouverture du parcours *Métiers de l'hôtellerie et de la restauration (MHR)* en 2020 et du parcours *Entrepreneuriat* en 2024, l'évolution des maquettes, les rythmes de la formation ou encore la mise en place d'une salle informatique virtuelle). Mais il manque un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation très bien intégrée à son environnement académique, avec un effort de mutualisation entre les parcours en M1 ;
- Une formation professionnalisante, adaptée aux besoins du monde socio-économique ;
- Une attractivité significative.

Points faibles

- Une formation aux compétences linguistiques et une ouverture internationale très limitées ;
- Un faible développement de la formation continue ;
- Un suivi du devenir des étudiants et de l'insertion professionnelle insuffisant ;
- Un sous-encadrement de la formation, trop peu d'enseignants-chercheurs permanents en sciences de gestion.
- Un processus d'évaluation interne non abouti.

Recommandations

- Développer l'ouverture à l'international en augmentant par exemple les volumes d'enseignements en anglais.
- Ouvrir davantage le master à la formation continue.
- Réaliser des enquêtes systématiques permettant le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, en sollicitant si besoin les services d'UPCité.
- Renforcer l'encadrement de la formation en termes d'effectif d'enseignants-chercheurs permanents en sciences de gestion.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation de la qualité de la formation par les étudiants.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissements

Université Sorbonne Paris Nord

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* (MBFA) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans, co-accréditée avec Université Paris Cité (UPCité) qui comprend huit parcours : *Conformité et gestion des risques* (CGR), *Développement économique, finance internationale et soutenable* (DEFIS), *Ingénierie financière et modélisation* (IFIM), *Risque, assurance, décision mathématiques* (RADM), *Risque, assurance, décision* (RAD), *Métiers commerciaux de l'assurance, de la banque et des mutuelles* (MCABM) parcours *Conseiller patrimonial agence*, *Métiers commerciaux de l'assurance, de la banque et des mutuelles* (MCABM) parcours *Chargé de clientèle / Responsable d'agence* (ces deux parcours ayant leur première année commune) et *Applied economics* (uniquement ouvert en deuxième année). Cette formation, concernant environ 330 étudiants sur l'ensemble du cursus, est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences économiques et gestion (SEG) à Villetaneuse et Argenteuil, en présentiel. Le parcours CGR est également délocalisé à Dakar, Sénégal.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Monnaie banque finance assurance* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'USPN en raison de son ouverture sur les besoins de son territoire dans le secteur visé. La formation a en effet développé des parcours en alternance (CGR, MCABM parcours *Conseiller patrimonial agence*, MCABM parcours *Chargé de clientèle / Responsable d'agence*) pour répondre aux besoins des acteurs locaux et régionaux. La formation est construite en cohérence et en continuité avec l'offre de licences de l'établissement. Ainsi, les parcours IFIM et RADM s'appuient sur le parcours *Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance* de la licence *Mathématiques*. Les parcours CGR et DEFIS proposent une poursuite d'études au parcours *Économie, finance, entreprise* de la licence *Économie et gestion*. Ce master s'inscrit de plus en complémentarité par rapport aux masters du domaine de la gestion qui forment aux métiers de la comptabilité et de l'audit (master *Comptabilité contrôle, audit, CCA*) et aux métiers du contrôle de gestion et de finance d'entreprises (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel, CGAO*). Enfin, le parcours *Applied economics* est commun avec le master *Économie de l'entreprise et des marchés* qui partage avec ce master certains débouchés comme les métiers du conseiller bancaire aux entreprises ou ceux de la modélisation des risques. La formation a aussi noué des partenariats académiques tant au plan national qu'international. Ainsi, il existe un partenariat important avec l'UFR droit économie gestion de UPCité en M2 pour le parcours RAD dans le cadre de la co-accréditation avec UPCité et tous les parcours (pour les étudiants en formations initiale) s'inscrivent dans un partenariat avec le Labex Modèles mathématiques et économiques de la dynamique, de l'incertitude et des interactions (MME-DII), projet commun à l'USPN, CY Cergy Paris Université, l'université Paris Nanterre, l'ESSEC Business School, l'université Panthéon-Assas, l'université d'Evry et le CNRS autour d'un projet interdisciplinaire.

À l'exception de la délocalisation du parcours CGR à Dakar, le master MBFA est très peu ouvert à l'international.

La formation n'enregistre quasiment aucune mobilité entrante ou sortante (une mobilité sortante en trois ans et aucune mobilité entrante). Alors que le partenariat avec Dakar est ancien (plus de vingt ans) et connaît une forte chute de ses effectifs sur les deux dernières années (9 inscrits contre 16 en 2019-2020), la formation n'a pas développé d'autres partenariats à l'international. Le diplôme attire pourtant en nombre des étudiants internationaux, qui représentent environ 40 % des inscrits sur l'ensemble des parcours, ce qui est bien au-dessus de la moyenne nationale des masters (17 %, selon Campus France) avec de fortes disparités néanmoins selon les parcours (RADM et DEFIS entre 88 % et 68 %, IDEFIS et RAD entre 40 et 60 %, mais moins de 20 % dans les deux parcours préparant aux métiers commerciaux).

L'adossement de la formation à la recherche est perfectible. Il repose essentiellement sur une part d'enseignants-chercheurs (EC) significative. Près de 30 % des enseignants sont en effet des EC. Ces derniers assurent plus de 50 % de la formation (533 heures assurées par les EC sur un nombre moyen d'heures de 1079). La formation a également mis en place des cours spécifiques de méthodologie, à raison de 50 heures pour chaque parcours en formation initiale.

Un accompagnement spécifique, réalisé par des EC, est prévu dans le cadre du parcours *Applied economics*, en particulier une aide à la réalisation du mémoire de recherche et une participation des étudiants aux séminaires du centre d'économie Paris Nord (CEPN).

La formation entretient des relations étroites avec les acteurs des secteurs visés par le diplôme et intègre des éléments de professionnalisation en direction des étudiants de formation initiale. Des professionnels sont associés à la formation ; 70 % des intervenants pour entre 30 % et un peu moins de 50 % des cours des maquettes de formation selon les parcours. Trois parcours (*CGR* et les deux parcours *MCABM*) sont proposés en alternance en partenariat avec des centres de formation d'apprentis (CFA) gérés par la profession (ESBanque et DIFCAM), les étudiants passant 38 semaines en entreprise. Les parcours qui ne sont pas en alternance prévoient, de façon obligatoire, 26 semaines de stage. Enfin, tous les étudiants, quel que soit leur parcours, sont sensibilisés en M1 à l'entrepreneuriat (six heures). Les étudiants des parcours *DEFIS* et *RADM* sont également formés à la conduite de projet (30 heures sur l'ensemble du master) et à la recherche d'emploi dans le cadre d'un atelier d'insertion professionnelle en M2 de 30 heures.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et les compétences visées, mais sans réel alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation. La formation reste définie et construite de façon classique, par unités d'enseignement (UE), en cohérence avec les compétences et connaissances visées. Néanmoins, une matrice de correspondance entre les UE de chaque parcours et les compétences définies dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention du master a été réalisée. Cette démarche doit être poursuivie et élargie aux méthodes pédagogiques et d'évaluation à mettre en œuvre afin de favoriser l'alignement pédagogique. Par ailleurs, la formation ne prévoit aucune valorisation des compétences curriculaires et extra curriculaires ni l'utilisation de portfolio.

La formation utilise des méthodes pédagogiques diversifiées pour favoriser la réussite de ses étudiants. La formation développe, en plus des cours magistraux et travaux dirigés classiques, une pédagogie innovante basée sur l'utilisation de méthodes actives d'enseignement (pédagogie inversée, simulations, jeux de rôle, projets, ...). Une formation en e-learning est également proposée pour passer la certification des compétences et connaissances minimales en matière d'environnement financier, réglementaire et déontologique (certification AMF - Autorité des marchés financiers) qui est obligatoire pour exercer dans le secteur bancaire.

La formation met en œuvre des dispositifs pour favoriser son ouverture à l'international, mais sans effet observable sur les mobilités. Le volume de cours d'anglais est significatif (27 heures par semestre soit 81 heures pour l'ensemble du master compte tenu de la période en entreprise). La formation a par ailleurs commencé à introduire des cours en anglais dans certains parcours (41 heures dans le parcours *DEFI* et 21 heures dans le parcours *IFIM*) et a rendu le passage du TOEIC (*Test of English for International Communication*) obligatoire depuis l'année universitaire 2019-2020, avec prise en compte du résultat dans l'évaluation de l'anglais. On s'étonne néanmoins que moins de 70 % des étudiants inscrits en M2 en 2021-2022 n'aient finalement pas passé cette certification pourtant obligatoire. Par ailleurs, malgré des dispositifs d'aide à la mobilité sortante, tels qu'une préparation des étudiants à la rédaction d'un curriculum vitæ (CV) et de lettre de motivation ainsi qu'aux entretiens de recrutement, proposés pour encourager la mobilité sortante des étudiants dans le cadre de stages à l'étranger, celle-ci n'est pas effective (un seul étudiant concerné en trois ans).

La formation est adaptée à l'alternance, mais pas à la formation continue. La formation, ouverte à l'alternance, propose un rythme de trois semaines sur quatre dans les deux parcours exclusivement ouverts en alternance ainsi que pour le parcours *CGR* mixte. Le nombre d'alternants est d'ailleurs important (44 % des inscrits en 2019-2020, 42 % en 2020-2021 et 39 % en 2021-2022) bien qu'en légère baisse et correspond en grande majorité (plus de 97 %) à des contrats d'apprentissage. La formation n'a pas fait l'objet d'une adaptation au public de la formation continue. Seul le parcours *CGR* délocalisé à Dakar est ouvert à la formation continue sans enregistrer d'inscrits sous ce statut sur les trois années. Une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) complète et deux VAE partielles ont par ailleurs été accordées sur les trois années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Malgré l'existence de nombreux dispositifs d'information sur la formation, le suivi des flux de candidatures et des flux d'inscrits au regard de la capacité d'accueil met en évidence une attractivité plutôt moyenne et assez disparate selon les parcours. La formation fait l'objet d'une diffusion d'information à la fois de la part de l'USPN (participation à des salons, journées portes ouvertes ...) et au niveau de la formation (classement Eduniversal des meilleurs masters pour les parcours *CGR*, *DEFIS* et *IFIM*, pages LinkedIn de la formation).

Le nombre de candidatures est globalement important et en hausse (3483 candidats en 2019-2020, 4274 en 2020-2021 et 4081 en 2021-2022) relativement au nombre d'étudiants admis avec des taux de sélectivité qui augmente (5,5 % en 2019-2020, 4,4 % en 2020-2021 et 3,6 % en 2021-2022). On observe néanmoins un nombre d'inscrits inférieur à la capacité d'accueil pour tous les parcours sauf *IFIM*, le nombre d'inscrits en M1 étant souvent inférieur au nombre d'admis. Même le parcours en alternance n'atteint jamais sa capacité d'accueil avec un taux de remplissage compris entre 42 % et 66 % de sa capacité d'accueil. Le parcours *Applied economics* n'a enregistré qu'un seul inscrit en trois ans.

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants, sauf pour le parcours *RADM*. Le taux de réussite moyen est de 92 % en M1 et de 85 % en M2. Alors qu'en M1 les taux de réussite des différents parcours sont proches de cette moyenne, en M2 le parcours *RADM* enregistre des taux de réussite beaucoup plus faibles (entre 61 % et 67 %). C'est aussi dans ce parcours que l'on enregistre le plus d'étudiants (trois sur sept pour l'année 2021-2022) qui ne valident aucun crédit européen (ECTS) en M1. La formation confond les dispositifs d'aide à la réussite et les outils d'amélioration continue de la formation, tels les conseils de perfectionnement et l'évaluation des enseignements. Aucun dispositif de soutien n'est prévu, hormis l'accompagnement des étudiants par un tuteur pour la rédaction de leur rapport de stage ou le suivi de l'alternance.

L'insertion professionnelle, très bien suivie par la formation, est très satisfaisante, mais l'analyse des poursuites d'études est incomplète. La formation suit l'insertion professionnelle et le devenir de ses étudiants qu'elle analyse précisément. L'enquête sur l'insertion réalisée par l'UFR SEG à 18 puis à 30 mois et le suivi de l'insertion professionnelle réalisé par la formation mettent en évidence des taux d'emploi très satisfaisants (supérieurs à 90 %) et des emplois correspondant aux métiers visés. La formation peut encore aller plus loin dans l'étude de l'insertion en étudiant l'insertion à la sortie du diplôme (à six mois) et la trajectoire métiers des étudiants entre le métier d'embauche à six mois et le métier exercé à 30 mois. La qualité de l'insertion peut être aussi mesurée à travers la notoriété du diplôme que mesure le classement Eduniversal qui concerne trois parcours (*CGR*, *IFIM* et *DEFIS*). La poursuite d'études concerne, selon les années, entre 3 (en 2019-2020) et 12 étudiants (en 2021-2022) et est plus fréquente pour les parcours *CGR* (1/3 des poursuites d'études du diplôme en 2021-2022) et *DEFIS* (1/3 également sur cette même année). La formation n'analyse pas la nature des poursuites d'études qui ne correspondent pas à une poursuite en doctorat au sein de l'USPN.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont dispose la formation restent fragiles pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. La formation peut compter sur un effectif de 27 enseignants permanents, pour 329 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2020-2021. Le taux d'encadrement s'élève donc à 8,2 % ce qui est faible. Par ailleurs, le coût de la formation en nombre d'heures équivalent TD est élevé avec 10027 heures pour l'ensemble de mention. Plusieurs parcours (*RADM*, *DEFIS*, *IFM*) dépassent les 1000 heures équivalent travaux dirigés (TD), les autres dépassent les 900 heures par an. Cette situation ajoutée au faible taux d'encadrement pose la question de la nécessaire mutualisation de plusieurs parcours (par exemple *RADM* et *RAD*).

Le processus d'amélioration continue est effectif. Il repose sur deux dispositifs : un questionnaire d'évaluation administré par la composante et un conseil de perfectionnement. Le questionnaire d'évaluation est proposé aux étudiants à la fin de chaque semestre (avec un assez bon taux de réponse, de 78 % en 2021-2022) et les remarques qui en ressortent sont intégrées dans l'évolution de la formation. Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an au niveau de la mention. Il associe des représentants des enseignants, des professionnels, des étudiants (anciens et actuels) et des secrétariats. Ses préconisations sont suivies de mises en œuvre effectives comme par exemple des changements de maquettes.

Conclusion

Points forts

- La professionnalisation des parcours sur des métiers clairement identifiés.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Un bon suivi de l'insertion professionnelle.
- Un processus d'amélioration continue de la formation efficient.
- L'utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Un taux d'encadrement faible.
- Une formation à et par la recherche insuffisante.
- Un faible taux de réussite pour le parcours *RADM*.
- Une attractivité globalement moyenne et très faible dans le parcours *Applied economics*.
- Une faible internationalisation.

Recommandations

- Améliorer le taux d'encadrement de la formation en engageant une réflexion sur le nombre de parcours et en mutualisant des parcours (par exemple *RAD* et *RADM*).
- Améliorer l'adossement à la recherche en augmentant le volume d'heures de méthodologie à la recherche et les liens avec le laboratoire d'appui.
- Améliorer la réussite du parcours *RADM* en prévoyant des enseignements de remédiation.
- Développer l'alternance pour accroître l'attractivité des parcours.
- Se poser la question de la pérennité du parcours *Applied economics*.
- Renforcer l'ouverture à l'international en rendant par exemple obligatoire un séjour à l'étranger (semestre d'étude ou stage).

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES (DFASM)

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours diplômant qui conduit à l'obtention du diplôme d'État (DE) de docteur en médecine. Il propose une formation en trois ans (DFASM1, DFASM2, DFASM3), conférant le grade de master. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Médecine de la faculté de Santé d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site Villemin, le site des Cordeliers et le site Bichat d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le diplôme comptait 2 622 étudiants inscrits, 1 000 en première année, 852 en deuxième année et 770 en troisième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation DFASM s'inscrit pleinement dans l'axe santé de l'UFR de Médecine. Elle est un maillon indispensable depuis le parcours *Accès santé* et la licence *Accès santé* (PASS/L.AS) jusqu'à l'obtention du diplôme d'État de docteur en médecine. Elle est construite en cohérence avec le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) qui est le prérequis pour rentrer en DFASM. Elle prépare aux épreuves classantes nationales et à l'internat qui est la suite nécessaire et indispensable pour obtenir le doctorat (3^e cycle). Compte tenu de son caractère de diplôme d'État régi par décret, les orientations pédagogiques du DFASM sont imposées par un programme strict. Le principal partenaire est l'hôpital AP-HP, établissement universitaire reconnu où les étudiants font leurs stages cliniques avec un programme établi en concertation entre l'AP-HP et l'UFR de Médecine. L'enseignement est pluridisciplinaire avec un objectif clinique majeur, mais aussi des stages hospitaliers où les étudiants rencontrent tous les métiers de la santé et apprennent à communiquer avec les patients. Ainsi, ils suivent des ateliers de simulation interprofessionnels avec les infirmiers ou infirmières en formation dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI).

La formation est ouverte à l'international. Le diplôme final de docteur en médecine est reconnu dans toute la communauté européenne. Les étudiants peuvent partir grâce au programme Erasmus + (Europe), mais aussi dans des universités ou des hôpitaux du reste du monde avec des conventions (Dallas USA, Singapour...) ou sans (20 partenariats). Environ 200 étudiants partent en stage à l'étranger chaque année. Dans le cadre d'Erasmus + ou d'une convention, les examens passés à l'étranger sont reconnus par l'université et les droits d'inscription sont ceux d'UPCité. Des points bonus sont donnés aux étudiants qui font une mobilité. Le diplôme favorise ces échanges grâce à une équipe pédagogique de pilotage et des projets d'innovation pédagogique européens. Enfin, le diplôme accueille de nombreux étudiants étrangers (60).

L'adossement à la recherche est satisfaisant, même si l'objectif principal est la clinique. Les formateurs sont principalement des enseignants-chercheurs ou des enseignants-chercheurs hospitaliers pour un enseignement de 54 h réservées à la recherche. Il est proposé un parcours *Initiation recherche* (PIR). Néanmoins, les responsables admettent qu'il est difficile de faire des stages de recherche scientifique en DFASM sauf en cas de césure dans un laboratoire.

Les liens de la formation avec le monde socio-économique sont forts. La formation est professionnalisante avec de nombreux stages (41 semaines) en milieu de santé où les étudiants côtoient tous les professionnels de la santé. Elle entretient des relations avec ses partenaires hospitaliers et du conseil de l'ordre des médecins. Avec une UE « engagement » (valant six crédits ECTS, European Credit Transfer and Accumulation System), les étudiants peuvent s'investir dans des actions sociales ou économiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont en adéquation avec les textes réglementaires qui régissent le DFASM. La fusion des différentes universités pour former UPCité a permis une refonte pédagogique complète. Le programme est défini par arrêté ministériel avec un référentiel prédéfini. En conséquence, le DFASM a adopté une approche par compétences. Les examens ont été adaptés pour un bon alignement pédagogique avec les cours et les stages, avec des épreuves sous forme d'examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) et d'ateliers pratiques de simulation pour 30 % de la note finale.

Le DFASM diversifie grandement ses pratiques pédagogiques. Par exemple par la mise en place des ECOS comme nouveau mode d'examen, d'ateliers de simulation interprofessionnels avec les infirmiers, la participation à différents projets pédagogiques comme le e-portefolio, l'intégration de la formation dans l'alliance Circle U. (mise en commun de ressources de huit universités différentes), ou le projet MIR-learning pour encourager l'enseignement multimodal de la médecine intensive réanimation. Ces programmes ont été financés par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) ou des fonds européens. Des cours en e-learning ont aussi été développés en raison de cohortes importantes d'étudiants répartis sur différents sites.

L'enseignement de l'anglais est limité. En DFASM, il n'y a pas de cours spécifique d'anglais, mais une unité d'enseignement (UE) optionnelle est enseignée en anglais. Les étudiants ont la possibilité d'utiliser les formations en langues étrangères de l'université et de passer le Test of English for International Communication (TOEIC). Il n'y a pas de cours de français langue étrangère (FLE). Un bureau des relations internationales très dynamique permet les échanges avec l'étranger.

La formation est ouverte à la formation continue, mais pas à l'alternance, en accord avec les textes réglementaires du DFASM. Le dossier fait état de six à huit étudiants ayant suivi la mention en formation continue ces trois dernières années (étudiants passerelles). La formation continue est donc possible pour ce diplôme et il serait intéressant de la développer avec des adaptations pour cette catégorie d'étudiant.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

En matière d'attractivité, le DFASM se situe dans la continuité directe du DFGSM, tous les étudiants de DFGSM sont admis en année supérieure (706 en 2021-2022). À la différence du DFGSM, il n'y a pas de passerelle à partir des autres formations non médicales. Notons une forte attractivité d'étudiants étrangers (60 étudiants). Les flux d'entrée en 2^e cycle s'inscrivent dans la suite directe du DFGSM, par conséquent les éléments d'analyse indiquent des flux tout à fait satisfaisants.

Les taux de réussite chaque année sont importants (près de 90 % en DFASM1 et plus les années suivantes). Pour encore améliorer ce chiffre, le DFASM a mis en place un tutorat (par des étudiants) et un mentorat (par des enseignants).

L'insertion n'est pas directe dans la mesure où le DFASM est une étape intermédiaire dans la formation au diplôme de docteur en médecine. Les étudiants poursuivent en troisième cycle de médecine (internat) (sauf pour 6 % de redoublants soit 45 étudiants). Quelques étudiants changent d'université à la fin du deuxième cycle, généralement pour suivre une spécialisation spécifique absente à UPCité. Une vingtaine d'étudiants poursuivent leurs études dans un autre cursus de niveau équivalent, mais ces formations ne sont pas décrites.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre important d'intervenants dans le DFASM (909 titulaires et 108 autres) est suffisant. Il existe une grande disparité des locaux d'enseignement, mais le projet d'un lieu unique à Saint-Ouen en 2028 pourrait régler ce problème. Le DFASM soutient la formation pédagogique des formateurs en proposant notamment des DU pédagogiques ou encore la plateforme « Hybridium santé » (formation des formateurs).

La refonte des enseignements n'a pas encore permis une évaluation systématique des enseignements par les étudiants et aucun exemple d'évaluation n'a été fourni. Un conseil de perfectionnement fonctionnel se tient tous les ans et analyse les données. Néanmoins, il est commun pour toutes les années du cursus. Les responsables proposent de scinder ce conseil pour en faire un spécifique DFASM pour mieux prendre en compte les observations sur ce niveau.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante très performante avec de nombreux stages ;
- Un très bon taux de réussite des étudiants ;
- Une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Une ouverture au monde de la recherche à améliorer avec des possibilités de stage en laboratoire de recherche effectives ;
- Une évaluation des enseignements non systématique ;
- Un conseil de perfectionnement non dédié.

Recommandations

- Développer les possibilités de stage recherche.
- Améliorer l'évaluation des enseignements.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dédié au second cycle.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES (DFASO)

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques* (DFASO) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours diplômant qui conduit à l'obtention du diplôme d'État (DE) de Docteur en chirurgie dentaire. Il propose une formation en deux ans (DFASO1, DFASO2), de niveau master. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) d'odontologie d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur les sites Montrouge et Garancière d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le diplôme comptait 451 étudiants inscrits, 236 en première année et 215 en deuxième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie santé d'UPCité et elle est indispensable pour la formation des futurs dentistes. Elle s'inscrit dans le continuum des études d'odontologie qui va de la PASS/L.AS, au premier cycle d'odontologie (DFGSO1 et DFGSO2) puis dans ce deuxième cycle et qui se termine par une dernière année (TCEO1) ou un parcours d'internat afin d'obtenir le diplôme d'État en chirurgie dentaire. Les enseignements sont spécifiques à l'odontologie mais plusieurs enseignements se font en commun avec les autres formations de santé (comme médecine pour plus de quarante heures). Cette formation est donc en cohérence avec le cursus odontologie et en complémentarité avec les autres formations de santé. La pluridisciplinarité est bien visible dans les contenus avec des unités d'enseignement (UE) libres qui peuvent être prises dans l'ensemble de celles d'UPCité, grâce notamment à la présence d'enseignements sur le numérique ou de psychologie ainsi qu'en sciences médicales. Cette approche multidisciplinaire permet la prise en charge d'un patient par le dentiste en concertation avec les autres professionnels de santé.

La formation d'odontologie est ouverte à l'international au niveau des mobilités entrantes grâce à plusieurs accords avec d'autres formations d'odontologie européennes (comme avec l'Espagne et l'Italie), dont le diplôme final est reconnu au niveau européen. Mais au niveau du *DFASO*, les échanges sont plus limités. Il n'y a pas eu de mobilité sortante en 2021-2022 (elles ont eu lieu l'année suivante) mais on a compté onze étudiants européens en mobilité entrante en 2021-2022.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de très bonne qualité. La formation intègre une formation à et par la recherche grâce à différentes UE et à l'adossement à quatre laboratoires de recherche labellisés proches de l'UFR, dans lesquels les étudiants peuvent faire des stages. Les enseignants sont surtout des enseignants-chercheurs ou des enseignants-chercheurs hospitaliers, membres de ces quatre unités de recherche. Néanmoins, la priorité dans le *DFASO* est donnée à la formation clinique ce qui se justifie compte tenu de sa finalité.

Les relations avec le monde socio-économiques se font surtout dans le milieu hospitalier de l'AP-HP (hôpitaux de Paris) où les étudiants vont faire leurs stages cliniques. Néanmoins, la formation prépare bien à l'insertion professionnelle *via* la pluridisciplinarité de ses UE. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Il n'y a pas d'information sur la formation continue ou la validation des acquis de l'expérience (VAE). La validation des acquis professionnels (VAP) est possible pour les dentistes qui ne sont pas issus de la communauté européenne.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées. Depuis 2021 (fusion des universités Paris Descartes et Paris Diderot pour créer UPCité), une refonte complète des enseignements a été effectuée et une approche par compétences a été mise en place. Pour renforcer les compétences, de nombreux stages en milieu dentaire hospitalier sont proposés. La formation est conçue selon le référentiel de compétences européen de l'Association for dental education in Europe (ADEE).

La formation valorise les compétences acquises par l'obtention de certifications de type formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) et la mise en place d'examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) permettant de tester les compétences acquises en conditions presque réelles.

La formation diversifie fortement ses pratiques pédagogiques attestées par l'obtention de nombreux financements et la participation à plusieurs programmes pédagogiques labellisés (huit projets ont été financés dans le cadre de l'appel à projets IdEx). Les éléments du dossier permettent de relever une mise en place massive de l'hybridation pour des formations à effectifs élevés, et l'utilisation de pédagogies innovantes telles que la classe inversée, l'apprentissage par problème ou l'utilisation de Wooclap.

Le DFASO est adapté pour permettre une ouverture à l'international entrante, mais pas sortante. Il n'y a pas d'enseignement de langue étrangère obligatoire durant ces deux années et peu d'enseignements libres en anglais (UE libre en anglais « debating »). Selon l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire (article 6), un enseignement de langues vivantes étrangères est obligatoire. Il y a des possibilités de passer le Test of English for international communication (TOEIC) via l'université. Il n'y a pas de français en langue étrangère pour les étudiants en mobilité entrante.

Le DFASO n'est pas ouvert à l'alternance. Pour la formation continue, il y a peu d'information, mise à part une procédure Passerelles pour trois personnes. Des chirurgiens-dentistes étrangers peuvent intégrer le DFASO par une procédure de validation des acquis professionnels (VAP). Entre entre zéro et cinq personnes par ans sont concernées sur la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le DFASO est la suite logique du DFGSO. Cette formation est accessible principalement aux titulaires du DFGSO et nécessaire pour préparer le diplôme d'État en Chirurgie dentaire en sixième année. Le nombre d'étudiants est stable sur les trois dernières années. Quelques étudiants sont néo-entrants en DFASO, en provenance d'autres universités d'odontologie européennes via une procédure spécifique passerelle. Le nombre de néo-entrants est faible (quatre maximum) et fluctuant (effet COVID ?). Les flux d'entrée en 2^e cycle s'inscrivent dans la suite directe du DFGSO dont les éléments d'analyse indiquent que les flux sont tout à fait satisfaisants.

Le taux de réussite au DFASO est très important et le pourcentage de redoublement très faible (moins de 2 %). Un accompagnement spécifique est proposé aux étudiants en difficulté.

Il n'y a pas de mesure d'insertion car tous les étudiants doivent poursuivre en sixième année de la formation (ou en internat pour 20 % d'entre eux) pour obtenir le diplôme final. Sept à huit étudiants changent d'université à la fin du DFASO pour des raisons personnelles ou professionnelles (choix de spécialité au concours).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les ressources humaines pour cette formation sont suffisantes. L'UFR d'Odontologie a une politique dynamique et incitative pour former pédagogiquement les enseignants, en particulier les enseignants nouvellement recrutés. Le besoin de formateurs hors UFR est de plus en plus important, par exemple en psychologie. La fusion des universités en 2021 a conduit à organiser les enseignements sur plusieurs sites universitaires ou hospitaliers. Le nouveau campus hospitalo-universitaire prévu à Saint-Ouen pour 2028 est un nouveau défi et permettra peut-être de résoudre ces problèmes. L'UFR indique qu'elle calcule les coûts de formations sans qu'aucune analyse ne soit pourtant présentée.

L'évaluation des formations par les étudiants n'est pas effectuée depuis quelques années suite à la fusion. Il y a néanmoins un conseil de perfectionnement associé à une commission pédagogique pour discuter des améliorations à effectuer. Ce conseil n'est pas spécifique à la formation, mais porte sur l'ensemble du parcours d'odontologie, de la deuxième à la sixième année, et ne compte qu'un représentant des anciens étudiants et un seul représentant du monde professionnel.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une formation professionnalisante de qualité avec de nombreux stages cliniques ;
- Un excellent taux de réussite aux examens.

Points faibles

- Une offre de cours d'anglais obligatoires insuffisante ;
- Une évaluation très limitée des enseignements par les étudiants ;
- Une impossibilité de mobilité sortante.

Recommandations

- Renforcer l'offre de cours de langue obligatoires (article 6 arrêté du 8 avril 2013).
- Mettre en place un dispositif d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants qui sera analysé dans le conseil de perfectionnement. S'appuyer pour cela sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Mettre en place les conditions pour une mobilité sortante.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES (DFASP)

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours diplômant qui propose trois parcours professionnels en première et en deuxième année (DFASP1 et DFASP2) : *Industrie recherche* ; *Officine et Pharmacie hospitalière, biologie médicale, recherche* (PHBMR). Il est rattaché à la faculté de Pharmacie d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site Observatoire d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le diplôme comptait 726 étudiants inscrits, 349 en première année et 377 en deuxième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'établissement, intensif en recherche et labellisé IdEx (2018), indique adopter une stratégie ayant pour objectif de développer une offre de formation « interdisciplinaire en prise avec les enjeux contemporains » et les défis sociétaux. À cette ambition s'ajoute celle de développer l'innovation pédagogique, notamment via les liens avec la recherche et de renforcer l'interdisciplinarité ainsi que la dimension internationale. Enfin l'établissement développe la formation tout au long de la vie (formation continue, en alternance, validation des acquis de l'expérience (VAE), etc.). Le label Qualiopi a été obtenu en 2022. Il s'agit ici d'une formation règlementée nationalement, qui a pour objectif de former les étudiants en pharmacie pour des débouchés en officine, en industrie-recherche ou dans le secteur hospitalier. De façon classique, la mention est construite en continuité avec les formations de premier cycle et de manière à préparer à une poursuite d'études en pharmacie et à l'internat en pharmacie (5^e année). Cette formation offre également la possibilité d'obtenir une double diplomation Pharmacie / M2 ou diplôme d'ingénieur (Chimie Paris Tech, Mines d'Albi, École nationale supérieure des industries chimiques, ENSIC) ou d'école de commerce (École supérieure des sciences économiques et commerciales, ESSEC). L'ensemble permet donc de colorer le diplôme, à la fois vers l'entreprise et vers l'interdisciplinarité conformément aux axes prioritaires de l'établissement et d'offrir aux étudiants une diplomation supplémentaire de nature à significativement élargir leurs compétences et leur horizon professionnel. Dans l'ensemble, on peut considérer que la formation s'inscrit dans les grandes orientations de l'établissement puisqu'elle fonctionne avec une excellente insertion professionnelle et peut apporter une coloration interdisciplinaire (doubles diplomations). Elle a aussi une connexion évidente avec l'industrie pharmaceutique et la recherche via l'orientation du Parcours d'orientation professionnelle (POP) *Industrie et recherche*.

La formation est modérément ouverte à l'international, en cohérence avec ses objectifs et sa construction. De fait, le DFASP est une formation règlementée en France : les formations de docteur en pharmacie sont délivrées sous des formats différents à l'international, y compris dans l'espace européen. Par conséquent, l'ouverture à l'international de cette formation est quasi-inexistante dans le sens des mobilités sortantes. Elle est faible, mais existante pour les mobilités entrantes puisque la formation accueille environ 5 % d'étudiants internationaux par an.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche et délivre une formation à la recherche très significative au regard de sa finalité. La mention bénéficie globalement de l'excellent adossement à la recherche de l'établissement qui se définit comme intensif en recherche (labellisé IdEx). En dehors des unités d'enseignement (UE) optionnelles, 75 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'établissement (environ 1 233 heures), ce qui est comparable aux autres masters de l'établissement. Ces personnels sont affiliés essentiellement aux sections 85 / 80, 86 / 81 et 87 / 82 du Conseil national des universités (CNU), sans qu'il soit fait mention d'autres intervenants ou encadrants de stages recherches qui pourraient être affiliés aux autres sections CNU en Sciences de la vie ou aux commissions scientifiques spécialisées (CSS) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et / ou de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

La mention dispense un parcours d'*Initiation à la recherche* (PIR) qui contient une série de cours sur différents aspects de la formation à la recherche : avancées scientifiques, séminaires, rédaction de mémoires, enseignements méthodologiques, projets menés par ou avec les étudiants dans les unités de recherche, missions ou stages. La mention bénéficie d'un soutien pédagogique et de l'aide financière de la fondation Liliane Bettencourt-Schueller pour que les étudiants puissent suivre l'école de l'INSERM Liliane Bettencourt. Le dossier indique que les étudiants sont accueillis dans des unités labellisées par les organismes nationaux de recherche. Cela dit, le dossier ne fait pas état des unités ou services de rattachement de ces enseignants-chercheurs. Les étudiants de M1 doivent valider des UE de parcours recherche et suivre une formation à l'intégrité scientifique. L'adossement à la recherche est globalement solide au vu du dossier, même si plus d'informations pourraient être fournies dans le dossier sur le périmètre scientifique de la formation recherche et sur les lieux de stages.

La formation entretient des relations fortes avec le monde social, et économique et culturel, en adéquation avec sa vocation de professionnalisation. Elle dispense une série de contenus en prise avec les besoins et aspects sociétaux. Les étudiants sont formés aux prélèvements et à la vaccination et aux divers aspects de la crise de la COVID, suivent une formation encadrée par le service sanitaire. Ils peuvent suivre des UE d'ouverture (jardin, histoire de la pharmacie, patrimoine muséal, culture historique, santé- défense), ou aussi des UE entrepreneuriat (stage d'application industrie, reprise d'officine), et encore participer à des activités associatives et être des ambassadeurs des études de pharmacie dans les lycées et journées portes ouvertes. Dans ce contexte, la mention indique vouloir mieux former les étudiants aux différences culturelles qu'ils peuvent rencontrer Île-de-France, en particulier pour l'appréhension des pathologies et les représentations des médicaments, de façon à leur permettre de mieux interagir avec les patients. Elle souhaite aussi maximiser l'interaction des étudiants avec les associations de patients. La formation est conçue pour permettre une insertion professionnelle de ses étudiants, qui est excellente pour ce type de filière. Cela se fait de façon très classique pour les différents parcours d'orientation professionnels (POP) à travers les stages (officine, hôpital, industrie, laboratoire de recherche, etc.), et les enseignements de projet. La formation peut être suivie en formation continue par les étudiants du parcours *Industrie* et permet à ses étudiants de suivre des diplômes d'université (DU) qui peuvent être par ailleurs dispensés en formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques innovantes et adaptées aux compétences visées. Elle est centrée sur les métiers de la pharmacie, et développe par conséquent une approche pédagogique focalisée sur l'acquisition des compétences correspondantes, en particulier pour le parcours *Industrie Recherche* (enseignement par les professionnels des industries des produits de santé), ou celui de *Pharmacien en officine*, pour lequel il existe nationalement un travail de rédaction sous forme de compétences avec des stages en officine dotés de grilles d'évaluation de celles-ci. Par ailleurs la mention dispense des enseignements de projet, menés avec des personnalités du monde académique et industriel, qui ont pour objectif d'amener des compétences pratiques. La mention indique passer progressivement d'une approche programme à une formalisation de l'approche par compétences pour laquelle le travail est fait par la conférence des doyens de pharmacie. Parallèlement, les responsables de la mention travaillent à la définition d'un référentiel de compétences à partir du profil de sortie du diplômé (fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, RNCP) et à mettre en place un référentiel complémentaire en blocs de connaissances et de compétences pour tenir compte des spécificités des diplômés. Il n'existe actuellement pas de portfolio de compétences, mais celui-ci sera mis en place en priorité à partir de 2024. Comme pour les autres masters de l'établissement, une certification PIX (compétences numériques) est accessible aux étudiants, mais aucun ne l'a suivie.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de façon satisfaisante. À côté d'enseignements traditionnels, mais efficaces en format cours/TD/TP, la formation met en place différents outils pour diversifier et élargir ses pratiques pédagogiques, avec notamment le soutien du PIA (IdEx) ou de l'Agence régionale de santé (ARS). Il s'agit par exemple d'un projet de cahier de laboratoire électronique en TP de toxicologie, d'une lame virtuelle en TP d'hématologie, ou d'un projet de simulation de réalité virtuelle augmentée. On note aussi la présentation d'une journée centrée sur le patient, accompagnée d'un questionnaire de satisfaction des étudiants, fourni dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. La formation investit aussi de façon mesurée dans l'apprentissage à distance. Tous les cours sont dispensés en présentiel, mais sont aussi disponibles sous format enregistré pour permettre le travail personnel des étudiants. Ainsi 8 % des enseignements sont dispensés à distance pour le POP officine. La formation indique qu'elle a accès à des salles permettant l'innovation pédagogique, mais que globalement la mise en place de ces pratiques pédagogiques est encore trop limitée par les contraintes de locaux qui ne permettent pas d'installation à demeure des équipements appropriés.

Compte tenu des spécificités et du cadrage national de cette formation, il est logique que les responsables ne se placent pas dans une démarche d'intense innovation pédagogique, mais ils sont encouragés à continuer les efforts, notamment via les appels d'offres PIA de l'établissement pour dégager des moyens qui permettent de s'équiper pour de l'innovation pédagogique.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation délivre des cours d'anglais obligatoires communs au niveau du *DFASP1* (12 h) ainsi que dans le POP *Industrie-Recherche* (12 h). Elle a aussi mis en place des enseignements optionnels de 10 à 14 h et six crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) qui sont proposés en anglais : « New trends in pharmaceutical sciences » ; « New trends in biological sciences », ouverts à toute la mention, et « Presenting and managing a lecture in a conference setting » (16 h/six crédits ECTS), uniquement pour le POP *Industrie-Recherche*. La mention a pour but de généraliser ces enseignements à tous les POP et de proposer un accompagnement dans d'autres langues. Il n'y a cependant pas de certification en anglais dans la mention. Il faut noter par ailleurs que l'UFR de Pharmacie dispose d'une quarantaine de conventions Erasmus et est en train de renouveler les conventions avec les établissements de Grande-Bretagne. L'ensemble devrait permettre de promouvoir un apprentissage de l'anglais et des mobilités plus importantes que ce qui est le cas actuellement. Il s'agit d'une problématique dont est bien consciente la direction de la mention et des actions sont prévues pour 2024.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance qui est très peu utilisée ici. Le dossier fait état d'un seul étudiant ayant suivi la mention en formation continue en 2020-2021. Même si cela est donc faisable, il s'agit clairement d'une possibilité qui n'est pas dans les spécificités ou les priorités d'une mention formant les étudiants au métier de pharmacien.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation qui reste celle d'une formation codifiée. Le nombre total d'inscrits administratifs dans tout le cycle est plus que satisfaisant, en moyenne 700 par an, tous parcours confondus. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} année du cycle reste stable (autour de 300) et correspond approximativement au nombre de candidatures, ce qui est cohérent puisque le cursus de pharmacie obéit à la fois à une logique de progression annuelle et à un découpage en LMD ce qui fait que la majorité des étudiants de cette mention proviennent du *DFGSP* de Paris Cité. Les enjeux d'attractivité ne sont donc pas du tout de la même ampleur que ceux que l'on pourrait trouver pour des masters plus classiques. Pour la seconde année, le dossier indique que tous les étudiants parviennent à s'inscrire dans le POP de leur choix et que, dans l'ensemble, les effectifs sont stables.

La formation suit très correctement et analyse la réussite de ses étudiants (passage, redoublement, triplement, etc.), dont les taux sont globalement de l'ordre de 70 % en première année et très faibles en 2^e année sauf pour le POP *Pharmacie hospitalière, biologie médicale, recherche* (PHBMR) où certains étudiants peuvent choisir de redoubler pour repasser le concours de l'internat avec de meilleures chances d'obtenir l'affectation voulue. On note une augmentation des redoublements en 2021-2022 surtout dans le parcours *Officine*, qui aurait pu être documentée quant à ses causes (COVID ?). À cette exception près, l'ensemble dénote d'un très bon suivi par les responsables de la formation.

La formation suit et analyse la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs. Il n'y a pas d'analyse de l'insertion professionnelle proprement dite à l'issue du *DFASP* (5^e année) puisque tous les étudiants sont appelés à continuer en 6^e année de pharmacie. L'enjeu de l'analyse est plutôt, pour la mention, la poursuite d'études dans l'établissement. Une grande majorité des diplômés poursuivent leurs études au sein de la faculté de Pharmacie de l'établissement. On note cependant des variations pour le POP *Industrie-Recherche* où le taux d'étudiants continuant ailleurs monte à 20 % en 2021-2022. Les étudiants du parcours PHBMR montrent une volatilité plus importante (d'environ 35 à 45 %) pour leur lieu de poursuite d'études, mais cela correspond au fait que les étudiants ayant réussi le concours de l'internat peuvent avoir une affectation dans un établissement distant. Sur le plan des effectifs, cela est compensé par les internes des autres établissements qui sont affectés à Paris Cité. De façon très satisfaisante, on note que chaque année, une quarantaine d'étudiants du parcours *Industrie-recherche* s'inscrivent en parallèle en master 2 (à Paris Cité ou dans d'autres universités) ou dans un programme de master de grande école (PGE), d'école d'ingénieur ou de commerce.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le dossier fait état d'un total de 2 700 heures de formation (413 heures de CM et 2 111 heures de travaux pratiques (TP)/Enseignements dirigés, ED) pour la première année et de près de 1 200 heures (366 heures de CM et 623 heures de TP/ED) pour la 2^e année avec globalement un effectif enseignant suffisant pour en assurer la soutenabilité. Environ 80 % des intervenants sont rémunérés. La difficulté est ici le nombre de professeurs associés et intervenants externes qui reste encore trop faible pour assurer un bon suivi des étudiants, notamment pour les stages. La mention indique donc vouloir mener une politique plus volontariste afin d'attirer des intervenants extérieurs et des professeurs invités et identifie le fait que dans l'état actuel elle ne répond pas encore aux appels d'offres de l'IdEx pour des projets spécifiques. On note par ailleurs qu'un processus global est mis en œuvre au niveau de l'établissement pour mieux estimer la soutenabilité de toutes les formations.

La politique d'évaluation interne est très peu détaillée dans le dossier où il est indiqué que « quelques enseignants ont établi des questionnaires dont les taux de réponse ne sont pas renseignés ». Le cursus pharmacie dispose d'un conseil pédagogique et d'un conseil de perfectionnement qui couvre l'ensemble des années et qui est piloté par l'assesseur à la pédagogie, avec les référents d'année et des professionnels extérieurs. Le compte rendu fourni dans le dossier montre que les points spécifiques au DFASP y sont abordés de façon construite et professionnelle, ce qui indique que ce conseil est opérationnel.

Conclusion

Points forts

- Une mention délivrant une formation règlementée très bien organisée qui donne toute satisfaction dans la formation des étudiants en pharmacie ;
- Une mention portée par un établissement IdEx intensif en recherche ce qui ouvre de nombreuses opportunités ;
- Un pilotage avec un conseil de perfectionnement efficace et centré sur l'étudiant.

Points faibles

- Une évaluation des enseignements par les étudiants à mettre en place ;
- Une tendance à l'innovation pédagogique limitée par le manque de réponse aux appels d'offres PIA et par le manque de locaux dédiés ;
- Un positionnement international insuffisamment développé compte tenu des opportunités offertes par l'établissement;

Recommandations

- Améliorer les outils de pilotage de la mention, notamment l'évaluation des enseignements par les étudiants en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Utiliser de façon plus volontariste la labellisation IdEx de l'établissement et les outils qui en découlent pour renforcer l'innovation pédagogique et l'ouverture internationale.

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE (DE IPA)

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme d'État (DE) d'*Infirmier en pratique avancée* (IPA) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours diplômant en deux ans conférant le grade de master. Le DE propose un tronc commun en première année (M1) et cinq parcours en deuxième année (M2) : *Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale ; Oncologie et hémato-oncologie ; Pathologies chroniques stabilisées : prévention et polyopathologies en soins primaires ; Psychiatrie et santé mentale ; Domaine d'intervention « urgences »*. Il est rattaché à la faculté de Santé d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site Villemin d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le diplôme comptait 137 étudiants inscrits, 63 en M1 et 74 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les objectifs santé d'UPCité avec le développement de l'universitarisation des professions paramédicales. La formation est construite en cohérence avec le diplôme d'infirmier (niveau licence), prérequis indispensable à l'inscription dans ce diplôme (niveau master). Elle est complémentaire avec la formation d'infirmier anesthésiste avec qui elle partage certaines unités d'enseignement (UE) (surtout recherche). La formation est pluridisciplinaire avec des enseignements cliniques, de recherche, mais aussi de statistique, d'éthique, de sociologie... La formation sollicite des formateurs de différentes disciplines (infirmiers, enseignants-chercheurs, cliniciens, etc.).

Il n'y a aucune ouverture à l'international pour les étudiants. Le diplôme d'IPA est une formation réglementée en France et il y a peu d'équivalent en Europe. Par conséquent, l'ouverture à l'international de cette formation est quasi inexistante dans le sens sortant. Dans le sens entrant, le nombre d'étudiants internationaux est faible et en baisse (cinq étudiants internationaux en 2019-2020, un en 2021-2022). Il n'y a aucune aide financière pour l'internationalisation. Néanmoins le rapport indique que la formation a reçu une enseignante de Slovénie et il serait très intéressant de continuer à développer ces échanges (d'enseignants puis d'étudiants) pour améliorer l'ouverture internationale.

L'adossement à la recherche est effectif, mais pourrait être développé plus avant. Ainsi, 90 chercheurs ou enseignants-chercheurs participent à l'enseignement pour un tiers des heures de cours (308 sur 923). Il y a six crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) en master 1 et trois en master 2 pour des UE spécifiquement dédiées à la recherche (120 h d'enseignement) et la rédaction d'un mémoire. Aucun stage purement recherche n'est proposé (mais uniquement des stages cliniques).

La formation entretient de très forts liens avec le monde socio-économique de la région notamment avec l'agence régionale de santé (ARS) ou des établissements de santé qui financent cette formation pour leurs salariés. La présence de deux stages (deux mois et cinq mois) en milieu professionnel prépare bien à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les connaissances et les compétences sont définies par arrêté ministériel. Les enseignements sont élaborés en respectant les blocs de connaissances et de compétences. UPCité pilote le collège national des enseignants en formation IPA.

La formation diversifie bien ses pratiques pédagogiques grâce au support de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) « santé numérique » et au développement de la télémédecine (projet du Programme d'investissements d'avenir - PIA). Elle utilise des capsules vidéos du programme Institut de la personne en médecine (ILPEM). Elle utilise aussi l'enseignement sous forme de séminaires. En cas de difficultés, des remises à niveau sont proposées.

La formation permet d'acquérir des compétences linguistiques en anglais (trois crédits ECTS en master 1 et trois en master 2 pour 60 h au total). L'ensemble est suffisant pour promouvoir un apprentissage de l'anglais. Il est aussi suffisant pour permettre des possibilités de mobilités plus importantes, ce qui n'est pas le cas actuellement. De plus, il n'y a pas de certification en anglais prévue dans la mention. Il n'est pas proposé de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux.

La formation accueille essentiellement des infirmiers dans le cadre de la formation continue, financée par des hôpitaux ou les agences régionales de santé (ARS). Bien que la formation soit ouverte à l'alternance, il n'y a pas d'inscrits sous ce régime. L'enseignement est donc adapté à la formation continue ; néanmoins le rapport du conseil de perfectionnement indique des difficultés d'adaptation du planning pour les étudiants salariés face aux contraintes imposées par les employeurs.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit le flux des candidatures et des inscriptions. On note sur trois ans une chute des effectifs inscrits de plus de 30 % tandis que, sur la dernière année écoulée, on a compté 63 inscrits sur 80 places disponibles. L'attractivité de la formation est donc en baisse, malgré les efforts déployés : journées porte ouverte, capsules vidéos, etc. Selon les responsables, la date des commissions de recrutement des étudiants est trop tardive par rapport aux autres universités franciliennes, ce qui pourrait aussi expliquer cette baisse d'attractivité. La diffusion des plannings trop tardive ne permet pas la présence des étudiants en enseignement. La perte de rémunération des étudiants par rapport au salaire initial est une autre piste suggérée dans le dossier. Une demande d'une aide financière supplémentaire pour les étudiants par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) est en cours.

La formation suit et analyse la réussite des étudiants dont le taux de réussite est important (55 étudiants sur 60 valident leur master1) et constant dans le temps. Le redoublement est possible, mais pas acquis de droit. Le taux de réussite est également important pour le M2 (63 étudiants sur 74 inscrits) et constant dans le temps. Selon la maquette, le taux de réussite final est de 88,4 % car il s'agit d'une formation exigeante. Il aurait été intéressant d'avoir des informations pour les cinq différents parcours de deuxième année qui ne sont pas de taille égale (cinq inscrits en oncologie et 48 en pathologies chroniques). Néanmoins, l'ensemble dénote d'un très bon suivi par les responsables de la formation.

La formation a fait une enquête d'insertion professionnelle à 12 mois. Le taux de réponse est très significatif (62 %) et 97 % des étudiants sondés estiment leur insertion professionnelle satisfaisante. Néanmoins, ils considèrent leurs salaires comme insuffisants par rapport à leur formation. Il manque des enquêtes à plus long terme (18-30 mois).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le personnel d'encadrement est suffisant, mais il y a une majorité de personnels non permanents (285) par rapport aux enseignants-chercheurs (90) et la formation souhaite stabiliser son personnel. La formation aide les nouveaux enseignants-chercheurs qui bénéficient de 40 h de formation en pédagogie.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement opérationnel qui se réunit une fois par an. La date du conseil est assez avancée (début d'année civile) pour que ses préconisations puissent être appliquées l'année universitaire suivante. Il y a des représentants des enseignants et des étudiants, mais la présence de représentants du monde professionnel n'est pas précisée. Le suivi pédagogique est aussi assuré par un responsable pédagogique en relation en particulier avec les formations classiques d'infirmier (IFSI). Le rapport indique qu'il y a une évaluation des enseignements par les étudiants, mais aucun résultat n'est fourni.

Conclusion

Points forts

- Une formation clinique solide ;
- Une formation professionnelle performante ;
- Un conseil de perfectionnement opérationnel.

Points faibles

- Un adossement à la recherche à développer, une absence de stages en laboratoire de recherche ;
- Une attractivité en baisse ;
- Une faible ouverture à l'international, peu d'échanges avec d'autres pays européens.

Recommandations

- Renforcer la formation à et par la recherche scientifique.
- Renforcer l'attractivité de la formation, en national et à l'international pour pouvoir avoir suffisamment de personnes formées pour le métier d'infirmier (améliorer l'agenda de recrutement, les compléments de salaires...).
- Ouvrir la formation à l'international, notamment avec les pays de l'alliance européenne Circle U.

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME (DESF)

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme d'État (DE) de *Sage-femme* (DESF) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours diplômant en deux ans correspondant au diplôme de formation approfondie en *Sciences maïeutiques* (DFASM) et conférant le grade de master. La formation est professionnalisante. Elle est rattachée à la faculté de Santé d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site Cochin d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le diplôme comptait 70 étudiants inscrits, 30 en première année et 40 en deuxième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement. Son rattachement à la faculté de Santé d'UPCité est en accord avec l'universitarisation des formations de professions de santé. De par son caractère de diplôme d'État régi par décret, les orientations pédagogiques sont imposées par un programme strict. Cependant, la formation est assurée par de nombreux professionnels, y compris des UFR de Médecine et de Pharmacie, attestant de l'interdisciplinarité de la formation. Par ailleurs, l'école a bénéficié des programmes IDEX de l'université pour l'apprentissage par simulation. En particulier, l'école bénéficie de soutien par l'ARS (IMMERSims) et d'un autre programme pédagogique (POEM-SET).

L'ouverture de la formation à l'international est très insuffisante. Cependant, un processus de mise en place de partenariats avec des universités belges et espagnoles est en cours, sans plus de précisions dans les documents fournis (Projet Erasmus+). Il n'y a eu aucune mobilité entrante ou sortante des étudiants sur les trois dernières années.

L'adossement à la recherche de la formation est fort. Il se traduit par la valorisation fréquente des mémoires produits par les étudiants en communications de congrès ou en articles de recherche. La formation par la recherche s'appuie également sur des enseignants sages-femmes affiliés à des laboratoires de recherche. De nombreux enseignants bi-appartenants participent à la formation. L'équipe s'est vue renforcée d'une maîtresse de conférence (MCF) en maïeutique mono-appartenante et d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Des chercheurs de plusieurs disciplines de santé participent aux enseignements. Cependant, la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie ne fait pas partie du programme. De même, le champ de compétence « recherche » n'apparaît pas dans la maquette.

Les liens de la formation avec le monde socio-économique loco-régional sont forts. Les lieux de stages proposés aux étudiants sont divers (60 établissements de la région Île-de-France), certaines structures proposant une allocation d'études. Cinquante-trois professionnels enseignent dans la formation, et 52 semaines de stages sont proposées aux étudiants. Cependant, la préparation à l'insertion professionnelle ne comprend au total que 9 h dans des domaines autres que la pratique, comme « sage-femme libérale » ou « entrepreneuriat », par exemple. Il existe une possibilité de reconversion professionnelle via le dispositif passerelle qui permet aussi d'accueillir des stagiaires en formation continue. L'alternance est au cœur de la formation, mais les modalités de rémunération des étudiants ne sont pas précisées ni s'ils ont le statut d'apprenti.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre par la formation sont en adéquation avec les textes réglementaires qui la régissent. L'approche par compétences est présente tout au long du cursus, et cette approche est parfaitement identifiée au niveau de la maquette des enseignements, de même qu'au niveau du contrôle des connaissances et des compétences, par l'évaluation par des examens cliniques objectifs et structurés (ECOS). Les étudiants ont un portfolio pour le suivi d'acquisition de ces compétences, mais ne bénéficient pas d'e-portfolio en raison d'une intégration incomplète à UPCité. Les compétences complémentaires acquises dans le cursus sont nombreuses, mais ne font pas l'objet d'une validation à part entière.

La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées, en lien avec son caractère hautement professionnalisant. Elle propose un apprentissage par simulation, basse et haute-fidélité, riche. Elle ne participe pas aux actions du Programme d'investissements d'avenir (PIA). L'enseignement à distance n'est pas compatible avec la typologie des enseignements.

L'enseignement des langues étrangères est très limité. Il y a bien un enseignement de l'anglais (25 h), qui renforce les compétences linguistiques médicales des étudiants, mais il est insuffisant pour une réelle ouverture de la formation à l'international. L'enseignement en langue étrangère est absent.

La formation n'est ouverte à des professionnels que par le dispositif de passerelle. Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience (VAE). Cependant, la formation est construite avec un accompagnement individuel pour les quatre années de formation, personnalisé sur le principe du compagnonnage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation a sensiblement baissé à la mise en place de la réforme des études de santé en 1^{er} cycle (PASS/L.AS). Sur les 42 places de DFGSM2 disponibles, seules 23 places ont été pourvues. Le manque de recrutement a été comblé par un recrutement doublé d'étudiants passerelle. Seuls 63,2 % des places de maïeutique ont été pourvues par des étudiants d'Université Paris Cité. Les places vacantes ont, pour partie, été pourvue par des étudiants ayant effectué leur année d'accès santé à Université Sorbonne Paris Nord. La filière maïeutique restant mal connue des étudiants en première année de santé, la formation a mis en place plusieurs actions pour promouvoir cette filière, et continue de travailler pour une meilleure information des étudiants.

La validation de toutes les unités d'enseignement (UE) est retardée pour un nombre important d'étudiants. Les étudiants ont la possibilité de décaler la validation de l'UE « mémoire » à l'issue du DFASM, après l'obtention du Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) et la validation des autres UE du cycle, puisque cela leur donne la possibilité de faire des remplacements. Par ailleurs, presque 25 % des étudiantes (9 sur 39) passent dans l'année supérieure avec des dettes concernant la certification PIX, l'UE optionnelle et l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU).

L'analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés est réalisée par la formation, mais concerne un nombre limité de répondants. L'insertion professionnelle de ceux-ci est excellente (75 % à 12 mois).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas encore des moyens nécessaires pour son intégration complète dans UPCité. Elle est également menacée pour le renouvellement des départs à la retraite et de ses fonctions support. La création du département de Sciences maïeutiques est en cours. Par ailleurs, il existe des difficultés structurelles rencontrées par les fonctions supports, ce qui impacte l'équipe enseignante qui doit assurer de nombreuses tâches administratives. De surcroît, les recrutements d'enseignants pour remplacer les départs à la retraite souffrent du manque de candidatures, de la nécessité d'avoir un master 2, et du manque d'attractivité des carrières hospitalières. L'établissement a montré son soutien en nommant un MCF en maïeutique, mono-appartenante en 2020 et en créant un poste d'assistante temporaire d'enseignement et de recherche depuis 2022. La gestion bipartite de la structure (école hospitalière rattachée à l'AP-HP) complexifie sa gestion.

La formation a mis en place un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants et tient un conseil technique apparenté au conseil de perfectionnement tous les ans. Cependant, la formation ne bénéficie pas encore des outils d'UPCité pour cette autoévaluation. Les enseignants proposent des évolutions pédagogiques tenant compte des suggestions des étudiants et discutées en conseil technique qui se substitue au conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité traduit par une production scientifique riche ;
- Une professionnalisation et une insertion professionnelle de qualité, adaptées à la formation ;
- Une forte implication de l'équipe enseignante.

Points faibles

- Une formation à la recherche incomplète par manque d'enseignement théorique et à l'intégrité scientifique ;
- Une formation professionnelle presque exclusivement centrée sur la pratique médicale et peu sur les autres compétences professionnelles comme l'entrepreneuriat par exemple ;
- Une fragilité de la pérennité des ressources humaines tant au niveau des enseignants qu'au niveau administratif ;
- Un manque de certification des compétences complémentaires ;
- Une internationalisation absente.

Recommandations

- Compléter la formation à la recherche, y compris en utilisant l'anglais comme médium, et donner de la visibilité à cette formation dans le programme des enseignements.
- Optimiser encore la mutualisation d'enseignements avec les autres formations de santé en attendant les lois qui vont réformer le statut de sage-femme.
- Procéder à une évaluation des besoins en personnels enseignants et administratifs avec le soutien de la faculté de santé.
- Valoriser toutes les compétences complémentaires et optionnelles.
- Consolider les projets de partenariats internationaux en cours.

MASTER CRÉATION ARTISTIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Création artistique* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun *Création artistique* en première année (M1) et quatre parcours de deuxième année (M2) : *Arts plastiques thérapie* ; *Dramathérapie* ; *Musicothérapie* ; *Dansethérapie*. Il est rattaché à l'institut de Psychologie d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à l'institut de Psychologie d'Université Paris Cité à Boulogne-Billancourt et à l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le master comptait 136 étudiants inscrits, 74 en M1 et 62 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation se définit comme pluridisciplinaire et tend à l'interdisciplinarité, en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master forme à la psychopathologie appliquée à quatre disciplines de l'art thérapie : arts plastiques, danse, art dramatique et musique. Un enseignement de première année, portant sur les bases théoriques de la création artistique, est résolument interdisciplinaire, les stages et la formation par la recherche confirmant cette caractéristique. La spécialisation des étudiants est progressive, par un choix d'options entamé dès la première année. La formation accueille des licenciés en Psychologie ou en Arts, mais aussi des diplômés paramédicaux ou du conservatoire, elle offre ainsi une opportunité de poursuite d'études en cohérence et en complémentarité avec les masters disciplinaires des champs correspondants.

L'ouverture internationale reste informelle et insuffisante. La formation accueille des étudiants et des intervenants internationaux sans déployer de partenariats. La part des étudiants internationaux (annoncée à 10 % des inscrits, en fait 20 %) est mise en avant, elle est pourtant nettement inférieure à la moyenne annoncée par l'établissement pour les formations de master (31 % selon le tableau de synthèse fourni pour le 2^e cycle). Aucun étudiant n'est accueilli dans le cadre d'un échange et seulement deux étudiants sur 136 ont effectué une mobilité sortante en 2021-2022. Le master est membre d'un groupement international en art-thérapie sans encore y trouver matière à partenariat international pour la mobilité.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, elle forme à la recherche en première année et optionnellement en deuxième année. Quinze chercheurs et enseignants-chercheurs dispensent plus de quatre-vingt-dix heures de formation. Le master est adossé notamment aux laboratoires de Psychologie et d'Ergonomie appliquées (LaPEA) et Psychologie clinique psychopathologie psychanalyse (PCPP). La formation à la recherche repose sur des séminaires et cours de méthodologie et d'entraînement aux écrits académiques ainsi que sur l'insertion des étudiants dans des projets de laboratoires lors de stages. La formation par la recherche débouche sur un mémoire de recherche, obligatoire en première année, mais optionnel en deuxième année.

La formation entretient des relations effectives avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. L'équipe pédagogique associe, pour l'enseignement comme pour le pilotage, enseignants-chercheurs et praticiens. Des partenariats sont formalisés au sein de l'environnement socio-économique. Les thématiques de cours et sujets de mémoires peuvent être en prise avec les besoins socioculturels des populations fragiles, cependant l'équipe signale que la formation gagnerait à systématiser cette dimension d'application pratique transdisciplinaire. Une convention de collaboration a été signée avec l'Association française de musicothérapie (AFM), le Syndicat français des art-thérapeutes (SFAT). Plus de cinquante professionnels issus de la France entière interviennent dans la formation, tant en cours magistraux qu'en travaux dirigés, pour plus de 430 heures, soit plus de quatre fois plus d'heures que les chercheurs et enseignants-chercheurs. La formation est tournée vers la formation continue, mais ne pratique pas l'alternance. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus, notamment par les quatorze semaines de stage obligatoire et par un enseignement obligatoire de deuxième année : « bilan de compétences et projet professionnel ».

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation identifie les compétences visées. Le master est conçu selon une approche programme, les compétences visées sont identifiées dans la maquette des enseignements. Cependant, le processus est en cours, l'articulation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) nationale et l'évaluation par compétences ne sont pas à l'œuvre. Aucune certification n'est préparée, l'engagement étudiant n'est pas valorisé.

Les situations et modalités pédagogiques sont diversifiées et parfois complexes. Classe inversée, présentations interactives, bases de ressources vidéos sont citées à titre d'exemples d'innovation pédagogique. Le mode présentiel et le mode distanciel alternent afin de permettre aux nombreux intervenants extérieurs, y compris internationaux, de participer et pour favoriser l'accueil du public en formation continue. Signalons que les débats en conseil de perfectionnement pointent la complexité induite par l'application de l'hybridation, tant en matière d'emploi du temps que de mise à disposition des contenus, lesquels parviennent aux étudiants par de multiples canaux.

La formation des étudiants aux compétences linguistiques n'est pas assurée. La formation ne comporte aucun enseignement de langue vivante étrangère, elle ne permet pas à l'étudiant de renforcer ses compétences dans ce domaine ni par la formation, ni par la certification. Deux enseignements de deuxième année de master (20 h) sont présentés comme étant dispensés en anglais, sans que l'on sache s'ils sont obligatoires ou optionnels et sans que la maquette ne permette de les identifier. La préparation à la mobilité entrante n'existe pas et pour la mobilité sortante des étudiants elle est d'ordre administratif.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue mais pas à l'alternance. La formation continue concerne 56 stagiaires sur 136 inscrits, les aménagements portent essentiellement sur le planning : les enseignements en présentiel sont massés en huit à dix semaines par an. Le distanciel comporte des cours du soir et du samedi.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique veille à l'attractivité de la formation. Le master est partie prenante des dispositifs d'information mis en place par l'établissement : journée des masters, journées portes ouvertes, etc. Il s'appuie aussi sur les réseaux de ses partenaires socio-économiques (AFM, SFAT) pour favoriser l'attractivité au sein du milieu de l'art thérapie. Le ratio candidatures/inscriptions (effectives) témoigne de l'attractivité de la formation : en 2021-2022 : 200 candidats, 95 retenus et 74 inscrits. L'équipe pédagogique suit l'attractivité notamment auprès des publics de formation continue.

L'analyse de la réussite des étudiants est partielle. Si, jusqu'en 2021-2022, la réussite était la règle et l'échec l'exception, cette dernière année neuf étudiants de première année sur 74 n'ont validé aucun crédit European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS). Cette augmentation des abandons ne fait pas l'objet d'analyse dans le rapport. En revanche, l'équipe pointe bien le fait qu'une douzaine d'étudiants ne valident qu'une partie des crédits de la première année et l'analyse comme des difficultés à terminer le mémoire de recherche ou le stage. Des solutions d'accompagnement sont envisagées.

L'analyse de l'insertion professionnelle ne se réfère pas aux données collectées par l'établissement et montre des ambitions limitées. Le bilan ne présente pas les résultats de l'enquête nationale d'insertion à 18 mois, l'équipe ne semble pas en disposer. Il est fait état d'une enquête dont les modalités de réalisation ne sont pas clairement présentées et les résultats non communiqués. Le taux d'insertion affirmé est de 75 % à 18 mois, ce qui est présenté comme correspondant aux objectifs alors que l'établissement annonce 88 % pour les masters en moyenne. L'insertion apparaît d'autant moins effective que l'analyse souligne la part importante de temps partiel, combiné avec la pratique artistique alors qu'une partie des diplômés relève de la formation continue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le déséquilibre très marqué en faveur des enseignants non permanents interroge. Moins d'un enseignant sur quatre est statutaire. La formation repose sur plus de cinquante professionnels, ce qui questionne quant à la cohérence pédagogique du cursus, bien que le pilotage soit assuré de façon paritaire entre enseignants-chercheurs et professionnels extérieurs. Aucune information n'est donnée dans le dossier quant à la soutenabilité de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est organisée. L'équipe revendique 80 % de taux de réponse. Les résultats de cette évaluation sont discutés au sein du conseil de perfectionnement qui comprend notamment des étudiants et des intervenants professionnels mais pas de personnalités extérieures à la formation.

Conclusion

Points forts

- Une offre pluridisciplinaire et en partie interdisciplinaire qui répond à de forts besoins sociétaux ;
- Une volonté de combiner formation à la recherche et professionnalisation ;
- Une ouverture aux publics de formation continue ;
- Des partenariats dans le milieu socio-économique.

Points faibles

- Une formation à et par la recherche facultative en deuxième année ;
- Une insuffisance de formation aux compétences linguistiques et d'ouverture aux mobilités internationales ;
- Une insertion professionnelle décevante ;
- Un nombre très élevé d'intervenants extérieurs laissant craindre l'éparpillement.

Recommandations

- Combiner les objectifs de recherche et de professionnalisation dans le mémoire de deuxième année.
- Intégrer un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère, conformément au cadre national des formations.
- Suivre l'insertion en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Concentrer l'équipe pédagogique sur des partenariats avec le monde socio-économique moins nombreux mais plus formalisés.

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissements

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Université Paris Cité
Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco

Présentation de la formation

Le master *Didactique des langues*, pour lequel il existe une co-accréditation entre l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (USN), l'Institut national des langues et des civilisations orientales (Inalco) et Université Paris Cité, est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature Linguistique Didactique (LLD) pour l'USN. Il se divise en deuxième année en deux parcours : *Didactique des langues, du Français langue étrangère (FLE) et du Français langue seconde (FLS) : métiers de la recherche, de l'enseignement et de l'ingénierie* (proposé par l'université Sorbonne Nouvelle et l'Inalco) et *Français langue étrangère, Français langue seconde et interculturalité* (proposé par Université Paris Cité). La mention comptait 522 inscrits en 2021-2022. Les enseignements ont lieu dans les trois établissements, avec possibilité de navigation entre les sites.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Didactique des langues (DDL)* occupe une place cohérente dans la politique de formation des établissements, s'inscrivant dans ses priorités thématiques de l'USN, et s'appuyant sur de forts partenariats académiques. Cette formation est résolument pluridisciplinaire, intégrant notamment des enseignements qui relèvent de la didactique, de la linguistique, de l'anthropologie et de la littérature ainsi que des enseignements concernant les humanités numériques et les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Ce master prépare à la fois les étudiants à une poursuite d'études en doctorat (pour des recherches sur la didactique des langues) ou à une insertion professionnelle (notamment pour l'enseignement du français langue étrangère, l'enseignement des langues, l'ingénierie éducative). La mention compte de solides partenariats locaux, étant co-accréditée entre trois établissements : l'université Sorbonne Nouvelle, l'Inalco et Université Paris Cité.

La formation est ouverte à l'international mais ne favorise pas suffisamment les mobilités sortantes. La mention propose un double diplôme avec la Shanghai International Studies University (SISU), qui ne concerne que quatre étudiants par an, bien que son renforcement soit à l'étude. Elle compte aussi 11 conventions Erasmus avec 7 pays, auxquelles s'ajoutent des conventions spécifiques avec des universités états-uniennes. Toutefois, le nombre d'étudiants concernés par des mobilités sortantes est très faible (deux étudiants en 2019-2020, trois et cinq les deux années suivantes). Le nombre d'étudiants en mobilité entrante est aussi relativement bas, mais en hausse (7 étudiants en 2020-2021, 14 étudiants en 2021-2022). Le pourcentage d'étudiants internationaux est en revanche important (proche de 19% en 2019 ; autour de 16% en 2021-2022), ce qui montre l'attractivité de la formation.

Le master *DDL* jouit d'un excellent adossement à la recherche. La formation intègre un cours d'initiation à la recherche avec ancrage disciplinaire (18 heures) au deuxième semestre de la première année du master (M1), auquel s'ajoute le cours de recherche documentaire assuré par le Service documentaire (12 heures). Le master s'appuie sur une équipe pédagogique formée par un nombre important (52) d'enseignants-chercheurs (EC) qui assurent la grande majorité des heures d'enseignement du master (528 heures sur 576 heures). Ces enseignants-chercheurs sont essentiellement rattachés à des unités de recherche relevant de la didactique et de la linguistique.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec le monde économique et culturel. La formation propose sur trois semestres des modules dédiés à la professionnalisation, intégrant des cours de méthodologie de l'enseignement, d'ingénierie de formation et des ateliers d'accompagnement aux stages. Le master prévoit par ailleurs un stage pratique d'observation de cours (40 heures en première année) et un stage de prise en main pédagogique (plus de 200 heures en deuxième année). Le fait que le stage en deuxième année (M2) ne soit pas obligatoire pour les étudiants inscrits à l'Inalco peut poser question. Des professionnels (16) en lien avec l'enseignement des langues interviennent dans la formation, à hauteur de 126 heures étudiants (dont 48 heures à l'université Sorbonne Nouvelle), plus les suivis des stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont globalement adaptées aux compétences visées, mais la formation est construite autour d'un programme témoignant d'un déséquilibre entre didactique du FLE et didactique des autres langues. Grâce à une offre conjuguant cours théoriques, cours à caractère méthodologique et stages, le programme de la formation permet aux étudiants d'acquérir les compétences utiles pour leur insertion ou pour une poursuite d'étude. La formation ne s'inscrit pas encore dans une approche par compétences mais une réflexion est en cours sur ce point. Il est néanmoins regrettable que la formation n'accorde pas de place à la didactique d'aucune langue hors FLE, se focalisant sur la didactique des langues en général et sur le FLE, ce qui introduit un déséquilibre clair pour une mention intitulée *Didactique des langues*.

Le master DDL intègre des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées. Il est intégralement disponible en distanciel, avec une maquette commune avec le présentiel. La formation propose ses enseignements en présentiel enrichi (avec des supports et des activités en ligne en complément des cours), mais intègre également la pédagogie inversée, la pédagogie par projet, ainsi que des ateliers de pratiques créatives (portant notamment sur l'écriture et le théâtre) ou encore des ateliers d'ingénierie pédagogique. Des expériences d'hybridation d'une partie de la formation en présentiel sont menées à l'université Paris Cité.

La formation n'accorde pas une place suffisante aux dispositifs favorisant la mobilité internationale. Des cours de langue (18 heures par semestre) sont obligatoires en M1, mais facultatifs en M2, point qui interroge dans une formation en didactique des langues. Deux cours proposés par Université Paris Cité sont dispensés en partie en anglais, mais aucun cours n'est assuré dans cette langue par les deux autres établissements. Des pistes d'amélioration sont envisagées (notamment le projet d'un cours de didactique en anglais). Le seul dispositif préparant à la mobilité est l'aide à la préparation des candidatures pour devenir assistant de français à l'étranger, ce qui conduit encore une fois à s'interroger sur l'équilibre entre didactique des langues et didactique du français langue étrangère au sein de cette mention. Par ailleurs, les certifications en langues autres que le français (FLE) ne sont pas proposées pour les étudiants de ce master, ce qui représente une incohérence pour une mention qui inclut un enseignement « Évaluation et certifications » dans sa maquette.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés à l'alternance et au public de la formation continue. La formation est proposée en alternance. Sept étudiants par an entre 2019 et 2022 ont bénéficié de contrats d'apprentissage. Les stagiaires de la formation continue sont aussi accueillis et leur nombre est relativement constant, même s'il montre une légère baisse (passant de 16 en 2019 à 10 en 2021). Les modalités d'enseignement (distanciel, supports en ligne) de la formation sont adaptées à ces publics et le calendrier prend en compte celui des alternants. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont bien utilisés au sein de la formation, qui a accordé, entre 2019 et 2022, sept VAE totales et trois partielles, ainsi que des VAP (12 en tout).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une forte attractivité. Le master DDL fait état d'un taux de sélection d'un sur quatre (877 dossiers reçus pour 225 places en 2021-2022). Sur les trois universités, cette mention compte environ 500 inscrits chaque année entre M1 et M2. Les dernières années ont par ailleurs vu une augmentation des inscrits. Outre la communication institutionnelle sur le site, les missions à l'étranger des enseignants du département Didactique du Français Langue étrangère (DFLE) de l'université Sorbonne Nouvelle aident à alimenter les recrutements internationaux.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le dossier mentionne un taux de réussite proche de 90 % en première année et de 70 % en deuxième année. En effet, le dossier fait par ailleurs état d'un nombre important (environ 60) de M2 étalés sur deux ans pour la seule rédaction du mémoire, élément problématique pour un master orienté vers la professionnalisation. Ce point fait l'objet d'analyses de la part de l'équipe pédagogique, qui mène une réflexion sur la forme de ces mémoires ainsi que sur les dispositifs d'encadrement.

Le master Didactique des langues présente un taux d'insertion professionnelle assez bon. Il suit avec attention le devenir de ses diplômés, mais de manière partiellement informelle. Des enquêtes sont menées sur l'insertion professionnelle à 18 et à 30 mois après l'obtention du diplôme. Le taux de réponse est autour de 50 % et les réponses montrent un bon taux d'insertion professionnelle (45 étudiants sur 49 répondants sont en situation d'emploi à 18 mois). Les emplois de niveau cadre concernent 63 % des répondants 30 mois après la diplomation. La majorité des répondants (67 %) travaillent dans l'enseignement, ce qui est cohérent avec leur formation. Outre ces enquêtes, la formation indique suivre ses diplômés grâce à des retours individuels (y compris par le moyen des réseaux sociaux), mais de manière informelle. Le réseau *alumni* n'est pas encore disponible pour ce master mais sa création est envisagée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens partiellement insuffisants pour atteindre ses objectifs. Le master *DDL* peut s'appuyer sur 54 enseignants permanents et le nombre d'intervenants non permanents (12) est relativement faible. La majorité des intervenants permanents relèvent de l'université Sorbonne Nouvelle (35, par rapport à 15 d'Université Paris Cité et 4 de l'Inalco). Le dossier fait toutefois état d'un sous-encadrement administratif, les postes temporaires affectés aux secrétariats du master entraînant un changement d'interlocuteurs et une perte de compétences, point sensible pour un master fondé sur le partenariat entre trois établissements et avec un nombre important d'inscrits à distance.

Pour la période prise en considération par le bilan, le processus d'évaluation interne n'a été mis en place que partiellement. L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) n'était pas réalisée dans les années concernées par le bilan et n'a été mise en place qu'en 2021-2022, mais uniquement pour les enseignants volontaires. Un conseil de perfectionnement de master existe et sa composition est cohérente, réunissant des représentants des trois établissements, des étudiants et des personnalités extérieures. Ce conseil, qui se réunit trois fois par an, joue pleinement son rôle de lieu d'échanges, de propositions et de prise de décisions pour l'évolution du master.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation bien adaptée aux possibilités d'insertion ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées.

Points faibles

- Un déséquilibre entre didactique du Français langue étrangère et didactique des autres langues au sein de la mention ;
- Des moyens administratifs insuffisants pour la gestion du master ;
- Un nombre très restreint d'étudiants concernés par les mobilités sortantes et entrantes.

Recommandations

- Veiller à l'équilibre entre didactique des langues et didactique du Français langue étrangère au sein de la mention.
- Renforcer l'encadrement administratif du master.
- Améliorer les mobilités sortantes et entrantes en réfléchissant à des UE de préparation à la mobilité et en renforçant les partenariats avec les universités étrangères.

MASTER ÉNERGIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Énergie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours de première année (M1) : *Approche sociale des enjeux énergétiques* (ASE2) et un parcours de deuxième année (M2) : *Énergie, écologie, sociétés* (E2S), ouvert à l'alternance et dont les cours sont dispensés en français et en anglais. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 28 étudiants inscrits, 12 en M1 et 16 en M2.

Propos liminaire :

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans plusieurs thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation. Certains documents fournis ne correspondent pas au bon master, comme pour l'insertion professionnelle de la promotion 2019.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Énergie* a une place centrale dans l'offre de formation d'UPCité, en particulier pour la formation aux enjeux écologiques. La formation est en cohérence avec les orientations pédagogiques de l'établissement. Elle recrute parmi les étudiants de sciences humaines (géographie, sociologie, histoire, anthropologie, économie, psychologie, sciences politiques) mais aussi de sciences exactes (physique, chimie, biologie, mathématiques) et de sciences de l'ingénieur, issus des licences d'UPCité. Il s'agit d'une formation interdisciplinaire par nature, intégrant des enseignements socio-économiques, de physique, énergétiques et environnementaux. La valeur ajoutée de cette interdisciplinarité est de former des étudiants capables d'analyser simultanément les enjeux techniques et sociaux de questions énergétiques et climatiques. Il n'y a pas de partenariats formels identifiables, mais il existe de nombreux enseignements mutualisés avec d'autres masters d'UPCité (« Analyse et politique économique », « Audiovisuel, journalisme et communication scientifiques », « Ingénierie physique des énergies »).

Le master est très peu développé à l'international. Il n'y a pas de partenariats formels développés avec des établissements en Europe ou dans le reste du monde. Aucune collaboration dans le cadre de parcours diplômants n'est mentionnée. Étrangement, il existe cependant une mobilité entrante d'étudiants étrangers assez importante (quatre sur 28 pour la cohorte 2021-2022) dont l'origine et le cadre dans lequel ils effectuent leur mobilité ne sont pas précisés. La formation ne s'est pas autoévaluée sur son ouverture internationale. Elle s'est très positivement évaluée en ce qui concerne les mobilités, ce qui interroge, au vu du flou sur la nature de celles-ci, et de l'absence de partenariats internationaux.

L'adossement à la recherche est très difficile à juger par manque d'information. Ainsi, il est impossible de distinguer la part respective des enseignants, des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans l'équipe pédagogique. Les chiffres fournis dans le dossier concernant le nombre total d'enseignants sont divergents (25 puis 30). D'une manière générale, les données concernant l'adossement à la recherche ne sont pas renseignées, ou alors de manière très imprécise. On apprend seulement que les étudiants bénéficient de 85 h de formation à et par la recherche sur l'ensemble du master (ce qui est peu), qui se compose de « séminaires, conférences, méthodologie de la recherche, outils techniques adaptés ». Il est bien mentionné une participation aux activités du Laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain (LIED), mais sans que la nature de cette participation ne soit précisée.

La professionnalisation de la formation est réelle mais difficile à évaluer, tant les données fournies par le dossier et ses annexes sont incomplètes. Ainsi, il apparaît que seuls huit professionnels interviennent dans le master, ce qui est très faible, de même que le nombre d'heures étudiant face à ces professionnels pour l'ensemble de la formation, qui est de 35 h. Le détail de cette donnée n'est pas du tout renseigné, impossible donc de trouver

plus de précisions à ce sujet. Le lien avec le monde professionnel est mentionné avec insistance sans précision sur la nature de ce lien. Le dossier fait état d'un parcours en alternance qui concerne 10 étudiants en moyenne par cohorte (11 sur 28 en 2021-2022), ce qui est considérable. Or, la mention *Énergie* ne comporte officiellement qu'un seul parcours. Dès lors, le statut de ce parcours en alternance est peu compréhensible. La formation s'autoévalue positivement sur ce critère sans justifier cet avis.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme est bien décliné en blocs de connaissances et de compétences. En revanche, les objectifs, les méthodes pédagogiques et les méthodes d'évaluation ne sont pas explicités : ici encore, les données sont incomplètes. Il est donc difficile de se faire une idée claire.

La diversification et le développement des pratiques pédagogiques sont très insuffisants. Ici encore, comme pour l'ensemble du dossier, les éléments fournis ne permettent pas de se prononcer ou ne donnent qu'une information sibylline. Ainsi, si des pratiques de pédagogie inversée sont évoquées, aucune précision n'est donnée sur cette méthode ni sur son adéquation aux objectifs. De même, la formation annonce que tous les cours peuvent être suivis partiellement ou entièrement à distance (hybride synchrone et asynchrone), mais aucune donnée qualitative ne le montre. D'ailleurs, le nombre d'heures et d'étudiants qui auraient bénéficié de tels dispositifs n'est pas renseigné. Comme pour les autres références, la formation s'évalue très bien dans le domaine concerné, en décalage avec les faits.

L'ouverture à l'international de la formation est très faible. Les cours sont donnés intégralement en français, à l'exception d'un séminaire de 27 heures (« Geopolitics of energy ») et de 44 heures de spécialité anglais sur l'ensemble du master. Par ailleurs, le nombre d'heures étudiant passées en cours en langue étrangère n'est que de 15 h. Cela laisse penser que les 27 h et les 44 h précédentes ne renvoient pas à un nombre d'heures par étudiant, mais correspondent à un volume horaire pour l'ensemble de la formation, tous groupes confondus. Aucune certification en langue étrangère n'est proposée. Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité intégré dans la maquette à l'exception de quelques heures de cours dédiées à la rédaction d'un CV en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés à l'alternance, qui est très développée dans ce master avec 13 alternants sur 18 étudiants (15, 12 et 8 pour les cohortes précédentes). Il n'y a en revanche aucun étudiant en formation continue alors qu'un dispositif spécifique existe. Il n'y a pas non plus eu de validation des acquis professionnels (VAP) ou de validation des acquis de l'expérience (VAE) durant les trois dernières années. L'autoévaluation de la formation est cohérente avec ces faits.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est peu attractive, avec une moyenne de 12 étudiants par promotion, selon les cohortes, pour un total moyen de 25 étudiants sur les deux années cumulées. Ceci est étonnant, car les masters concernant l'énergie et l'environnement sont en général très demandés. Il est impossible de savoir si le faible nombre d'étudiants est dû à une sélection importante ou au contraire à un manque d'attractivité, car le nombre de candidatures reçues ne figure pas dans le dossier. Les éléments contenus dans le dossier ne permettent pas de se prononcer sur l'existence de dispositifs d'information et d'orientation. Aucune mention n'est faite de stratégies pour améliorer l'attractivité. En revanche, la répartition des licences ayant été obtenues par les candidats inscrits dans ce master est cohérente avec la finalité du master dans le domaine des énergies.

La formation ne suit pas la réussite de ses étudiants. C'est étonnant, car l'alternance qui concerne plus de la moitié des étudiants est un mode d'enseignement qui demande une attention particulière de suivi. Aucun dispositif d'accompagnement ni d'aide à la réussite n'apparaît. Aucune analyse des taux de réussite n'est produite. Ces taux pour la période évaluée sont pratiquement de 100 % en M1, mais il n'y a aucune information pour le M2, à part pour un sous-groupe nommé « Énergie, écologie et société ». La formation s'évalue très bien sur ce critère, sans expliquer ce choix.

Il n'y a aucun suivi du devenir des étudiants spécifique au master. Le seul suivi existant est celui organisé systématiquement par UPCité pour l'ensemble de ses formations concernant l'insertion professionnelle des diplômés 2019 d'un master 2. Par ailleurs, le document joint ne concerne pas le bon master mais un autre master énergie, relevant lui de l'UFR de Physique, le master *Ingénierie physique des énergies*. Les données fournies (57 % de réponses à des enquêtes d'insertion à 30 mois) sont incohérentes, au vu du nombre d'étudiants concernés (27), et compte tenu des effectifs. Par ailleurs, ces chiffres étonnent puisque la formation ne présente aucun dispositif de suivi spécifique. Tout cela soulève des doutes sur le soin avec lequel a été rempli le dossier d'autoévaluation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens amplement suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est très important avec un total de 25 enseignants pour 915 heures de cours et une moyenne annuelle de 27 étudiants sur l'ensemble de la formation (aucune information ne permettant de savoir s'il s'agit d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de statutaires ou de CDI). Il convient de noter cependant que les professionnels sont peu nombreux (sept) par rapport aux besoins de ce type formation très professionnalisante. La soutenabilité financière de la formation est bien assurée par le financement des alternances, qui représentent plus de la moitié des étudiants. Cependant, il n'apparaît aucun outil de pilotage de cette soutenabilité, en dehors du conseil de perfectionnement.

Le processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants est inexistant. La lecture du compte rendu du dernier conseil de perfectionnement montre que les étudiants n'y sont pas associés. Il s'agit du seul élément contenu dans le dossier, ne permettant pas de se prononcer sur ce processus d'évaluation interne. Ce conseil de perfectionnement ne joue en outre que le rôle d'une commission pédagogique et non d'un instrument d'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente avec les orientations stratégiques d'UPCité ;
- Une formation en alternance solide.

Points faibles

- Un faible nombre d'intervenants professionnels pour un master très professionnalisant ;
- Un manque de suivi des étudiants, malgré un grand nombre d'entre eux en alternance ;
- Une implication faible dans le processus d'amélioration continue ;
- Une très faible internationalisation.

Recommandations

- Augmenter la place des intervenants professionnels et les associer à l'amélioration de la formation.
- Procéder au suivi et à l'analyse de la réussite étudiante pour proposer un accompagnement, notamment aux alternants.
- Mettre en place un dispositif d'autoévaluation.
- Créer des liens avec des formations similaires à l'international en prenant appui sur le service des relations internationales d'UPCité et Circle U.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de la professionnalisation insuffisante et absence de processus d'amélioration continue.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) d'Université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun en première année (M1) et six parcours en deuxième année (M2) : *Carthagéo* ; *Dynamique des milieux et risques* (DYNARISK) ; *Dynamique des pays émergents et en développement* (DYNPED) ; *Espaces et milieux* (E&M) : territoires écologiques ; *Géoprisme* ; *Téledétection et géomatiques appliquées à l'environnement* (TGAE). La formation est localisée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES). En 2021-2022, le master comptait 132 étudiants inscrits, 63 en M1 et 69 en M2. La formation a pour objectif de les former aux métiers du territoire et de l'aménagement, avec une focale commune dans tous les parcours sur la cartographie, le traitement et la gestion des données, la géomatique et la télédétection.

Propos liminaire :

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans plusieurs thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master GAED occupe une place cohérente dans l'offre de formation et la stratégie de formation de l'établissement, tout particulièrement sur le plan de l'adossement de la formation à la recherche qui correspond bien aux orientations d'une université de recherche intensive labellisée Initiative d'excellence (IdEx). En effet, d'une part, trois des six parcours sont portés en association avec l'UFR Sciences de la terre et un avec l'UFR Sciences de la vie. Tous les parcours s'appuient sur l'unité d'appui et de recherche (UAR) du CNRS et d'UPCité, le Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement, l'observation et la cohésion des territoires européens (RIATE), spécialisée dans le traitement de données spatialisées, ainsi que sur la plateforme de recherche mutualisée « Géomatique, télédétection, cartographie » (Géotéca). La mention GAED développe en particulier un partenariat académique conventionné solide (équipe pédagogique mixte, enseignements communs, pilotage partagé de la formation) avec l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne et l'université Paris-Est Créteil pour cinq de ses parcours (*Carthagéo* ; *DYNARISK* ; *DYNPED* ; *Géoprisme* et *TGAE*).

La formation développe peu son ouverture à l'international, surtout au regard des ambitions internationales d'UPCité. La formation a accueilli seulement deux étudiants en mobilité sortante (Tunisie, Turquie) en 2020 et 2022 (soit 1,5 % de l'effectif de la mention), aucun en 2021, sans que l'on sache sur quelles bases ces mobilités ont eu lieu. Il existait un programme Erasmus+, nommé *master Geographical modelling campus*, mais il est arrêté depuis 2020. Il n'y a pas de dispositif spécifique d'accès pour les étudiants étrangers. Sur les trois dernières années, la seule action visible est une convention particulière avec l'université de Porto Alegre au Brésil développée par un enseignant pour un suivi de stage. Le parcours *DYNPED* est cependant présenté comme s'appuyant sur un important réseau de collaborations à l'étranger pour des séjours d'études ou des stages d'étudiants à l'étranger, mais les modalités, les membres du réseau et le nombre d'étudiants concernés ne sont pas précisés. La formation est lucide sur cette situation, mais elle ne propose pas de pistes d'amélioration.

L'adossement à la recherche est peu développé et très orienté disciplinairement. Les éléments contenus dans le dossier sont peu détaillés sur la part de chercheurs et d'enseignants-chercheurs : absence de données en 2019-2020 et 2020-2021, mention d'un ensemble de 219 enseignants permanents et non-permanents en 2021-2022 sans plus de précision. Le profil disciplinaire de ces enseignants est très étroit si l'on considère que cette formation met en avant sa pluridisciplinarité : en effet, il s'agit essentiellement d'enseignants relevant de la géographie (section 23 du Conseil national des universités, CNU) ou issus de l'École nationale des sciences géographiques (ENSG).

On peut déplorer la présence très marginale d'enseignants en aménagement de l'espace et urbanisme (section 24 du CNU) dans une formation où il est question d'aménagement et de développement territorial. Il en est de même pour l'informatique, peu développée, alors que le traitement des données et la géomatique sont deux aspects importants de la formation. L'adossement à la recherche se fait au sein des UMR de géographie (Géographie-cités, CESSMA, PRODIG, LIED, LADYSS), en s'appuyant en plus sur la plateforme de recherche Géotéca et l'UAR RIATE, les étudiants effectuant leur stage dans ces différentes entités. Par ailleurs, 197 h de formation à et par la recherche ont eu lieu en 2021-2022. Les éléments contenus dans le dossier ne permettent pas de se prononcer sur les deux exercices précédents. La formation prévoit en M2 la rédaction d'un projet de thèse, d'un mémoire de recherche ou d'un stage, en relation avec des laboratoires d'UPCité. En revanche, à la lecture du dossier, il n'apparaît pas de stratégie d'ensemble mais plutôt des actions ponctuelles qui ne sont pas nécessairement connectées entre elles (quelques stages, utilisation d'équipements de plateformes de recherche pour certains enseignements, rédaction de mémoire de recherche). L'absence de données sur le nombre spécifique d'enseignants-chercheurs et de chercheurs d'UPCité dans la formation ne permet pas non plus d'avoir une vision claire de la manière dont la recherche à UPCité infuse, ou non, dans la formation. La formation s'autoévalue cependant de façon très positive concernant son adossement à la recherche, ce qui interroge.

La professionnalisation de la formation est très bonne, malgré une multiplication d'intervenants professionnels.

Les besoins sociaux, économiques et/ou culturels du territoire ne sont pris en compte qu'au travers de l'intervention de différents types de professionnels sous forme de conférences ou de cours magistraux. Cent vingt-cinq professionnels interviennent, soit une moyenne de 25 par parcours et par an. Il est précisé qu'il s'agit de professeurs ou de maîtres de conférences associés, et de vacataires, mais il n'est fait mention ni de leur secteur d'activité, ni de la nature spécifique de leur apport. Leur temps d'intervention est très court, puisqu'un professionnel intervenant dans le master réalise en moyenne six à sept heures de cours devant les étudiants, ce qui est incompatible avec une implication en profondeur et en particulier au suivi d'ateliers ou de projets. Les stages de M1 et de M2 s'effectuent en milieu professionnel (bureau d'études, ONG, collectivités locales). De façon tout à fait classique, les étudiants trouvent leur stage en s'appuyant sur les associations d'anciens étudiants. L'ensemble des parcours de la formation GAED est ouvert à la formation continue. Le parcours E&M est quant à lui ouvert à l'alternance depuis 2021, ce qui peut favoriser une insertion professionnelle plus rapide.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et adopte une approche par compétences, mais il n'y a pas d'évaluation des compétences acquises.

Le tronc commun apporte un socle de connaissances théoriques et méthodologiques, des unités d'enseignement (UE) thématiques propres aux parcours permettent l'acquisition de savoirs spécialisés et des UE méthodologiques assurent la maîtrise des outils numériques. La construction au sein de l'équipe pédagogique est pensée collégalement après définition du profil des étudiants et en tenant compte des discussions avec les professionnels et selon la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34074. La maquette est bien structurée en blocs de connaissances et de compétences. Cependant, rien n'est dit sur l'évaluation des compétences acquises et il n'y a, en particulier, pas de portefeuille.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de façon cohérente avec ses objectifs et son public.

Les enseignements prennent la forme de séminaires, mini-projets, stages de terrain, programmation, travail d'écriture scientifique en atelier, mise en situation professionnelle. Les stages de terrain mettent bien en relation les étudiants avec les acteurs du territoire. La formation refuse l'enseignement à distance quelle qu'en soit la forme sauf en cas de force majeure (obligation sanitaire).

L'ouverture internationale de la formation est peu développée.

Des enseignements ont lieu en anglais, mais ils sont peu nombreux (76 h étudiant, soit 7 % du volume maquette) et marginaux au regard du cœur de formation (cours de projet éditorial, certains séminaires de recherche). Par ailleurs, pour la formation aux langues, la formation se repose surtout sur des ressources externes (UFR Études interculturelles de langues appliquées (ELA), Inalco, plateforme d'autoformation aux langues étrangères d'UPCité). En conséquence, le nombre d'étudiants suivant une formation en langues étrangères était de 60 en 2021-2022, soit moins de 50 % de l'ensemble. Les éléments contenus dans le dossier ne permettent pas de savoir si ces enseignements sont optionnels. Aucun de ces étudiants ne cible de certification dans la langue étrangère choisie. En revanche, la formation prévoit des enseignements de français langue étrangère (FLE), dont ont bénéficié 22 étudiants en 2021-2022. Tous les chiffres ne concernent que l'exercice 2021-2022 car les deux années précédentes n'ont pas été renseignées, ce qui est regrettable. Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité intégré à la maquette. Toutefois, un accompagnement individualisé a lieu pour la préparation d'une mobilité étudiante (Erasmus) ou dans le cas d'un stage à l'étranger. Il convient de noter la spécificité du parcours DYNPED, qui prépare à une activité professionnelle dans des environnements socioculturels non-européens, en Afrique, Amérique latine et Asie.

Ce faible développement de la formation linguistique est en lien avec la faible ouverture à l'international analysée plus haut. Cela n'apparaît pas problématique aux yeux de l'équipe de formation, ce qui est étonnant.

La formation propose un dispositif d'alternance pour le parcours E&M, à partir de 2021-2022. Cependant, sur la période 2019-2022, il n'y a eu aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) pour l'ensemble des parcours. Il n'y a d'ailleurs pas d'information permettant de savoir si l'alternance est ouverte en M1, en M2, ou dans les deux, ni sous quelle forme. Par ailleurs, alors que quatre des six parcours sont ouverts à la formation continue (*Carthagéo*, *DYNARISK*, *E&M*, *TGAE*), un seul étudiant est inscrit dans cette offre sous ce régime, alors que des actions en matière de formation continue et d'alternance sont déclarées dans le dossier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une forte attractivité qu'elle connaît et analyse bien. Son effectif est croissant (de 109 étudiants en 2019-2020 à 133 en 2021-2022, soit + 22 % en trois ans), sa capacité d'accueil est adaptée (54-55 places ces trois dernières années). Le taux de sélection est proche d'un étudiant sur six. Pour se faire connaître davantage, l'équipe enseignante participe aux forums et journées portes ouvertes de l'établissement. Ainsi, la formation bénéficie de partenariats avec des masters d'aménagement complémentaires d'autres établissements franciliens qui améliorent sa visibilité.

La formation suit la réussite de ses étudiants de manière bien documentée. Elle met en place un dispositif de suivi personnalisé, renforcé dans le cas des étudiants étrangers. Le taux de réussite (au sens des étudiants ayant validé tous leurs crédits European Credit Transfer and Accumulation System, ECTS) est très bon, de l'ordre de 85 %. Il y a très peu d'abandons (ceux-ci sont décroissants (de 8 à 3) entre 2019 et 2022, sur un effectif de 120 étudiants en moyenne). Les données fournies dans le dossier sont incomplètes, ce qui empêche de visualiser la réussite des publics spécifiques bénéficiant d'aménagements.

L'insertion professionnelle est bonne mais la formation l'analyse peu. Les emplois correspondent au niveau master et aux métiers de l'aménagement et de l'urbanisme avec des emplois pour part égale dans le public et dans le privé. On regrettera qu'il n'y ait pas d'enquête d'insertion à 12 mois, mais seulement à 30 mois et de plus avec des données fournies directement par UPCité et dont la méthodologie n'est pas précisée. Les taux de réponse à l'enquête d'insertion à 30 mois sont peu lisibles et en définitive très faibles. En effet, il y a un décalage entre le pourcentage affiché de réponses (62 % en moyenne) et le nombre effectif de diplômés ayant répondu (25 sur 190 pour la cohorte 2019-2020). Dans le parcours *Géomatique et télédétection*, il n'y a par exemple aucune réponse. On ne comprend pas pourquoi ne figurent que les statistiques de 2019-2020, alors que ce master existait déjà auparavant (depuis 2016, voir le compte rendu du conseil de perfectionnement). Cela étant, les résultats de l'enquête à 30 mois sont très différents selon les parcours pour les quelques diplômés ayant répondu. Les diplômés du parcours *Carthagéo* ont tous un emploi, 75 % comme ingénieur ou cadre dans les domaines visés par la formation (bureaux d'études, collectivités, etc.) et 50 % ont un emploi stable (CDI, fonction publique, etc.). En revanche, parmi les diplômés du parcours *Espace et milieux*, aucun n'est en emploi stable. Il y a aussi une réelle difficulté à lire l'enquête d'insertion professionnelle d'UPCité (est annoncé, par exemple, 100 % d'emploi dans le parcours *Dynamique et milieux* alors que la représentation graphique fait figurer 13 % de diplômés en recherche d'emploi), mais la formation ne relève pas ce problème de suivi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose très largement des moyens nécessaires à ses objectifs, mais la place des professionnels est singulièrement réduite. Elle se repose essentiellement sur le vivier interne des enseignants, avec un nombre total de 114 enseignants permanents (enseignants-chercheurs, enseignants du second degré, enseignants en CDI, etc.) intervenant dans la formation, ce qui est plus que suffisant pour un peu plus d'une centaine d'étudiants et un volume global de 4 413 heures équivalent travaux dirigés (HETD). Il convient de noter l'intervention de 35 enseignants non permanents seulement (ex : attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de conférences associés, professeurs associés, contractuels, vacataires, chercheurs, doctorants, personnels administratifs BIATSS, etc.). Ce chiffre très faible est de surcroît différent de celui donné concernant le nombre de professionnels intervenant dans la formation (125). Les éléments contenus dans le dossier ne permettent pas de savoir quels sont les bons chiffres. Le nombre d'heures étudiant est très variable selon les parcours : de 438 h à 878 h, avec une moyenne de 597 h. Il s'agit d'un écart trop important pour des parcours assez proches.

Le processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants est informel et incomplet. Cette évaluation prend la forme de sondages auprès des anciens diplômés menés par les encadrants de stage et par les responsables de parcours, d'une part, et de questionnaires d'évaluation envoyés aux étudiants, d'autre part. Peu répondent : pour les trois cohortes successives on compte 43, 43 et 51 réponses, soit moins de 45 % de l'effectif total. Il n'y a pas de réunions plénières avec les étudiants pour leur permettre de s'exprimer et donner leur avis sur l'organisation de la formation. Il n'est pas fait de lien entre l'enquête menée auprès des encadrants et celle menée auprès des étudiants. Un conseil de perfectionnement de 18 membres existe pour l'ensemble de la formation. Sa constitution est pertinente avec des représentants des étudiants, des professionnels extérieurs et des représentants des équipes pédagogiques. Cependant, il se borne à un rôle d'observation : on ne sait pas qui prend les décisions en matière d'amélioration de la formation : sans doute les responsables de parcours, ce que la formation reconnaît implicitement.

Conclusion

Points forts

- Un partenariat académique conventionné avec l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne et l'université Paris-Est Créteil pour cinq des six parcours ;
- Une forte visibilité et attractivité de la formation ;
- Un bon taux de réussite.

Points faibles

- Un adossement à la recherche peu développé dans certaines disciplines ;
- Une multiplication d'intervenants professionnels présents sur de faibles volumes horaires ;
- Une formation en alternance trop marginale ;
- Un processus d'évaluation par les étudiants et l'équipe pédagogique incomplet et trop informel ;
- Une ouverture internationale trop peu développée.

Recommandations

- Conforter l'adossement à la recherche.
- Diminuer le nombre de professionnels, à volume horaire global égal, pour éviter les redondances et rendre compatible le volume horaire individuel par professionnel avec le suivi de projets et d'ateliers.
- Questionner en profondeur l'attractivité du dispositif d'alternance pour le parcours E&M.
- Définir avec les associations d'anciens étudiants un cadre formel, régulier, et indépendant, d'évaluation de la formation.
- Créer des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur en Europe et dans le monde (sous forme de mobilités entrantes et sortantes d'enseignants et d'étudiants, mais surtout de doubles masters) en s'appuyant sur le rayonnement international d'Université Paris Cité.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissements

Université Paris Cité

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* d'Université Paris Cité (UPCité), délivré en co-accréditation avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris - Val de Seine (ENSAPVS), propose un parcours de tronc commun en première année (M1) et quatre parcours en deuxième année (M2) : trois parcours recherche : *Identités, altérités, circulations (Europe, Méditerranée, Amériques)* (IAC) ; *Mondes africains, américains, asiatiques et moyen-orientaux* ; *Ville, architecture, patrimoine* (VAP) ; et un parcours professionnel : *Patrimoine scientifique technique naturel et architectural* (PSTN-A), ouvert à l'alternance. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) d'Université Paris-Cité. En 2021-2022, le master comptait 135 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

À la fois inscrit dans un continuum de formation en histoire et fortement inséré dans un réseau pluridisciplinaire et international, le master est en adéquation avec la stratégie formation d'UPCité et en lien avec l'ENSAPVS.

L'ouverture internationale et l'interdisciplinarité entre l'histoire, l'architecture, les lettres, la santé, les sciences et techniques et les langues vivantes étrangères sont mises en avant pour souligner l'inscription du master dans la stratégie de formation de l'établissement. La continuité entre la licence d'Histoire d'UPCité et le master *Histoire, civilisations, patrimoine* est soulignée : les deux formations partagent la même équipe pédagogique et la composition de leurs conseils de perfectionnement garantit la coordination entre les cursus. Pour la poursuite en doctorat, outre les laboratoires d'appui, c'est avec l'école doctorale (ED) 624 *Sciences des sociétés* que le lien est établi et anticipé en donnant aux étudiants la possibilité de présenter un projet de thèse et de se préparer au concours pour le contrat doctoral au sein des unités d'enseignement du master 2. Le continuum est attesté. Co-accréditée avec l'École nationale supérieure d'architecture Paris - Val de Seine (ENSAPVS) pour le parcours *Ville, Architecture, Patrimoine* (VAP), la formation entretient des partenariats formalisés tant dans l'espace académique francilien qu'aux niveaux national (enseignements mutualisés avec le Muséum national d'Histoire naturelle, MNHN) et international (cinq diplômes en partenariat international). Pour les partenariats nationaux, l'autoévaluation met en exergue des réunions pédagogiques communes, une participation croisée aux instances respectives et la prise en compte des témoignages des étudiants comme autant de moyens de s'assurer de la valeur ajoutée de ces liens formels. Selon l'équipe pédagogique, cette politique et ces actions obtiennent de très bons résultats, justifiant le meilleur niveau d'autoévaluation. Ces liens avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche spécialisés dans d'autres champs disciplinaires que l'histoire (architecture, histoire naturelle, mais aussi langues orientales avec l'Institut national des langues et civilisations orientales, Inalco) sont présentés comme des gages de pluridisciplinarité et de transdisciplinarité parfaitement abouties. On note cependant qu'en première année la maquette comporte des séminaires à caractère essentiellement historique, la pluridisciplinarité se traduisant seulement par quelques enseignements à choix offerts par les partenaires. En deuxième année, si les parcours *Ville, architecture, patrimoine* (VAP) et *Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural* (PSTN-A) proposent des enseignements pluri et transdisciplinaires, les deux parcours *Identités, altérités, circulations (Europe, Méditerranée, Amériques)* (IAC) et *Mondes africains, américains, asiatiques et moyen-orientaux* demeurent dans le champ des études historiques.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Les cinq diplômes en partenariat international bénéficient d'un pilotage mutuel avec les universités partenaires, tant pour la sélection des candidats que pour la conduite pédagogique de la formation. Les étudiants inscrits dans ces parcours représentent 15 % de l'effectif, après un léger tassement. Au total, les étudiants internationaux (au sein ou hors des partenariats) forment 19 % de l'effectif de la mention. L'ouverture à l'international est un objectif primordial pour l'équipe, qui estime que les résultats atteints en ce domaine sont excellents. Pourtant, le nombre d'étudiants concernés est faible et la tendance est à la baisse : quatre mobilités sortantes en 2021-2022 seulement et cinq mobilités entrantes. Ainsi, la part des étudiants internationaux est-elle en deçà des chiffres avancés par l'établissement (qui annonce 31 % d'étudiants internationaux en master). Le bilan se montre attentif à cette situation et souligne que la réorganisation de l'appui à l'internationalisation des formations au

sein des services centraux et de la faculté ainsi que l'engagement dans l'alliance Circle U. ouvrent des perspectives d'amélioration.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Le master forme à la recherche avec des enseignements portant sur les méthodes de recherche, le traitement des sources et la déontologie historique ainsi que sur l'écriture académique. Cela concerne toute la promotion en première année et, en deuxième année, tous les parcours sauf *Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural* (PSTN-A), conformément aux objectifs d'insertion professionnelle spécifiques à ce parcours. Des entraînements et des stages facultatifs en laboratoire sont proposés dans la maquette en deuxième année, cependant le choix du stage se fait aux dépens de l'enseignement de formation à la recherche ou de la préparation au projet de thèse, ainsi la maquette présente-t-elle plutôt le stage comme une alternative à la formation à la recherche que comme un complément. La formation par la recherche relève du mémoire et de la participation aux séminaires. Les enseignements sont délivrés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation, historiens majoritairement, mais aussi spécialistes des autres sciences humaines et sociales. La formation est adossée à six unités de recherche, dont quatre sont partenaires du département d'histoire d'UPCité : l'unité mixte de recherche (UMR) Anthropologie et histoire des mondes antiques ANHIMA (UMR 8210) ; l'UMR Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques CESSMA (UMR 245) ; le Laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain, LIED (UMR 8236), le laboratoire d'UPCité ICT-Les Europes dans le monde (UR 337). Le Centre d'études et de recherches interdisciplinaires en lettres, arts et cinéma d'UPCité CERILAC (unité propre de recherche (URP) 441) est rattaché à l'UFR Lettres, arts, cinéma d'UPCité. Enfin, est signalée l'équipe d'accueil de l'ENSA Environnements numériques, cultures architecturales et urbaines, EVCAU 7540. Ces laboratoires mettent en place à l'intention des étudiants un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche. Le centre de documentation de la bibliothèque des Grands Moulins intervient en appui à la formation et à la valorisation des productions étudiantes. Exemple est donné d'une exposition réalisée à partir d'un mémoire de master avec visites guidées à destination du public de la bibliothèque universitaire et du grand public. En PSTN-A, le mémoire est professionnel, néanmoins il permet d'intégrer des notions relevant de la recherche, grâce aux enseignements de tronc commun.

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel et intègre des éléments de professionnalisation, notamment par l'un des quatre parcours. L'existence d'un parcours à forte dimension professionnalisante, PSTN-A, constitue pour l'équipe pédagogique une réussite et un modèle. Huit professionnels du patrimoine participent aux enseignements pour former aux épreuves spécifiques du concours d'attaché de conservation du patrimoine option « Patrimoine scientifique, technique et naturel » qui est le débouché du parcours PSTN-A. Notons que ce parcours est le seul dans lequel le stage est obligatoire. Dans les trois parcours où le stage n'est pas obligatoire seuls 21 étudiants profitent de cette possibilité sur 62 inscrits en master 2. Le bilan rend compte de l'enjeu que représente l'identification de débouchés adaptés aux parcours recherche. L'équipe s'appuie sur le conseil de perfectionnement et ses acteurs du monde social, économique et culturel pour rapprocher l'offre de formation des besoins et opportunités nationales et européennes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en fonction de ses objectifs, mais l'alignement pédagogique est faible. Le master est conçu selon une approche programme, les objectifs sont définis et induisent les contenus. Les compétences sont en cours d'identification, dans le cadre du continuum licence-master au sein de la discipline historique et de sa recherche, sans qu'il ne soit fait mention de blocs de connaissances et de compétences. Les seuls éléments d'alignement pédagogique mentionnés concernent le rythme de l'évaluation en contrôle continu intégral et l'existence d'un séminaire commun à chaque parcours en master 2. Le dossier fourni témoigne de la prise en compte par l'équipe pédagogique de sa marge de progression.

Les modalités d'enseignement relèvent essentiellement du présentiel, en réponse aux attentes des étudiants. Aucune autre pratique pédagogique n'est mentionnée ni analysée dans le dossier.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'approfondir ses compétences linguistiques à travers l'enseignement des langues étrangères et l'enseignement disciplinaire en langue étrangère. Les séminaires en langue étrangère ne sont pas obligatoires, mais sont proposés dans des listes à choix. La formation inclut, outre les langues étrangères, des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants. Signalons, pour les étudiants en mobilité entrante, un enseignement spécifique « Méthodes générales de recherche pour étudiants internationaux et non historiens ».

La formation accueille des publics en formation continue et en alternance dans l'un des parcours. L'expérience de l'alternance est conduite au sein du parcours *PSTN-A*. Cinq inscrits sur les six que compte ce parcours en 2021-2022 le sont en alternance. Les modalités de l'adaptation pédagogique pour l'alternance ne sont pas indiquées. Pour la formation continue, il n'existe pas de dispositif spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est modérée sans pour autant faire l'objet d'un suivi particulier. La croissance du nombre des candidatures et des inscriptions est attestée, mais elle reste limitée (de 57 à 72 candidats entre 2019-2020 et 2021-2022 pour 57 à 67 inscrits). Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation, sont classiques et l'attractivité est en grande partie locale, auprès des étudiants de licence d'Histoire à UPCité et de quelques candidats extracommunautaires. Hormis ce dernier cas, le volume des candidatures reste inférieur aux capacités d'accueil, sans que le bilan ne témoigne d'inquiétudes quant à l'attractivité alors qu'en 2021-2022 deux parcours comptent moins de dix inscrits et un parcours moins de vingt.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. La réussite est la règle, moins de cinq étudiants ne valident aucun crédit European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) en première année. Les échecs et abandons font l'objet de suivi et d'accompagnement. L'équipe pédagogique est partie prenante des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des études, notamment en lien avec le Relais handicap Grands Moulins.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La direction et le secrétariat du master mettent en œuvre une enquête de proximité à partir de la grille d'enquête élaborée par l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF). Le taux de réponse est de 34 %, ce qui est analysé comme lié au nombre de diplômés originaires de pays étrangers ou ayant changé d'adresse. La poursuite d'études concerne une moitié des diplômés ayant répondu aux enquêtes, ce qui est l'objectif d'un master comportant trois parcours recherche sur quatre. Pour le quatrième parcours, l'évolution positive du taux de réussite au concours d'attaché de conservation du patrimoine option « Patrimoine scientifique, technique et naturel » témoigne de la qualité de l'insertion.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 45 enseignants-chercheurs pour 135 étudiants, le master dispose de l'encadrement nécessaire et bénéficie du dynamisme du département d'histoire, y compris pour associer les jeunes enseignants-chercheurs à l'équipe pédagogique. Le bilan montre que la formation est insérée de façon positive dans son environnement institutionnel : département d'histoire, UFR GHES, scolarité, établissement. Huit professionnels du patrimoine participent aux enseignements pour former aux épreuves spécifiques du concours d'attaché de conservation du patrimoine option « Patrimoine scientifique, technique et naturel » qui est le débouché du parcours *PSTN-A*.

La formation met en place un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Ainsi, elle organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, en mettant en place un questionnaire annuel anonyme sur Moodle. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte dans l'évolution de la formation, notamment *via* le conseil de perfectionnement. Ce dernier comprend notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation, les questionnaires étudiants et contribuer à l'évaluation interne.

Conclusion

Points forts

- Une formation à la recherche et par la recherche solide associée à un parcours professionnalisant ouvert à l'alternance ;
- Une ouverture pluridisciplinaire ;
- Un pilotage collégial et une démarche d'amélioration continue ;
- Une ambition internationale.

Points faibles

- Une attractivité et des effectifs limités ;
- Des stages (y compris en laboratoire de recherche) faiblement insérés dans trois des quatre parcours ;
- Une part modeste d'étudiants effectuant des mobilités internationales, malgré l'ampleur des dispositifs.

Recommandations

- Analyser les causes du manque d'attractivité pour parvenir à élargir le recrutement.
- Insérer un stage (y compris recherche) obligatoire dans tous les parcours.
- Consolider les dispositifs d'aide à la mobilité, notamment en développant le projet d'insertion dans une graduate school.

MASTER HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Histoire et philosophie des sciences* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours de tronc commun en première année (M1), un parcours recherche et un parcours professionnel en deuxième année (M2). Il est rattaché à l'institut des Humanités, sciences et sociétés (IHSS) d'Université Paris Cité situé à Paris sur le campus des Grands Moulins et sur le site Bichat de la faculté de Médecine d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le master comptait 62 étudiants inscrits, 25 en M1 et 37 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Pluridisciplinaire et propice à la transversalité entre facultés, la formation est cohérente avec la stratégie formation de l'établissement. Ce master s'inscrit dans l'objectif de développement d'enseignements interdisciplinaires en prise avec les enjeux contemporains et peut contribuer à l'axe stratégique visant à renforcer l'identité des sciences humaines au sein d'UPCité. Cependant, il privilégie nettement le domaine Sciences, technologies, santé. Au sein des licences *Mathématiques* et *Sciences pour la santé*, des enseignements sensibilisent les étudiants à la thématique du master *Histoire et philosophie des sciences*. Alors que le master est ouvert aux licenciés en histoire et en physique, rien n'est indiqué pour favoriser un continuum avec ces mentions de licence. La complémentarité avec les masters *Santé publique* et *Histoire, civilisations patrimoine* se traduit par des enseignements en commun. La formation n'a pas de liens avec les masters des autres universités parisiennes.

La formation s'emploie à formaliser ses partenariats internationaux mais ceux-ci ne donnent pas lieu à des mobilités. Ainsi un programme d'échange est en place avec l'université allemande de Bielefeld et deux projets sont en cours de montage avec le Royaume-Uni et les États-Unis : Leeds et Princeton. Cependant, aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante ni entrante depuis 2020.

Le master est adossé à un laboratoire de recherche et appartient à deux écoles universitaires de recherche (EUR). Le master forme à la recherche par des enseignements méthodologiques en première et deuxième année, un entraînement aux différents écrits académiques, dans le cadre d'une forte orientation épistémologique. Soixante enseignants-chercheurs et chercheurs participent aux enseignements. Ils sont pour la plupart spécialisés en épistémologie des sciences, philosophie et histoire moderne et contemporaine. La formation est adossée au laboratoire Sciences, philosophie, histoire (SPHERE) dont les chercheurs peuvent encadrer les mémoires des étudiants et les former par la recherche. Le master est également partie prenante de deux écoles universitaires de recherche : la graduate school *Society and Health* et la graduate school *Linguistics*.

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel et intègre des éléments de professionnalisation en médiation scientifique et journalisme scientifique. Par un réseau informel des diplômés, la formation favorise l'accès aux stages et l'insertion des étudiants en Île-de-France. Trente-six professionnels interviennent dans la formation, les informations du dossier sont contradictoires quant au nombre d'heures étudiant assurées par des intervenants extérieurs. L'alternance et la formation continue ne figurent pas au nombre des objectifs. La grande majorité des étudiants de deuxième année suit le parcours recherche (29 contre huit en 2022). La poursuite d'études en doctorat est conçue comme un débouché professionnel pour ces étudiants et le master doit les préparer à la présentation d'un projet de thèse.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre une approche programme. Les objectifs sont définis en ce qui concerne les contenus méthodologiques et disciplinaires afin de permettre à des étudiants issus de domaines différents d'accéder à la transdisciplinarité. Si des compétences sont définies dans la maquette des enseignements, l'équipe pédagogique considère que leur explicitation n'est pas acquise et constitue un objectif à atteindre.

Des pratiques pédagogiques classiques sont revendiquées, leur adaptation aux compétences visées relève du projet. La formation revendique l'attachement au cours magistral, hors travaux dirigés de méthodologie. Néanmoins des pistes sont mentionnées pour l'organisation d'ateliers de recherche ou de séances de travail avec des professionnels. Des ressources en formation à distance produites dans le cadre de l'Initiative d'Excellence (IdEx) sont mises à la disposition des étudiants, sans être formellement intégrées aux enseignements (capsules vidéos consacrées à l'éthique du soin médical réalisées par une enseignante du master dans le cadre de l'Institut La personne en médecine, ILPEM).

L'ouverture à l'international n'est pas prioritaire. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère, un choix entre sept langues est proposé pour 24 heures. Les étudiants en mobilité entrante se verraient offrir 24 heures de formation au français langue étrangère (FLE). Il n'existe pas de dispositif de préparation à la mobilité sortante des étudiants mais les ressources de l'établissement sont connues.

La formation n'est pas ouverte à la formation continue ni à l'alternance. L'objectif transdisciplinaire du master est présenté comme prioritaire au regard des adaptations que l'accueil de ces publics induiraient en matière d'emploi du temps et d'ingénierie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est faible. Le bilan fait état de difficultés pour faire connaître cette offre de formation originale qui ne s'inscrit pas dans un continuum monodisciplinaire. L'équipe déclare manquer d'accompagnement et ne mentionne pas la participation à des manifestations d'établissement (journée portes ouvertes ou salon des masters). L'évolution des candidatures et des inscriptions est analysée comme satisfaisante alors que l'attractivité est faible. Le nombre de candidats atteint à peine la capacité d'accueil (44 pour 45 en 2021-2022). Au total, on ne compte que 25 étudiants inscrits en première année. En deuxième année, le parcours recherche ne dépasse pas trente inscrits au cours des trois années de référence et le parcours professionnalisant reste à moins de 10 inscrits.

Les réussites sont minoritaires. Au cours des trois années de référence, seulement 14 puis 18 et enfin 23 étudiants de première année ont validé tous les enseignements sur 57 puis 53 et enfin 62 inscrits. En deuxième année dans le parcours recherche ce sont seulement 14 étudiants sur 29 inscrits qui réussissent. Le bilan s'attache à une infime amélioration de pourcentages de réussite qui n'ont pas grand sens avec des effectifs réduits.

Le suivi de l'insertion ou des poursuites d'études n'est pas pratiqué. Les faibles effectifs rendent les enquêtes d'insertion peu fiables, elles indiquent néanmoins une tendance inquiétante. Sur les cinq réponses obtenues, un seul diplômé est en doctorat. Les autres poursuivent des formations de niveau équivalent au master, ce qui est loin de répondre aux objectifs de la formation. L'équipe ne signale pas d'autres poursuites en doctorat au sein de l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Avec une soixantaine de chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires et une trentaine de vacataires, le master dispose des ressources humaines nécessaires. En outre, le master bénéficie des interventions de professeurs invités par le laboratoire d'adossment.

L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée, le conseil de perfectionnement n'est pas acteur de l'amélioration continue. L'équipe pédagogique ne s'appuie pas sur les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) mais fait le choix de discussions informelles avec les étudiants. Le conseil de perfectionnement a été constitué en 2023, sa composition n'est pas connue. De plus, les membres présents lors de sa première réunion ne comptent pas de représentants des enseignants non statutaires ni de représentants des secteurs économiques et sociaux visés par le master : médiation scientifique et journalisme scientifique. Les débats ne s'appuient pas sur l'analyse d'une documentation et ne débouchent pas sur des propositions d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire et transversale ;
- Des partenaires sociaux et économiques régionaux.

Points faibles

- Des effectifs faibles et des taux de réussite bas ;
- Peu de poursuites d'études en doctorat ou d'insertion professionnelle ;
- Un processus d'amélioration continue peu engagé ;
- Des programmes d'échanges internationaux ne donnant pas lieu à des mobilités.

Recommandations

- Adapter la pédagogie et les exigences pour la réussite des étudiants.
- Définir des voies d'insertion en lien avec les partenaires sociaux économiques, formaliser les partenariats.
- Mettre en place un dispositif d'amélioration continue en s'appuyant sur les services de l'établissement : Stratégie et relations internationales, Pôle orientation et professionnalisation, etc.
- Rendre effectifs les partenariats internationaux : faciliter et favoriser les mobilités étudiantes.

MASTER MÉTIERS DES ÉTUDES, DU CONSEIL ET DE L'INTERVENTION (MECI)

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* (MECI) d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) et proposés en alternance en M2 : *Aménagement et développement local* (ADL) ; *Consultants et chargés d'études socioéconomiques* (CCESE) et *Projets informatiques et stratégie d'entreprise* (PISE). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) d'Université Paris Cité situé sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, le master comptait 90 étudiants inscrits, 46 en M1 et 44 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master MECI a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit clairement comme prolongement des licences de Sciences économiques et sociales, d'Économie-gestion, de Géographie-aménagement, de Sciences politiques et de Sociologie d'UPCité qui forment le principal vivier d'étudiants. Il s'inscrit aussi en complémentarité avec les masters *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) et *Analyse et politique économique* (APE) d'UPCité, ainsi qu'avec l'École nationale d'architecture Paris-Val de Seine (ENSAPVS) avec lesquels des enseignements sont mutualisés. Il développe un partenariat académique avec le master *Stratégies économiques, numériques et données* (SEND) du CNAM. Les responsables de la formation indiquent que la pluridisciplinarité est un enjeu essentiel pour cette formation, cependant chacun des trois parcours a un ancrage disciplinaire (géographie et aménagement pour le parcours ADL, économie et gestion pour le parcours CCESE et informatique pour le parcours PISE). Il s'agit d'une formation très professionnalisante en lien avec le monde socio-économique dont tous les parcours de M2 sont en alternance, en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

La formation ne développe aucune ouverture à l'international, manque dont elle est parfaitement consciente. Cependant, il convient de noter la présence d'étudiants internationaux, de trois à cinq par parcours selon la cohorte, ce qui représente entre neuf étudiants sur 96 et 15 étudiants sur 90, soit entre 9 % et 16 %. Un tel taux, très élevé pour une formation sans stratégie internationale ni partenariats, montre une attractivité qui gagnerait à être exploitée.

La formation à et par la recherche est bien peu développée. La formation n'a pas mis en place de dispositif de formation par la recherche, considérant que cela ne rentre pas dans ses objectifs de master professionnel. La formation s'appuie sur une équipe limitée d'enseignants-chercheurs (25 sur 75, soit 33 %). Ceux-ci assurent 750 h sur 3 000, soit 25 % des enseignements, ce qui est faible. Ce manque est d'autant plus étonnant que les responsables de la formation signalent qu'un nombre important d'enseignants-chercheurs assurent la majorité des heures d'enseignement, dans l'esprit « d'assurer une assise académique forte à la pratique professionnelle ». Par ailleurs, la seule participation de chercheurs et enseignants-chercheurs aux enseignements ne peut suffire à un adossement réel à la recherche. Or, il n'y a pas d'accueil d'étudiants dans des unités de recherche, dans le cadre de stages ou de projets. En dehors du mémoire de M2, le nombre d'heures de formation à et par la recherche (séminaires de recherche, méthodologie de la recherche) est très faible (24 h).

La professionnalisation de la formation est excellente, avec un lien important avec les acteurs socio-économiques nationaux et du territoire. Les trois parcours sont tous en alternance en M2 pour tous les étudiants, et des travaux de groupe de type commande réelle sont réalisés pour des partenaires. La préparation à l'insertion professionnelle est très bonne. Environ 30 % des diplômés sont recrutés par les structures qui les ont accueillis durant leur alternance. Ce master inclut également une formation à l'entrepreneuriat. La part des professionnels dans l'équipe pédagogique est importante, puisqu'elle représente 66 % de celle-ci (50 sur 75 enseignants toutes catégories). Ils interviennent pour 1 194 heures étudiant sur l'ensemble de la formation. Cela représente à peu près 33 % de l'ensemble des enseignements, ce qui est conséquent. Les trois parcours sont ouverts à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite de manière très cohérente, avec une maquette très exhaustive, solidement structurée autour de blocs de connaissances et de compétences. L'équipe pédagogique travaille collégalement pour définir objectifs et profil de la formation. En revanche, il n'y a ni e-portfolio, ni dispositif formalisé d'évaluation des compétences et de leur évolution. Celles-ci ont été définies empiriquement à partir des attentes des milieux professionnels visés et de l'évolution des métiers. L'équipe pédagogique a clairement conscience de ces manques et mène une étude afin d'établir une cartographie des compétences attendues.

La formation développe et diversifie des pratiques pédagogiques adaptées à ses objectifs et à sa particularité de formation en alternance. En plus des enseignements conventionnels, il existe dans le parcours *ADL* un atelier professionnel en situation qui se déroule en ville ou dans des espaces ruraux, y compris à l'étranger. On peut noter aussi un travail en projet sur commande réelle avec une salle dédiée dans le parcours *PISE* accessible en permanence, y compris les samedis et vacances scolaires, où les étudiants peuvent travailler collectivement en dehors des heures de cours. En revanche, il n'y a ni enseignement à distance, ni enseignement hybride prévu, ce qui est logique dans une formation construite sur la base de l'alternance. La formation se sous-estime sur certains points, notamment concernant la diversification des méthodes pédagogiques qui est effective.

L'ouverture internationale de la formation est faible. Il n'y a aucun dispositif favorisant la mobilité internationale des étudiants de la formation, ni à l'inverse de dispositif d'accueil spécifique d'étudiants étrangers (aucun étudiant en français langue étrangère (FLE) et la formation assure que la maîtrise du français est un critère de sélection majeur). La formation offre une formation assez classique en anglais, avec des cours dédiés obligatoires sur les trois parcours, pour un volume horaire de 72 h étudiant (48 h en M1 et 24 h en M2), ce qui est faible. Aucune autre langue n'est proposée au choix. Il convient de noter deux éléments positifs : plus de 60 % des étudiants passent chaque année en fin de parcours la certification Test of english for international communication (TOEIC) ; 64 h de cours du parcours *CCESE* en M2 sont effectuées en anglais, mais on ne sait ni dans quelle matière ni suivant quelle modalité. Il serait sans doute bienvenu que les autres parcours programment également des cours en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés à l'alternance, beaucoup moins aux publics de la formation continue. L'alternance est généralisée lors du M2 pour les trois parcours, avec des contrats d'apprentissage (44, 39, et 37 étudiants sur les trois dernières cohortes, soit 82 % des étudiants de M2 en moyenne) mais aussi des contrats de professionnalisation (quatre, trois et quatre étudiants sur les trois dernières cohortes, soit 8 % des étudiants de M2 en moyenne). À l'inverse, il n'y a que très peu d'étudiants en formation continue (cinq, deux et trois étudiants sur les trois dernières cohortes, soit 5 % des étudiants de M2 en moyenne). La formation reçoit des demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), dont certaines sont accordées : entre trois et quatre VAE sur les trois dernières cohortes contre en moyenne une VAP. L'équipe du master est consciente de la qualité de sa formation en alternance, mais aussi de ses manques concernant la formation continue. Elle réfléchit à proposer certains modules sous la forme d'un diplôme universitaire (DU) ouvert à la formation continue. Mais cela risque d'être difficile à mettre en œuvre, et insuffisant pour constituer une stratégie intégrée prenant en charge la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité limitée. Les effectifs sont presque constants d'une cohorte à l'autre et la majorité des étudiants proviennent en interne des licences *Sciences économiques et sociales* et *Géographie* d'UPCité. Les dispositifs d'information mis en place en direction des étudiants extérieurs à UPCité (pages LinkedIn et Facebook, compte Tweeter, participation aux salons des masters), ne fonctionnent pas. La formation n'analyse pas ce manque d'attractivité.

La formation suit bien la réussite de ses étudiants, via un encadrement personnalisé par le directeur de mémoire en M1 et le tuteur en M2. Un nombre important d'étudiants bénéficie d'aménagements d'études (16, 39 et 22 sur les trois dernières cohortes), ce qui doit être lié à la place de l'alternance dans la formation. Les taux de réussite sont élevés et stables sur la période évaluée, avec une moyenne de 85 % de réussite en M1 et 89 % en M2. Il n'y a pratiquement pas d'abandon.

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés de manière incomplète. Il n'y a pas de dispositif spécifique : pas d'enquête à 12 mois et l'enquête à 30 mois est celle réalisée par les services d'UPCité pour toutes les formations. Par ailleurs, les seuls chiffres complets dont on dispose sur les trois années sont ceux du parcours *CCESE*. Pour les autres, seuls les résultats de l'exercice 2019-2020 sont disponibles. La raison évoquée est que dans les deux autres parcours le taux de réponse est trop faible, ce qui devrait questionner la formation. Pour 2019-2020, le taux d'insertion à 30 mois est cependant excellent, avec 82 % des étudiants ayant un emploi en cohérence avec leur formation, tant en ce qui concerne le niveau d'insertion que le métier exercé. Il n'y a quasiment pas de poursuites d'études dans ce master très professionnalisant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettant d'atteindre ses objectifs sur le plan financier et sur le plan des ressources humaines. La soutenabilité financière est liée au fait que les M2 sont tous en alternance, et que nombre de cours sont mutualisés entre les trois parcours et avec le master *Analyse et politique économique* (APE) d'UPCité. Le ratio entre le nombre total d'enseignants (25 permanents et 50 non-permanents, incluant les professionnels) et le nombre d'heures équivalent TD de la formation pour l'ensemble du parcours (3 375 h) est correct.

La formation fait preuve d'un processus d'évaluation interne et d'amélioration continue très structuré. Le taux de réponse des étudiants aux questionnaires est très fort (plus de 70 % sur les trois cohortes), ce qui témoigne d'un réel intérêt et d'une réelle implication. Par ailleurs, tous les enseignements sont soumis à une évaluation anonyme par les étudiants et, chaque semestre, une réunion de bilan *in itinere* est organisée entre l'équipe pédagogique et les étudiants. Le conseil de perfectionnement, qui associe plusieurs étudiants et anciens étudiants, joue un rôle stratégique de pilotage et d'amélioration de la formation. Ceux-ci y sont très actifs.

Conclusion

Points forts

- Une formation en alternance reconnue ;
- Un bon dispositif de suivi de la réussite ;
- Une excellente insertion professionnelle des étudiants ;
- Un processus d'évaluation interne dynamique et bien structuré.

Points faibles

- Une formation à et par la recherche très peu développée ;
- Une attractivité limitée en externe ;
- Une ouverture à l'international quasi inexistante.

Recommandations

- Accroître le nombre d'enseignants-chercheurs et la place des laboratoires dans la formation.
- Augmenter la visibilité en externe de la formation en prenant appui sur les anciens étudiants, à regrouper en association d'alumni.
- Développer une offre à l'international (master conjoint, stages à l'étranger, etc.) en prenant appui sur le service relations internationales d'UPCité et le réseau des professionnels intervenant dans la formation.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Psychologie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Économie et psychologie*, parcours bi-disciplinaire créé en 2010, ancré exclusivement en recherche, délivré en co-habilitation avec l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne ; *Ergonomie psychologique : sécurité, innovation, diversité*, parcours créé en 2019 et *Psychologie cognitive fondamentale et appliquée* (PCFA), parcours créé en 2014. Ces deux derniers parcours sont rattachés à l'institut de Psychologie d'Université Paris Cité, situé à Boulogne-Billancourt. En 2021-2022, le master comptait 135 étudiants inscrits, 71 en M1 et 64 en M2. Le parcours PCFA dispense le titre de psychologue dès lors que l'étudiant détient une licence en psychologie, un master en psychologie et une expérience de 500 h de stage professionnalisant. En sus, le parcours *Ergonomie psychologique : sécurité, innovation, diversité* attribue le titre d'ergonome européen.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en cohérence avec la politique et les ambitions de l'établissement. Elle forme un continuum avec les autres formations de l'établissement en ouvrant une poursuite d'études dans un des trois parcours de master après l'obtention d'une licence de psychologie et fait partie de l'école universitaire de recherche (EUR) *Psychological Science*, une des six EUR de la faculté des Sciences humaines et sociales financées par le Programme d'investissements d'avenir 3 (PIA3) que coordonne UPCité. L'interdisciplinarité du master concerne pour l'essentiel deux sous-disciplines de la psychologie (la psychologie cognitive et l'ergonomie), mais aussi l'économie, notamment dans le cadre du parcours *Économie et psychologie*, ainsi que le droit et les neurosciences sous la forme d'unités d'enseignement (UE) mutualisées entre les trois parcours et clairement identifiées, en particulier l'unité d'enseignement : « conduite de projet ».

La formation propose un très fort ancrage à l'international, ce qui est rare pour les filières de psychologie. On doit en effet noter l'originalité d'un parcours *Économie et psychologie* complètement ouvert à l'international et composé de 50 % d'étudiants internationaux. Les deux autres parcours se distinguent aussi par l'obtention de bourses de mobilité internationale entrante en master (MIEM) et de bourses SMARTS-UP. Sur ce point, il aurait été souhaitable d'en connaître le nombre car une telle configuration est suffisamment rare pour être mise en avant.

L'adossement à la recherche sur trois laboratoires est très visible et de grande qualité. L'adossement du master à trois laboratoires de recherche (Vision action et cognition ; Mémoire cerveau et cognition ; Psychologie et ergonomie appliquée) permet non seulement d'accueillir des étudiants en stage dans les laboratoires et d'encourager ainsi les poursuites d'études en doctorat, mais aussi de proposer des enseignements théoriques et méthodologiques pertinents et actualisés. On notera par exemple que sur les 30 % en moyenne du volume horaire des enseignements dédiés à la recherche, la formation offre des enseignements sur les méthodes mixtes (analyse qualitative et quantitative des données) et propose des initiatives de recherche dans l'unité d'enseignement (UE) « Winter school » qui permettent de faire venir des chercheurs d'universités étrangères. La sensibilisation aux règles d'une conduite scientifique rigoureuse (par exemple, aide à la constitution des dossiers pour le Comité d'éthique de la recherche et le Comité de protection des personnes) est bien en place.

La formation entretient des relations incontestables avec le monde social et économique, mais la professionnalisation pourrait être renforcée. En effet, on repère grâce aux lieux de stage bien identifiés et aux chiffres de l'insertion professionnelle que les étudiants s'engagent dans des structures développant des activités de conseil, d'audit, de prévention, d'ergonomie, de recherche et développement, d'user experience (UX, expérience utilisateur), mais le nombre d'heures assurées par les professionnels reste à renforcer : 9 % du volume horaire est très insuffisant. Une politique de stage est bien menée avec un volume horaire différencié selon les deux parcours *Ergonomie psychologique : sécurité, innovation, diversité* et *Psychologie cognitive fondamentale et appliquée*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est parfaitement lancée. En effet, on ne peut que saluer le travail entrepris par les équipes pour mettre en adéquation l'offre de formation en blocs de compétences dans les trois parcours (blocs transversaux et blocs spécifiques à la mention, chacun d'eux étant déclinés en sous-blocs de compétences).

Outre des modalités classiques d'enseignement (cours magistraux et travaux dirigés), la formation développe des dispositifs originaux pour rendre l'apprentissage opérant. Ainsi, une formation spécifique aux technologies expérimentales actuelles est assurée (électro-encéphalogramme, réalité virtuelle, neurofeedback). Un programme de sensibilisation aux pratiques d'intégrité scientifique est également assuré permettant d'acquérir progressivement une bonne posture professionnelle. On doit noter enfin et grâce au financement du PIA3 l'utilisation de classes inversées et de classes puzzle permettant l'apprentissage coopératif et collaboratif. Le Mind mapping est aussi favorisé car adossé à des projets de recherche transversaux.

La formation est assez exemplaire pour permettre son ouverture à l'international même si l'équipe pédagogique souhaite renforcer la langue anglaise pour les deux parcours *Ergonomie psychologique : sécurité, innovation, diversité* et *Psychologie cognitive fondamentale et appliquée* (à ce jour, entre 11 % et 19 % des enseignements sont en anglais).

La formation reçoit du public en formation continue, mais ne souhaite pas pour l'instant se lancer dans une formation en alternance. Les contraintes d'emploi du temps et les taux d'encadrement ne permettent en effet pas toujours d'envisager sereinement ce genre de dispositif. La possibilité d'obtenir des validations d'acquis de l'expérience (VAE) existe, mais aucune n'a été délivrée à ce jour en raison de dossiers qui ont été considérés en dehors du champ du master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation accroît son attractivité en dépit de capacités d'accueil assez faibles. En effet, on note 43 étudiants supplémentaires inscrits administrativement dans la formation en M1 et en M2 en 2021-2022 par rapport à 2019-2020, avec l'ouverture d'un parcours supplémentaire (mais dont la capacité d'accueil est de 20 étudiants). Le parcours *Économie et psychologie* offre une capacité d'accueil plus qu'honorable avec 40 étudiants (avec 20 étudiants provenant d'un cursus d'économie et 20 provenant d'un cursus de psychologie). En revanche, les capacités d'accueil pour les parcours *PCFA* (15 places) et *Ergonomie psychologique : sécurité, innovation, diversité* (20 places) sont plus modestes sans que cela ne soit vraiment justifié.

Les taux de réussite sont très bons et il existe un vrai dispositif d'accompagnement à la réussite. En effet, les taux de réussite atteignent en M1 et en M2 : 95 % pour le parcours *Économie et psychologie*, 100 % pour le parcours *Ergonomie et psychologie* et 93,61 % pour le parcours *Psychologie cognitive*. Des rencontres régulières avec des enseignants référents, un encadrement des stages bien structuré et un parrainage d'étudiants de M2 vers les M1 démontrent un réel accompagnement de proximité.

La formation est vigilante quant à la qualité de l'insertion professionnelle de ses étudiants. D'après l'équipe pédagogique (à partir de sa propre enquête, mais aussi de celle menée par l'établissement), en moyenne 95 % des diplômés du master sont en emploi dans le secteur professionnel (industriel, associatif ou universitaire). Près de 75 % des diplômés obtiennent leur premier emploi cinq mois après l'obtention de leur diplôme. Les secteurs d'exercice professionnel recouvrent les cabinets de conseil, les banques, le secteur financier, les grandes entreprises (postes de direction ou chercheurs), les organisations internationales comme l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ou encore des antennes ministérielles. En outre, les étudiants bénéficient d'opportunités d'études financées à la suite du master, notamment des contrats doctoraux ou des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) en économie et en psychologie. On notera par exemple qu'un étudiant sur trois dans le master *PCFA* continue en thèse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation présente un excellent taux d'encadrement et bénéficie d'aides financières, en particulier pour des mobilités étudiantes et la venue de professeurs invités. Avec 72 enseignants-chercheurs statutaires et 39 personnels non permanents, le taux d'encadrement est excellent pour 135 étudiants en moyenne inscrits dans la mention. Par ailleurs, les différentes qualifications des enseignants-chercheurs en section 5 du Conseil national des universités (CNU) (Économie), en section 16 (Psychologie et ergonomie) et en section 69 (Neurosciences) sont en adéquation avec les besoins pédagogiques des parcours.

On doit noter un travail d'autoréflexion de grande qualité mené par l'équipe pédagogique, mais le conseil de perfectionnement se tient à un niveau qui ne correspond pas aux attendus ministériels. Le pilotage de la mention gagnerait à constituer un seul conseil de perfectionnement afin de renforcer la synergie de la mention ; cela ne contraindrait aucunement les réunions pédagogiques et bilans-projets respectifs de chacun des parcours. La création de l'association étudiante « Cogitergo » constitue un vrai levier pour mener à bien les évaluations en interne des enseignements et stimuler la vie collective pour diffuser les savoirs et optimiser le pilotage de la formation. On en veut pour preuve une réelle implication dans l'organisation de manifestations (journées portes ouvertes, page LinkedIn, Forum des sciences cognitives, Job Forum, podcasts, etc.).

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une bonne attractivité de la formation ;
- Un très bon taux de réussite ;
- Une très bonne insertion professionnelle ;
- Une activité autoréflexive bien menée ;
- Des innovations pédagogiques intéressantes ;
- Une approche par compétences bien lancée ;
- Une bonne ouverture à l'international ;
- Une forte association des étudiants à l'évaluation de la formation.

Points faibles

- Une présence insuffisante des professionnels dans la formation ;
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention ;
- Un enseignement de et en langue anglaise à renforcer dans les parcours *Ergonomie et psychologie* et *PCFA*.

Recommandations

- Rendre plus visible l'apport des professionnels et augmenter leur participation à la formation (réseaux d'alumni ; répertoire des terrains de stages).
- Institutionnaliser un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Renforcer les enseignements de et en langue étrangère pour les deux parcours *Ergonomie et psychologie* et *PCFA*.

MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* (PCPPS) d'Université Paris Cité (UPCité) propose quatre parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Psychologie clinique et psychopathologie intégrative* (PCPI) ; *Neuropsychologie* ; *Psychologie clinique de la santé et Psychologie gériatrique*. Il est rattaché à l'institut de Psychologie d'Université Paris Cité, situé à Boulogne-Billancourt. En 2021-2022, le master comptait 311 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'ancre parfaitement dans le champ de l'offre de formation de l'établissement. En proposant un master après l'obtention d'une licence en psychologie, la formation s'inscrit bien en continuum dans le champ de l'offre de formation de l'établissement. Cependant, l'implication dans le projet de l'établissement, notamment dans celui de la graduate school *Psychological Science*, pourrait être rendue plus visible pour valoriser la formation. On ne peut qu'encourager les équipes pédagogiques à faire valoir leur spécificité en matière de compétences théoriques et méthodologiques (clinique, neuropsychologie, gériatrie, prise en compte du patient, de son entourage et du contexte) pour que ces compétences soient une vraie plus-value dans le projet d'établissement.

La formation n'a pas de partenaires identifiés à l'international, ce qui est surprenant au regard de la qualité des recherches menées dans les laboratoires de l'institut de Psychologie. Des professeurs invités interviennent, mais un professeur seulement est venu pour l'année 2022. En ce sens, on regrettera que cela ne soit pas plus étayé dans le dossier. La mobilité sortante et entrante est, comme dans toutes les filières de psychologie, complexe à mener en raison des stages de longue durée et de leur supervision, condensés sur une période de presque six mois en master 2. On compte deux mobilités entrantes en 2021 et aucune sortante sur les trois dernières années.

La formation à la recherche et par la recherche est efficiente, mais les rôles et les spécificités des laboratoires d'adossés n'apparaissent pas clairement. Les enseignements de méthodologie de la recherche et d'analyse des données qualitatives et quantitatives sont bien présents, ainsi que ceux liés aux questions d'éthique et aux nouvelles pratiques de l'intégrité scientifique, *via* un atelier obligatoire d'éthique en M1 et de déontologie en M2. Le travail d'étude et de recherche vient compléter la formation à la recherche.

La formation met bien en valeur ses partenaires professionnels et les structures d'accueil pour la réalisation des stages professionnalisants. Le nombre d'heures assurées par les professionnels est important dans chacun des parcours (PCPI = 178 h ; Neuropsychologie = 177h ; *Psychologie clinique de la santé* = 385,5 h ; *Psychologie gériatrique* = 247 h). La formation indique que 50 à 70 % des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs et que la majorité d'entre eux exercent une activité clinique. Sur ce point, il faudrait faire une distinction claire entre les professionnels et les enseignants-chercheurs qui ne sont qu'accessoirement professionnels même s'ils ont une pratique clinique. Les 500 h de stage réparties en deux fois 250 h sur les deux années de master suffisent pour l'obtention du titre, mais il est surprenant que davantage d'heures ne soient pas prévues en master 2, comme cela se fait souvent dans les formations professionnelles délivrant le titre.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est présente et bien lancée. Un travail de fond est mené pour s'aligner avec les compétences recensées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En outre, le contenu de la maquette est tout à fait cohérent et équilibré entre des unités d'enseignements (UE) théoriques et méthodologiques afin de former des étudiants en vue d'obtenir le titre de psychologue et/ou de poursuivre en doctorat.

Certaines unités d'enseignement (UE) sont mutualisées entre les quatre parcours (psychologie clinique et psychopathologie de l'adulte et de la personne âgée, ateliers d'éthique et de déontologie, réglementation de la profession) ou entre certains d'entre eux, mais leur pourcentage n'est pas mentionné.

De manière tout à fait classique, la formation utilise des enseignements en cours magistraux et en travaux dirigés. Des classes inversées ainsi que des jeux de rôles et des études de cas, que les étudiants souhaiteraient voir renforcées, sont pratiqués. L'équipe pédagogique estime que le e-portfolio n'est pas un exercice très pertinent pour les étudiants. Ce choix mériterait d'être justifié, car il permet aux étudiants de mettre en avant leurs acquis de formation et les expériences qui peuvent être mobilisées dans la recherche d'un stage et d'un emploi.

La formation pourrait mettre davantage en avant les contenus permettant son ouverture à l'international. En effet, il est mentionné l'existence d'une UE de communication scientifique en anglais de 18 h équivalent travaux dirigés (HETD) dans chacun des parcours. C'est peu. Même si les étudiants sont confrontés à des articles en langue anglaise, cela ne suffit pas à atteindre un niveau satisfaisant. Une opportunité de passer des certifications en langue est offerte par l'établissement, mais pas par la formation, ce qui est généralement le cas.

Le master est ouvert à la formation continue, mais pas à l'alternance. En moyenne 16 étudiants, qui bénéficient d'aménagements (avec certaines validations d'UE par exemple), sont en reprise d'études chaque année et une demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) a été honorée en 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive et propose des capacités d'accueil plus qu'honorables, globalement atteintes (entre 20 et 65 places selon les parcours, durant l'année 2020-2021). Le nombre de dossiers à examiner pour la mention croît considérablement passant de 1 271 en 2019-2020 à 1 936 dossiers en 2021-2022, soit une augmentation de 52 %. Cela met une pression importante sur les équipes pédagogiques. Le nombre total d'inscrits est stable. La lisibilité de l'offre pourrait toutefois être améliorée, car, même si des mutualisations existent, il est difficile d'en apprécier la part. Les responsables du master indiquent que des étudiants étrangers postulent à la formation, mais leur nombre n'est pas communiqué, ce qui ne permet pas d'apprécier sur ce point l'attractivité internationale.

Les taux de réussite de la mention sont très bons et mériteraient d'être valorisés. En master 1, le taux de réussite moyen est de presque 87 % et en master 2 de 89 %, ce qui est un bon indicateur de réussite étudiante.

L'insertion professionnelle est très bonne, quels que soient les parcours. Le taux d'insertion des diplômés de la mention approche des 98 %. Cependant, les taux d'insertion mériteraient d'être détaillés au niveau des parcours. Les résultats de l'enquête d'insertion sont peu représentatifs (32,5 % de répondants). La quasi-totalité des diplômés qui ont répondu à l'enquête sont insérés professionnellement 12 mois après leur diplôme (un seul indique être sans emploi). La mention pourrait arguer d'un pourcentage global et non uniquement par parcours pour une meilleure synthèse et analyse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de l'offre de formation est difficilement évaluable en raison de données insuffisantes concernant le taux d'encadrement des étudiants. Cent vingt et un enseignants permanents et non permanents sont recensés pour 85 personnels extérieurs, amenant donc par déduction à 36 personnels permanents. Cela représente environ neuf étudiants par enseignant-chercheur pour les suivis de mémoire (ici n'est pas pris en compte le parcours), ce qui est honorable.

On doit saluer la qualité du travail mené au sein de chacun des parcours concernant les points forts, les points faibles et les axes d'amélioration, mais le conseil de perfectionnement doit se tenir au niveau de la mention afin d'optimiser l'évaluation interne de la formation dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement devrait être en mesure de proposer une synthèse pour le pilotage de la mention, l'attractivité, les taux de réussite et d'insertion professionnelle plutôt qu'une analyse en silos. L'enquête, notamment sur les taux de réussite et d'insertion professionnelle, pourrait être harmonisée au niveau de la mention. On regrettera que l'évaluation des enseignements ne soit pas systématisée et qu'elle reste vraiment marginale.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une très bonne attractivité de la formation ;
- Un très bon taux de réussite ;
- Une démarche par bloc de compétences bien avancée.

Points faibles

- Un manque de lisibilité des heures assurées par des professionnels et des secteurs d'activité auxquels ils appartiennent ;
- Un conseil de perfectionnement par parcours et non au niveau de la mention ;
- Une évaluation des enseignements trop marginale ;
- Un enseignement en langues insuffisant.

Recommandations

- Distinguer les interventions réalisées par les enseignants-chercheurs praticiens et les professionnels non universitaires.
- Instaurer un conseil de perfectionnement au niveau de la mention qui rendra plus visibles et lisibles les taux de réussite étudiant, l'insertion professionnelle et les secteurs d'activité des professionnels. En l'état, il s'agit davantage d'une juxtaposition de parcours qui nuit à la cohésion d'ensemble.
- Réaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Renforcer la formation en langues vivantes étrangères.

MASTER PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Psychologie de l'éducation et de la formation* (PEF) d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent* et *Psychologie des apprentissages et de l'éducation*. Ce dernier parcours se distingue du premier uniquement par la présence d'un enseignement spécifique pour la préparation du concours de psychologue de l'Éducation nationale (PsyEn). Le master est rattaché à l'institut de Psychologie d'Université Paris Cité, situé à Boulogne-Billancourt. En 2021-2022, le master comptait 61 étudiants inscrits, 30 en M1 et 31 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'ancre parfaitement dans le champ de l'offre de formation de l'établissement en proposant un master à la suite de l'obtention d'une licence en psychologie, mais son implication dans le projet de l'établissement, notamment dans celui de la graduate school *Psychological science*, pourrait être rendu plus visible pour valoriser le master. On indiquera notamment son apport potentiel concernant la formation des élèves (de la maternelle à l'université en passant par le collège et le lycée) au développement durable, à la protection de l'environnement, à l'intelligence artificielle ou encore à la question des fake news. En outre, la formation est en étroite collaboration avec les neurosciences développementales. Elle fait appel aussi à la psychologie sociale (pour un enseignement), et au droit du travail, remplissant par là même les exigences interdisciplinaires.

L'ouverture à l'international pourrait être renforcée, mais des projets prometteurs ont été enclenchés. Ces projets favorisent notamment les mobilités entrantes et sortantes dans le cadre du projet Circle U. et en partenariat avec l'université de Louvain-la-Neuve. Sur les deux dernières années, deux bourses de mobilité sortante ont été obtenues, ce qui est à souligner concernant ce type de formation contrainte par un stage long (500 h de stage) duquel dépend l'obtention du titre de psychologue par les étudiants. Une politique de professeurs invités est aussi en place qui permet aux étudiants de profiter de conférences portant sur leurs recherches.

La formation met parfaitement en exergue son adossement à la recherche et propose des enseignements aux nouvelles pratiques de l'intégrité scientifique. Le laboratoire de Psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant (LaPsyDÉ), relevant d'une unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'UMR 8240, propose un bon adossement à la recherche ; son inscription dans l'École doctorale (ED) 261 *Cognition, comportements, conduites humaines* d'UPCité, permettant la poursuite d'études en doctorat, est bien identifiée. Le travail d'étude et de recherche (TER), indispensable à l'obtention du titre de psychologue, peut être écrit et soutenu en anglais.

La formation gagnerait, comme souligné par l'équipe pédagogique, à accroître sa visibilité en lien avec ses partenaires du monde professionnel, d'autant qu'un parcours vise la formation de futurs psychologues de l'Éducation nationale. En effet, même s'il est souligné que la formation se donne pour objectif d'atteindre les 50 % d'intervention de professionnels, il n'y a que peu d'informations sur le profil des professionnels et sur leur apport. De même, rendre visibles les structures d'accueil pour les stages de 500 h obligatoires pour l'obtention du titre de psychologue serait une plus-value. On doit noter toutefois un excellent suivi des stages et un travail mené sur le projet professionnel, qui est encadré par les spécialistes de l'insertion et du recrutement. L'engagement dans la démarche e-portfolio est pris, en lien avec un travail de fond sur les compétences à acquérir.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'équipe pédagogique s'est engagée dans une démarche visant à passer d'une approche programme à une approche par compétences. Un travail de fond a été mené pour réviser la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ce travail doit permettre de s'engager dans l'approche par compétences. D'ailleurs, un travail de correspondance entre les intitulés des unités d'enseignement (UE) et les compétences a bien été mené.

La diversification des pratiques pédagogiques est peu visible, en raison d'un dossier peu renseigné sur ce point. On note toutefois qu'une testothèque a été créée mettant à disposition des étudiants les tests pertinents pour l'évaluation psychologique de l'enfant.

Les contenus et les dispositifs de la formation visant à l'acquisition de compétences linguistiques et à la préparation aux mobilités doivent être renforcés. À l'heure actuelle, on relève dix-huit heures de cours magistraux d'anglais pour psychologues (assurées par un enseignant qualifié en section 16 (Psychologie et ergonomie) du Conseil national des universités (CNU). Ce cours est uniquement dispensé en master 1 et son volume horaire est faible au regard des attendus ministériels (au moins 24 h d'enseignement). C'est d'autant plus étonnant que le niveau C1 est requis à l'entrée dans la mention. Il existe toutefois des possibilités pour les étudiants, mais aussi pour les personnels, de passer des certifications en langues étrangères (Test of English as a foreign language (TOEFL) ou Test of English for international communication, TOEIC) auprès du Centre de langue du site Odéon.

La formation en alternance est inexistante, et la formation continue n'en est qu'au stade de l'ébauche. Il est toutefois possible pour un étudiant de formuler une demande pour réaliser son master en trois ans en tenant compte de ses contraintes professionnelles. L'équipe pédagogique envisage la possibilité d'enregistrer des cours afin de les mettre à disposition des alternants qui pourraient être en formation continue, mais ce dispositif n'est qu'à l'état de réflexion.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive au regard du nombre de candidatures reçues (450 candidatures en 2022, contre moins de 300 en 2021 pour trente places) et met tout en œuvre pour informer les étudiants et futurs étudiants sur ses deux parcours, mais les capacités d'accueil sont faibles, voire très faibles, ce qui interroge sur sa réelle attractivité : ainsi, sur les trois dernières années, la formation est passée de 30 à 20 places dans le parcours *Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent*, et de 15 à 10 places dans le parcours *Psychologie des apprentissages et de l'éducation*. Pour ce dernier parcours, le nombre d'étudiants inscrits en master 2, oscillant entre quatre et huit étudiants, interpelle aussi sérieusement et l'analyse réflexive aurait pu être davantage étayée sur ce point. Le passage de la mention *Psychologie de l'éducation* de la formation à la nouvelle mention *Psychologie du développement*, comme souhaité par l'équipe pédagogique, devrait favoriser la lisibilité du parcours *Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent*. Toutefois, la participation aux différents dispositifs (portes ouvertes impliquant des étudiants de master, présentation de la formation aux étudiants de troisième année de licence avec la participation des étudiants de master) est efficace.

Le taux de réussite est de plus de 80 %, ce qui est correct, mais le nombre d'étudiants pour le parcours Psychologie des apprentissages et de l'éducation reste bas. De plus, sur 10 places offertes dans ce parcours, environ la moitié des étudiants renoncent à passer le concours de psychologue de l'Éducation nationale auquel il prépare. Un travail de réflexion est mené sur ce point.

L'insertion professionnelle est tout à fait correcte, car bien préparée au sein de différents dispositifs de formation. Douze mois après la formation, 90 % (20 réponses sur 30) des répondants ont trouvé un emploi, 65 % à temps plein et 80 % comme psychologues. Les résultats de l'enquête montrent aussi que ces nouveaux professionnels sont satisfaits des missions qui leur sont confiées, qui sont en adéquation avec les contenus de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation restructure son pilotage pour le rendre plus visible et plus efficace. L'équipe pédagogique mène un travail de fond de reconfiguration de la mention en souhaitant endosser la mention *Psychologie du développement* et en proposant un responsable de mention et deux responsables pour chacun des parcours. Il est difficile d'estimer le taux d'encadrement des étudiants, aucune donnée n'étant fournie à ce sujet.

L'évaluation des enseignements est effective. Elle est menée par les délégués étudiants des promotions, ce qui permet de garantir l'anonymat des réponses. Des réunions « vie de promotion » sont organisées chaque semestre, preuve de la qualité de l'encadrement assuré par l'équipe pédagogique. Le conseil de perfectionnement est en place et conforme aux attendus. On regrettera toutefois que le compte rendu de ce conseil ne précise pas suffisamment sa composition.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une équipe pédagogique soucieuse d'un bon encadrement de ses étudiants ;
- Un bon taux d'insertion professionnelle ;
- Une très bonne politique d'encadrement des stages et de l'enseignement de l'éthique et de la déontologie ;
- Une évaluation des enseignements efficiente.

Points faibles

- Un faible taux de réussite pour le parcours *Psychologie des apprentissages et de l'éducation* ;
- Un enseignement insuffisant en langues étrangères.

Recommandations

- Renforcer l'accompagnement des étudiants du parcours *Psychologie des apprentissages et de l'éducation* (ou de celui qui lui succédera), du processus de sélection à l'obtention du diplôme.
- Renforcer l'enseignement en langues étrangères.

MASTER PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

Établissements

Université Paris Cité
Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* (PPCP) d'Université Paris Cité (UPCité), délivré en co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), propose quinze parcours au total dont douze sont ouverts en première et deuxième année (M1 et M2) et permettent d'obtenir le titre de psychologue (profession réglementée) : *Psychopathologie psychanalytique de l'adulte et problématiques contemporaines ; Cliniques psychanalytiques de l'enfant et de l'adolescent ; Groupe, transculturel, famille, institution ; Clinique des expériences et des atteintes du corps ; Clinique et psychopathologies infanto-juvéniles ; Clinique et psychopathologie de l'adulte ; Clinique et psychopathologie du lien social ; Clinique et psychopathologie dans le domaine médical ; Clinique et psychopathologie : problématiques limites ; Clinique interculturelle et transculturelle ; Clinique des institutions, clinique du travail ; Clinique et développement : enfant, adolescent, parentalité* ; et un parcours recherche co-accrédité par les trois sites de formation ouvert uniquement en master 2 : *Psychanalyse et interdisciplinarité* qui ne décerne pas le titre de psychologue. Ce parcours est rattaché à l'institut de formation et de recherche Sciences humaines et sociales d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur les sites de Boulogne-Billancourt, de Villetaneuse et sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, le master comptait 943 étudiants inscrits, 472 en M1 et 471 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique*, co-accréditée avec l'université Sorbonne Paris Nord, a toute sa place dans l'offre de formation d'Université Paris Cité et dans l'offre de formation d'USPN. Elle offre en effet aux étudiants de licence la possibilité de poursuivre leurs études en vue de l'obtention du titre de psychologue. Cependant, on ne situe pas bien comment elle s'inscrit dans les orientations phares de l'établissement. Même s'il est signalé une participation de cinq des 13 parcours de la mention à l'offre de formation de la graduate school *Psychological science*, le nom de ces parcours n'est pas donné. En outre, on ne mesure pas clairement en quoi, en termes qualitatifs et quantitatifs, l'implication de ces cinq parcours favorise la formation d'excellence en psychologie. Des éléments d'étayage auraient été nécessaires. On notera que la mention met en avant la question de l'interdisciplinarité (avec le droit, l'économie ou encore la médecine) comme étant essentielle pour la formation des étudiants mais on aurait souhaité que le nombre d'heures moyen qui y sont consacrées soit indiqué (au moins en ce qui concerne la mention).

L'ouverture à l'international pourrait être davantage mise en lumière. Certes, la mobilité entrante et sortante n'est pas une priorité pour ce type de formation étant donné la contrainte d'un stage de longue durée (500 heures), on note toutefois qu'elle n'est pas impossible (deux mobilités en 2019, une en 2020) mais des informations par exemple sur la politique de professeurs invités, les mobilités d'enseignants-chercheurs ou les stages à l'étranger, qui existent, auraient pu être étayées et valorisées sur le plan quantitatif et qualitatif. Il est par ailleurs mentionné que l'attractivité internationale est satisfaisante pour les parcours recherche sans qu'aucune donnée chiffrée ne soit donnée, ce qui est regrettable. En outre, des éléments de précision auraient pu être communiqués concernant par exemple les parcours *Clinique interculturelle et transculturelle* et *Groupe, transculturel, famille, institution* qui ont des partenariats avec différents pays d'Amérique latine et dont il est dit qu'ils accueilleraient une forte présence d'étudiants internationaux.

La formation forme à la recherche mais il manque des éléments d'information, notamment sur la poursuite en doctorat. En effet, la formation propose de manière tout à fait classique des enseignements théoriques et méthodologiques permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Elle propose aussi, et c'est indispensable à l'obtention du titre de psychologue, un travail d'étude et de recherche encadré par un enseignant-chercheur. Elle offre aussi l'opportunité aux étudiants d'assister aux conférences, colloques, journées d'étude organisées par les deux laboratoires d'adossement : Psychologie

clinique, psychopathologie psychanalyse (PCPP) et le Centre de recherches psychanalyse, médecine et société (CRPMS), ainsi que l'unité transversale de recherche Psychogénèse et psychopathologie (UTRPP). Il aurait été souhaitable que soient indiqués la fréquence de ces événements, les taux de participation et, par exemple, les chiffres de poursuite d'études en doctorat.

Même si l'on note un encadrement correct des stages, la part des enseignements assurés par les professionnels de terrain doit être renforcée et ceux-ci rendus visibles pour bien assurer la qualité de la professionnalisation.

En effet, en complément d'un bureau des stages est mis en place un réel accompagnement, avec à la fois une supervision individuelle et collective et une analyse des pratiques. Toutefois, à la lecture du dossier, on note que l'intervention des professionnels se situe entre 23 et 30 %. Le nombre d'heures assurées par les professionnels doit être augmenté afin d'atteindre les 50 % préconisés. L'argument selon lequel des enseignants-chercheurs exercent ou ont exercé une activité professionnelle accessoire n'est pas suffisant. Dans la même perspective, les structures d'accueil des stages pourraient être rendues plus saillantes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est bien calibrée pour que les étudiants acquièrent les compétences nécessaires à l'exercice du métier de psychologue ou de chercheur en psychologie mais le fait de ne pas s'engager dans une démarche e-portfolio interroge. L'engagement dans la construction du portfolio pourrait permettre aux étudiants d'affûter leur projet professionnel et/ou de prendre conscience de leurs compétences ou des compétences à acquérir. Cependant, les responsables sont bien conscients qu'il faut renforcer les contenus sur le numérique et les questions d'intégrité scientifique. Il convient de noter un travail à poursuivre en ce qui concerne l'approche par compétences. Si les intitulés d'unités d'enseignements (UE) sont encore traditionnels, ils sont mis en adéquation avec les compétences recensées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La formation utilise bien les dispositifs actuels de la pédagogie. En effet, les classes inversées, notamment pour la critique d'articles scientifiques, les études de cas, les mises en situation, et les exposés oraux sont mobilisés de façon tout à fait satisfaisante. Il est prévu d'offrir la possibilité de suivre quelques UE en hybride, sans que le format n'en soit explicité.

La formation mène une analyse critique de qualité concernant la question de l'acquisition des compétences en langues et on ne peut que l'encourager à concrétiser les projets menés en ce sens. En effet, suite à ce que les étudiants membres du conseil de perfectionnement ont rapporté sur le format et le volume horaire de l'UE d'anglais, la formation envisage de renforcer les cours dispensés en anglais ; mais cela reste à l'état de projet pour la prochaine maquette.

La formation n'a pas l'intention de s'orienter vers l'alternance pour des raisons conjoncturelles liées à l'organisation des emplois du temps, mais elle offre des possibilités d'aménagements telles que des dispenses d'assiduité et de contrôle continu pour des publics en formation continue et le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est opérationnel. En outre, sont proposés différents diplômes universitaires (DU) qui peuvent compléter la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la mention ne fait aucun doute et le travail de suivi des cohortes est bien mené. En 2021-2022, la formation a reçu un nombre de dossiers de candidature pléthorique (5 141 candidatures). En outre, les effectifs des inscrits depuis 2019 sont stables et les parcours atteignent quasiment tous leur capacité d'accueil. On doit noter la grande capacité d'accueil de certains parcours (jusqu'à 70 places), qui interroge sur la soutenabilité, mais rien n'est mentionné sur ce point.

Une analyse réflexive avec une granularité plus fine aurait été souhaitable concernant les taux de réussite des étudiants. La répétition du même texte descriptif dans le dossier d'autoévaluation de la formation interroge sur la fiabilité des données fournies. Une analyse sérieuse doit être menée concernant le parcours *Psychanalyse interdisciplinaire* pour comprendre le faible taux de réussite (moyenne de 58,9 % sur les deux dernières années), notamment pour les étudiants inscrits sur les sites Grands Moulins et Villetaneuse.

Les équipes pédagogiques ne pensent pas utile de mener des enquêtes spécifiques de suivi d'insertion professionnelle et souhaitent les confier à l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF), ce qui serait pourtant pertinent et recommandé. En effet, si les résultats d'enquête de l'OVEF montrent une insertion professionnelle des étudiants dans le champ à 30 mois très satisfaisante pour les sites des Grands Moulins (97,3 %) et de Boulogne (95,7 %), et légèrement plus modeste sur le site de Villetaneuse (91,7 %), on se serait attendu à

davantage d'éléments d'appréciation de ces données sur les postes occupés par exemple. On regrettera qu'aucune analyse ne soit menée quant à l'âge moyen de diplomation assez élevé pour l'obtention d'un diplôme en cinq ans (30,6 ans pour le site Grands Moulins et 29,5 pour le site de Boulogne). S'il s'agit d'un public majoritairement en reprise d'études ou de poursuites d'études en doctorat (on recense en moyenne 51 poursuites d'études en doctorat par an), cela pourrait éventuellement s'expliquer, mais rien n'est mentionné dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation pourrait être plus volontaire quant à ses besoins. Sur l'ensemble des trois sites, les équipes pédagogiques sont composées de 83 enseignants-chercheurs permanents parmi lesquels 26 professeurs des universités, 55 maîtres de conférences et un enseignant du second degré. Cela représente en moyenne un encadrement de plus de 31 étudiants par personne, ce qui est important, sur les deux niveaux du cycle (licence et master). Comme le souligne l'équipe pédagogique, le personnel non permanent (plus de 130 personnes) qui complète l'effectif enseignant ne peut assurer un encadrement suffisant, d'autant qu'il est difficile de fidéliser ces personnes.

Le conseil de perfectionnement répond en tout point aux attendus. La formation a fait l'effort de constituer un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, rendu plus complexe par sa présence sur trois sites. En outre, les verbatims de ce conseil rendent compte à la fois des points forts de la formation et des difficultés rencontrées par les étudiants, notamment concernant le chevauchement des heures de stage et des heures de cours, les problèmes posés par les différences de niveaux en cours d'anglais et les redondances entre certains contenus de cours. On notera aussi une enquête de satisfaction générale par site, ce qui est tout à fait honorable, mais une évaluation systématique par UE serait souhaitable.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une très forte attractivité de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement opérant, au niveau de la mention ;
- Une approche par compétences bien amorcée.

Points faibles

- Un trop faible taux d'intervention des professionnels ;
- Un taux de réussite trop faible pour le parcours *Psychanalyse et interdisciplinarité* ;
- Un suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études en doctorat limité ;
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Augmenter le taux de professionnels de terrain.
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'accompagnement à la réussite étudiante notamment pour le parcours *Psychanalyse et interdisciplinarité*.
- Mettre en place un dispositif de suivi du devenir des diplômés, relié aux services de l'établissement.
- Formaliser des partenariats vers l'international en s'appuyant sur les services et opportunités offertes par l'établissement.

MASTER PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Psychologie du travail, des organisations et du personnel* (TOP) et *Psychologie sociale : changement social, intervention, régulation* (CSIR). Il est rattaché à l'institut de Psychologie d'Université Paris Cité, situé à Boulogne-Billancourt. En 2021-2022, le master comptait 92 étudiants inscrits, 47 en M1 et 45 en M2. Les deux parcours du master ont pour finalité de former des psychologues, lesquels doivent justifier d'un stage professionnalisant d'au moins 500 h pour bénéficier de ce titre.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master a une place cohérente et indispensable dans l'offre de formation en Sciences humaines et sociales de l'établissement. Néanmoins, on ne situe pas suffisamment le bénéfice d'un financement du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour l'investissement dans l'EUR *Psy Paris* ni les implications concrètes du master dans les projets de l'établissement tels que la graduate school par exemple. En effet, la formation propose après une licence de psychologie une poursuite d'études logique en master, dont la psychologie sociale, du travail et des organisations constitue une sous-discipline essentielle de l'offre de formation. Des références à la graduate school sont présentes dans le dossier, mais, comme le souligne l'équipe pédagogique, on peine à identifier les actions qui en résultent et les conséquences de ces actions sur la formation en elle-même ou sur les étudiants. Même si cela est timidement suggéré dans le dossier, l'équipe du master devrait mettre en avant ses compétences dans des projets pédagogiques en matière de méthodologie du changement, notamment sur les questions de transition écologique et de savoirs théoriques et méthodologiques sur les questions de qualité de vie et de santé au travail, puisque quelques-uns des intitulés d'unités d'enseignements (UE) des deux parcours sont proches de ces questions.

La formation n'est pas ouverte à l'international, ce qui est logique compte tenu de sa nature, mais on doit souligner des efforts en ce sens. L'implication nouvelle du master dans le programme Circle U. (permettant des mobilités entrantes et sortantes d'étudiants avec le master de l'université catholique de Louvain-la-Neuve), qui n'est encore qu'à ses débuts, est prometteuse. Il reste à renforcer la mobilité des étudiants (une seule à ce jour), mais aussi des enseignants-chercheurs. On doit aussi noter, ce qui est rare dans ce type de master en raison d'une diplomation orientée vers l'usage d'un titre professionnel et intégrant un stage de longue durée, l'obtention d'un accord Erasmus pour le parcours *TOP* qui permet d'accueillir entre deux et quatre étudiants dans certaines UE. Il aurait été souhaitable de connaître les UE concernées et le profil de ces étudiants.

La formation bénéficie d'un adossement à deux unités de recherche, le laboratoire de Psychologie et d'ergonomie appliquée (unité mixte de recherche (UMR) 7708T) et le laboratoire de Psychologie sociale : contexte et régulation (LPS, unité de recherche (UR) 4471) dont les thématiques de recherche sont bien explicitées et en lien avec le master. L'équipe pédagogique encadrante est constituée d'enseignants-chercheurs qualifiés en section 16 du Conseil national des universités (CNU) et les contenus de la maquette sont parfaitement appropriés à l'acquisition de savoirs théoriques, mais aussi méthodologiques, techniques et statistiques indispensables pour mener à bien des travaux de recherche. On notera aussi que l'équipe pédagogique est tout à fait consciente du fait que les étudiants doivent être familiarisés avec les nouvelles pratiques d'intégrité scientifique et qu'en conséquence celles-ci constituent un fil rouge de la formation. Il est pertinent d'ouvrir les conférences de chercheurs aux étudiants. Néanmoins, s'il est précisé que les étudiants de la formation sont accueillis dans un des deux laboratoires de recherche, les modalités concrètes du choix du laboratoire ne sont pas explicitées. Par ailleurs, s'il est indiqué que la formation est fortement orientée vers la recherche, il est regrettable que rien ne soit explicité en matière de poursuite d'études en doctorat hormis la possibilité pour les étudiants de réaliser un stage en laboratoire.

La formation présente des éléments de professionnalisation évidents et accompagne les étudiants lors de la réalisation de leurs stages, mais doit rendre plus visibles et pérennes ses relations avec ses partenaires socio-économiques. On peut remarquer le travail mené par les équipes pédagogiques pour mettre à plat des objectifs et des débouchés professionnels qui sont très clairement présentés. Toutefois, un effort doit être fait pour rendre plus visibles les partenaires qui accueillent habituellement les étudiants en stage, d'autant qu'un ou des stages d'un minimum de 500 h doivent être effectués pour obtenir le titre de psychologue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master a mené un travail conséquent pour mettre en place une maquette en blocs de compétences, en cohérence avec le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. Dans les deux parcours, l'équipe pédagogique a mené un travail remarquable de définition des objectifs, des débouchés professionnels et des compétences à acquérir à travers des enseignements qui développent directement la compétence et des enseignements qui fournissent les bases utiles à l'acquisition de la compétence. Cependant, un travail est encore nécessaire pour rendre cette démarche plus explicite et plus visible auprès des publics visés.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques avec un suivi de proximité mené auprès des étudiants. Comme l'explique l'équipe pédagogique, la formation repose sur une part importante de travail en groupe avec des projets collectifs tutorés et de l'analyse de pratique (UE précieuse qui permet de débriefer sur les situations professionnelles rencontrées). Les étudiants sont évalués par un véritable contrôle continu intégral. Ils sont aussi formés à l'exercice de la communication scientifique et professionnelle, pratique concernant laquelle peu de précisions sont apportées par les responsables de la formation.

La formation propose un nombre d'heures de psychologie en anglais assez remarquable. En effet, 36 h équivalent travaux dirigés (HETD) sont prévues dans le parcours *TOP* et pas moins de 108 h dans le parcours *CSIR*. La formation aux compétences linguistiques pourrait néanmoins être encore renforcée par la mise en place de certifications et l'ouverture de possibilités de stages professionnels à l'étranger. L'intégration du master au programme de l'alliance européenne Circle U. n'a pas encore eu d'effet.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais celle-ci n'est pas un enjeu central. À ce jour, deux étudiants ont bénéficié d'une VAE pour le parcours *TOP*. La formation a aussi la possibilité d'orienter des étudiants vers des diplômes universitaires (DU) tels que le DU *Gestion et résolution des conflits : négociation et médiation*, mais ces DU seraient à intégrer à la suite du parcours et non en parallèle, eu égard à la présence obligatoire en cours et en stage. Rien n'est réellement mentionné concernant la formation continue, ce qui est surprenant.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master *Psychologie sociale du travail et des organisations* maintient voire augmente sa forte attractivité. Le parcours *TOP*, typiquement ancré en psychologie du travail, attire très bien le public visé et sa capacité d'accueil de 30 places est atteinte. Le jeune parcours *CSIR*, créé en 2019 et centré sur la psychologie sociale, est original dans le paysage de la mention, tant sur le plan local que national. Ce parcours a bien trouvé son public et les capacités d'accueil (20 places) sont pratiquement atteintes chaque année à une ou deux places près.

La formation opère un suivi de proximité de la réussite de ses étudiants. Les deux parcours enregistrent un taux de réussite tout à fait satisfaisant, avoisinant les 90 %, en master 2, ce qui signifie qu'en moyenne deux à trois étudiants, selon les années, redoublent ou réalisent leur formation en deux ans. Ce pourcentage est tout à fait en adéquation avec les chiffres nationaux.

La formation analyse parfaitement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. On doit ici mettre en avant la qualité des enquêtes à la fois qualitatives et quantitatives menées par les équipes pédagogiques au sein de chaque parcours. Celles-ci complètent les analyses de l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) qui permettent d'apprécier la très bonne adéquation entre les objectifs du parcours et l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispense des enseignements assurés de manière équilibrée par des professionnels et des enseignants-chercheurs, mais peu d'éléments permettent d'apprécier la soutenabilité de l'offre. En effet, 76 % des heures d'enseignement sont assurées par des intervenants extérieurs, dont 52 % par des psychologues professionnels. On regrettera que rien ne soit mentionné concernant le taux de mutualisation des heures entre les deux parcours, même si *a priori*, à la lecture de la maquette, ces mutualisations concernent des heures de méthodologie de la recherche et d'analyse des données.

Un travail de réflexion sur la qualité de la formation est mené pour chacun des parcours. Des évaluations systématiques des enseignements ont été instaurées par les responsables de la formation. Un conseil de perfectionnement, dont la composition correspond aux attendus, existe au niveau de chaque parcours. Cependant, il n'existe pas à ce jour de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- Deux parcours de formation qui ont leur identité ;
- Une formation à et par la recherche de très bonne qualité ;
- Une très forte attractivité de la formation ;
- Une forte implication de l'équipe pédagogique dans le suivi des étudiants ;
- Une efficacité de l'approche par compétences ;
- Une évaluation des enseignements de très bonne qualité.

Points faibles

- Un manque de visibilité dans les projets d'envergure de l'établissement (tel que les graduate schools) alors que la mention pourrait clairement être sollicitée ;
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention ;
- Une ouverture à l'international à développer.

Recommandations

- Renforcer et rendre plus visibles les implications concrètes du master dans les projets de grande envergure de l'établissement.
- Tenir un conseil de perfectionnement au niveau de la mention afin de créer une bonne synergie entre les deux parcours,
- Renforcer l'attractivité au niveau international en s'appuyant sur les ressources de l'établissement (Circle U. par exemple).

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun *Sciences de l'éducation* en première année (M1) et quatre parcours de deuxième année (M2) : *Cadres et consultants en formation continue* (CCFC) ; *Coopération internationale en éducation et formation* (CIEF) ; *Ingénierie des dispositifs d'aide spécialisée à la personne* (IDASP) et *Recherche en éducation et formation* (REF). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus Saint-Germain-des-Prés d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 156 étudiants inscrits, 72 en M1 et 84 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* a une place très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il est placé en continuum de la licence *Sciences de l'éducation*, et est aussi ouvert à des étudiants d'autres licences en sciences humaines et sociales de l'établissement. La formation propose quatre parcours dont un conduit à une poursuite d'études en doctorat (le parcours *Recherche en éducation et formation*, REF) et trois autres très professionnalisants. Ainsi, ces parcours s'inscrivent bien dans les orientations pédagogiques de l'établissement. Les formations en sciences de l'éducation sont, par nature, pluridisciplinaires et interdisciplinaires ce qui est également le cas de celle-ci. La formation mentionne des partenariats académiques, mais les éléments contenus dans le dossier ne permettent pas de savoir lesquels. Ce point gagnerait à être mieux explicité. L'autoévaluation de la formation est cohérente sur ce point.

La formation ne se développe pas à l'international, à l'exception notable du parcours CIEF. Celui-ci est fortement engagé dans des partenariats internationaux, avec un nombre d'inscrits important, tant en ce qui concerne le nombre des mobilités étudiantes entrantes (20, 15 et 25 pour les trois cohortes) que sortantes (40, 35 et 32 pour les trois cohortes). Il est dommage que les éléments contenus dans le dossier ne donnent aucune information sur la forme et les acteurs de ce partenariat, établissements internationaux concernés, types d'échanges, modalités de pilotage, etc. On comprend bien que le parcours CIEF qui concerne précisément la coopération internationale se prête à une ouverture internationale. On comprend cependant moins bien pourquoi cette ouverture est totalement absente des trois autres parcours. L'autoévaluation très positive de la formation fait l'impasse sur ce manque.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, mais les liens avec les laboratoires mériteraient d'être rendus plus visibles. Deux tiers des enseignements sont assurés par des chercheurs et des enseignants-chercheurs, qui tous relèvent des sciences de l'éducation. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est très important : 400 h de séminaires et cours de méthodologie dans tous les parcours, soit presque 50 % du volume horaire d'une année. En revanche, le lien direct avec les laboratoires est faible : seuls quatre étudiants (soit moins de 3 % de l'effectif global) ont été accueillis dans une unité de recherche. Il convient également de noter que toutes ces considérations ne concernent que l'année 2021-2022 car les éléments contenus dans le dossier ne donnent aucune information sur les deux exercices précédents.

La professionnalisation de la formation est excellente, avec des partenariats avec des écoles, établissements scolaires, établissements médico-sociaux et écoles de travailleurs sociaux. 25 % des étudiants, tous parcours confondus, sont en formation continue. Cela correspond à 100 % du M1 hybride et presque 100 % du parcours de M2 IDASP. Vingt professionnels (soit 25 % de l'ensemble des enseignants) interviennent dans la formation, pour 700 heures étudiant quel que soit le parcours. Sont prévues 35 semaines d'expérience professionnelle obligatoire sous forme de stage, ce qui est remarquable et permet aux étudiants d'acquérir une solide expérience professionnelle. Ces stages sont très valorisés par 90 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Il existe aussi des dispositifs de projets tutorés valant pour 18 crédits ECTS. L'autoévaluation de la formation est légitimement très positive quant à sa professionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme est cohérent et fait l'objet d'une véritable construction collégiale au sein de l'équipe pédagogique. Cependant, il n'est pas encore élaboré selon un référentiel de compétences, mais selon des blocs de connaissances spécifiques. L'équipe pédagogique en a conscience et déclare travailler à la mise en place d'une approche par compétences. On ne peut que l'encourager à poursuivre dans cette voie. Il n'y a d'ailleurs pas de dispositif d'évaluation des compétences ni de e-portfolio. Les responsables de la formation justifient l'absence d'e-portfolio par l'existence d'outils étudiants de suivi des cours (Moodle) et de plateformes de partage de ressources documentaires (Nextcloud), outils dont le rôle n'est pas le même que celui du e-portfolio.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques, ce qui est étonnant pour un master en sciences de l'éducation. Les enseignements dispensés le sont de façon conventionnelle, et les méthodes sont peu diversifiées. Les seules singularités concernent le M1 hybride, dont 50 % des cours ont lieu sous forme de visioconférences. Par ailleurs, même si la formation affirme que la plupart des cours ont lieu dans des salles de cours physiques, 400 heures étudiant tous parcours confondus sont données à distance, soit près de 50 % du volume total sur chaque parcours, ce qui est énorme.

La formation n'accorde pas une place suffisante aux dispositifs devant favoriser la mobilité internationale de ses étudiants, sauf pour le parcours CIEF. L'anglais est la seule langue étrangère enseignée : 42 heures étudiant, ce qui est un peu juste. Il n'y a aucun cours disciplinaire en anglais, sinon les cours d'anglais eux-mêmes. Cependant, la totalité des étudiants obtient une certification en langue étrangère, mais les éléments du dossier ne permettent pas de savoir laquelle. La formation affirme disposer d'un service spécifique de préparation à la mobilité, sans que les éléments du dossier ne permettent de savoir quelle en est la nature.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés à la formation continue et à l'alternance. Tous les parcours et les deux années accueillent un nombre conséquent d'apprenants en formation continue. Celui-ci est stable, de l'ordre de 50 étudiants, soit 25 % des effectifs (53 en 2019-2020, 33 en 2020-2021, 52 en 2021-2022). L'alternance concerne surtout le parcours CCFC avec un nombre d'alternants important (21 en 2019-2020, 18 en 2020-2021, 17 en 2021-2022). La formation a délivré trois validations des acquis de l'expérience (VAE) et une validation des acquis professionnels (VAP) par exercice, ce qui est élevé.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une forte attractivité, qu'elle entretient de manière assez classique par la participation à des journées portes ouvertes et à des conférences. Son effectif est stable durant les deux derniers exercices (152 et 156 étudiants après une chute de 18 % par rapport à 2019-2020). La demande reste forte (220 candidats néo-entrants) pour une capacité d'accueil décroissante (73, 62 et 60 places ces trois dernières années). Le taux de sélection est supérieur à un étudiant sur trois (30 % en moyenne).

La formation ne suit pas la réussite de ses étudiants de manière structurée. Seuls sont mentionnés des moments de concertation et d'échanges. Cependant, le taux de réussite est très bon puisque plus de 90 % des étudiants valident leur année en M1 comme en M2, et que tous les étudiants de M1 s'inscrivent ensuite en M2. Une réflexion aurait pu être menée quant au nombre non négligeable d'étudiants quittant le M1 sans avoir validé un seul crédit ECTS (cinq en 2019-2020, six en 2020-2021, huit en 2021-2022). Cela est assez incompréhensible au regard de la rigueur de la sélection à l'entrée. La formation déclare qu'il s'agit d'étudiants qui se sont orientés vers une autre formation ou un emploi, mais elle n'analyse pas ce phénomène. On ne sait ni pourquoi ils ont renoncé, ni vers quelle formation ils se sont redirigés. Pour ceux qui ont décidé d'exercer un emploi, il est étonnant qu'ils n'aient pas demandé à bénéficier du dispositif de formation continue très développé dans ce master.

La formation analyse bien l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Le suivi est réalisé par le biais d'une enquête, par courriel. Les taux de réponse aux enquêtes d'insertion à 12 mois (56 %) sont corrects. Le taux de diplômés en emploi 12 mois après le diplôme est de plus de 81 %, ce qui est un bon résultat en matière d'insertion. Les poursuites d'étude en doctorat concernent par ailleurs 5 % des étudiants, ce qui est considérable. Deux tiers des postes occupés par les étudiants sont initialement en contrat à durée déterminée (CDD) et le tiers restant en contrat à durée indéterminée (CDI). Les employeurs sont essentiellement le secteur public et le monde associatif. Les emplois correspondent bien aux objectifs du master. On peut, cependant, regretter l'absence d'enquête à 30 mois, et le fait que l'enquête à 12 mois ne concerne que l'année 2020-2021.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a les moyens d'atteindre ses objectifs et d'assurer sa soutenabilité. Le taux d'encadrement est correct avec un total de 40 enseignants-chercheurs et enseignants titulaires pour 150 à 160 étudiants. Le nombre de professionnels et d'enseignants non permanents est pratiquement équivalent (50). Pour assurer la soutenabilité financière, l'ensemble des cours de M1 est mutualisé, ainsi que de nombreux cours dans les différents parcours du M2. Il apparaît cependant un important déséquilibre entre le nombre d'heures étudiant en M1 (800 h) et en M2 (2 100 h) sur la maquette, qui n'est pas justifié.

Il existe un processus d'évaluation interne qui s'exerce dans le cadre des conseils de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement associe étudiants et professionnels une fois par an. Les conseils de perfectionnement ont lieu au niveau de la mention, mais ils sont également déclinés par parcours de manière à suivre au plus près les spécificités de chacun de ceux-ci, ce qui implique cinq réunions annuelles. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement de niveau master joue un rôle stratégique de pilotage et d'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne attractivité de la formation ;
- Une professionnalisation de la formation efficiente ;
- Une très bonne insertion professionnelle ;
- Un bon taux d'encadrement ;
- Un dispositif de formation continue efficace.

Points faibles

- Des méthodes pédagogiques peu diversifiées pour une formation en sciences de l'éducation ;
- Un suivi du devenir des étudiants peu structuré et incomplet ;
- Une absence d'approche par compétences ;
- Une ouverture internationale limitée à un parcours sur quatre.

Recommandations

- Diversifier les méthodes pédagogiques.
- Améliorer le suivi des étudiants par des enquêtes régulières en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement et en mobilisant le réseau des anciens étudiants.
- Développer l'approche par compétences.
- Développer des partenariats formalisés en s'appuyant sur le Service des relations internationales de l'université et l'expérience du parcours CIEF.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun à certains parcours de la première année du master *Sciences du langage* et sept parcours de deuxième année (M2) : *Linguistique théorique et expérimentale* ; *Linguistique et informatique* ; *Linguistique appliquée à la didactique du FLE* ; *Linguistique de l'Asie orientale et FLE* ; *Phonétique et phonologie* ; *Signes, discours et société* ; *Expertise en sémiologie et communication*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Linguistique et à l'UFR Sciences humaines et sociales d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus Saint-Germain-des-Prés et sur le campus des Grands Moulins d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le master comptait 252 étudiants inscrits, 138 en M1 et 114 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Par sa dimension pluridisciplinaire, ses partenariats académiques et sa participation à deux graduate schools, la formation s'inscrit dans les ambitions et dans les orientations pédagogiques de l'établissement. Le master *Sciences du langage* d'Université Paris Cité s'inscrit dans le prolongement de la Licence *Sciences du langage* tout en proposant une diversification et une spécialisation disciplinaires dans le cadre de sept parcours, déployés sur deux sites universitaires, propices à la coopération avec d'autres formations du même cycle et à la poursuite d'études en doctorat. La dimension pluridisciplinaire de la plupart des parcours du master est avérée, elle favorise à la fois la coopération en sciences humaines et sociales, notamment avec la sociologie et les sciences de l'éducation, et avec les sciences et technologies, notamment l'informatique, les mathématiques et les sciences physiques. L'offre de formation du master *Sciences du langage* s'adresse ainsi à des étudiants aux profils variés et la formation propose une mise à niveau pour les étudiants issus d'autres licences. Les partenariats académiques du master *Sciences du langage* couvrent un large éventail de disciplines, concernent un grand nombre d'institutions partenaires (l'UFR Informatique d'UPCité, Sorbonne Université, l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, l'université Paris-Panthéon-Assas, l'université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis, et le réseau doctoral Grand Paris sémiotique), et témoignent souvent d'une coopération étroite qui se manifeste sous la forme de partages de cours et d'enseignants. La formation s'appuie sur les actions menées et les moyens obtenus dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour dynamiser ses contenus et ses dispositifs. Le master fait partie de deux graduate schools, l'École universitaire de recherche (EUR) *Paris graduate school in linguistics* et l'EUR *Graduate school in artificial intelligence and data science*. Ces deux EUR sont financées par l'IdEx Université Paris Cité.

L'ouverture à l'international s'effectue en cohérence avec les priorités établies par l'établissement, avec toutefois des résultats nuancés. Le master *Sciences du langage* propose un double diplôme (« Théories et pratiques linguistiques ») en collaboration avec l'université de Bohême du Sud depuis 2010. Selon les termes de cette convention, le cursus de quatre semestres suivi par les étudiants s'effectue pour moitié dans chacune des deux universités partenaires. Les chiffres des inscriptions dans le cadre de ce double diplôme sur la période de référence indiquent que la formation n'a pas durablement trouvé son public et que le diplôme est en cours de fermeture. La formation propose par ailleurs des mobilités dans le cadre d'accords de coopération simples avec plusieurs universités partenaires. On note un écart entre les deux sites concernant le volume des mobilités étudiantes entrantes et sortantes, celui de Saint-Germain étant particulièrement attractif en mobilité entrante encadrée et moins dynamique pour ce qui concerne les mobilités sortantes.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. La formation à et par la recherche du master *Sciences du langage* bénéficie d'un adossement à plusieurs laboratoires dont la majorité sont des unités mixtes de recherche (UMR). L'UFR de Linguistique du campus des Grands Moulins compte deux unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), elle joue un rôle moteur dans le laboratoire d'excellence Fondements empiriques de la linguistique (EFL) ainsi que dans l'EUR *Paris graduate school in linguistics*. Sur le campus Saint-Germain-des-Prés, les différents parcours sont rattachés à quatre laboratoires, dont deux UMR. Les étudiants du master évoluent dans un environnement particulièrement porteur et sont fréquemment intégrés aux travaux et activités des laboratoires dans le cadre de leurs stages de recherche, les mastérants pouvant être encadrés par des personnels du CNRS.

La formation propose un entraînement à la rédaction d'articles de recherche, la participation à l'organisation de manifestations scientifiques et une formation à la méthodologie de la recherche. De nombreux parcours du master intègrent une initiation à la déontologie dans le cadre des enseignements de méthodologie, la mention a de surcroît mis en place une commission interne qui évalue les expériences de terrain des étudiants du point de vue de l'éthique professionnelle et scientifique.

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel et intègre des éléments de professionnalisation. Les responsables du master *Sciences du langage* sont attentifs à proposer une formation adaptée aux besoins et aux attentes du monde socio-économique et culturel, en particulier pour les deux parcours à vocation professionnelle, *Linguistique et informatique* (Grands Moulins) et *Expertise en sémiologie et communication* (Saint-Germain-des-Prés). Ces deux parcours font appel à des intervenants professionnels, le parcours *Linguistique et informatique* souhaitant intensifier cet aspect de la formation en proposant davantage d'enseignements assurés par des intervenants extérieurs. La proximité avec le monde socio-économique permet aux étudiants d'effectuer des stages en milieu professionnel, pour certains au second semestre (S2) et pour tous au quatrième semestre du cycle de formation (S4).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées à des compétences définies de façon très générale. La structuration en blocs de connaissances et compétences est une réalité dans les parcours du campus Saint-Germain-des-Prés, ceux du campus des Grands Moulins travaillent encore à sa mise en œuvre. Au niveau de la mention, l'approche programme est abordée de façon très générale comme découlant d'une vision commune à tous les enseignements qui consiste à « explorer les liens entre le social et le discursif ». Les compétences visées sont exposées clairement aux étudiants.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. L'éventail des pratiques pédagogiques mises en œuvre par l'équipe du master *Sciences du langage* reflète le souci d'adapter les modalités d'enseignement et format de cours aux besoins des étudiants et aux spécificités des contenus. Les exemples cités par les responsables de la formation témoignent de la volonté de privilégier une approche active de l'apprentissage, mais aussi les interactions entre les étudiants et une dynamique collaborative au sein des cohortes, y compris via l'utilisation d'outils numériques dédiés et de la plateforme Moodle. Les enseignements sont exclusivement dispensés en présentiel, le recours à l'hybridation et/ou à la comodalité étant envisagés comme des solutions de dernier recours en cas d'absence de salle adaptée aux effectifs.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. À l'exception du parcours *Linguistique de l'Asie orientale et FLE* et du parcours *Linguistique appliquée à la didactique du FLE*, la formation privilégie les enseignements en langue anglaise (870 heures d'enseignement sur le campus Grands Moulins) et les cours d'anglais académique et professionnel. Les étudiants peuvent choisir de poursuivre une formation dans d'autres langues dans le cadre des cours d'option et peuvent obtenir une certification au Centre de langues d'UPCité. Au sein du master, le recours à l'anglais comme langue d'enseignement facilite l'internationalisation de la formation, accroît sa visibilité et son attractivité à l'échelle internationale, tout en permettant aux étudiants de se préparer à une éventuelle mobilité sortante. La formation travaille en collaboration avec le Service des relations internationales d'UPCité pour accompagner les étudiants dans leur projet de mobilité internationale et veille à proposer des cours de sensibilisation aux compétences interculturelles. Au regard de ces éléments, le nombre d'étudiants ayant entrepris une mobilité sortante reste néanmoins très faible (huit mobilités entrantes et 12 sortantes en 2021-2022 pour 252 étudiants).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que très faiblement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le master *Sciences du langage* accueille un nombre très limité d'étudiants en formation continue (l'effectif le plus élevé est de six étudiants pour l'année 2020-2021) et n'envisage pas d'adapter son offre de formation à ce public. Sur la période de référence, la mention compte une seule inscription en alternance (contrat de professionnalisation) en 2019-2020.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de différents publics. L'effectif étudiant du master *Sciences du langage* est stable (251 inscrits en 2019-2020, 252 inscrits en 2021-2022) sur la durée de la période de référence. L'équipe signale un dynamisme attribué pour partie à la politique de l'établissement qui a mis en place deux EUR dans le périmètre disciplinaire du master et favorisé le passage à un enseignement en langue anglaise. Le profil des étudiants inscrits dans la formation en a été modifié et le recrutement s'effectue de plus en plus à l'échelle internationale.

Les données quantitatives disponibles en matière d'effectifs étudiants ne sont pas complètes ni entièrement fiables pour tous les parcours, elles font néanmoins apparaître une progression dans de nombreux parcours. La progression la plus marquée concerne le parcours professionnel *Linguistique et informatique* qui passe de 60 candidats en 2019-2020 à 106 pour l'année 2021-2022 et de 20 à 30 inscrits sur la même période.

La formation suit et analyse le parcours de ses étudiants, sans proposer de dispositif spécifique d'aide à la réussite. La formation suit et accompagne ses étudiants dans l'élaboration de leurs parcours universitaire et professionnel grâce à l'investissement des responsables d'année. Le taux de réussite en M1 est peu élevé, de l'ordre de 55 % (75 étudiants sur 138 valident tous leurs crédits en 2021-2022), il augmente en M2 pour atteindre 60 % (68 sur 114). Le nombre d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) à l'issue de l'année de M1 est assez élevé (14) et concerne en priorité des étudiants internationaux qui ne parviennent pas à suivre dans cette formation. D'après le bilan, il peut également s'expliquer par la difficulté de conjuguer études et vie professionnelle.

La formation propose une analyse encore incomplète de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés. La formation propose une analyse qualitative des résultats des enquêtes d'insertion de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) à 12 mois, en soulignant la bonne tenue des parcours professionnalisants et le nombre satisfaisant d'inscriptions en doctorat parmi les étudiants des parcours recherche. L'analyse quantitative est quasiment inexistante en raison de l'absence de données exploitables au vu du faible taux de participation des étudiants entrés dans la vie active. Le pourcentage d'étudiants en poursuite d'étude n'est pas disponible non plus.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires en matière d'encadrement pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les besoins d'encadrement de la formation sont couverts par le nombre total d'enseignants qui composent l'équipe pédagogique du master. Le ratio entre enseignants permanents (35) et enseignants non permanents (64) est jugé satisfaisant compte tenu de l'implication d'intervenants extérieurs dans les parcours professionnels. Le soutien de la faculté, de l'UFR et du LabEx Fondements empiriques de la Linguistique (EFL) est jugé particulièrement appréciable pour favoriser l'ouverture à l'international des activités académiques des enseignants-chercheurs de la formation. L'épidémie de COVID-19 est responsable du ralentissement de l'activité internationale des enseignants-chercheurs, celle-ci a repris récemment sous la forme de conférences invitées et de séjour dans le cadre du programme Erasmus. Outre les formations dont bénéficient les jeunes collègues, et celles proposées plus largement par les conseillers pédagogiques et numériques d'Université Paris Cité, l'équipe du master *Sciences du langage* investit de son temps dans le cadre d'un séminaire pédagogique qui se réunit régulièrement à l'échelle du département pour échanger et évaluer collectivement les expériences d'enseignement innovantes. La soutenabilité de la formation est garantie par la maquette d'enseignement, le nombre élevé d'heures équivalent TD de la formation s'explique par le nombre également élevé de parcours. Les responsables du master regrettent de ne pas disposer d'indicateurs suffisamment fiables pour contribuer au pilotage de la formation.

La formation s'appuie sur des enquêtes internes et sur son conseil de perfectionnement pour évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Certains des parcours du master *Sciences du langage* offrent la possibilité à leurs étudiants de s'exprimer dans le cadre d'une enquête individuelle et anonyme organisée en présentiel lors de la dernière semaine de cours. S'ajoute à cette consultation des étudiants un conseil de perfectionnement bien établi sur le campus de Saint-Germain-des-Prés, et qui est plus récent sur le campus des Grands Moulins (2023). Ces conseils de perfectionnement réunissent représentants étudiants, responsables administratifs, intervenants professionnels et enseignants-chercheurs et permettent d'aborder collectivement un large éventail de questions relatives à la formation, son architecture et ses contenus.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche très solide qui crée des conditions d'initiation à la recherche particulièrement favorables ;
- Une professionnalisation bien adaptée, en prise avec les attentes du monde socio-économique ;
- Un souci de l'amélioration régulière des pratiques pédagogiques et de la consultation des étudiants;
- Une attractivité à l'international favorisée par la structuration en école universitaire de recherche.

Points faibles

- Une formation déployée sur deux sites avec encore peu d'interactions entre les parcours ;
- Un taux d'échec à l'issue de l'année de M1 qui concerne prioritairement les étudiants internationaux, révélateur de difficultés d'adaptation ;
- Une analyse incomplète de la poursuite d'étude et de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une mobilité sortante peu dynamique.

Recommandations

- Profiter du conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention pour favoriser les interactions entre les différents parcours des deux sites.
- Mettre en place un meilleur accompagnement des étudiants en difficulté ou en situation d'échec nécessitant un travail d'analyse des causes de l'échec.
- Renforcer l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Veiller à une meilleure intégration de la mobilité internationale au cursus des étudiants, associée à l'établissement de partenariats ciblés susceptibles de favoriser les échanges académiques et scientifiques.

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Sciences sociales* d'Université Paris Cité (UPCité) propose onze parcours, dix parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Genre et changement social et politique : perspectives transnationales* ; *Migrations racisme et altérité* ; *Sociologie clinique et intervention psychosociologique* ; *Politiques culturelles* ; *Sociologie et philosophie politique* ; *Populations et développement (Popdev)* ; *Sociétés contemporaines : sociologie, politique, culture (SOCO)* ; *Anthropologie et ethnologie* ; *Ingénierie des risques et des crises (IRC)* ; *Études et évaluations dans les secteurs de la santé et du social (EVSAN)* et un parcours ouvert uniquement en M2 : *Théories et pratiques de l'intervention clinique des organisations (TPICO)*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales d'Université Paris Cité et à l'institut des Humanités, sciences et sociétés (IHSS). Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus Saint-Germain-des-Prés et sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 373 étudiants inscrits, 174 en M1 et 199 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Sciences sociales occupe une place cohérente dans l'offre de formation d'UPCité et s'inscrit bien dans les orientations de l'établissement, notamment en matière de pluridisciplinarité, d'interdisciplinarité et de formation à et par la recherche. Cette formation est très vaste : elle comprend 11 parcours, ce qui est énorme. Il s'agit d'une ancienne formation qui existe depuis au moins quatre contrats d'établissement. Elle correspond à la fusion de cinq parcours de l'ex-université Paris-Descartes et des six parcours de l'ex-université Paris-Diderot en sciences sociales. La grande majorité des étudiants est issue de licences d'UPCité, essentiellement la licence *Sciences sociales* et la licence *Sociologie*.

La formation développe bien son ouverture à l'international. Les étudiants du master bénéficient d'échanges Erasmus et Erasmus mundus et candidatent régulièrement au Centre européen de formation. La formation développe également nombre de partenariats à l'étranger (50 partenaires sont annoncés mais ne sont pas nommés), en particulier avec des universités québécoises. Il en résulte une forte mobilité sortante : 22 étudiants sur 412, soit 5,5 % en 2019-2020 ; 8 sur 416, soit 2 %, en 2020-2021 (sans doute en raison de l'épidémie de COVID-19) et 27 sur 373, soit 7,5 %, en 2021-2022. Il existe aussi une forte mobilité entrante d'étudiants étrangers, dans le cadre de bourses de Mobilité internationale entrante en master (MIEM) d'UPCité (22 étudiants sur 373, soit 6 %, en 2021-2022, seule année renseignée). Il est dommage, dans un contexte d'internationalisation aussi dynamique et comprenant autant de partenaires, qu'il n'y ait pas de formation spécifique cohabilitée ou coconstruite en partenariat avec des établissements internationaux de type diplômes en partenariat international (DPI).

La formation à et par la recherche est très présente. Plus de 150 enseignants-chercheurs et chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Institut national d'études démographiques (INED) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) interviennent dans la formation, pour un volume d'heures étudiant de 6 032 h sur 7 508, soit 80 % des cours, ce qui est énorme. Parmi ces enseignements, 2 019 heures étudiant sont spécifiquement consacrées à formation à et par la recherche (séminaires de recherche, encadrement individuel de leur travail de recherche en laboratoire, méthodologie de la recherche), soit 27 %, ce qui représente également un pourcentage très important. Les étudiants peuvent aussi participer à des projets de recherche en cours dans les laboratoires.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Le master a tissé dans la durée de nombreux partenariats avec des acteurs associatifs, des collectivités territoriales et des entreprises, qui se traduisent par l'accueil d'étudiants en stage et par la réalisation d'ateliers correspondant à des enquêtes de terrain en situation professionnelle (avec un commanditaire réel). Il convient également de noter que le parcours *Ingénierie des risques et des crises (IRC)* est ouvert à l'alternance (via les contrats de professionnalisation) et à l'apprentissage. Les parcours sont également tous ouverts à la formation continue pour les salariés, dans le cadre de reprises d'études, même si le nombre d'étudiants accueillis via ce dispositif est

faible (de l'ordre de 20 par exercice tous parcours confondus). Les 58 professionnels intervenant dans la formation n'assurent que 1015 heures étudiant, soit 13 % des enseignements, ce qui est faible.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le programme du master est en effet aligné sur les fiches RNCP 34070BC02 (développement et intégration de savoirs hautement spécialisés), RNCP34296BC01 (usages avancés et spécialisés des outils numériques), RNCP34070BC03 (communication spécialisée pour le transfert de connaissances) et RNCP34070BC04 (appui à la transformation en contexte professionnel). Les objectifs sont bien définis et les méthodes pédagogiques bien adaptées pour développer les compétences visées par ces certifications. Ainsi, les savoir-faire acquis par les étudiants en dehors du cursus universitaire sont fortement valorisés (engagement associatif, expérience professionnelle, maîtrise multimédia et technologies de l'information et de la communication, TIC), notamment via leurs mémoires et leurs projets de recherche (fondamentale ou appliquée). Contenus d'enseignement et méthodes d'apprentissage et d'évaluation sont définis collectivement par l'équipe pédagogique. Il convient cependant de noter que l'e-portfolio est inexistant, et qu'il n'y a eu aucune certification PIX.

La formation développe et diversifie bien ses pratiques pédagogiques. Elle accorde une place importante au numérique (espace numérique de travail, cours en ligne), mais il n'y a pas d'enseignement à distance. Il convient de noter, parmi les dispositifs innovants, la pédagogie par projet sur commande réelle avec présentation des résultats devant des professionnels et des universitaires, ou les modules optionnels permettant de se familiariser avec les pratiques professionnelles. Les étudiants de différents parcours (*MIRA, Politiques culturelles, Popdev, EVSAN*) organisent aussi des débats publics sous forme de colloques, en relation avec des laboratoires d'UPCité.

L'ouverture à l'international de la formation pâtit des manques dans l'enseignement de l'anglais. La formation prévoit des enseignements de français langue étrangère (FLE) qui ont été suivis par 49 étudiants en 2021-2022. L'anglais est une des langues étrangères proposées, à raison de 408 heures étudiant pour l'ensemble du master, les cours d'anglais étant encouragés dans les parcours de la mention. D'une manière plus générale, la formation renvoie l'apprentissage des langues étrangères à l'offre de formation linguistique d'UPCité. En revanche, des enseignements disciplinaires ou thématiques sont dispensés en langue anglaise, à hauteur de 204 heures étudiant en moyenne pour l'ensemble du master. Toutefois, des responsables relations internationales (dont on ne sait s'ils font partie de l'équipe pédagogique de la formation ou s'il s'agit d'un service central de l'université) accompagnent les mobilités entrantes et sortantes, et élaborent les contrats pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont particulièrement adaptés à l'alternance. Le nombre d'alternants est élevé et en progression : 94, 89, puis 102 étudiants sur les trois dernières cohortes, soit une moyenne de 26 % de l'ensemble des étudiants (90, 85 puis 97 étudiants en contrat d'apprentissage, et 4, 4, puis 5 étudiants en contrat de professionnalisation) pour les deux années du master. Certains parcours, tel *IRC*, sont uniquement en alternance. Le nombre de stagiaires en formation continue, s'il n'est pas négligeable et s'il est en progression constante, est cependant beaucoup plus faible (11, 18, puis 25 étudiants sur les trois dernières cohortes). À noter l'absence de validation des acquis de l'expérience (VAE) sur les trois dernières années, et le nombre élevé de validations des acquis professionnels (VAP) accordées (quatre tous les ans) essentiellement à des travailleurs sociaux.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une excellente attractivité, qui varie cependant grandement selon les parcours. Son effectif est en très forte progression (augmentation de 60 % en trois ans), le nombre de candidats également (augmentation de 79 % en trois ans). Le taux de sélection est constant : de 36 % en 2019-2020 à 32 % en 2021-2022, soit un peu moins d'un étudiant sur trois. Pour se faire connaître davantage, l'équipe pédagogique participe annuellement à des journées portes ouvertes. Certains parcours développent leur propre site internet pour accroître leur visibilité. Il existe une grande différence d'attractivité entre les parcours. De plus, chaque parcours possède son propre mode de sélection et de valorisation, indépendamment des autres, comme s'ils n'étaient pas dans la même mention. Cela donne une impression de parcours en silo, autonomes, avec un tronc commun réduit, regroupés dans la même mention par commodité administrative.

La formation suit de façon très incomplète la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est bon en première comme en deuxième année (autour de 75 % pour chaque année) avec de très grandes différences selon les

parcours. Mais le nombre d'étudiants terminant la première année sans avoir validé aucun crédit European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) est très important : respectivement 28, 24, puis 17 sur les trois exercices, soit en moyenne autour de 11 %. La formation ne propose aucune analyse sur ce point et indique par ailleurs réaliser le suivi de la réussite à l'occasion des jurys de fin de semestre et de la commission pédagogique annuelle, ce qui est insuffisant. Il est précisé que cette commission se réunit aussi, hors calendrier, lorsqu'un étudiant est en difficulté pour prendre des mesures d'accompagnement, mais sans plus de précision sur la nature de ces mesures. La formation s'autoévalue de façon très positive concernant le suivi de la réussite, ce qui est surévalué.

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés mais de manière peu lisible, et l'essentiel est fait de manière complètement autonome par les parcours. Le suivi est réalisé par le biais d'enquêtes réalisées par la formation et par les services centraux d'UPCité. Toutefois, les chiffres sont difficiles à interpréter. Ainsi, le taux de réponse aux enquêtes d'insertion à 30 mois (51 %) ne figure que pour l'exercice 2019-2020. Sur ce point aussi, on a l'impression que le master est une structure parapluie hébergeant des parcours déconnectés les uns des autres et fonctionnant en silo. Ce sont les parcours qui mettent en place leurs propres enquêtes (à 12 mois, 2 ans, 3 ans) sur le devenir des diplômés de master. Ce sont aussi les parcours qui organisent et entretiennent les réseaux des anciens diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Il est difficile de connaître le nombre réel d'enseignants, car les chiffres reportés dans le dossier diffèrent considérablement d'un document à un autre : d'un côté 195 enseignants (dont 118 permanents), 81 de l'autre. On peut cependant affirmer que la formation se base essentiellement sur le vivier interne des enseignants permanents et que le nombre total d'heures équivalent TD (HETD) de l'ensemble de la formation est de 7 829 h, soit 97 HETD par enseignant au plus, ce qui assure la soutenabilité de la formation. En revanche, le nombre d'heures étudiant de la maquette pour la totalité du cycle est très faible : 683 h. La soutenabilité financière est assurée par les apports de la formation continue, par les taxes d'apprentissage et les contrats de professionnalisation.

Le processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants est déficient à l'échelle des parcours et inexistant à l'échelle de la mention. Le nombre d'étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation, n'est pas renseigné. Les responsables des différents parcours peuvent, s'ils le désirent, soumettre de courts questionnaires d'évaluation des enseignements aux étudiants, prélude à des échanges informels. Mais on ne sait pas s'il s'agit d'une pratique anecdotique ou répandue, ni à quoi elle peut aboutir concernant l'amélioration des cours. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement de la mention, mais des conseils de perfectionnement des parcours, extrêmement disparates. Il y a ainsi un conseil de perfectionnement regroupant cinq parcours (*EVSAN, SOCO, IRC, Ethnologie-Anthropologie, Population et développement*), un conseil de perfectionnement spécifique à *IRC* et des conseils de perfectionnement différents pour chacun des autres parcours (*Genre et changement social et politique ; Migrations, racisme, altérités, Politiques culturelles ; Sociologie et philosophie politique ; TPICO*). Tous ces conseils ont lieu à des dates différentes dans l'année et ne sont pas coordonnés. Aucun ne joue de rôle stratégique en lien avec le pilotage et l'amélioration continue de la formation : l'essentiel du travail de pilotage repose sur les responsables et le conseil pédagogiques des différents parcours, indépendamment du conseil de perfectionnement. La présence des étudiants est réduite au strict minimum dans ces conseils de perfectionnement (deux élus). Pour certains parcours (notamment *TPICO* et *Politiques culturelles*, aucun représentant étudiant n'est présent au conseil. En revanche, le conseil de perfectionnement du parcours *Sociologie et philosophie politique* accueille l'ensemble des étudiants du parcours, ce qui semble matériellement très lourd. Ici, encore, on a le sentiment que la mention est un agglomérat de parcours évoluant de manière indépendante sous un parapluie commun.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une forte attractivité ;
- Une bonne ouverture internationale.

Points faibles

- Des parcours très dissemblables par leur contenu, évoluant de manière complètement autonome, sans pilotage au niveau de la mention ;
- Un processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants déficient, et inexistant dans certains parcours.

Recommandations

- Scinder la mention de master en au moins deux mentions, dont l'une pourrait regrouper les parcours *EVSAN*, *SOCO*, *IRC*, *Ethnologie-Anthropologie* et *Population et développement* qui travaillent déjà ensemble et ont au moins un conseil de perfectionnement commun.
- Associer davantage les étudiants à l'évaluation de la formation, en respectant le cadre légal (au moins deux étudiants élus dans les conseils de perfectionnement), en mettant en place un conseil de perfectionnement conforme et un dispositif d'évaluation complet.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Problèmes de lisibilité et de cohérence interne, au niveau de la complémentarité des parcours et du pilotage de la mention.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Sociologie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours en deuxième année (M2) : *Chargé(e) d'études en sociologie appliquée : culture, consommation, médias* (CESSA) et *Sociologie d'enquête*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus Saint-Germain-des-Prés d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le master comptait 83 étudiants inscrits, 46 en M1 et 37 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Sociologie* a une place cohérente dans l'offre de formation d'UPCité, cependant sa nature fortement monodisciplinaire s'inscrit peu dans les orientations de l'établissement en matière de pluri- et d'interdisciplinarité. Bien que la formation affiche son caractère pluridisciplinaire, celui-ci n'apparaît pas au regard du contenu des cours de la maquette, ce qui est logique pour une formation s'inscrivant clairement en sociologie, et qui existe plus ou moins sous sa forme actuelle depuis 2010. Les deux parcours, *Chargé(e) d'études en sociologie appliquée, consommation, culture, communication, médias* (CESSA) et *Sociologie d'enquête* (SE), recrutent principalement au sein de la licence de Sociologie d'UPCité et plus largement parmi les étudiants des licences de Sciences humaines et sociales (SHS). Aucun élément du dossier ne permet d'identifier des partenariats académiques, sinon la mutualisation d'unités d'enseignement (UE) avec le parcours *EVSA* du master *Sciences sociales*. En résumé, il s'agit d'une formation monodisciplinaire ancienne et apparemment de qualité, mais assez peu ouverte sur l'extérieur.

La formation ne développe pas d'ouverture à l'international. Il n'y a aucun parcours diplômant international ni de partenariat pédagogique d'un autre type. Paradoxalement, si la mobilité sortante est inexistante, la formation présente une mobilité entrante, marginale certes, mais constante (9 étudiants sur 77, soit 11 %, en 2019-2020, 9 étudiants sur 89, soit 10 %, en 2020-2021, et 7 étudiants sur 83, soit 8 %, en 2021-2022). Ces chiffres s'expliquent par le fait que la formation inclut les étudiants Campus France dans la mobilité entrante. La formation fait mention de liens avec le Collège universitaire français (CUF) de Saint-Petersbourg ou avec le Réseau interdisciplinaire de recherche sur la démographie du monde arabe (REDEMAR), mais aucun élément ne permet de connaître la nature de ces liens ni leur impact sur la formation. Pour autant, la formation s'évalue de façon très satisfaisante sur ce critère, ce qui interroge.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Vingt-huit enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent pour plus de 71 % des unités d'enseignement (UE) (1 000 h sur 1 472 h). Les liens sont forts avec deux laboratoires du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) et le Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale et société (CERMES3) dont sont membres la plupart des enseignants : stages dans ces unités de recherche, participation des étudiants à leurs séminaires, mémoires de recherche annuels en relation avec ces laboratoires. Le nombre de crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) alloués aux UE méthodologiques et d'initiation à la recherche est également important.

La professionnalisation de la formation est excellente, avec de très bonnes relations avec le monde socio-économique et de nombreux éléments de professionnalisation. Le parcours CESSA est ainsi labellisé par la fédération professionnelle du SYNTEC, certifiée par Qualiopi pour l'apprentissage et la formation continue. Ce parcours est composé uniquement d'étudiants en apprentissage ou en contrat de professionnalisation (alternance, formation continue) et comprend un stage individuel immersif en situation professionnelle de 24 mois. Le parcours SE, dans lequel la professionnalisation est moins visible, comprend néanmoins beaucoup d'étudiants en formation continue et inclut un stage immersif de quatre semaines. Il convient également de noter que 29 professionnels interviennent dans la formation pour 369 heures sur 1 400 heures étudiant, soit 26 % du total pour les deux parcours et non 50 % comme mentionné dans le dossier.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme structuré très différemment selon les deux parcours. Ainsi, le parcours CESSA est bien décliné en blocs de compétences dans une logique d'alignement pédagogique. Ce n'est pas du tout le cas pour le parcours SE, ce qui est surprenant eu égard à la mutualisation d'un nombre important d'UE entre les deux parcours. La formation incite par ailleurs à la constitution d'un e-portfolio, mais sur les trois derniers exercices, aucun étudiant n'y a eu recours, sans qu'une analyse ne soit menée par les responsables de la formation. La certification PIX, supposée avoir été obtenue en licence, n'est pas proposée, ce qui étonne. L'équipe pédagogique n'a pourtant pas pris conscience du problème dans son dossier d'autoévaluation puisqu'elle considère qu'elle a mis en place l'action nécessaire avec des résultats très satisfaisants.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de façon cohérente vis-à-vis de ses objectifs. En plus des enseignements conventionnels, la formation utilise des pratiques de classe inversée, la plateforme Moodle, et de nombreuses actions pédagogiques actives en petits effectifs. Seul le parcours SE prévoit la possibilité de cours à distance ou hybrides, et ce pour un volume très faible (24 h).

L'ouverture à l'international de la formation est très faible. Totalement inexistante pour le parcours SE, elle se limite à la passation du Test of English for international communication (TOEIC) dans le parcours CESSA, obligatoire pour obtenir le diplôme. La formation ne prévoit pas de cours de français langue étrangère (FLE) pour des étudiants internationaux, même si ceux-ci ont la possibilité de passer la certification Voltaire, mais uniquement dans le parcours CESSA. Vingt-quatre heures d'anglais sont prévues dans la maquette du parcours SE, contre 72 heures dans le parcours CESSA, sans doute dédiées à la préparation du TOEIC. Cela renforce la disparité entre les deux parcours dont il a déjà été question. Il n'y a pas non plus de cours en anglais dans d'autres UE. Rien n'est fait pour favoriser les mobilités internationales sortantes. La formation mentionne des liens, dont il a déjà été question, avec le Collège universitaire français de Saint-Pétersbourg ou l'université de Louvain, sans préciser la nature de ces liens. Sur les trois derniers exercices, un seul étudiant a bénéficié d'une mobilité sortante. La formation s'autoévalue très positivement sur ce critère, ce qui est incompréhensible.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés à l'alternance ainsi qu'à la formation continue. Ils ont d'ailleurs été construits à cette fin. Le parcours CESSA est entièrement organisé autour de l'alternance, avec un calendrier adapté. Ce parcours recrute uniquement des apprentis. Le parcours SE comporte nombre de contrats de professionnalisation, libérant deux à trois jours par semaine aux étudiants. Dans un tel contexte, les validations des acquis de l'expérience (VAE) et les validations des acquis professionnels (VAP) sont quasi-inexistantes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité très différente selon les parcours. Le parcours CESSA apparaît très attractif et très sélectif, avec un nombre de candidats croissant fortement sur les trois dernières années (176, 214 puis 287 candidats), sa capacité d'accueil étant stable (contingemment à 20 ± 4 étudiants). Le taux de sélection se situe donc entre 8 % et 13 %, ce qui est extrêmement élevé. Le parcours SE a un nombre de candidats plus faible et plus constant sur les trois dernières années (159, 182 et 188 candidats). Le nombre de candidats retenus est de l'ordre de 20 % par promotion. La formation n'analyse pas ce déséquilibre entre les deux parcours que l'on retrouve dans presque tous les domaines. Pour se faire connaître, l'équipe pédagogique participe à des forums, des journées portes ouvertes, et diffuse des informations sur les sites web universitaires.

La formation suit la réussite de ses étudiants de façon très complète. Elle met en place un dispositif d'accompagnement individualisé par un tuteur pédagogique, des aménagements pour les étudiants en difficulté, et l'attribution à chaque étudiant de M1 d'un parrain ou d'une marraine en M2. Le taux de réussite est élevé, avec, ici encore, une différence marquée entre les deux parcours. Ainsi, les étudiants qui ne valident aucun crédit ECTS en M1, même s'ils sont très peu nombreux, proviennent tous du parcours SE. Le taux de réussite est proche de 95 % dans le parcours CESSA, pour le M1 et le M2. En revanche, en M1 SE, le taux de réussite n'est que de 25 %, car les étudiants du parcours SE répartissent l'obtention des crédits ECTS de la première année sur deux ans. À la sortie du M2 SE, les taux de réussite remontent autour de 80 %.

La formation analyse bien l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Le suivi est réalisé par le biais d'enquêtes d'insertions par e-mail à 12 et à 30 mois. Ces enquêtes connaissent des taux de réponse de l'ordre de 70 %, ce qui est plutôt satisfaisant. Des études de satisfaction plus qualitatives à 30 mois du master sont également systématiquement menées. Le niveau et la qualité des emplois correspondent bien aux objectifs du master. Le parcours CESSA, basé sur des contrats d'apprentissage, permet une insertion professionnelle extrêmement rapide.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose largement des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est très élevé avec un total de 63 enseignants, dont 27 enseignants-chercheurs titulaires et 36 non-permanents, pour une moyenne annuelle de 80 étudiants sur l'ensemble des deux parcours. Les professionnels sont plus nombreux à intervenir dans le parcours CESSA que dans le parcours SE. La soutenabilité financière de la formation est assurée par des ressources propres (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage, collecte de la taxe d'apprentissage). Il convient de noter que chaque parcours dispose d'un budget propre, beaucoup plus élevé pour le CESSA. Le parcours CESSA n'a en réalité aucune UE mutualisée avec le parcours SE, ce qui est étonnant et donne l'impression que ces deux parcours évoluent comme deux mentions de master différentes ne partageant entre elles que le champ disciplinaire (sociologie) et l'équipe pédagogique.

Le processus d'évaluation interne de la formation est quasi inexistant. Cela est regrettable, si l'on considère que le taux de réponse des étudiants à des questionnaires d'évaluation de la formation est systématiquement supérieur à 50 % (45, 39 et 47 étudiants sur les trois dernières années). Le problème est que le dossier ne dit pas à quoi correspondent ces questionnaires ni comment les réponses sont traitées. Le seul espace formel d'évaluation des formations par les étudiants est le conseil de perfectionnement. Celui-ci inclut des étudiants et des anciens étudiants dans une proportion non négligeable : quatre sur quinze membres. Ceux-ci participent aux rapports de bilan. Le seul problème est que ce conseil de perfectionnement ne s'est jamais réuni dans les années précédentes, sauf en février 2023, juste en amont de la demande d'accréditation. Il n'y a donc eu aucun dispositif réel d'évaluation interne de la formation sur ces quatre dernières années.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une formation très performante sur le plan de la professionnalisation ;
- Un bon suivi individualisé des étudiants.

Points faibles

- Une faible articulation des deux parcours, très dissemblables ;
- Un processus d'évaluation interne de la formation très peu développé ;
- Une très faible dimension internationale.

Recommandations

- Favoriser un rapprochement entre parcours dans le pilotage (événements communs, mutualisations de cours, projets et ateliers trans-parcours, etc.).
- Développer une analyse plus fouillée des réponses aux questionnaires d'évaluation de la formation.
- Développer des partenariats pédagogiques internationaux (type diplôme en partenariat international) en s'appuyant sur les partenariats internationaux des laboratoires (projets, réseaux), très associés à la formation.

MASTER APPROCHES INTERDISCIPLINAIRES DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT (AIRE)

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Approches interdisciplinaires de la recherche et de l'enseignement* (AIRE) d'université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun en première année (M1) et trois parcours en deuxième année (M2) intitulés *Digital sciences* (DG), *Learning sciences* (LS) et *Life sciences* (LS). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SDV) d'UPCité. Les enseignements sont dispensés à UPCité sur le campus des Grands Moulins, au sein du Learning Planet Institute (LPI). En 2021-2022, le master comptait 106 étudiants inscrits, 49 en M1 et 57 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement puisqu'elle propose des cursus interdisciplinaires au sein desquels la mobilité internationale et les pédagogies innovantes sont représentées.

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dont elle se différencie en axant l'offre de formation sur des méthodes d'apprentissage originales et sur l'interdisciplinarité. Les étudiants ont la possibilité de suivre des modules optionnels proposés par d'autres masters au sein des universités parisiennes en accord avec le projet professionnel de l'étudiant. L'équipe pédagogique souhaite étendre cette approche en distanciel avec d'autres universités au niveau national et international. La cohérence de l'offre de formation avec celles des licences proposées par UPCité n'est pas évoquée dans le dossier. L'offre de formation intègre l'interdisciplinarité dans sa finalité et son contenu comme en atteste d'une part l'existence de trois parcours ayant trait aux sciences du vivant, du numérique et de l'éducation et, d'autre part, la diversité des sections du Conseil national des universités (CNU) auxquelles sont rattachés les membres de l'équipe pédagogique. La formation intègre les enjeux du développement durable : un cours sur la science de la durabilité est proposé en M1. Par ailleurs, l'hébergement de la formation au sein du LPI lui apporte un environnement adossé à un écosystème sensible aux enjeux de développement durable. La formation s'appuie sur les actions menées et sur les moyens obtenus dans le cadre des projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA), pour dynamiser son contenu et ses dispositifs. L'obtention du financement PIA3-EUR (Écoles universitaires de recherche) en 2018, a permis à la formation de créer l'EUR interdisciplinaire de Paris (EURIP) et ainsi de pouvoir rémunérer des intervenants dans le cadre d'ateliers de travail organisés conjointement avec l'École doctorale (ED) *Frontières de l'innovation en recherche et éducation* (FIRE), également hébergée au sein du LPI.

L'ouverture de la formation à l'international se limite pour l'instant aux mobilités principalement entrantes. La mobilité entrante est très satisfaisante en M2, elle concerne entre sept et 19 étudiants selon les années. Elle est liée, d'une part, au partenariat entre le *Learning Planet Institute* et la *Tsinghua university* située en Chine et, d'autre part, à l'obtention de bourses d'études (bourses EURIP, bourses d'excellence de la Fondation Bettencourt-Schueller, bourses du programme SMARTS-UP UPCité). Le nombre de mobilités sortantes, inférieur ou égal à trois étudiants par an, est plus faible, malgré les possibilités de bourses d'études (bourses SMARTS-UP d'UPCité). L'équipe pédagogique souhaite, dans un futur proche, mettre en place des doubles diplômes avec des masters internationaux dont la localisation n'est pas précisée.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. L'équipe pédagogique du master est exclusivement constituée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs (sept pour le parcours *Learning sciences*, huit pour le parcours *Digital sciences*, et 18 pour le parcours *Life sciences*). Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est conséquent puisqu'il représente 55 % du volume d'heures total, et, encore plus, au sein du parcours *Life science* (265 h) puisqu'il est le double de celui proposé en M2 dans les deux autres parcours (135 h). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage de M1 (six mois) et de M2 (neuf mois) au sein des laboratoires de recherche et ont ainsi accès aux ressources bibliographiques institutionnelles. L'offre de formation n'inclut pas une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, mais les étudiants sont sensibilisés à ces aspects lors des stages qui les familiarisent à une activité de recherche intégrée et responsable.

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation, mais de façon inégale selon les parcours. La formation prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire comme en atteste la participation d'acteurs sociaux et économiques de la mairie de Paris au conseil pédagogique de l'école graduée et l'intervention de 37 professionnels au sein de la formation pour un volume horaire de 433 h. Toutefois, cette intervention se répartit de façon inégale selon les parcours et semble peu effective dans le parcours *Life science* (intervention d'un seul professionnel sans heure associée), ce parcours étant plus axé sur la recherche. Depuis 2019, le master est ouvert à l'alternance en partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA). La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus puisque les parcours proposent des stages relativement longs (21 semaines en M1 et 39 semaines en M2) au sein de laboratoires de recherche et entreprises ou des périodes d'alternance. Toutefois, les modalités d'organisation ne sont pas précisées. En accord avec l'équipe pédagogique, les étudiants ont le choix entre effectuer un stage ou opter pour une unité d'enseignement (UE) intitulée « projet personnel » : ce dispositif concerne entre 18 % et 27 % des effectifs du master selon les années. Le nombre de crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) associé aux stages, alternance ou projet personnel est conséquent et cohérent (18 crédits ECTS). Par ailleurs, quatre crédits ECTS par parcours en M2 sont dédiés à une UE entrepreneuriat, dont les objectifs et le contenu ne sont pas détaillés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et diversifie ses pratiques pédagogiques. Le master AIRE offre une formation interdisciplinaire de haut niveau dont l'objectif est de maîtriser des concepts pour les traduire sous forme de prototypes afin de favoriser des expérimentations dans des domaines d'innovation (réalité virtuelle, réalité augmentée, robotique, intelligence artificielle (IA), apprentissage automatique). Cette approche peut être valorisée aussi bien au niveau national qu'international. L'approche programme et l'approche par compétences ne sont pas encore formalisées, mais un travail collaboratif entre l'équipe pédagogique, l'école doctorale et les étudiants devrait prochainement permettre d'identifier les compétences acquises dans le cadre d'EURIP. Les étudiants ne sont pas encouragés à créer leur e-portfolio. En 2021-2022, aucun ne l'avait rempli. Toutefois, la démarche entreprise concernant les compétences devrait favoriser sa mise en place. Par ailleurs, la formation ne délivre pas de certification PIX ce qui est légitime puisque les compétences informatiques validées par la formation sont de niveau bien supérieur à celles requises pour la certification.

La formation propose des méthodes pédagogiques diversifiées autour de projets individuels ou par groupe basés sur la résolution de défis. Les enseignements ont lieu en présentiel ou en distanciel pour les intervenants ou des étudiants localisés à l'étranger. La formation s'appuie sur des espaces d'enseignement adaptés aux objectifs et à ses modalités d'enseignement et d'évaluation. L'ensemble des salles est équipé de systèmes de vidéoconférence. Les étudiants disposent également d'une salle de réalité virtuelle et de salles de type fablab adaptées à la mise en œuvre de projets. Les innovations pédagogiques proposées et les dispositifs pédagogiques sont soutenus par le PIA puisque le master AIRE fait partie de l'EURIP.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à une ouverture à l'international. La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international, puisque la formation est intégralement enseignée en anglais. Toutefois, aucune certification en langue étrangère n'est formalisée. La formation ne prévoit pas d'enseignements de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux. La formation ne propose pas de dispositifs de préparation à la mobilité des étudiants.

Depuis 2019, le master est ouvert à l'alternance, mais ne propose pas de dispositifs adaptés aux publics de la formation continue. Le nombre d'alternants a augmenté au cours des trois dernières années puisqu'il est passé de trois apprentis en 2019-2020 à huit apprentis en 2021-2022. Il aurait été intéressant de connaître la répartition des apprentis au sein des différents parcours. Par ailleurs, seule une validation des acquis de l'expérience (VAE) a été approuvée (en 2020-2021) et aucune validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée dans le cadre de cette formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité. Le nombre de dossiers de candidatures est environ quatre fois supérieur au nombre d'étudiants inscrits. La formation a particulièrement gagné en attractivité au cours de l'année 2021-2022, puisque le nombre de dossiers de candidature est passé de 198 en 2020-2021 à 329 en 2021-2022, le nombre d'étudiants admis étant respectivement de 79 en 2020-2021 et 80 en 2021-2022.

L'augmentation des effectifs entre 2019-2020 (49 étudiants) et 2020-2021 (79 étudiants) est en lien avec l'ouverture du parcours *Digital sciences*. Il est indiqué dans le dossier que le nombre de candidatures internationales est conséquent sans que ne soient mentionnés ni le nombre exact ni la provenance de ces candidatures. Les étudiants étrangers représentaient 58 % des effectifs de M1 en 2019-2020, 77 % en 2020-2021 et 78 % en 2021-2022, ce qui est conséquent. Il aurait été intéressant de connaître le nombre d'étudiants titulaires d'une licence d'UPCité ayant candidaté et ayant été admis au sein de la formation. Aucun renseignement n'est donné concernant d'éventuels dispositifs d'information, mis en place par l'établissement ou l'équipe pédagogique, permettant d'améliorer la connaissance et l'attractivité de la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation affiche des taux de réussite excellents compris entre 88 % et 97 % en M1 sur l'ensemble des années de 2019 à 2022. Les taux de réussite au sein des parcours de M2 sont variables selon les années, compris entre 67 % et 89 % pour le parcours *Digital sciences*, 65 % et 75 % pour le parcours *Learning sciences* et 62 % et 96 % pour le parcours *Life sciences*.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle, mais de façon globale sans que l'analyse n'ait été réalisée au niveau de chacun des parcours. Le pourcentage d'étudiants qui poursuivent leurs études en doctorat est variable selon les années et tend à diminuer ces dernières années (67 % en 2019-2020, 38 % en 2020-2021 et 42 % en 2021-2022). En revanche, le nombre d'étudiants qui poursuivent en doctorat à UPCité a nettement augmenté ces dernières années (4 % en 2019-2020, 40 % en 2021-2022). Entre 33 % et 54 % des diplômés se positionnent sur le marché du travail 18 mois après l'obtention du diplôme, sans que ne soient mentionnés la nature du contrat et le niveau de recrutement. Le pourcentage d'étudiants en recherche d'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme est inférieur à 3 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais le nombre d'enseignants titulaires d'UPCité est extrêmement minoritaire puisque seuls deux enseignants permanents interviennent au sein de la formation. Par ailleurs, 71 enseignants non permanents participent aux enseignements sans que leur statut ne soit précisé. La proportion des enseignants non permanents par rapport aux enseignants permanents interpelle. Il est précisé dans le dossier que la quasi-totalité des enseignements est assurée par des vacataires : ce point interroge quant à la pérennité de la formation et souligne les difficultés organisationnelles pour les responsables de formation. Quelques professeurs invités (neuf en 2021-2022) interviennent au sein du master. La formation est financièrement soutenable grâce à la contribution de l'école graduée EURIP et du cofinancement du *Learning Planet Institute*, mais aucune précision concernant les modalités de cette participation n'est fournie.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue se limite à des rencontres organisées chaque semestre en présence des étudiants. La formation ne propose pas de questionnaire d'évaluation. La formation organise conjointement au conseil de l'école gradué EURIP, un conseil de perfectionnement (CP), comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Le CP se réunit chaque année pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Le statut des personnalités extérieures n'est pas renseigné, il est juste précisé qu'il s'agit de « personnalités qualifiées ».

Conclusion

Points forts

- Une formation interdisciplinaire ;
- Un adossement à la recherche conséquent ;
- Des enseignements totalement en anglais permettant aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international ;
- Une très bonne attractivité à l'international.

Points faibles

- Une part très minoritaire des enseignants permanents au sein de l'équipe pédagogique ;
- Un conseil de perfectionnement organisé de façon conjointe avec celui de l'école graduée EURIP ;
- Pas de questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements ;
- Une faible participation des acteurs du monde social, économique et culturel au sein du parcours *Life science* ;
- Une approche programme et une approche par compétences pas encore formalisées ;
- Pas de formation de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux.

Recommandations

- Associer d'autres enseignants titulaires d'UPCité à la formation.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation.
- Proposer un questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Associer un plus grand nombre d'acteurs du monde social, économique et culturel au sein du parcours *Life science*.
- Formaliser les modalités de l'alignement pédagogique.
- Se rapprocher des services communs de l'établissement pour renforcer l'accompagnement des étudiants internationaux.

MASTER BIO-INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Bio-informatique* (BI) d'Université Paris Cité (UPCité) propose plusieurs parcours. En première année (M1), le parcours *Biologie informatique et ingénierie de plateforme en biologie* (BI-IPFB) donne accès à deux parcours en deuxième année (M2) (BI et IPFB). Les parcours *In Silico Drug Design : modélisation des macromolécules* (ISDD-MM) et *In Silico Drug Design : molécules bioactives* (ISDD-MB) sont organisés sur les deux années du master. La formation est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SDV) d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 94 étudiants inscrits, 37 en M1 et 57 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master BI est en adéquation parfaite avec les stratégies formation et recherche d'UPCité. La formation répond entièrement aux ambitions affichées sur les sujets de l'interdisciplinarité (interface biologie, chimie, informatique), de l'adossement à une recherche d'excellence (lien étroit avec les deux écoles universitaires de recherche (EUR) *Translational bioinformatics* et *Drug development*), de l'ouverture internationale (double-diplôme et *Erasmus mundus joint master ChEMoinformatics +*) et enfin, du développement de la formation professionnelle (FP) avec trois parcours en alternance. Le master BI s'inscrit dans un continuum. Il accueille les diplômés de la licence *Sciences de la vie* (SDV) de l'UFR SDV et de deux doubles licences (*Biologie-informatique* et *Biologie-chimie*). Ses diplômés poursuivent leurs études dans trois écoles doctorales (ED) d'UPCité (*BioSPC*, *Médicament, toxicologie, chimie, imageries* (MTCI) et *Santé publique*) et au-delà de l'établissement. Cette offre de formation complète de manière harmonieuse l'offre de master locale. Les partenariats académiques locaux sont les laboratoires des EUR et ED précités, locaux et régionaux. Le centre de formation des apprentis (CFA) FORMASUP Paris Île-de-France est le partenaire pour l'alternance. Enfin, ce réseau est complété par un partenariat académique international avec l'université Degli studi di Milano. L'ensemble du réseau constitue un socle solide sur lequel le master s'appuie et évolue en cohérence avec la politique d'UPCité.

La formation a développé une offre à l'international diversifiée et attractive. Tous les parcours encouragent aux semestres d'échange. Certains vont plus loin : les parcours ISDD sont proposés en double diplôme (avec l'Italie ou la Russie, ce dernier suspendu actuellement). Un diplôme conjoint, *Erasmus mundus joint master ChEMoinformatics +*, a été créé en 2022 avec un consortium de six pays (France, Portugal, Italie, Slovénie, Israël et Ukraine). Les collaborations sont étroites et se concrétisent au travers d'un pilotage commun (recrutement, évaluation et évolution de la formation) et du déploiement opérationnel partagé (équipe mixte d'enseignants, jurys communs). Malgré la pandémie liée à la COVID-19, les effectifs ont été maintenus (autour d'une dizaine d'étudiants). Pendant cette période, des effectifs similaires ont bénéficié de mobilités d'études ou de stages à l'international (les effectifs d'étudiants sortants étant deux fois supérieurs aux étudiants entrants) soutenues par des bourses (Erasmus, programme SMARTS-UP d'UPCité, bourses de mobilité internationale entrante en master (MIEM) financées par l'Initiative d'excellence (IdEx) pour les étudiants internationaux).

Le master BI propose une formation intensive à et par la recherche adaptée à sa finalité. Les activités pédagogiques permettant l'acquisition des compétences requises sont très diversifiées et originales pour une partie (cours disciplinaires de pointe, stages de deux et six mois en M1 et M2, écrits et oraux académiques mais aussi dossiers de demandes de financements et projets de recherche). Cette formation spécifique est aussi accessible aux étudiants en alternance par l'intermédiaire de projets menés en recherche et développement industriels, ce qui est très rare. L'équipe enseignante est issue des UFR des différentes disciplines et des laboratoires des EUR et au-delà. Excepté dans le parcours IPFB où les professionnels assurent 70 % des enseignements (notamment techniques sur les plateformes), les chercheurs (C) et enseignants-chercheurs (EC) prennent en charge 80 % des enseignements (en moyenne 20 h/enseignant pour 150 C et EC). Les unités de recherche académiques et les industriels accueillent tous les étudiants en stage en M1 et en M2. L'offre de stage est excédentaire. Il n'est pas fait mention de dispositif d'accueil ou d'accompagnement particulier. La formation s'appuie en partie sur le programme SMARTS-UP d'UPCité mais c'est au travers des divers enseignements à et par la recherche que les étudiants sont sensibilisés ou formés à l'intégrité scientifique, à la déontologie, à la reproductibilité des résultats expérimentaux.

Enfin, les compétences informationnelles sont transmises via l'unité d'enseignement (UE) « Méthodologie de la recherche » en M1 et les étudiants sont encouragés à suivre les formations en ligne du service commun de documentation d'UPCité (bases de données et logiciel de gestion).

La formation intègre en continu l'évolution des besoins socio-économiques du secteur de la recherche et de l'industrie par les échanges informels entre l'équipe de pilotage et les laboratoires ou les intervenants professionnels non académiques mais aussi au travers des discussions menées au sein du conseil de perfectionnement. Ainsi, finalité et contenus sont continuellement adaptés tout en restant en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34129. Les acteurs du monde socio-économique sont enseignants et/ou encadrants en stage et maîtres d'apprentissage pour les parcours en alternance. Ils représentent 40 % de l'équipe enseignante et assurent 10 % de la formation, hors stage et projets, en moyenne sur les différents parcours. Le master est ouvert en formation continue (15 stagiaires sur trois ans) et à l'alternance (33 alternants sur trois ans) depuis dix ans et il poursuit l'ouverture de parcours en alternance (*BI* et *ISDD-MM* il y a cinq ans). Seuls les parcours internationaux et le master *Erasmus mundus* ne sont pas accessibles à ce public. Le partenariat du master avec le CFA FORMASUP Paris Île-de-France stabilise cette politique en cohérence avec les ambitions d'UPCité et avec le soutien de proximité de l'UFR SDV (suivi du public de la formation continue (FC) et des validations des acquis de l'expérience, VAE). Enfin, concernant la préparation des étudiants à l'insertion professionnelle, il n'est pas fait état d'UE spécifiques. Toutefois, les parcours en alternance sont construits autour de la professionnalisation et les parcours en formation initiale, orientés recherche, autour de la formation à et par la recherche, les stages représentant entre 30 et 45 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) sur les deux années. La formation professionnelle est donc assurée. Il est fait référence à une sensibilisation à l'entrepreneuriat, assurée par des alumni ayant créé leur entreprise ; cet axe de professionnalisation est émergeant au regard des autres dispositifs.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master BI a développé une approche par compétences qui reste à finaliser par une explicitation de l'alignement pédagogique. Chacune des unités d'enseignement (UE) est définie sur la base d'un socle de connaissances. Les compétences visées sont affichées conformément à la fiche RNCP nationale. Les unités d'enseignement (UE) permettent l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales ou professionnelles en parallèle. Les modalités de contrôle de connaissances sont définies et explicitées aux étudiants. Toutefois, la notion d'alignement pédagogique n'est pas évoquée. Les compétences ne sont pas certifiées ni valorisées alors que les étudiants sont très bien formés. Enfin, la notion d'approche programme n'est pas mentionnée.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et adaptées. À côté des enseignements classiques, les classes inversées et la pédagogie par projet proposent des méthodes d'enseignement plus actives. La part importante des travaux pratiques (TP), stages ou de l'alternance contribue aussi à la diversification des méthodes d'enseignement. Les étudiants du master sont accueillis sur les plateformes technologiques partenaires et disposent de salles équipées d'ordinateurs et de logiciels techniques pointus. La formation n'est pas du tout accessible à distance (30 h d'enseignement). Au-delà des enseignements pratiques inenvisageables dans cette modalité, le master *BI* est clairement très en retrait sur ce point alors que les outils de visioconférence (pour ne citer que ceux-ci) sont disponibles.

L'ouverture à l'international ne fait aucun doute et montre qu'un accueil et un accompagnement adaptés à ces publics existent et sont satisfaisants. La formation aux langues vivantes étrangères (LVE) se concentre sur l'anglais avec un module de 60 h (trois crédits ECTS en M1), auquel s'ajoute un tiers des activités pédagogiques réalisées en anglais (environ 950 h) et des formations en langue pour les spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) proposées par l'UFR Études interculturelles de langues appliquées (EILA) d'UPCité. Les inscriptions en double diplôme nécessitent une certification et ces parcours internationaux prévoient un séjour à l'étranger incluant, de fait, l'apprentissage d'une seconde langue vivante. Le master *Erasmus mundus*, quant à lui, est enseigné intégralement en anglais. Hors de ces formations internationales, les mobilités ne sont pas étroitement accompagnées par l'équipe du master *BI*. Les étudiants sont orientés vers les services en charge à l'UFR SDV (responsable des relations internationales) ou à l'UPCité. La certification en anglais du Test of English for international communication (TOIEC) est conseillée sans être obligatoire, même dans le cadre des liens étroits avec les EUR dont une des missions est l'internationalisation.

L'ouverture à la formation continue montre aussi qu'un accueil et un accompagnement adaptés à ces publics existent et sont satisfaisants. L'inscription des parcours en alternance dans l'offre de formation du CFA assure que des modalités d'ingénierie de formation adaptées aux alternants sont mises en place et efficaces. Hors alternance, l'accueil d'un public de FC (15 stagiaires sur trois ans en réorientation ou développement professionnel) et l'accompagnement des candidats à la validation des acquis de l'expérience (cinq VAE accordées sur trois ans) ne sont pas détaillés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master BI bénéficie de nombreux dispositifs d'information qui contribuent clairement à sa forte attractivité (site d'UPCité, site web du master, réseau d'alumni et des laboratoires d'accueil). Les EUR et les parcours internationaux sont le socle de l'attractivité internationale. Le nombre de candidatures en M1 augmente sur les trois années d'observation. Il a atteint 1 500 en 2021. La formation est sélective avec un tiers des dossiers retenus et le nombre d'inscrits n'atteint pas la capacité d'accueil, ce qui signale une forte exigence concernant la qualité des dossiers.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Cette dernière est excellente sur tous les parcours et l'équipe explique qu'elle est liée à la forte sélection à l'entrée. Les rares échecs relèvent de situations particulières bien identifiées par l'équipe pédagogique. Le double diplôme est l'exception avec 60 % de réussite. Ce point n'est pas commenté alors que le taux de réussite est faible pour un master.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés, le master montre des résultats très satisfaisants. Quarante-cinq pour cent des diplômés sont soit en doctorat (une moitié) soit en poste dans des entreprises sur des missions d'ingénieur (l'autre moitié). L'équipe du master appuie ses analyses sur les enquêtes menées par UPCité mais surtout sur ses propres enquêtes permettant des distinctions importantes en matière de publics (parcours international versus parcours national pour ISDD) et une amélioration importante des taux de réponse par contact direct par mail ou par l'intermédiaire d'un réseau social professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La politique de ressources humaines de l'établissement en matière de recrutement a tenu compte des besoins d'encadrement de la formation en renouvelant trois postes récemment. L'équipe enseignante compte 70 statutaires et plus de 100 intervenants professionnels qui apportent une expertise scientifique et technologique pointue. L'équipe est très engagée à l'international et continue d'étoffer son réseau. La formation continue à la pédagogie universitaire est possible mais limitée par le manque de temps disponible. Bien que les indicateurs et des outils de mesure du coût des formations ne soient pas détaillés, il est explicité que la soutenabilité est suivie au niveau de l'UFR SDV en lien étroit avec la formation. Il est à noter que certaines activités pédagogiques comme les encadrements de projets par exemple ne sont pas valorisées pour les encadrants, indiquant que le coût est sous-estimé.

La formation a défini et déploie un processus d'évaluation interne alimentant son adaptation en continu. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants (ainsi que par les maîtres d'apprentissage). Des enquêtes spécifiques sont proposées en M2 car les parcours ont des publics et des objectifs très différents. Les questionnaires et les taux de réponse ne sont pas fournis. La formation réunit un conseil de perfectionnement (CP) comprenant des étudiants. S'agissant des professionnels extérieurs à la formation, le compte-rendu fourni ne permet pas de les identifier. Il n'est pas fait état d'une composition cadrée par UPCité ou par l'UFR SDV, bien qu'elle soit mentionnée par d'autres formations de master. Les discussions du CP s'appuient sur les indicateurs classiques assurant le suivi du fonctionnement du master BI. Sont aussi abordés des sujets tels que l'impact des EUR ou l'internationalisation des parcours non internationaux, ce qui démontre un souci d'anticipation des évolutions à venir.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement interdisciplinaire fort et pertinent ;
- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une politique d'ouverture internationale très ambitieuse et des réalisations à la hauteur ;
- Un développement de l'alternance et de la formation continue assez exemplaire.

Points faibles

- Une démarche d'approche par compétences n'incluant pas encore le sujet de l'alignement pédagogique
- Une faible valorisation formelle des compétences acquises par les étudiants ;
- Une absence totale d'enseignements disponibles à distance.

Recommandations

- Finaliser la démarche d'approche par compétences en explicitant l'alignement pédagogique et en valorisant les compétences acquises par un portfolio.
- Développer l'accessibilité des enseignements en distanciel lorsque cela est pertinent.

MASTER BIOLOGIE INTÉGRATIVE ET PHYSIOLOGIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Biologie intégrative et physiologie* (BIP) d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours en première année (M1) : *Physiologie animale et pathologies humaines* (PAPH) et *Sciences du végétal* (SV). Le parcours PAPH donne accès à huit parcours de deuxième année (M2) : *Biologie du vieillissement* (BioVie) ; *Biologie vasculaire athérosclérose thrombose et hémostase* (BiVATH) ; *Biologie, physiologie et pharmacologie de la respiration et du sommeil* (B2PRS) ; *Épithélium : structure d'interface* (ESI) ; *Globule rouge et biologie transfusionnelle* (GRBioT) ; *Nutrition, métabolisme énergétique, signalisation* (NuMéSi) ; *Reproduction et développement* (ReproDev). Le parcours SV, mutualisé avec l'université Paris-Saclay, offre en M2, une orientation recherche : *Research in plant sciences* et une orientation professionnelle : *Innovations en qualité des productions végétales* (IQPV). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SV) d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins et le campus Saint-Germain-des-Prés d'UPCité ainsi que sur le campus de l'université Paris-Saclay. En 2021-2022, le master comptait 159 étudiants inscrits, 50 en M1 et 110 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le Master BIP est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation propose l'acquisition d'une expertise sur les grandes fonctions biologiques et la coordination entre les systèmes aux différents niveaux d'organisation du vivant. Elle est issue d'une mention dont la réorganisation, suite à la précédente évaluation Hcéres apporte cohérence et lisibilité. La formation s'inscrit dans les ambitions d'UPCité, par son ancrage dans les activités des unités de recherche en biologie et son association avec des écoles universitaires de recherche (EUR) pour une partie de ses parcours (*BiVATH* et *GRBioT* avec l'EUR *Cardiovascular Sciences*, *NuMéSi* avec l'EUR *Metabolic Disorders-METHOD* et *SV* avec l'EUR *Biosphère* de l'université Paris-Saclay). Ses choix scientifiques et pédagogiques positionnent le master en complémentarité avec les autres formations du même cycle (autres domaines de la biologie) et lui permettent de s'inscrire en continuum avec, en amont, les licences d'UPCité (*Sciences de la vie*, *Sciences biomédicales* et *Sciences pour la santé*) et, en aval, les écoles doctorales (ED) du domaine (ED 562 : *Bio Sorbonne Paris Cité* (BioSPC) ; ED 563 : *Médicament, toxicologie, chimie, imageries* (MTCI) ; ED 158 : *Cerveau, cognition, comportement* (ED3C) ; ED 561 : *Hématologie – Oncogenèse-Biothérapies* (HOB) ; ED 569 : *Innovation thérapeutique, du fondamental à l'appliqué* (ITFA) ; ED 582 : *Cancérologie : biologie-médecine-santé* (CBMS) ; ED 446 : *Biologie santé de Lille*, EDBSL). Les partenariats de la formation sont nombreux avec d'autres établissements d'enseignement supérieur (universités Paris-Saclay, Évreux-Val d'Essonne, Lille, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Sorbonne Paris Nord, Paris-Est Créteil, Caen, Grenoble, l'École nationale vétérinaire d'Alfort, AgroParisTech). Ils permettent d'élargir l'équipe pédagogique et d'augmenter l'offre d'accueil, en stage de recherche en master. Pluridisciplinarité et interdisciplinarité ne sont affichées ni dans le contenu, ni dans les ambitions prioritaires de l'ensemble des parcours qui assument leur spécialisation. Aucune mention spécifique n'est faite d'une formation aux enjeux du développement durable.

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Aucun partenariat formalisé n'est mentionné. Toutefois, des projets avec le Québec sont signalés : un double diplôme est prévu avec l'institut national de recherche scientifique à Laval et un partenariat d'échanges avec l'institut de recherche Armand Frappier. Les mobilités sont quasiment inexistantes avec quatre étudiants concernés sur trois années universitaires, ce qui est très faible au regard des dispositifs proposés par l'établissement (Bourses Eiffel et programme SMARTS-UP) et dans le cadre des EUR associées.

Le master propose à ses étudiants une formation à et par la recherche qui pourrait être enrichie. En effet, dès le M1, les enseignements s'appuient sur des articles de recherche et les séminaires et stages permettent un apprentissage direct des compétences spécifiques au secteur de la recherche. À cette occasion, les étudiants sont sensibilisés aux principes et pratiques d'éthique et d'intégrité scientifique. Ils signent la charte proposée par UPCité. En M2, les étudiants sont en immersion totale en laboratoire pendant six mois. Les enseignants sont tous spécialistes de leur discipline et actifs dans les nombreux laboratoires (300 essentiellement en France, majoritairement des unités mixtes de recherche, UMR).

Toutefois, le service de documentation d'UPCité et ses personnels ne sont pas impliqués dans la formation à l'utilisation ou à la diffusion des données documentaires. Il n'est pas non plus fait référence à la manière dont les unités de recherche s'engagent dans la formation au-delà de l'accueil des stagiaires (pas de dispositif particulier mentionné).

Le master BIP est légèrement en retrait sur le sujet de la professionnalisation et des relations avec le monde professionnel non académique. Quel que soit le parcours, les objectifs du master relèvent du secteur de la santé publique et la formation entend former des étudiants à répondre aux enjeux de ce secteur. Néanmoins, les dispositifs ou circuits d'identification des besoins ne sont pas précisés. Il n'est pas fait mention de la fiche du répertoire national des certifications (RNCP) de la formation. L'association des acteurs industriels se fait au travers de leurs interventions en tant qu'enseignants dans la formation dans seulement quatre parcours (entre deux et huit intervenants pour *BioVie*, *Numési*, *GRBioT* et 23 pour *SV*). Les chiffres indiqués ne sont pas toujours cohérents les uns avec les autres, mais, à raison d'un maximum de quatre heures par intervenant, mis à part le cas du parcours *SV*, les formateurs non universitaires sont minoritaires. Le master n'est concrètement pas ouvert à la formation continue (FC). L'équipe du master souligne que l'unité d'enseignement (UE) *ReproTox* de M2 intéresse des professionnels du secteur de la santé sans apporter d'élément factuel. La part de la formation de master consacrée à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat est très faible hormis pour le parcours *SV* (formation à l'entrepreneuriat en M1 et aux outils pour l'entreprise en M2 et journées des métiers en M2 *SV* pour l'itinéraire professionnel).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques déployées sont adaptées aux compétences visées par la formation de master BIP mais la démarche de l'équipe pédagogique ne s'appuie pas sur une approche programme ni sur une approche par compétences. L'autoévaluation est à revoir sur ce point. Les modalités d'évaluation ne sont pas mises en parallèle avec les activités d'apprentissage, montrant que le sujet de l'alignement pédagogique n'est pas intégré à la réflexion. Il faut néanmoins souligner que l'équipe pédagogique du master fait état de son attention aux compétences non disciplinaires, évaluées en continu et représentant jusqu'à 30 % de la note finale d'une unité d'enseignement (UE). Relativement à d'autres compétences, l'engagement est signalé comme valorisé au travers d'UE libres et les compétences techniques sont acquises dans des UE disciplinaires (comme, par exemple, UE *Biostatistiques*, *bio-informatique*, *programmation Python*, *imagerie*). Concernant les compétences numériques, le master s'appuie sur les acquis antérieurs des étudiants formés et certifiés sur la base des outils de la plateforme *PIX* en licence.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées. La formation utilise des pratiques d'apprentissage actif (classe inversée, apprentissage par projets, débats) pour favoriser l'implication des étudiants. Dans ce domaine, il est fait référence à l'appui financier de l'*EUR Saclay Plant Science* (SPS), à laquelle le parcours *SV* est intimement lié, mais il n'est pas mentionné d'autres détails sur ce soutien. Il n'est pas non plus précisé si ni comment cet appui bénéficie éventuellement aux autres parcours du master. Les modalités à distance, entièrement ou partiellement, ne sont pas privilégiées au sein de cette formation (moins de 10 % des enseignements hors stage), excepté dans des situations de contraintes de déplacement pour les intervenants. De même, ici, l'autoévaluation est à revoir.

Le master propose une formation qui permet son ouverture à l'international. Une UE d'anglais est obligatoire en M1 pour les deux parcours (24 h). Si les enseignements sont en français, toutes les ressources pédagogiques utilisées sont en anglais. Les étudiants ont la possibilité de réaliser leurs présentations orales et de rédiger leurs mémoires en anglais. L'itinéraire recherche du M2 du parcours *SV* est une exception au sein de la formation puisqu'il est intégralement enseigné en anglais. Aucune certification en langue vivante étrangère (LVE) n'est cependant proposée. Concernant la préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants, le master ne propose pas de dispositif spécifique d'accompagnement. Les étudiants sont informés et ont accès aux services d'UPCité comme le bureau des relations internationales (BRI). Le suivi et l'accompagnement commentés dans le dossier se réfèrent aux stages en laboratoire et non pas aux mobilités, à moins que ces stages soient les modalités de mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucun étudiant n'a été inscrit en alternance, FC, validation des acquis de l'expérience et validation des acquis professionnels (VAE et VAP) sur les trois dernières années, montrant que le master n'est pas organisé pour l'accueil ou l'encadrement de ces publics spécifiques. Au-delà, rien n'indique qu'il s'agit d'une ambition alors que l'établissement en fait une priorité. Sur ce sujet, l'autoévaluation montre que l'équipe de la formation est tout à fait consciente de la situation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master est suivie et son niveau est bon. Qualitativement, en M1, les étudiants du parcours PAPH proviennent essentiellement d'UPCité : trois étudiants sur cinq sont issus de la licence *Sciences de la vie (SDV) parcours Biochimie, biologie intégrative et physiologie* et *Magistère européen de génétique*, de la licence *Sciences biomédicales* et de la licence *Sciences interdisciplinaires appliquées à la santé (SIAS)*. De rares étudiants hors Île-de-France candidatent sur ce parcours. En revanche, le parcours SV attire au-delà d'UPCité puisque 50 % de son effectif en M1 est issu d'autres établissements. L'équipe du master reste attentive et déploie des actions en vue de l'amélioration de l'attractivité (sites internet UPCité et propre au master, présence sur des salons et journées portes ouvertes). À titre d'exemple, au-delà de la région Île-de-France, il est évoqué des prises de contact avec des universités pour élargir le périmètre géographique de recrutement des étudiants (université Bretagne occidentale).

La réussite est très bonne et elle est régulièrement suivie. Le parcours SV affiche un taux de réussite de 100 %, donc supérieur à celui du parcours PAPH qui reste toutefois très convenable puisque proche de 90 % en moyenne. Au sein des parcours PAPH (M1 et M2), des dispositifs spécifiques sont proposés (contrats pédagogiques, accompagnement individuel, sessions de révision).

La formation analyse et suit avec beaucoup d'attention le devenir de ses étudiants. Leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études sont tout à fait satisfaisantes et en cohérence avec les objectifs et le niveau de qualification du master. Les enquêtes d'UPCité sont utilisées et le master poursuit son suivi au-delà via le réseau professionnel LinkedIn et un contact annuel par mail avec les diplômés. L'équipe pédagogique signale une difficulté à assurer le suivi du devenir des étudiants engagés dans les cursus de médecine au-delà de l'année N +1, empêchant toute analyse d'une valeur ajoutée de la formation de master dans leur carrière médicale. Les parcours *BiVATH*, *ReproDev*, *B2PRS* et *ESI* sont particulièrement impactés puisqu'ils accueillent au moins 50 % d'étudiants ayant ce profil. L'équipe ne propose pas d'action visant une amélioration de la situation sur ce point précis.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le fonctionnement et l'évolution de la formation se réalisent en respectant les contraintes de soutenabilités scientifique et financière. La politique ressources humaines (RH) d'UPCité n'est pas évoquée. L'équipe enseignante est composée pour deux tiers d'enseignants-chercheurs (EC) titulaires et pour un tiers de chercheurs et ingénieurs. Chaque intervenant est sollicité pour son expertise scientifique et / ou technique au regard des besoins du master. Les interventions de personnels non statutaires restent très limitées. L'équipe enseignante est accompagnée dans le cadre de sa formation continue à l'enseignement (formation ponctuelle et congés octroyés par UPCité). Même si les indicateurs de suivi et de maîtrise de la soutenabilité ou les outils de mesure du coût des formations ne sont pas évoqués, cette question est traitée par la commission RH enseignement de l'UFR SDV. À titre d'exemple, le coût financier du parcours *GRBioT* ouvert en 2021 a été partagé entre les UFR SDV et Médecine.

La formation organise son évaluation interne et en utilise les résultats pour évoluer. Le master dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) réuni en 2022 et 2023 et dont la composition respecte les recommandations de l'UFR SDV. Parmi les 31 membres, on compte seulement deux étudiants et, parmi les extérieurs, seul un membre n'est pas professionnel du secteur académique, ce qui est très faible. Le CP s'appuie sur les indicateurs relatifs à l'attractivité, à la réussite et au devenir des étudiants. Il propose des améliorations et présente les projets (à titre d'exemple, création d'un annuaire des alumni, ouverture vers des laboratoires de recherche étrangers). L'évaluation des enseignements par les étudiants utilise la plateforme Moodle. Des enquêtes sont effectuées par les étudiants de M2 en complément. Les questionnaires ne sont pas fournis. Les taux de réponse sont bons en M1, mais hétérogènes pour les parcours en M2. Toutefois, les chiffres ne sont pas communiqués et les résultats ne sont pas commentés. Le CP évoque des perspectives d'amélioration visant l'augmentation du taux de réponse en M2 et l'homogénéisation des questionnaires.

Conclusion

Points forts

- Une grande diversité de parcours disciplinaires spécialisés ;
- Un fort adossement recherche de certains parcours *via* des associations étroites avec des EUR ;
- Un parcours *Sciences du végétal* orienté recherche intégralement en anglais.

Points faibles

- Un positionnement perfectible dans la politique de formation d'UPCité, en particulier en ce qui concerne l'adossement aux EUR ;
- Une offre professionnalisante hors secteur recherche embryonnaire ;
- Une réflexion à enclencher sur les sujets des approches programme et par compétence ;
- Une trop faible ouverture à la formation continue ;
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Augmenter l'inscription dans la politique d'UPCité en lien avec les EUR.
- Étoffer la professionnalisation en l'enrichissant d'une offre dirigée vers le secteur non académique.
- Appuyer la construction de la future formation sur une approche-programme et par compétences.
- Définir une politique d'ouverture à la formation continue.
- Développer l'ouverture internationale en finalisant les projets en cours et en diversifiant les partenaires dans le cadre de la politique d'UPCité (alliance Circle U).

MASTER BIOLOGIE MOLÉCULAIRE ET CELLULAIRE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Biologie moléculaire et cellulaire* (BMC) d'Université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun en première année (M1) et neuf parcours en deuxième année (M2) : *Biologie moléculaire, cellulaire et fonctionnelle de l'hématopoïèse* (BMCFH) ; *Biomolécules, biologie et pathologie moléculaires* (BBPM) ; *Biologie et développement cellulaires* (BDC) ; *Inflammation et maladies inflammatoires* (IM2) ; *Immunologie et immunopathologies* (I2P) ; *Microbiologie* (M) ; *Virologie* (V) ; *Biothérapeutiques : conception et applications* (BTH) ; *Microbiologie et génie biologique* (MGB, parcours co-habilité avec l'université Paris-Saclay qui déploie concrètement la formation). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SDV) d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur les campus d'UPCité, à l'Institut Pasteur, sur le campus de Sorbonne Université, sur le campus du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) ainsi que sur le campus de l'université Paris-Saclay. En 2021-2022, le master comptait 218 étudiants inscrits, 85 en M1 et 133 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions et priorités d'UPCité. Elle s'appuie sur les forces de recherche en sciences de la vie et santé qu'UPCité affiche comme un de ses atouts majeurs au niveau européen. L'offre de formation vise l'acquisition d'une expertise en recherche fondamentale et appliquée au niveau cellulaire et moléculaire de la biologie. Parmi les huit masters de l'UFR SDV d'UPCité, il se concentre sur deux niveaux d'organisation du vivant en complémentarité avec les orientations scientifiques des autres masters de l'UFR. Le master est parfaitement intégré dans le continuum licence-master-doctorat (LMD) de l'établissement. En effet, il accueille les diplômés de la licence *Sciences de la vie* (SDV) qui représentent 50 % de l'effectif en première année (M1). La majorité des diplômés (50 %) poursuivent leurs études au sein d'une des trois écoles doctorales (ED) de l'établissement (ED 562 : *Bio Sorbonne Paris Cité* (BioSPC) ; ED 561 : *Hématologie-Oncogénèse-Biothérapies* (HOB) ; ED 563 : *Médicament, toxicologie, chimie, imageries, MTCI*). La formation bénéficie des dynamiques et apports des réseaux régionaux, nationaux et internationaux par le biais des unités de recherche auxquelles elle est adossée. Concernant la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, la formation assume son ambition d'une forte spécialisation et n'est donc que très légèrement ouverte à d'autres disciplines que la biologie.

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international (pas de parcours international, pas de double diplôme, aucun partenariat formalisé). Néanmoins, elle accueille des enseignants étrangers (10 % de l'effectif des enseignants) et les étudiants peuvent effectuer leur stage de deuxième année (M2) à l'international (huit sur les trois ans, financés par leurs laboratoires d'accueil). Mais surtout, elle est engagée sur une trajectoire dynamique dans ce domaine en cohérence avec les priorités d'UPCité. Depuis 2021, elle bénéficie de la politique volontariste d'internationalisation des écoles universitaires de recherche (EUR) (*Innovative therapies in cancerology* (ITC), *Antimicrobial resistance* (AntiRes), *Metabolic disorders*, METOD) auxquelles certains parcours de M2 sont associés. Le master bénéficie aussi des dispositifs mis en place par l'université comme le programme Student-centered improved active research-based training strategy at Université de Paris (SMARTS-UP) qui offre des bourses de mobilité entrante en master ou plus classiquement, Erasmus. Enfin, l'équipe de pilotage prévoit d'enrichir son réseau international en s'impliquant dans l'alliance Circle U, portée par l'établissement (réseau de partenariat renforcé de neuf universités dans le cadre des projets d'universités européennes financés par l'Union européenne et soutenus par France 2030).

La formation a été construite et se développe à partir des forces de recherche en BMC dans l'établissement. Clairement affiché comme une formation à et par la recherche, le master est en partenariat avec les laboratoires des trois ED, fortement impliqués à différents niveaux (création de parcours spécialisés, pilotage en deuxième année de master (M2), enseignement, accueil en stage, poursuite d'études en doctorat). Tous les parcours sont inscrits dans l'offre de formation d'une EUR (EUR ITC pour *Biologie moléculaire, cellulaire et fonctionnelle de l'hématopoïèse* ; *Biomolécules, biologie et pathologie moléculaires* ; *Biologie et développement cellulaires et Immunologie et immunopathologies* ; EUR AntiRes pour *Microbiologie et virologie* ; EUR METOD pour *Inflammation et maladies inflammatoires*) soudant le master aux laboratoires.

Les enseignements à et par la recherche représentent respectivement 30 % et 75 % du volume d'enseignement en M1 et M2, hors stage. Ils se présentent sous la forme d'activités pédagogiques propres au secteur de la recherche : séminaires de recherche, analyse et présentation orale d'articles de recherche, conception et présentation de projets de recherche et organisation de congrès scientifiques en projet tutoré. Le stage de M2 est obligatoire et représente 25 % des crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) du master. Il permet l'apprentissage du travail de recherche pendant six mois. Les étudiants sont accompagnés par un comité de suivi et d'évaluation composé de huit enseignants-chercheurs (EC). Les stages en M1 ne sont pas obligatoires, mais concernent 50 % des étudiants. Les chercheurs et enseignants-chercheurs spécialistes et actifs en recherche assurent respectivement 70 % et 100 % des enseignements en M1 et M2 ainsi que l'encadrement en laboratoire.

Les relations de la formation avec les secteurs professionnels non académiques sont peu développées. Les acteurs du monde industriel ne sont néanmoins pas absents. Ils représentent 15 % des enseignants en M2. Il est fait mention de stages en entreprise et dans l'industrie, mais aucun élément factuel ne vient étayer cette information. Des liens existent hors du secteur académique. En effet, huit stagiaires en formation continue (FC) ont suivi le master (entre 2019 et 2021) et cinq candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été diplômés en 2021-2022. La création d'un module en formation qualifiante (FQ) « intra-entreprise » (entreprise Daiichi-Sankyo) en immunologie avec l'Institut Pasteur est une initiative intéressante et originale. En conclusion, il n'existe pas de politique marquée en matière d'alternance et de formation continue au sein du master, mais les actions déjà entreprises laissent penser que cette formation sera en mesure de s'inscrire activement dans l'ambition d'UPCité sur ce sujet. Les programmes de préparation à l'insertion professionnelle sont insuffisants hors secteur académique, compte tenu du fait que la moitié des diplômés ne poursuivent pas en doctorat. Au sein du master, ils se limitent à un module d'économie de l'entreprise (trois ECTS) et aux projets tutorés annuels permettant d'acquérir des compétences professionnelles transversales connexes (via l'organisation de manifestations scientifiques par exemple). En complément, mais hors master BMC, les étudiants ont accès aux modules professionnels du programme SMARTS-UP d'UPCité (coaching carrière, entrepreneur, public speaking for future leaders à titre d'exemples). Ces offres sont optionnelles et ne sont pas valorisées dans le diplôme. L'attractivité de cette offre n'est pas précisée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit clairement ses objectifs et ses contenus, mais la notion d'approche programme n'est pas évoquée dans les documents d'autoévaluation fournis, même indirectement. Les modalités de contrôle des connaissances sont décrites, mais l'évaluation ne fait pas référence à un alignement pédagogique. Pourtant, les unités d'enseignement (UE) sont associées à des compétences en M1 et dans tous les parcours de M2, excepté le parcours BDC. Les compétences inscrites dans la maquette ne correspondent pas exactement à celles présentes dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34272 à laquelle ce document fait référence. Néanmoins, elles en sont des déclinaisons et précisent les acquis des UE dans le contexte spécifique de chaque parcours, ce qui témoigne d'une réflexion menée en lien avec la fiche RNCP nationale dans l'esprit d'une approche par compétences. Les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci ne sont pas valorisées : à titre d'exemple, les modules du programme SMARTS-UP ne sont pas certifiants. Le supplément au diplôme mentionné dans les documents d'autoévaluation se limite en effet à une liste des UE suivies et le e-portfolio n'est pas utilisé.

Les pratiques pédagogiques développées par l'équipe enseignante de la formation sont diversifiées et adaptées aux objectifs. La pédagogie par projet est très présente et le master a accès à des espaces d'enseignement spécifiquement équipés (mobilier modulaire, écrans interactifs). Certains enseignements sont proposés en classe inversée sans que des éléments quantitatifs viennent étayer cette information. Les enseignements utilisent largement les outils numériques classiques, mais aussi d'autres plus spécifiques, notamment la Plateforme d'e-learning pour l'analyse de données scientifiques et MAssives (PLASMA) qui permet de former les étudiants à la programmation et à l'analyse de données. Ce projet a été financé par deux programmes d'investissements d'avenir (PIA), l'Initiative d'Excellence (IdEx 2018) et l'EUR Génétique et épigénétique nouvelle école (G.E.N.E, 2019) ainsi que par la région Île-de-France (trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur « Ed Tech » en 2018). Les modalités d'enseignement sont variées : l'enseignement à distance et en comodal est pratiqué. Néanmoins, d'une part, les chiffres fournis ne sont pas cohérents (62 h puis 50 et 75 h en M1 et M2 respectivement). D'autre part, ils indiquent qu'en M1, 50 h de formation peuvent être suivies totalement ou partiellement à distance, alors que le M1 représente déjà plus de 600 h de présentiel étudiant. Cette part (inférieure à 10 %) est faible, ce qui est étonnant puisque les éléments qualitatifs fournis indiquent que l'équipe a été en mesure d'assurer la continuité pédagogique entièrement à distance pendant le confinement lié à la pandémie de COVID-19.

La formation permet sans aucun doute une ouverture à l'international par des enseignements de langue vivante étrangère (LVE, 24 h) ou de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux (120 h), mais surtout par une pratique de l'anglais et du FLE au travers des activités pédagogiques proposées (compréhension écrite par lecture des articles en anglais, expression orale par présentations orales en anglais). Certaines UE sont totalement enseignées en anglais (110 h). Au total, il est annoncé 550 h d'activités pédagogiques mobilisant les compétences en anglais dans la formation, ce qui représente une part très importante du master. Aucune certification en LVE ou FLE n'est toutefois proposée aujourd'hui, mais l'équipe indique qu'elle est engagée dans la réflexion menée par UPCité à ce sujet. Concernant les mobilités entrantes, la formation s'appuie sur des dispositifs d'UPCité comme le guichet unique mis en place avec le partenaire livinFrance, les bourses Eiffel, les programmes Erasmus ainsi que sur les EUR du domaine dont une des missions est l'internationalisation. Le CROUS est mentionné sans que soit précisé la nature ou le volume de son implication. Le site web de la formation est accessible en anglais et deux responsables des relations internationales (RI master BMC et RI UFR SDV) accueillent et accompagnent les étudiants internationaux en amont et pendant leur cursus. Ces étudiants représentent environ 10 % de l'effectif total du master (constant entre 2019 et 2021), ce qui démontre l'efficacité des dispositifs mis en place. La mobilité sortante est encouragée par l'intermédiaire des stages en M1 (possibilité d'un stage de six mois à l'étranger) et en M2. Les étudiants sont accompagnés par les programmes SMARTS-UP et Erasmus ainsi que par des bourses de mobilité sortante issues des EUR du domaine. Les effectifs ne sont pas indiqués, ce qui ne permet pas d'évaluer l'impact des actions mises en place par l'équipe du master BMC sur ce point.

La formation continue et l'alternance sont peu développées au sein du master BMC. Les effectifs sont faibles (huit étudiants en formation continue (FC) en trois ans). Aucun projet global n'est signalé sur ce champ spécifique. Il n'y a pas d'information relative aux besoins ou modalités de suivi de la formation pour ce public. En revanche, l'équipe pédagogique s'est activement investie dans la création d'une formation qualifiante sur mesure très pointue, en immunologie, construite spécifiquement pour l'entreprise Daichi-Sankyo en partenariat avec l'Institut Pasteur (IP). L'ingénierie de formation, si adaptée, n'est pas décrite. Le dossier d'autoévaluation souligne que le succès de la formation (13 participants) identifie ce type de dispositif comme une modalité intéressante de réponse aux besoins du monde socio-économique dans le domaine de la biologie moderne. De plus, le dossier signale que les UE en partenariat avec l'IP, de six à 18 crédits ECTS, sont ouvertes au public de FC sous forme de diplômes d'université (DU). Ici aussi, aucune adaptation particulière n'est mentionnée et les effectifs ne sont pas fournis.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master BMC assure un suivi des candidatures et des inscriptions et l'équipe pédagogique travaille en continu à l'amélioration de l'attractivité de la formation. En 2020, le site web a été traduit en anglais et un compte LinkedIn a été créé. La formation est présente dans des salons d'orientation. L'ensemble du corps enseignant s'implique dans la promotion du master et s'appuie sur son réseau dans le domaine de la recherche pour ce faire. Le lien étroit avec les EUR assure le relai avec les instituts de recherche nationaux. Les candidatures en M1 ont augmenté entre 2019 et 2021 (de 543 à 720) ainsi que le nombre d'inscrits (de 77 à 85). En 2021, la capacité d'accueil est pratiquement atteinte (85 inscrits pour un maximum de 90). La formation montre une forte attractivité en M2 (700 candidatures) avec une promotion de M2 constituée de néo-entrants pour environ 50 %, stable sur la période évaluée. Les étudiants de M1 sont majoritairement issus des licences de l'UFR SDV d'UPCité (licence *Sciences biomédicales* et un parcours de la licence *SDV*). Toutefois, les chiffres ne sont pas tout à fait cohérents entre les différents documents mis à disposition du comité : le document de présentation de la formation indique 40 % d'inscrits issus de licences d'UPCité alors que le compte-rendu du conseil de perfectionnement (CR CP) de fin 2022 affiche 16 étudiants issus de ces deux licences en 2021-2022 (soit 18 % des inscrits en M1). Des étudiants sont issus des cursus Santé, mais les effectifs ne sont pas précisés. Le document de présentation de la formation évoque d'autres origines (Grandes écoles par exemple) sans donner d'élément chiffré. Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de déterminer si les étudiants internationaux (10 % de l'effectif global du master) intègrent le cursus en M1 ou en M2.

De même, la réussite est suivie en M1 et son niveau est excellent (90 % annoncés dans la présentation de la formation, 91 % dans le CR CP de 2021-2022, mais les chiffres du dossier d'autoévaluation indiquent 95-100-95 %). La situation des étudiants en échec en M1 est particulière (césures ou abandons). En M2, 100 % des inscrits sont diplômés en fin d'année. Le dossier souligne que la réussite en M1 a fortement augmenté sur la base des recommandations issue de la précédente évaluation du Hcéres et à l'occasion de la fusion entre deux anciens masters lors de la création d'UPCité.

L'ensemble des étapes a été amélioré : une commission collégiale de sélection des candidats a été créée, les programmes, enseignements et évaluations ont été revus, les étudiants sont accompagnés dans leurs choix d'orientation en cours de M1 et de parcours en M2 (entretien individuel), un bilan individuel est effectué en cours de semestre si des difficultés sont repérées et des séances de soutien sont proposées entre les sessions d'examens.

Le master BMC assure le suivi du devenir de ses diplômés. L'enquête d'insertion fournie a été produite par l'Observatoire vie étudiante formation (OVEF) et décrit le devenir à six, 18 et 30 mois des diplômés de 2022, 2021 et 2020. Toutefois, l'équipe du master indique que cette enquête a été réalisée par le secrétariat du master avec la collaboration des responsables des parcours de M2. Les intitulés du document d'enquête d'insertion ne correspondent pas systématiquement aux intitulés des parcours du master BMC, rendant l'évaluation délicate. Globalement, tous parcours confondus, 50 % des diplômés poursuivent leurs études en doctorat avec un financement. Tous les diplômés issus des cursus Santé y poursuivent leurs études. Les autres cas de figure correspondent à l'acquisition d'une compétence nouvelle (formation « Attaché de recherche clinique », management ou double compétence scientifique). Au total, la poursuite d'études représente plus de deux - tiers des diplômés tous parcours confondus. Deux parcours se détachent en cohérence avec leur affichage professionnalisant : les diplômés des parcours *Biothérapeutiques : conception et applications* (BTH) et *Inflammation et maladies inflammatoires* (IMI). À de rares exceptions près, tous les diplômés sont en poursuite d'études ou en emploi dès six mois après le diplôme. Les emplois correspondent en niveau et en domaine à la formation suivie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe enseignante du master BMC est composée de moins de 15 % d'intervenants non titulaires, parmi lesquels des professionnels hors secteur académique, des chercheurs internationaux et, enfin, ponctuellement, des doctorants ou post-doctorants. La politique de ressources humaines d'UPCité assure le renouvellement continu de l'équipe et donc les moyens enseignants nécessaires et adaptés scientifiquement. La formation continue au métier d'enseignant est assurée sous plusieurs formes (autoformation sur la plateforme pédagogique d'UPCité, programme SAPIENS d'Université Sorbonne Paris Cité et journées pédagogiques au niveau de l'UFR SDV pour des échanges de bonnes pratiques et retours d'expériences). Aucune référence n'est faite à la politique de promotion ou de valorisation de l'établissement. La soutenabilité de l'offre de formation est suivie et maîtrisée en lien étroit avec l'UFR SDV et en cohérence avec la politique d'UPCité. Les indicateurs ou outils de mesure des coûts des formations ne sont pas évoqués.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le master BMC organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Il dispose d'un conseil de perfectionnement ou d'une instance en tenant lieu, comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, ces dernières étant très minoritaires puisque seuls deux membres représentent le monde non-académique sur un effectif de 34 au total. Le conseil de perfectionnement se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évolution.

Conclusion

Points forts

- Une forte richesse disciplinaire ;
- Un adossement recherche d'excellence ;
- Une forte poursuite d'étude en doctorat, en cohérence avec les objectifs de la formation ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées et adaptées au secteur de la recherche.

Points faibles

- Une politique d'ouverture à la formation continue émergente ;
- Des approches programme et par compétence à développer ;
- Une ouverture à l'international encore timide.

Recommandations

- Définir une politique d'ouverture à la formation continue en multipliant les dispositifs sur le modèle des initiatives réussies de formation qualifiante et de DU déjà en place.
- Engager une réflexion pour mettre en place une approche programme et approfondir l'approche par compétences en mettant en évidence l'alignement pédagogique.
- Développer l'ouverture internationale en stabilisant des échanges via des partenariats dans le cadre de la politique d'UPCité (Alliance Circle U.).

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissements

Université Sorbonne Paris Nord

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* (BS) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), co-accrédité avec Université Paris Cité (UPCité) est une formation en deux ans qui comprend deux parcours : *Développement, inflammation, régénération* (DIR) et *Thérapies et technologies du vivant* (TTV) au sein duquel existent deux axes : *Thérapies expérimentales et applications en pathologies humaines* (TEAPH) et *Technologies et instrumentation en biologie humaine* (TIBH). Cette formation concerne environ 90 étudiants sur l'ensemble du cursus et est dispensée, en présentiel, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) santé, médecine, biologie humaine (SMBH) à Bobigny (parcours TTV) et à Paris (parcours DIR).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Biologie-santé* répond bien aux ambitions de formation de l'établissement mais la cohérence au sein de la mention interroge. Le parcours TTV s'inscrit dans la continuité de la licence *Sciences de la vie* de l'USPN ou d'autres universités mais aussi des licences *Sciences et technologies*, *Sciences pour la santé*. Le parcours DIR est, quant à lui, accessible aux étudiants inscrits en formation en santé (après validation d'un équivalent master 1 via un parcours d'initiation recherche dispensé par les facultés de santé correspondant à 30 crédits ECTS dont un stage en laboratoire), pour 80 % d'entre eux, ou ayant validé un master 1 en sciences, pour 20 % d'entre eux. Outre sa co-accréditation par l'USPN et UPCité, la formation s'appuie sur des partenariats avec d'autres mentions de UPCité, comme avec le master *Biologie moléculaire et cellulaire* (parcours *Inflammation et maladies inflammatoires* du Labex INFLAEX, Institute of inflammatory diseases) ou encore les masters *Biologie-santé* (parcours *Biothérapies cellulaires, tissulaires et géniques*) des universités Paris Est Créteil et d'Evry - Paris Saclay (pour le parcours TTV). Ces relations se traduisent par la mutualisation d'enseignements en M2. D'autres mutualisations existent avec d'autres masters d'universités partenaires (par exemple le master *Ingénierie de la santé* de l'université Paris Sciences Lettres ou le master *Biologie santé* de l'université de Cergy) (parcours DIR). En revanche, aucune mutualisation n'apparaît entre les deux parcours, ce qui questionne la cohérence interne de la mention. La formation s'appuie pour le parcours TTV sur un PIA3 (Projet LIGA2Bio) et le LABEX Inflammex. La pluridisciplinarité et interdisciplinarité se manifestent par le panel des sections du conseil national des universités des 40 enseignants-chercheurs (EC) qui interviennent et apportent leur expertise en physique, chimie physique, chimie organique, biochimie, biologie et pharmacologie. La formation se décrit comme "ouverte à la diversité et à l'intégration" en termes de mixité sociale, d'interculturalité (accueil d'étudiants étrangers d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe), de prise en compte des situations de handicap et de déploiement de parcours personnalisés pour les étudiants salariés.

Les possibilités de mobilité sont riches et nombreuses. Les mobilités entrantes et sortantes sont favorisées par des partenariats internationaux signés entre l'USPN et plusieurs universités étrangères (Kobe et Tsukuba au Japon, Saint Joseph au Liban, Jagellonne en Pologne (Erasmus+)). Des chercheurs étrangers interviennent dans certaines unités d'enseignement (UE) (par exemple l'UE modèles animaux de pathologies humaines) et les étudiants peuvent faire leur stage de M1 ou M2 à l'international. Ces mobilités sont favorisées par les partenariats mais sont également effectuées dans d'autres pays (Laval au Québec et l'Institut P&M Curie en Algérie). Par la graduate school of Musculo-skeletal sciences (dans le cadre du projet structurant de UPCité SMARTS-UP), les étudiants du parcours DIR ont accès depuis 2021 à des bourses de mobilité sortante. Pour autant, ces mobilités (hors stage dont le comité regrette que le nombre ne soit pas donné) restent peu nombreuses (une seule en 2020-2021 sur les trois dernières années), ce que la crise sanitaire liée au Covid-19 ne peut expliquer qu'en partie. En ce qui concerne les mobilités entrantes, les étudiants ont accès au programme de bourses de mobilité internationale entrante en master. Ainsi, 12 étudiants en 2019-2020, neuf étudiants en 2020-2021 et 12 étudiants en 2021-2022 ont pu intégrer respectivement le master.

L'adossement à la recherche est excellent. Pour le parcours *TTV*, la formation s'appuie sur des laboratoires soutenus et membres du LabEx.

Les parcours sont étroitement liés à la recherche fondamentale, car la majorité (80 %) des enseignements sont assurés par des chercheurs et EC (universitaires et hospitalo-universitaires) et des chercheurs rattachés à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), des fondations et instituts mais également par l'intervention des membres d'instituts de recherche à l'étranger. Deux stages obligatoires (deux mois en M1 et six mois en M2) sont à réaliser pour le parcours *TTV* dans des laboratoires de recherche publics (80 % des stagiaires) notamment ceux du site pour l'axe TEAPH et/ou privées (laboratoires industriels de recherche et développement) pour l'axe TIBH. Le parcours *DIR* est intégré à la graduate school *Musculo-skeletal sciences* de UPCité qui s'appuie sur 11 laboratoires de recherche et de services cliniques permettant de couvrir l'éventail complet de spécialités autour des sciences musculo-squelettiques. Hors stage, 60 heures sont consacrées à la formation à et par la recherche à travers des UE telles que « conférences scientifiques », « communication sciences », « analyse d'article ». Enfin à l'issue du parcours *TTV* et sur la période 2005-2022, un quart des diplômés ont continué en doctorat.

Les relations avec le monde socio-économique sont présentes mais apparaissent limitées par la place occupée par la recherche. Des intervenants extérieurs issus des secteurs industriels privés interviennent dans les enseignements du tronc commun et d'axe TIBH. Les intervenants du site dispensent des cours portant sur le développement des thérapies et biothérapies innovantes étudiées au sein des laboratoires localisés sur le site de la composante SMBH. 12 professeurs ou maîtres de conférences associés ou vacataires dispensent 52 heures d'enseignement en lien avec leur activité professionnelle, pour animer des ateliers (par exemple l'UE Recrutement Healthcare Innovation) ou pour sensibiliser les étudiants en formation aux problématiques sociétales, trois crédits ECTS étant accordés à ces dispositifs en parcours *TTV* (aucun pour le parcours *DIR*). La proximité géographique de nombreuses sociétés permet aux étudiants de réaliser des stages en entreprises (par exemple Sanofi, Organotechnie, OTR3, Startup) dans le domaine de la physicochimie appliquée à la santé et aux biotechnologies. Les stages, obligatoires, occupent, de plus, une place importante dans la formation des étudiants (30 crédits ECTS en parcours *DIR*, 39 pour le parcours *TTV*). On note cependant que quelques étudiants n'obtiennent pas de stage chaque année dans le parcours *TTV* (deux en 2019-2020, deux en 2020-2021 et six en 2021-2022). Si le Covid peut expliquer ce fait en 2019-2020, la formation ne fournit aucune analyse sur ce point.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus de la formation sont adaptés à ses objectifs mais restent à travailler dans une approche programme, soutenue par l'approche par compétences. Le parcours *TTV* propose dès la première année certaines UE communes et d'autres spécifiques aux deux axes. Ce choix proposé dès le M1 permet une spécialisation progressive tout en conservant une mutualisation d'UE transversales et d'UE optionnelles (par exemple, l'UE méthodologie). Un tableau croise les UE du parcours *TTV* et les compétences visées telles que définies par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en fin de formation mais sans qu'une réflexion ne soit menée à l'échelle de la mention. Les compétences visées sont également détaillées pour le parcours *DIR* mais au niveau de chaque UE et sans aucune organisation, là aussi, en blocs de compétences et de connaissances reliés à l'organisation des contenus d'enseignement ni aux évaluations.

Les pratiques pédagogiques sont classiques mais les modalités de formation sont variées. La période Covid a permis d'expérimenter puis de conserver les pratiques les plus pertinentes (par exemple, l'utilisation de visioconférence). De plus, des intervenants ont participé à des groupes de réflexion sur l'innovation pédagogique et à la création d'un jeu sérieux autour de la biologie cellulaire élaboré en collaboration avec un FabLab (Ludomaker). Dans le parcours *TTV*, les étudiants étrangers qui arrivent tardivement peuvent bénéficier d'enseignements dispensés en comodalité. Ainsi, une centaine d'heures peuvent être suivies partiellement ou totalement à distance. Les enseignements (hors UE projet et stage) du parcours *DIR* se déroulent sur une semaine organisée avec une suite de cours et de conférences. Une évaluation a lieu chaque fin de semaine. Les cours théoriques sont complétés par des visites de plateformes et équipements de pointe.

L'ouverture à l'international passe par des dispositifs qui diffèrent selon les parcours mais la maîtrise de l'anglais est un élément indispensable pour le master. Le parcours *DIR* est totalement enseigné en anglais et la soutenance d'une UE projet de recherche doit également être faite en anglais. 70 d'heures d'enseignement sont consacrées à l'étude de la langue anglaise dans le parcours *TTV* et 20 heures de conférences sont faites en anglais. Les opportunités de stages à l'international permettent également de se perfectionner en anglais.

La formation est peu adaptée au public de formation continue. Contrairement au parcours *TTV* uniquement prévu en formation initiale, le parcours *DIR* est ouvert également en formation continue (six à huit stagiaires de la formation continue par an).

Pour le parcours *TTV*, qui compte une seule validation des acquis de l'expérience totale validée en 2019-2020) des contrats pédagogiques personnalisés peuvent être proposés aux étudiants salariés ou aux médecins en activités. En revanche le master n'est pas ouvert à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation bonne pour le parcours *TTV*, est difficilement appréciable pour le parcours *DIR* car peu argumentée. Plus de 300 dossiers de candidatures ont été reçus en 2021-2022 avec une baisse comparée aux deux années précédentes expliquée par un changement de dénombrements de dossiers reçus (totaux versus complets) par le parcours *TTV*. En M1, le nombre d'inscrits est de 40 (avec les redoublants) sur les deux dernières années évaluées pour une capacité d'accueil de néo-entrants de 38. 12 % des places (soit cinq) sont réservées à des étudiants de Campus France, ce qui est cohérent avec le nombre d'étudiants étrangers sur le cycle (entre 10 et 13 sur la période). Le parcours *DIR* ne débute qu'en M2 et est suspendu. Sa capacité d'accueil n'est pas donnée. De plus, pour ce parcours, les inscriptions se partagent entre l'USPN et Université Paris Cité mais il n'est pas expliqué comment elles sont réparties. Enfin, les origines de formation (très diverses) sont fournies mais non chiffrées et les origines géographiques ou d'établissements des candidats ne sont pas données ; cela ne permet donc pas d'apprécier finement l'attractivité de la formation.

La formation suit la réussite, très bonne, des étudiants mais les résultats ne sont pas suffisamment analysés. Le taux de réussite est très bon à excellent en fin de M2 (entre 80 et 100 %) et en M1 (entre 90 et 98 %). Pour autant, il y a une baisse d'inscrits entre le M1 et le M2 qui ne semble pas lié à une non-validation du M1. En effet, pour le parcours *TTV*, le nombre d'inscrits est, pour les années 2019-2020/2020-2021/2021-2022 de 37/40/40 en M1 et de 29/33/32 en M2 alors que 34/39/36 étudiants valident tous les crédits ECTS des enseignements de M1 (ce qui fait un différentiel de -7 étudiant en M2 en 2021-2022). La formation propose des accompagnements à la réussite (étalement de l'année sur deux ans en parcours *DIR*). Les échecs (parcours *TTV*) sont liés, soit à une non-validation des UE, soit au fait que les étudiants n'arrivent pas à trouver un stage malgré l'accompagnement déployé.

L'analyse du devenir des diplômés n'est faite que pour le parcours *TTV*. Pour le parcours *TTV*, un premier point est établi six mois après l'obtention du diplôme et précède l'enquête d'insertion professionnelle à 30 mois qui a recueilli 65 % de réponses pour les inscrits de 2019-2020. De plus, une enquête a été menée par l'équipe pédagogique auprès des diplômés depuis 2005 pour l'axe TEAPH uniquement, avec un taux moyen de réponses des diplômés de 53 % sur les quatre dernières années. Pour cet axe, 24 % poursuivent en doctorat, 21 % ont des activités comme attachés de recherche clinique, 12 % occupent un poste avec le statut de cadre, 15 % avec un statut de technicien, 5 % font de l'enseignement ou occupent d'autres types de postes (23 %). Si cette initiative est intéressante, l'absence de suivi longitudinal est regrettable avec des résultats portant sur des diplômés récents comme ceux de près de 20 ans (2005), qui rendent difficile une appréciation fine du devenir des étudiants et de son évolution. Pour l'axe TIBH, certains débouchés sont identiques (doctorat, attaché de recherche clinique) et d'autres spécifiques (commerce, pharmacie). L'adéquation formation/poste est très bonne puisque 93 % des postes occupés sont directement en lien avec la formation avec un statut cadre pour 60 %. Pour le parcours *DIR*, quelques diplômés peuvent utiliser la passerelle existante vers les filières de santé (médecine et odontologie) avec 11 places par an réservées mais le devenir des diplômés de ce parcours n'est pas fourni ni donc analysé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Le cout global horaire de la formation est de 750 heures équivalentes TD pour un effectif total de 90 étudiants, en 2020-2021. Le nombre d'intervenants est important puisqu'on compte 150 intervenants dont 112 (et dont 24 de l'USPN) en parcours *DIR*, et 38 en *TTV*.

Le processus d'évaluation est partiellement mis en place à l'échelle de la mention. Les étudiants sont amenés à s'exprimer sur le contenu et l'organisation de la formation via des enquêtes de satisfaction après chaque UE (parcours *DIR*) ou à la fin de chaque semestre (parcours *TTV*). Ces retours d'étudiants sont présentés et discutés pour le parcours *TTV* qui justifie bien d'un comité où chaque acteur de la formation est représenté. Ce comité fait des propositions d'amélioration sur le contenu, l'organisation des enseignements, les objectifs avec en particulier un focus sur les compétences visées et sur leur valorisation. En revanche, aucun équivalent ne s'est tenu sur la période pour le parcours *DIR* (une réunion était prévue pour la fin d'année 2022-2023) et surtout aucun processus global (de structuration de l'offre ni par conséquent d'évaluation de celle-ci) via un conseil de perfectionnement n'est mis en œuvre à l'échelle de la mention.

Conclusion

Points forts

- Un lien formation recherche excellent.
- Un très bon taux de réussite.

Points faibles

- Une structuration des parcours complexe et un pilotage étanche entre les parcours sans coordination à l'échelle de la mention qui nuisent à la cohérence et la lisibilité à l'échelle de la mention.
- Un lien avec le monde socio économique perfectible.
- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

Recommandations

- Travailler la cohérence et la lisibilité interne de la formation, et notamment l'articulation des deux parcours avec les partenariats multiples en mettant en place un pilotage au niveau de la mention et une coordination intra-mention tout en soulignant les spécificités et les modalités de chaque parcours.
- Valoriser mieux les liens avec les structures privées au sein de la formation par exemple en organisant des visites d'entreprises ou en faisant travailler les étudiants sur des projets commandités par les structures privées.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et non des parcours.

MASTER CHIMIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Chimie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun en première année (M1) et quatre parcours en deuxième année (M2) : *Biomolecular chemistry* (BioMol) ; *Chemistry towards life sciences* (Chem-Life) ; *Analytical sciences for environment* (SAFE) et *Chemistry for nanoscience and energy* (CHENS), enseignés entièrement en anglais. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Chimie et à l'UFR Sciences fondamentales et biomédicales d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des grands moulins et le campus Saint-Germain-des-Prés d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 60 étudiants inscrits, 27 en M1 et 33 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement puisqu'elle résulte de la fusion des deux masters de chimie portés par les universités Paris-Descartes et Paris-Diderot. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, en effet le master a noué deux partenariats avec des formations complémentaires. Ces partenariats se sont concrétisés par la mise en place en 2022 d'un double diplôme avec l'École d'ingénieurs Denis-Diderot (EIDD) dans le domaine matériaux-nanotechnologies et d'un parcours de M2 nommé *SAFE* mutualisé avec le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* (STPE) porté par l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). Sept à dix étudiants sont inscrits dans ce parcours mutualisé depuis sa création en 2019 et une étudiante a suivi cette année la double diplomation. L'offre de formation est construite en articulation avec celle des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum car de nombreux membres de l'équipe pédagogique du master interviennent dans les deux licences de chimie des UFR Chimie et Sciences biomédicales. Il existe par ailleurs une forte interaction entre les responsables des deux licences et du master. La formation s'inscrit dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement puisque cette formation propose un enseignement pluridisciplinaire à l'interface avec la physique, la santé, l'énergie, les nanosciences, les sciences de la vie, ainsi que les sciences de l'environnement. Les enjeux du développement durable ne sont pas abordés dans l'offre de formation de façon transversale et systématique. Toutefois, une sensibilisation des étudiants au développement durable est abordée dans différentes unités d'enseignement (UE) et une UE optionnelle en M2 aborde les enjeux et les différents aspects de la chimie verte.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais les mobilités entrantes et sortantes restent faibles malgré une politique proactive de l'équipe pédagogique. La mobilité entrante ne concerne que peu d'étudiants (cinq étudiants sur 60 en 2021-2022, soit 8 %). La mobilité sortante (stages M1 et M2), également faible (trois étudiants sur 60 en 2021-2022, soit 5%) est toutefois encouragée par un travail d'accompagnement mené par des enseignants et enseignants-chercheurs. Ces mobilités sont financées par des bourses à la mobilité dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). La sélection des dossiers concernant les mobilités et l'allocation des bourses est centralisée par la mise en place de la graduate school *Chemistry*. Par ailleurs, les étudiants participent à des conférences données par des chercheurs internationaux et à un workshop scientifique organisé chaque année sur deux jours par la graduate school *Chemistry*. La formation a mis en place des accords Erasmus+ avec les universités d'Aarhus, de Louvain et de Belgrade.

La formation bénéficie d'un adossement solide à la recherche. L'équipe pédagogique du master est exclusivement constituée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs. Ce master intègre une formation à et par la recherche. Les unités mixtes de recherche (UMR) et instituts partenaires de la Fédération de recherche de chimie (FedCup), auxquels la formation est adossée, mettent en place des dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants. Les étudiants effectuent au moins un des deux stages (M1 ou M2) au sein des laboratoires de recherche. Par ailleurs, au cours du M2, une UE intitulée « research project » leur permet de s'initier à la conception et à la rédaction de projets de recherche. L'offre de formation n'inclut pas de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, mais les étudiants sont sensibilisés à ces aspects au travers d'ateliers et dans le cadre de l'UE « Research project ».

La formation associe peu d'acteurs sociaux, économiques et culturels à ses activités pédagogiques puisque seules 50 h d'enseignement sont consacrées aux 10 intervenants extérieurs qui ne semblent pas être des acteurs issus du monde socio-économique. La formation prend toutefois en compte les besoins socio-économiques du territoire afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants en identifiant lors des conseils de perfectionnement les attentes des industriels concernant les compétences que les étudiants doivent acquérir. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat sans toutefois faire intervenir des acteurs du monde socio-économique. Une UE intitulée « professional skills » proposée en M1, permet aux étudiants de réfléchir et de préparer leur projet professionnel au travers d'ateliers leur permettant de rédiger un CV, une lettre de motivation et de s'entraîner à un entretien professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'offre de formation proposée a pour vocation de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales théoriques et expérimentales dans les différents domaines de la chimie à l'interface avec d'autres disciplines (la santé, l'environnement, ou les sciences des matériaux), leur permettant ainsi de s'intégrer dans des laboratoires académiques ou industriels au niveau national ou international. L'équipe pédagogique travaille à restructurer la maquette en blocs de compétences, mais aucune indication concernant la stratégie mise en place et l'échéance n'est indiquée dans le dossier. Les étudiants ne sont pas encouragés à créer leur portfolio. En 2021-2022, aucun ne l'avait rempli. Par ailleurs, la formation ne délivre pas de certification des compétences numériques PIX.

La formation diversifie quelque peu ses pratiques pédagogiques. La formation propose des pratiques pédagogiques classiques (cours / travaux dirigés (TD) / travaux pratique, TP), mais également une approche par projet permettant de développer le travail en autonomie et en équipe, mais la part respective de chacun de ces enseignements n'est pas explicitée dans le dossier. L'utilisation du numérique semble être limitée à l'usage de la plateforme Moodle. L'enseignement se fait en présentiel.

La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international, puisqu'elle est entièrement enseignée en anglais, mais aucune certification en langue étrangère n'est proposée. La formation ne prévoit pas d'enseignements de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux. Le master *Chimie* faisant partie de l'alliance universitaire Circle U., réunissant neuf universités européennes, devrait permettre un plus grand nombre de mobilités entrantes et sortantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et à l'alternance. Le master n'est pas proposé à la formation continue ni à l'alternance, objectifs pourtant fortement soutenus par l'établissement. L'équipe pédagogique est consciente de ce manquement, mais considère que la formation est trop technique pour être adaptée à un public autre que celui de la formation initiale. Par ailleurs, seule une validation des acquis de l'expérience (VAE) a été validée en 2019-2020 et aucune validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée dans le cadre du master *Chimie*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité puisque le nombre de candidatures a augmenté de 20 % ces trois dernières années. Par ailleurs, le nombre de dossiers de candidature est environ cinq à sept fois supérieur au nombre d'étudiants inscrits. Cependant, on observe une diminution de 30 % des effectifs entre 2019-2020 et 2020-2022, diminution qui semble être en partie liée à la pandémie puisque l'effectif de 2022-2023 est désormais stabilisé. En 2021, pour 246 candidatures déposées, il y a eu 28 admis en M1 au sein de la formation et 25 inscrits. Le nombre de candidatures étrangères varie selon les années de 50 % à 68 %. L'origine des candidatures internationales a évolué ces dernières années vraisemblablement du fait de la mise en place de l'enseignement en anglais. Le nombre de dossiers en provenance des pays d'Afrique du Nord a diminué et le nombre de candidatures chinoises et indiennes est devenu majoritaire aujourd'hui. Toutefois, le faible nombre de mobilités entrantes observé qui représente moins de 10 % des effectifs interpelle au vu du nombre de dossiers internationaux. Les étudiants provenant des licences d'UPCité (licence *Biomédicale* et licence *Chimie*) représentent environ 50 % des effectifs en M1. La formation bénéficie d'une bonne visibilité car elle est référencée par différents sites web et parce qu'elle fait partie de la graduate school *Chemistry* et donc du programme Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) SMARTS-UP.

La formation suit la réussite de ses étudiants et affiche des taux de réussite excellents de 100 % sur l'ensemble des années de 2019 à 2022 sans toutefois tenir compte du nombre d'abandons. Le dossier fait effectivement état de quelques abandons (4 % en 2019 et 9 % en 2020) sans que les raisons n'en soient explicitées.

La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études, à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle. La grande majorité des étudiants (70 %) poursuit ses études en doctorat. 20 % des diplômés se positionnent sur le marché du travail et occupent des fonctions de niveau ingénieur, mais également de niveau technicien, ce qui interpelle, tout comme le fait qu'un tiers d'entre eux soit en CDI et deux tiers en CDD. Environ 15 % des diplômés poursuivent des études courtes principalement dans le domaine commercial. Une fraction mineure de diplômés (5 à 10 %) reste sans emploi pour une durée de six mois en moyenne.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et sa soutenabilité est assurée. Le taux d'encadrement semble largement satisfaisant avec un total de 65 enseignants-chercheurs titulaires et 10 enseignants non permanents pour un effectif d'étudiants compris entre 60 et 83 étudiants selon les années et un volume global de 1 065 heures d'enseignement en M1 et 1 194 heures d'enseignement en M2. UPCité fait partie des universités européennes, membres de l'alliance Circle U., donnant ainsi aux formations d'UPCité une dimension européenne portant sur trois défis sociétaux majeurs (santé globale, changement climatique, démocratie). Ce partenariat permet aux étudiants de suivre des écoles d'été dans des universités partenaires et de participer chaque année à des cours et des conférences données par des professeurs étrangers dont les déplacements sont financés par le pôle commun stratégie et relations internationales de la Direction recherche, international, valorisation et écoles doctorales (DGDRIVE). Un outil d'évaluation de la soutenabilité de la formation a été mis en place et a conduit à des modifications de maquettes. Cependant, aucune information concernant la nature de cet outil d'évaluation n'est donnée dans le dossier. Afin de diminuer le coût de l'offre de formation, des aménagements ont été réalisés pour rationaliser le nombre de groupes (TD / TP) par rapport au flux d'étudiants, le nombre d'options proposées en M2, le nombre d'heures par crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS). En dépit de ces modifications, les effectifs étudiants dans les groupes de TD sont parfaitement soutenables puisque inférieurs à 20 étudiants par groupe. L'effectif des groupes de TP, lié à la capacité d'accueil des salles de TP est compris entre quatre et dix étudiants.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne pour évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le master organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation. Chaque semestre, un questionnaire d'évaluation est envoyé aux étudiants. Ce questionnaire est analysé par le conseil pédagogique constitué par les responsables de diplôme, de niveau et de parcours, qui se réunit deux fois par an. Le résultat de ces enquêtes a conduit à des modifications de l'offre de formation. Un conseil de perfectionnement regroupant des enseignants-chercheurs, des professionnels du monde socio-économique ainsi qu'un représentant étudiant se réunit une fois par an. Au cours du dernier conseil, les aspects stratégiques de la formation concernant l'insertion des étudiants et l'internationalisation ont été abordés et plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche conséquent ;
- Une formation enseignée totalement en anglais qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international ;
- Une bonne attractivité ;
- Des taux de réussite excellents sur l'ensemble des années.

Points faibles

- Un master qui n'est pas proposé à la formation continue, ni à l'alternance, objectifs cependant fortement soutenus par l'établissement ;
- Une formation qui associe peu d'acteurs sociaux, économiques et culturels à ses activités pédagogiques ;
- Des mobilités entrantes et sortantes qui restent faibles malgré une politique proactive de l'équipe pédagogique.

Recommandations

- Établir un lien plus conséquent avec les acteurs du monde socio-économique en proposant la formation à l'alternance.
- Augmenter le nombre d'heures d'enseignement réalisées par des professionnels issus du monde socio-économique.
- Poursuivre les actions engagées pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes.

MASTER DIDACTIQUE DES SCIENCES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Didactique des sciences* d'université Paris Cité (UPCité) propose quatre parcours, deux parcours ouverts en M1 : le parcours *Didactique des mathématiques* à destination d'enseignants de mathématiques et le parcours *Didactique des sciences de la nature* à destination d'enseignants de Sciences physiques, chimiques, et de Sciences de la vie et de la terre, et deux parcours ouverts uniquement en M2 : le parcours *Didactique de l'histoire et de la géographie* et le parcours *Didactique pour la formation de formateurs* à destination des enseignants ayant au moins cinq ans d'ancienneté. La formation est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Mathématiques. En 2021-2022, le master comptait 59 étudiants inscrits, un en M1 et 58 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement puisqu'elle propose un enseignement pluridisciplinaire qui implique plusieurs unités de formation et de recherche (UFR) et facultés. Le parcours *Didactique des sciences de la nature* est un parcours interdisciplinaire à l'interface avec la physique, la chimie, la biologie et la géologie, et le parcours *Didactique de l'histoire et de la géographie* avec les disciplines histoire et géographie. L'équipe pédagogique est par ailleurs pluridisciplinaire. La formation a pour vocation d'initier les enseignants et/ou les étudiants à la recherche en didactique, à l'innovation pédagogique et à l'ingénierie de formation des enseignants. L'offre de formation est construite en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum puisque la formation est principalement destinée à des enseignants et à des formateurs qui intègrent le master en M2, selon un programme adapté. Néanmoins, la formation est également ouverte en M1 à des étudiants titulaires d'une licence dans la discipline et ayant un projet professionnel dans les parcours *Mathématiques* et *Sciences de la nature*. La formation s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux, puisqu'elle s'appuie sur le laboratoire de Didactique André Revuz (LDAR), seul laboratoire en Didactique des sciences proposé en Île-de-France. Par ailleurs, plusieurs conventions de partenariat existent ou sont en cours d'élaboration (avec l'INSPE de Cergy Paris Université (CYU), l'université Paris-Est Créteil (UPEC) et le rectorat de Versailles). L'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques de Paris (IREM) permettant l'accès aux ressources numériques, est partenaire de la formation. La formation n'intègre que peu de dispositifs permettant une sensibilisation des étudiants aux enjeux du développement durable puisqu'elle ne propose pas d'enseignement orienté vers le développement durable, mais plutôt une éducation à cette thématique, à travers différents projets ou la réalisation de posters. La formation ne bénéficie pas de moyens obtenus dans le cadre des projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA),

La formation est peu ouverte à l'international. Seul le parcours *Didactique de l'histoire et de la géographie* propose un enseignement hybride à distance pour des étudiants internationaux en provenance du Sénégal et de Côte d'Ivoire. Un partenariat avec l'ENS d'Abidjan est en cours d'élaboration afin de dupliquer l'offre de formation du master à l'international. Un accord avec le Chili permet à des étudiants de ce pays de bénéficier de bourses d'études. Il est également précisé dans le dossier que la formation accueille des étudiants étrangers via Campus France, mais dans les faits aucune mobilité entrante n'a été enregistrée de 2019 à 2022.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche et intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. Le master est adossé au LDAR puisque l'objectif du master est de donner aux enseignants qui suivent la formation de nouvelles connaissances et compétences concernant le domaine de la recherche. La formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée ont mis en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants. Un enseignement de 97 h de formation à et par la recherche, soit 16 % du volume horaire, est proposé au sein du master, mais le format et la répartition de cet enseignement au sein des parcours n'est pas renseigné. L'équipe pédagogique est constituée de 29 chercheurs et enseignants-chercheurs, pour nombre d'entre eux extérieurs à UPCité. Les mémoires de recherche sont encadrés par les enseignants-chercheurs du LDAR qu'ils soient ou non membres de l'équipe pédagogique du master. Une sensibilisation au plagiat est assurée par la bibliothèque universitaire.

La formation inclut une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie au travers d'unités d'enseignement (UE) de méthodologie et dans le cadre des mémoires. La formation à et par la recherche s'appuie sur les services de documentation. Les étudiants bénéficient d'un module d'autoformation sur la plateforme Moodle. Une formation de 2 h, organisée par la bibliothèque universitaire (BU), initie les étudiants à la recherche bibliographique.

La formation entretient peu de relations avec le monde social, économique et culturel, mais intègre des éléments de professionnalisation. Une soixantaine d'heures de formation sont assurées par trois professionnels non enseignants chercheurs, mais le statut de ces personnels n'est pas précisé dans le dossier. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais elle est par définition une formation continue puisqu'elle est ouverte aux enseignants en poste. La formation est proposée sur 1 à 1,5 journée par semaine. Des aménagements dans les emplois du temps des enseignants doivent être réalisés par les établissements car très peu d'académies à l'exception de l'académie de Versailles, notamment celles de Créteil et de Paris, délivrent des congés de formation, ce qui amène les enseignants et formateurs à valider le master en deux voire trois ans. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus. Elle propose quatre semaines de stage par an pour les étudiants inscrits en formation initiale en M1 et M2. Il est logique que les enseignants déjà en poste dans les établissements ne soient pas concernés par cette mise en situation. En 2021-2022, 22 étudiants soit un tiers des effectifs ont réalisé des stages au sein des établissements scolaires, sans que soit précisé le niveau des classes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais ne met pas en place d'approche programme ou par compétences. L'offre de formation proposée a pour vocation de former les futurs chercheurs en didactique des sciences et formateurs d'enseignants en sciences. Aucune information concernant l'approche par compétences n'est indiquée dans le dossier. Les étudiants ne sont pas encouragés à créer leur portfolio. De 2019-2022, aucun ne l'avait rempli. La formation ne délivre pas de certification PIX.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation mentionne mettre en place une méthodologie adaptée et notamment élaborer un scénario de formation, mais aucune autre explication concernant ces dispositifs n'est précisée. Une diversification des pratiques pédagogiques pourrait permettre aux enseignants d'adopter de nouvelles modalités d'enseignement. Or, l'innovation se limite à des travaux de groupe et des sorties terrain. Des enseignements à distance en synchrone sont proposés aux étudiants éloignés géographiquement. Parallèlement, l'équipe pédagogique met à disposition sur Moodle des enregistrements de cours permettant un suivi asynchrone. Néanmoins, l'équipe pédagogique précise que les moyens techniques étant limités, l'enseignement à distance n'est pas réalisé de façon optimale.

Même si les contenus et les dispositifs pour faciliter l'ouverture de la formation à l'international existent, ces derniers devraient être adaptés. La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques, une UE d'anglais est proposée en M1 et M2 pour un total de 60 h, mais aucune certification n'est délivrée. L'enseignement de la langue anglaise ne paraît pas être le choix le plus pertinent puisque les partenariats de recherche et de formation nécessitent plutôt la pratique de l'espagnol et de l'allemand. La formation ne prévoit pas d'enseignements de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux. Toutefois les étudiants principalement hispanophones ont la possibilité de suivre des cours de français, mais non pris en charge dans le cadre de la mention. Aucun dispositif d'accompagnement à la mobilité entrante ou sortante n'est proposé par l'équipe pédagogique.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue puisque la formation est pensée dans son organisation (deux à trois demi-journées consécutives par semaine) pour accueillir en formation continue les professionnels de l'éducation et de la formation. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'a été formellement délivrée au cours des trois dernières années, même si l'équipe pédagogique considère que les enseignants inscrits dans la formation valident automatiquement par VAE le M1. La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit le flux des inscriptions, mais ne retient que très peu de candidatures en M1. Des dispositifs d'information sont mis en place par l'équipe pédagogique afin d'améliorer la connaissance et l'attractivité de la formation.

Chaque année au mois de mai, une réunion d'information à destination des enseignants du secondaire est organisée. Des plaquettes présentant les objectifs de la formation sont distribuées dans les établissements (collèges et lycées). Il est difficile d'apprécier l'attractivité de la formation en M1 dans la mesure où le nombre de candidats néo entrants n'est pas indiqué dans le dossier pour l'année 2020-2021. Les candidatures en M1 ne concernent que deux parcours, le parcours *Didactique des mathématiques* (22) et le parcours *Didactique des sciences de la nature* (57). En dépit d'un nombre assez conséquent de candidatures (79) pour l'ensemble de ces deux parcours en 2021-2022, un seul candidat a été accepté au sein de la mention dans le parcours *Didactique des mathématiques*. L'équipe pédagogique considérant que les autres dossiers étaient de niveau faible ou hors profil. Le nombre d'étudiants inscrits en M2 est compris entre 55 et 58 selon les années. Ceux-ci se répartissent de la façon suivante pour l'année 2021-2022 : 43 % au sein du parcours *Didactique des mathématiques*, 23 % au sein du parcours *Didactique des sciences de la nature*, 23 % au sein du parcours *Didactique de l'histoire et de la géographie* et 11 % au sein du parcours *Didactique pour la formation de formateurs*.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation affiche des taux de réussite en M2 compris entre 35 % et 40 % tous parcours confondus (32 % pour le parcours *Didactique des mathématiques*, 46 % pour le parcours *Didactique des sciences de la nature*, 50 % pour le parcours *Didactique de l'histoire et de la géographie* et 33 % pour le parcours *Didactique pour la formation de formateurs*), car les étudiants inscrits en formation continue valident pour la plupart d'entre eux le M2 en deux ans ce qui est légitime puisqu'il s'agit d'enseignants en poste qui suivent cette formation parallèlement à leur fonction. Le taux de réussite en M1 ne peut être considéré vu le faible nombre d'inscrits.

La formation n'est pas vraiment concernée par l'insertion professionnelle puisque le master accueille presque exclusivement des enseignants (ou des formateurs d'enseignants) en poste à temps plein dans leur établissement. Toutefois, bon nombre de diplômés (65 % des répondants à l'enquête à 30 mois) ont vu leur carrière évoluer à la suite de l'obtention du diplôme : 44 % d'entre eux se sont inscrits en doctorat, 24 % ont obtenu un poste de formateur d'enseignants, 12 % sont devenus tuteurs d'enseignants stagiaires, et 20 % interviennent ponctuellement dans des actions de formation. Ces données mériteraient d'être confirmées car le taux de réponse à l'enquête est faible (25 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens suffisants lui permettant d'atteindre ses objectifs. Seuls sept enseignants sur 31 sont des enseignants d'UPCité, la présence de nombreux vacataires au sein de l'équipe pédagogique fragilise la pérennité de la mention, quatre postes d'enseignants-chercheurs supplémentaires s'avèrent être nécessaires. Par ailleurs, l'équipe pédagogique demande à UPCité de mettre en place les conventions sollicitées depuis plusieurs années avec les tutelles du LDAR, sans que la justification de cette demande ne soit explicitée. La formation n'ayant pas les moyens de financer l'intervention de professeurs de renommée internationale, des chercheurs invités par le LDAR interviennent à titre bénévole dans le master dans le cadre de séminaires, d'enseignements spécifiques, ou de travaux de groupes. L'intervention dans certaines UE a nécessité une formation des membres de l'équipe pédagogique, mais n'ayant pu bénéficier d'un dispositif d'accompagnement, ces derniers ont dû s'autoformer ou se faire aider par d'autres enseignants. Les membres de l'équipe pédagogique regrettent de ne pouvoir bénéficier d'un accompagnement institutionnel et/ou de formations proposées par UPCité. La formation assure le suivi et la maîtrise de la soutenabilité de son offre de formation sans toutefois avoir recours à des outils de mesure du coût des formations, mais en veillant à ce que les services qui seront réalisés ne dépassent pas les heures renseignées dans la maquette. Des mutualisations d'enseignements ont d'ores et déjà eu lieu afin de limiter le coût de la formation. La capacité d'accueil de la mention n'est pas atteinte en raison du faible nombre de congés de formation accordés par les rectorats et du faible nombre d'étudiants titulaires d'une licence et désireux de poursuivre leurs études au sein de ce master. Le comité s'interroge toutefois sur le nombre d'heures réalisées en M1 (247 h) relativement conséquent, au regard du très faible nombre d'étudiants inscrits. L'UFR de Mathématiques est fortement impliquée dans la gestion du master puisqu'elle est en charge de la scolarité des étudiants d'UPCité et de CYU. Les responsables de parcours renseignent les services prévisionnels, les emplois du temps et les réservations de salles. Le logiciel Organisation des services d'enseignement (OSE) permet de gérer les vacataires.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, et organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Des enquêtes anonymes au sein des différents parcours sont réalisées chaque année et donnent lieu à la rédaction d'un compte rendu. Le taux de réponse d'environ 50 % pourrait être optimisé. Le résultat de ces enquêtes est présenté en conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Le conseil de perfectionnement rassemble des responsables de formation et des représentants étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche conséquent ;
- Une ouverture à la formation continue, attractive en M2.

Points faibles

- Une très faible attractivité en M1 et un contexte défavorable pour atteindre le public enseignant ciblé ;
- Une insuffisance de moyens pour atteindre les objectifs de la formation ;
- Une absence de mobilité entrante en dépit des partenariats établis à l'international ;
- Un manque de diversification des pratiques pédagogiques.

Recommandations

- Repenser l'offre de formation pour préciser les objectifs et le public visé, et modifier le format en conséquence (master suspendu, diplôme universitaire par exemple).
- Consolider et formaliser le soutien des UFR impliquées et les partenariats académiques.
- Promouvoir la mobilité entrante des étudiants en M1.
- Diversifier les pratiques pédagogiques.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Faiblesse de la qualité du recrutement dans la formation : manque de vivier pour le M1.
- Faiblesse de l'encadrement de la formation en matière de part d'enseignants permanents.

MASTER ERGONOMIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Ergonomie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours : *Ergonomie*, ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2), dont l'objectif est de former des ergonomes et des spécialistes des facteurs humains dans les entreprises et les cabinets de conseil. L'année de M2 dispose d'une convention avec deux écoles d'ingénieur, l'École supérieure des technologies avancées (ESTIA) et l'Institut supérieur d'électronique de Paris (ISEP). Le master est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences fondamentales et biomédicales d'Université Paris Cité, située sur le campus Saint-Germain-Des-Prés. En 2021-2022, le master comptait 48 étudiants inscrits, 23 en M1 et 25 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation, en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, est globalement bien inscrite dans les ambitions et dans les priorités thématiques de l'établissement. Le master est présenté par l'équipe comme une formation permettant l'insertion professionnelle d'un public très varié, titulaire d'une licence. Il n'y a pas d'exigence forte concernant les prérequis. En ce sens, il est construit en complémentarité avec les autres masters proposés, sans être en articulation avec une mention de licence en particulier. Il accueille notamment des étudiants titulaires d'une licence mention *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS), *Psychologie* ou *Sciences fondamentales et biomédicales*, qui comportent un ou plusieurs enseignements d'ergonomie, mais l'équipe précise que le fait d'avoir suivi une unité d'enseignement (UE) d'ergonomie en licence n'est pas indispensable pour être accepté dans le master. Le master collabore avec l'ESTIA et l'ISEP, les conventions établies avec ces deux écoles d'ingénieurs permettant à la formation d'accueillir de deux à cinq étudiants ingénieurs en M2 par année. L'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation est central, l'ergonomie étant par nature pluridisciplinaire. La formation est à l'interface de la psychologie, de la sociologie, de l'informatique et de la physiologie. Dans les contenus disciplinaires, selon l'option choisie en M2, des éléments relatifs à d'autres disciplines sont également abordés, comme le droit, la biomécanique, les neurosciences et la santé.

L'ouverture de la formation à l'international est faible, même si les mobilités étudiantes sont en augmentation en fin de contrat. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais le master et ses enseignants sont en partie à l'origine du master *Erasmus mundus CYBER : cyberspace, behaviour and e-therapy*, qui comporte des enseignements d'ergonomie. Aucune mobilité étudiante sortante n'est reportée sur le contrat, mais les mobilités étudiantes entrantes sont en augmentation en fin de période passant d'un nombre nul en 2019-2020 à cinq en 2021-2022. Le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans la formation est également en augmentation, passant d'aucun étudiant en début de contrat à cinq en 2021-2022 (soit 10 % des inscrits). Les étudiants ont également la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger, mais le dossier n'indique pas combien d'étudiants l'ont effectivement fait.

L'adossement de la formation à la recherche est limité et la place de la formation à et par la recherche n'apparaît pas clairement dans la maquette. Le dossier d'autoévaluation indique que la formation à et par la recherche est dispensée sur les deux années du cycle dans des unités d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche, pour un volume total de 72 h de formation, mais la maquette de formation jointe au dossier ne permet pas d'identifier une UE avec un tel intitulé ni avec un intitulé similaire en première année (M1). En seconde année (M2), la maquette fait apparaître des contenus et UE qui diffèrent selon les choix des étudiants (qui portent le nom d'« itinéraires »). Une UE « méthodologie pour la recherche » est bien identifiable parmi les UE associées au choix « neuro-ergonomie » mais n'apparaît pas dans les deux autres options possibles (« interactions innovantes » et « biomécanique »). Par ailleurs, la formation n'intègre pas de travail d'étude et de recherche (TER) encadré, ce qui est regrettable pour une formation de master. La formation paraît ainsi tournée davantage vers l'insertion professionnelle que vers une poursuite d'études en doctorat pour laquelle les étudiants sont peu formés. L'équipe le reconnaît et indique qu'il s'agit d'un choix volontaire. Onze enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans la formation, soit environ 38 % de l'équipe pédagogique. Ils assurent 300 h de formation, soit 19,35 % des heures d'enseignements, ce qui représente, pour un master à double finalité professionnelle et recherche, un faible investissement des EC dans les enseignements.

Les EC impliqués dans la formation relèvent de différentes sections du Conseil national des universités (CNU) : les sections 16, 27, 65 et 69. Les laboratoires de rattachement des EC ne sont pas précisés dans le dossier, ni le nombre d'étudiants accueillis en unité de recherche. Il est indiqué dans le dossier que le laboratoire « le plus proche » du master est le centre Borelli (UMR 9 010), sans que l'on sache si ce laboratoire constitue un laboratoire d'adossment de la formation, ni s'il accueille effectivement les étudiants du master.

La formation intègre de solides éléments de professionnalisation en lien avec sa finalité et ses relations avec le monde socio-économique. Les contenus de formation sont définis en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et la formation prend en compte les besoins sociaux et économiques du territoire dans la définition de ces contenus et débouchés. Des partenariats avec le monde socio-économique existent, notamment avec les entreprises qui accueillent les stagiaires et proposent des postes d'ergonomes (par exemple Orange, Airbus, Thalès, Renault, SNCF, etc.). De nombreux partenaires industriels participent à la formation : 18 professionnels (sur les 29 intervenants de l'équipe, soit 62 %) interviennent dans la formation pour un volume de 348 h hors suivi de stages et projets, soit une proportion de 22,45 % des enseignements, ce qui est faible pour un master professionnalisant. Des stages obligatoires sont intégrés à la maquette au semestre 2 où l'UE correspondante valide 15 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) et 30 au semestre 4. L'expérience professionnelle est donc conséquente et représente une durée de 28 semaines au total. Cependant, le dossier ne fait état d'aucune heure d'enseignement dans les UE stages de M1 et de M2, qui permettrait un enseignement consacré au suivi du déroulement des stages étudiants pendant et/ou après la réalisation de ceux-ci, ce qui est regrettable. En M2, le semestre 4 est d'ailleurs entièrement consacré à la réalisation du stage et ne comporte aucune heure d'enseignement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne décrit pas la manière dont elle adapte ses méthodes pédagogiques aux compétences qu'elle vise. Si les contenus sont bien structurés en bloc de connaissances et de compétences en référence à la fiche RNCP de la mention, les méthodes pédagogiques et d'évaluation utilisées pour favoriser l'alignement pédagogique ne sont pas décrites. On ne sait pas, au vu des éléments présents dans le dossier, si la formation appuie sa démarche sur une approche programme et/ou par compétences. Il n'est pas donné d'indication sur la valorisation des compétences acquises par les étudiants en dehors du cursus, ce qui pourrait être intéressant compte tenu de la diversité de leurs disciplines d'origine.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont peu diversifiées. Les enseignements sont dispensés classiquement sous forme de cours magistraux et travaux dirigés, réalisés en présentiel pour la totalité. Concernant la diversification des méthodes pédagogiques en vue de favoriser la réussite des étudiants, la seule indication dans le dossier est que les cours ont été assurés à distance pendant le confinement (période d'épidémie de COVID-19). L'équipe est consciente des faiblesses de la formation sur ce point mais n'apporte aucune information ou piste de réflexion.

La formation prépare peu les étudiants à l'international. Le dossier indique que la formation n'est pas tournée vers l'international même si la réalisation des stages est possible à l'étranger. La formation intègre un enseignement de 24 h d'anglais (sans choix d'autres langues vivantes) dispensé uniquement au premier semestre du M1, ce qui est insuffisant. Aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère et il n'est pas fait état de dispositifs de préparation à la mobilité des étudiants.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et l'accueil de publics de la formation continue est quasi inexistant sur le contrat. L'équipe envisage d'évoluer vers un master en alternance dans la future offre de formation, pour répondre aux demandes d'industriels du secteur. Un seul étudiant parmi les étudiants inscrits sur le contrat relève de la formation continue (en 2021-2022, soit 2 % des inscrits de l'année). Aucune validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels (VAE ou VAP) n'a été accordée. L'équipe indique une offre de formation spécifique au public de la formation continue, dans le périmètre de la formation, sans toutefois être identique au master *Ergonomie : le diplôme d'université (DU) Facteurs humains pour la conception de système homme-machine en aéronautique*, qui a totalisé 12 inscrits en 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est faible. Le master a reçu sur le contrat entre 27 et 30 candidatures par an pour l'entrée en M1, à mettre en regard de la capacité d'accueil de 25 places, et chaque année, 25 candidats ont été admis. Le nombre réel d'inscrits est un peu plus faible (successivement 20, 17 et 23).

Aucun dispositif d'information sur la formation n'est décrit dans le dossier. Il n'y a pas non plus d'analyse de l'évolution des candidatures et des inscriptions. Dans le dossier fourni, l'équipe qualifie le master de « niche qui accepte pratiquement toutes les candidatures », ce qui interroge.

Le suivi et l'analyse de la réussite des étudiants sont peu renseignés. Le taux de réussite en M1 est satisfaisant, allant, selon les années, de 76 % à 95 % des étudiants qui valident tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits. Ces mêmes taux sont en diminution sur la période en M2 : 100 % en 2019-2020, 87 % en 2020-2021 et 76 % en 2021-2022, ce qui n'est pas analysé par l'équipe. Le dossier ne signale pas non plus l'existence de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite ou d'aménagement d'études.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs. Le document de preuve joint au dossier est un résumé des données des enquêtes réalisées à 18 et 30 mois par l'observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) de l'établissement, sur les diplômés de 2019 (on relève que sur ce document le master est intitulé : « *Ergonomie et ingénierie des facteurs humains* »). Le taux de répondant est de 57,1 %. Ces données font apparaître des pourcentages d'étudiants en emploi relativement satisfaisants : 64 % à 18 mois et 75 % à 30 mois. Au niveau qualitatif, les données sont également satisfaisantes : tous les emplois occupés sont de niveau ingénieur, cadre ou niveau intermédiaire, et pour 75 % des cas, les contrats sont à durée indéterminée (CDI). Ces données sont peu analysées dans le dossier par l'équipe qui se montre satisfaite de l'insertion des étudiants au regard des objectifs de la formation. Elle indique, en outre, que des études menées en interne en utilisant d'autres méthodes qu'une enquête (veille sur LinkedIn donnée en exemple) montrent que 90 % des étudiants sont insérés professionnellement dans le privé, le public ou en doctorat, sans préciser combien de temps après l'obtention du diplôme, ni les chiffres correspondant à chacune des situations. Concernant la poursuite d'études, le dossier indique un seul étudiant en poursuite d'études en 2019-2020 dans le même établissement (aucun dans un autre établissement), les données des années 2020-2021 et 2021-2022 n'étant pas renseignées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens adaptés à la réalisation de ses objectifs. Une trentaine d'enseignants intervient dans la formation pour 48 étudiants inscrits (sur tout le cycle) et 1 550 h de formation. Le taux d'encadrement est de 4,8 étudiants par EC et 19 enseignants non permanents (dont 18 professionnels) interviennent dans la formation, ce qui représente 65,52 % des enseignants. Ces chiffres témoignent de conditions d'encadrement satisfaisantes pour une formation de master qui revendique une intervention importante de professionnels du secteur dans la formation. L'équipe indique qu'elle souhaite évoluer vers une ouverture à l'alternance de la formation pour assurer une meilleure soutenabilité, mais n'explique pas en quoi la soutenabilité actuelle est éventuellement problématique.

Le processus d'évaluation interne de la formation permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue n'est pas formalisé et reste à développer. Concernant l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, il est indiqué que certains enseignants ont réalisé leurs propres enquêtes (démarche individuelle de chaque enseignant sur Moodle) mais qu'aucune évaluation commune n'a été organisée sur la période. Le dossier ne fait pas état de l'organisation d'une enquête de l'établissement à ce sujet. Aucune indication n'est donnée concernant le taux de répondants aux enquêtes réalisées par les enseignants, les résultats et analyses des données recueillies ou un quelconque processus d'évaluation formalisé. Ce manque d'évaluation des enseignements, regrettable, est bien perçu par l'équipe comme une faiblesse de la formation. Concernant le conseil de perfectionnement (CP), l'équipe indique que la formation doit s'améliorer sur ce point. Le CP qui vient d'être mis en place va remplacer progressivement les conseils pédagogiques. Sa composition est donnée dans le dossier : il comprend des enseignants, des professionnels, des étudiants en cursus et d'anciens étudiants, ainsi qu'un questionnaire pédagogique. Le document ne comprend pas de compte rendu du dernier CP, il est seulement indiqué que le premier CP, prévu en mai 2023, a dû être annulé à la suite d'un événement de force majeure (non précisé) et reporté en juillet.

Conclusion

Points forts

- Un accueil de publics variés d'un point de vue disciplinaire ;
- Un bon apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation ;
- Une bonne professionnalisation de la formation.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche ;
- Un encadrement pédagogique des stages de M2 insuffisant ;
- Une faible attractivité de la formation et des dispositifs d'information sur la formation non évoqués ;
- Une implication limitée dans le processus d'amélioration continue ;
- Des méthodes et des pratiques pédagogiques peu explicitées et diversifiées ;
- Une faible ouverture de la formation à l'international.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche, tant du point de vue de la qualité de l'encadrement que de la formation à et par la recherche.
- Engager une réflexion pour le suivi académique des stages de second semestre de M2.
- Améliorer les dispositifs d'information sur la formation, dans l'objectif d'en augmenter l'attractivité.
- Mettre en place une organisation interne susceptible de permettre un processus d'évaluation et d'amélioration continue de la formation.
- Diversifier les pratiques pédagogiques, et mettre en place des méthodes pédagogiques et d'évaluation assurant l'alignement pédagogique dans le cadre d'une approche par compétences.
- Renforcer l'ouverture de la formation à l'international, notamment en mettant en place des dispositifs d'aides à la mobilité. La formation à l'anglais devrait être introduite en M2.

MASTER ÉTHIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Éthique* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours recherche *Éthique et bioéthique* et un parcours professionnel *Criminalistique*, organisés en continuité sur les deux années de la formation (M1 et M2). Il est rattaché à la faculté de Médecine d'UPCité. Les enseignements sont dispensés à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Médecine d'UPCité, situé sur le site des Cordeliers. En 2021-2022, le master comptait 60 étudiants inscrits, 28 en M1 et 32 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Éthique* répond à certaines des ambitions d'UPCité dès lors qu'il est par nature pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Les disciplines concernées sont la médecine, le droit, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, l'économie de la santé. La formation est associée à une école universitaire de recherche (EUR) *Society & Health*. Sa démarche pédagogique s'appuie sur une approche par compétences, qui correspond à l'une des orientations d'UPCité. En revanche, son articulation avec les autres formations de l'UFR Médecine ou, plus largement, d'UPCité n'est pas décrite. Il en est de même pour son inscription dans le continuum licence-master-doctorat (LMD), notamment au sujet des licences qui alimentent la formation. Aucun partenariat académique n'est mentionné. Rien n'est proposé aux étudiants en matière de sensibilisation ou de formation ciblée aux enjeux du développement durable, qui ne sont pas intégrés à la formation.

La formation n'est pas ouverte à l'international alors qu'il s'agit d'une priorité définie par l'établissement. Ce domaine n'est pas du tout investi. Deux étudiants ont réalisé une mobilité sur les trois années d'observation (Canada et USA). Aucun élément complémentaire, concernant par exemple les partenariats à l'international, n'est fourni.

Seul le parcours *Éthique et bioéthique* bénéficie d'un adossement à la recherche. Deux laboratoires sont cités comme structure de recherche de référence (l'unité mixte de recherche (UMR) 8045 Babel et l'UMR S1138, Centre de recherche des cordeliers, CRC). Les étudiants y réalisent leur stage et sont systématiquement encadrés par un enseignant-chercheur (EC) ou un chercheur (C) d'un de ces deux laboratoires (ou co-encadrés si leur stage se déroule ailleurs). Ce parcours consacre 140 h d'enseignement à et par la recherche hors stage sur environ 1 100 h hors stage (document maquette), ce qui est très faible. L'équipe enseignante est riche (30 personnes), composée d'EC et de C qui couvrent des disciplines variées et correspondant au périmètre de la mention. Ils assurent plus de 65 % des enseignements hors stage. L'équipe du laboratoire *Éthique, recherche, translations (ETREs)* du CRC est très impliquée dans l'organisation et la formation à la recherche, accueillant tous les séminaires de recherche du master ainsi que les étudiants de l'itinéraire scientifique du parcours *Éthique et bioéthique* pour leur stage d'immersion. L'apport spécifique des autres unités de recherche ou équipes n'est pas précisé. La formation à l'éthique scientifique est, bien entendu, déclinée dans l'ensemble des unités d'enseignement (UE) mais fait aussi l'objet d'un cours spécifique, commun aux deux parcours. Le sujet des compétences documentaires est largement investi (visites des espaces, accompagnement, formation aux bases, moteurs de recherche spécifiques et logiciels de gestion des données avec un module de 12 h dédié et assuré par les documentalistes d'UPCité).

La formation intègre les besoins et préoccupations du monde socio-économique. Bien qu'aucune convention ne soit évoquée, la formation compte de nombreux partenaires dans son domaine (à titre d'exemple, la Société française de médecine légale et d'expertise médicale, la cellule éthique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le secrétariat de la Commission nationale des recherches impliquant la personne humaine, le Comité consultatif national d'éthique). Ces acteurs interviennent dans la formation (15 professionnels de terrain, intervenant pour une part importante de 325 h sur 1 100 h hors stage). L'équipe pédagogique souligne le caractère fondamental des échanges, éclairages divers et débats portés par cette diversité d'enseignants, ce qui est absolument cohérent avec les objectifs de la formation. Le master n'est pas proposé en alternance mais accueille les professionnels en formation continue (FC), notamment en M2 dans le cadre de projets financés.

En dehors des stages (valant 18 et 28 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) en M1 et M2 respectivement), aucune formation complémentaire n'est offerte dans le cadre d'une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus. Cependant, l'équipe souligne que le public accueilli est peu concerné (étudiants en cursus du domaine santé recherchant des compétences complémentaires, professionnels de santé accueillis dans le cadre d'un développement de carrière). Les rares exemples de diplômés souhaitant poursuivre leurs études en doctorat ou s'insérer dans la vie active sont accompagnés individuellement au cas par cas. Les dispositifs prévus par l'UFR ou UPCité ne sont pas mobilisés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur une approche programme et une approche par compétences. Le master *Éthique* est construit et organisé en phase avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RCNP) 34850. Chaque UE est déclinée en compétences dans le détail et fléchée sur un bloc de compétences. Une matrice de correspondance complète est fournie. Seul le sujet de l'alignement pédagogique n'est pas évoqué. Les compétences numériques, enseignées au travers de différentes UE et évaluées, ne font pas l'objet d'une certification (PIX). Le portfolio n'est pas mobilisé. Les compétences éventuellement acquises hors du cursus ne sont pas valorisées (à titre d'exemple, l'engagement étudiant).

La formation déploie des pratiques pédagogiques classiques. Aucune référence n'est faite à des pédagogies actives récemment mises en place *via* des financements du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Les espaces d'enseignement sont adaptés aux pratiques mises en œuvre. Aucune heure d'enseignement n'est proposée à distance, même si, ponctuellement, des enseignements peuvent avoir lieu en visioconférence en mode synchrone.

En cohérence avec l'absence d'ouverture internationale, le master ne propose ni formation en anglais, ni enseignements en anglais, ni dispositifs d'accompagnement pour les mobilités. Un niveau seuil très élevé en anglais (C2) est requis pour l'inscription en M1, en lien avec la nécessité d'utiliser les ressources documentaires scientifiques publiées dans cette langue. Ce niveau ne dispense cependant pas d'assurer une formation en anglais de spécialité ou dans une autre langue vivante étrangère, et permettrait d'envisager des enseignements en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés aux publics de la formation continue. Cependant, la formation a accueilli sept, quatre et trois stagiaires de formation continue (FC) sur les trois années d'observation. Leur formation (M2) peut être organisée sur deux années. Aucun autre aménagement ou accompagnement n'est évoqué.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le sujet de l'attractivité du master n'est pas activement investi. Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par UPCité, l'UFR ou la formation ne sont pas mentionnés. L'équipe du master souligne une régularité du nombre de candidatures et d'inscrits. Néanmoins, comme le nombre d'inscrits est exactement égal au nombre de candidats dans les documents fournis, le comité ne peut que conclure que l'attractivité est faible ou non mesurée. Différents profils d'étudiants sont accueillis sans que leur répartition entre parcours ou entre profils ne soit indiquée. Il n'est donc pas possible d'évaluer si et comment la politique et les actions mises en place dans ce domaine ont un impact.

La formation suit mais n'analyse pas la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite au master (M2) ne sont pas très élevés (61 % et 47 % en 2021 et 75 % et 82 % en 2022 pour les parcours *Éthique et bioéthique* et *Criminalistique* respectivement). Les taux de réussite en M1 sont faibles dans les deux parcours (9, 15 et 22 étudiants ayant validé tous les crédits ECTS pour 31, 23 et 28 inscrits sur les trois années d'observation). Parmi les étudiants en échec, sont signalés des étudiants étrangers inscrits mais absents à la formation. Les autres situations ne sont pas détaillées. Au-delà de la possibilité proposée d'étaler la formation dans le temps pour les stagiaires de formation continue, aucune réflexion n'est évoquée, ni aucune action proposée pour améliorer la réussite en master.

La formation s'appuie sur les enquêtes d'UPCité pour suivre l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés sans en faire une analyse poussée. L'équipe analyse les résultats comme conformes aux objectifs de la formation ainsi qu'au public qu'elle accueille. Cependant, le taux de réponse est faible (43 %), les dates ne sont pas cohérentes (résultats constatés en janvier 2023 pour une enquête à 12 mois des diplômés de 2021), les résultats ne distinguent pas les deux parcours à finalité différente, 60 % des répondants ne se prononcent pas sur l'adéquation des niveaux et domaines des postes occupés, il est impossible de savoir s'il existe une poursuite d'étude en doctorat. Sur ce point, si le suivi est assuré, il n'a pas permis une analyse qui apporte des éléments exploitables.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Aucun des éléments fournis ne permet de déterminer si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Aucun des points concernant ce critère n'est abordé.

La formation ne définit pas un processus formel d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le pilotage et les décisions concernant le master *Éthique* sont pris en lien avec les instances de l'UFR Médecine. Les documents fournis n'apportent pas d'éléments factuels quant à l'évaluation de la formation par les étudiants, privilégiant les réunions mixtes entre enseignants et représentants des étudiants. S'il est précisé qu'une évaluation des enseignements est mise en place pour certaines UE, les questionnaires et les résultats ne sont pas fournis. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Sa composition n'est pas indiquée mais la liste des membres présents (en février 2023) montre que cette instance compte des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Les discussions s'appuient sur des indicateurs fournis par UPCité, qui restent incomplets (en février 2023). En matière d'évolution, le compte rendu fourni ne traite pas l'ensemble des sujets importants, l'avis des professionnels extérieurs n'y est pas mis en lumière. Enfin, l'instance ne se positionne pas sur des actions correctives, proposant de déléguer cette mission aux équipes pédagogiques. La démarche d'amélioration continue est embryonnaire.

Conclusion

Points forts

- Interdisciplinarité et transdisciplinarité ;
- Parcours *Éthique et bioéthique* connecté à deux laboratoires et une EUR ;
- Formation construite sur une démarche d'approche programme et d'approche par compétences.

Points faibles

- Une absence d'adossement recherche pour le parcours *Criminalistique* ;
- Un engagement faible sur les sujets de l'attractivité de la formation ;
- Des taux de réussite relativement bas et non commentés ;
- Une faiblesse sur la formation aux compétences linguistiques (pas de formation en anglais, pas d'enseignements en anglais, ni dans une autre langue étrangère) ;
- Une absence d'information sur la poursuite d'études en doctorat ;
- Un processus d'évaluation interne limité et d'amélioration continue absent ;
- Une absence d'ouverture internationale (pas de mobilité, pas de parcours international, pas de collaboration).

Recommandations

- Intégrer une formation à et par la recherche dans le parcours *Criminalistique*.
- Mettre en place des dispositifs d'information, en s'appuyant sur les services de l'université, en vue de promouvoir la formation et d'augmenter la diversité des publics accueillis.

- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement à la réussite en s'appuyant sur UPCité et résoudre le problème des inscrits « démissionnaires ».
- Mettre en place une formation à l'anglais ou à une autre langue vivante étrangère.
- Stabiliser et fiabiliser le processus d'obtention des indicateurs en différenciant les deux parcours, notamment sur le sujet du devenir des diplômés.
- Systématiser et anonymiser le processus d'évaluation de la formation et des enseignements en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement et impliquer le conseil de perfectionnement dans la construction d'actions correctrices et dans la réflexion sur la politique pédagogique du master.
- Initier l'internationalisation en encourageant les mobilités, au moins sous forme de stages ou courts séjours afin d'offrir un enrichissement aux étudiants via l'international.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence d'adossement à la recherche pour le parcours *Criminalistique* ;
- La formation aux compétences linguistiques ne répond pas aux exigences du cadre national des formations.

MASTER GÉNÉTIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Génétique* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2). Le master constitue la seconde et la troisième année du magistère européen de Génétique. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SDV) d'Université Paris Cité, situé sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, le master comptait 144 étudiants inscrits, 48 en M1 et 96 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit parfaitement dans les priorités d'UPCité : excellence scientifique (soutien de Labex), internationalisation, et ouverture à différents publics (biologistes, étudiants en santé, internationaux). Le master *Génétique* est construit en cohérence totale avec les autres formations de l'université. En effet, il est en continuum avec la troisième année de licence (L3) grâce au magistère européen de Génétique, avec les études de santé (grâce à leur parcours initiation recherche) et il s'articule avec le doctorat dans le cadre de l'école universitaire de recherche (EUR) *Génétique et épigénétique nouvelle école* (G.E.N.E.) Le master est construit en association avec de nombreux partenaires reconnus internationalement comme l'Institut Pasteur, le Muséum national d'histoire naturelle ou des universités italiennes (Milan, Padoue, Trieste, Florence, Rome, Barcelone). Cette formation a un objectif majeur, la génétique, mais elle intègre différentes unités d'enseignement (UE) apportant une pluridisciplinarité comme « éthique, recherche et développement » ou « création d'entreprise ».

La formation est totalement ouverte à l'international. Les étudiants effectuent tous un stage à l'étranger (USA, Canada, Europe, etc.), et de nombreux étudiants étrangers viennent suivre la deuxième année de la formation (20 % de la promotion, soit vingt-huit la dernière année). Ils viennent souvent dans le cadre d'un double diplôme mis en place en M2 avec quatre universités italiennes (Milan, Padoue, Trieste, et Rome). L'EUR G.E.N.E finance également la venue de certains étudiants étrangers (dix bourses de 5 000 euros).

L'adossement à la recherche est très puissant. Les enseignants sont presque tous des enseignants-chercheurs (274 personnes appartenant aux sections 64 à 69 ou à la section Santé du Conseil national des universités, CNU) ou des chercheurs des laboratoires en génétique reconnus de l'université. La présence de deux stages (en master 1 et master 2, dont un à l'étranger, sur plus de cinquante-cinq laboratoires) et de nombreuses UE avec analyse d'articles permettent une formation à et par la recherche puissante. Il y a aussi de nombreux séminaires internationaux (grâce à l'EUR G.E.N.E).

La formation entretient des relations avec le tissu socio-économique. Ainsi, elle intègre des modules avec des intervenants de start-up sur la création d'entreprise, la recherche en entreprise, ou la médiation. Certains intervenants sont d'anciens élèves regroupés dans des réseaux d'alumni, avec lesquels des journées de rencontre sont organisées (Symposium annuel). La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Elle est ouverte à la formation continue mais aucun étudiant en formation continue n'a validé son diplôme.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont bien adaptées aux objectifs de la formation, avec une grande part de stages en milieu professionnel (recherche en génétique), une grande ouverture à l'international, une formation à et par la recherche. La formation est inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 34071). Des compétences transverses sont fournies comme sur la gestion de données bio-informatiques ou des langages de codage. Un supplément au diplôme est fourni. L'approche par compétences est en cours de développement et reste à finaliser.

La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées. Les cours sont essentiellement organisés en présentiel même si quelques enseignements optionnels existent sous forme hybride. Une plateforme, Plasma, financée par le programme d'investissements d'avenir (PIA), a été développée pour l'utilisation du numérique, et une autre, Virtualisation de l'espace pédagogique (VIP), a été mise en place pour des séminaires en ligne. L'EUR G.E.N.E permet de développer une formation sous forme de séminaires internationaux. La certification aux compétences numériques PIX n'est pas proposée et la formation n'a pas mis en place de portfolio de compétences.

Le master est totalement adapté à l'ouverture à l'international. Quelques UE de master 1 (comme « projet de recherche ») et toutes les UE de master 2 sont en anglais, langue de référence en biologie. Les stages se déroulent en dehors de la France, donc en anglais. Un accompagnement individualisé (dix heures) permet de préparer stage et CV en anglais.

La formation est ouverte aux publics de la formation continue et de l'alternance. Cependant, en l'absence d'inscrits, l'adaptation de la formation à ces publics ne peut être évaluée. Le master n'a pas délivré de validation des acquis de l'expérience (VAE) sur la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive avec un nombre croissant de candidats pour le master 1 depuis trois ans. La formation a reçu 225 candidatures en 2021-2022, nombre très supérieur à la capacité d'accueil (55). La formation analyse l'origine de ces candidatures et un oral permet d'estimer la motivation des candidats. En master 2, le nombre d'étudiants est plus important (96 en 2021-2022) avec l'arrivée d'étudiants étrangers (Italie surtout, Brésil...) souvent dans le cadre d'un double diplôme.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont élevés (plus de 92 %). En cas de difficultés, les étudiants sont reçus par l'équipe pédagogique afin de mettre en place une stratégie pédagogique adaptée.

L'insertion est de bonne qualité. La formation analyse l'insertion et la qualité de celle-ci avec des enquêtes à six, dix-huit et trente mois auxquelles les taux de réponse sont importants (plus de 85 %). Deux pour cent seulement des anciens étudiants sont en recherche d'emploi. Les autres poursuivent en doctorat (40 %, avec un pourcentage très élevé pour les étudiants de biologie pour lesquels il s'agit d'une poursuite d'études naturelle), dans d'autres métiers ou poursuivent leurs études initiales (surtout en santé). La plupart des étudiants désireux de poursuivre en doctorat obtiennent un financement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne rencontre pas de difficultés en matière d'encadrement. Le nombre d'enseignants est en adéquation avec les besoins (107 permanents et 210 non permanents). Parmi ceux-ci, on compte des enseignants d'UPCité mais aussi des instituts Curie et Pasteur, des chercheurs de l'institut hospitalo-universitaire Imagine, de deux LabEx (GR-Ex et Who am I ?) ou encore des chercheurs étrangers. La formation bénéficie de financements complémentaires grâce à l'EUR G.E.N.E. Ainsi cette EUR finance un vacataire pour des ateliers de préparation à la rédaction de CV ou de lettres de motivation. L'EUR finance aussi des prestataires pour une UE « création d'entreprise » ou la plateforme d'e-learning Plasma.

Le pilotage et l'amélioration continue de la formation sont cohérents et de qualité. Il existe plusieurs niveaux de pilotage de la formation (bureau du master, puis UFR et université). Le bureau du master intègre un représentant de la licence 3 pour une meilleure coordination dans le cadre du magistère. Le conseil de perfectionnement a été mis en place avec des représentants du monde socio-économique et des étudiants (un étudiant de master 1 seulement lors du dernier conseil de perfectionnement). Il analyse les résultats des enquêtes d'insertion mais aussi de celles portant sur la qualité des enseignements, qui sont réalisées annuellement et pour chaque niveau.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne articulation avec les formations en amont (magistère) ou en aval (EUR) du master ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- Un excellent taux de réussite et d'insertion ;
- Une très forte internationalisation.

Points faibles

- Une ouverture à la formation continue et à l'alternance insuffisante ;
- Une approche par compétences à renforcer.

Recommandations

- Développer la formation continue.
- Développer l'approche par compétences en l'intégrant dans la maquette de la formation.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Informatique* d'Université Paris Cité (UPCité) propose six parcours en première année (M1) et en deuxième année (M2) : *Apprentissage machine pour les sciences des données (AMSD)* ; *Machine learning pour la science des données (MLSD)* ; *Cybersécurité (CYBER)* ; *Cyber-esanté* ; *Intelligence artificielle distribuée (IAD)* et *Vision machine intelligente (VMA)*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Mathématiques et d'informatique et à l'UFR des Sciences fondamentales et biomédicales d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Saint-Germain-des-Prés d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le master comptait 351 étudiants inscrits, 158 en M1 et 193 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Actuellement l'offre du master *Informatique* recouvre celle du master *Informatique fondamentale et appliquée d'UPCité*. Ce recouvrement est temporaire, résultat de la fusion des universités Paris-Descartes et Paris-Diderot. Le projet d'offre de formation 2025 prévoit un unique master en informatique. Les parcours de la formation sont construits collégialement par une équipe pédagogique pour couvrir un large spectre des sous-domaines de l'informatique. Les moyens obtenus par la formation dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir 3 (PIA3) devraient permettre à la formation de mieux s'inscrire dans la stratégie d'UPCité : trois des parcours du master *Informatique* font partie de la graduate school *IA & data science* en 2022, qui est une excellente opportunité pour ouvrir la formation à l'international (mobilité entrante) et ouvrir à la pluridisciplinarité jusqu'alors limitée.

La formation est actuellement très peu ouverte à l'international. Un parcours seulement était traditionnellement en codiplômation avec l'École nationale d'ingénieurs de Tunis (ENIT), mais avec une convention interrompue dans la période. Les mobilités entrantes et sortantes sont marginales. L'ouverture récente de la graduate school susmentionnée devrait permettre d'améliorer la situation.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. L'essentiel des nombreux intervenants est composé des chercheurs ou enseignants-chercheurs des laboratoires d'informatique Paris Descartes (LIPADE) et Borelli dont les thématiques couvrent bien celles du master *Informatique*, ainsi que des chercheurs de renommée nationale ou internationale. Le LIPADE accueille plusieurs étudiants en stage chaque année et met en œuvre des moyens importants pour bien encadrer les étudiants. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et la déontologie dans plusieurs cours, mais sans qu'un cours soit spécialement dédié.

La formation entretient des liens étroits avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. L'offre de formation répond aux besoins des entreprises dans les secteurs de pointe, de nombreux cours sont assurés par des experts issus de l'industrie (500 heures étudiant en moyenne, 994 en formation par apprentissage), notamment en IA et cybersécurité. Trois parcours sont ouverts à l'alternance et deux autres à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent, résultat de réflexions au sein de l'équipe pédagogique, et a subi une refonte pendant la période (notamment, en intégrant une approche orientée projet). Cependant, les intitulés des parcours sont peu lisibles, avec des noms différents pour un même contenu selon le type de formation (initiale ou en apprentissage). Par ailleurs, les réflexions ne semblent avoir porté ni sur la définition du référentiel de compétences de la formation, ni sur une évaluation des compétences. L'équipe ne semble pas consciente de l'attente à ce sujet dans son autoévaluation puisqu'elle considère que l'action est mise en place.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont peu diversifiées. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon très classique. Deux développements récents sont prometteurs : une démarche projet qui se développe dans les différents cours de la formation et le projet ML-Online lauréat d'un appel à projets innovations pédagogiques d'UPCité qui vise la semi-virtualisation d'une formation en machine learning et pose les bases de la virtualisation complète d'un parcours international en codiplômation en projet. Cependant l'articulation de cette initiative avec les parcours du master n'est pas précisée et le dossier indique qu'aucune heure ne peut être suivie à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international, ce qui explique en partie le faible nombre de mobilités relevé plus haut. En effet, la formation n'inclut pas de cours de langues étrangères et ne développe pas de dispositifs de préparation à la mobilité. Cependant, le dossier indique que certains cours de la discipline sont donnés en anglais et que le parcours IAD est majoritairement en anglais, mais cela ne figure pas dans la maquette.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés au public de la formation en alternance, mais pas à celui de la formation continue ni de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le nombre d'alternants est important et croissant sur la période (85 en 2019 et 116 en 2022). Il est surprenant et regrettable que le public de la formation continue et de la VAE ne soit pas accueilli, le besoin étant réel dans le domaine de l'informatique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et le suivi de cette attractivité est satisfaisant. Il met en évidence un nombre important et croissant d'inscrits (277 en 2019 et 305 en 2022), en provenance non seulement d'UPCité, mais aussi et majoritairement d'autres établissements français et étrangers. L'équipe pédagogique a bien répondu à la demande des étudiants et des entreprises en ouvrant de nouveaux parcours sur la période (DCI et RSA).

La performance de la formation est difficile à évaluer en raison d'un suivi insuffisamment détaillé des taux de réussite. Il est regrettable de ne pas trouver dans le dossier des taux de réussite, globaux et par parcours, et selon le type de formation (initiale ou apprentissage).

La formation est très pertinente comme l'indique l'excellent niveau d'insertion professionnelle de ses diplômés. L'insertion professionnelle dans le domaine de l'informatique en général n'est pas un problème et en particulier dans les spécialités des parcours (intelligence artificielle, science des données, cybersécurité) ; les résultats de l'enquête nationale auprès des diplômés du master en 2019 sont très bons (75 % à 18 mois et 92 % à 30 mois ; 100 % au niveau ingénieur), mais le nombre de réponses est relativement faible (25). Une analyse qualitative du réseau LinkedIn des anciens étudiants par l'équipe pédagogique a montré que les domaines d'insertion correspondent bien aux parcours de formation, ce qui confirme la pertinence de l'offre de formation par rapport aux besoins du secteur industriel. Il n'y a malheureusement pas d'analyse quantitative précise dans le dossier, le nombre de réponses à l'enquête nationale est faible et aucune donnée chiffrée issue du réseau LinkedIn n'est fournie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs (EC) permanents est bon (23 EC pour 305 étudiants), et un nombre important d'enseignants non permanents intervient (notamment des chercheurs spécialisés et industriels). Le pilotage de la formation et de son évolution est bien réparti en différents niveaux (conseil de perfectionnement, commission des moyens, conseil pédagogique, conseil de gestion de l'UFR, commission formation).

Un processus d'évaluation interne fait défaut à la formation sur la période, il n'y a notamment pas d'évaluation des enseignements par les étudiants. La situation est en voie d'amélioration avec la récente mise en place d'un conseil de perfectionnement, auquel participent les responsables de parcours, des représentants des étudiants, d'anciens étudiants et un intervenant issu de l'industrie.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie d'UPCité ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une excellente adéquation aux besoins du monde socio-économique et une excellente insertion professionnelle ;
- Une intégration (réussie) dans une graduate school.

Points faibles

- Une offre de formation qui recouvre partiellement celle du master *Informatique fondamentale et appliquée* ;
- Un manque de suivi de la réussite étudiante ;
- Un niveau d'évaluation interne et d'autoévaluation insuffisant ;
- Une ouverture à l'international limitée et un manque d'investissement dans l'acquisition de compétences linguistiques ;
- Une absence d'accueil d'étudiants en formation continue et en VAE ;
- Une approche par compétences quasi inexistante.

Recommandations

- Mener à son terme la fusion des masters *Informatique* et *Informatique fondamentale et appliquée*.
- Mettre en place un dispositif de suivi et accompagnement de la réussite étudiante.
- Développer un processus d'évaluation interne.
- Ouvrir à l'international, développer l'enseignement des langues étrangères et des dispositifs de préparation à la mobilité.
- Développer la VAE et la formation continue.
- Développer une approche par compétences.

MASTER INFORMATIQUE FONDAMENTALE ET APPLIQUÉE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Informatique fondamentale et appliquée* d'Université Paris Cité (UPCité) propose sept parcours ouverts en première année (M1) et en deuxième année (M2) : *Données, algorithmes, traitement et analyse* ; *Information pour la mobilité : leurs programmations, leurs algorithmes pour internet, la répartition et les systèmes* (IMPAIRS) ; *Langages et programmation* ; *Master parisien de recherche en informatique* (MPRI), co-habilité avec l'École normale supérieure (ENS) Saclay, l'École normale supérieure (ENS) ULM et l'École polytechnique ; *Génie informatique en alternance* ; *Cryptographie-Sécurité* et *Sciences des données*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Informatique d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 289 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Informatique fondamentale et appliquée* est en excellente adéquation avec la stratégie d'UPCité.

Les différentes adaptations et créations de parcours sur la période permettent d'adresser des thématiques émergentes du marché, de développer les liens avec le monde industriel et d'offrir une continuation aux doubles licences créées tout en continuant à préparer à la recherche de haut niveau. Le recouvrement d'offre avec le master *Informatique* est temporaire, résultat de la fusion des universités Paris Descartes et Paris Diderot. Le projet d'offre de formation 2025 prévoit un unique master en informatique, qui supposera des fusions de certains parcours. Les parcours de la formation couvrent bien un large spectre des sous-domaines de l'informatique. La mutualisation des enseignements communs aux parcours en M1 a permis la création de parcours à moyens presque constants. Un partenariat original avec plusieurs autres établissements parisiens permet d'offrir un parcours orienté recherche de haut niveau.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a pas de parcours diplômant européen ou international ; il n'y a pas de mobilité sortante et la mobilité entrante est très marginale.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche dans le parcours recherche MPRI mais limité dans les autres parcours. L'essentiel des 118 intervenants sont des enseignants-chercheurs mais le dossier ne précise pas de quel(s) laboratoire(s) ils sont issus ni quelle(s) sont leur(s) thématique(s). Seul le parcours MPRI fait intervenir d'autres chercheurs. L'institut de recherche en informatique fondamentale (IRIF) accueille plusieurs étudiants du parcours MPRI en stage chaque année et met en œuvre les moyens habituels pour bien accueillir et encadrer les étudiants. La formation inclut un cours d'initiation à la recherche en M1 et un travail d'étude et de recherche (TER) en M2, obligatoires uniquement dans le parcours MPRI.

La formation entretient des liens étroits avec le monde socio-économique et intègre bien les éléments classiques de professionnalisation : alternance et stages. L'offre de formation répond bien aux besoins des entreprises du secteur informatique de par ses thématiques, son parcours par apprentissage et les stages obligatoires en M1 et M2 qu'elle intègre. Alternance et stages en entreprises préparent bien à l'insertion professionnelle. Un volume de cours important (260 h) est assuré par cinq intervenants issus de l'industrie dont deux professeurs associés (PAST).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent et a subi une refonte pendant la période, cependant les réflexions ne semblent avoir porté ni sur la définition du référentiel de compétences de la formation, ni sur une évaluation des compétences. L'équipe ne semble pas consciente de l'attente à ce sujet dans son autoévaluation puisqu'elle considère que l'action est mise en place dès lors que la distinction est faite dans la maquette entre cours obligatoires, fondamentaux et de spécialisation, selon les spécificités du parcours. La maquette contient cependant des compétences à gros grain pour chaque unité d'enseignement (UE).

Les pratiques pédagogiques de la formation sont peu diversifiées. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements sont dispensés de façon très classique. On peut noter cependant l'existence de travaux de groupe pour développer capacités de communication et collaboration, présentations par les étudiants pour développer autonomie et capacités de communication. Il n'y a aucune possibilité de suivi à distance. L'équipement (salles et matériel informatique) est adapté à la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu développés pour permettre son ouverture à l'international, ce qui explique en partie le très faible nombre de mobilités relevé plus haut. La maquette de la formation inclut des cours d'anglais obligatoires mais pas de dispositifs de préparation à la mobilité. Le dossier stipule que la majorité des cours du parcours recherche *MPRI* est en anglais sans que cela ne figure dans la maquette.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés au public de la formation en alternance limités à un seul parcours spécifique. L'absence de formation continue est transitoire, liée au renommage de la formation après fusion des établissements qui empêche l'adossement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation enregistre un nombre important et croissant d'inscrits. Ceux-ci proviennent pour environ 40 % d'autres établissements français et pour 10 % d'établissements étrangers. L'équipe pédagogique a bien répondu à la demande des étudiants et des entreprises en refondant son offre de formation sur la période. Les effectifs par parcours sont cependant très variables, certains restent faibles (10 dans le parcours *Cryptographie-Sécurité* par exemple).

La formation indique de très bons taux de réussite mais l'analyse n'est pas suffisamment fine. Les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas d'apprécier le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés de la formation. Des données exploitables sont fournies uniquement pour le parcours *IMPAIRS*, qui montrent cependant d'excellents taux d'insertion (95 %) et niveau d'insertion (à 84 % en tant qu'ingénieur ou assimilé).

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés est insuffisante. L'enquête nationale d'insertion ne fournit des éléments que pour deux parcours dont l'un avec un nombre de réponses non significatif ; les résultats sont excellents pour le parcours *IMPAIR* (95 % à 18 et 30 mois, avec 84 % au niveau ingénieur).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants permanents et d'intervenants est très élevé (99 pour 289 étudiants), et celui des enseignants non permanents relativement faible (24). L'équipe pédagogique est bien soutenue avec plusieurs congés pour projets pédagogiques et des formations à l'enseignement pour les nouveaux recrutés avec décharge supplémentaire à celle statutaire. Le pilotage de la formation et de son évolution est bien réparti entre différents niveaux (responsables d'année et de parcours, conseil de perfectionnement, commission des moyens, conseil pédagogique, conseil de gestion de l'UFR, commission formation).

La formation s'inscrit bien dans une démarche continue d'amélioration. Elle organise une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et elle dispose de trois conseils de perfectionnement pour les différents types de parcours. Le taux de participation à l'évaluation par les étudiants est améliorable (54 sur 289).

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie d'UPCité ;
- Un bon adossement à la recherche dans le parcours *MPRI* ;
- Une bonne adaptation et une bonne adéquation aux besoins du monde socio-économique ;
- Une bonne attractivité ;
- Une excellente insertion professionnelle dans le parcours *IMPAIR*.

Points faibles

- Une offre de formation qui recouvre partiellement celle du master *Informatique* ;
- Une initiation à la recherche limitée dans les parcours autres que celui spécifiquement orienté recherche ;
- Une faiblesse des dispositifs de formation continue et en alternance ;
- Une analyse trop succincte de la performance et de la pertinence de la formation ;
- Une innovation pédagogique quasi inexistante ;
- Une approche par compétences peu développée ;
- Une ouverture à l'international et des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante inexistantes.

Recommandations

- Mener à son terme la fusion des masters *Informatique* et *Informatique fondamentale et appliquée*.
- Développer et élargir l'initiation à la recherche dans tous les parcours du master.
- Développer l'alternance et rouvrir l'accès à la formation continue et à la VAE.
- Mettre en place un dispositif de suivi de la réussite étudiante et du devenir des diplômés.
- Diversifier les pratiques pédagogiques.
- Renforcer le développement d'une approche par compétences.
- Renforcer l'ouverture à l'international en développant les partenariats internationaux et les dispositifs d'accueil en mobilité en s'appuyant par exemple sur les possibilités offertes par l'alliance européenne Circle U.

MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

Établissements

Université Paris Cité
École nationale supérieure d'arts et métiers
Université Paris Sciences et Lettres

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé* d'Université Paris Cité (UPCité), également dénommé master *BioMedical Engineering* (BME) est délivré en co-accréditation avec l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM). La formation propose un tronc commun en première année (M1), accessible aux étudiants de licence en Santé et en 2^e année d'école d'ingénieurs, et cinq parcours de deuxième année (M2) : *Bio-engineering and innovation in neuroscience* (BIN); *Bio-imaging* (BIM) ; *Molecular and cellular biotherapies* (MCB) ; *Biomaterials and biodevices* (BioMAT) et *Biomechanics engineering subtrack* (BioMECH), accessibles aux étudiants d'autres M1, aux étudiants des filières de Santé et de 3^e année d'école d'ingénieurs. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences fondamentales et biomédicales d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Saint-Germain-des Prés d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 143 étudiants, 34 en M1 et 109 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie formation développée par UPCité et en lien avec les établissements avec lesquels elle est co-accréditée. Elle propose des enseignements interdisciplinaires renforcés par la co-accréditation avec l'ENSAM et PSL, avec une double compétence visée en sciences de l'ingénieur et sciences biomédicales. Elle s'intègre dans un axe santé fort d'UPCité, dédié à l'excellence de l'offre de formation et de recherche biomédicale et de l'ingénierie. La formation est en bonne cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Elle recrute des étudiants issus de diverses licences en lien thématique avec les compétences sus-citées. Elle est en continuum avec la graduate school *Biomedical engineering* d'UPCité, et d'autres formations doctorales au niveau national. Sur le plan académique, la formation a construit un partenariat fort avec l'ENSAM et PSL, puisque le master est co-accrédité par ces trois établissements.

La formation est ouverte à l'international de diverses manières. D'une part, une délocalisation de la formation est mise en place pour 20 étudiants chinois avec l'université d'Hangzhou Dianzi (HDU, 192 h/an), ce qui permet d'offrir des places en M2 à des étudiants chinois. Ceci offre également aux étudiants français la possibilité de faire leur stage dans un laboratoire de l'HDU. D'autre part, sur les données 2019-2020, 13 étudiants ont bénéficié d'une mobilité entrante (année complète), et 23 d'une mobilité sortante. Les modalités de soutien financier à ces mobilités ne sont pas précisées (nombre, montants).

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. Sur les deux années, les étudiants bénéficient de cours de méthodologie de la recherche, éthique et intégrité scientifique, de nombreux séminaires orientés recherche et/ou ingénierie. Les étudiants participent à des congrès (10 h par an), et 98 % des étudiants effectuent leur stage en unité de recherche. Enfin, 90 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et chercheurs. La formation à la recherche documentaire est présente en M1 (12 h sur une UE consacrée), mais limitée à trois parcours du M2, et donc reste à mettre en place sur les deux parcours restants.

La formation entretient des relations avec le tissu socio-économique avec pour preuve la participation d'acteurs du monde économique au conseil de perfectionnement, incluant des sociétés high-tech, big pharma et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). De plus, le master est labellisé par le réseau MEDICEN expert en innovation en santé, regroupant des adhérents du monde de l'entreprise et académique. Par ailleurs, des intervenants industriels participent à certaines unités d'enseignement (UE) orientées « business ». Le nombre d'heures n'est toutefois pas précisé, et les responsables de la formation expliquent que ces interventions doivent être augmentées. Enfin, l'expérience professionnelle représente 40 % des crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) de la formation, avec 25 % dédiés à l'entrepreneuriat, ce qui est satisfaisant en termes d'éléments de professionnalisation, même si la préparation à l'entrepreneuriat est optionnelle pour les étudiants désireux de s'insérer dans le secteur privé.

La formation est ouverte à la formation continue (cinq apprenants en 2019-2020), mais il n'est pas précisé quelle est l'origine professionnelle des apprenants concernés par ce dispositif. En revanche, selon ses responsables, la formation n'est pas compatible avec l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est en cours de passage d'une approche de type « programme » à une approche par compétences, en accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) « Ingénierie de la santé ». Cette maquette n'est pas encore évaluée et tous les étudiants ne bénéficient pas encore d'e-portfolio. La formation ne propose pas de valorisation des compétences complémentaires auxquelles elle prépare comme l'engagement de l'étudiant ou la culture numérique. La culture numérique existe et est orientée métier, mais il n'est pas précisé si elle est valorisée en tant que telle.

La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées (classes inversées, conférences, projets, congrès, stages). L'utilisation de modalités d'enseignement à distance n'est pas précisée, sauf pour l'intervention d'enseignants qui, eux, sont à distance avec les étudiants dans une salle « virtuelle ». L'analyse du dossier suggère que certains enseignements sont enregistrés, mais on ignore s'ils sont mis à disposition sur une plateforme pour les étudiants.

La formation est ouverte à l'international puisque tous les enseignements sont en anglais en M1 et M2. Par ailleurs, des cours en français langue étrangère (FLE) sont proposés jusqu'à 40 h pour le M1 et le M2, mais les compétences acquises ne sont pas valorisées par une certification. De même, il n'est pas précisé si l'apprentissage de FLE est utile à une insertion professionnelle en France. Il n'est pas précisé si la formation inclut des dispositifs de préparation à la mobilité sortante de ses étudiants, la mobilité entrante d'étudiants chinois étant préparée en M1 avec l'université d'Hangzhou Dianzi.

Les modalités d'ouverture de la formation aux étudiants en formation continue sont imprécises. L'offre d'ingénierie de formation adaptée spécifiquement aux étudiants en formation continue n'est pas claire (UE transversales orientées réalité virtuelle). À noter qu'il y a eu deux demandes de VAE en quatre ans, ce qui est peu, d'autant plus qu'elles n'ont pas abouti.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre de néo-candidats est en progression constante entre 2019 et 2022, d'un facteur presque trois pour les demandes d'entrée en M1. Cette progression est moins marquée pour les entrées en M2 en fonction des parcours suivis. La formation jouit d'une bonne notoriété facilitée par la triple accréditation. Un site web dédié à la formation et commun aux trois établissements permet l'information aux candidats.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Même si la formation propose un accompagnement personnalisé des étudiants de M1, elle sélectionne les candidats selon leur fort potentiel de réussite ce qui limite fortement le nombre d'étudiants en difficulté (dont le nombre n'est pas précisé). Cette sélection est efficace puisque les taux de non-validation des crédits ECTS est quasi nul. Ainsi, il n'est pas fait mention de dispositif d'aide à la réussite et d'aménagement des études, en particulier pour des étudiants salariés par exemple.

La formation analyse le devenir de ses diplômés et montre un très fort taux d'insertion professionnelle dans des emplois en adéquation avec la formation (enquête menée auprès d'alumni). Des enquêtes détaillées ont été réalisées sur les dernières promotions, celle de 2021 montrant 84 % de taux de réponse. Une plateforme dédiée aux alumni va être mise en place. Le taux de recherche d'emploi à 30 mois est extrêmement faible (inférieur ou égal à un étudiant). La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études dans les établissements porteurs de la formation, mais aussi dans les autres établissements, au niveau 3^e cycle comme en niveau équivalent (master) mais sur une autre spécialité (faible taux).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains conséquents partagés entre les trois institutions porteuses de la formation selon des modalités définies par contrat. Ainsi, les ressources humaines allouées sont importantes (plus de 300 intervenants dont 46 % de permanents), ce qui donne un fort ratio enseignant/étudiant pour tous les parcours (six), et une bonne couverture des heures d'enseignement (1 206 h en M1 et 557 h en M2). Il y a eu huit mobilités d'enseignants-chercheurs vers l'HDU pour la mise en place du partenariat.

Compte tenu du nombre d'enseignants et de l'historique (supérieur à 10 ans) de la formation, les mobilités sortantes sont rares, de même que la venue d'enseignants invités, dont le nombre n'est pas précisé.

La formation a désigné un comité de direction, un comité de pilotage et un conseil de perfectionnement. Elle organise une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants, *via* une plateforme dématérialisée, pour deux parcours seulement. Pour les autres parcours, l'avis des étudiants est recueilli par les enseignants coordonnateurs. Ces évaluations ne sont toutefois pas utilisées en conseil de perfectionnement qui ne compte pas d'étudiants et n'organise pas de discussion sur les enquêtes d'évaluations des enseignements par les étudiants et les évolutions à apporter pour tenir compte des améliorations proposées. Il n'est pas précisé comment les décisions, outils pédagogiques et évolutions, ou retours des étudiants sont transmis à l'équipe enseignante très nombreuse. Aucun exemple d'efficacité d'évolution pédagogique n'est montré. Cependant, le conseil de perfectionnement établit une réelle discussion et projection sur l'évolution des secteurs professionnels à cibler.

Conclusion

Points forts

- Une forte adéquation entre l'offre de formation et les axes stratégiques d'UPCité ;
- Une forte efficacité de la formation à et par recherche avec une forte composante d'ingénierie, conduisant à un taux de poursuite d'étude en 3^e cycle important;
- Un enseignement 100 % en anglais armant les étudiants francophones et allophones avec de fortes compétences linguistiques ;
- Une grande qualité de la professionnalisation de la formation se traduisant par une forte insertion professionnelle ;
- Un recrutement diversifié et un enseignement pluridisciplinaire.

Points faibles

- Une absence de dispositif d'aide à la réussite et d'aménagement des études pour des étudiants salariés ;
- Un conseil de perfectionnement imparfait dans sa composition (pas d'étudiants) et son fonctionnement (pas de discussion sur les enquêtes d'évaluations des enseignements par les étudiants) ;
- Une formation continue qui concerne un faible nombre d'étudiants sans possibilité de formation en alternance ;
- Une absence de valorisation des compétences linguistiques acquises par la formation en anglais et de FLE.

Recommandations

- Accompagner les étudiants salariés par l'aménagement de leur cursus ;
- Mettre le conseil de perfectionnement en conformité et y inclure les enquêtes d'évaluation des enseignements, en précisant les mesures d'améliorations prises ;
- Développer l'information et cibler le recrutement des étudiants en formation continue ;
- Valoriser l'acquisition de compétences linguistiques dans la formation, y compris la progression en anglais au-delà du niveau C1 requis pour l'entrée en M1.

MASTER MATHÉMATIQUES, DONNÉES ET APPRENTISSAGE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques, données et apprentissage* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : un parcours généraliste *Mathématiques, modélisation, apprentissage* (MMA) et un parcours appliqué : *Ingénierie mathématique et biostatistique* (IMB). Un troisième parcours *Mathématiques, vision, apprentissage* (MVA) est ouvert uniquement en M2 en partenariat avec l'université Paris-Saclay. Le master est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Mathématiques et informatique d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Saint-Germain-des-Prés d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 86 étudiants inscrits, 40 en M1 et 46 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Mathématiques, données et apprentissage*, par son excellence scientifique et sa multidisciplinarité, est en excellente adéquation avec la stratégie d'UPCité. Cette formation multidisciplinaire (mathématiques, biologie, santé) est adossée à trois écoles universitaires de recherche (EUR) et a répondu à l'appel à projets (AAP) du Programme d'investissements d'avenir 4 (PIA4) « Santé numérique ». Elle est construite en bonne cohérence avec la licence *Mathématiques et applications*, pour une poursuite d'études après la troisième année de licence (L3) *Mathématiques, applications et enseignement* (MAE) ou *Techniques statistiques* (TS). Son offre de formation est globalement complémentaire de celle du master *Mathématiques et applications*, mais recouvre en partie trois des parcours de ce dernier, conséquence de la fusion des universités Paris-Descartes et Paris-Diderot. La création d'un master unique est en discussion pour la prochaine accréditation. Un partenariat avec l'École nationale supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay) permet aux étudiants issus du M1 de la formation d'accéder au parcours *Mathématiques, vision, apprentissage* (MVA) en M2 à l'université Paris-Saclay (UPS). La formation est historiquement interdisciplinaire (mathématiques et santé) et mène de nombreuses actions pour renforcer encore l'interdisciplinarité : plusieurs unités d'enseignement (UE) interdisciplinaires, participation à une graduate school, intégration d'étudiants médecins, réponse à l'AAP PIA4 Santé numérique. La formation intègre depuis l'année 2022-2023 les enjeux du développement durable (impact environnemental de l'apprentissage automatique).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a pas de parcours diplômant européen ou international. Il n'y a pas de mobilité sortante. Il existe une mobilité entrante modeste (quatre étudiants en 2021-2022) grâce aux programmes de bourses de la fondation Sciences mathématiques de Paris (FSMP) et de la graduate school *Translational bioinformatics*.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La quasi-totalité des enseignements sont donnés par des enseignants-chercheurs (EC) ou des chercheurs (C) du laboratoire Mathématiques appliquées à Paris 5 (MAP5) et plusieurs unités d'enseignement (UE) présentent des méthodes issues de la recherche récente. La maquette de la formation n'inclut pas de module dédié spécifiquement à l'initiation à la recherche, mais un projet tutoré valant trois crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), à l'occasion duquel tous les étudiants sont accueillis au laboratoire MAP5 et interagissent avec un EC ou un C. L'intégrité scientifique et la déontologie ne sont pas abordées dans la formation ; il est prévu de leur donner une place dans la prochaine maquette.

La formation entretient trop peu de relations avec le monde socio-économique alors que la thématique le permettrait facilement. Elle n'est pas ouverte à l'apprentissage, et l'équipe pédagogique n'intègre que très peu d'intervenants issus de l'industrie ou de la santé (cinq), dans une UE d'études de cas intégrée à un seul des deux parcours. La maquette contient une activité « Cap emploi » de préparation à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette de la formation a bien été réalisée selon une approche par compétences. À chaque cours sont associés des objectifs pédagogiques et des compétences correspondant à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) acquises à l'issue du cours. La structuration en blocs de connaissances et de compétences reste à faire.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont peu diversifiées. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements sont dispensés de façon très classique. Il n'y a aucune possibilité de suivi à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu développés pour permettre son ouverture à l'international. Il n'y a pas de dispositif spécifique mis en place pour favoriser la mobilité internationale. La maquette de la formation inclut des cours d'anglais obligatoires (une UE de 18 h en M1), mais les autres cours sont en français et l'équipe pédagogique ne semble pas vraiment consciente de la généralisation de la langue anglaise pour l'insertion professionnelle dans le domaine de la science des données.

La formation n'est pas ouverte aux publics de la formation continue et en alternance, alors que la thématique intéresserait certainement le secteur industriel de la science des données, de la santé et de la biologie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi de l'attractivité de la formation met en évidence le fait que le nombre de candidatures et d'admis dans la formation a chuté de moitié pendant la période. L'explication donnée dans le dossier, en lien avec la crise de la COVID-19, est peu satisfaisante. Le bassin de recrutement est en évolution suite à la fusion des universités Paris-Descartes et Paris-Diderot.

Le suivi de la réussite des étudiants n'est pas suffisamment détaillé. L'analyse qualitative de la réussite des étudiants est limitée ; le dossier fournit les nombres, mais pas les taux de validation de tous les crédits ECTS ou de réussite au diplôme ; il mentionne un taux de redoublement croissant (35 étudiants sur 44 en 2019-2020, 51 sur 71 en 2020-2021 et 41 sur 46 en 2021-2022), expliqué par la difficulté à trouver un stage après la crise de la COVID, ce qui est surprenant.

Le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés est insuffisant. L'analyse qualitative de l'insertion professionnelle des étudiants de la formation est limitée. Les résultats de l'enquête d'UPCité fournie en annexe affichent un taux d'insertion satisfaisant (de 70 % à 80 % selon le parcours), mais on pourrait s'attendre à encore mieux pour ce secteur de la science des données et de la santé. De plus, le nombre de réponses à l'enquête est assez faible.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs et de chercheurs permanents pour atteindre ses objectifs, avec une formation à coût constant maîtrisé (capacité d'accueil fixée à l'avance). À noter que les informations quantitatives fournies semblent incorrectes à la lecture du dossier puisque la formation compte comme non-permanents des extérieurs au laboratoire de mathématiques appliquées MAP5 auquel la formation est adossée. La formation a peu évolué sur la période et les modalités de pilotage de la formation ne sont pas détaillées, réparties entre responsables d'année, conseil d'UFR et conseil de perfectionnement. Il n'y a pas eu de mobilité de l'équipe pédagogique ni d'accueil d'enseignants invités sur la période. Les membres de l'équipe pédagogique n'ont pas bénéficié d'action de formation au métier de l'enseignement sur la période.

Un processus d'évaluation interne fait défaut sur la période, mais la situation est en voie d'amélioration. Un conseil de perfectionnement a été créé qui s'est tenu en juin 2022. Des questionnaires d'évaluation des enseignements restent à mettre en place.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie d'UPCité ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une approche par compétences bien établie.

Points faibles

- Une offre de formation qui recouvre partiellement celle du master *Mathématiques et applications* sur certains parcours ;
- Une attractivité en baisse sur la période ;
- Des relations avec le monde socio-économique très limitées ;
- Une absence d'ouverture à l'alternance et la formation continue dans un secteur socio-économique demandeur ;
- Un pilotage de la formation encore insuffisant ;
- Un suivi et une analyse imprécise de l'attractivité, des taux de réussite et du devenir des étudiants ;
- Une innovation pédagogique quasi inexistante ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Envisager de fusionner les masters *Mathématiques, données et apprentissage* et *Mathématiques et applications* d'UPCité, ce qui pourrait permettre de remédier à la baisse d'attractivité de la formation.
- Développer des interactions avec le monde socio-économique.
- Ouvrir à l'apprentissage et à la formation continue.
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue.
- Améliorer le suivi et l'analyse de l'attractivité, de la réussite et du devenir des étudiants en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Développer l'innovation pédagogique.
- Ouvrir à l'international et développer des dispositifs de préparation à la mobilité.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* d'Université Paris Cité (UPCité) propose huit parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Mathématiques fondamentales* (MF) qui bénéficie d'une convention avec Sorbonne Université (SU) et l'université Sorbonne Paris Nord ; *Mathématiques générales* (MG) ; *Ingénierie statistique et informatique de la finance, de l'assurance et du risque* (ISIFAR), qui bénéficie d'une convention avec l'École centrale d'électronique (ECE) ; *Logique mathématique et fondements de l'informatique* (LMFI) ; *Modélisation aléatoire* (MO), qui bénéficie d'une convention avec l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Centrale-Supelec, l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et Télécom-Paris ; *Mathématiques-informatique et applications à la cryptologie* (MIAC), qui bénéficie d'une convention avec l'université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis et *Mathématiques-informatique, data science* (MISD). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Mathématiques d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 351 étudiants inscrits, 158 en M1 et 193 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* est en excellente adéquation avec la stratégie d'UPCité : **internationalisation, pluridisciplinarité (mathématiques, informatique, finance, assurance), liens avec le monde socio-économique et professionnalisation**. La formation est construite en excellente cohérence avec l'offre de licence d'UPCité, en particulier les licences *Mathématiques et applications* et *Mathématiques-informatique*. Son offre de formation est globalement complémentaire de celle du master *Mathématiques, données et apprentissage* avec cependant un certain recouvrement avec trois de ses parcours (MO, ISIFAR et MISD), résultat de la fusion des universités Paris-Descartes et Paris-Diderot. La création d'un master unique est en discussion pour la prochaine accréditation. Des enseignants-chercheurs (EC) d'autres établissements parisiens interviennent dans la formation et certains cours de la formation sont ouverts à des étudiants de Sorbonne Université et de l'université Sorbonne Paris Nord mais le dossier ne mentionne pas de partenariat plus officiel. Les parcours ISIFAR et MO de la formation intègrent bien les enjeux du développement durable (risque climatique pour l'assurance et finance durable). La formation ne s'appuie pas sur le Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour dynamiser son contenu ou ses dispositifs.

La formation est inégalement ouverte à l'international selon les parcours. Les parcours MF et LMFI de la formation ont une mobilité entrante importante en partie supportée par des bourses de l'IdEx, de la fondation Sciences mathématiques de Paris (LFSM) et du programme Erasmus ; s'ajoutent quelques rares étudiants Erasmus dans deux autres parcours. Il n'y a pas de parcours diplômant européen ou international ; il n'y a pas de mobilité sortante mais une école de recherche intensive à destination des meilleurs étudiants du M1 co-organisée avec l'université Columbia (NY). Il est dommage de ne pas développer cette collaboration pour mettre en place un parcours international et offrir ainsi une mobilité sortante aux étudiants d'UPCité.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. L'essentiel des enseignements est donné par un nombre important (122) d'enseignants-chercheurs (EC) et de chercheurs (C) en mathématiques et en informatique, un stage orienté recherche est obligatoire dans les parcours MF et LMFI, il concerne également des étudiants du parcours MO en M2 ; ces stages se déroulent dans les laboratoires d'UPCité ou d'autres établissements français ou étrangers. La maquette de la formation n'inclut pas de module dédié spécifiquement à la méthodologie de la recherche ; l'initiation à la recherche se fait sous la forme de travaux personnels encadrés (TPE), de mémoires de recherche, de stages, et du suivi de séminaires recherche (unités d'enseignement (UE) d'ouverture) et de plusieurs UE orientées recherche présentes dans certains parcours. Une sensibilisation à la notion de risque existe dans le parcours ISIFAR dans les enseignements de finance/assurance.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique. Les parcours *ISIFAR* et *MIC* sont ouverts à l'apprentissage (et sa mise en place est en cours dans le parcours *MISC*), le parcours *MG* est ouvert à la formation continue pour les enseignants du secondaire. L'équipe pédagogique intègre un nombre significatif d'intervenants issus de l'industrie (14), auxquels s'ajoutent des interventions dans des séminaires d'ouverture professionnelle. Enfin des professionnels participent aux conseils de perfectionnement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas initié de démarche pour passer à une approche programme et à l'approche par compétences. La maquette indique bien des compétences visées pour chaque UE, mais qui ne sont pas explicitement liées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Les pratiques pédagogiques de la formation sont peu diversifiées. Avec une majorité de cours magistraux, travaux dirigés et pratiques, les enseignements sont dispensés de façon très classique. Cependant des cours de remise à niveau et de soutien ont été mis en place et une approche par projets a été développée sur la période. Il n'y a pas de possibilité de suivi à distance sauf ponctuellement dans un parcours en M1 via la plateforme Moodle. L'équipement (salles, matériel informatique et licence Zoom) est adapté à la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Tous les cours de spécialité de la formation sont en anglais en M2 (ou à la demande, i.e. quand certains étudiants ne sont pas francophones), ce qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, et favorise une mobilité entrante importante. Un accompagnement pour les candidatures aux stages en M2 et une information sur les candidatures à l'international en M2 *ISIFAR* sont en place (mais non détaillés dans le dossier) mais la mobilité sortante est marginale.

La formation permet bien l'accès effectif des publics de formation continue (29 étudiants en 2021-2022, sans offre de formation spécifique) et en alternance (12 étudiants en contrat de professionnalisation en 2021-2022). Le nombre nul d'alternants en contrat d'apprentissage indiqué dans le dossier est surprenant cependant.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité. Les données fournies mettent en évidence le fait que le nombre d'étudiants admis en première année du cycle est largement supérieur à celui des candidats et que le nombre d'inscrits en M2 (193 en 2021-2022) est significativement supérieur à celui en M1 (158) ce qui montre un recrutement extérieur important également en M2. Cependant, les données ne sont disponibles que pour 2021-2022 et ne sont que difficilement lisibles, car des inscrits ou candidats dans le même parcours de M1 sont comptabilisés plusieurs fois.

Le suivi de la performance de la formation met en évidence un taux d'abandon élevé en M1 (34 sur 158 inscrits), et un taux de réussite trop faible (92 étudiants sur 124 ont validé tous les crédits ECTS en 2021-2022). L'auto-analyse des données du M2 (bon taux de réussite) est contradictoire avec les données (136 étudiants sur 193 inscrits ont validé tous les crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) en 2021-2022) et laisse supposer une erreur qui induit un manque de lisibilité des données. La faiblesse du taux de réussite en M1 est le résultat d'un manque de sélection lors du recrutement dont a pris conscience l'équipe pédagogique et le dossier indique la mise en place d'un test d'entrée pour y remédier.

Le suivi de la pertinence de la formation est inégal d'un parcours à l'autre. Les résultats de l'enquête d'UPCité fournie en annexe affichent des taux de participation corrects mais améliorables dans les parcours *MO* (50 %) et *ISIFAR* (52 %), un niveau d'insertion excellent (100 % au niveau ingénieur), un taux d'insertion excellent en *MO* (96 % à 18 mois) et satisfaisant en *ISIFAR* (63 % à 18 mois et 75 % à 30 mois) mais améliorable. On pourrait s'attendre à mieux pour le secteur de l'informatique appliqué à la finance. Les données ne sont pas significatives pour le parcours *MG* et manquantes pour les autres parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs (122 enseignants permanents). La soutenabilité a été évaluée lors de la conception des maquettes et des ajustements discutés en commission pédagogique et validés par le conseil d'UFR. Le nombre d'enseignants non permanents est donc faible (9).

Les modalités de pilotage de la formation ne sont pas très détaillées mais satisfaisantes, en respectant la répartition des compétences entre conseil d'UFR et conseil de perfectionnement. Il n'y a pas eu de mobilité de l'équipe pédagogique ni d'accueil d'enseignants invités sur la période. Les membres de l'équipe pédagogique n'ont pas bénéficié de formation au métier de l'enseignement sur la période.

Un processus d'évaluation interne fait défaut sur la période mais la situation est en voie d'amélioration. Des conseils de perfectionnement ont été créés dans certains parcours, notamment M1 *MFA* et M2 *ISIFAR* qui se sont tenus en juin 2022. Ils restent à être mis en place dans les autres parcours. Des questionnaires d'évaluation des enseignements doivent être également mis en place.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie d'UPCité ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une relation étroite avec le monde socio-économique pour les parcours *MF* et *LMFI* ;
- Une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Une offre de formation qui recouvre partiellement celle du master *Mathématiques, données et apprentissage* ;
- Une insuffisance du pilotage et du processus d'amélioration continue ;
- Un suivi et une analyse imprécise de la réussite et du devenir des étudiants ;
- Une mobilité sortante très marginale ;
- Une innovation pédagogique quasi inexistante ;
- Une approche par compétences quasi inexistante.

Recommandations

- Envisager de fusionner avec le master *Mathématiques, données et apprentissage* d'UPCité.
- Développer des dispositifs d'amélioration continue de la formation.
- Améliorer le suivi et l'analyse de l'attractivité, de la réussite et du devenir des étudiants en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Développer davantage les dispositifs de préparation à la mobilité sortante, par exemple en prenant appui sur l'alliance européenne Circle U.
- Diversifier les pratiques pédagogiques.
- Développer une approche programme et l'approche par compétences.

MASTER MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours : *Valorisation et protection des données de l'entreprise*, ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Mathématiques et informatique d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Saint-Germain-des-Prés d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 78 étudiants inscrits, 41 en M1 et 37 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master MIAGE, pluridisciplinaire et professionnalisant, est en excellente adéquation avec la stratégie d'UPCité. La formation regroupe plusieurs disciplines (informatique, gestion, communication, droit). Elle propose des possibilités de professionnalisation via l'alternance et entretient des relations avec le monde socio-professionnel. Elle est construite en bonne cohérence et complémentarité avec le master *Informatique* et le master *Informatique fondamentale et appliquée* et en bonne articulation avec les différentes licences avec lesquelles elle s'inscrit en continuum : licences *Informatique*, *Mathématiques*, *Mathématiques-informatique* et *Mathématiques et informatique appliqués aux sciences humaines et sociales* (MIASHS). Elle est pilotée en concertation avec les directeurs des autres masters MIAGE de France (Conférences des directeurs des MIAGE, CDM). La formation intègre marginalement les enjeux du développement durable (codage vert).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a pas de parcours diplômant européen ou international ; il n'y a pas de mobilité sortante ou entrante.

Bien qu'à vocation professionnalisante, la maquette de la formation inclut un volume d'enseignements conséquent pour l'initiation à la recherche. Cette initiation est essentielle pour l'innovation en entreprise. Elle représente trois unités d'enseignement (UE) encadrées par un enseignant-chercheur (EC) du laboratoire d'informatique Paris-Descartes (LIPADE), cependant que l'essentiel des enseignants de la formation sont des vacataires issus de l'industrie (218 contre 6). L'équipe pédagogique est consciente que ce déséquilibre est bien trop grand et tente de recruter des EC. Il n'y a pas d'accueil d'étudiant en laboratoire de recherche, ce qui s'explique par la vocation professionnalisante de la formation. L'équipe pédagogique prévoit d'augmenter les interactions avec les EC du LIPADE sur les projets de recherche dans les trois UE d'initiation. L'intégrité scientifique et la déontologie sont abordées de façon informelle dans les UE d'initiation à la recherche et lors de la rédaction des rapports ; l'équipe pédagogique prévoit de leur donner une plus grande place.

La formation est en forte interaction avec le monde socio-économique, et intègre bien les éléments classiques de professionnalisation que sont l'alternance, les stages et la participation des professionnels de l'industrie dans les enseignements. S'ajoute à cela une préparation à l'insertion professionnelle sous la forme de coaching et un réseau des anciens étudiants et partenariats informels. La formation continue et l'alternance sont en place depuis la création de la formation en 2001. L'essentiel de l'équipe pédagogique étant constitué d'intervenants issus de l'industrie (80 % des enseignements), les besoins et leurs évolutions sont bien connus et pris en compte. Malgré l'orientation professionnelle de la formation, ce ratio est trop élevé et la stratégie de l'équipe pédagogique est de remplacer progressivement une partie des intervenants issus de l'industrie par des enseignants-chercheurs.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette de la formation a été réalisée selon une approche par compétences. Le croisement des UE de la formation avec les compétences de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la filière MIAGE a été réalisé pour montrer la couverture totale de l'ensemble des compétences par le programme de la formation. Les responsables de formation participent aux travaux de la CDM portant sur la structuration du master MIAGE en compétences et blocs de compétences.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont peu diversifiées. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements sont dispensés de façon très classique. On peut noter cependant la place importante de différents types de projets, individuels ou en groupe, encadrés ou en autonomie, d'approfondissement ou pluridisciplinaires. Il n'y a aucune possibilité de suivi à distance. L'équipement (salles, matériel informatique et licence Zoom) est adapté à la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu développés pour permettre son ouverture à l'international. Il n'y a pas de dispositif spécifique mis en place pour la mobilité internationale ; la mobilité entrante existe, la mobilité sortante est très marginale (aucun étudiant en 2021-2022 bien que ceux-ci soient informés de la possibilité de faire un stage de M2 à l'étranger). La maquette de la formation inclut des cours d'anglais obligatoires (60 h), les autres cours sont en français et l'équipe pédagogique ne semble pas vraiment consciente (au vu de l'autoévaluation dans le dossier) du bénéfice de la généralisation de la langue anglaise pour l'insertion professionnelle dans le domaine informatique.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés aux publics de la formation en alternance, qui concerne la majorité des étudiants. La formation est ouverte à la formation continue mais sans inscrit sur la période (les personnes concernées signent un contrat d'alternance (apprentissage ou professionnalisation)). La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais avec un nombre marginal d'inscrits (un seul).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions met en évidence un nombre relativement stable d'inscrits. La formation compte entre 80 et 90 étudiants en moyenne, en provenance essentiellement des licences *Informatique* et *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) d'UPCité, et pour un quart d'établissements extérieurs. L'équipe pédagogique souhaite développer des actions pour toucher le public de la formation continue afin d'améliorer encore son attractivité.

La formation s'assure du suivi de la réussite de ses étudiants qui met en évidence d'excellents taux de réussite. En 2021-2022, 90 % des étudiants ont obtenu leur M1 et 100 % ont obtenu leur M2, dont 94,5 % en validant tous leurs crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS). Les abandons sont inexistantes.

L'insertion professionnelle des diplômés n'est ni suivie, ni analysée. Le dossier ne contient aucune donnée (et corollairement aucune analyse) sur l'insertion professionnelle. Le seul document fourni, qui semble émaner du centre de formation d'apprentis (CFA) indique un taux de recrutement en CDI de 70 %, ce qui est élevé mais relativement faible pour le secteur de l'informatique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas d'un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs permanents. L'équipe pédagogique du master est constituée de quatre enseignants permanents contre 25 non permanents. Le volume d'heures équivalent TD de la formation est relativement faible comparé à d'autres masters en informatique, en particulier en M2, mais il est conforme à la charte MIAGE (au moins 600 h d'enseignement par an). Il n'y a pas de mobilité de l'équipe pédagogique ni d'accueil d'enseignants invités, un seul enseignant de l'équipe a suivi des formations sur les pratiques pédagogiques et essaime au sein de l'équipe. Les responsables de formation assurent le suivi des heures effectuées et s'appuient sur les services centraux de l'université (RH et finance) pour le suivi budgétaire ; il est surprenant que l'outil utilisé soit Excel, des outils plus sophistiqués pourraient être utilisés, tels qu'« Hyperplanning » pour une meilleure collaboration. Le pilotage de la formation est bien réparti en différents niveaux (co-responsables de formation, services de l'UFR, services centraux dont la direction des études, de la formation et de l'innovation pédagogique (DEF), scolarité, service des ressources humaines). Par ailleurs, il existe un pilotage national des formations MIAGE.

Un processus d'évaluation interne fait défaut sur la période mais la situation est en voie d'amélioration. Un changement de responsables de la formation a eu lieu en septembre 2021. Des questionnaires d'évaluation des enseignements ont été mis en place par les nouveaux responsables en 2021-2022. Les comptes rendus des conseils de perfectionnement sur la période ne sont pas disponibles mais la tenue d'un conseil était prévue en mai 2023.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adaptation et une bonne adéquation aux besoins du monde socio-économique ;
- Une bonne attractivité ;
- Un excellent taux de réussite ;
- Une approche par compétences bien établie.

Points faibles

- Un suivi et une analyse de l'insertion professionnelle inexistant ;
- Un manque d'enseignants-chercheurs permanents dans l'équipe pédagogique ;
- Une proportion d'intervenants extérieurs dans l'équipe pédagogique trop importante ;
- Un pilotage de la formation insuffisant ;
- Une ouverture à l'international inexistante ;
- Une innovation pédagogique quasi inexistante.

Recommandations

- Suivre et analyser l'insertion professionnelle en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Réévaluer les besoins d'encadrement de la formation et dresser des priorités de recrutement afin de limiter le nombre d'intervenants extérieurs.
- Poursuivre la démarche d'amélioration continue.
- Ouvrir à l'international en s'appuyant par exemple sur les ressources d'UPCité (moyens du PIA, alliance Circle U.).
- Développer des dispositifs de préparation à la mobilité.
- S'engager dans une démarche d'innovation pédagogique.

MASTER NEUROSCIENCES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Neurosciences* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un unique parcours diplômant, *Neurosciences*, ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences fondamentales et biomédicales d'Université Paris Cité, situé sur le campus Saint-Germain-des-Prés. En 2021-2022, le master comptait 43 étudiants inscrits, 25 en M1 et 17 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation, qui s'intègre dans le projet du Programme d'investissements d'avenir (ANR PIA3) SMARTS-UP d'UPCité et présente des partenariats académiques régionaux et internationaux de qualité, est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Le master se situe dans la continuité de plusieurs licences d'UPCité, en particulier la licence *Sciences biomédicales* et la licence *Sciences de la vie* parcours *Biochimie, biologie, physiologie intégrative* (B2PI) mais diversifie son recrutement par l'intégration d'étudiants issus des parcours *Medical doctor* (MD), *Médecine-sciences* et *Docteur en pharmacie* (PharmD) (validation de la 6^e année), ainsi que par un recrutement d'étudiants issus d'écoles d'ingénieurs et d'étudiants internationaux. Les étudiants continuent leurs études majoritairement en doctorat, y compris dans les écoles doctorales d'UPCité (ED *Cerveau-cognition-comportement* (3C) ; ED *Médicament, toxicologie, chimie, imageries* (MTCI) ; ED *Bio Sorbonne Paris Cité* (BioSPC), mais intègrent aussi d'autres filières (passerelle santé, autres masters).

La formation est ouverte à l'international. Elle compte de 10 à 30 % d'étudiants étrangers et propose 50 % de son enseignement en anglais, 100 % en M2. Autre point saillant de l'internationalisation de la formation : l'accès à la mobilité internationale sortante (environ un tiers des étudiants en 2021-2022). Par ailleurs, la formation est inscrite dans un réseau européen en neurosciences, le Network of european neuroscience schools (NENS).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité, puisqu'elle est rattachée à l'Institut Neurosciences et cognition qui regroupe l'ensemble des unités de recherche en Neurosciences à l'échelle de l'établissement. Par ailleurs, la formation à et par la recherche constitue la base des enseignements dispensés par 127 enseignants-chercheurs et chercheurs des instituts partenaires pour l'accueil des étudiants en stage. Elle inclut par exemple des unités d'enseignement (UE) de communication scientifique, de méthodologie de la recherche, et de projet de recherche. La pluridisciplinarité est visible dans le contenu de la formation sous forme d'UE au choix, proposées par d'autres masters (magistère de *Génétique*, master *Biologie intégrative et physiologie* (BIP), cours « Neurodevelopment » de l'Institut Pasteur, etc.). Bien que comptabilisé dans les crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS), cet enseignement n'est pas inclus dans les acquis de compétences. D'autres formations, transversales pour les graduate schools (éthique et intégrité scientifique, science ouverte, entrepreneuriat, gestion de projet, communication, gestion des données), sont ouvertes à la formation dans le cadre du PIA.

Les relations de la formation avec le monde social, économique et culturel, autre que les laboratoires de recherche partenaires, sont limitées. Quelques professionnels du secteur privé interviennent (5) pour 14 h d'enseignement. Des afterworks « carrières en neurosciences » sont organisés auxquels certains d'entre eux participent. Les éléments de professionnalisation concernent préférentiellement les carrières de recherche. L'ouverture de la formation correspond à un intérêt grandissant des étudiants pour les neurosciences, mais elle n'a pas intégré les besoins exprimés par le monde professionnel. Par ailleurs, la formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'a pas eu de candidature pour la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini une démarche progressive pour acquérir des connaissances solides en M1 et plus spécialisées en M2, mais cette démarche repose plus sur une approche programme que sur une approche par compétences. Ainsi, les étudiants n'ont pas d'e-portfolio. Les compétences complémentaires, comme les compétences linguistiques ou numériques, ne font pas l'objet de valorisation.

Les pratiques pédagogiques mises en œuvre sont diverses et adaptées aux besoins. L'enseignement à distance est très limité (10 h), en lien avec la nécessité d'une présence physique pour de nombreuses modalités pédagogiques, telles que les travaux pratiques, les présentations orales, les participations à des congrès et les débats scientifiques.

La formation présente une forte internationalisation par l'utilisation de l'anglais comme médium d'enseignement exclusif en M2, l'accueil d'étudiants étrangers, la mobilité sortante de ses étudiants soutenue financièrement (800 €/mois) et son intégration dans un réseau européen. Ainsi, 22 % des étudiants qui poursuivent en doctorat le font à l'étranger.

La formation n'a pas accueilli d'étudiant en formation continue, mais une flexibilité d'emploi du temps est mise en place, compatible avec un ajustement personnalisé par étudiant. Ce dispositif reste à être éprouvé. L'alternance n'est pas du tout prévue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation se montre attractive avec un effectif proche de sa capacité d'accueil (entre 17 et 24 néo-entrants par année pour 24 places). Le nombre de candidats néo-entrants a presque doublé au cours des trois dernières années (120 à 203 pour M1 et M2), ce qui montre la bonne attractivité de la formation, probablement promue par la forte progression d'attribution de bourses pour les mobilités sortantes. Les dispositifs d'information sur la formation sont mis en place par l'UFR Sciences fondamentales et biomédicales d'Université Paris Cité.

La réussite des étudiants est excellente. La quasi-totalité des étudiants inscrits en M2 en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ont validé tous les crédits ECTS du diplôme (95 %). Des dispositifs d'accompagnement sont en place (aide au handicap, tutorat par mentor enseignant et étudiant), mais la forte réussite est plutôt en lien avec la sélectivité entrante importante.

La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études en doctorat. La majorité des étudiants est en poursuite d'études, très peu en emploi, et lorsque c'est le cas, c'est en CDD. L'attribution de 17 bourses doctorales (pour 24 étudiants diplômés) en 2021-2022 est un élément saillant de la réussite des étudiants, dans une orientation qui constitue un objectif majeur pour la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie de ressources humaines suffisantes avec 127 enseignants permanents, dont 20 étrangers, trois enseignants-chercheurs qui pilotent la formation, un secrétaire pédagogique, un interlocuteur à la scolarité et l'appui du bureau international d'UPCité. Par ailleurs, la formation reçoit les informations et conseils utiles de l'UFR de Sciences biomédicales.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement opérationnel. L'évolution des pratiques pédagogiques est discutée entre les enseignants, mais il n'est pas indiqué dans le dossier dans quelle mesure les pratiques évoluent, ni quels sont les ajustements faits en regard de la graduate school *Neurosciences*. Le conseil de perfectionnement est par ailleurs un moyen de communication et de partage pédagogique avec les masters locaux et européens en lien avec le master *Neurosciences*.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Des taux de réussite excellents en M1 et M2, avec un suivi individuel de chaque étudiant ;
- Un conseil de perfectionnement opérationnel ;
- Une forte internationalisation de la formation.

Points faibles

- Un manque de projection des débouchés de la formation en regard des besoins exprimés par les professionnels du secteur ;
- Une formation continue non opérationnelle et une formation en alternance non prévue ;
- Une approche par compétences partielle, et une absence de certification pour les compétences complémentaires (linguistiques, SMARTS-UP, numériques).

Recommandations

- Actualiser le programme de compétences en fonction de l'offre d'emplois non académiques dans le domaine de la formation, en particulier introduire une formation à l'entrepreneuriat dans la maquette obligatoire. Les possibilités d'insertion professionnelle non académiques pourront être ainsi couvertes.
- Réévaluer l'adéquation d'une offre de formation continue avec la formation, et développer la formation en alternance.
- Redéfinir le programme de la formation par blocs de compétences, ce qui permettra de valoriser les compétences complémentaires (comme celles de SMARTS-UP ou les compétences linguistiques).

PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Physique fondamentale et applications* d'Université Paris Cité (UPCité) propose huit parcours : trois parcours ouverts uniquement en première année (M1) : *Physique fondamentale*, *Physique appliquée* et un parcours international *Paris Physics Master* (PPM) et trois parcours ouverts uniquement en deuxième année (M2) : *Dispositifs quantiques* (DQ), *Physique macroscopique et interface avec le vivant* et *Physique des deux infinis*. Le parcours *Physique macroscopique et interface avec le vivant* et le parcours *Physique des deux infinis* sont constitués de plusieurs parcours mutualisés avec des établissements de la région parisienne dont Sorbonne Université (SU), Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'université Paris-Saclay (Paris-Saclay). Les parcours en lien avec le parcours *Physique macroscopique et interface avec le vivant* sont les parcours *Systèmes biologiques et concepts physiques* (SBCP), *Acoustique et capteurs* (AC), *Physique des systèmes complexes* (PSC), *Physics of soft matter*, *Fluides complexes et milieux divisés* (FC ou FCMD). Les parcours en lien avec le parcours *Physique des deux infinis* sont : *Noyaux, particules, astroparticules, cosmologie* (NPAC), *Astronomie, astrophysique et ingénierie spatiale* (AAIS) et *Outils et systèmes de l'astronomie et de l'espace* (OSAE). Deux parcours sont ouverts à la fois en M1 et en M2 : *Ingénierie physique des énergies* (IPE) et *International center for fundamental physics* (ICFP), en partenariat avec l'École normale supérieure (ENS) de Paris. Le master est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Physique d'UPCité, situé sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, le master comptait 210 étudiants inscrits, 92 en M1 et 118 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement mise en place dès la fusion en 2018. La création d'un nouveau parcours international *Paris Physics Master* (PPM) en M1 permet de promouvoir la mobilité internationale des étudiants. L'interdisciplinarité est fortement représentée au sein de l'offre de formation. Le master propose une formation très généraliste en M1 puis un large spectre de spécialisations en M2 et plusieurs parcours interdisciplinaires : le parcours de M2 *SBCP*, situé à l'interface entre la physique et la biologie et le parcours *IPE* qui permet une ouverture vers les sciences humaines. L'implication des Écoles universitaires de recherche (EUR, graduate schools) pluridisciplinaires garantit également l'interdisciplinarité de la formation. Par ailleurs, la grande majorité des parcours est construite en partenariat avec d'autres établissements de la région parisienne : Sorbonne Université (SU), l'université Paris-Saclay, Paris Sciences et Lettres (PSL), l'École Polytechnique et l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (ESIEE). Les enseignements au sein de ces parcours sont mutualisés et les équipes pédagogiques des établissements collaborent au sein d'un même conseil. Ces partenariats permettent à la formation un large spectre thématique en adéquation avec de nombreux domaines de la recherche. Le partenariat avec l'ESIEE dans le cadre du parcours *IPE*, permet une ouverture de la formation à l'alternance. L'offre de formation est construite en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum puisqu'elle s'articule naturellement avec la licence. Par ailleurs, la formation propose un diplôme de magistère qui intègre la troisième année de licence et la première année de master. L'offre de formation est également adaptée à une poursuite en doctorat. La formation s'appuie sur les actions menées et sur les moyens obtenus dans le cadre des projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA), pour dynamiser son contenu et ses dispositifs. L'université a mis en place 21 EUR (projet SMARTS-UP) dont trois (*Earth Planets Universe* (EPU), *Quantum technologies* (QT) et *Innovative materials*, IM) concernent le master et ont permis de mettre en place différents dispositifs (école d'automne annuelle, séminaires thématiques, enseignements interdisciplinaires et transverses, bourses à la mobilité entrantes et sortantes) permettant d'améliorer l'offre de formation. Les enjeux du développement durable ne sont pas abordés dans l'offre de formation de façon transversale et systématique mais plus spécifiquement au sein du parcours *Ingénierie et physique des énergies* (IPE).

La formation est ouverte à l'international via des partenariats avec des établissements étrangers. Le master propose trois formations internationales faisant l'objet de conventions avec des établissements partenaires étrangers et donnant lieu à un double diplôme : (1) *Physics and engineering of quantum devices* (NanoQuad) en collaboration avec le Politecnico de Turin, (2) *Physics of complex systems* (I-PCS) en collaboration avec les établissements français (SU, Paris-Saclay) et italiens (Politecnico de Turin, Scuola internazionale superiore di studi avanzati (SISSA) et International centre for theoretical physics (ICTP) à Trieste, (3) le parcours *Physics of soft*

matter en partenariat avec l'université Da Coruna en Espagne. Les trois formations proposent au moins un des semestres au sein de l'une des universités partenaires. Le nombre total d'étudiants inscrits dans ces trois parcours, donc la mobilité entrante était de 16 en 2019-2020, 25 en 2020-2021 et 23 en 2021-2022. La mobilité sortante, malgré les possibilités de bourses mises en place dans le cadre du PIA, est faible ou inexistante selon les années (aucun étudiant en 2019-2020, trois en 2020-2021 et deux en 2021-2022).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche réel et conséquent. Chaque parcours organise des séminaires de recherche et les étudiants effectuent deux stages en laboratoire de deux mois en M1 et de trois à six mois en M2. Les stages de M1 et de M2 pour les parcours fondamentaux se font exclusivement au sein des laboratoires de recherche. Pour les autres parcours, les stages de M2 se déroulent en entreprises ou au sein des laboratoires de recherche. Différentes actions de sensibilisation à la recherche sont proposées selon les parcours (projet bibliographique, stage en laboratoire de recherche, visite du Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) et du grand accélérateur national d'ions lourds (Ganil), etc.). Une grande majorité des étudiants poursuit ses études en doctorat. L'équipe pédagogique du master comprend 123 membres, exclusivement composée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs. La formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée mettent en place, à l'intention des étudiants, un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche. Des visites de laboratoires situés en région parisienne sont organisées pour l'ensemble des parcours de M2 et un forum à destination des étudiants de M1 présente les activités des différents laboratoires. Les étudiants sont sensibilisés en M1 à l'intégrité scientifique et la déontologie au travers de séminaires. Bien que des espaces bibliothèques soient présents sur le site, l'accès aux ressources documentaires se limite dans les faits aux revues en ligne accessibles par l'environnement numérique de travail (ENT).

Le master ayant une vocation de formation à et par la recherche associe peu d'acteurs sociaux, économiques et culturels à ses activités pédagogiques. Seulement 11 % (540 h sur 4 900 h) des enseignements sont consacrés aux intervenants extérieurs qui représentent 29 % de l'effectif enseignants (36 sur 123). L'intervention de partenaires extérieurs (entreprises, collectivités locales) est principalement réservée aux formations professionnalisantes (parcours IPE, AC, FC, OSAE). La préparation à l'insertion professionnelle est différenciée selon l'orientation recherche ou professionnelle des parcours. Les formations à orientation professionnelle proposent entre 20 h et 50 h d'enseignements (droit du travail, rédaction de CV, introduction au monde du travail et au marché de l'emploi). Concernant les parcours à orientation recherche, des entretiens individuels organisés par les responsables de parcours, des visites de laboratoires, des forums de présentation des parcours de M2 aux étudiants de M1 permettent aux étudiants désireux de poursuivre en doctorat de construire leur projet professionnel. L'alternance est pratiquée depuis 2021 puisque le parcours IPE est exclusivement ouvert à l'apprentissage. Le partenariat de ce parcours avec l'école d'ingénieurs ESIEE Paris permet à cette formation de bénéficier d'un personnel dédié au suivi des apprentis. Cette formation accueille 20 étudiants et s'autofinance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et une approche par compétences. L'offre de formation proposée a pour vocation de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales théoriques et expérimentales dans les différents domaines de la physique (physique fondamentale, appliquée, macroscopique et quantique, énergie, acoustique) leur permettant de s'intégrer dans des laboratoires académiques ou industriels. L'offre de formation a été construite en suivant le référentiel de compétences définies dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. La formation ne délivre pas de certification PIX. Les étudiants ne semblent pas encouragés à créer leur portfolio puisqu'aucun n'a été complété sur la période 2019-2022.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en donnant une part importante au numérique. De nombreuses initiatives pédagogiques (apprentissage par projet, utilisation de Python, machine learning, calcul numérique) sont proposées dans les différents parcours du master mais la part respective de ces dispositifs n'est pas explicitée dans le dossier. Au sein du parcours IPE, des projets interdisciplinaires concernant l'énergie (contraintes physiques et enjeux sociaux) sont menés en commun par les étudiants des masters *Approche sociale des enjeux énergétiques* (ASE2) et *Énergie, écologie, société* (E2S) de l'UFR Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES). Des travaux pratiques (TP) sont organisés soit au sein des laboratoires de recherche (parcours DO et SBCP), soit au sein de plateformes expérimentales de haut niveau. Aucun enseignement à distance n'est proposé. La formation s'appuie sur la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle en cohérence avec ses objectifs et ses modalités d'enseignement et d'évaluation permettant ainsi la diffusion de contenus, l'interaction avec les étudiants, la mise à disposition des cours et travaux dirigés (TD) en vidéo, la réalisation d'examens, de quizz, etc.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études à l'international, puisque la formation est entièrement enseignée en anglais, au sein du M1 international *PMM* ainsi que dans plusieurs parcours de M2 (*NPAC*, *ICFP*, *PCS* et *DQ*), favorisant ainsi l'attractivité internationale. Des cours d'anglais sont proposés dans plusieurs parcours de M1 et/ou de M2 (112 h dans le parcours *IPE* (M1 + M2) ; 22 h en *FC* ; 30 h en *OSAE* ; 20 h en *AC*). Seuls 25 étudiants bénéficient d'une certification en langue étrangère sans que l'origine de ces étudiants ne soit explicitée. La formation prévoit un enseignement (28 h) de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux. La formation inclut, outre les langues étrangères, plusieurs dispositifs pour aider les étudiants à préparer leur projet de mobilité. Les équipes pédagogiques organisent des entretiens individuels pour les étudiants ayant un projet d'étude à l'étranger et accompagnent les étudiants désireux de faire un stage à l'étranger. Par ailleurs, un responsable des relations internationales de l'UFR guide les étudiants pour les conventions de stage et la mise en place des contrats d'étude. Les étudiants inscrits dans l'un des trois parcours internationaux réalisent le M1 à l'étranger. Les étudiants peuvent bénéficier de bourses de mobilité (Erasmus ou financées dans le cadre du PIA).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et peu à l'alternance, objectifs cependant fortement soutenus par l'établissement. L'équipe pédagogique est consciente de ce manquement sans en indiquer les raisons. À l'exception du parcours *IPE* mené en collaboration avec l'école d'ingénieur ESIEE Paris qui accueille chaque année 20 apprentis, seul un apprenti en 2019-2020 et quatre apprentis en 2021-2022 ont été inscrits au sein de la mention mais il n'est pas précisé dans le dossier s'il s'agit effectivement d'étudiants inscrits par la mention au sein du parcours *IPE*. Par ailleurs, de 2019 à 2022, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été validée et aucune validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée dans le cadre du master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. La formation bénéficie d'une bonne attractivité puisque le nombre de dossiers de candidature et d'étudiants inscrits en M1 sont relativement stables entre 2019 et 2022 (193 inscrits au sein de la mention (M1+M2) en 2019-2020, 216 en 2020-2021, 210 en 2021-2022). Par ailleurs, le nombre de dossiers de candidature est environ deux à trois fois supérieur au nombre d'étudiants inscrits (200 dossiers pour 80 places en M1 *Physique fondamentale* et 140 dossiers pour 40 places en M1 *Physique appliquée*). L'attractivité du M1 *Physique fondamentale* est en partie liée à celle du magistère qui attire des étudiants venant de classe préparatoire (environ 20 à 30 étudiants). Les étudiants inscrits en M1 *Physique fondamentale* et en M1 *Physique appliquée* sont principalement issus de la licence d'UPCité ; seule une petite proportion provient d'autres universités ou de l'étranger. L'attractivité du M1 international *PPM*, progresse puisque les effectifs sont passés de 31 étudiants en 2019-2020 à 45 étudiants en 2021-2022. Le parcours *IPE* proposé dès le M1, mené en collaboration avec l'ESIEE s'avère être très attractif aussi bien vis-à-vis du public étudiant que des entreprises, puisque cette formation est exclusivement ouverte à l'apprentissage (20 apprentis). Il est toutefois à noter que seuls trois étudiants de ce parcours en 2021-2022 sont inscrits au sein de la mention, les autres étudiants étant vraisemblablement inscrits auprès de ESIEE. En M2, plus de 50 % des effectifs sont extérieurs à l'université, la masse critique n'étant pas atteinte avec les seuls effectifs d'étudiants s'inscrivant en M1 à UPCité. Les parcours de M2 comptabilisent dans leurs effectifs de nombreux étudiants issus d'écoles d'ingénieurs (École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI), École Polytechnique), d'ENS ou de l'étranger. La mutualisation des parcours de M2 avec d'autres établissements de Paris et Saclay offre un large choix de thématiques améliorant ainsi l'attractivité du master. Le nombre d'étudiants inscrits en M2 au sein de la mention est relativement stable (95 en 2019-2020, 94 en 2020-2021 et 118 en 2021-2022). Le master physique est toutefois moins attractif pour la gent féminine puisque les étudiantes représentent moins de 30 % des effectifs.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. La formation affiche des taux de réussite un peu faibles en M1 (70 %) et satisfaisants en M2 (86 %) sur l'ensemble des années de 2019 à 2022. Les équipes pédagogiques sont impliquées dans le suivi des étudiants puisque deux entretiens obligatoires par an sont proposés aux étudiants. Ce suivi personnalisé est possible grâce à la taille humaine des promotions.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, qui sont conformes à ses objectifs. L'insertion professionnelle est variable selon les parcours mais satisfaisante, toutefois les données concernant l'insertion sont peu nombreuses et le taux de réponse relativement faible. Une étude de suivi de l'insertion à 30 mois après l'obtention du diplôme montre que la grande majorité des étudiants poursuivent leurs études en thèse, soit environ 80 %. Après 30 mois, 80 % des étudiants du parcours *IPE* sont en entreprise ou au sein de collectivités et 10 % poursuivent leurs études en doctorat. Le dossier ne précise pas la qualification des emplois, ni des contrats (CDD ou CDI).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est très satisfaisant avec un total de 99 enseignants-chercheurs titulaires et 24 enseignants non permanents (chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ou de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, INRIA) pour un effectif compris entre 92 et 122 étudiants selon les années. Le nombre total d'heures est de 2 978 h en M1 et de 5 350 h en M2. L'ensemble des membres de l'équipe pédagogique s'investit à l'international, nombre d'entre eux sont d'origine étrangère. L'UFR met en place chaque année l'accueil de plusieurs professeurs invités mais la participation de ces derniers à l'enseignement se limite à des séminaires dans les laboratoires de recherche. En 2020, seul un enseignant membre de l'équipe pédagogique a pu bénéficier d'un congé pour projet pédagogique. Concernant la soutenabilité de l'offre de formation, l'UFR de Physique dispose d'un logiciel créé en interne nommé « la Foire », permettant l'affectation des enseignants. Le conseil d'enseignement de l'UFR qui comprend environ 20 personnes, dont les responsables de formation, décide des seuils d'ouverture et de fermeture des UE. Les décisions prises par le conseil d'enseignement de l'UFR concernant le pilotage des formations sont ensuite validées par le conseil d'UFR. Parallèlement, le conseil de la faculté des sciences d'UPCité statue sur certaines données structurantes, telles que les modalités de contrôle des connaissances (MCC).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Chaque année, un questionnaire d'évaluation est soumis aux étudiants. Le dossier n'indique pas la procédure d'analyse de ces données. Le taux de réponse est d'environ 60 %. Un conseil de perfectionnement dont on connaît la composition mais pas la fonction des différents membres se réunit et statue sur les améliorations à apporter à l'offre de formation. Il aurait été intéressant de connaître la fréquence avec laquelle se réunit le conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche réel et conséquent ;
- Une équipe pédagogique impliquée dans le suivi des étudiants ;
- Une insertion professionnelle très satisfaisante ;
- Des moyens suffisants pour permettre à la formation d'atteindre ses objectifs ;
- Une soutenabilité de l'offre de formation contrôlée ;
- Une ouverture significative de l'offre de formation à l'international.

Points faibles

- Un manque d'interventions d'acteurs sociaux, économiques et culturels dans les activités pédagogiques ;
- Une absence d'ouverture à la formation continue, et une faible ouverture à l'alternance (à l'exception du parcours IPE) ;
- Un faible taux de réussite en M1 ;
- Une très grande faiblesse de la mobilité sortante.

Recommandations

- Augmenter le nombre d'heures d'enseignement réalisées par des professionnels issus du monde socio-économique.
- Généraliser l'ouverture de la formation à l'alternance.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite pour les étudiants de M1.
- Mettre en place des dispositifs permettant de promouvoir la mobilité sortante.

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissements

Université Paris Cité
Université Paris-Est Créteil

Présentation de la formation

Le master *Risques et environnement* (RE) d'Université Paris Cité (UPCité), délivré en co-accréditation avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC) propose quatre parcours en M1 (*Sciences et génie de l'environnement* (SGE) ; *Écosystèmes et biodiversité* (EB) ; *Ingénierie des risques et des crises* (IRC) et *Génie de l'environnement et industrie* (GEI). Ces deux derniers sont organisés sur les deux années du master. Le parcours SGE donne accès à quatre parcours en M2 (*Atmosphères intérieures et extérieures* (AIR) ; *Matériaux du patrimoine dans l'environnement* (MAPE) ; *Management de l'environnement collectivités et entreprises* (MECE) ; *Systèmes aquatiques et gestion de l'eau*, SAGE), quand le parcours EB offre en M2 deux possibilités avec les parcours *Expertise écologique* (ExpE) et *Espace et milieux : territoires écologiques* (EMTE). Le master est rattaché aux unités de formation et de recherche (UFR) de Chimie, de Sciences du vivant (SDV) et de Sciences humaines et sociales (SHS) d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins et le site Odéon d'UPCité, à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), à l'université Paris-Est-Créteil et à l'École des Ponts Paris Tech. En 2021-2022, le master comptait 247 étudiants inscrits, 118 en M1 et 129 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master RE est en parfaite adéquation avec la stratégie formation d'Université Paris Cité, et en lien avec les établissements co-accrédités. Tout d'abord, le master est issu de la reconfiguration de quatre anciens masters d'UPCité, de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) et de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). En ce sens, il s'inscrit totalement dans l'ambition de tisser des collaborations locales étroites et fructueuses. De plus, la reconfiguration apporte une grande lisibilité et une forte visibilité aux établissements partenaires, dont UPCité, sur les thématiques environnementales et de développement durable. Enfin, la formation est très largement interdisciplinaire, étroitement connectée à la recherche via l'association avec trois écoles universitaires de recherche (EUR *Transitions* d'UPCité, EUR *LIVE - trajectoires et vulnérabilité en santé* d'UPEC et la *Climate graduate school* de l'Institut Pierre Simon Laplace) et professionnalisante avec des parcours en alternance (parcours *GEI* en partenariat avec l'IPGP, parcours *IRC* et parcours *SGE-AIR*, *SGE-MECE* et *SGE-SAGE* en partenariat avec l'UPEC). Ces partenariats déjà cités sont réels et à valeur ajoutée.

L'ouverture à l'international de la formation n'est pas développée. Aucun parcours international ou double diplôme n'est proposé. L'équipe souligne toutefois que les étudiants internationaux (un peu plus d'une dizaine par an) forment un groupe spécifique dans le parcours *SGE* en M1 où les enseignements sont dispensés en anglais. Les mobilités sortantes se limitent aux stages réalisés à l'étranger (hors parcours en alternance) et à de rares semestres d'échanges Erasmus en M1 (en fonction des années : trois étudiants en 2019-2020, deux en 2020-2021, aucun en 2021-2022).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche au travers des laboratoires associés aux EUR : EUR-*Transitions* d'UPCité, EUR *LIVE- trajectoires et vulnérabilité en santé* de l'UPEC et avec la *Climate graduate school* de l'Institut Pierre Simon Laplace. Cinq des huit parcours de M2 du master ont une finalité ou un itinéraire recherche. La formation spécifique se décline autour de la pratique de l'activité de recherche (stage, campagne de terrain mais aussi recherche documentaire, écriture de mémoires et de projets de recherche). Hors stage, cette partie de la formation représente moins de 10 % du volume horaire, ce qui est faible pour une formation de master. Plus de 13 domaines scientifiques sont représentés au sein de l'équipe pédagogique pluridisciplinaire. Les enseignants sont des spécialistes actifs en recherche et prennent en charge une part importante des enseignements : 193 personnes pour 55 % de la charge d'enseignement en moyenne (de 80 % dans les parcours en formation initiale (FI) et orientés recherche à 35 % dans ceux uniquement en formation en alternance). Les unités de recherche d'UPCité, des universités partenaires ou au-delà (pour UPCité et l'UPEC : l'Institute of ecology and environmental sciences of Paris (iEES Paris), le Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques (LISA), l'IPGP, le laboratoire Dynamiques sociales et recombinaison des espaces (LADYSS), le laboratoire interdisciplinaire des Énergies de demain (LIED), le laboratoire Eau, environnement et systèmes urbains (LEESU), le Centre d'études et de recherche en thermique, environnement et systèmes (CERTES), le Centre de recherche médecine, science, santé, santé mentale, société (CERMES3 - unité mixte de

recherche (UMR) 8211) et au niveau régional : le Centre d'enseignement et de recherche en environnement atmosphérique (CEREA), le laboratoire des Sciences, du climat et de l'environnement (LSCE) et le laboratoire Milieux environnementaux, transferts et interactions dans les hydrosystèmes et les sols, METIS) accueillent tous les étudiants en stage pour six mois en M2 (un stage est possible en M1 dans les parcours recherche). Il n'est pas mentionné de dispositifs supplémentaires formalisés dans ce cadre. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie au travers d'une unité d'enseignement portant sur les compétences informationnelles et documentaires en M1 (valant trois crédits ECTS, European Credit Transfer and Accumulation System).

La formation entretient des relations avec le monde social et économique au travers de ses cinq parcours en alternance en partenariat avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) AFI24 (alternance scientifique) et le CFA Formasup, et d'itinéraires professionnalisants dans les trois autres parcours. La prise en compte des besoins sociaux et économiques du territoire est réalisée au quotidien (148 professionnels interviennent dans la formation et assurent entre 20 et 64 % de la charge d'enseignement), lors des visites en entreprise (les enseignants-chercheurs (EC) co-encadrent les alternants), des comités de liaison avec le CFA et au travers des activités d'organisation partagées comme les soutenances de stage par exemple. Le master RE a clairement une politique forte en matière d'alternance, de formation continue (FC) et de validation des acquis (VA) en cohérence avec les ambitions d'UPCité. Les étudiants sont très bien préparés à leur insertion professionnelle tout au long du cursus avec 21 crédits ECTS de stage et huit crédits ECTS dédiés à des dispositifs complémentaires (non détaillés).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master RE met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées au travers d'une approche par compétences. Les unités d'enseignement (UE) sont systématiquement traduites en compétences, mais en référence très partielle à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du master. Les notions d'approche programme ou d'alignement pédagogique ne sont pas intégrées dans la formation. Les compétences acquises par les étudiants ne sont pas valorisées au travers d'un portfolio mais des éléments de valorisation existent au moins dans les parcours en alternance via le carnet d'apprentissage du CFA AFI24. Une certification est proposée dans un seul parcours (EB-EMTE, C2i niveau 2 dans les métiers de l'environnement et de l'aménagement durable).

La formation propose des pratiques pédagogiques actives et développe des ressources numériques adaptées (capsules pour les enseignements en classes inversées à titre d'exemple). Le master RE privilégie dès que possible les activités de mise en situation professionnelle au-delà des stages (projets, travaux de terrain collectifs). La formation utilise aussi des modalités entièrement à distance (58 h en moyenne, de 0 à 453 h à distance dans le parcours IRC facilitant l'accueil des étudiants éloignés par l'alternance).

Le master RE propose un apprentissage de l'anglais mais ne met pas en place un accompagnement spécifique à la mobilité internationale. Les étudiants intéressés sont toutefois orientés et accompagnés vers les dispositifs prévus par le bureau des relations internationales (BRI) qui prend en charge directement les aspects pédagogiques des échanges Erasmus et des stages à l'étranger. L'apprentissage de l'anglais se fait au travers d'UE dédiées en M1 et M2 (de 20 à 30 h selon les parcours) avec une coloration thématique adaptée au parcours en M2. Les étudiants des parcours de M2 SGE (MECE, AIR et SAGE) bénéficient du financement de leur certification en anglais par le Test of english for international communication (TOEIC) via le CFA. Il n'y a pas d'enseignement dédié à d'autres langues vivantes étrangères (LVE).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance dans cinq des huit parcours de M2 du master, représentant plus de 100 étudiants par an. Certaines UE sont ouvertes en formation continue (FC) sans aménagement particulier. Elles ne sont pas identifiées et ne concernent que six stagiaires sur les trois années d'observation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi du flux des candidatures et des inscriptions est assuré et permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès d'un public large. Les outils et actions d'information sont nombreux (site internet UPCité, site de la formation, salons, journées portes ouvertes, présentations aux étudiants de licence). Le recrutement se fait à 50 % hors des licences d'UPCité et de l'UPEC. Quel que soit le parcours, la sélection est forte avec 15 % en moyenne de dossiers retenus en M1. Un suivi individualisé des candidats retenus a été mis en place pour accompagner leur inscription (en moyenne, 120 inscrits pour 170 admis en master). Les inscrits proviennent de licences essentiellement, *Chimie, Sciences de la vie (SDV) ou Sciences de la terre (ST)*.

Le suivi de la performance met en évidence d'excellents taux de réussite (qui ne descendent pas en dessous de 96 %). Cette performance est le résultat de la sélection et du suivi individualisé des étudiants. Les rares cas d'échec correspondent à des réorientations discutées et accompagnées par les équipes des différents parcours.

La formation analyse de manière extrêmement détaillée l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi en s'appuyant sur les enquêtes menées par UPCité mais uniquement pour les diplômés 2020, par l'UPEC (parcours SGE), et en développant des enquêtes par parcours assurées directement par les responsables de la formation (réseau social, mailing, réseau des alumni). En moyenne, le taux d'insertion professionnelle est élevé (au moins 80 % à six mois), le délai d'obtention du premier poste est court (six mois). Ces chiffres sont encore meilleurs pour les parcours en alternance ou en apprentissage. Le domaine et le niveau de poste (ingénieur d'études) sont cohérents avec les objectifs de la formation (note moyenne de 4,5/5 en satisfaction sur ces deux critères). D'autres situations existent, sont détectées et analysées comme des compléments d'études (à titre d'exemple, métiers de l'art à l'école du Louvre pour le parcours SGE-MAPE) et des poursuites en doctorat qui ne sont pas majoritaires (le taux de poursuite en doctorat le plus haut est en SGE-AIR avec 34 % en moyenne sur les trois ans et 14 % en 2021-2022). Les résultats des enquêtes montrent que les objectifs de la formation sont atteints.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master RE fait état de difficultés en matière de moyens humains. Plus de 350 enseignants interviennent dans les différents parcours (60 % d'enseignants permanents et 40 % d'intervenants non enseignants ou non permanents, dont les professionnels et les chercheurs des laboratoires). Les enseignants en Chimie de l'environnement ou en SDV sont en sur-service, ce qui indique que le master RE n'a pas les moyens statutaires nécessaires pour assumer la charge d'enseignement. Bien qu'il ait été construit en respectant les règles de soutenabilité (non précisées), le master RE est en tension, ce que l'équipe attribue à une complexité administrative et au faible niveau de rémunération proposé par les universités pour leurs vacataires. Le pilotage de la mention RE est assuré par un comité spécifique permettant la collaboration entre établissements partenaires qui se réunit cinq fois par an pour traiter de ces questions. La gestion est assumée par les différentes composantes responsables (à titre d'exemple, parcours EB par l'UFR SDV d'UPCité et parcours GEI par l'IPGP). L'ensemble des propositions de modifications est ensuite soumis aux différentes instances (Commission formation et vie universitaire, CFVU) relevant des établissements. L'équipe pédagogique assume son faible engagement sur le sujet de l'ouverture internationale, ayant priorisé d'autres sujets (alternance et pluridisciplinarité).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le master RE organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, directement ou au travers du service en charge à UPCité. Les taux de réponse sont très bons, notamment dans les parcours en alternance (en moyenne 85 %). Les retours aux étudiants sont organisés via des réunions bilans. Le conseil de perfectionnement peut s'appuyer sur les résultats de ces questionnaires ainsi que sur les autres indicateurs classiques (candidatures, inscrits, réussite, devenir). Sa composition a été validée par les établissements en mars 2022 et montre un équilibre entre les différents types de représentants. Jusque-là, les parcours (anciens masters) avaient chacun leur instance. Le seul compte rendu fourni (parcours IRC) ne décrit pas les données ressources mais indique les pistes d'amélioration proposées pour les différents sujets traités, montrant qu'une démarche d'amélioration continue est effective.

Conclusion

Points forts

- Une forte lisibilité pour un master interdisciplinaire sur un sujet à enjeu sociétal fort ;
- Une formation exigeante et intrinsèquement interdisciplinaire ;
- Une excellente connexion aux acteurs socio-économiques du secteur avec cinq parcours en apprentissage ;
- Un suivi très soigné des étudiants et une bonne analyse des données, de leur recrutement à leur devenir post-diplomation.

Points faibles

- Une poursuite d'études en doctorat en retrait en comparaison des entrées directes dans la vie active, même dans les parcours qui ne sont pas en alternance ;
- Une fragilité concernant les ressources humaines dans certaines disciplines ;
- Une ouverture internationale encore timide.

Recommandations

- Mettre en exergue les poursuites d'étude en doctorat pour mieux valoriser l'adossement recherche.
- S'assurer d'un soutien institutionnel sur le sujet des ressources pour limiter le risque d'épuisement qui fragiliserait grandement ce projet pertinent et ambitieux.
- Développer (ou mettre en lumière les modalités de) l'ouverture internationale au moins dans les parcours à visée recherche.

MASTER SANTÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Santé* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun de première année (M1) et deux parcours de deuxième année (M2) : *Anomalies congénitales* et *Endodonte*. Il est rattaché aux unités de formation et de recherche (UFR) d'Odontologie et de Médecine d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur les sites Montrouge, Garancière, Bichat et sur le site des Cordeliers d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le master comptait 30 étudiants inscrits, 20 en M1 et 10 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'adéquation de la formation avec la stratégie de l'établissement reste à améliorer suite à la fusion. En effet, la création du master *Santé* est la résultante de la fusion de plusieurs universités conduisant à la réorganisation du master mention *Biologie cellulaire, physiologie, pathologies* (BCPP) en plusieurs masters différents dont *Santé*. Selon les responsables de la formation, ce master *Santé* devrait connaître une réorganisation profonde avec une réingénierie de la formation pour une meilleure intégration des autres professions paramédicales ou pharmaceutiques. Il y aura alors un master recherche et un master professionnel. Le master est bien articulé avec les autres formations. Il est composé d'un M1 ouvert à vingt étudiants de différentes origines (santé, biologie, etc.) formant un tronc commun, et d'un M2 ouvert à dix étudiants de médecine et d'odontologie. Les étudiants en M1 qui ne poursuivent pas en M2 *Santé* intègrent d'autres masters comme les masters *Biologie santé* ou *Santé publique*. Le master ne développe pas de partenariats. La formation est à visée clinique essentiellement et la pluridisciplinarité n'est pas un objectif majeur.

La formation n'est ouverte à l'international que dans le sens des mobilités entrantes. Si des étudiants étrangers peuvent s'inscrire dans ce master (hors convention, six en M1 et deux en M2, soit autour de 20 %), la formation n'est pas ouverte vers l'international pour les mobilités sortantes. Les enseignements reposent sur des intervenants majoritairement hospitalo-universitaires d'UPCité et il n'y a pas d'intervention d'enseignants étrangers. La formation ne propose pas de stage hors UPCité, ni de double diplôme.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche, mais surtout à la recherche clinique. Le nombre d'heures réservées à la recherche scientifique fondamentale est assez faible (47 heures). Tous les formateurs sont des enseignants-chercheurs (section Médecine et Dentaire du Conseil national des universités, CNU). Les stages, surtout en M2, sont cliniques ce qui limite l'accès à des étudiants avec une formation santé. Il y a peu de possibilités de stages en laboratoire de recherche. Pour renforcer son adossement à la recherche, le master 2 souhaite intégrer la graduate school *One health-emerging infectious diseases*.

La formation entretient des relations avec le tissu socio-économique mais uniquement hospitalier, par le biais de stages cliniques dans des hôpitaux permettant une ouverture sur le monde social et économique. Elle n'associe pas d'acteurs d'autres institutions car toute l'offre d'enseignement est assurée par des enseignants-chercheurs des UFR Médecine et Odontologie d'UPCité. Il n'y a pas de formation à l'entrepreneuriat ni de participation de sociétés spécialisées en santé. La formation n'est pas ouverte à l'alternance ou à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation, en privilégiant les expériences professionnelles, met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La forte proportion de stages en milieu clinique (la maquette prévoit 32 semaines d'expérience professionnelle obligatoire, soit trois semestres sur les quatre de la formation pour 57 crédits ECTS, European Credit Transfer and Accumulation System) permet de répondre à l'attente de la recherche clinique. De nombreux hospitalo-universitaires, experts du domaine interviennent dans la formation. Il n'y a pas encore d'approche par compétences même si le responsable de la formation souhaite la mettre en place.

Les pratiques pédagogiques évoluent peu et restent classiques. Les méthodes pédagogiques pour les cours sont classiques (cours en présentiel) avec très peu d'e-learning. Le master ne participe pas à des actions prévues par les projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Néanmoins, la future organisation avec l'intégration dans une école universitaire de recherche (EUR) pourra modifier les pratiques pédagogiques.

L'ouverture à l'international n'est pas un objectif majeur. Néanmoins, douze heures d'anglais sont prévues pour le M1 et le M2. Il n'y a pas de dispositif spécifique à ce master pour la mobilité, mais les étudiants peuvent utiliser les supports de l'université (équipes des relations internationales universitaires). Les étudiants étrangers peuvent avoir des enseignements de français langue étrangère (FLE) pour un volume horaire de 24 h en M1 et 12 h en M2, sur environ 450 à 550 h de formation par an selon les parcours.

L'alternance et la formation continue ne sont pas développées dans ce master. Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance. Comme le nombre d'inscrits est faible, surtout en M2 (10 inscrits en 2021-2022 contre 30 en M1), la formation continue ou l'alternance seraient des pistes à explorer pour améliorer l'attractivité de la formation comme le font de nombreux autres masters.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité et le nombre d'étudiants inscrits sont à renforcer. La formation attire surtout des étudiants de licence dans les domaines de la biologie, de la médecine ou de l'odontologie, mais en petit nombre. En M2, la mention ne compte que 10 étudiants : six en parcours *Endodontie* et quatre en parcours *Anomalies congénitales*. D'autres parcours possibles restent fermés par manque d'inscriptions et ne sont pas décrits dans le dossier d'autoévaluation. Le M1 peine à trouver son public au niveau licence (30 candidatures pour 20 personnes acceptées). Les dispositifs pour informer les étudiants sur cette mention sont peu décrits. Néanmoins la formation attire des étudiants étrangers hors convention (environ 20 % des effectifs).

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Les données fournies sur les taux de réussite des étudiants en master 1 sont contradictoires (90 % ou 50 %) et ces taux diminuent depuis trois ans. Cette différence peut être expliquée par des abandons, souvent des étudiants étrangers. Le taux de réussite est beaucoup plus important en M2 (90 %) et stable. Un dispositif individuel permet de suivre les étudiants en difficulté (unités d'enseignement (UE) de rattrapage, mise à niveau scientifique).

La formation analyse peu le devenir professionnel et la poursuite d'études de ses diplômés. Une seule enquête d'insertion est disponible (à douze mois, diplômés de 2021). Ces données sont fragiles car le taux de réponse est faible (35 %). Les étudiants sont pour moitié en poursuite d'études (santé, doctorat) ou en emploi (poursuite de la profession en cours). Pour les personnes en emploi, la satisfaction de leurs missions, salaires ou responsabilités est faible (20 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs avec vingt-sept enseignants-chercheurs pour 30 étudiants (volume horaire de 837 heures). Certaines unités d'enseignements, dont la liste n'est pas précisée dans le dossier, sont mutualisées. Les enseignants-chercheurs peuvent suivre des formations pédagogiques dans le cadre de l'UFR Médecine ou Odontologie.

Le pilotage administratif et pédagogique de la mention ne repose que sur une seule personne chargée de mission coordination. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement ou de conseil pédagogique. Il n'y a pas d'enquête de satisfaction des étudiants ni d'évaluation des enseignements systématique et anonyme. Une discussion entre enseignants et étudiants est seulement prévue en fin d'année dans un objectif d'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche clinique ;
- Une mobilité entrante significative.

Points faibles

- Une attractivité limitée, réduisant le nombre de parcours ouverts ;
- Une absence de conseil de perfectionnement ou pédagogique ;
- Une absence de pilotage basé sur une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'information, en s'appuyant sur les services de l'université, en vue de promouvoir la formation.
- Réorganiser le pilotage de la formation avec un conseil de perfectionnement.
- Réaliser des enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements à analyser en conseil de perfectionnement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

Absence de conseil de perfectionnement et faiblesse du pilotage

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissements

Université Paris Cité

École des hautes études en santé publique de Rennes (EHESP)

Présentation de la formation

La master *Santé publique* d'Université Paris Cité (UPCité) est délivré en co-accréditation avec l'École des hautes études en santé publique de Rennes (EHESP). Il propose un tronc commun en première année (M1) et huit parcours en deuxième année (M2) : *Analyse et management des établissements de santé (AMES)* ; *Comparative effectiveness research (CER)* ; *Données massives en santé (DMS)* ; *Épidémiologie en population et prévention en santé publique (EPIPOP)* ; *Informatique biomédicale (IBM)* ; *Santé publique et risques liés à l'environnement hospitalier : Hygiène hospitalière (SPREh)* ; *Santé publique et risques liés à l'environnement général (SPREg)* ; *Santé publique et risques liés à l'environnement professionnel (SPREp)* ; *Statistique, modélisation et sciences des données en santé (SMSDS)* et *Vigilance et sécurité sanitaire (VSS)*. Certains parcours sont déployés en partenariat avec d'autres établissements : l'université Paris-Saclay et l'École des hautes études en santé publique (EHESP) pour le parcours *Santé publique et risques liés à l'environnement (SPRE)* et Sorbonne Université pour le parcours *SMSDS*. Il est rattaché aux unités de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie et de Médecine d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le site Observatoire et sur le site Bichat d'UPCité. En 2021-2022, le master comptait 226 étudiants inscrits, 63 en M1 et 163 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans les priorités d'UPCité qui a créé un institut interdisciplinaire Paris Public Health (IdEx) dans le champ de la formation. La diversité de l'origine des étudiants entrants (santé, sciences, professionnels en activité, etc.) montre que la formation est en continuum avec les formations du 1^{er} cycle. De même, une bonne proportion d'étudiants poursuit en 3^e cycle. La formation est en partenariat académique avec d'autres universités et écoles de la région parisienne. Bien que le programme du master intègre toutes les disciplines de la santé publique, la formation ne va pas au-delà de la pluridisciplinarité naturelle et indispensable à l'appréhension systémique d'un sujet sociétal.

La formation présente une internationalisation concrète. Elle propose un parcours de M2 entièrement en anglais, *Comparative effectiveness research (CER)*, qui comptait 20 étudiants en 2021-2022. Elle fait intervenir des chercheurs de plusieurs centres européens (Amsterdam, Belfast, Bern, Manchester par exemple) pour des enseignements selon des modalités non précisées. Certains étudiants en mobilité entrante bénéficient d'un soutien financier (nombre non précisé), mais il n'y a aucun étudiant en mobilité sortante sur les trois dernières années. Quelques stages peuvent se dérouler à l'étranger (parcours *CER*, nombre non précisé). Les initiations à l'intégrité scientifique et à la déontologie n'apparaissent pas claires et systématiques dans tous les parcours.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche, avec un enseignement méthodologique poussé et des applications sous forme de projets dans tous les parcours de M2. Le nombre d'heures de formation consacrées à la recherche est d'environ 200 h par parcours, enseignées par 204 enseignants-chercheurs, assurant 4 038 h d'enseignement. De nombreux centres de recherche sont terrains de stage, et les étudiants publient les résultats obtenus en stage de recherche (38 % pour le parcours *CER*), ce qui est assez rare pour devoir être souligné et prouve l'efficacité de la formation à et par la recherche.

L'environnement socio-économique de la formation est très riche et diversifié (agences sanitaires, administrations, collectivités territoriales, industries, laboratoires, etc.). Le parcours *SPRE* fait état, dans son bilan, de 85 stages réalisés dont 54 (66 %) en milieu professionnel et 31 en recherche dans de grandes agences publiques, ministères ou grandes industries. Les professionnels (289) sont associés à la formation par la participation aux enseignements et aux conseils de perfectionnement, où les alumni des parcours *IBM* et *DMS* témoignent de la pertinence de la formation en regard des compétences requises pour l'insertion professionnelle. Cependant, le parcours *Statistique, modélisation et science des données en santé (SMSDS)* fait exception avec une absence de lien avec les professionnels autres que les enseignants-chercheurs, alors que les débouchés potentiels du M2 (agences sanitaires, recherche clinique, industries) offrent de fortes possibilités d'interactions. Il est regrettable que les étudiants aient un manque de connaissance des carrières potentielles associées au cursus.

La formation propose un parcours en alternance stricte, le reste des parcours étant ouvert à la formation continue. La formation prépare à l'insertion professionnelle par l'intermédiaire du pôle de l'orientation et de la professionnalisation d'UPCité, parfois avec l'aide d'associations d'anciens étudiants (Asperisk pour le parcours *SPRE*) et du Centre de formation d'apprentis Leem (CFA des industries de santé). Par ailleurs, tous les étudiants sont soumis à huit mois de stage sur les deux années, totalisant plus du tiers des crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Cependant, bien que des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), listant les compétences de chaque parcours, soient présentées en regard des unités d'enseignement (UE) correspondantes, les données contenues dans le dossier ne permettent pas de dire que la formation est organisée en approche par blocs de compétences, ce qui est confirmé pour le parcours *SPRE* dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. L'alignement pédagogique est en place, même si pour un parcours (SMSDM), il y a un décalage entre le niveau de l'enseignement et celui de l'évaluation correspondante (le compte-rendu du conseil de perfectionnement signale que certaines UE étaient lacunaires).

La formation met en œuvre une grande diversité de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées incluant, pour certains parcours, la visite de sites industriels ou d'installations professionnelles. Il existe quelques modalités d'enseignement hybride et en MOOC (50 h).

Les contenus et les dispositifs de la formation montrant son ouverture à l'international restent à être formalisés. Certes, certains parcours proposent des cours en anglais par des enseignants internationaux (UE de M1 « Methods in therapeutic evaluation » dans le parcours *CER*), mais, dans les documents joints, la notion d'internationalisation reste inconnue pour d'autres parcours. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques par la rédaction en anglais de projets tutorés et d'analyses d'articles. Il n'y a pas de cours d'anglais. De même, le français langue étrangère (FLE) n'est pas proposé aux étudiants internationaux non francophones. Il n'y a pas de certification des compétences linguistiques acquises « indirectement », en utilisant l'anglais comme médium d'enseignement par exemple.

La formation est adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. Elle a mis en place la possibilité de valider le master en trois ans pour les inscrits en formation continue. Les cours de M1 sont dispensés majoritairement en soirée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive avec un nombre de candidats largement supérieur aux capacités d'accueil. Le faible nombre d'étudiants inscrits dans certains parcours (trois dans le parcours *EPIPOP*, trois dans le parcours *IBM*) est compensé par la co-accréditation de ces parcours avec d'autres établissements permettant la mutualisation des enseignements. Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer l'attractivité de la formation, qui est systématiquement évaluée au cours des conseils de perfectionnement.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Elle adapte son offre à l'analyse de ces résultats. À titre d'exemple, il existe une semaine de mise à niveau en statistique qui précède les cours du master 1 et le parcours de M2 *SPRE* prévoit une semaine d'acculturation à la recherche en épidémiologie clinique pour la mise à niveau des statisticiens/mathématiciens.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés reste à améliorer. En effet, elle est fondée sur un taux de réponse faible des anciens étudiants, surtout pour l'analyse à 30 mois. Cependant, la formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle (type d'emploi, niveau de rémunération, rapidité d'insertion) et la nature des poursuites d'études. Les taux d'insertion professionnelle sont excellents.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de ressources humaines suffisantes avec en particulier un grand nombre d'enseignants permanents et temporaires. Cette équipe est renforcée par la venue d'autres professeurs dont le nombre n'est pas clair dans le document d'autoévaluation (deux ou 12 à 15). En revanche, des outils performants pour le calcul et la rationalisation du coût de la formation n'ont pas été mis à disposition par UPCité.

Cette tâche est faite par le partage d'enseignants avec les établissements partenaires. Cette mutualisation assure la maîtrise de la soutenabilité, mais des indicateurs et les outils de mesure manquent.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, par des enquêtes qui apparaissent dans les comptes rendus de conseil de perfectionnement. Ces enquêtes donnent lieu à de nombreux commentaires et suggestions des étudiants sur divers aspects des parcours. Les conseils de perfectionnement sont opérationnels dans tous les parcours, à l'exemple du parcours *CER*, dont les conclusions en conseil ont permis l'ajustement de la formation aux attentes des étudiants et des encadrants de stage.

Conclusion

Points forts

- Forte adéquation entre la formation et la stratégie orientée santé de l'établissement UPCité et les besoins de recrutement des professionnels du bassin parisien ;
- Une forte insertion professionnelle des étudiants issus de la formation tous parcours confondus ;
- Un excellent adossement professionnel pour les toutes les spécialités ;
- Un conseil de perfectionnement opérationnel dans sa structure et son fonctionnement (présence d'étudiants et prise en compte de leurs évaluations). Il existe un CP pour toute la mention, et un CP par parcours.
- Partenariats nationaux et internationaux de grande qualité qui se traduisent par un fort effectif d'étudiants internationaux.

Points faibles

- Une offre de formation complexe en raison d'un grand nombre de parcours dont les spécificités restent à démontrer ;
- Une pluridisciplinarité ou interdisciplinarité limitée selon les parcours ;
- Une initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie insuffisante ;
- Un enseignement des langues étrangères (anglais ou FLE) qui n'est pas valorisé ou proposé aux étudiants selon les parcours ;
- Une absence de mobilité sortante à l'international des étudiants ou des enseignants ;
- Une absence d'indicateurs et d'outils de mesure de la soutenabilité de la formation ;
- Un manque de structuration de la formation en blocs de connaissances et de compétences.

Recommandations

- Améliorer la lisibilité de l'offre de formation : précision des spécificités de chaque parcours et sous-parcours, mutualisation d'enseignements entre les parcours.
- Développer la pluridisciplinarité ou l'interdisciplinarité en dehors du domaine de la biologie-santé (autres unités de formation (UF) scientifiques, UF SHS, etc.).
- Utiliser les ressources d'UPCité pour l'enseignement de l'intégrité et de la déontologie scientifiques ;
- Promouvoir et valoriser l'enseignement de et en langue étrangère.
- Soutenir la mobilité sortante en s'appuyant sur les ressources de l'établissement (Circle U. par exemple).
- Évaluer lors des conseils de perfectionnement la soutenabilité de chaque parcours en regard du nombre d'inscrits et du nombre d'enseignants impliqués.
- Structurer la formation avec une approche par compétences.

MASTER SCIENCES COGNITIVES

Établissements

Université Paris Sciences et Lettres
École des hautes études en sciences sociales
Université Paris Cité

Présentation de la formation

Porté par l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) et co-accrédité avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et l'université Paris-Cité, le master *Sciences cognitives* est une formation interdisciplinaire de 2^e cycle qui s'attache à l'étude des fonctions mentales et de leurs mécanismes. Fortement orientée vers la recherche, la formation accueillait 105 étudiants en 2021-2022, issus de diverses formations de 1^{er} cycle (philosophie, linguistique, sciences sociales, psychologie, biologie, médecine, informatique, mathématiques, etc.). Le master *Sciences cognitives* vise à consolider les compétences des étudiants dans leur discipline d'origine tout en leur permettant d'acquérir une méthodologie et une culture scientifique spécifiques aux sciences cognitives. La discipline d'origine et l'option choisie par l'étudiant déterminent sept filières, notion substituée à celle de parcours par la direction qui souligne ainsi leur intégration dans une maquette unique : aux filières *Psychologie cognitive*, *Neurosciences cognitives*, *Philosophie*, *Sciences sociales*, *Modélisation*, *Linguistique théorique et expérimentale* a été récemment ajoutée une filière *Ingénierie cognitive* orientée vers d'autres insertions que la recherche académique ou non académique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit en grande partie dans la stratégie de l'université PSL. Le master *Sciences cognitives* (ou Cogmaster) met déjà en œuvre plusieurs objectifs de l'établissement porteur : collaboration entre les disciplines (notamment en 2^e année - M2 - structurée par objets), lien fort avec la recherche (notamment par le stage de 5 mois et demi en laboratoire dans 6 filières sur 7), innovation (création de la 7^e filière, *Ingénierie cognitive*), internationalisation du public (environ 30 % d'étudiants étrangers sur la période), individualisation des parcours (choix de cours avec un enseignant tuteur). La formation ne connaît pas encore et ne maîtrise donc pas la diversité sociale et territoriale de son recrutement. En revanche, elle s'offre à des publics variés, issus de cinq disciplines approfondies en 1^{re} année de master (M1) : la psychologie, la philosophie, les neurosciences, la linguistique et les sciences sociales. Elle complète ainsi la carte des formations de 2^e cycle en l'ouvrant à un domaine émergent. Unique en Île-de-France, ce master contribue aussi à la circulation des savoirs dans l'établissement, notamment par la prise en charge de deux *PSL Weeks* et l'accueil ponctuel d'étudiants ; en revanche, il offre peu d'ouverture à ses propres étudiants. Un enseignement « Psychologie et politiques publiques » prend en charge les questions de transition environnementale ; il peut être éventuellement complété par le stage choisi. Enfin, la formation est soutenue par le programme d'investissements d'avenir (PIA) qui finance, par l'intermédiaire du programme gradué Sciences cognitives (FrontCog), plusieurs appuis à la pédagogie : vacations de doctorants ou de chercheurs des organismes notamment.

La formation est internationalisée, bien que les mobilités soient peu nombreuses. Le master est largement ouvert aux étudiants étrangers, qui composent un tiers de son public inscrit ; à l'autre bout du parcours de formation, les laboratoires étrangers sont présents dans l'offre de stage long (12 stages sur 54 en 2021-2022), ce qui est facilité par le fait que la totalité des activités pédagogiques se fait en anglais. Les documents ne disent pas si cette possibilité est effectivement ouverte à tous les étudiants et n'en précisent pas le mode de soutien financier. Partenaire du « Dual Master » de l'University College London/Sorbonne Université, le master a pu accueillir des étudiants étrangers de passage (entre 1 et 6 pendant la période) et ne prévoit pas d'autre mobilité que celle offerte par le stage de fin de M2.

Le fort adossement à la recherche est l'un des atouts de cette formation. Le master est principalement orienté vers les métiers de la recherche en institution académique ou non académique ; il répartit ses enseignements en formations méthodologiques (M1) et séminaires de recherche (1^{er} semestre du M2) pour 416 heures (volume total hors stages et options) et prépare tôt ses étudiants à la rédaction scientifique. Il est porté par 48 enseignants-chercheurs ou chercheurs appartenant à cinq sections du Conseil national des universités (CNU), qui prennent en charge la quasi-totalité de la formation (seules 3 options, correspondant pour l'étudiant à 27 heures au plus sur 676 heures, sont assurées par des non-chercheurs). Tous les étudiants de M1 font un stage filé en laboratoire (un jour par semaine équivalent à 5 semaines de stage en tout), tandis que les étudiants de M2

consacrent leur second semestre allongé à un stage de cinq mois et demi préparé un jour par semaine au premier semestre, de sorte que l'expérience en laboratoire est un élément constitutif de la politique de formation. La formation à l'intégrité scientifique est assurée par un cours obligatoire de 8 heures en M1 et mise en œuvre par un pré-enregistrement des travaux de M2. Un enseignement de méta-analyse (36 heures en M1) correspond à la formation à la documentation scientifique propre à une discipline appuyée sur des données expérimentales.

Très académique, cette formation n'est pas sans lien avec la société des savants et des acteurs socio-économiques. Les acteurs non académiques (grandes entreprises, startups, organismes publics) participent à cette formation par l'accueil en stage, particulièrement des étudiants de la filière *Ingénierie cognitive*, ce qui manifeste le besoin auquel répond notamment cette filière. Toutefois, ces acteurs ne participent pas aux enseignements, ce qui pourrait se faire. Les autres filières répondent à des besoins scientifiques de laboratoires académiques ou non académiques qui offrent des stages aux étudiants. La formation, qui reconnaît une influence indirecte sur les pratiques de recherche ou de décision de ses partenaires professionnels, ne leur propose pourtant pas de suivre tel ou tel enseignement dans le cadre d'une adaptation à la formation continue, ce qui est regrettable. Sans offrir de parcours par alternance, le master contient un volume de stage et de préparation aux stages qui produit un équilibre certain entre théorie et pratique. Il organise une journée annuelle de type « forum » qui met en relation les professionnels (souvent alumni) avec les étudiants ; toutefois, la participation à cette journée reste facultative.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les enseignements sont variés, adaptés au public et à des compétences pourtant peu valorisées. La formation s'appuie tout d'abord sur les acquis disciplinaires des étudiants recrutés, qu'elle renforce en contenus et en méthodes statistiques (1^{er} semestre du M1) ; l'accent est mis sur les compétences techniques des disciplines par la suite (2^e semestre du M1). Le M2 est partagé entre des contenus hautement spécialisés (semestre 1) et le stage long auquel est adossé le mémoire de recherche. Toutefois, l'ensemble de ce programme clair, de structure identique quels que soient les choix des étudiants, n'a pas complètement finalisé, voire singularisé, son approche par compétences. Au long de la formation, l'acquisition de compétences numériques élevées (programmation, *Machine Learning*, « Maths Club ») place les étudiants au-dessus du niveau attendu dans d'autres mentions. Si les documents témoignent de la confiance des enseignants dans les étudiants formés, facilement accueillis en stage puis en thèse ou en emploi, le niveau élevé en compétences numériques n'est pas valorisé par une certification.

La diversité réelle des pratiques pédagogiques ne fait pas suffisamment l'objet d'une réflexion collective. Par définition, les sciences cognitives sont appelées à fonder les méthodes pédagogiques et à permettre des innovations, comme cela est manifeste dans certains enseignements (« *Education and Cognition* », « *Doing literature reviews like a pro* ») favorisant une interactivité caractéristique. La liberté pédagogique des enseignants est bien entendu respectée ; toutefois, le recrutement récent d'un assistant d'enseignement manifeste la volonté de favoriser les évolutions, lesquelles seraient d'autant mieux facilitées qu'elles seraient portées par un travail collectif entre spécialistes des opérations cognitives. Le master déploie sa formation sous la forme d'enseignements en présence des étudiants et s'en justifie par l'importance qu'il accorde à la relation entre formateurs et étudiants, soutenue par les sites Moodle propres à chacun des cours. L'usage d'une salle dédiée et l'accès aux amphis est complété, le cas échéant, par l'emploi de salles virtuelles pour les besoins pédagogiques de certains enseignements. La formation ne souffre donc pas d'espaces insuffisants, si ce n'est d'un espace de rencontre et d'échanges consacré aux étudiants.

La formation renforce l'aisance en anglais scientifique de ses étudiants sans autre préparation à la mobilité internationale. Ce master recrute des étudiants dotés d'un bon niveau en anglais, sans que soient précisés le niveau attendu ou les méthodes d'évaluation à l'entrée. Entièrement dispensés en anglais, les enseignements renforcent cette compétence nécessaire, particulièrement dans le domaine concerné. Cet atout n'est pas valorisé par une certification du niveau atteint ; il n'est pas complété par une préparation optionnelle au départ pour l'étranger, et l'accès aux dispositifs de la Direction des relations internationales de l'université PSL n'est pas signalé : la possibilité de carrières internationales pourrait être soutenue et sans doute encore plus encouragée.

La formation n'a pas examiné la possibilité de diversifier ses publics en s'ouvrant aux professionnels en activité. Le master n'est pas adapté à une formation en alternance telle qu'on la conçoit ordinairement, bien qu'il offre un programme qui fait alterner la théorie et l'application dans un cadre professionnel. En revanche, l'accueil de personnes en activité dans certains éléments de formation identifiés comme utiles à des professionnels déjà compétents dans leur domaine serait sans doute possible sans impliquer l'offre d'un programme complet diplômant. Évoquée dans les documents remis, cette éventualité mérite d'être examinée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne s'est pas donné les moyens de mesurer son attractivité. La formation est clairement présentée sur internet en français ou en anglais : on y trouve la description des programmes de M1 et M2, les objectifs, les précisions utiles à la candidature sur dossier puis entretien. La capacité d'accueil a été augmentée pour la rentrée 2020, passant à 50 places en M1 au lieu de 40 précédemment, ce qui témoigne d'une bonne qualité des candidatures. La possibilité d'entrer en formation en M2 explique une légère augmentation d'effectif entre les deux années. En revanche, les responsables de la formation ne font pas connaître le nombre de candidatures, son évolution ainsi que celle du taux d'admission. La distinction entre élèves de l'École normale supérieure (ENS) et publics issus des deux autres établissements co-accrédités, candidatures issues d'autres établissements français et étrangers, le niveau de diplôme à l'entrée, la discipline d'origine des candidats et des admis ne sont pas connus.

La réussite des étudiants est très satisfaisante. Avec 52 diplômés sur 54 étudiants de M2 en 2021-2022, 54 sur 55 l'année précédente, la formation affiche une réussite proche de 100 %. Cela s'explique par la sélectivité à l'entrée, mais aussi par le tutorat individualisé par un enseignant, la possibilité d'étalements ou d'aménagements en cas de difficultés.

L'analyse de l'insertion des diplômés manque de dispositifs adéquats. Les données présentées ne concernent que les étudiants de l'ENS-PSL et une enquête à 6 mois, sur un effectif limité. Cette enquête à 6 mois sur les 23 étudiants diplômés en 2021 conclut à 93 % d'insertion (en emploi ou en poursuite d'études). En revanche, le dossier d'autoévaluation fait mention d'une autre enquête de 2022 sur un effectif de répondants (diplômés en 2021) plus large (43 sur 55, soit 78 %) sans préciser quel service l'a effectuée ni à quelle distance du diplôme : toujours est-il qu'elle présente un fort pourcentage de poursuite d'études en thèse financée (51 %), 14 % de diplômés en emploi hors enseignement supérieur et recherche (ESR), 16 % en reprise d'études en médecine ou dans une autre formation, et autant de non-réponses (16%). La mention subit la difficulté due au rattachement des étudiants à trois établissements distincts, ce qui peut expliquer l'incomplétude de ces données.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie d'une équipe pédagogique large et impliquée. L'encadrement est très favorable pour une centaine d'étudiants : il est assuré par 25 enseignants permanents et 14 non permanents, soit 39 personnes. C'est une équipe internationale inscrite dans des réseaux de contacts et de partages scientifiques. Elle a bien fait de profiter du soutien pédagogique « Sapiens » proposé par l'université PSL : usage généralisé de la plateforme Moodle, expérimentation de cours inversés, pédagogie par projets en sont issus. Il existe un suivi régulier et une validation des coûts de la formation. La formation est pilotée par deux co-directeurs, assistés par un bureau dont la composition n'est pas connue. Cette direction s'appuie sur un conseil pédagogique très large (53 membres, qui participent aux entretiens d'admission et aux jurys de soutenance). Réuni 2 fois par an, ce conseil qui est plutôt une assemblée générale a été à l'origine d'améliorations pédagogiques, et notamment de la création d'une 7^e filière, tournée vers un autre type d'insertion ; il fonctionne donc comme instance de réflexion et de décision collectives.

La formation a en main les moyens de son amélioration continue. Chaque unité d'enseignement (UE) peut être évaluée par ses étudiants grâce à un questionnaire facultatif qui suscite un taux de réponse perfectible : 73 réponses en moyenne pour 105 étudiants en 2021-2022. Ce questionnaire, dont l'exemple annoncé manque aux documents remis, pourrait être complété par un questionnaire portant sur l'année, voire le semestre de formation. La formation réunit une fois par an un conseil de perfectionnement, dont aucun compte rendu n'est présenté. Comme les difficultés de sa réunion pendant la période de pandémie sont évoquées, il faut bien supposer qu'il a une certaine ancienneté. Il est composé des 2 co-directeurs, de 3 représentants des 3 établissements partenaires, de 2 enseignants-chercheurs et 1 chercheur, 3 experts externes, 4 représentants du monde socio-professionnel et 2 représentants des étudiants. Cette composition est très complète, bien que la représentation des étudiants soit bien modeste en comparaison des autres collèges. Le conseil de perfectionnement travaille notamment sur la base des questionnaires d'évaluation, mais il n'est pas possible de vérifier que les choix d'amélioration sont soumis à son avis.

Conclusion

Points forts

- Une formation solidement adossée à la recherche ;

- Une formation qui accueille une proportion très significative d'étudiants étrangers ;
- Un cursus, pluri- puis interdisciplinaire, bien adapté à la progressivité de la formation ;
- Une part de stages importante et bien préparée ;
- Une équipe enseignante qui accompagne les étudiants de façon individualisée.

Points faibles

- Un suivi insuffisant de l'insertion des diplômés ;
- Une absence d'ouverture aux stagiaires de la formation continue ;
- Des moyens d'évaluation interne flous.

Recommandations

- Obtenir des trois établissements une même grille et un même agenda d'enquêtes quantitatives et qualitatives concernant l'insertion des étudiants issus de la formation.
- Expérimenter l'ouverture d'un ou de plusieurs enseignements pertinents pour l'accueil de professionnels en quête d'actualisation de leurs compétences.
- Mettre en place une évaluation de la formation en complément de celle des enseignements, éventuellement obligatoire en fin d'année de formation, élargir le nombre d'étudiants dans le conseil de perfectionnement, mettre à l'agenda de ce conseil l'étude de caractéristiques essentielles comme les données du recrutement ou de l'insertion et débattre en son sein des décisions stratégiques.

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* (STPE) d'Université Paris Cité (UPCité) propose neuf parcours dont six ouverts en première et deuxième année (M1 et M2) : *Géophysique* ; *Risques naturels* ; *Géologie* ; *Géochimie, géobiologie, géomatériaux et environnement* ; *Fundamentals of remote sensing* (FRS) ; *Génie de l'environnement et industrie*) et trois parcours ouverts uniquement en M2 (*Géophysique appliquée* ; *Chimie et géochimie analytique et environnementale* (CGAE) ; *International master in solid earth sciences*). Le master est rattaché à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). Les enseignements sont dispensés au sein de ce même institut. En 2021-2022, le master comptait 121 étudiants inscrits, 54 en M1 et 67 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation, complémentaire de celle proposée par les UFR de Chimie et de Physique, est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Par ailleurs, le master est en lien avec d'autres formations du secteur puisque le parcours *Fundamentals of remote sensing* (FRS) est co-habilité en M2 entre différentes formations parisiennes expertes dans les méthodes physiques de télédétection (IPGP, École normale supérieure (ENS), Sorbonne Université, École des ponts Paris Tech). L'offre de formation du master a été construite dans la continuité du cycle de licence proposé au sein d'UPCité. La formation s'inscrit dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement puisque des partenariats existent notamment avec des UFR du site, comme en témoigne le parcours *Chimie et géochimie analytique et environnementale* (CGAE) co-dirigé par l'IPGP et l'UFR de Chimie d'UPCité. Ce rapprochement permet aux étudiants d'associer des compétences en chimie analytique et en sciences de la terre et de l'environnement. L'offre de formation est pluridisciplinaire, car elle intègre à la fois de la physique, de la chimie, de la géobiologie, soutenues par des outils de mathématiques, de traitements de données et de modélisation numérique.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais les mobilités entrantes et sortantes restent faibles malgré une politique proactive de l'équipe pédagogique et les possibilités de bourses à la mobilité. Chaque année, une dizaine d'étudiants étrangers bénéficient de bourses de mobilités entrantes. Un double diplôme franco-allemand avec l'université de Freiberg (TUBAF), a été créé il y a trois ans dans le cadre du parcours *Géophysique*, mais seul un étudiant a bénéficié pour l'instant de ce dispositif. Par ailleurs, des conventions spécifiques avec l'Indian institute of science education and research de Pune (IISERP), l'Institute of technology of Bandung en Indonésie (ITB) et l'université de Trieste (Italie) ont été mises en place. Ces dispositifs concernent peu d'étudiants puisque seulement un à deux étudiants indiens sont accueillis chaque année au sein du parcours international. Ces collaborations sont orchestrées par un enseignant-chercheur de chaque université partenaire. L'existence en M2 du parcours *International master in solid earth sciences* et l'enseignement de la formation en anglais au sein du parcours *Fundamentals of remote sensing* devraient favoriser la mobilité entrante or, cette mobilité ne concerne que peu d'étudiants (six étudiants sur 121 en 2021-2022, soit 5 %). La mobilité sortante (stages M1 et M2), également faible (huit étudiants sur 121 en 2021-2022, soit 7 %), est toutefois encouragée par un travail d'accompagnement mené par les enseignants-chercheurs et le service des relations internationales. Ces mobilités sont financées par des bourses à la mobilité dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), de l'IPGP et du Labex UnivEarth.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche conséquent, puisque sept des neuf parcours proposés sont orientés vers la recherche. L'équipe pédagogique du master est exclusivement constituée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de l'IPGP et d'instituts associés. Elle comprend 136 chercheurs et enseignants-chercheurs et 20 doctorants avec mission d'enseignement. Les unités mixtes de recherche (UMR) auxquelles la formation est adossée mettent en place des dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants : en M2, les étudiants doivent réaliser un projet tutoré et un projet bibliographique encadré par un chercheur. Des séminaires de recherche leur sont également proposés.

Les stages de M1 et/ou de M2 sont effectués dans leur grande majorité au sein des laboratoires de recherche (deux mois en M1, cinq mois en M2). La moitié des stages est réalisée dans des laboratoires de l'IPGP, 40 % dans d'autres laboratoires de recherche (ENS, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), etc.) ; 45 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) sont dédiés aux stages. L'offre de formation n'inclut pas de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, mais les étudiants y sont sensibilisés lors des réunions ou rencontres. La formation ne propose pas d'intervention du centre de documentation de l'université sur la méthodologie informationnelle et documentaire, les étudiants étant formés par les chercheurs et enseignants-chercheurs lors des cours, des travaux dirigés (TD) et des stages en laboratoire.

La formation associe des acteurs sociaux, économiques et culturels à ses activités pédagogiques puisqu'elle propose dans son offre de formation deux parcours professionnels, *Génie de l'environnement et industrie* (GEI) et *Géophysique appliquée* (GPA) au sein desquels interviennent 20 vacataires issus du monde professionnel. La formation est en interaction avec les partenaires industriels afin de proposer une formation de qualité et adaptée aux besoins sociétaux. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus. Des unités d'enseignement (UE) dispensées par des partenaires industriels intitulées « Gestion de projet », « Gestion du personnel » et « Création d'entreprise » sont dédiées à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche par compétences est clairement identifiée dans l'offre de formation du master puisque chaque enseignant responsable d'UE définit la liste des connaissances et compétences à acquérir. Des fiches UE décrivant le contenu de l'enseignement, son organisation, le volume horaire, les intervenants, les modalités d'évaluation ainsi que les compétences et les connaissances nécessaires sont à disposition des étudiants. Il est dommage que ce travail n'ait pas encouragé la pratique d'un e-portfolio, toutefois, les étudiants des masters professionnels doivent effectuer un bilan de compétences à l'issue du stage. La formation ne délivre pas de certification PIX, toutefois l'acquisition de nombreuses UE d'informatique concernant la programmation, l'analyse et la modélisation numérique ainsi que le traitement de données permet aux étudiants d'obtenir les compétences nécessaires.

La formation propose des pratiques pédagogiques classiques (cours/TD/ travaux pratiques (TP)/sorties terrain). L'enseignement se fait essentiellement en présentiel, à l'exception d'un cours/TD de 8 h en M2 qui est organisé de façon synchrone. L'équipe pédagogique propose des pratiques pédagogiques variées dans l'utilisation des dispositifs uniquement (utilisation d'écrans numériques interactifs, de boîtiers « quizz » pour l'évaluation des connaissances, de matériel de mesures physiques et chimiques pour les sorties terrain, de la plateforme Moodle), mais on ne note pas d'innovations significatives concernant les pratiques pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international. La formation propose trois parcours internationaux (*IMSES*, *FRS*, et *CGAE*) entièrement enseignés en anglais. Au niveau M2, les enseignements se font aux deux tiers en anglais à l'exception des parcours professionnels qui bénéficient d'une UE d'anglais supplémentaire de 22 h. Par ailleurs, une UE d'anglais de 22 h est également dispensée dans tous les parcours de M1, mais aucune certification en langue étrangère n'est proposée, par manque de financement dédié, ce que regrette l'équipe pédagogique. La formation ne prévoit pas d'enseignements de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux, mais les étudiants peuvent en bénéficier, car l'UFR Études interculturelles de langues appliquées (EILA) d'UPCité propose à tous les étudiants étrangers des cours de français.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et à l'alternance. Tous les parcours sont ouverts à la formation continue et, bien que n'ayant pas de dispositif particulier, la formation accueille un flux régulier de personnes sous ce régime (autour de trois par an). Ce flux pourrait vraisemblablement être augmenté par la mise en place d'une campagne promotionnelle auprès des entreprises. Deux parcours sont ouverts à l'apprentissage, qui est obligatoire pour le parcours *Génie de l'environnement et industrie* et facultatif pour le parcours *Géophysique appliquée*. On ne compte pas de contrat de professionnalisation de 2019 à 2022. Par ailleurs, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) et aucune validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée de 2019 à 2022, l'équipe pédagogique considérant que la formation est trop spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie globalement d'une bonne attractivité, mais peu d'étudiants sont inscrits en première année du cycle dans plusieurs parcours. Le master participe à différents dispositifs (journées portes ouvertes (JPO), sites internet (UPCité, IPGP, l'Étudiant, Onisep, etc.), et prend part à l'organisation d'un « printemps des masters » de l'IPGP. Ces initiatives favorisent une bonne attractivité de la formation comme en atteste le nombre élevé de candidatures dont l'augmentation a été significative au cours des trois dernières années, passant de 213 en 2019-2020 à 878 en 2021-2022. Le nombre de dossiers de candidatures est de deux à onze fois supérieur au nombre d'étudiants inscrits en 1^{re} année. Cependant, on observe une diminution de 30 % du nombre d'étudiants admis en 1^{re} année du cycle entre 2020-2021 et 2021-2022, ce qui interpelle puisque le nombre de dossiers de candidatures est lui en augmentation de 247 %. En 2021-2022, le nombre de candidatures était de 878 en première année du cycle pour 77 admis. Le nombre d'étudiants inscrits administrativement en 1^{re} année du cycle est faible dans sept des neuf parcours (nombre d'étudiants admis inférieur à 10) proportionnellement au nombre élevé de candidatures et très faible (inférieur à cinq) pour quatre des neuf parcours, ce qui interpelle. Les étudiants provenant des licences d'UPCité représentent moins de 50 % des effectifs, ce qui illustre l'efficacité des stratégies de communication au niveau national et international. Aucune information n'est indiquée concernant le nombre et l'origine des candidatures internationales.

La formation suit la réussite de ses étudiants et affiche des taux de réussite très satisfaisants. Il est mentionné dans le dossier que les étudiants sont suivis par les responsables de parcours sans que la nature ni la fréquence du suivi ne soient précisées. La formation affiche des taux de réussite qui varient de 85 % à 93 % en M1 et de 91 % à 97 % en M2 sur l'ensemble des années de 2019 à 2022. Une mise à niveau en mathématiques, informatique et géologie est organisée sur une semaine en début de M1.

La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études. Des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle sont principalement réalisées par un enseignant-chercheur référent de l'équipe pédagogique, car celles réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) d'UPCité sont difficilement exploitables du fait du faible pourcentage de réponses. L'enquête à 12 mois des diplômés de 2021, dont le taux de réponse est de 67 %, montre que 57 % des diplômés étaient en emploi (CDI ou CDD) de niveau ingénieur au sein d'entreprises ou de bureaux d'études du secteur privé, 34 % en doctorat et 7 % en poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement semble largement satisfaisant avec un total de 97 enseignants-chercheurs titulaires dont 67 issus d'UPCité et 65 enseignants non permanents dont 39 chercheurs pour un effectif d'environ 120 étudiants et un volume global de 2 643 heures d'enseignement en M1 et 3 531 heures d'enseignement en M2. De par sa taille, l'équipe pédagogique est en mesure d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants. Les interventions de professeurs invités sont ponctuelles et tendent à diminuer ces dernières années pour des raisons financières. Les enseignants de l'équipe pédagogique ont bénéficié de formations concernant les pratiques pédagogiques à distance et l'utilisation de la plateforme Moodle. Afin d'améliorer la soutenabilité de l'offre de formation, l'équipe pédagogique a procédé à des aménagements : diminution du nombre d'heures par crédits ECTS, diminution du nombre d'options proposées en M2, seuil d'ouverture des UE fixé à cinq étudiants minimum. Il est précisé dans le dossier que les heures complémentaires sont prises en charge sur les ressources propres de la formation.

La formation organise son évaluation interne pour évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation est pilotée par le conseil pédagogique de l'IPGP. Cependant, aucune information n'est donnée concernant la composition de ce conseil, la fréquence à laquelle il se réunit et les modifications éventuelles de l'offre de formation. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sur la base d'un questionnaire en ligne qui jusqu'en 2022 était proposé en fin d'année, mais dont le taux de réponse trop faible a incité l'équipe pédagogique à en modifier la périodicité. Ce dernier est actuellement proposé à la fin de chaque semestre et le taux de réponse a ainsi été amélioré (46 %). Le conseil de perfectionnement regroupant des enseignants-chercheurs, des professionnels du monde socio-économique ainsi que des représentants étudiants n'a été mis en place que récemment (mars 2023). L'équipe pédagogique souhaiterait le réunir deux fois par an, ce qui paraît peut-être difficile à maintenir.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche conséquent ;
- Une bonne association des acteurs sociaux, économiques et culturels aux activités pédagogiques ;
- Une bonne ouverture aux publics de la formation continue et de l'alternance.
- Une formation à l'anglais dans les cours disciplinaires utile à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études ;
- Des taux de réussite très satisfaisants ;
- Une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Une faiblesse des effectifs dans plusieurs parcours ;
- Une faiblesse des mobilités entrantes et sortantes malgré une politique proactive de l'équipe pédagogique et des possibilités de financement.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'information, en s'appuyant sur les services de l'université, en vue de promouvoir la formation.
- Accroître le nombre de mobilités entrantes et sortantes en s'appuyant sur les dispositifs existants et en poursuivant les efforts engagés en ce sens.

MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un tronc commun *Pharmacologie et pharmacochimie* (Ph2) en première année (M1) et huit parcours de deuxième année (M2) : *Bioentrepreneur* (BioE) ; *Biotechnologie pharmaceutique et thérapies innovantes* (PBTI), en partenariat avec l'université Paris-Saclay ; *Chimie médicinale et pharmacologie moléculaire* (CMPM) ; *Ingénierie des biomolécules* (IBM) également porté par l'université Paris-Saclay, l'université d'Évry-Val-d'Essonne, l'École polytechnique, AgroParis Tech, l'École normale supérieure (ENS) Cachan, et l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) ; *Pharmacocinétique et pharmacotechnie* (PKPT) ; *Pharmacologie intégrée préclinique et clinique* (PIPC) ; *Qualité des produits de santé* (QPS) et *Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé* (THER). Le parcours *Nanomedicine for drug delivery* est ouvert en M1 et en M2. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie d'Université Paris Cité. Cette mention est adossée à la graduate school *Drug development* et s'appuie à la fois sur un tissu d'unités de recherche et d'industries pharmaceutiques, cosmétiques et agroalimentaires, ainsi que sur les agences de santé. La formation bénéficie aussi de partenariats avec différentes écoles d'ingénieurs ou de commerce. Les enseignements sont dispensés sur le site Observatoire d'UPCité, à Paris. En 2021-2022, le master comptait 189 étudiants inscrits, 41 en M1 et 148 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation présente de nombreux points en adéquation avec les ambitions de l'établissement. L'établissement, intensif en recherche et labellisé IdEx (2018), a pour stratégie de développer une offre de formation « interdisciplinaire en prise avec les enjeux contemporains » et les défis sociétaux. À cette ambition s'ajoute celle de développer l'innovation pédagogique, notamment via les liens avec la recherche et de renforcer l'interdisciplinarité ainsi que l'aspect international. Enfin, l'établissement développe la formation tout au long de la vie (formation continue, en alternance, validation des acquis de l'expérience (VAE), etc.). Le label Qualiopi a été obtenu en 2022. Cette mention de master s'inscrit pleinement dans ces dimensions stratégiques. Elle a une forte composante interdisciplinaire (les sciences du médicament étant au cœur de la chimie, de la physiopathologie, de la santé, avec des approches données de plus en plus présentes) et dispense une unité d'enseignement (UE) dédiée à l'interdisciplinarité dans quasiment tous les parcours. Elle propose un parcours international totalement en anglais et dispose de bourses internationales (programme SMARTS-UP) dont le nombre doit augmenter dans les années à venir. La formation possède aussi un fort adossement aux unités de recherche de l'établissement et a développé un tissu de partenaires industriels dans le domaine pharmaceutique et agroalimentaire. Enfin, la mention bénéficie d'une politique de partenariat avec d'autres établissements (M2 *PBTI* en partenariat avec Paris-Saclay, M2 *IBM* porté par Paris-Saclay, Paris Cité, l'université d'Évry, l'École Polytechnique, AgroParis Tech, l'École normale supérieure (ENS) Cachan et l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN)). La mention s'inscrit aussi dans la graduate school *Drug Development* de l'établissement. Elle permet la délivrance de doubles diplômes, notamment avec le diplôme de pharmacien.

La formation est fortement ouverte à l'international, avec notamment un parcours européen Erasmus mundus joint master (EMJM) enseigné en anglais, le parcours *Nanomedicine for drug delivery* (NANOMED) qui regroupe les facultés de Pharmacie de Paris Cité (coordinatrice), d'Angers, de Pavie (Italie) et de Patras (Grèce). De façon remarquable, les effectifs étudiants augmentent chaque année dans ce parcours : 13 étudiants en 2019, 28 en 2020 et 33 en 2021. La formation a aussi des partenariats européens Erasmus avec l'université d'Athènes, les universités de Bologne, Calabre, Gêne, Rome, Turin, les universités de Barcelone et de Madrid. Hors Europe, il existe des partenariats avec l'University College London, les universités de Pharmacie d'Hanoï, Bangkok, Hong Kong, et la Shanghai university of traditional chinese medicine. Post-crise COVID, on note ainsi que 18 étudiants ont bénéficié d'une mobilité entrante en 2021 et 10 d'une mobilité sortante, notamment avec les USA pour leur stage. L'ensemble est supporté par la graduate school et son programme SMARTS-UP, et il est prévu que le nombre de bourses augmente, tant pour les mobilités sortantes qu'entrantes.

Dans l'ensemble, l'ouverture internationale est donc très satisfaisante avec le développement de partenariats et d'outils qui impulsent une forte dynamique, illustrée par le fait que les effectifs des mobilités sont en augmentation et que la mention souhaite encore augmenter les échanges internationaux.

La formation bénéficie et tire parti d'un bon adossement à la recherche. Elle tire parti de façon très satisfaisante de l'excellent adossement à la recherche de l'établissement qui se définit comme intensif en recherche (labellisé IdEx). Environ 80 % des enseignements (3 354 heures sur le M1 et le M2) sont assurés par un effectif de 395 intervenants, enseignants-chercheurs affiliés à de nombreux domaines scientifiques (sections 26, 80, 81, 82, 84, 85, et 86 du Conseil national des universités (CNU) et chercheurs. Forte de cet effectif, elle délivre un total de 220 heures de formation à la recherche (hors stage), sous forme de séminaires et d'apprentissage de la méthodologie de la recherche, ainsi qu'une formation à la bibliographie pendant le stage de M2 en laboratoire. Les étudiants qui en ont besoin durant leur stage sont formés à l'expérimentation animale, ce qui est un plus tant pour leurs compétences que pour leur employabilité. Les étudiants du parcours *QPS* sont sensibilisés à l'intégrité scientifique, formation importante qui devra être étendue à l'ensemble des parcours avec l'appui de la graduate school. Le seul point regrettable est que le dossier n'indique pas en détail les unités et équipes de recherche à laquelle la mention est adossée, ce qui aurait fourni des informations pertinentes tant pour le profil recherche des enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la mention que pour les possibilités de stage des étudiants.

La formation entretient des relations étroites avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation grâce à ses partenariats. La mention travaille en partenariat avec des industries du secteur pharmaceutique, chimique, cosmétique et agroalimentaire de premier plan (e.g. Sanofi, Servier, Pierre Fabre, Novartis, Pfizer, GSK, Boiron, L'Oréal) ainsi qu'avec les agences de santé. Cela lui permet d'afficher à la fois une forte contribution des industriels aux enseignements (une cinquantaine de personnes pour plus de 500 heures) ainsi que des lieux de stage en entreprise, et *in fine* de faciliter aux étudiants l'accès à des débouchés professionnels dans ces entreprises. Deux unités d'enseignement (UE) dédiées au monde de l'entreprise : « Spécialisation professionnelle et pratique » et « Innovation en entrepreneuriat » sont proposées par les parcours *PBTI* et *BioE*. L'ensemble permet à la mention de fonctionner de façon très satisfaisante sur le plan des partenariats avec le monde socio-économique et forme très bien les étudiants à ces débouchés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées, notamment pour les parcours en alternance. Elle affiche de façon très cohérente l'adéquation entre ses objectifs et ses méthodes et contenus pédagogiques, même si les informations sont essentiellement remontées à un niveau assez général, sans qu'il soit réellement possible d'analyser d'éventuelles spécificités entre les parcours. Elle est aussi active dans le développement de l'approche par compétences, pour lesquelles la formation a inclus les données de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dans les maquettes de master et décline les compétences sur la plateforme Ametys. La mention a aussi inclus un portfolio de compétences sous forme électronique pour les parcours en alternance, renseigné par 78 étudiants l'année de sa mise en place. L'établissement propose la certification PIX en informatique, mais celle-ci n'est suivie par aucun étudiant de la mention.

La formation utilise des approches pédagogiques classiques, mais solides. Elle indique développer des « formats variés de méthodes pédagogiques favorisant l'interactivité », notamment avec les acteurs de la recherche et de l'industrie pour permettre aux étudiants de construire très tôt leur réseau professionnel. Cela dit, les modalités de ces formats et du projet pédagogique sous-jacent sont très peu explicitées, sauf dans le cas des actions associées à l'école universitaire de recherche (EUR) *Drug development*. Pour ce que l'on peut en juger, cela conduit la mention à privilégier l'enseignement présentiel classique de type cours/ travaux dirigés (TD)/travaux pratiques (TP), indiquant que ce dispositif permet de « maximiser l'interaction avec les différents intervenants » ; avec, selon les parcours, des locaux équipés de façon adaptée aux interventions des acteurs du monde socio-économique. La mention dispose de l'environnement de travail classique Moodle et indique vouloir développer plus avant le format hybride qui a totalisé 117 heures en 2021-2022 avec l'enseignement asynchrone.

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent une ouverture à l'international, mais de façon assez hétérogène selon les parcours. La formation indique « qu'une bonne connaissance de l'anglais est acquise au cours de la formation », sous forme de cours en anglais, mais sans formation directe d'anglais. Certains parcours, mais pas tous, demandent des soutenances en anglais, et la mention affiche la volonté de renforcer l'acquisition de l'anglais pour tous les parcours. Elle propose une certification Europass dans le parcours *QPS*. L'anglais est bien entendu obligatoire dans le parcours Erasmus mundus *NANOMED*.

Le dispositif à l'international et renforcé par le fait que les étudiants peuvent faire leur stage de master à l'étranger chez les différents partenaires internationaux du master (cf. plus haut) avec des bourses de mobilité dédiées fournies par l'établissement. L'ensemble est donc de très bonne qualité, avec notamment un parcours Erasmus mundus mais pourrait être développé plus avant dans l'ensemble des parcours grâce aux outils disponibles dans l'établissement (notamment ceux de l'IdEx).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et, surtout pour deux parcours, à l'alternance. La mention est ouverte à la formation continue, à la VAE, et affiche deux parcours en alternance. Si, comme cela est le cas dans de nombreuses mentions, les effectifs des étudiants en formation continue ou obtenant leur diplôme en VAE sont limités par le faible nombre de candidatures (deux à trois par an), les deux parcours ouverts à l'alternance, *BPTI* et *QPS*, accueillent un effectif stabilisé autour de 80 étudiants ce qui indique une adaptation à la formation en alternance très satisfaisante et une bonne connexion avec les industriels du secteur. Les autres parcours étant très dédiés à la recherche avec notamment un stage long en M2, il est difficile de les ouvrir en alternance. Quelques diplômés peuvent aussi compléter leur formation par l'un des diplômés d'université (DU) proposés par Paris Cité.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics, perfectible en M1 et conséquente en M2 en raison d'un accès direct. La mention indique recevoir des candidatures d'étudiants d'origines très diverses (filières santé, sciences, écoles d'ingénieurs, etc.), ce qui est corroboré par le compte rendu (CR) d'un conseil de perfectionnement qui indique un taux de pression très fort pour l'entrée dans la mention. Cependant, le dossier donne le nombre des étudiants admis, mais pas celui des candidatures (les mêmes chiffres sont renseignés pour les candidatures et les admissions, ce qui n'est pas cohérent), ce qui rend l'analyse de l'attractivité difficile. Le même CR du conseil de perfectionnement indique que les effectifs en M1 sont perçus comme trop faibles en regard de l'offre et des effectifs en M2 et propose des pistes de réflexion pour corriger ce problème : intervention d'anciens étudiants aux réunions de présentation et forums, réunions avec les partenaires industriels, enseignements en format hybride pour répondre à une capacité d'accueil trop faible en présentiel. La mention analyse aussi les flux de M2 et relève notamment une baisse des effectifs dans les parcours Recherche qui devront donc fusionner. On note une très forte augmentation des effectifs entre M1 et M2 (quelques dizaines d'étudiants en M1, autour de 150 en M2) ce qui indique que ce master recrute une proportion importante d'étudiants qui n'ont pas fait leur M1 dans la même formation. Une explication et une analyse approfondie sur les origines et sur les flux auraient été souhaitables à ce niveau pour savoir s'il s'agit essentiellement d'étudiants de santé, des écoles ou d'établissements partenaires et dans quelles proportions, et d'en déterminer les raisons.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais pourrait l'analyser plus avant. Les taux de réussite sont globalement très satisfaisants avec 80 % des étudiants ayant validé tous les crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) pour le M1 et presque 100 % pour le M2. La mention indique qu'il s'agit de taux très élevés, mais une analyse plus approfondie s'impose à ce niveau, en regard de la formation préalable des étudiants, ou de la diversité des parcours par exemple. Il n'est pas mentionné de dispositif d'accompagnement ou d'aménagement, ce qui peut être compréhensible au vu des taux de réussite indiqués précédemment.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, mais dispose de taux de réponse trop faibles pour une analyse solide. L'établissement a mis en place une enquête d'insertion professionnelle à l'échelle globale de la mention à 12 mois pour les diplômés de 2020-2021 qui est compilée à l'échelle de la mention. Le dossier donne également les résultats de l'enquête à 12 mois pour les parcours *Chimie médicinale et pharmacologie moléculaire*, *Biotechnologie et pharmacologie innovante* et *Pharmacologie du principe actif au médicament* (qui ne correspond à aucun intitulé dans la présente maquette). Globalement, les taux de réponse sont de l'ordre de 37 %, mais ce chiffre et les données sont parfois peu exploitables compte tenu des (très) faibles effectifs pour certains parcours (d'un à quatre ou cinq étudiants). Ces réserves étant faites, il apparaît néanmoins que les étudiants s'insèrent de façon globalement satisfaisante à l'issue de ce master. Environ 40 % des effectifs sont en poursuite d'études, dont 44 % dans des universités. Il est à noter que ce taux relativement élevé de poursuite d'études provient de deux facteurs : d'une part la coloration recherche de certains parcours qui accueillent naturellement des étudiants souhaitant poursuivre en thèse, et d'autre part le fait que la mention accueille des étudiants en Pharmacie qui vont poursuivre leur cursus (6^e année et/ou internat de Pharmacie) après ce master. Sur les 60 % d'étudiants restants, 87 % ont trouvé un emploi (fonction publique, entreprises, organisations et associations), dont 48 % en CDI, 21 % en CDD et 31 % en contrat spécifique ou doctorat. Plus de 90 % d'entre eux indiquent être employés comme ingénieurs, cadres, professions intellectuelles supérieures et personnels de catégorie A de la fonction publique : par conséquent, 88 % des anciens étudiants considèrent être employés en adéquation avec leur niveau de diplôme et 96 % sont satisfaits de leur niveau d'emploi.

L'ensemble des données de cette enquête d'insertion professionnelle montre des taux et devenir des étudiants tout à fait satisfaisants, avec néanmoins une réserve sur les taux de réponse globalement faibles qui peuvent laisser de côté des étudiants plus en difficulté et qui n'ont pas répondu. Il aurait été aussi appréciable d'avoir des données d'enquêtes sur des promotions plus récentes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et mène une réflexion sur sa soutenabilité. Le dossier indique que 395 enseignants, chercheurs ou enseignants-chercheurs permanents et une cinquantaine de non-permanents (attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants, personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et santé (BIATTS), interviennent dans la formation, pour un total de 1 193 heures en M1 et 3 759 heures en M2. On compte cinq professeurs invités en 2021-2022. Il est regrettable que le dossier ne contienne pas les effectifs des intervenants des secteurs industriel et socioéconomique. La mention fait état de nombreuses interfaces entre les parcours et d'une réflexion sur le renforcement d'enseignements mutualisés et de fusion prochaine de parcours (M2 *CMPM* et *PIPC*) et sur l'accueil en M1 comme cela a été indiqué précédemment. L'ensemble montre donc un suivi et une réflexion sur la soutenabilité de la mention en fonction des effectifs. Les données de soutenabilité financière ne sont cependant pas disponibles.

La formation met en œuvre des processus d'autoévaluation interne pour évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais qui pourraient encore être renforcés. La formation a organisé en 2020-2021 une autoévaluation faite par les étudiants, à laquelle 44 étudiants ont participé. Même s'il est parfois difficile de mobiliser les étudiants sur ce type d'action, ce taux de participation mériterait d'être amélioré de façon à disposer de données plus fiables. La mention dispose également d'un conseil de perfectionnement conforme dans sa composition, mais dans lequel un seul représentant étudiant est présent, chiffre qui pourrait être augmenté, notamment avec des représentants par parcours. Le compte rendu de ce conseil indique que les retours sont globalement très positifs pour la qualité des enseignements et des stages ainsi que pour les contrôles continus sous forme orale, la présentation des projets et les soutenances de stages. *In fine* les points concernant les différents parcours sont votés dans les conseils pédagogiques et conseils de gestion de l'UFR Pharmacie avant d'être remontés en commission de la faculté de Santé. En cas de modification importante, la décision revient au sénat d'Université Paris Cité. Ce pilotage, à ce stade, paraît potentiellement un peu lourd compte tenu du nombre d'étapes nécessaires pour aboutir à des modifications ou améliorations.

Conclusion

Points forts

- Une mention très bien organisée avec des partenariats effectifs et variés sur le plan académique et industriel ;
- Une mention portée par un établissement IdEx intensif en recherche, ce qui ouvre de nombreuses opportunités ;
- Un pilotage avec un conseil de perfectionnement qui analyse les différents indicateurs pour proposer des pistes d'amélioration de la mention ;
- Un très bon positionnement international avec de nombreux partenaires et un parcours international.

Points faibles

- Un M1 ayant des effectifs beaucoup plus faibles que le M2 interrogeant sur l'attractivité ;
- Un manque d'enquête récente et une analyse limitée de l'insertion des diplômés.

Recommandations

- Initier une série d'actions pour recruter plus largement des étudiants de M1.
- Mettre en place un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés en s'appuyant sur les services ressources de l'établissement.

MASTER SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX

Établissements

Université Sorbonne Paris Nord

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Sciences et génie des matériaux* (SGM) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), co-accrédité avec Université Paris Cité (UPCité) est une formation en deux ans qui comprend deux parcours au semestre 1 : *Ingénierie biomédicale et biomatériaux* (I2B) et *Physique et mécanique des matériaux* (P2M), ce dernier parcours se scindant en trois parcours distincts au semestre 2 (*Matériaux fonctionnels*, MF ; *Matériaux de structure*, MS ; *Modélisation et simulation mécanique*, MSM). Cette formation, concernant 188 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022, est dispensée au sein de l'Institut Galilée à Villetaneuse mais aussi des Instituts universitaires de technologie (IUT) de Villetaneuse et de Saint-Denis, de l'école d'ingénieur ISAE Supméca (Saint-Ouen) et de l'unité de formation et de recherche (UFR) d'odontologie de UPCité à Montrouge, en présentiel, la deuxième année du parcours MSM pouvant également être suivie en distanciel.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master s'accorde avec la stratégie de l'établissement principalement dans ses orientations en matière d'interdisciplinarité avec la volonté de fédérer autour de la mention une recherche dans le domaine des matériaux. Ainsi, la mention s'adosse de façon transdisciplinaire aux laboratoires de l'USPN partageant cette thématique : le laboratoire de chimie, structure et propriétés de biomatériaux et d'agents thérapeutiques (CSPBAT), le laboratoire de physique des lasers (LPL), le laboratoire des sciences des procédés et des matériaux (LSPM), et l'unité de recherche en ingénierie tissulaire (URIT) mais aussi à des laboratoires de l'ISAE-Supméca et de Paris Cité dont l'expertise se retrouve dans les deux parcours du master opérés en partenariat : *i2B* et *MS*. À l'identique de son adossement, la formation entretient cette excellente pluridisciplinarité par la nature de ses parcours mais aussi par un choix d'UE libre complétant le parcours de chaque étudiant. Si la formation s'inscrit dans la poursuite directe de la licence *Physique-chimie* de l'USPN, celle-ci s'ouvre largement à d'autres mentions : *Physique, Chimie, Mécanique, Matériaux, Sciences du vivant* pour constituer un maillon essentiel au continuum licence/master/école doctorale (ED Galilée) de l'USPN. La mention se positionne de façon complémentaire au *master Physique fondamentale et applications* dont la première année est mutualisée avec le parcours de M1 *P2M*. Outre cette collaboration intra établissement, des partenariats académiques sont développés avec l'UFR odontologie de UPCité autour du parcours *i2B* et avec l'École d'ingénieur ISAE-Supméca pour le parcours de M2 *MS*.

Consciente de ses lacunes dans son positionnement et son activité à l'international sur la période bilan, la formation initie son ouverture à l'international. En effet, deux parcours à vocation internationale destinés à l'accueil d'étudiants anglophones et une double diplomation avec l'École nationale d'ingénieurs de Sfax en Tunisie vont être prochainement mis en place. Des discussions se poursuivent sur un possible partenariat avec l'université de Fès (Maroc). Le bilan des mobilités entrantes est extrêmement faible (une mobilité entrante). Cependant, il ne prend pas en compte un large accueil d'étudiants internationaux via la procédure CEF-études en France qui constitue le tiers des effectifs étudiants de la formation (65 sur 188 étudiants en 2021-2022) et dont la répartition inégale varie entre 14 % pour le parcours *i2B* jusqu'à 65 % pour le parcours *MSM*. La mobilité sortante qui n'a concerné aucun étudiant reste à accompagner et encourager.

L'adossement à la recherche est de qualité. 47 chercheurs et enseignants chercheurs (soit les deux tiers de l'équipe pédagogique) opèrent dans la formation et réalisent 640 heures d'enseignement. Ce chiffre est certes important, cependant, ce nombre d'heure comparé au nombre d'heure étudiant indiqué (1551 heures) ne permet pas de retrouver la participation avancée à hauteur de 93 % des heures étudiants ce qui interroge. Ces intervenants appartiennent au riche environnement de recherche entourant la formation incluant les laboratoires de l'USPN du domaine des matériaux, au nombre de quatre mais aussi les laboratoires Quartz de ISAE-Supméca et l'unité de recherche en Biomatériaux innovants et interface (URB2i) de Paris Cité. La formation bénéficie d'un accès privilégié à leurs équipements pour certains travaux pratiques (TP) ainsi qu'à la plateforme technologique C(PN)2 (Centrale de proximité en nanotechnologie de Paris Nord) de l'USPN mais sans précision sur le volume horaire de ces TP.

La formation à la recherche inclut une possibilité de stage en laboratoire de quatre mois minimum en deuxième année pour les quatre parcours de la mention et un stage supplémentaire de six semaines en première année pour le seul parcours *i2B* mais sans que l'on connaisse le nombre d'étudiants concernés chaque année. Ce dispositif se complète d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche dispensés dans plusieurs unités d'enseignement (workshop, management de projets, projets, projets interdisciplinaires...) sur les différents parcours pour un volume mentionné de 103 heures équivalent TD pour l'ensemble du cursus, donc probablement inférieur par étudiant.

Les liens entre le milieu socio-économique et la formation sont très restreints. Aucun partenariat ou collaboration industrielle ne sont mentionnés. La participation des professionnels dans la formation se réduit à 66 heures de cours assurés par 15 intervenants (mais sans que le dossier ne précise la nature des interventions et les parcours concernés) auxquelles s'ajoutent une représentation au conseil de perfectionnement. On s'étonnera que le nombre d'heures effectuées par des professionnels additionné à celui des chercheurs et enseignants chercheurs conduisent à un total de 706 heures loin des 1551 heures étudiant de la maquette. Les échanges via les actions de formation sont très peu soutenus (pas d'alternance, aucun stagiaire de formation continue) et se limitent aux stages en entreprise. La préparation à l'insertion professionnelle est bien prise en compte mais il n'existe pas d'unités d'enseignement (UE) transversales et de politique de stage communes aux quatre parcours de la mention rendant de ce fait la professionnalisation hétérogène. Toutefois, on appréciera la bonne préparation à l'insertion professionnelle du parcours *i2B* avec deux UE spécifiques aux semestres deux et trois ainsi que la possibilité d'effectuer deux stages en M1 et M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences (APC) débute avec la définition du référentiel de compétences pour la formation.

Une matrice de correspondance entre UE de la maquette actuelle et le référentiel de compétence de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est proposée. Afin d'ajuster ce référentiel de compétences aux spécificités de la formation et des parcours, une déclinaison des compétences attendues par UE est en cours. La définition des blocs de connaissances compétences (BCC) pas plus que l'évaluation de celles-ci ne sont programmées. Si l'acquisition de compétences complémentaires peut permettre de délivrance de crédits ECTS, une valorisation sous forme d'open badge et/ou l'utilisation d'e-portfolio ne sont pas encore considérés.

Le master intègre des pratiques pédagogiques diversifiées en accord avec ses objectifs de formation et propose un parcours de M2 en comodalité. À côté des enseignements sous forme de travaux pratiques en laboratoire d'enseignement, de travaux dirigés et de cours faisant appel à des supports variés, la formation intègre des situations pédagogiques moins conventionnelles : visite d'entreprises, workshop, participation à des congrès et des activités expérimentales s'appuyant sur des équipements de recherche mis à disposition au sein des laboratoires de recherche ou de la C(PN)2. De plus, on appréciera l'ouverture en mode co-modal synchrone du parcours *Modélisation et simulation mécanique* en M2 permettant l'accès de la formation à un plus large public (formation continue, validation des acquis de l'expérience, International). Toutefois, il n'est pas précisé la date d'ouverture de cette offre en comodalité pas plus que le nombre d'étudiants ayant opté pour ce suivi à distance.

Les dispositifs favorisant l'internationalisation sont appréciables mais doivent être complétés. La place dévolue au développement des compétences linguistiques est satisfaisante avec 60 heures d'anglais pour six crédits ECTS et pour les étudiants non francophones la possibilité de suivre des cours de français langue étrangère en partenariat avec l'espace langues de l'USPN. À la rentrée 2023, la formation actuellement dispensée en français ouvrira 200 à 300 heures de cours en langue anglaise avec l'ouverture de deux parcours internationaux. Il n'existe pas encore de dispositifs d'information et de préparation à la mobilité, spécifiques à la formation, ceux-ci étant mis en œuvre au niveau de l'université et de l'Institut Galilée. De nouveaux dispositifs propres à la formation facilitant les mobilités sortantes ou destinés à un accueil des publics internationaux souhaités plus nombreux restent à envisager.

La formation ne diversifie pas encore ses publics. Bien que le dossier mentionne un accueil régulier de stagiaire de formation continue aucun n'a été inscrit à l'USPN sur la période bilan (un seul à Paris Cité). Pour autant aucune ingénierie particulière ne favorise un accueil de ces publics et on regrettera que le seul parcours accessible en distanciel ne prévoit que le seul distanciel synchrone, la possibilité de le suivre de façon asynchrone faciliterait l'accès de la formation aux étudiants salariés ou stagiaires de la formation continue notamment. Le dossier ne fait pas état d'une activation du dispositif de validation des acquis de l'expérience, sans que l'on sache si cette possibilité est bien envisagée. Une ouverture à l'alternance n'est pas programmée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master bénéficie d'une attractivité limitée qu'elle doit encore développer. Malgré une augmentation de 60 % des candidatures entre 2019-2020 et 2020-2021 pour atteindre un total supérieur à 500 sur les deux dernières années du bilan, le nombre d'étudiants inscrit in fine, sur les 150 admis annuel, dans la formation (86 en 2019-2020, 102 en 2020-2021 et 73 en 2021-2022) reste bien inférieur à la capacité d'accueil de 130 places. L'augmentation des inscrits issus de la licence *Physique-chimie* de l'USPN en 2021-2022 en faveur d'une meilleure communication interne est à remarquer et doit encourager la formation à se montrer plus dynamique pour organiser sa promotion. On appréciera le suivi extrêmement précis du flux étudiant entrant en master permettant d'apprécier pour chaque université (USPN et UPCité) la composition des effectifs des deux années de master.

La formation affiche des taux de réussite/abandon peu satisfaisants sans en proposer une analyse. Avec un taux de réussite moyen pour la mention de 70 % en M1 comme en M2 (variations entre 62 et 76 % en M1 et entre 66 et 73 % en M2 sur la période bilan au niveau de la mention), la réussite dans le master reste faible au regard des moyennes nationales de 85 % de réussite en M1 et 80 % en M2 pour les masters de sciences. Le détail par parcours montre toutefois une hétérogénéité et une meilleure réussite est observée pour le parcours i2B en première année (73 % de réussite sur la période) comme en deuxième année (81 % de réussite sur la période). Aucune explications n'est proposée pour ces taux de réussite pas plus que pour le nombre élevé d'abandon observé en 2019-2020 (10 étudiants ne validant aucun crédits ECTS) et 2020-2021 (14 étudiants ne validant aucun crédits ECTS) ce que l'on regrette. L'efficacité du dispositif d'accompagnement individualisé mis en place dans la formation tout comme la qualité du recrutement effectué interrogent.

La formation ne suit pas correctement son insertion professionnelle. Ni l'autoévaluation de la formation, ni l'enquête nationale à 30 mois ne permettent d'apprécier l'insertion professionnelle des diplômés de la formation. Lorsqu'un suivi est réalisé, celui-ci est incomplet et/ou ne prend en compte qu'un nombre insuffisant de diplômés. D'ailleurs, la formation n'analyse pas son insertion et ne s'auto-évalue pas sur ce point.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens alloués à la formation sont suffisants. Le taux d'encadrement est de 29 % avec 71 intervenants dont 55 permanents pour une moyenne de 188 étudiants et un coût global de la formation correspondant à 3228 heures équivalent TD. La création du master SGM suite à la fusion du master *Physique et sciences des matériaux* et du master *Ingénierie de la santé, biomatériaux* en 2018 a permis de rationaliser les moyens et, à effectifs constants, de maintenir la soutenabilité de l'offre.

La formation a mis en place un dispositif d'évaluation interne qu'elle utilise pour proposer des améliorations. Le conseil de perfectionnement de la formation, qui se réunit régulièrement et dont la composition est conforme à la législation, permet une analyse critique de la formation. En revanche, si des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation sont réalisées annuellement, elles ne conduisent qu'à de faibles retours (12 % en 2020-2021, 34 % en 2021-2022) même si l'on suppose des contacts directs et réguliers avec les responsables de formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- Un processus d'évaluation interne qui joue pleinement son rôle.
- Une volonté et des perspectives d'ouverture à l'international.

Points faibles

- Des liens peu développés avec le tissu socioéconomique.
- Une réussite des étudiants à améliorer.
- Une attractivité faible.
- Une insuffisance d'analyse des données et du suivi de la formation.

Recommandations

- Ouvrir d'avantage la formation sur son milieu socio-économique en augmentant la participation des professionnels dans la formation.
- Renforcer l'attractivité de la formation, en s'appuyant notamment sur un développement à l'international via les co-diplomations et parcours anglophones prévus.
- Améliorer la réussite des étudiants en mettant en place notamment des dispositifs de remédiation, pouvant, par exemple, s'appuyer sur l'expertise de la formation en co-modalité.
- Mesurer et analyser l'insertion professionnelle et les taux de réussite afin de proposer s'il y a lieu des actions d'amélioration.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université Paris Cité
Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS APA-S) d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Activités physiques adaptées : sport-santé-société* (APA3S) ; *Physiologie, activités physiques adaptées, santé et nutrition* (PAPASN) et *Viellissement, handicap : mouvement et adaptation* (VHMA). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le site de l'UFR STAPS et sur le site de Saclay pour le parcours VHMA. En 2021-2022, le master comptait 160 étudiants inscrits, 85 en M1 et 75 en M2.

Propos liminaire :

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans plusieurs thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'ancre de manière très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais on ne saisit pas concrètement comment elle s'approprie les opportunités offertes par le Programme d'investissements d'avenir (PIA3). En effet, en proposant trois parcours après l'obtention d'une licence de STAPS, l'offre de formation du master STAPS APA-S est conséquente et offre une interdisciplinarité bien recensée (par exemple avec la sociologie, la psychologie, la physiologie, la biologie ou la nutrition). Toutefois, bien que la formation soit membre de plusieurs graduate schools (*Society & Health ; Metabolic disorders ; Sport, mouvement, facteurs humains*) et émette le souhait de se rapprocher des partenaires de l'IdEx, il est difficile de percevoir les opportunités que cela crée en pratique pour la formation des étudiants.

La formation ne développe pas de partenariats concrets à l'international, même si des enseignants-chercheurs, dont le nombre n'est pas précisé, s'engagent dans des projets Erasmus+ (avec l'Italie, l'Espagne ou encore le Portugal). À ce titre, des étudiants sont associés au projet, mais sans que l'on puisse saisir comment. Il est aussi fait mention de conventions internationales qui permettent d'accueillir des étudiants étrangers, mais le dossier est trop lacunaire pour s'en faire une idée précise.

L'adossement à la recherche est l'institut des Sciences du sport santé de Paris (I3SP – URP3625). Onze étudiants sont actuellement en doctorat à la suite d'un stage effectué au sein d'un laboratoire et il est possible pour les étudiants d'assister aux séminaires animés par les enseignants-chercheurs. L'école doctorale n'est pas citée. C'est regrettable. On notera toutefois que la formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique est une préoccupation de l'équipe pédagogique et que le personnel de la bibliothèque forme les étudiants à la pratique de Zotero.

La formation entretient des liens privilégiés avec le milieu carcéral, social et médical sans que ne soient mises en valeur les actions professionnelles menées. Si 30 % des interventions sont assurées par des professionnels de terrain, on est assez éloigné des recommandations (qui préconisent plutôt 50 % d'intervention notamment en master 2). L'équipe indique que les professionnels supervisent des stages, mais la mise en œuvre concrète, en lien avec la formation et l'équipe pédagogique, n'est pas précisée. Pourtant, il y a dans le dossier des éléments de professionnalisation à valoriser, comme la formation des étudiants aux demandes de financement ou encore la validation par un cabinet externe d'un entretien professionnel. La professionnalisation, en particulier par la réalisation de trois stages, équivalant à environ 430 h sur les deux années de formation, est un indicateur à prendre en compte, mais qui, en l'état, n'est pas valorisé ni commenté.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'est engagée dans une démarche de réflexion privilégiant une approche par compétences à une approche programme. Une nouvelle maquette structurée en blocs de savoirs transversaux et de savoirs spécifiques a été élaborée autour des blocs de compétence de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondant au diplôme. On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique dans la finalisation de ce travail.

La formation utilise des dispositifs ingénieux pour l'apprentissage sans bénéficier de soutien financier de la part du PIA3. En effet, outre les cours magistraux et les travaux dirigés, l'équipe pédagogique a recours à des classes inversées, à des classe puzzle afin de favoriser le travail collaboratif, à des ateliers de créativité collective et à des « escape games » pédagogiques. En outre, une salle est dédiée à l'analyse des mesures physiologiques, ce qui est utile pour la formation. On note aussi que deux unités d'enseignement (UE) permettent aux étudiants de se former aux outils connectés et à l'audiovisuel (40 h au total d'enseignement), ce qui constitue une plus-value. Dans le même sens, l'équipe pédagogique est force de proposition dans la création de capsules numériques et de films sur YouTube, ce qui dénote une très bonne adaptation aux outils d'aujourd'hui.

La formation est peu ouverte à l'international. L'équipe a conscience de la nécessité de renforcer le nombre d'heures de cours en anglais pour ouvrir davantage la formation à l'international et mieux former à la recherche. En effet, au regard de la maquette, 10 h de cours magistraux et 10 h de travaux dirigés seulement sont dévolues à l'anglais dans le cadre d'une unité d'enseignement de méthodologie de la recherche. L'anglais adapté aux STAPS pourrait être une démarche à poursuivre.

La formation reçoit des publics en situation spécifique bien répertoriés et fait des propositions quant à la possibilité d'une alternance. En effet, l'alternance pour le parcours APA3S est envisagée, mais le comité encourage l'équipe pédagogique à la formaliser. On note par ailleurs qu'un contrat d'apprentissage est mis en place en M2 dans le parcours VHMA. Ce point aurait mérité davantage d'explications quant à la systématisation de cette modalité de formation. L'équipe pédagogique signale qu'elle souhaite renforcer encore l'interdisciplinarité, qui est pourtant assez présente. Sans doute faudra-t-il faire des choix pour maintenir la soutenabilité de la formation en l'absence de soutien financier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation voit son attractivité progresser, mais les données concernant les capacités d'accueil présentées dans le dossier sont incohérentes (capacités d'accueil incluant les effectifs de liste d'attente pour le parcours VHMA par exemple). Des aménagements d'études sont prévus pour les salariés et la formation participe comme il se doit aux journées portes ouvertes. Les profils des étudiants, majoritairement issus de la licence 3 APAS, sont bien identifiés. Des chiffres différents apparaissent néanmoins dans le dossier, entre les données descriptives et commentées.

La formation présente des taux de réussite tout à fait corrects (aux alentours de 80 % sur l'ensemble des deux années de master) en comparaison des taux de réussite dans ce type de filière au niveau national. Une analyse réflexive sur cette réussite pourrait être menée.

La formation gagnerait à mener elle-même ses analyses concernant l'insertion professionnelle. En l'état, le document produit par les services d'UPCité est assez peu lisible et l'absence de données exploitables sur les deux dernières années interroge. Les intitulés de poste récurrents et conformes aux débouchés professionnels sont : préparateur physique, professeur, éducateur, enseignant en activité physique adaptée, éducateur sportif.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation présente un taux d'encadrement satisfaisant, mais la part de professionnels intervenant dans la formation et le volume horaire qu'ils assurent ne sont pas distingués. À ce jour, 27 enseignants permanents et 51 non permanents assurent la formation. Sur ce point, le master a tout intérêt à recenser les profils des professionnels afin de montrer que la formation est aussi professionnalisante. On notera que la soutenabilité de la formation est assurée par un service de gestion.

Le compte rendu du conseil de perfectionnement indique qu'une analyse en points forts et faibles est menée, conduisant à la formulation de préconisations, mais le comité regrette que l'évaluation interne par unités d'enseignement ne soit pas visible. Par ailleurs, le statut des membres du conseil de perfectionnement n'est pas précisé. Il s'agit, certes, d'un exercice d'écriture, mais qu'il faut ajuster pour être en conformité avec les attendus ministériels.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux de réussite ;
- Une approche par compétences bien lancée.

Points faibles

- Une qualité insuffisante de l'adossement à la recherche ;
- Une qualité de l'encadrement de la formation qui interroge quant au statut et au nombre des professionnels intervenant dans la formation ;
- Un manque d'analyse et de suivi de l'insertion professionnelle ;
- Une qualité insuffisante du pilotage et du processus d'amélioration continue ;
- Un manque d'évaluation systématique des unités d'enseignement par les étudiants ;
- Une ouverture à l'international timide.

Recommandations

- Formaliser l'adossement de la formation à un ou plusieurs laboratoires de recherche.
- Consolider les partenariats avec le monde socio-économique et mettre aux normes le conseil de perfectionnement en suivant les attendus ministériels.
- Mener en interne des enquêtes concernant l'insertion professionnelle en s'appuyant sur le pôle orientation et professionnalisation de l'établissement.
- Améliorer le pilotage de la formation en mettant en place un processus d'amélioration continue.
- Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Mettre à profit les partenariats de l'établissement pour structurer l'internationalisation.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive* (STAPS EOPS) d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Physiologie, entraînement et optimisation de la performance et nutrition* (PEOPSN) et *Sport et expertise de la performance de haut niveau* (SPEHN). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le site de l'UFR STAPS et sur le site de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP). En 2021-2022, le master comptait 83 étudiants inscrits, 42 en M1 et 41 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'insertion de la formation dans les priorités thématiques de l'établissement n'est pas claire. Il existe plusieurs offres de formation STAPS à UPCité, mais aussi dans d'autres universités parisiennes. Le master STAPS EOPS provient de la scission en deux d'un précédent master STAPS d'UPCité (l'autre mention issue de la scission étant STAPS *Activité physique adaptée et santé*, APAS). Les deux masters partagent des enseignements, mais la mutualisation est difficile à apprécier au vu des maquettes présentées et de la description très sommaire de la formation. Par ailleurs, il y a une continuité de parcours avec la licence STAPS, mais il n'y a pas d'information quant à l'existence d'un recrutement d'étudiants issus d'autres formations et la poursuite d'étude en 3^e cycle est marginale. Ces points n'ont pas fait l'objet d'une autoévaluation par les responsables de la formation. Les partenariats académiques ne semblent exister qu'au sein de la mention. Cependant, les informations à ce sujet sont lacunaires. Des intervenants du monde professionnel, dont l'origine n'est pas précisée, interviennent en M2 et les fédérations sportives sont intéressées par la formation. La pluridisciplinarité est peu déclinée en lien avec les autres formations d'UPCité pour PEOPSN et reste limitée à l'apport des sciences humaines et sociales (SHS) du master STAPS APAS. Le parcours SPEHN est pluridisciplinaire, ouvrant par exemple au domaine du marketing ou de la conception de dispositifs scientifiques d'aide à la performance.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il y a eu peu de mobilités sortantes (une) et peu de mobilités entrantes (une) sur les trois années du bilan, uniquement en 2021-2022. Le taux d'étudiants étrangers (8 %), dont on ne connaît pas l'origine géographique, est faible. L'internationalisation n'est clairement pas envisagée par l'équipe pédagogique.

L'adossement à la recherche est concret, mais reste limité. Les enseignements sont pris en charge par 28 enseignants-chercheurs et chercheurs qualifiés aux sections 74, 66, 69 et 70 du Conseil national des universités (CNU) et il est possible d'effectuer des stages dans plusieurs unités mixtes de recherche (UMR) ou unités propres de recherche (UPR). L'éthique et la déontologie, ainsi que les méthodologies de la recherche sont enseignées en M1. À noter que le parcours PEOPSN propose aux étudiants la participation à des séminaires « d'actualité scientifique ».

La réalité des relations avec le monde social, économique et culturel reste à préciser, ainsi que la définition des programmes en regard des besoins professionnels. Cependant, de nombreux éléments de professionnalisation sont présents dans les deux parcours et des professionnels interviennent dans la formation pour réaliser 110 h d'enseignement. Seul le parcours SPEHN est ouvert à la formation continue (FC) qui concerne un tiers de l'effectif. Il n'y a pas d'étudiant en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche pédagogique globale n'est pas la même pour les deux parcours. La formation n'a défini un référentiel de compétences que pour le parcours *SPEHN*, alors que le parcours *PEOPSN* reste classique avec une maquette de type approche par connaissances. Les compétences complémentaires acquises au cours de la formation (par exemple les compétences numériques) ne sont pas valorisées.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Le parcours *PEOPSN* bénéficie d'un projet d'innovation pédagogique d'excellence obtenu en 2023 soutenu par le Programme d'investissements d'avenir (PIA). Les étudiants utilisent des outils connectés dédiés aux mesures physiologiques. La formation à distance se développe par l'intervention d'enseignants étrangers (26 h).

Les dispositifs d'ouverture à l'international ne sont pas utilisés, ce que l'équipe attribue à un manque de soutien administratif. L'acquisition de compétences linguistiques est marginale, l'enseignement de l'anglais étant limité à 12 h sur les 809 h de formation du cycle, ce qui est insuffisant.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue, en particulier les sportifs de haut niveau et les salariés qui bénéficient d'une année supplémentaire pour réaliser le master. Ainsi, 30 % des inscrits du parcours *PEOPSN* sont des stagiaires de formation continue (FC). Cette formation continue permet des certifications de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), ce qui montre une adéquation entre la formation et les besoins des professionnels. L'alternance n'est pas possible selon l'équipe. Un lien est mentionné avec le diplôme interuniversitaire (DIU) *Nutrition* d'UPCité, mais aucune inscription des étudiants de master *PEOPSN* à ce DIU n'a été enregistrée sur la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit le flux des candidatures en se limitant aux dispositifs classiques. Ce flux est constant sur les trois dernières années (entre 180 et 210 candidatures, pour l'un et l'autre des deux parcours), permettant de recruter à hauteur des capacités d'accueil avec un taux de pression plus important pour le parcours *SPEHN* (30 places) que *PEOPSN* (80 places). La mise en place de la plateforme MonMaster est perçue par la formation comme une opportunité pour accroître la visibilité de ce master.

Les taux de réussite sont analysés, mais la façon dont ils sont exploités reste imprécise. D'une part, la formation souffre du fait que certains étudiants abandonnent en cours de M1. Les raisons des abandons ne sont pas précisées. D'autre part, selon les données fournies, les taux de réussite en deuxième année sont assez bas et inégaux sur deux des trois dernières années (48 %, puis 27 %, contre 83 % en 2021-2022). Il n'est pas indiqué si la hausse du taux de réussite en 2021-2022 est liée à un aménagement de la formation pour favoriser la réussite (à titre d'exemple, année supplémentaire pour les stagiaires de la formation continue). La conclusion est que le niveau de réussite est « satisfaisant grâce aux aménagements proposés », mais sans plus de précisions.

Une seule enquête a été réalisée pour analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés, avec seulement huit réponses, et seulement pour le parcours *PEOPSN*. Le taux d'emploi à 30 mois est correct (86 %), mais les évaluations relatives au niveau de qualification de l'emploi et au domaine de compétence sont moyennes (3,6/5). Il n'y a pas d'enquête pour le parcours *SPEHN*. La poursuite en 3^e cycle est anecdotique (deux inscriptions en doctorat sur 41 étudiants inscrits en M2 sur la période d'observation).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs, et bénéficie d'un soutien spécifique pour promouvoir l'innovation pédagogique dans l'un des parcours (*PEOPSN*). Bien que les informations soient lacunaires, la formation indique un suivi de la soutenabilité, qui n'est pas compromise par un manque de moyens ou d'enseignants. L'équipe exprime le besoin de développer davantage de pédagogies innovantes et d'un accompagnement renforcé des enseignants permettant notamment des partages d'expériences.

Le pilotage de la formation ne suit pas les recommandations de l'établissement. L'équipe n'a pas mis en place d'évaluation des enseignements par les étudiants, se justifiant en indiquant n'avoir pas été informée par l'établissement, après la fusion, de la nécessité de les instituer. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement est lacunaire. Il ne fait pas mention de la fonction des participants. Il va (ou a) évoluer/évolué pour chaque parcours, mais il n'y a pas de compte rendu spécifique. Cette réorganisation va favoriser la prise de décision en aval des avis et suggestions des étudiants et partenaires, mais il n'est pas précisé si ces partenaires seront académiques ou professionnels.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation continue reposant sur une stratégie efficace pour le parcours *PEOPSN* établie en collaboration avec l'INSEP ;
- Un aménagement de la formation adapté aux sportifs de haut niveau et aux salariés du secteur sportif favorisant leur réussite ;
- Des innovations pédagogiques nombreuses (salles de mesures physiques et utilisation d'outils connectés).

Points faibles

- Un positionnement flou de la formation dans le paysage de l'enseignement supérieur parisien et en regard des besoins locaux et nationaux ;
- Un processus de suivi du devenir des étudiants limité ;
- Un processus de pilotage et d'amélioration continue partiel ;
- Une insuffisance de la formation à l'anglais ;
- Un adossement recherche à étoffer ou à valoriser ;
- Une disparité de l'approche pédagogique au sein de la mention ;
- Une disparité d'accueil d'étudiants en formation continue entre les deux parcours et une absence de formation en alternance ;
- Une absence d'internationalisation.

Recommandations

- Associer les acteurs sociaux, économiques et culturels au cadre de professionnalisation et définir avec eux les compétences requises pour l'insertion professionnelle, au niveau de la mention.
- Réaliser chaque année des enquêtes d'insertion professionnelle sur les deux parcours avec plus de participation des alumni.
- Mettre en place un processus clair et systématique et des dispositifs organisés d'autoévaluation en stabilisant le conseil de perfectionnement et en le dotant d'outils tels que l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Initier l'internationalisation de la formation en introduisant l'anglais comme médium d'enseignement (localement et par le biais d'intervenants étrangers).
- Valoriser l'adossement recherche par la mise en place de relations plus étroites avec les laboratoires, notamment au travers de l'accueil et du suivi des étudiants en stage.
- S'assurer d'un développement équilibré des deux parcours en matière d'approches pédagogiques et en ouvrant le parcours *SPEHN* à un public plus diversifié.
- Développer l'ouverture à l'international en s'appuyant sur les services et les opportunités offertes par l'établissement (Circle U. notamment).

MASTER TOXICOLOGIE ET ÉCO-TOXICOLOGIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Toxicologie et éco-toxicologie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un portail commun de première année (M1) et quatre parcours de deuxième année (M2) : *Toxicologie, environnement, santé* (TES) ; *Toxicologie humaine évaluation des risques et vigilances* (THERV) ; *Développement et recherche clinique* (DRC) et *Affaires médicales* (AM). Historiquement cette mention a été créée autour des deux parcours TES et THERV, auxquels ont été rajoutés les parcours DRC et AM. Le master est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences fondamentales et biomédicales d'Université Paris Cité. Il accueille en M1 les étudiants de trois licences différentes d'Université Paris Cité et des autres établissements ainsi que des étudiants des Écoles d'ingénieurs et de Sciences médicales ou pharmaceutiques en M2. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus des Grands Moulins, sur le campus Saint-Germain-des-Prés et sur le site Observatoire de la faculté de Pharmacie d'Université Paris Cité. En 2021-2022, le master comptait 113 étudiants inscrits, 20 en M1 et 93 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit de façon satisfaisante dans la stratégie de l'établissement. L'établissement, intensif en recherche et labellisé IdEx (2018) a pour stratégie de développer une offre de formation « interdisciplinaire en prise avec les enjeux contemporains » et les défis sociétaux. À cette ambition s'ajoute celle de développer l'innovation pédagogique, notamment *via* les liens avec la recherche, et celle de renforcer l'interdisciplinarité ainsi que l'ouverture internationale. Enfin, l'établissement développe la formation tout au long de la vie (formation continue, en alternance, validation des acquis de l'expérience (VAE), etc.). Le label Qualiopi a été obtenu en 2022. La mention *Toxicologie et écotoxicologie* est en adéquation avec la stratégie de l'établissement sur deux points principaux : (i) l'apport de la pluridisciplinarité, qui s'inscrit dans la logique thématique et scientifique de cette formation, dont les enseignements associent la biologie, la chimie, l'étude des écosystèmes, la santé, ou encore le traitement de gros jeux de données. (ii) La formation tout au long de la vie (FTLV) puisque pendant le contrat écoulé la mention a ouvert deux parcours en alternance. Elle apparaît en revanche en deçà sur l'international et l'innovation pédagogique (cf. ci-après).

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais avec trop peu de mobilités sortantes. L'ouverture à l'international est une forte priorité de l'établissement qui se traduit de façon encore inégale dans cette mention. On note en effet autour de 10 % d'étudiants entrants, ce qui peut être considéré comme significatif par comparaison avec d'autres masters, et une mobilité sortante en revanche très faible (un étudiant du parcours TES sur la durée du contrat). Si plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation (pas de parcours international dédié, crise de la COVID-19, parcours ouverts en alternance, M1 en tronc commun) il y a un fort potentiel d'amélioration compte tenu de la demande des étudiants (33 % des étudiants de M1 veulent partir à l'étranger (selon le conseil de perfectionnement), du positionnement de l'établissement (IdEx, appartenance au consortium Circle U., fort positionnement scientifique, attractivité de la capitale). On note que c'est un point sur lequel l'équipe du master a engagé des actions devant mener à des améliorations notables : passage des cours en anglais, meilleure mobilisation des partenariats recherche. Le dossier mentionne l'absence d'un soutien financier pour des bourses de mobilité, qu'il serait important de mobiliser au niveau de l'établissement ou de la graduate school.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, qui aurait pu être décrit plus précisément. La mention bénéficie globalement de l'excellent adossement à la recherche de l'établissement qui se définit comme intensif en recherche (labellisé IdEx). Ceci permet aux étudiants de disposer d'un large vivier d'équipes et de chercheurs d'excellente qualité pour l'encadrement des stages de M1 (deux mois) et de M2 (six mois). Par ailleurs, les deux tiers des cours environ sont assurés par des enseignants-chercheurs ou chercheurs de l'établissement, et le dossier fait état de 2 041 heures de formation très orientées recherche (séminaires de recherche ; questions scientifiques, méthodologie, terrain, analyse de données), avec 1 325 heures d'enseignement effectuées par des enseignants-chercheurs et chercheurs (moyenne de 5 h 30 délivrées par des chercheurs intervenant dans le master).

Cet adossement est conforme dans l'ensemble à ce que l'on peut attendre pour une mention opérant dans un établissement intensif en recherche, mais ne fait pas état de valeur ajoutée particulière. À un niveau de granularité plus fin, il aurait été intéressant d'avoir dans le dossier une cartographie précise des unités et laboratoires de recherche en relation directe avec les thématiques du master. Il aurait aussi été intéressant d'avoir des éléments d'analyse sur les relations avec les écoles doctorales.

La formation entretient des relations étroites avec le monde social, économique et culturel, et affiche une très forte dynamique pour l'alternance. La mention indique faire appel à 34 % d'intervenants du secteur socio-économique d'Île-de-France pour plus de 500 heures d'enseignement et indique s'appuyer notamment pour cela sur d'anciens étudiants qui ont intégré le secteur non académique (uniquement en M2 d'après l'analyse des données contenues dans le dossier). Ces intervenants contribuent de manière équilibrée, tant pour les enseignements dispensés dans les unités d'enseignement (UE) du master que dans le conseil de perfectionnement comme cela est indiqué dans le compte rendu (CR) du conseil de perfectionnement fourni dans le dossier. Ils participent de façon importante à l'encadrement des études de cas menées par les étudiants dans une UE dédiée. Une réflexion est en cours pour augmenter la part des enseignants professionnels en M1, dans une UE notamment. On note qu'une UE (étude de cas, parcours TES) est assurée en M2 par des professionnels. La mention propose trois parcours en alternance (cf. plus haut), ce qui lui permet d'afficher 22 % des étudiants du master en alternance avec le plus souvent une embauche à l'issue du stage. L'ensemble dénote une insertion cohérente dans le tissu socio-économique, avec une forte dynamique vers la formation professionnelle et en alternance, en adéquation avec les objectifs de l'établissement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et évolue vers l'approche par compétences. La mention, qui fonctionne encore globalement selon une approche classique (M1 commun et parcours de M2), développe progressivement une approche par compétences, qui est déjà mise en place pour les deux parcours intégralement en alternance et va se développer avec la mise en place des nouvelles maquettes. La démarche sera structurée autour de la définition d'un référentiel de compétences (fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et référentiel spécifique le cas échéant), de la définition de blocs de connaissances et de compétences (BCC), et de l'évaluation selon les compétences attendues. La formation souhaite poursuivre dans cette voie et mettre en place un portfolio de compétences. Elle a proposé la certification PIX (compétences numériques) de l'établissement.

La formation utilise des approches pédagogiques solides, mais dans l'ensemble classiques. Elle met en œuvre différentes modalités pédagogiques, certaines maintenant classiques comme le travail sur projet, l'étude de cas, les synthèses bibliographiques, l'utilisation de la plateforme Moodle. Elle a aussi recours à des outils plus récents (Wooclap, Wooflash, H5P) et utilise aussi les cours inversés. Le dossier indique que l'ensemble est soutenu par les projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA), mais sans indication d'un soutien précis ou spécifique. La mention met aussi l'accent sur les enseignements en situation d'immersion que ce soit dans les salles de cours, les lieux de visite ou les stages. Cela dit, il s'agit là de modalités assez classiques qui mériteraient d'être renforcées par d'autres dispositifs et par des lieux où il est possible d'installer des dispositifs pédagogiques plus innovants. Le développement rapide des outils d'enseignement à distance, provoqué par la crise sanitaire, est aussi exploité de façon raisonnée pour certains cours (cinq à 15 % des heures). Il est prévu d'y avoir recours pour des présentations de scientifiques distants et pour des enseignements en hybride synchrone (Deux UE ouvertes selon cette modalité dans les parcours DRC et AM). Comme cela est le cas pour l'international, le dossier fait donc état d'une appropriation somme toute très classique de nouvelles approches pédagogiques et des techniques numériques d'enseignement, ce qui laisse une marge de progression importante en se laissant la possibilité de mobiliser plus fortement les ressources de l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés *a minima* pour permettre son ouverture à l'international, qui reste cependant faible. La formation délivre une vingtaine d'heures d'enseignement en anglais en M1 (commun à tous les parcours) et des enseignements en anglais en M2 dans les parcours DRC et AM. Les oraux de M2 se font anglais. Le master ne délivre pas de certification en anglais, ce qui serait un plus pour une formation délivrée par un établissement IdEx intensif en recherche. Le dossier indique aussi que les étudiants peuvent se rapprocher du bureau des relations internationales s'ils ont des projets de mobilité. Comme cela est indiqué plus haut, ce manque de dispositifs adaptés à l'internationalisation peut paraître très étonnant compte tenu des atouts de l'établissement en matière de reconnaissance internationale et de moyens (IdEx, Consortium Circle U., graduate schools, etc.). Il sera important de développer des actions à ce niveau pour remédier à cette situation paradoxale.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance. Le master propose une formation continue à la carte dans certains parcours, bénéficiant d'une mutualisation avec des diplômes d'université (DU) de l'établissement et compte entre deux et quatre étudiants en formation continue. On note par ailleurs une augmentation très significative des alternants inscrits dans les parcours dédiés depuis leur ouverture : de 13 alternants dans le parcours de M2 *DRC* en 2021-2022 à 19 en 2023 et 19 dans le parcours *AM*. De même, 12 alternants ont été inscrits en M2 et 24 sont prévus à la rentrée 2023. Ceci indique donc que l'ouverture de parcours en alternance, rendue difficile initialement par la crise sanitaire, est un succès pour cette mention. L'offre de formation est aussi accessible en validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) même si aucune diplomation n'est enregistrée selon ces modalités. Dans l'ensemble, les dispositifs sont particulièrement bien adaptés à l'alternance et à la formation continue qui sont clairement une priorité pour cette mention.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer une augmentation très nette de l'attractivité de la formation. Si l'on fait abstraction de la pandémie, les candidatures sont en relative augmentation (de 304 à 374) pour la période d'intérêt et sont majoritairement des candidatures d'étudiants n'ayant pas fait leur licence dans l'établissement, ce qui dénote d'une attractivité très satisfaisante. En parallèle, les chiffres montrent un quasi-doublement des inscriptions en M1, vraisemblablement en corrélation avec l'ouverture des nouveaux parcours en alternance en M2. Dans ce contexte, le conseil de perfectionnement met en place des réflexions pour augmenter la visibilité de la mention (alumni, réseaux sociaux, site web). S'il a été possible d'avoir accès aux informations quantitatives résumées plus haut, il est regrettable que les éléments donnés dans le dossier n'aient pas inclus d'autoanalyse permettant de comprendre comment la formation évalue l'impact des actions mises en place sur son attractivité et la qualité de ses recrutements.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais pourrait en faire une analyse plus approfondie. La formation indique les valeurs brutes dans les différents parcours de M2, et précise quels sont les dispositifs d'aide à la réussite ou dispositifs spéciaux (M2 en deux ans pour certains étudiants). Un rapprochement des données du dossier indique de très bons taux de réussite notamment en M2 où entre 92 et 97 % des étudiants valident tous leurs crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) sur la période d'intérêt. Il n'y a toutefois pas d'analyse fine de ces taux de réussite qui pourrait apporter un éclairage important sur la façon dont la formation fonctionne vis-à-vis de l'évaluation des étudiants. Ainsi, le nombre d'étudiants de M1 ayant validé tous les ECTS du M1 passe de 18 à 19 entre 2020-2021 et 2021-2022 alors que dans le même temps le nombre d'admis en M1 passe de 35 à 71, ce qui interroge sur les données reportées dans le dossier et aurait dû être détecté ou analysé.

La formation fait un effort important pour analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le dossier indique que les enquêtes de l'établissement ont un faible taux de réponse et que celles-ci sont assez peu fiables, car elles n'incluent pas encore toutes les données, par suite de la fusion des différents établissements. Par conséquent, « la mise en place des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle est du ressort des responsables de chaque parcours sans qu'aucun outil spécifique ne soit fourni par les composantes », et les données fournies sont le résultat des enquêtes d'insertion professionnelle faites par l'équipe pédagogique à quatre mois pour les parcours *DRC*, *TES* et *THERV*, à 18 et à 30 mois pour tous les parcours (M2), pour l'année 2019-2020. Les taux de réponse sont globalement élevés et reflètent les efforts de l'équipe pédagogique dans le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants. Dans l'ensemble, ces taux d'insertion sont très satisfaisants pour tous les parcours avec des taux très faibles d'anciens étudiants en recherche d'emploi (fourchette 1-3 %). On note une dizaine d'étudiants inscrits en doctorat, ce qui est logique compte tenu de la coloration plutôt professionnalisante de cette mention avec des parcours en alternance. Ici non plus, le dossier ne fait pas état d'une analyse approfondie de ces données, ce qui est regrettable compte tenu de l'implication de l'équipe pédagogique grâce à laquelle ont été obtenus des taux de réponse élevés qui auraient pu permettre une analyse détaillée et fiable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation est assurée par 198 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents (environ 70 %, cf. plus haut) et par 81 non permanents (environ 30 % : attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants, professionnels du secteur privé, etc.). Cet effectif apparaît suffisant au regard du nombre d'étudiants et de parcours.

L'équilibre entre permanents et non-permanents paraît de nature à assurer à la fois solidité et continuité tout en introduisant une ouverture significative. Il n'est toutefois pas fait état de la politique RH selon laquelle l'établissement ou la mention recrutent ou affectent les permanents et les non-permanents dans cette formation. Pour ce qui concerne la soutenabilité, il est indiqué que le M1 commun pour tous les parcours optimise la soutenabilité de la formation en permettant de mutualiser des enseignements assez fondamentaux avec d'autres M1 de l'établissement (*Biologie intégrative et physiologie, Pharmacologie, Santé publique, In Silico Drug Design*). Cela dit, cet élément est à mettre en balance avec le fait que, pédagogiquement, cette organisation limite la modularité de la formation pour les étudiants. Hormis une brève indication pour les parcours en apprentissage, où il est indiqué que le centre de formation d'apprentis (CFA) met à disposition un outil Excel pour le suivi, la politique et les indicateurs de soutenabilité de la formation ne sont pas décrits ni commentés ce qui rend difficile une analyse plus approfondie ici.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En conformité avec les textes, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement commun à toute la mention. Celui-ci se réunit une fois par an et dispose des résultats d'enquête de satisfaction et d'insertion, de façon à impulser une démarche d'amélioration continue. Ce dispositif fonctionne de façon satisfaisante, comme l'atteste le compte rendu détaillé des discussions et actions engagées. Ceci est confirmé par la forte dynamique d'évolution de la mention concernant l'ouverture de parcours en apprentissage. La responsabilité du pilotage de la mention proprement dite est moins lisible, car éclatée sur plusieurs composantes selon l'année et le parcours : l'UFR Biomédicale (M1 et M2 *DRC* et *AM*), l'UFR Pharmacie (M2 *THERV*) et l'UFR SDV (M2 *TES*). L'ensemble doit être validé par les deux conseils des facultés Sciences et Santé. Le dispositif de pilotage paraît donc assez lourd et centralisé, sans que le dossier n'indique exactement quelles sont les prérogatives respectives du conseil de perfectionnement et des instances citées ci-dessus.

Conclusion

Points forts

- Une mention portée par un établissement IdEx intensif en recherche ce qui ouvre de nombreuses opportunités ;
- Une réussite très satisfaisante dans l'ouverture de nouveaux parcours en alternance ;
- De très bons taux d'insertion professionnelle.

Points faibles

- Une mention se saisissant insuffisamment des opportunités offertes par le positionnement de son établissement ;
- Une implication limitée dans le processus d'amélioration continue, au vu du dossier parfois lacunaire ;
- Un manque de mobilités sortantes à l'international.

Recommandations

- Approfondir l'analyse des données pour un réel pilotage stratégique de la mention.
- Conduire des enquêtes d'insertion plus fréquentes et approfondies.
- Développer l'international de façon volontariste en mettant en place des partenariats et des outils de mobilité étudiante avec l'établissement.

Observations de l'établissement

Paris, le 12 février 2024

HCERES
2 RUE ALBERT EINSTEIN
75013 PARIS

Madame, Monsieur,

Référence
PR/DGDEFI/2024-01
Affaire suivie par
Jessica Chavel

Adresse
85 bd Saint-Germain
75006 Paris
u-paris.fr

Je tiens à vous remercier au nom de l'Université Paris Cité pour les rapports relatifs au bilan des formations des 1^{er} et 2^e cycles de notre établissement. Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de ces rapports et je salue leur grande qualité et le travail important qu'ils ont nécessité de la part de l'ensemble des personnes impliquées dans leur réalisation.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler concernant l'évaluation globale des formations. L'analyse effectuée par le comité d'experts et les pistes d'amélioration qu'il propose rejoignent en effet pleinement les nôtres, notamment sur plusieurs points essentiels qui restent à poursuivre ou achever dans une période de « consolidation » pour notre université :

- La poursuite de l'appropriation de la fusion par les composantes ;
- L'amélioration de l'internationalisation et des mobilités étudiantes entrantes et sortantes ;
- Le renforcement de la formation professionnelle, continue et en alternance ;
- Le développement des outils de pilotage de l'établissement, qui nous permettront de piloter plus finement l'offre de formation et notamment de connaître et mieux gérer ses coûts complets ;
- Le passage de l'offre de formation en blocs de compétences ;
- La mise en place systématique de l'évaluation des formations par les étudiant-es.

Si nous comprenons la complexité à évaluer un établissement de taille importante comme l'Université Paris Cité, nous regrettons cependant le grand nombre d'erreurs factuelles dans les rapports, ainsi que des remarques parfois contradictoires dans l'analyse d'une même formation, ou la mention que certaines données qui n'avaient pas été demandées par le Hcéres ne figurent pas dans le dossier rendu par l'établissement.

Je souhaite par ailleurs vous apporter des éléments de réponse qui me semblent importants concernant plus précisément la professionnalisation et l'alternance.

Pour l'ensemble des mentions de diplôme, le comité indique qu'il faut accroître la professionnalisation des formations. C'est un enjeu que nous reprenons à notre compte globalement au niveau de l'établissement. Cependant, à l'échelle des formations, les responsables de formation avaient bien indiqué dans leurs bilans, le cas échéant, la raison pour laquelle l'alternance n'était pas adaptée ou pas possible pour leur formation, et regrettent donc que cela figure dans les rapports comme un point faible auquel il faut remédier. L'étendue de la diversité des formations mises en œuvre par UPCité et la spécificité de chacune d'entre elles expliquent en effet que les mêmes modalités pédagogiques ne puissent pas être appliquées à tous les cursus.

Nous considérons également que le mode de l'alternance n'est pas nécessairement adapté à toutes les formations universitaires ou à tous les secteurs économiques. S'il constitue un mode de formation très pertinent dans de nombreux cas, qui se traduit par des taux



d'insertion professionnelle particulièrement remarquables, son application généralisée ne peut cependant pas répondre aux besoins des formations adossées à certains domaines de recherche théorique, voire pour certains secteurs économiques. Dans certaines industries en effet, les cycles de production, les projets de recherche ou les processus créatifs s'inscrivent dans un temps trop long pour s'aligner avec le rythme d'une formation en alternance. Une approche personnalisée, tenant compte des spécificités de chaque domaine, est donc indispensable pour garantir une adaptation réussie de la formation au marché du travail et une bonne insertion professionnelle des étudiants.

Il en est de même pour ce qui est de l'internationalisation des formations : si l'objectif est réaffirmé à l'échelle globale de l'établissement, toutes les formations n'ont pas vocation à ouvrir à l'international. Par exemple, mettre en place une mobilité à l'étranger pour les étudiants en alternance peut être particulièrement complexe, au vu des rythmes de ce type de formations.

Je remercie à nouveau le Hcéres et les comités d'experts pour leur travail. Nous allons poursuivre l'analyse fine des rapports ; leurs recommandations nous seront précieuses pour faire évoluer notre offre de formation et renforcer nos dispositifs de pilotage et d'évaluation des formations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Édouard Kaminski

Président de l'Université Paris Cité

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)